John Adams
Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
222.11
v. 2

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

TOME II.

Á AMSTERDAM,
chez J.A. CRAJENSCHOT.

ADAMS 222.11
v. 2a

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXVII. LUNDI, ce 13 AOUT, 1781.

CHAPITRE XXVII.

Sur le Syſtême politique de la ville d'Amſterdam, diviſé en Lettres à l'Auteur du Politiek Vertoog.

Lettre 1re ſur les traits qu'offre la conduite générale d'Amſterdam dans les tems anciens relativement à ſon Syſtême politique envers les Statbouders.

Enfin j'ai lu, Monſieur, votre gros livre contre la ville d'Amſterdam; & je crois que vous devez me tenir compte d'un travail auſſi pénible, où le dégoût n'a pu être ſoutenu que par l'indignation. On ne ſaurait défendre une mauvaiſe cauſe avec plus de peſanteur & de mauvaiſe-foi. Croyez vous, Monſieur, que pour prouver qu'Amſterdam a prévariqué par le canal de ſon Penſionaire, il était néceſſaire de nous accabler d'un livre de 150 pages & demie in folio? Pour prouver que Mr. van Berckel, s'était rendu coupable de leze-Majeſté en autoriſant Mr. de Neuville à jeter le plan d'un traité éventuel de commerce avec le Sieur Henri William Lée, était-il néceſſaire de remuer la cendre de ceux qui ſont morts il y a deux ſiecles ou d'aller fouiller ſous les fondemens de notre République fédérative? Je

ne demande pas que vous renonciez à l'accablante érudition, qui caractériſe tout ce qui ſort de votre plume. Je ne demande pas que vous empruntiez l'eſprit des Français que vous dénigrez à préſent pour faire de bons mots. (*) Je ne vous accuſe point d'avoir pris dans les troubles actuels le parti des Anglais qu'autrefois vous railliez ſi finement avec l'eſprit des autres. Je ne croirai jamais les méchans qui diſent que vous êtes devenu le plus zélé défenſeur des Théologiens de l'Egliſe dominante, après les avoir autrefois inſultés avec tant d'animoſité & perſecutés avec tant d'acharnement. Je ne croirai point que vous êtes celui qui voulut faire proscrire un Libraire pour le débit des livres de ces Théologiens, après avoir vendu publiquement vous même les livres les plus obſcenes & les plus impies. Je ne demande point que vous vous gardiez de donner priſe ſur vous, en attaquant dans le *Politiek Vertoog* ce que vous avez défendu dans les *lettres ſur les circonſtances du tems préſent.* Je n'enviſage que le livre intitulé *Politiek Vertoog*; & j'aurais ſeulement demandé, qu'abſtraction faite de toute autre circonſtance, le livre ſe fût accordé par-tout avec lui-même & avec la raiſon. Mais ſans doute on ne ſaurait donner des principes à ceux qui n'en veulent pas avoir. Ils ont beau affecter le ton de la modération & de la ſageſſe; ils ſe trahiſſent toujours. C'eſt ce que nous verrons par l'examen de votre ouvrage Il y a des citations & des raiſonnemens. Je ne nie point que vous n'ayez percé les profondeurs de l'histoire, et que vous ne ſachiez les regles de la dialectique Mais pourquoi ne pouvez-vous citer ſans montrer de la mauvaiſe foi, ni raiſonner qu'en faiſant des ſophiſmes? Eſt ce qu'on ne ſaurait avoir plus de principes dans ſes ſyſtêmes que dans ſa conduite; ſeriez vous de ceux qui ne ſuivent que l'intérêt du moment; qui ne ſont pas

(*) Voyez la préface Hollandaiſe qui ſe trouve à la tête du voyage de *Volkman*, ou plutôt *de la Lande* en Italie; comparez-la avec les Réflexions de l'Abbé Arnaud, ſur le *voyage d'Italie* par Smollet.

pas délicats sur le choix des moyens pour parvenir; qui ne sont ni politiques, ni savants, ni raisonneurs, parce qu'avec tous les talens possibles on ne saurait l'être qu'en suivant un système régulier?

J'aurais bien désiré que vous m'eussiez épargné la peine de dévorer les interminables périodes de cette fastidieuse compilation, & que vous vous fussiez borné à votre sujet sans vous jeter dans des digressions étrangeres qui font perdre l'haleine & l'attention. Au moins auriez-vous dû donner un bon extrait de votre ouvrage au lieu de consommer tant de papier à faire imprudemment l'éloge de vous-même dans le précis que vous avez intitulé votre *Esprit*. Sans doute qu'avec beaucoup de talens, vous n'avez pas celui de rédiger vos propres idées & qu'ainsi vous n'êtes pas plus en état d'écrire un petit livre qu'un gros. Vous n'avez qu'une érudition indigeste & pesante; & c'est à ces traits que tout le monde s'est imaginé reconnaître l'ancien possesseur de quatorze mille volumes. En vendant cette immense bibliotheque un méchant dirait que vous vous serez défait en même tems de tout votre esprit, & qu'il ne vous sera resté que la poussiere de l'érudition.

Peut-être avez-vous cru épouvanter les gens en leur offrant un gros livre bien long, bien fastidieux; il n'est en effet que trop de gens dans ce pays, qui ne mesurent le mérite d'un Auteur qu'à la grosseur des écrits qu'il publie; quelle idée ne doivent-ils pas avoir d'un Auteur qui a écrit un si gros volume en trois mois de temps? Tous ces incidens vous auront sans doute persuadé que personne n'aurait le courage de vous attaquer, où du moins de vous lire; ce qui revient au même; & vous n'auriez pas alors manqué d'étaler le triomphe que vous auriez remporté dans des climats déserts. Si telle a été votre idée, vous vous êtes cruellement trompé; il reste encore dans ce pays des hommes qui joignent le zele aux lumieres: l'amour de la Patrie leur a fait surmonter toutes les épines que vous aviez semées dans leur route: quelques-uns vous ont déjà

porté des coups ſenſibles. Encouragé par ces exemples, je vais, en ſuivant de ſi nobles traces, montrer à ceux qui n'entendent pas notre langue nationale, qu'il s'en faut beaucoup que l'ouvrage ni l'Auteur aient les qualités que vous avez eu l'audace de vous donner dans *l'Eſprit de votre ſyſtême politique*, dont l'exiſtence n'aurait j'amais été ſoupçonnée, ſi le fameux Gazetier du Bas-Rhin n'avait eu la pitié de la tirer du néant en l'inſérant dans ſes feuilles, où elles paſſaient à la faveur du paſſe-port que cet admirable écrivain donne à tout ce qui ſort de ſa plume.

La premiere partie de votre ouvrage eſt employée à ramaſſer dans les faits hiſtoriques tout ce qui peut montrer qu'Amſterdam s'eſt toujours prévalue de ſa puiſſance & de ſa ſupériorité, pour dicter orgueilleuſement la loi au reſte de la République. Cette matiere eſt une queſtion de fait; mais vous avez la fureur de vouloir la développer par des raiſonnemens; & ces raiſonnemens ne prouvent rien parce qu'ils prouveraient trop, s'ils étaient bons. Suivant vous, *Amſterdam reſſemblerait à ces excroiſſances dangereuſes dans le phyſique, qui en attirant à elles tous les ſucs vitaux, deſſéchent le corps & en minent eſſentiellement les forces ſous une fauſſe apparence de proſpérité.* Pour prouver cette ſinguliere aſſertion, vous donnez des faits & des raiſonnemens. Voyons d'abord ſi les faits ſont fidelement rapportés, & nous examinerons enſuite la ſolidité des raiſonnemens que vous en déduiſez. Nous rapporterons ces faits dans tout le jour odieux qu'on peut leur donner. Vous vous contentez de commencer par l'année 1639: mais vous auriez pu remonter encore plus haut, ainſi que l'Auteur du *Syſtême politique de la ville d'Amſterdam, mis dans ſon vrai jour*, qui paraît avoir écrit ſous votre dictée. Il nous rappelle que cette ville fut une des premieres & des plus empreſſées à accorder les ſubſides que l'Empereur Charles-Quint demandait, pour faire la guerre aux Proteſtans d'Allemagne; & que pour la récompenſer de ſon empreſſement & lui faciliter les moyens

de

de mieux perſécuter ceux qui rompaient avec les Catholiques, l'Empereur étendit la ban-lieue & la juriſdiction de cette ville. Tandis que Guillaume I. cherchait à faire modérer les édits contre les Proteſtans, Amſterdam ſeule entre tous les membres de la Hollande, les favoriſait ainſi que l'inquiſition. Elle ſouffrait que, pour cauſe de religion, les citoyens fuſſent enlevés à leur juriſdiction légitime pour être transportés à la Haye. En 1568 elle ſe prêta avec tant de zele aux fureurs de la tyrannie Eſpagnole que plus de *cent mille habitans* déſerterent la ville. Amſterdam eut encore beaucoup de part aux autres horreurs que les Eſpagnols exercerent aux ſieges de Naarden & de Haarlem.

Le Duc d'Albe fut tellement ſatisfait de ſa conduite qu'il lui fit accorder pluſieurs privileges utiles à ſon commerce, aux dépens des autres villes. De ces divers exemples l'Auteur conclut que, pour s'arroger une autorité abſolue & arbitraire ſur les autres villes, Amſterdam a voulu dans ce tems-là flatter les Comtes de Hollande; ainſi que les mêmes vues d'intérêt lui ont fait, dans des tems poſtérieurs, traverſer les meſures des Stathouders.

En ſuivant pas à pas nos deux Auteurs, il faut franchir un intervalle de près de quatre-vingts ans: car le *Politiek Vertoog* ne date que de l'année 1639. L'un & l'autre ſe gardent bien de rapporter l'influence que la ville d'Amſterdam eut dans les affaires mémorables de 1618 & 1619; dans la crainte ſans doute ou de s'expoſer à la cenſure des perſonnes éclairées, en approuvant ſa conduite, parce qu'elle était favorable aux vues du Stathouder d'alors; ou de s'attirer le reſſentiment des Théologiens de l'Egliſe dominante, dont ils ſont devenus les zélés champions en la blâmant.

En commençant par l'année 1639 l'Auteur rapporte les fameux démêlés de la ville d'Amſterdam, avec les Etats-Généraux & le Stathouder Frederic Henri; il n'oublie pas l'anecdote de ce marchand, nommé MARSELIS; il porte le ſoin minutieux juſ-

qu'à faire mettre ce nom en lettres capitales; ſans doute parce que c'eſt encore actuellement celui d'une grande maiſon de commerce d'Amſterdam qui, dans les circonſtances préſentes, s'eſt diſtinguée par ſon zele patriotique dans la demande des convois. On ſait que ce marchand interrogé par les Bourguemaîtres, pour quelle raiſon il avait envoyé des munitions de guerre à la ville d'Anvers alors aſſiégée, fit cette réponſe remarquable: „ Les „ bourgeois d'Amſterdam ont droit de faire leur „ commerce partout; ſi pour gagner quelque „ choſe il fallait traverſer l'enfer, je hazarderais „ d'aller y brûler mes voiles." On ſait encore que Frederic-Henri, inſtruit de cette réponſe & indigné de l'indulgence des Bourguemaîtres à ce ſujet, dit au Comte d'Eſtrades, Ambaſſadeur de France: „ vous voyez la patience qu'il faut avoir avec „ ces brutaux de Marchands. Je n'ai pas de plus „ grands Ennemis que la ville d'Amſterdam. *Mais „ ſi j'ai une fois Anvers, je les mettrai ſi bas qu'ils „ ne s'en releveront jamais.*

A peu près dans le même tems la Régence de cette ville eut une diſpute trés-vive avec les Etats-Généraux qui voulaient mettre à ferme les droits d'entrée & de ſortie. Elle fit arrêter trois Conſeillers de l'Amirauté qui voulaient agir en conſéquence de ce nouveau plan. Le Conſeil de la ville refuſa même d'écouter une députation que les Etats-Généraux lui firent à ce ſujet.

L'Auteur paſſe à la fameuſe année 1650; & quoique juſqu'à préſent la plupart même des Ecrivains dévoués au Stathouderat n'aient ôſé juſtifier la conduite de Guillaume II, l'Auteur trouve le moyen de repréſenter celle d'Amſterdam ſous le jour le plus odieux Mais il ſe trahit par ſa mal-adreſſe, en s'étayant des mémoires d'un Auteur viſiblement partial, puiſque, dans ces tems orageux, il avait été expoſé à la cenſure publique pour être entré, avec trop de chaleur, dans les meſures du Stathouder.

L'Au-

L'Auteur passe aux années 1670-1672 ; mais il est singulierement malheureux en s'arrêtant à de pareilles années, pour décrier Amsterdam aux yeux des autres villes & des Stathouders. Il faut en effet réunir l'excès de l'audace à l'excés de la mauvaise-foi, pour vouloir cacher que ce fut principalement à la ville d'Amsterdam qu'alors le reste de la République dut sa liberté. & les Princes d'Orange le rétablissement du Stathouderat.

C'est dans les événemens de l'année 1683 & 1684 que l'Auteur croit triompher, parce que les circonstances des disputes entre le Prince d'Orange & la ville d'Amsterdam paraissent avoir quelque ressemblance avec celles du tems présent. Comme cette époque est un des morceaux sur lesquels l'Auteur s'étend avec le plus de complaisance, nous suivrons fidelement son recit pour ne rien ôter a la force de ses raisons.

La France, peu contente des acquisitions qu'elle avait faites à la paix de Nimegue, avait au mois de Septembre 1683, fait une nouvelle invasion dans les Pays-bas. Les Etats, qui, l'année auparavant, avaient formé une association avec l'Espagne & la Suede, étaient obligés de prendre le parti de l'Espagne & de lui fournir un secours de huit mille hommes. Guillaume III fit aussitôt proposer par le Conseil d'Etat une levée de 16000 hommes. La plupart des Provinces y consentirent : mais le Comte d'Avaux, Ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux, entretenait depuis longtems une correspondance secrete avec la Régence d'Amsterdam. Elle se laissa gagner par ses intrigues, refusa de consentir à l'augmentation, sous prétexte qu'il fallait tenter auparavant, s'il ne serait pas possible d'engager la France à un accommodement. Elle avait nommé une Commission de sept Conseillers pour examiner les depêches des Députés à l'assemblée des Etats de Hollande, & pour assister le Sénat de la ville de ses lumieres. C'est probablement à cette Commission qu'il faut attribuer l'avis motivé qui engagea la ville à s'abstenir de délibérer sur la pétition du Conseil

d'Etat, avant qu'on eût tenté si l'on ne pourrait pas rétablir la paix par des conférences amiables. Amsterdam persista dans sa résolution. Elle finit par proposer qu'au lieu de prendre les armes contre la France, on eût au plutôt à traiter avec elle, en abandonnant l'Espagne à elle-même. A la nouvelle d'une proposition aussi singuliere, le Prince-Stathouder ne put s'empêcher d'en témoigner son ressentiment au Bourguemaître van Beuning, un des principaux instigateurs de ces mesures. Il lui dit „ qu'il en „ répondrait sur sa tête ; que l'Ambassadeur de France „ n'aurait pu s'exprimer autrement ; que le Prince „ d'Orange avait autant d'intérêt au bien-être du „ pays que la ville d'Amsterdam ; qu'il ne se laisse- „ rait jamais gouverner par cette ville, & moins „ encore par le caprice d'un van Beuning "

Tous les autres Membres du Gouvernement se déclarerent avec la même chaleur contre Amsterdam. On commença par lui écrire une longue lettre à laquelle elle fit une réponse très-vive. En conséquence on résolut d'y envoyer une députation, & le Prince lui-même se mit à le tête des Députés. Elle parut trois fois dans l'assemblée du Conseil ; enfin le Prince, voyant les Conseillers inflexibles, fit un discours où il dit, entre autre, „ que dans une „ constitution comme celle des Provinces-Unies, „ divisée en tant de membres divers, ce serait une ma- „ xime intolérable qu'un des Membres voulût dicter „ la loi à tous les autres : il menaça en même tems „ de mettre en usage son droit d'interposer son „ autorité pour étouffer les disputes élevées dans „ le sein de l'Etat."

Le Prince d'Orange, dit le Comte d'Avaux, répéta si souvent qu'il y avait des correspondances illicites avec la France „ que les quatre Bourgue- „ maîtres Régens se leverent, & après avoir confé- „ ré dans un coin de la salle, ils vinrent se rasseoir, „ & lui dirent qu'ils convenaient d'avoir eu com- „ merce avec la France, & avec d'autres Etats ; que „ c'était une chose indispensable dans une ville aussi

„ puis-

„ puiſſante, & d'un auſſi grand trafic que la leur;
„ mais qu'ils n'avaient jamais eu aucun commerce
„ dont ils n'euſſent rendu compte à l'Etat ; que
„ pour lui, il avait des Miniſtres, qui entretenaient
„ des correſpondances dans pluſieurs Cours de l'Eu-
„ rope, dont il n'avait pas donné part aux Etats-
„ Généraux ; qu'ils lui en demanderaient compte un
„ jour ; mais que ce n'en n'était pas encore le tems.
„ Il y eut un des Bourguemaîtres qui lui dit que
„ quand la ville d'Amſterdam aurait eu deſſein de
„ changer de ſentiment, elle ne le ferait pas, pour
„ laiſſer un exemple à la poſtérité que tous les efforts
„ du Prince d'Orange, ni ſa perſonne même, n'a-
„ vaient pu faire changer les libres réſolutions du
„ Conſeil de la ville d'Amſterdam. Le Prince d'Oran-
„ ge ne put tenir davantage ; il ſe leva bruſquement,
„ & ſortit outré de l'Hôtel de ville, en diſant qu'il
„ ne voyait que trop les intelligences qu'ils avaient,
„ & avec qui ils s'entendaient ; mais qu'il jurait
„ qu'ils s'en repentiraient."

La ville d'Amſterdam continua ſes correſpondances particulieres avec l'Ambaſſadeur de France. Le Prince d'Orange de ſon côté, continua ſes plaintes juſque dans les Aſſemblées d'Etat, il dit : qu'elle avait en vue. d'aſſujettir toute la République à cette Monarchie & qu'elle expoſait l'indépendance & le bien-être de l'Etat au plus grand danger. Amſterdam n'en fut que plus attachée à ſes premiers erremens. Le 31 Janvier 1684, elle donna même une déclaration où elle s'élevait contre les nouvelles levées & déclarait qu'elle ne contribuerait en rien aux fraix de l'augmentation réſolue à la pluralité. Dans la chaleur de cette diſpute, le Prince d'Orange parut à l'Aſſemblée des Etats de Hollande. Il en fit fermer les portes & ordonna que perſonne n'entrât ni ne ſortît. Après avoir exigé le ſecret & fait ſortir de l'Aſſemblée deux des Députés de la ville d'Amſterdam, Meſſieurs Hooft & Hop, il produiſit des lettres de l'Ambaſſadeur de France, qu'il diſait avoir été interceptées par le Gouverneur des Pays-bas,

Eſpagnols. Cette découverte & ſurtout la tournure qu'on donnait aux paſſages de ces lettres qui regardaient la Régence d'Amſterdam, ſurprirent étrangement les Députés. On ne parlait de rien moins que de faire arrêter Meſſieurs Hooft & Hop. Ces deux Députés, s'entendant nommer d'une chambre voiſine où ils étaient, en ſortirent bruſquement & paſſerent par deſſus l'enceinte d'environ quatre pieds de haut dans laquelle ſe tenait l'Aſſemblée. Enfin leurs papiers ayant été enſuite ſcellés, ils quitterent la Haye furtivement au milieu de la nuit en traverſant des jardins de derriere & ſe rendirent précipitamment à Amſterdam : leur crainte était fondée ; car, par l'inſpection des Lettres interceptées, ceux d'Amſterdam avaient 1mt. donné au Comte d'Avaux des informations ſur la faibleſſe de l'Etat & ſur ſes diſcordes inteſtines ; 2mt. l'avaient aſſuré qu'ils ne conſentiraient jamais à la levée des 16000 hommes ; 3mt. l'avaient inſtruit ſur leurs intrigues employées pour la traverſer & ſur les Régens qu'ils avaient attirés dans leur opinion, 4mt avaient conféré avec lui ſur différentes aſſurances qu'on leur donnerait en cas de néceſſité ? 5mt. & l'avaient engagé à délivrer un memoire bien moins pour être diſcuté dans les délibérations des Etats-Généraux que pour être répandu dans le public.

L'Auteur du *ſyſtême politique de la ville d'Amſterdam, mis dans ſon vrai jour*, repréſente la conduite de la ville d'Amſterdam ſous un jour encore plus criminel l'an 1681. Il inſinue qu'elle ſe ſerait concertée avec l'Ambaſſadeur d'Avaux pour faire tomber tous les Pays-bas au pouvoir de la France, pour changer la forme du Gouvernement & anéantir l'autorité du Stathouder, le tout pour obtenir des avantages particuliers de commerce. Au moins oſe-t-il avancer que cette ville avait pour objet de favoriſer les projets ambitieux de la France & d'avilir ou diminuer l'autorité Stathouderiene. Pour aſſurer ce projet, dit-il, la Régence d'Amſterdam était décidée d'appeler les Troupes Françaiſes dans ce pays, d'y alu-

lumer une guerre civile & par le ſecours d'un Prince étranger dont les mains fumaient encore du ſang qu'il avait fait couler dans le pays, pour en chaſſer un Prince à qui elles devaient leur ſalut.

Les deux Auteurs, après avoir noté cette correſpondance d'Amſterdam avec un Miniſtre étranger, comme irréguliere & contraire à la conſtitution fédérative, paſſent à l'année 1688. L'écrivain du *Syſtême Politique* tâche d'affaiblir la grandeur du ſervice qu'Amſterdam rendit dans cette occaſion à l'Angleterre & à la Maiſon d'Orange. Celui du *Politiek Vertoog* va plus loin. Il prétend que la ville d'Amſterdam, loin d'avoir entretenu une correſpondance ſecrete avec Guillame III, au ſujet de ſon expédition en Angleterre, n'a pas même voulu ſe prêter à l'ouverture que ce Prince jugea à propos de lui faire de ce projet & qu'elle ne refuſa pas ſeulement de lui promettre aucun ſecours, mais aurait même empêché l'exécution de cette glorieuſe entrepriſe, ſi les ſuffrages des autres villes & Provinces ne l'eût forcée à y concourir. A cette occaſion cet Auteur ſublime jette, comme il s'en vante (p. 12 *de ſon Eſprit*) un regard, dit-il, de profond mépris ſur la mauvaiſe foi & l'effronterie avec laquelle ce fait eſt préſenté ſous le plus faux jour dans un autre ouvrage intitulé *Syſtême politique de la Régence d'Amſterdam mis dans un vrai jour contre l'accuſation du Chevalier Yorke.*

L'Auteur du *Politiek Vertoog* termine la premiere partie de ſon ouvrage par un dernier trait ſur la réſiſtance qu'oppoſa en 1689 la ville d'Amſterdam aux nominations du Stathouder Guillame III, lorſqu'il fut devenu Roi d'Angleterre. Il finit par ces réflexions artificieuſes, „ Tous les Braves Régens & vrais Patriotes qui cherchent plutôt l'interêt général de l'Etat que leur grandeur & leur avantage particuliers, avant de tirer des inductions ſur le ſyſtême politique du pays, doivent commencer par croire que tous les ſyſtême de Gouvernement ſont, ainſi que toutes les inſtitutions humaines, ſujets à des inconvéniens. En

vo-

voyant donc, ſous la conſtitution Stathoudérienne, des inconvéniens qui n'auraient peut-être pas lieu ſous le Gouvernement pur des Etats, il ne ſerait ni de la juſtice ni de la bonne politique de conclure que ce dernier eſt le meilleur, avant d'avoir bien conſidéré d'un autre coté les autres inconvéniens que la préſence d'un Stathouder fait diſparaître. Il faut donc, avant de prononcer, balancer bien auparavant & comparer les inconvéniens de l'une & de l'autre conſtitution. Encore même *cet examen ne doit-il pas ſe faire dans tous les tems & par chacun*; il faut attendre ces époques où il s'agit de régler la conſtitution du Pays. Autrement chaque Régent, chaque Membre de l'Etat (*car les Bourgeois ſans charge & ſujets ne valent pas la peine qu'on parle d'eux*) doit prendre la conſtitution telle qu'il la trouve, & s'appliquer de toutes ſes forces à en favoriſer la conſervation pour le bien commun. Et comme une expérience répétée a montré ſuffiſamment que le conflit réſultant de la Souveraineté, des privileges & des entrepriſes particulieres des diverſes Provinces rend le Stathouderat néceſſaire à la République; *outre la voix conſtante du peuple, que pour bien des raiſons, nous ne devons pas peu conſidérer*, (**) nous devons chercher à maintenir de toutes nos forces la forme de la conſtitution préſente qui repoſe actuellement ſur des fondemens ſolides & que nous avons jurée de la maniere la plus chere : il convient donc que nous rejetions loin de nos regards tous les inconvéniens qui peuvent en réſulter, quand ce ne ſerait que par crainte de pis & que nous ayons toujours de la conſidération pour le caractere perſonnel des Stathouders, c'eſt

(*) Il y a dans l'original (ik laat ſtaan alle onbeampte Burgers en Onderdaanen. Il ne faut pas croire ceux qui diſent que l'Auteur mépriſe ſouverainement les Bourgeois qui ne ſont pas dans les charges, & qu'il n'a d'attention que pour leurs femmes.

(**) Conciliez, ſi vous pouvez, ces paroles avec celles de la note ci deſſus.

c'eſt à dire un affection vive, une eſtime ſincere & que nous cherchions à fomenter les ſentimens pour lui & pour tous ceux qui lui appartiennent, ſans ſoupçon, ſans défiance, ſans alarmes, & que *nous cherchions à augmenter leur autorité & à diminuer la liberté.*"

„ Il eſt vrai que tout pouvoir, toute autorité tend au despotiſme. Si l'on veut alléguer cette maxime pour légitimer la conduite de ceux qui croyent devoir toujours porter un œil attentif ſur les démarches des Stathouders, il faut donc auſſi convenir d'une autre regle non moins ſûre; c'eſt que le ſoupçon & la défiance donnent occaſion à la ruſe & à de nouveaux efforts pour parvenir au but déſiré. Cette reflexion ſuffit pour terminer la queſtion. Le ſyſtême d'Amſterdam, relativement aux Stathouders, en l'enviſageant ſous le point de vue le plus favorable, doit repoſer ſur ce principe: que l'intérêt commun exige que les Membres du Gouvernement, pour maintenir la liberté, traverſent le Stathouder dans toute les occaſions, & que ce n'eſt que par là qu'on peut maintenir la balance entre l'influence de l'un, & les droits & privileges des autres. Mais ceux qu'on appelle partiſans du Prince qui, regardant la conſtitution préſente comme la meilleure, ſont dévoués de cœur aux Stathouders, s'imaginent au contraire, que rien ne ſaurait être plus funeſte à la conſtitution & à la liberté que de pareilles diſſenſions; que c'eſt bien moins un oppoſition perpétuelle qu'une harmonie étroite qui peut le retenir dans les bornes de ſon autorité légitime, & que cette harmonie ne peut ſubſiſter que par la confiance & l'affection réciproques; pendant que d'un autre côté la défiance & les ſoupçons ne produiſant que diviſions, chacun veut empiéter ſur l'autre & il en réſulte un déchirement général qui ne peut produire que les plus grands malheurs: attendu qu'il eſt très poſſible que dans un choc pareil, la balance panche du côté des Stathouders qui, dans l'ardeur du reſſentiment, pourroient ſe porter plus loin qu'il ne conviendrait au bien-être du pays & à leur propre avantage, afin de

ſe

mettre pour l'avenir à couvert de pareils inconvéniens. Il eſt vrai que, dans d'autres pays cette oppoſition peut être regardée comme un bien & même comme une neceſſité. En France par exemple l'eſprit de réſiſtance que les Parlemens, les Cours de juſtice & le Clergé manifeſtent quelquefois, n'eſt pas inutile à la choſe publique en empêchant l'autorité Royale de dégénérer en deſpotiſme; pendant que l'amour inné dans la Nation pour le Monarque prévient toutes les mauvaiſes ſuites de cette oppoſition. En Angleterre ce même eſprit eſt eſſentiel à la conſtituion; & comme il n'eſt, ouvertement, dirigé que contre les Miniſtres, il ne ſert qu'à les rendre plus circonpects & plus ſages dans leurs meſures; ſans aucun effet dangereux pour la conſtitution, ſans porter aucune atteinte à la conſidération perſonelle du Roi ni au crédit des deux chambres. Mais, dans notre pays, tout ce qui vient de la Cour devant être conſidéré comme venant immédiatement du Stathouder; tout le blâme retombe ſur lui; ainſi, dans les querelles avec les villes; ces dernieres ayant ſoin de ſe parer du zele de la liberté, & des privileges, il réſulte un préjugé fâcheux contre les Stathouders & le Stathouderat, le peuple n'ayant ni le tems ni le capacité de ſonder les cauſes de ces querelles, peut ſe laiſſer aiſément abuſer & le préjugé ſe trouve au contraire en faveur des villes qui paſſent toujours pour vouloir défendre les droits du peuple; quoiqu'il puiſſe arriver ſouvent que les Stathouders ne mécontentent les villes que pour procurer le bien général de la République, auquel ils ſont plus intéreſſés que perſonne. Au contraire, il ne faut à des Membres de la Regence qu'un léger ſoupçon de mécontentement, quelque refus d'emploi, pour les jeter dans le parti oppoſé aux Stathouders."

Enfin, pour me ſervir de vos propres termes: *plus les intérêts de Stathouders trouvaient les intérêts de l'Angleterre liés eſſentiellement avec ceux de la République*. plus la ville d'Amſterdam entrait vivement dans le parti de la France. Le comte d'Avaux ſut la flatter par les

les avantages du commerce en France & par la jalousie de celui des Anglais. Augmentez, disent les Ambassadeurs Français à cette ville, vos forces au dehors, surtout votre marine : c'est le moyen le plus sûr d'écraser les Anglais, d'étendre votre commerce, d'accroître vos richesses avec votre pouvoir, même dans le sein de la République, si les autres Provinces, si les Stathouders font valoir l'équité en insistant sur la nécessité d'augmenter dans la même proportion les forces de terre, de garder les frontieres de la République, de la fortifier en dedans; usez alors de tout votre pouvoir à contrarier ces vues dangereuses. Tant que la République sera attachée à la France, elle n'en a rien à redouter; au contraire *les secours suffisent à sa défense par terre* contre tout ennemi quelconque. Vous surtout, vous n'en avez jamais rien à redouter; votre position vous rassure pour toujours contre tout danger, excepté du côté de la mer, où les Anglais seuls peuvent vous nuire; & du moment que cette crainte cesse, quel fruit tireriez-vous des forces de terre? Non-seulement elles ne sont bonnes à rien; mais on pourrait s'en servir contre vous-même. Défiez-vous de tous ceux qui n'ont pas les mêmes intérêts que vous. Ils ne sont pas seulement vos ennemis; ils sont encore les Ennemis de la République entiere; du moins si celui de quelque Province se trouve contradictoire avec le vôtre, il est bien juste que ces petits intérêts subalternes cedent à ceux d'une ville considérable, qui fournit presque un quart des frais de l'Union

Tel est selon vous le langage de la France à la ville d'Amsterdam. Vous ajoutez qu'elle ne laisse pas d'en imposer & de trouver des partisans aveugles jusque parmi les Membres du Gouvernement des autres Provinces. Elle en impose surtout à un grand nombre de politiques, qui n'en sont pas seulement aux premiers élemens de cette science, dont le grand principe est de se défier des apparences.

Je crois, Monsieur, avoir actuellement exposé tout ce que vous avez pu rassembler ou déduire de plus

fort

fort contre la conduite de la ville d'Amſterdam relativement aux Stathouders. D'après cette eſquiſſe on ne doutera plus que pour ſatisfaire ſon intérêt particulier, elle a toujours traverſé le bien général de l'Etat & les demarches Patriotiques des Stathouders; protégé le commerce le plus illicite & tenu les correſpondances les plus criminelles. Vous ne pourrez ſurement pas dire que j'ai affaibli vos objections ; voyons à préſent s'il eſt auſſi difficile d'y répondre que vous avez la préſomption de l'inſinuer.

La ſuite au No. *prochain.*

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *La Veuve Staatman*, & *Plaat*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Ham bourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme à 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique.*

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXVIII. LUNDI, ce 20 AOUT, 1781.

Suite du CHAPITRE XXVII.

Sur le Syſtême politique de la ville d'Amſterdam, diviſé en Lettres à l'Auteur du Politiek Vertoog.

Suite de la lettre 1re ſur les traits qu'offre la conduite générale d'Amſterdam dans les tems anciens relativement à ſon Syſtême politique envers les Stathouders.

Quant aux traits les plus anciens que votre confrere amaſſe pour décrier la ville d'Amſterdam; ils ne prouveraient rien dans la circonſtance préſente; puiſqu'il ne faut dater le ſyſtême d'Amſterdam, que du moment où elle a des rapports avec la République féderative & ſes Stathouders, ou ſi l'on veut, du moment où ſa cauſe ſe trouva liée avec celle du parti qui s'éleva contre l'Eſpagne. Au reſte, l'on trouverait dans les traits même de perſécution & de délire publie, où bien d'autres villes ne furent pas plus irreprochables ſur cet article, des traits qui font honneur à l'eſprit de tolérance de cette ville. Dans les tems même de la fameuſe émigration ſous le Duc d'Albe, les citoyens ſe diſtinguerent par des ſecours ſecrets & même publics envers ceux qui étaient l'objet du fanatiſme Eſpagnol; & il eſt

peu de villes qui, dans ce tems là, pourraient se glorifier d'avoir tenu la même conduite. Au reste, l'on sait assez que, dans des tems de trouble & d'orage, la détermination des villes dépendait bien moins de l'intérêt du commerce, que de l'étendue des progrès que la réforme pouvait y avoir faits & du nombre plus ou moins grand des Magistrats qui se trouvaient dans ce parti. Il vaut mieux tirer le rideau sur ces tems de délire où les citoyens, les yeux couverts du bandeau du fanatisme, oubliaient tous les principes, oubliaient même leurs propres intérêts.

Qu'il me soit permis de vous représenter qu'il faut, ou être atteint d'une insigne mauvaise-foi, ou vouloir gratuitement insulter au bon sens du lecteur, pour s'imaginer que cinq ou six faits recueillis dans une periode de plus de deux cens ans peuvent servir à montrer le système constant de la ville d'Amsterdam, en voilant avec la méchanceté la plus atroce & la plus grossiere, une multitude de faits qui prouvent en faveur de cette ville. Ce n'est pas là ma maniere d'agir, ni celle d'un honnête-homme; & il n'y a que des personnes tout-à-fait partiales qui n'aient pas vu que cette façon d'argumenter forme un préjugé terrible contre votre livre & l'Auteur.

L'intention des Ecrivains déchaînés contre la ville d'Amsterdam se trahit visiblement Ils semblent se défier du parti qu'ils ont pris de l'attaquer pour sa conduite; ils ne cherchent qu'à la rendre odieuse; & pour parvenir à ce but, ils accumulent les traits d'histoire & les exemples; sans penser qu'avec cette maniere de procéder on peut décrier ce qu'il y a de plus respectable aux yeux des Nations. Des exemples pourraient servir de fondemens pour établir le système politique qu'aurait suivi la ville d'Amsterdam; si ces exemples n'etaient pas isolés, separés les uns des autres par de longs intervalles & souvent contredits par des exemples contraires. Il n'y a pas, il est vrai, de regles sans exception; mais, quand les exceptions sont aussi fréquentes que les regles, sur quoi peut-on se fonder?

Am-

Amſterdam reſta longtems, il eſt vrai, ſous la domination Eſpagnole ; mais ne fut-elle pas une des premieres à s'oppoſer au fameux dixieme ? Les Catholiques eux-mêmes ne prêcherent-ils pas publiquement dans ſon ſein contre le Duc d'Albe ? Peut-on porter l'ignorance & l'abſurdité au point d'avancer qu'en 1568 elle força cent mille de ſes habitans à quitter la ville ? Contenait-elle un ſi grand nombre d'habitans dans ce tems-là ? S'il y avait eu alors ce nombre de Proteſtans dans ſon ſein, eſt-il à croire, d'après l'eſprit de réſiſtance & d'audace que ceux de cette religion manifeſtaient alors, qu'ils auraient obéi ſi facilement à l'ordre d'abandonner leurs penates ?

La conduite de la ville d'Amſterdam avec le Stathouder Frederic-Henri, vers l'année 1639, 1640 &c, ſurtout relativement à la ville d'Anvers, pourra paraître excuſable & même juſte aux yeux de bien des perſonnes ; c'eſt une de ces queſtions particulieres où le pour & le contre peuvent être ſoutenus ; mais, comme je ne ſais pas plus flatter ceux que je défends que trouver des torts imaginaires à ceux que j'attaque, je ne ferai nulle difficulté d'avouer que, dans cette circonſtance, il me paraît qu'Amſterdam ne conſulta que ſon intérêt particulier préférablement à l'intérêt général. Je ſuis ſur ce ſujet du ſentiment de l'Auteur du *Tableau de l'Hiſtoire-Générale des Provinces-Unies*. Mais, quoique la ville d'Amſterdam eût la plus grande part aux meſures qui furent priſes alors, je ſuis bien éloigné de jeter tout le blâme ſur cette ville ſeule. Il y avait alors pluſieurs autres Membres du Corps politique, attachés au même ſyſtême. Pour entendre ce point d'hiſtoire, il faut ſe rappeler que, dans les années 1634 & 1635, il y eut, entre la France & les Etats-Généraux, un projet pour ſe partager les Pays-bas Autrichiens. Les Provinces-Unies auraient eu alors la France pour voiſine immédiate. Dès qu'il fut queſtion d'exécuter ce projet, on en ſentit tous les inconvéniens. En *Hollande* ſurtout on redoutait les entrepriſes formées ſur les ports de Bra-

bant ou de Flandre, dans la crainte que leur situation favorable n'y rappelât le commerce. On aima mieux avoir ces peuples pour voisins que pour concitoyens. On aimait mieux leur voisinage que celui des Français, dont la puissance commençait à faire ombrage. Ces craintes allerent toujours en augmentant; & Frederic Henri écrivait en France vers la fin de l'année 1640, que, *quoiqu'il eût fait tout son possible pour favoriser les desseins de sa Majesté, malgré les remontrances qu'on lui a faites sur cela, malgré la mauvaise disposition des peuples, il croyait qu'il était de la prudence de temporiser pour détruire les soupçons.* Or, ces soupçons étaient occasionnés par les progrès des armes Françaises, quoique combinées avec l'aggrandissement de la République. C'est à cette occasion que le plupart des villes de Hollande & de Zeelande & surtout les villes de Middelbourg, de Flessingue & d'Amsterdam traverserent toutes les opérations qui tendaient à l'exécution de ce projet, soit par leur opposition dans les délibérations publiques, soit par l'envoi de secours aux Ennemis attaqués dans ces places. Qu'on juge, d'après cet exposé, impartial & fidele, si la ville d'Amsterdam, dans ce tems-là, c'est à dire dans l'action où sa conduite paraît la plus équivoque, est aussi noire que ses ennemis veulent la représenter. Il est singulier que le système de cette ville & de plusieurs autres fût alors precisément celui dont les ardens Stathouderiens sont actuellement les plus zélés partisans. C'est exactement le système de Barriere dont l'Angleterre a su tirer si grand parti pour pouvoir dominer à son gré la République.

Quant aux disputes d'Amsterdam avec les Etats-Généraux au sujet des Amirautés, c'est une question relative à la constitution & aux privileges des villes, & sur laquelle il est au moins permis de defendre le pour & le contre.

Le second exemple que vous rapportez, est tiré des événemens arrivés l'année 1650. On venait de terminer une guerre de quatre-vingts ans, dont les dépenses, sur-tout dans les derniers tems, avaient augmenté considérablement & tombé presque entierement sur la Hollande. Cette seule Province s'était

en-

endettée de cent cinquante-trois millions de florins ; & ses revenus ne pouvaient pas suffire au payement des intérêts. En conséquence, les Députés de la Hollande entiere proposerent, pour diminuer la dépense, une réduction considérable dans les troupes de terre; les Etats-Généraux & le Prince Guillaume II, Stathouder d'alors, consentaient à la réduction; mais ils s'opposaient à un licenciement aussi considérable que celui, demandé par la Hollande. Amsterdam, il est vrai, était à la tête de l'opposition; mais elle n'était pas seule dans cette affaire. Les déclamations que vous tirez des Mémoires de Mr. de Capelle à ce sujet, ne tombent sur cette ville plus que sur les autres, que parce qu'elle joua le plus grand rôle dans cette affaire. Guillaume II se mit à la tête d'une Députation pour gagner les villes opposantes les unes après les autres; mais fut-il mieux reçu à Dort, à Gorcum, à Schoonhoven, à Gouda, à Schiedam, à Delft, à Alkmaar, à Hoorn, à Enkhuizen, à Medenblik, à Purmerende, à Edam, à Monnikendam, à Haarlem, &c. qu'il ne le fut à Amsterdam? Les Etats de Hollande ne prirent-ils pas alors hautement le parti de cette ville? Et même les six Députés que Guillaume II. fit arrêter n'appartenaient-ils pas à six autres villes? Cet emprisonnement & le siege d'Amsterdam peuvent-ils se justifier d'après la constitution? Aussi un auteur contemporain, voulant disculper le jeune Stathouder est-il obligé (*) de recourir à cette tournure singulierement remarquable. „ Ce n'est pas, dit-il, „ ce jeune Prince, bouillant, livré à de vils séduc„ teurs, que nous devons blâmer : C'est notre fai„ blesse, notre facilité à paraître encore plus em„ pressés à courir au devant du joug que lui à nous „ l'imposer. Par notre aveugle imprudence à lui „ confier un pouvoir exorbitant & dangereux, nous „ conduisions son bras lorsqu'il allait porter le coup „ mortel à la liberté publique : Nous l'avons vu, „ les uns avec une lâche joie, les autres avec une froide

(*) *Tableau des Prov. T. VI. pag.* 370.

„ froide indifférence, conduire les Troupes payées
„ pour nous défendre, *à la ruine de la plus floriſſante*
„ *de nos villes* & faire jeter dans les fers ſix de nos
„ meilleurs Patriotes : le ſilence fut alors regardé
„ comme le plus grand trait de courage."

Le troiſieme exemple que vous rapportez de l'an 1670, eſt ſingulierement malheureux. Il eſt vrai que les Députés de Rotterdam, de Delft, & de Hoorn, ſe plaignirent alors que la ville d'Amſterdam, abuſant de ſa puiſſance, voulait dominer les autres villes & qu'ils ſe répandirent en menaces, en diſant qu'on pourrait bien y envoyer encore des troupes pour la réduire. Mais vous vous gardez bien de dire à quelle occaſion ces paroles furent prononcées? Je vous demande de quel droit vous ôſez alléguer un pareil exemple, pour prouver le ſyſtême d'oppoſition de la ville d'Amſterdam, aux meſures des Stathouders; puis qu'elle n'avait donné lieu à ces paroles de ces trois villes, que pour avoir favoriſé les intérêts & l'élévation de Guillaume III? Amſterdam fut la premiere des villes de Hollande qui, dès l'an 1669 demanda l'admiſſion du Prince dans le Conſeil d'Etat. Elle réuſſit dans cette démarche & fut même celle qui contribua le plus à lui faire accorder une voix déciſive dans le Conſeil. Elle fit plus encore : elle engagea la Hollande à conférer au jeune Prince une penſion de trente ſix mille florins; quoique les autres villes n'opinaſſent que pour vingt-cinq mille. La ville d'Amſterdam ne fit pas éclater moins de zele pour le Prince d'Orange, lorſqu'il fut queſtion d'élever le jeune Guillaume à la Charge de Capitaine-Général. Elle s'interpoſa non-ſeulement pour lui faire déférer cette Dignité; mais encore pour empêcher que ſon inſtruction ne fût bornée à une ſeule campagne.

Ce fut ſurtout dans la fameuſe invaſion de 1672, que la ville d'Amſterdam fit éclater ſon zele pour le Prince en particulier & ſon Patriotisme pour la République en général. On obſerve qu'on n'y vit pas éclater alors des révoltes comme dans les autres vil-

villes, parceque la Régence fut la premiere à proposer tout ce qui tendait à favoriser l'élévation du Prince & à prendre des mesures vigoureuses contre l'Ennemi. Elle fut la seule qui s'éleva contre la résolution de traiter avec des vainqueurs insolens. Il s'en faut beaucoup qu'elle ait poussé la condescendance jusqu'à vouloir alors sacrifier la liberté en offrant la Souveraineté à Guillaume III. Au contraire, au milieu de ces tems orageux, elle arrêta souvent l'excessive faiblesse des autres Membres de l'Etat à ce sujet. Quel est l'Auteur qui vous sert de garant dans un fait de cette importance? Burnet, le plus fameux menteur qui ait j'amais écrit, Burnet dont les Anglais éclairés rougissent de citer le témoignage, & dont ils ne parlent qu'avec un souverain mépris (*). Voilà l'Auteur que vous préférez au judicieux Wagenaar. En un mot que tous les Auteurs sont bons pour vous, dès qu'ils offrent des traits contre la ville d'Amsterdam; & vous n'avez aucune foi au témoignage des plus judicieux, quand il est favorable à cette ville. Il est vrai que le Bourguemaître Henri Hooft fut chargé, de la part de la ville, d'aller conférer avec le Prince, s'il n'y avait pas moyen de donner un tour heureux aux affaires, en augmentant sa Puissance & ses Dignités. Mais ces offres de service ne veulent pas dire qu'il ait offert la Souveraineté. Il serait singulier qu'une offre aussi extraordinaire ait resté secrete entre Guillaume III. & Burnet. Il est singulier que Guillaume III eût agi, sur une pareille offre, d'une maniere si différente de la conduite qu'il tint, peu de tems après avec les Etats de Gueldre. Mon plan n'est pas de rendre les Stathouders odieux; ainsi je supprime les circonstan-

(*) Bolingbroke, en parlant des Historiens à consulter, dit qu'il faut lire les plus mauvais & qu'on peut tirer quelque parti, *même de Burnet*. Hume & D'Alrimple n'en jugent pas plus favorablement.

ſtances d'une anecdote qui, aux yeux des eſprits éclairés, montre la fauſſeté du récit de Burnet & du vôtre.

Le quatrieme exemple que vous allez chercher dans l'année 1683 n'eſt pas plus concluant que les autres. Je ne déſavouerai pas que la ville d'Amſterdam ait, dans ce tems-là, traverſé vivement les meſures des Stathouders. Mais, pour ſavoir ſi elle eut tort, ſoit en s'oppoſant à la levée de ſeize mille hommes, ſoit en entretenant des correſpondances particulieres avec l'Ambaſſadeur de France; il faudrait expoſer avec impartialité les faits du tems & les droits des Membres intégrans de notre conſtitution. Vous inſinuez que cette levée était neceſſaire pour arrêter les projets ambitieux de Louis XIV. Il n'y a perſonne qui déteſte plus que moi les ambitieux & les Deſpotes; & Louis XIV. n'eſt pas à mes yeux un Monarque digne d'une grande vénération. Mais en conſidérant même ſa funeſte ambition & ſes qualités perſonelles, vous qui êtes dans l'opinion qu'on devait actuellement céder aux Anglais, parce qu'on avait tout à craindre d'eux, de quel front pouvez-vous attaquer une conduite ſemblable dans la ville d'Amſterdam envers Louis XIV en 1683? Je vous avouerai que cette politique n'eſt cependant pas la mienne. Je crois que toute condescendance à l'égard d'une Puiſſance ambitieuſe & prépondérante ne ſert qu'à augmenter ſon orgueilleuſe avidité: je ſais que je vous prête le flanc par un tel aveu; mais, avant de juger, il conviendrait de ſavoir ce que les contemporains penſaient de la querelle qui s'éleva entre le Prince d'Orange & la ville d'Amſterdam. Voici ce qu'on trouve dans Puffendorf, attaché, comme on ſait, à la maiſon de Brandebourg & par conſéquent à celle d'Orange. „ Le Prince, dit-il, ſuivant le rapport fait par van Beuning à l'Envoyé de l'Electeur Frederic," n'avait aucune bonne raiſon d'être irrité contre Amſterdam qui voulait le ſauver malgré qu'il en eût: le Prince ſe trompait entierement. Il ſe ſiait trop aux Eſpagnols pour avoir l'argent qu'ils

lui

lui devaient : il ajoutait trop de foi à ceux qui lui disaient que Louis XIV le craignait & qu'il n'y avait qu'à montrer les dents pour obtenir tout de lui. Il ne manquait pas de flatteurs, qui disaient qu'il n'y avait qu'un vaste génie comme le sien qui pût faire échouer les vastes desseins de la France. Il avait plus d'ambition, d'opiniâtreté & de bonne opinion de lui-même qu'il ne fallait. Il était trop dévoué aux conseils des Espagnols, qui voulaient l'engager dans une comédie où il n'entrerait que pour les frais. Il était assez visible que les interêts de la France étaient absolument opposés à ceux des Provinces-Unies ; mais c'était l'usage d'accuser ceux qui ne voulaient pas faire une guerre pernicieuse, de favoriser les Français.

L'Electeur de Brandebourg était dans le même sentiment ; & l'histoire de ce tems prouve assez que Guillaume III demandait cette augmentation, moins pour intimider Louis XIV, que pour entraîner la République dans une nouvelle guerre avec la France : & comme on n'avait que trop éprouvé le danger du ressentiment du plus impérieux des Monarques & qu'il donnait des assurances réellement sinceres, qu'il n'avait aucun dessein contre la République, le système de la ville d'Amsterdam dans cette occasion était au moins d'une aussi bonne politique que celui de Guillaume III.

Au reste, il s'en faut beaucoup que la ville d'Amsterdam fût la seule de cette opinion. Une partie des villes de Hollande se déclaraient alors pour le même système, malgré les sollicitations & les intrigues du Prince Guillaume. La petite ville de Schiedam ajouta même, en s'élevant contre la résolution des Etats qu'elle protestait contre tous les malheurs que les nouvelles levées pourraient entraîner.

Quant à la correspondance particuliere entre les Régens d'Amsterdam & l'Ambassadeur de France, il convient, je crois, de ne pas décider légerement si cette ville avait réellement conçu l'affreux projet de livrer la République à la France. Est-il à présumer que, pour des querelles particulieres avec le

Prince d'Orange, cette ville eût voulu sacrifier pour toujours sa liberté qui n'aurait pu manquer d'éprouver le même sort que celle des autres Membres du Gouvernement. Puisqu'on lui suppose un plaisir singulier à traverser les mesures des Stathouders, est-il encore à présumer qu'elle eût voulu se priver pour toujours de ce plaisir, en travaillant à abolir le Stathouderat?

Vous n'êtes pas plus heureux dans la question de droit, relative à cette correspondance. Dans quel article de l'Union d'Utrecht, serait-il écrit que des Membres intégrans de la Souveraineté n'ont pas droit de conférer avec les Ambassadeurs des Puissances étrangeres? Vous qui saviez si bien rappeler dans les *lettres sur les circonstances du tems présent*, le discours de la ville de Gouda, contre le projet de se donner à la France en 1585, avez-vous sitôt oublié que l'Ambassadeur, ou si l'on veut l'Envoyé de cette Couronne, le Sieur Pruneaux, parcourut alors toutes les villes des Provinces-Unies, pour gagner les Regéns en faveur de ce projet? Vous qui êtes si profondément versé dans l'histoire, oubliez vous donc que, dans le tems des négociations de Westphalie, les Ambassadeurs de France parcouraient également les villes pour engager les Régens à s'opposer à la paix? Les lettres de Jeannin, d'Estrades, de Temple contiennent plusieurs autres exemples de ces conférences particulieres, même avec d'autres villes que celle d'Amsterdam. Aussi l'Auteur du *Système Politique &c. contre les accusations du Chevalier Yorke*, a-t-il raison de dire, à l'occasion de l'audience publique, donnée à l'Ambassadeur d'Espagne dans le Sénat de Dort en 1662, que par la résolution où cette demarche fut condamnée „ il n'est „ pas défendu à ceux qui sont Membres du Collége „ des Nobles ou des Sénats des villes ou des Assem„ blées d'Etat, d'avoir des conférences particulieres „ avec les Ambassadeurs des Princes Etrangers ou „ de conférer avec eux sur les intérêts de la Répu„ blique. Les lettres que ceux d'Amsterdam écrivi„ rent le 19 Fevrier & le 8 Mars 1684, montrent

„ com-

„ combien on avait peu de droit de les attaquer sur „ leurs correspondances avec l'Ambassadeur de Fran- „ ce." Aussi le fameux Bynkershoek, pour avoir porté ce jugement, n'est à vos yeux qu'un homme partial & passionné contre le Stathouderat. Burnet, au contraire, pour vous avoir fourni des traits de reproche contre la ville d'Amsterdam, est le plus véridique des historiens & au-dessus même de Wagenaar.

Vous vous fondez sur ce que les Etats condamnerent l'audience publique donnée à l'Ambassadeur d'Espagne Mais avez-vous oublié qu'il y parut pour y recommander l'accession à une ligue défensive avec son Roi? Une telle démarche est visiblement contraire à la constituton; les Ambassadeurs sont envoyés aux Provinces-Unies, & pour se montrer en cette qualité comme il arrive dans une audience, ils ne peuvent se présenter que devant le Souverain, & non devant des Membres particuliers qui, à la vérité, composent la Souverainité du Pays, mais ne sont pas, chacun en particulier, des Souverains indépendans. On lit même dans la résolution des Etats ces paroles remarquables: „ le premier ou le Président-Bourguemaître avant de „ faire (pour le Ministre etranger) la convocation „ nécessaire de la Noblesse ou du Sénat, commencera „ par faire dire clairement à ceux qui la demandent, „ sur quoi l'adresse doit rouler." On n'a donc voulu défendre que les audiences devant une convocation de la Noblesse ou du Sénat, & par conséquent une audience solemnelle auprès des Corps de Noblesse ou des Assemblées de Sénats; ce qui n'a aucun rapport à des conférences particulieres.

La suite au N°. *prochain.*

CHAPITRE XXVIII.

Sur la Bataille navale livrée entre une Escadre Anglaise & Hollandaise le dimanche 5 Août 1781, *dans la mer du Nord, à la hauteur & à dix-huit milles de* Kykduin.

La guerre actuelle commença sous les auspices les plus sinistres pour la Nation. Les Anglais sem-

blaient

blaient alors défier tout l'univers; & juſqu'alors cet orgueil paraiſſait légitimé par les événemens. La nouvelle de la rupture, quoique attendue, ne laiſſa pas de répandre une certaine conſternation, qui augmenta conſidérablement par l'enlevement rapide d'une quantité conſidérable de nos vaiſſeaux & par l'invaſion de pluſieurs de nos établiſſemens. Le déſeſpoir augmentait en voyant l'Etat reſter dans l'inaction & ſe laiſſer dépouiller impunément.

Les troubles actuels formeront une des époques les plus intéreſſantes de notre hiſtoire; ſurtout par le contraſte des opinions & des ſentimens des différens partis qui diviſent l'Etat. Les uns, pour augmenter le découragement & préférant le parti de l'autorité à celui de la confiance, ſemblent ſe plaire à peindre notre République, comme ſe trouvant dans le dernier état d'accablement & incapable de jamais ſe relever. Cette idée leur paraît ſuffire pour juſtifier, non-ſeulement la faibleſſe où elle ſe trouve; mais encore celle où elle doit reſter (*). Mais comme des principes erronés & la mauvaiſe foi doivent toujours ſe trahir; on les voit ſoutenir d'un autre côté que la République peut encore ſe mettre ſur terre dans un état à réſiſter à toutes les forces de la France.

Ceux du parti contraire ne nient pas que la Nation ne ſoit dans un état déplorable de faibleſſe & même d'aviliſſement. Mais, jugeant de la Nation d'après eux-mêmes, ils ſoutiennent qu'il n'eſt pas impoſſible de la voir reprendre ſa grandeur avec ſon courage. En cédant tout à des voiſins avides & ambitieux, vous ne faites, diſent-ils, qu'augmenter leur audace & leurs prétentions. Mettons-nous dans un état reſpec-

(*) Voyez les *Conſeils mielleux & impartiaux* d'un ſoi-diſant *Batave modéré*, qui ſans doute aurait encore été un bien meilleur Patriote, s'il n'eût pas eu des plantations à Demerary ou Eſſequebo. Voyez ſurtout les *Lettres ſinceres de* Reinier Vryaart, celles ſur les *circonſtances du tems préſent* & tant d'autres pamphlets d'écrivains Hollandais qui parlent de leur propre Nation d'un ton dont ſes Ennemis les plus partiaux rougiraient.

ſpectable, & nous ſerons reſpectés. Nos hommes ſont-ils moins courageux, nos femmes moins fécondes, notre pays moins peuplé que dans les tems où tout l'univers retentiſſait de nos exploits ? La mer n'a-t-elle pas toujours été notre élément, le théâtre de notre gloire & la ſource de notre proſpérité ? N'avons-nous pas, ſeuls, tenu tête aux Anglais ? Peut-on s'imaginer qu'à peine affectés de la perte d'environ 500 navires, nous ne ſoyons pas en état d'en mettre cinquante en mer contre l'ennemi ? Eſt-ce la valeur qui nous manque ? Eſt-ce l'habileté ? Non, voyez Volbergen que les Anglais ont ôſé attaquer le premier. Ils ſe rendirent en forces ſupérieures auprès du Vice-Amiral Crul & l'avertirent de ſe rendre avec ſon convoi. „ Non, répli- „ qua ce héros, " non, je ne me rendrai jamais tant „ que je pourrai tirer un coup de canon." Cette réponſe lui coûta la vie ; mais il périt au champ de l'honneur. La conduite du vaiſſeau le *Zephir*, Capitaine Oorthuyzen & celle du *Caſtor*. Capitaine Melvill, ſont encore fraîches, & dépoſeront à jamais contre les detracteurs de notre valeur actuelle. Si ces exemples ne ſuffiſent pas, qu'on jette les yeux ſur le combat ſuivant, dont l'éclat doit effacer toutes les mauvaiſes opinions que notre longue patience & les lâches inſinuations de nos propres citoyens avaient donné de nous à l'univers.

Les vœux de la Nation & le beſoin du commerce demandaient depuis longtems la ſortie de quelques vaiſſeaux de guerre pour aſſurer la Navigation & impoſer aux Anglais. Enfin une Eſcadre de ſix vaiſſeaux était ſortie du Teſſel, ſous le commandement du Contre-Amiral Zoutman, avec quelques frégates & 60 navires marchands qu'elle devait convoyer vers le Nord. Pour être en état de défenſe, au cas d'une attaque de la part des Anglais, qui revenaient de ces parages avec des vaiſſeaux plus nombreux & plus forts, elle devait être renforcée par quelques navires de guerre des départemens de la Meuſe & de Zeelande. Mais des vents contraires ont empêché conſtamment les premiers d'aller en mer. Pour enchaîner les autres dans le port, les Anglais avaient tellement alarmé la Zeelande, par une attaque apparente, qu'il ne paraiſſait guères prudent de les laiſſer ſortir. Ainſi les Vaiſſeaux du dépar-

partement d'Amſterdam ſe trouvaient abandonnés à eux-mêmes. Ils étaient au nombre de ſix, *l'Amiral de Ruiter* de 68 pieces de canon commandé par le Contre-Amiral Zoutman ; l'*Amiral-Général* de 74 par le Chevalier de Kindsbergen, le *Holland* de 68 par le Capitaine Dedel; le *Prince-Héréditaire* de 54 par le Capitaine Braak; le *Batavier* de 54 par le Capitaine Baron de Bentinck, *l'Amiral Piet-Hein* de 54 par le Capitaine Van Braam ; & la frégate l'*Argo* de 44 Capitaine Staringh. Il y avait neuf autres, tant frégates que vaiſſeaux armés, mais la plupart eurent ordre de reſter en arriere, pour couvrir le Convoi. Cette Eſcadre était à 55 dégrés & 56 minutes de latitude Septentrionale & 5 dégré 30 minutes de longitude, à environ trente lieues de la pointe de Ter Neus en Norwege. Le 5 Aout, dès la premiere pointe du jour on découvrit dans l'éloignement une grande flotte ; peu-à-peu on la reconnut pour Anglaiſe; elle était compoſée de plus de deux cens voiles, ſous la protection de onze navires de guerre & de quatre goulettes. Les Ennemis, après avoir détaché quelques navires pour couvrir le Convoi, avaient encore ſept vaiſſeaux de ligne, un de 94, un de 85, trois de 74, deux de 65 & une Frégate de 44. A la maniere dont les Anglais s'avancerent, on s'apperçut qu'ils s'imaginaient que leur grande ſupérioté leur procurerait une victoire facile & un riche butin. Leur Amiral Parker qui, dans les années précédentes, avait ſoutenu ſi glorieuſement l'honneur du pavillon Britannique aux Antilles, s'avança le premier; mais le Contre-Amiral Hollandais, ayant fait ranger ſes vaiſſeaux en ligne de bataille, était prêt à le recevoir. Le bataille s'engagea un peu avant huit heures. Depuis ſix ans de guerre, on n'a pas vu de combat plus régulier & plus vif. D'un côté la ſupériorité des forces, l'expérience des combats navals, l'orgueil d'avoir ſinon fait triompher du moins ſoutenu l'honneur Anglais, le mépris même pour un ennemi qu'on n'aurait pas provoqué ſi on l'eût eſtimé. Les Hollandais n'avaient de leur côté que le reſſentiment de longues injures & le courage inné dans les marins de cette Nation. Le combat fut ſoutenu avec une bravoure égale des deux côtés. Le brave Zoutman, preſque toujours canonné par deux vaiſſeaux, donna ſes ordres avec le même ſang-froid. Son navire était couvert de cadavres & de bleſſés; rien ne put altérer la diſcipline & l'intrépidité de ſon équipage. Kindsbergen, le brave Kindsbergen, ſoutint dans les mers du Nord la gloire qu'il s'eſt acquiſe

dans

dans celle de l'Asie. On le voyait sur le pont, donnant ses ordres avec cette intrépidité qui inspire la confiance ; ses paroles étaient des oracles ; on volait aux ordres comme à une partie de fête.

Tout ce qu'il ordonne est exécuté avec tant de précision & d'activité que deux vaisseaux Anglais de 74 sont obligés de fuir, tour-à-tour devant lui, cruellement maltraités. L'orgueilleux Parker, étonné de cette exécution, quitte alors le brave Zoutman ; & pensant avoir bon marché des autres, s'il écrase Kindsberg, il porte sur lui, avec deux autres vaisseaux, l'un de 96 & l'autre de 74 : le feu des Anglais ressemblait à celui de la foudre ; l'ardeur, l'impétuosité, le desir de ne pas perdre le fruit de la journée, animent tous les équipages : Kindsbergen n'est pas intimidé : cent pieces d'artillerie tonnent sur son vaisseau, son grand mât est rompu ; ses voiles sont déchirées : mais son génie lui reste ; il est soutenu par l'ardeur de ses gens ; il n'échappe pas seulement au danger ; il triomphe. L'Amiral ennemi est le premier à prendre la fuite ; & ses deux autres vaisseaux ne tardent pas à le suivre. Le brave Bentinck ne s'est pas moins signalé ; mais il n'a pas été aussi heureux. Son vaisseau de 54 canons s'est défendu longtems contre trois vaisseaux Anglais. Sa bravoure, sa présence d'esprit ne se sont pas démenties, jusqu'à ce qu'un boulet funeste lui ait porté à l'épaule une blessure qui fait craindre pour sa vie.

Le Capitaine Dedel avait dans la derniere guerre entre les Français & le Anglais, fait sentir à ces derniers des preuves de la bravoure Hollandaise. Sa valeur s'est soutenue dans cette occasion. Il s'est trouvé pendant tout le combat entre deux vaisseaux Ennemis. Deux de ses Officiers ayant été blessés, firent bander leurs playes & retournerent à leurs postes, continuant leurs fonctions & exhortant l'équipage à une glorieuse vangeance. Son vaisseau, criblé de coups & faisant eau de tous côtés, a été abandonné aux vagues, mais ce n'a été que longtems après la retraite des Anglais : heureusement on a sauvé tout l'équipage, à l'exception de quelques blessés qu'on s'est vu dans la douloureuse nécessité d'abandonner. Staringh, Decker & Welderen, qui ne combattaient que des frégates, se sont signalés par des prodiges de valeur, ils ont combattu comme des Lions. Tous trois ont soutenu le feu de Vaisseaux de ligne ; & quelques-unes de leurs bordées ont causé beaucoup de mal à l'ennemi : Zoutman a 43 morts

&

& 90 bleſſés; Kindsbergen 7 morts & 41 bleſſés; Bentinck 18 morts & 48 bleſſés; Dedel 64 tant morts que bleſſés; Van Braam 9 morts & 58 bleſſés; Braak a reçu pluſieurs coups ſous l'eau; on ne ſait pas encore le nombre de ſes tués & bleſſés; mais il a été dans un grand danger de périr. Staringh 11 morts & 87 bleſſés.

La bataille avait duré environ quatre heures; ce fut l'ennemi qui donna le premier le ſignal de la retraite. Les Hollandais la célébrerent par des acclamations; on les voyait monter le long des cordages & des mâts, le ſabre à la main, provoquant l'ennemi. Ils ſont reſtés trois heures ſur le champ de bataille pour le défier & l'attendre; le Convoi n'a pas été entamé: c'eſt à la poſtérité à prononcer de quel côté eſt l'honneur & la victoire.

On ne peut avoir oublié que le Comte de Welderen, en quittant l'Angleterre, prédit aux Anglais qu'ils trouveraient dans ſes Compatriotes, un ennemi qui les ferait repentir de leur témérité. Cette prédiction ſe vérifie. Un ſeul jour vient d'effacer ſix années de diſgrace & de puſillanimité. Il eſt encore parmi nous de ces ames fortes & vigoureuſes qui, dans les combats, regardent la mort comme un honneur & n'eſtiment la vie que pour la victoire. Les Heros qui, jadis, firent trembler l'Angleterre, les de Ruiter, les Tromp, les Waſſenaar, renaiſſent. On nous accuſera, peut-être, d'une vanité Nationale; rien cependant n'eſt plus vrai; cette ſeule journée éclipſe tout ce que les autres Ennemis de l'Angleterre ont fait de plus glorieux dans cette guerre. Ils n'ont pas encore donné le ſpectacle d'un combat auſſi régulier, auſſi opiniatre. Une dixaine de batailles qu'ils ont livrées ſur mer n'étaient proprement que des rencontres; où les vaiſſeaux des deux partis n'ont jamais formé une ligne réglée de bataille, & où la plupart n'avaient aucune part au combat. Mais dans cette action, tous les vaiſſeaux ſe ſont meſurés; tous ont eu part au danger & à la gloire; & l'iſſue a été déciſive pour nous; puiſque les Anglais ont échoué dans le brillant eſpoir qu'ils avaient conçu! C'eſt même trop peu dire, qu'ils ont échoué; leur retraite n'eſt rien moins que glorieuſe: & il eſt à préſumer qu'ils auront déſormais pour notre Nation plus d'égards, de reſpect & d'eſtime. Ils ſe prêteront plus facilement à des propoſitions équitables d'accomodement: ou, s'ils veulent perſiſter dans le projet de nous détruire, nous trouverons, actuellement que notre gloire commence à ſe relever, des alliés plus faciles & plus généreux.

La Suite au No. *prochain.*

Aux Adreſſes ordinaires.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXIX. LUNDI, ce 27 AOUT, 1781.

Suite du CHAPITRE XXVIII.

Sur le Syſtême politique de la ville d'Amſterdam, diviſé en Lettres à l'Auteur du Politiek Vertoog.

Suite & Fin de la lettre 1re. ſur les traits qu'offre la conduite générale d'Amſterdam dans les tems anciens relativement à ſon Syſtême politique envers les Statbouders.

La Régence d'Amſterdam ne fut pas plus étonnée en 1683 du reproche d'avoir entretenu des correſpondances particulieres avec l'Ambaſſadeur de France qu'elle ne l'a été en 1780 à la découverte du Traité projeté avec l'Amérique. Le Corps des Nobles ayant même propoſé dans les Etats de Hollande d'interdire ces ſortes de correſpondances, les Députés d'Amſterdam repliquerent avec fermeté „ qu'ils „ ne conſentiraient jamais à ſe lier par de pareilles „ entraves, à moins qu'on ne montrât, ou qu'il y avait „ une loi formelle contre ces correſpondances ou „ que la République était en guerre ouverte avec „ les Puiſſances qui lui avaient envoyé ces Ambaſſa„ deurs. Quant à ce que les Ambaſſadeurs étran„ gers pourraient leur propoſer de relatif à l'Etat „ en général, ils voulaient bien promettre d'en donner

„ avis aux autres Membres du Corps politique. Ils pen-
„ saient avoir le droit de conférer avec l'Ambassa-
„ deur de France en particulier, aussi bien qu'avec
„ les autres Ambassadeurs étrangers. De pareilles
„ correspondances devaient leur être permises aussi
„ bien qu'aux autres Membres du Corps politique
„ qu'on voyait tous les jours s'aboucher avec les
„ Ministres des Puissances étrangeres."

Telle est la pratique des Républiques fédératives : il en est de même en Suisse ; & j'aurai lieu de montrer dans la suite que c'est une conséquence nécessaire de constitutions pareilles & que ces correspondances particulieres ne sont pas défendues dans la nouvelle République Américaine, comme vous le prétendez. Est-il à présumer que la Régence d'Amsterdam eût tenu le discours que nous venons de rapporter, si la Résolution de 1662 ne s'était pas bornée à l'interdiction des audiences publiques sans porter atteinte à la liberté des correspondances particulieres ? Les Etats de Hollande eux-mêmes ne purent s'empêcher de montrer que tel était en effet leur sentiment par une Résolution du 31 Décembre 1683. Ils y statuent „qu'il sera déliberé plus amplement par les Membres de la Noblesse & par les Députés des villes de Dort, de Haarlem, de Delft, de Leyde, d'Amsterdam, de Gouda, de Rotterdam, d'Alkmaar, de Hoorn & d'Enkhuizen, conjointement avec la Chambre d'Avis, *sur le plan qu'il conviendra de suivre à l'égard des conversations & des correspondances particulieres* que les Membres de la Regence peuvent avoir avec des Ministres étrangers." On proposa, il est vrai, d'interdire ces sortes de conférences particulieres : mais cette proposition même ne prouve-t-elle pas qu'alors elles n'étaient pas encore défendues ? Et comme cette proposition ne fut suivie d'aucun effet ; les Membres du Gouvernement n'ont-ils pas conservé la même liberté qu'ils avaient auparavant ? Ils ne sont donc tenus à d'autre obligation qu'à celle de communiquer à la Confédération les affaires qui la concernent. Tel-

le

le eſt la force de la vérité que, dans la page 96, vous avez été obligé de convenir du même point; en laiſſant échapper ces paroles remarquables : „ Nous avons" dites vous, „ montré comment on a „ cherché à empêcher que les villes & les Membres „ particuliers du gouvernement n'euſſent aucune cor- „ reſpondance avec les Miniſtres étrangers, qu'en- „ ſuite la ville d'Amſterdam introduiſit à ce ſujet „ pour principe nouveau *qu'on ne pouvait refuſer* „ *aux villes & aux autres Membres intégrans de* „ *l'Etat, ſi non de conclure, du moins de conférer avec* „ *les Ambaſſadeurs étrangers ſur des affaires relatives* „ *aux intérêts communs de la République.*" Je crois vous avoir montré que cette coutume n'eſt point une innovation. S'il eſt vrai, ſelon vous, qu'Amſterdam ait fait adopter cette innovation, comment pouvez-vous lui faire un crime de ce qui eſt devenu d'un uſage legitime ? Vous renverſez vous-même le fondement de tout votre ſyſtême. Vous dites, il eſt vrai, que cette liberté ne s'étend pas juſqu'à pouvoir rien conclure; mais doit ſe borner à des conférences ; *afin*, dites-vous, *d'être mieux inſtruit des choſes* Vous ajoutez en note que tel eſt auſſi le ſentiment du Préſident Binkershoek, dans ſes *Quæſt. Jur. public.* T. II. *Sect.* 4. *p.* 213. Mais ce Binkershoek, que vous avez ſi fort critiqué ſur ce ſujet & que vous réclamez à préſent comme une autorité favorable, ne dit point les paroles que vous lui prêtez : les voici : *privatim utique licet colloqui de rebus publicis, & licet ea audire per quæ quis doctior & melior ad publica conſilia accedat;* QUIN & SI VIDEATUR LICEBIT SUFFRAGIUM SUUM ADDICERE. Ce qui ſignifie d'après la traduction la plus fidele „ il eſt donc per- „ mis d'avoir des conférences particulieres ſur les „ affaires publiques & de s'inſtruire par là de choſes „ qui donnent des lumieres & des éclairciſſemens pour „ traiter dans les aſſemblées publiques; il eſt même, „ *ſi l'on juge à propos, encore permis d'y donner* „ *ſon ſuffrage.*" Comment oſez-vous accuſer les au-

tres de n'avoir pas traduit fidelement cet Auteur; vous qui avez la mauvaiſe-foi de lui faire dire préciſément le contraire de ce qu'il avance ?

Cette affaire ne fut donc pas pourſuivie. Au contraire, peu d'années après, le Prince Guillaume, qui dans cette occaſion, s'était ſi fort emporté contre la ville d'Amſterdam, eut lui-même recours à des correſpondances ſecretes pour un projet d'une bien plus grande conſéquence ; puisqu'il ne s'agiſſait de rien moins que de renverſer le Roi d'Angleterre du trône. Vous avez beau vous élever à cette occaſion contre l'Auteur du *Syſtême politique &c. contre les accuſations du Chevalier Yorke* ; l'expoſé fidele des faits montre qu'il a eu plus de raiſon de comparer cet événement avec ceux du tems préſent, que vous n'en avez eu à en tirer des inductions ſur les mauvaiſes diſpoſitions de la ville d'Amſterdam envers les Stathouders. Guillaume & ſon épouſe agirent dans cette occaſion, en qualité de Prince & Princeſſe du ſang Anglais, intéreſſés à la ſucceſſion Britannique & au maintien de la Religion Nationale alors menacée en Angleterre. Les conférences ſecretes qu'ils eurent alors avec des Membres particuliers du Gouvernement, pour en tirer des ſecours en faveur de leur expédition, peuvent donc être comparées aux correſpondances avec des Miniſtres de Puiſſances étrangeres. Les conférences particulieres du Sr Dycveld de la part du Prince avec des Membres de la Régence d'Amſterdam eurent lieu, non-ſeulement ſans aucune autoriſation ſupérieure; mais encore afin de s'aſſurer d'avance de leur ſuffrage, quand l'affaire ſerait miſe en délibération dans les Etats. Les trois Bourguemaîtres porterent la condeſcendance juſqu'à énoncer leurs ſentimens par écrit, avec ces mots; „ qu'ils ne pouvaient ni conſeil-
„ ler ni déconſeiller la grande entrepriſe; mais que
„ pour ce qui les concernait, ils inclineraient
„ pour un ſecours tel qu'ils le jugeraient convena-
„ ble d'après leur devoir & leur conſcience. Le Prince lui-même ne ſe méprit pas ſur le ſens de

de ces paroles & les regarda comme une adhéſion tacite à ſon projet. De quel front peut-on avancer, après cela, qu'Amſterdam, bien loin de favoriſer cette entrepriſe, l'aurait traverſée, ſi elle eût ôſé? Qui l'empêchait donc de s'oppoſer au conſentement de quatre millions de florins & de neuf mille matelots qui furent alors demandés pour cet objet? Il eſt vrai que Meſſieurs d'Amſterdam réfléchirent beaucoup & parurent même alarmés, avant de prendre cette détermination. Le Bourguemaître Witſen, ſurtout, avant de ſe rendre à la Haye, ne put s'empêcher de laiſſer couler des larmes, & de recourir au ſecours du Ciel. Mais qui ne voit que cette conduite ne peut être que l'effet de la crainte, que cette entrepriſe n'entraînât la République dans une guerre avec la France qui, au comble de la grandeur & de la puiſſance, pouvait profiter du tems où toutes ſes forces de terre & de mer ſeraient arrêtées en Angleterre, pour lui porter le coup mortel. Quand le Prince fait une demande, il ne ſera donc pas ſeulement permis d'héſiter, pas même d'implorer les lumieres du Ciel. Une telle conduite, dans un tems où le ſort affreux de l'entrepriſe du Duc de Monmouth, était encore gravé dans tous les eſprits, doit-elle paſſer pour prudence ou pour mauvaiſe diſpoſition à l'égard des Stathouders?

Je ne m'étendrai pas ſur le dernier exemple que vous tirez de l'oppoſition manifeſtée par Amſterdam contre les nominations du même Prince Guillaume III, lorſqu'il fut devenu Roi d'Angleterre. Je ſerais obligé de détailler bien des faits & de mentionner la lettre qu'il écrivit à ce ſujet. En prouvant que cette oppoſition était fondée, je ſerais peut-être contraint de montrer la conduite du Stathouder dans un jour odieux; & rien n'eſt plus éloigné de mon intention; n'en déplaiſe à ces lâches ſpadaſſins qui ſe ſervent de l'éloignement & de l'anonyme pour intimider des Gazetiers étrangers

qui avaient ôſé copier quelques morceaux du *Politique Hollandais*, imprimé en Hollande.

Que réſulte-t-il de ces différens faits recueillis pour noircir la ville d'Amſterdam ? Ou qu'ils ſont mal choiſis pour montrer ſon oppoſition aux meſures des Stathouders, ou que dans preſque tous les cas où cette oppoſition exiſtait, elle était fondée ou du moins innocente. A Dieu ne plaiſe que je ſois de ceux auxquels il ſuffit d'avoir pris le parti d'un accuſé pour le trouver irréprochable dans toutes les occaſions. Je mépriſe ceux qui ſacrifient tout à la défenſe d'une cauſe; auſſi je ne crois pas qu'Amſterdam ſoit plus repréhenſible que ceux qu'on lui oppoſe : ſi quelquefois le tort a été de ſon côté, il ne s'enſuit pas qu'elle n'ait jamais eu raiſon ? La ville d'Amſterdam peut avoir ſuivi quelquefois des ſyſtêmes erronés; y-a-t-il dans l'eſpece humaine des individus ou des Corps qui n'aient jamais adopté que le parti le plus ſage & le plus judicieux. Mais quand on veut décrier la conduite d'Amſterdam relativement aux Stathouders & à la République, ne ſerait-il pas de la juſtice de comparer auſſi la conduite des Stathouders & de la République à l'égard d'Amſterdam ? Puis qu'on veut qu'elle ſoit leur partie adverſe; eſt-il juſte de n'expoſer que les raiſons de ſes Ennemis? On ne ſaurait nier que l'opulence & la grandeur ne produiſent ſouvent de mauvais effets ſur des Corps politiques auſſi-bien que ſur des individus: mais il eſt fort douteux, ſi l'opulence & la grandeur d'une ville commerçante qui offre tant d'objets pour alimenter la cupidité de l'homme & occuper ſon activité, ſont plus dangereuſes dans une République fédérative, que l'autorité ſupérieure & héréditaire d'un ſeul homme ayant en ſon pouvoir la diſtribution des graces & la nomination de preſque toutes les charges.

A vous croire, la ville d'Amſterdam a toujours eu tort dans ſes démêlés avec les autres Membres du Gouvernement; & ceux-ci ont toujours eu raiſon. Telle eſt la manie des Ecrivains de parti : c'eſt à cette marque qu'on connaît s'ils écrivent pour découvrir

vrir la verité. Dans plusieurs occasions la ville d'Amsterdam peut s'être prévalue de sa puissance pour faire passer son intérêt particulier avant l'intérêt général : Je pourrais même citer sur ce sujet des traits qui ont échappé à la maligne érudition de ses détracteurs : mais je suis bien loin d'en conclure qu'elle ait, dans tous les tems, voulu sacrifier l'intérêt général au particulier. Ou plutôt, comme dans des discussions pareilles on ne croit gueres aux vertus morales, il est aisé de prouver que, dans bien des occasions, l'intérêt particulier d'Amsterdam était l'intérêt de toute la République ; & qu'en général il était au moins douteux lequel des deux partis était le plus avantageux à l'Etat.

En avouant même que la conduite de la ville d'Amsterdam ait été jusqu'en 1698 bien singuliere à l'egard des autres Membres du Gouvernement, s'en suit-il que sa conduite actuelle soit également repréhensible? Parcequ'en 1683 des vues particulieres l'auraient jetée dans le parti d'un Monarque avide de guerre & de conquête, faut-il en conclure que la France se trouve toujours dans le même cas vis-à-vis des autres Etats de l'Europe? Ne faut-il pas changer de système, à mesure que les événemens changent? En suivant votre méthode qui est celle des esprits bornés ou partiaux, on n'aurait donc jamais dû se lier avec l'Espagne contre la France ; parceque l'Espagne a été longtems regardée comme l'Ennemie naturelle de ce pays. En jetant les yeux sur les dernieres révolutions de notre Globe, ne semble-t-il pas au contraire que l'équilibre de l'Europe ayant tour à tour panché pour l'Espagne, la France & l'Angleterre ; nous avons dû tour à tour regarder l'Espagne, la France & actuellement l'Angleterre comme nos Ennemies naturelles?

Vous finissez votre premiere partie par des réflexions qui montrent qu'en effet vos adversaires n'en sont pas encore, comme vous le dites très-bien, aux *premiers élémens de la politique*. Il n'y a pas même apparence que des esprits aussi grossiers puissent jamais concevoir ce principe subtil de politique que,

dans toute altercation avec les Stathouders, il vaut mieux leur céder que leur réſiſter, & travailler à l'augmentation de leur pouvoir aux dépens même de la liberté ; (*) parceque cette oppoſition a toujours des

(*) Il y a dans l'original pag. 5. *en hiertoe is vooral noodzakelyk, dat wy er ons met genoegen inſchikken ..... of dezelven (den Stadhouderen) ook tragten hun gezag te vergrooten en de vryheid afbreuk te doen.* Quel brave Hollandais, en liſant ces paroles, ne ſent pas le *ſang petiller dans ſes veines*, bien plus encore que lorſque vous les prononcez à l'occaſion de ces paroles de Linguet, " *que nos ſoldats n'ont de l'eſprit militaire, que ce que peuvent en conſerver des ſoldats enrolés par des marchands.*" *Voyez la note du Politiek Vertoog* pag. 48. ? Il faut en effet pouſſer juſqu'à l'aveuglement l'eſprit de partialité, pour tirer de ces paroles échapées à un Auteur, des préjugés contre l'opinion de la Nation Françaiſe à notre égard ; en cachant à deſſein que notre caractere National n'a été attaqué par aucune Nation avec plus d'animoſité que par les Anglais. J'ai peine à retenir mon indignation ; je me contenterai cependant de vous traduire au tribunal du public, en expoſant un jour à ſes yeux les paſſages fideles où vous parlez de la *Nation Françaiſe* & Anglaiſe dans vos *Lettres ſur les circonſtances du tems préſent* dont vous n'auriez pu dire, pag. 39 de votre *Polit. Vert.* qu'elles ont été compoſées à la hâte, ſi vous même n'en étiez l'Auteur. Que vous ſoyez effectivement celui à qui tout le monde attribue ces deux ouvrages, c'eſt ce qui paraît évidemment par la ſenſibilité, vraiment paternelle, que vous fîtes éclater contre ce Français qui, pour avoir oſé attaquer vos *Lettres ſur les circonſtances du tems préſent*, ne méritait ſelon vous rien moins qu'un infâme banniſſement. Or, perſonne n'ignore quel eſt le Régent d'Utrecht qui s'eſt compromis dans cette affaire, déshonorante pour celui qui voulut perſécuter. En vérité on devrait bien auſſi recueillir les traits de votre conduite pour en compoſer un *Syſteme conſtant*, en ſe rappelant 1mt. votre apologie contre les Auteurs d'un certain ouvrage périodique, 2mt. l'anathême que vous fîtes lancer contre ces Peres de l'Egliſe ; 3mt. vos efforts impuiſſans pour faire condamner le libraire . . . . . affaire où le procureur . . . . . vous

cou-

des ſuites fâcheuſes & ſurtout celle d'offrir au Stathouder l'occaſion d'augmenter ſon autorité. C'eſt, je crois, la premiere fois qu'un Auteur ait oſé avancer que l'obéiſſance paſſive eſt plus encore que la réſiſtance, capable d'arrêter les entrepriſes ambitieuſes du Premier Citoyen d'un Etat libre. Sans doute la confiance eſt préférable à la défiance, l'harmonie à la diſcorde, l'amitié à la haine : mais la bonne harmonie, l'amitié, la confiance doivent émaner de volontés libres : peut-on dire que ces ſentimens exiſtent dans les gouvernemens où il ne ſerait pas permis de s'oppoſer aux meſures d'un ſeul ? Tous les plus grands génies, anciens & modernes, qui ont écrit ſur les matieres du gouvernement, Platon, Plutarque, Tite-Live, Tacite, Machiavel, Sydney, Monteſquieu, Rouſſeau, Raynal, ſont unanimement convenus, qu'on ne ſaurait-être trop jaloux, trop inquiet ſur les moindres démarches des perſonnes élevées par leur autorité au-deſſus des autres citoyens. On pourrait dire, encore, que c'eſt à cet eſprit de réſiſtance que nous devons notre liberté & les Stathouders leur autorité préſente. C'eſt à ce même eſprit que les Anglais doivent auſſi leur grande chartre & leur conſtitution actuelle : c'eſt ſur ce principe que les Lords & les Communes, ſolemnellement aſſemblés, declarerent que, le Roi Jaques II ayant fait ſes efforts pour renverſer la conſtitution de

couvrit de ridicule. 4mt. l'idée puérile d'intimider par le banniſſement un Auteur qui avait écrit contre vous ; 5mt. vos plaintes bizarres contre vos Antagoniſtes dans certains papiers, 6mt. les ridicules efforts, qu'on vous attribue pour empêcher le débit de tous les écrits ou vous êtes attaqué &c. &c. &c. Ces traits doivent ſuffire. En voilà en deux ou trois ans preſque plus que vous n'en avez pu citer contre la ville d'Amſterdam en 200 années. Qu'on demande après cela, lequel des deux eſt, ſuivant votre belle expreſſion, une *excroiſſance dangereuſe* ou de vous, ou de la ville d'Amſterdam.

de l'Etat & ayant abdiqué le gouvernement, le trône était vacant. Vous avez beau dire que cette maxime ne doit pas avoir lieu à notre égard; c'eſt une miſérable défaite : une maxime auſſi générale ne doit pas ſouffrir d'exception, ſur-tout à l'égard d'une République.

Comment, Monſieur, vous vous dites Régent d'une de nos villes; vous vous croyez en état de donner aux autres des leçons de politique; vous croyez ſurtout que perſonne n'eſt plus profondément verſé dans la conſtitution de notre pays; & vous prétendez introduire une harmonie perpétuelle entre un ſi grand nombre de Membres de l'Etat. Connaiſſez-vous le cœur humain? Connaiſſez-vous bien des hommes dont les opinions ſe reſſemblent? Comment eſt-il donc poſſible, que dans un pays où tant de perſonnes ont leur voix à eux par leur part au gouvernement, & où il y a tant d'intérêts différens, il regne une harmonie pareille: à moins que la voix & le bon plaiſir d'un ſeul n'abſorbent la voix & le bon plaiſir de tous les autres. Une telle prétention peut-elle venir d'un homme ſenſé? Une telle harmonie eſt une belle choſe dans le gouvernement Patriarchal d'une famille, ou de quelque petit peuple Nomade renfermé ſous des tentes. Mais, dans un état d'une certaine étendue, il ſuppoſe néceſſairement le deſpotiſme d'un ſeul, c'eſt à dire le défaut d'une ſocieté d'hommes libres, faiſant uſage de leur raiſon, de leur penſée & des droits inhérens à un gouvernement libre. Vous ne pouvez vous empêcher d'avouer qu'il y a dans tout pouvoir une énergie qui le porte à s'aggrandir: s'il ne rencontre aucune réſiſtance, il fera donc des progrés ſi grands qu'il n'y aura plus dans l'Etat qu'un ſeul pouvoir, qu'un ſeul homme révêtu de toute l'autorité : c'eſt certainement la marche naturelle & inévitable des choſes. A cette regle vous en oppoſez une autre, dites-vous, non moins ſûre : c'eſt que les ſoupçons & la défiance ne font qu'irriter l'ambition & donner occaſion d'imaginer des ruſes & de nouveaux efforts pour parvenir au but déſiré.

Mais

Mais il faut bien que cette regle ne ſoit pas auſſi ſûre que vous la ſuppoſez; puiſque vous êtes obligé d'avouer qu'elle n'eſt pas applicable aux gouvernemens de Françe & d'Angleterre. Je veux bien omettre combien il eſt peu ſéant à un Auteur, qui ſe dit Républicain, de comparer l'eſprit d'oppoſition contre un Prince qui n'eſt dans le fond que le Premier des citoyens à celui qu'on peut manifeſter à Londres ou à Paris contre un Monarque, qui eſt, de titre & d'effet, revêtu de la puiſſance Souveraine. Je vous demanderai ſeulement, comment vous pourriez prouver d'après l'hiſtoire, que l'oppoſition aurait des ſuites plus funeſtes en Hollande qu'en Françe ou en Angleterre? C'eſt plutôt dans ces deux derniers Royaumes que l'eſprit d'oppoſition a cauſé des tempêtes; tandis qu'en Hollande, du moins quand Amſterdam s'eſt trouvé dans ce parti, elle a été comme ces vents ſalutaires qui purifient l'Océan & les terres. La conduite de la ville d'Amſterdam a-t-elle jamais produit des effets qu'on puiſſe comparer aux guerres civiles de Françe ou d'Angleterre? De quel front oſez-vous avancer que dans ces ſortes d'oppoſitions, le préjugé eſt toujours contre les Stathouders. Ignorez-vous donc que preſque, dans tous les tems, le peuple s'eſt rangé de leur côté, que c'eſt le peuple qui les a ſoutenus, qui les a relevés, qui s'eſt toujours déclaré pour faire augmenter leur autorité? Ignorez vous que, dans tous les tems, cette dignité a été repréſentée, comme la poſition la plus favorable où un citoyen pût être élevé; parceque la diſtribution des graces & des emplois lui donne un crédit immenſe ſur les Membres du Gouvernement; pendant que la direction publique des affaires & l'impoſition des taxes font retomber naturellement ſur les Corps d'Etats & les Régences tout le blâme des revers & des maux publics

D'après ces réflexions, bien plus fondées ſur l'expérience & ſur les traits de l'hiſtoire Nationale que les vôtres, qui ne conviendra que l'oppoſition, non

pas

pas conſtante & aveugle, telle que vous la ſuppoſez; mais accidentelle & éclairée, telle qu'eſt en effet celle d'Amſterdam à l'égard des Stathouders, eſt la balance la plus heureuſe de nôtre conſtitution, qu'elle a empêché les avantages du gouvernement Stathouderien de dégenérer en deſpotiſme, & n'a ainſi produit que de ſalutaires effets. Où l'ambition naturelle à tout pouvoir n'aurait-elle pas entraîné les Stathouders, ſi cette oppoſition ſalutaire ne les eût contenus dans les juſtes limites de leur autorité légitime? Quel bon Patriote Hollandais ne doit pas enviſager avec joie cette heureuſe balance à laquelle il doit peut-être le reſte de la liberté dont il oſe s'honorer? Auſſi n'eſt-il pas rare d'entendre les perſonnes de bonne foi dans les ſept Provinces, dans les places même les plus dévouées aux meſures Stathouderiennes, à Utrecht par exemple, convenir qu'Amſterdam eſt le dernier rempart de la liberté Belgique. J'en ſais aſſez, pour aſſurer que bien des Régens qui n'oſent s'oppoſer publiquement à certaines meſures, ſont dans le fond du cœur pour l'oppoſition Amſterdamoiſe & que quelques-uns même la ſoutiennent ſourdement.

Je finirai ces réflexions, en remarquant que vous accuſez fauſſement Amſterdam de ne vouloir conſentir qu'à l'augmentation des forces navales, ſous prétexte que ſon intérêt ſerait uniquement fondé ſur une puiſſante marine. En combien d'occaſions cette ville n'a-t'elle pas conſenti à l'augmentation des forces de terre? Ces dernieres années même, où tout exigeait l'augmentation excluſive des forces de terre, elle s'eſt bornée à demander qu'avant de ſacrifier les revenus de l'Etat à cette derniere augmentation, qu'aucun danger, aucune attaque ne rendait néceſſaire, on commençât par les employer au prompt rétabliſſement de la marine dont les dangers les plus grands, les attaques les plus alarmantes prouvaient la néceſſité.

Je prouverai dans ma ſeconde Lettre que vous n'avez pas été plus fidele en expoſant les affaires des Américains que celles de votre pays; & que les Américains

cains même auxquels vous pouvez avoir eu recours, ne vous ont pas mieux ſervi que ceux qui ſont réfugiés à Londres ne ſervent le Miniſtere Brittannique, auxquels ils n'ont ceſſé de montrer depuis ſept ans l'Amérique toujours prête & diſpoſée à recevoir le joug. En attendant, j'ai cru devoir inſérer ici la lettre ſuivante que je viens de recevoir d'Utrecht.

CHAPITRE XXIX.

LETTRE *à l'Auteur du Politique Hollandais. Sur la ſituation civile & politique d'Utrecht, pour l'apologie de cette ville contre ſes ignorans détracteurs.*

On demande, Monſieur, ce qui ſe fait & ſe dit dans notre *République* d'Utrecht; c'eſt une mauvaiſe plaiſanterie qu'on veut bien lancer contre nous; la dénomination de *République* ne nous convient point; qu'on nous laiſſe celle de *Province*; nous en ſommes contens. Auſſi vous prouverai-je combien vous avez tort de nous avoir attaqué dans votre feuille hebdomadaire. Pour vous expoſer l'état de notre ville, il faudrait remonter fort haut; & vous verriez partout des témoignages non équivoques de la prévoyance profonde, de l'extrême piété & des mœurs exemplaires de nos braves & vertueux Régens. Vous n'avez, ſans doute, pas oublié le fameux édit qu'ils publierent, il y a trois ou quatre ans; pour défendre les aſſemblées particulieres où des jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe oſaient ſe produire en public en déclamant des vers de Vondel ou de Feitama. Il n'eſt perſonne, pour peu qu'il ait de la délicateſſe, qui ne ſente les inconvéniens de ces aſſemblées profanes, que l'on préférerait peut-être aux rendez-vous des égliſes, qui deviendraient alors déſertes; tant l'eſprit humain eſt pervers. Il eſt vrai que cet édit n'a pas été exécuté à la rigueur; j'ai, moi-même, aſſiſté depuis, à nombre de ces ſpectacles bourgeois; j'y ai vu la plupart des Régens qui avaient eu part à l'interdiction; mais ſi ces Régens ne publient pas des édits qui puiſſent être exécutés, leur intention eſt du moins excellente. Hélas quel-

quelles ſuites fâcheuſes n'entraîne pas la contagion du mauvais exemple! Peut-être, afin d'expier cette légere erreur d'un moment, a-t-on imaginé, dans des jours ordinairement conſacrés à la joie, à la foire de cette ville, d'interdire toutes ſortes de ſpectacles publics, en dépit de ces mondains qui prétendent que ces ſortes d'interdictions donnent ſouvent lieu à des déſordres ſecrets. Auſſi les perſonnes vraiment éclairées & pieuſes reconnaiſſent la ſageſſe extrême de cet édit. Elles ne peuvent s'empêcher de convenir que rien n'eſt plus capable de fléchir le courroux du Ciel irrité & ſurtout celui des Anglais que nous avons ſi fort offenſés (*). Il eſt vrai que le Gazetier du Bas-Rhin nous a traités de *Capucins* à cette occaſion: mais cet Auteur n'eſt ſurement pas de la bonne Religion, & j'aurais même aſſuré qu'il ne croit pas à l'Etre ſuprême; s'il n'eût pas attaqué par fois les *Jéſuites*, ennemis de Dieu. Il eſt vrai que la ville d'Amſterdam, bien loin d'imiter cet exemple d'édification, laiſſe les ſpectacles ouverts en tout tems: mais l'exemple d'une ville auſſi perverſe, auſſi corrompue, auſſi grande Ennemie des Stathouders eſt plus capable de révolter que de ſervir de modele. Ainſi l'Auteur du *Politiek Vertoog* remarque avec beaucoup de ſagacité, *p.* 2. que cette ville ne protége la tolérance & l'exercice public de toutes les ſectes non-conformiſtes, que pour chagriner les Stathouders, qui ſont toujours portés pour la Religion-dominante. Heureuſement nous avons ſu juſqu'à préſent, nous préſerver de la contagion; le moindre rejeton de ce peuple circoncis de ſa main & proſcrit de Dieu, dont le nombre eſt ſi grand à Amſterdam, n'oſerait ſe fixer un ſeul jour dans notre ville. Le Roi de Pruſſe & l'Empereur auraient bien dû prendre des leçons de nous; avant de ſe laiſſer ſéduire par les charmes dangereux du funeſte Tolérantiſme.

Si nos Régens ſe diſtinguent dans les précautions pour maintenir la pureté des mœurs & de la Religion, ils n'excellent pas moins dans les principes de la ſaine politique. Pour que le peuple reſte tranquille, il faut qu'il ſoit également dépourvu de pouvoir & de lumieres, aveugle & impuiſſant. Notre ſituation actuelle eſt une preuve vivante de la juſ-

(*) Voyez les *Lettres ſur les circonſtances du tems préſent & le Politiek Vertoog*, où l'Auteur prouve combien nous avons de torts vis-à-vis des Anglais.

juſteſſe de cette maxime. Autrefois tous les habitans étaient diſtribués en Corps de métier, où les Nobles même étaient obligés de ſe faire aggréger : ces Corps de métier nommaient tous les Magiſtrats de police & de juſtice ; ils avaient même beaucoup d'influence dans l'élection de l'Evêque qui, quoique Souverain titulaire, avait bien moins de pouvoir, que n'en ont actuellement les Stathouders. Cette conſtitution populaire était ſujette à mille orages; & le peuple a été privé de ſes priviléges, pour qu'il fût plus tranquille. La conquête de Louis XIV a ſurtout beaucoup contribué à augmenter ici l'autorité des Stathouders; en effet, lorsqu'à l'évacuation des troupes Françaiſes, nous demandâmes à rentrer dans la Confédération; le Prince d'Orange nous ſeconda ſi bien, que nous ne crûmes pas pouvoir mieux reconnaître ſes ſervices, qu'en abandonnant aux Stathouders les droits les plus précieux & la nomination abſolue de preſque toutes les charges & emplois indiſtinctement. Il peut même dépoſer ici en tout tems, qui bon lui ſemble, ſans être obligé de rendre raiſon de ſa conduite. Il n'eſt donc pas à craindre qu'on voie chez nous la moindre étincelle d'oppoſition; & vous ſentez combien cette heureuſe impuiſſance contribue à la ſécurité intérieure.

Pour mieux prévenir tout ce qui pourrait altérer les douceurs de cette heureuſe tranquillité, il n'eſt pas de précautions qu'on ne prenne. Un Ecrivain étranger, qui voudrait écrire contre le ſyſtême dominant, eſt d'abord interpellé par le Capitaine du quartier. On lui demande quelle eſt ſa Religion? S'il répond qu'il eſt Catholique-Romain; on l'avertit à la fois, & qu'il doit ſe faire bourgeois & qu'on ne peut admettre à la bourgeoiſie aucun étranger Catholique-Romain. L'Auteur ne pouvant échapper à cette cruelle alternative eſt obligé de s'exiler ; à moins que la crainte de ſa vengeance n'inſpire l'eſprit de clémence à Mr. l'Inquiſiteur.

Quand l'Auteur n'eſt pas connu, on a recours à d'autres expédiens. Par exemple, il parut, il y a deux mois, un écrit intitulé : *Miſſive au très vénérable Monſieur Van Goens, Membre du Conſeil* &c. Dans cet écrit on tâche aſſez ſingulierement d'inſinuer que Mr. Van Goens lui-même eſt l'Auteur du *Politiek Vertoog*. Ce digne & reſpectable Régent fit prier, dans la Gazette Hollandaiſe d'Utrecht du 11 Juin, l'Auteur de cette lettre de lui faire paſſer ſon nom & ſa qualité ou de venir lui parler en perſonne; le dit

Mr

Mr. Van Goens étant, disait-il, incliné à le satisfaire sur toutes les questions que l'Ecrivain de cette *Missive* pouvait être autorisé à lui faire: ajoutant, que cette découverte était absolument nécessaire, pour différentes raisons inutiles à détailler. Ledit anonyme ne s'étant pas découvert, Mr. Van Goens porta le zele & la prévoyance Patriotique encore plus loin. Le 29 du même mois, il fit insérer dans la même Gazette un avertissement beaucoup plus long, savoir, „ que l'Auteur anonyme d'un certain écrit intitulé *Missive* „ &c. ayant fait connaître dans un avertissement de la Gazet„ te de Nord-Hollande, qu'il n'a point de question à „ faire à Mr. van Goens, & persistant à garder l'incog„ nito, on se trouve obligé de l'avertir qu'il y a différen„ tes choses sur lesquelles Mr. van Goens, Membre du „ Sénat & Echevin-Régent est de son côté autorisé à „ demander & exiger satisfaction de l'Ecrivain de la *Mis„ sive*. En conséquence ledit Ecrivain est encore une fois „ interpellé de *la maniere la plus sérieuse* de se décider à tems „ & de venir parler ou de faire passer son nom & sa qua„ lité à Mr. van Goens . . . . ledit Auteur anonyme ne „ pouvant se soustraire à recevoir, en étant requis, une Ré„ ponse en son nom & en sa personne d'un quelqu'un au„ quel il a adressé une *Missive*, désignant son nom & sa „ qualité; sans se mettre au rang des Auteurs d'écrits in„ cendiaires & de libelles diffamatoires . . . . au défaut „ de quoi . . . les suites fâcheuses qui peuvent résulter de „ tout ce procédé pour la personne qui se cache sous le nom „ de *Candidus*, ne pourront être attribuées qu'à sa propre fau„ te; protestant ledit Mr. van Goens d'avance & provision„ nellement contre toutes les plaintes que ladite personne „ pourrait faire ensuite."

Vous m'avouerez qu'on ne saurait porter plus loin l'esprit de charité Chrétienne & la sagesse Patriotique, surtout quand on ne connaît pas les personnes dont on voudrait réprimer la licence, pour le bien & le repos du pays. L'audace des Ecrivains monte effectivement aux plus scandaleux excès. Un Ecrivain de Leide bien connu, à qui on attribuait cette *Missive*, s'en est défendu d'une maniere qui montre encore les progrès de la licence. „ Je n'en suis pas l'Auteur, disait il; & la raison en est „ claire; c'est que je n'y aurais pas tant menagé Mr. van Goens."

Il eſt vrai que la *Miſſive* ne renferme aucune perſonalité & qu'on ſe borne à chercher à y prouver, par des inductions particulieres, quel eſt l'Auteur du *Politiek Vertoog* & combien il eſt répréhenſible. Mais n'eſt-il pas à craindre que la liberté d'adreſſer des lettres à des Patriciens ne dégénere en licence; & qu'ils ne perdent le reſpect dû à la naiſſance & au rang qui les éléve ſi fort au-deſſus des autres hommes, s'il était permis à de vils Plébéïens de les appeler, quand bon leur ſemble, ſur l'arene. Auſſi pour n'être pas expoſés à des cartels auſſi fâcheux, nos ſages Régens ont donné depuis peu une nouvelle preuve de leur ſageſſe. Dans d'autres villes ou aurait cherché quelque biais; mais dans la fermentation cauſée par la fameuſe affaire du Duc de Brunswich, nos Souverains ont profité de l'occaſion pour interdire la compoſition, l'impreſſion, ou la diſtribution publique, ou ſous le manteau, de tous les libelles ſcandaleux ou diffamatoires, de poéſies ou eſtampes, ſous quelque nom & titre que ce ſoit, tendant directement ou indirectement à décrier le Haut Souverain ou le Duc de Brunswich, ou quelqu'autre perſonne que ce ſoit au ſervice de l'Etat, ſous peine de confiſcation des exemplaires, d'une amende de mille florins & d'une punition arbitraire, ſuivant la gravité du délit. Avouez avec moi qu'un tel édit prévient tous les échappatoires & ſubterfuges. Les mal-intentionnés auront beau ſe cacher ſous le voile des rêves, des allégories ou des traductions du *Malais*; on les pourſuivra dans les derniers aziles où ils cherchent à ſe retrancher. Afin même de moins ſe tromper, on ſuppoſera toujours le ſens le plus odieux aux paſſages tant ſoit peu ſuſpects. C'eſt ce que l'on vient de voir dans une affaire qui concerne notre Gazetier. Il avait ôſé avancer que ſi l'Eſcadre d'Amſterdam avait été renforcée des vaiſſeaux de la Meuſe & de Zélande, le 5 de ce mois, elle aurait remporté la victoire la plus éclatante ſur les Anglais. Les Magiſtrats, juſtement irrités de cet excès d'audace, ſe ſont aſſemblés. Ils ſont d'abord convenus qu'on devait la réprimer. Il ne s'agiſſait plus que de décider quel genre de châtiment l'on infligerait à ce licencieux Gazetier. Quelques-uns, dit-on (car je ne garantis que le fond de cette hiſtoire) opinaient aux peines les plus rigoureuſes; mais le ſentiment le plus modérés l'a emporté: & ce qui montre combien nos Régens ſavent allier la douceur

ceur à la sageſſe, c'eſt qu'ils ſe ſont bornés à une réprimande ſévere qui a été faite audit Gazetier.

„ Etonnante avanture? s'eſt écrié à cette occaſion," le téméraire Ecrivain de la Gazette de Nord-Hollande. „ C'eſt „ donc un crime que d'oſer dire, d'après la vérité, que „ douze vaiſſeaux auraient plus opéré que ſept? Ou bien „ ſerait-il défendu de déſirer que la flotte de l'Etat eût „ remporté la victoire? Y aurait-il des gens qui verraient à „ contre-cœur qu'elle ait combattu vaillamment & n'ait „ pas été vaincue? Peut-on ſoutenir des principes auſſi „ oppoſés à cette liberté que nous avons achetée au prix de „ tant de ſang & de biens? n'eſt ce pas ſe montrer indigne „ de fouler la terre libre de la République Belgique?"

Vous conviendrez avec moi qu'un pareil langage fût-il appuyé ſur la raiſon même ne ſaurait être toléré; à moins d'expoſer nos vénérables Régens à la perte de ce reſpect ſi néceſſaire pour le maintien de leur autorité & de la tranquillité publique.

C'eſt ſans doute, d'après ce principe Patriotique, que vous les verrez bientôt ſévir contre votre *Politique Hollandais*. Ils ont déjà cité deux fois deux libraires de cette ville. A la premiere citation on leur demanda pourquoi leurs noms ſe trouvaient au nombre de ceux annoncés comme diſtributeurs de cette feuille? Ils répondirent que l'annonce s'était fait ſans leur aveu, ſuivant l'uſage aſſez fréquent dans ce pays. On leur dit qu'ils devaient proteſter contre cet abus de leurs noms. Ils demanderent un ordre formel, qu'ils puſſent exhiber au libraire qui avait fait cet uſage de leurs noms. On ne jugea pas à propos de les ſatisfaire à cet égard: mais le 17 de ce mois, le libraire Wild ſans aucun avertiſſement préliminaire, reçut ordre d'un officier de la juſtice de le ſuivre devant le Magiſtrat. Le grand-Bailli commença par l'avertir qu'il devait répondre à toutes les queſtions qu'on allait lui faire. Ledit Wild eut l'audace de proteſter contre cette citation, qu'il qualifia d'irréguliere & d'incompatible avec les droits des bourgeois. Le Secrétaire ne laiſſa pas de faire lecture des articles. Il lui demanda s'il n'avait pas vendu une certaine feuille intitulée le *Politique Hollandais?* Quel en était le Diſtributeur, l'Imprimeur, l'Ecrivain ou le Rédacteur? On lui fit pluſieurs autres queſtions, relatives au même ouvrage. Ledit Wild eut l'inſolence de dire que ces queſtions ne le touchaient aucunement, & qu'il ne pou-

pouvait même répondre que par le dédain à cette sorte d'inquisition. G. T. Paddenburg fut cité de la même maniere; mais il ne se trouva pas à la maison ; il mérite une poursuite d'autant rigoureuse, que son nom se trouve à la tête de la requête de nos libraires contre la derniere interdiction des livres & qu'il donne toutes les semaines une feuille periodique intitulée *De Post van den Neder-Rhyn*, dont bien des passages ont droit d'irriter des Patriotes qui ne pensent pas comme ceux d'Amsterdam. En vain l'Auteur de cette derniere feuille se retrancherait sur sa naissance & sa modération; je serais en état de lui prouver qu'on a eû grande raison de l'associer aux libellistes du tems, que, d'après le dernier édit, il n'est pas moins répréhensible que le *Politique Hollandais*.

Ne voyez vous pas, Monsieur, dans la conduite audacieuse de ces libraires, les conséquences de cette licence effrénée qui commence à s'introduire dans notre pays? Aussi ne douté-je pas que les dernieres recherches au sujet du *Politique Hollandais* ne soient poussées plus loin, & que si l'Auteur ou les Auteurs, (fussent ils une légion) sont tant soit peu soupçonnés, on ne voye bientôt paraître un décret public qui ne sera pas plus doux que celui que le Parlement de Paris vient de lancer contre l'Auteur de *l'Histoire Philosophique & Politique*. Ainsi, Monsieur ou Messieurs, prenez vos précautions sur ce sujet. Chantez la palinodie, pour conjurer l'orage, & désarmer le bras armé de la foudre prête à vous écraser : afin même de montrer au public que vous êtes disposés à vous convertir, publiez la lettre que j'ai pris la liberté de vous écrire pour votre avantage, autant que pour la défense de la ville d'Utrecht.

Note sur la Lettre précedente.

Nos lecteurs ne trouveront pas mauvais, que nous laissions cette lettre sans réponse : nous nous bornerons à donner dans un des N^os^. prochains la réquête des libraires d'Utrecht, avec de nouvelles remarques pour montrer que la plus grande liberté de la presse ne peut produire que du bien & ne saurait alarmer que ceux qui ont des intentions perverses ou des reproches à se faire. Nous prions ceux qui auraient de pareilles lettres à nous communiquer sur l'état des autres villes ou Provinces, de nous les adresser en toute confiance;

nous

nous les publierons avec la même fidélité; quelles que soient leurs opinions particulieres sur les affaires politiques.

P. S. On trouve dans la Gazette du Bas-Rhin (No. 64 & 65) deux articles très-singuliers. Le Rédacteur y publie des lettres de soi-disant *honnêtes-gens* qui, avec la plus honnête modestie, se contentent de le menacer de *lui casser bras & jambes*; pour avoir copié des infamies que des scélérats, entre autres le *Politique Hollandais*, font publier contre, dit-on, les Maisons d'Orange & de Brunswich. Tout cela est d'un grand ridicule; il serait au comble si ces terribles spadassins avaient jugé à propos de mettre leurs noms au bas des lettres. Des hommes qui se cachent sous le voile de l'anonime pour intimider, ne sont gueres à craindre. Il faut même pour commettre le crime, une certaine audace.

N. B. Nous n'avons différé la suite de nos réflexions sur la bataille navale du 5 de ce mois, que pour en parler avec plus de certitude & de fidélité, en comparant nos récits avec ceux des Anglais.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *La Veuve Staatman*, *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme à 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique*.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXX. LUNDI, ce 3 SEPTEMBRE, 1781.

Suite du CHAPITRE XXVIII.

Sur la Bataille navale du 5 Août 1781, *dans la mer du Nord, sur les* Bancs du Dogre, *dont on peut lui donner le nom.*

Les combats de mer ne ſont jamais déciſifs à moins qu'un des partis ait une grande ſupériorité ſur l'autre: l'inconvénient de ces combats à forces à peu-près égales, ne ſe borne pas à détruire, gratuitement, un grand nombre des hommes les plus utiles; les deux partis, après s'etre fait beaucoup de mal, ne manquent jamais de s'attribuer, chacun, la victoire. Quand ils ne peuvent en montrer les preuves par l'expoſition des bâtimens enlevés ou coulés à fond, ils ne manquent pas d'aſſurer que l'ennemi n'a dû ſon ſalut qu'à la célérité de ſa fuite. L'homme impartial qui veut juger les faits eſt d'autant plus embaraſſé dans cette oppoſition, que les relations les plus authentiques ſont celles où l'erreur eſt tiſſue avec le plus d'art, ſoit par des omiſſions qu'il eſt rarement à même de ſuppléer; ſoit par une tournure qui donne à l'événement une face tout-à-fait différente de la véritable. Ajoutez à cela que les rapports des témoins oculaires ſe contrediſent ſouvent & que la vanité Nationale empêche toujours la vérité

rité de paraître toute nue. Les différentes batailles qui se sont livrées depuis le commencement de la guerre actuelle viennent à l'appui de ces observations. Pour en sentir encore mieux la vérité & pour donner, suivant le plan que j'ai adopté, un récit fidele des événemens, je vais insérer les relations Ministerielles des deux Amiraux Hollandais & Anglais; ces deux pieces méritent, par leur importance, de passer à la postérité.

RAPPORT du Soussigné Contre-Amiral à S. A. S. Mgr. le Prince d'ORANGE, *Stathouder-Héréditaire*, Capitaine-Amiral-Général des *Provinces-Unies*, &c. &c.

DIMANCHE, 5 *Août* 1781, à la pointe du jour entre trois & quatre heures du matin, nous vîmes un grand nombre de Navires étrangers au *Nord-Nord-Ouest* de nous: Nous préparâmes tout pour le Combat; le Vent était *Nord-Est* petit frais & notre cours était *Nord-Ouest*; nous fîmes le signal de se ranger en Ligne de Bataille à la distance de la longueur d'un cable les uns des autres & nous nous avançâmes. Le Cutter *l'Ajax*, Capitaine Comte de Welderen, vint en attendant faire rapport que la Flotte que nous voyions, était un Convoi Ennemi, qui avait mis à la voile le 26 du mois passé du *Sund*, sous l'escorte de onze Navires de Guerre *Anglais* & de quatre Cutters. A 7 heures lesdits Navires de Guerre arborerent leurs Pavillons *Anglais* parmi lesquels il y en avait un de Vice-Amiral, vinrent sur nous, leur Convoi restant au Vent; je fis le signal de virer, & nous vînmes ainsi rangés en Bataille nous placer à *l'Est-Sud-Est* & fîmes éloigner nos Navires Marchands à *l'Ouest*; nous vîmes que les huit Navires de Guerre *Anglais*, qui venaient en Ligne sur nous, étaient des Navires de 60, 70, 90 & un de 40 canons. A huit heures, le Vice-Amiral *Anglais* étant à travers au lof de moi, ils tournerent avec nous & la Bataille commença; au moment le feu fut très vif de part & d'autre, & toute notre Ligne fut engagée. Elle était composée des Navires suivans: Le *Erf Prins*, de 54 piéces de canon; *l'Amiral-Général* de 74, *l'Argo* de 44, le *Batavier* de 54, *l'Amiral de Ruiter* de 68, *l'Amiral Piet-Hein* de 54, & le *Holland* de 64

Je

Je fus très vivement & assidument canonné par deux gros Vaisseaux ; le Combat dura jusqu'à onze heures & demie ; il fut rude & sanglant. Nos Navires, le mien y compris, étaient alors fort désemparés, & avaient reçu tant de dommages, qu'ils étaient hors d'état de pouvoir manœuvrer plus longtems. Le Vice-Amiral *Anglais* doit avoir également souffert, car il vira pour lors au Vent vers *l'Est*. A midi nous fîmes retirer le signal d'engager, & nous nous éloignâmes vers *l'Ouest* pour réparer nos dommages & Navires autant qu'il serait possible, étant tous extrêmement endommagés par le feu continuel & un Combat si long. Nous nous apperçûmes aussi, que le Vice-Amiral *Anglais* vira de bord à midi & demi avec ses Vaisseaux au *Nord-Ouest* & ils y restèrent flottant pour réparer aussi leurs dommages. Parmi lesdits Navires nous en vîmes un à trois ponts, dont le grand hunier tomba hors de bord. Nous nous trouvâmes à midi selon notre estime à cinquante-cinq degrés, cinquante-six minutes de latitude *Septentrionale*, & par conséquent à la pointe de *Ter-Neus* en *Norvege au Nord-Nord-Est* un tiers *Nord* trente milles de nous.

Comme tous les Navires de Guerre avaient été mis hors d'état de défense, nous fîmes aussi le signal au Convoi de s'enfuir avec les Frégates le *Medenblik* & la *Venus*, & de se mettre suivant les circonstances hors de danger, pour n'être pas prises ou tomber entre les mains de l'Ennemi. En prenant le large, le *Batavier*, dont la Verge de misaine était *sens-dessus-dessous* & qui avait perdu son hunier d'artimon, tomba presqu'à bord. Son Officier cria pour nous dire que son Capitaine était blessé, & le Navire si délabré qu'il ne pouvait plus le gouverner. J'envoyai deux Frégates pour l'assister & le remorquer en cas de besoin ; mais avant qu'elles fussent arrivées près du *Batavier*, qui avait été mis hors d'état de manœuvrer, il tomba Vent arriere & vint près de nous. Le Capitaine de Kingsbergen envoya une Chaloupe avec le Capitaine Abreson, où était le Capitaine Staringh, pour faire rapport qu'ils étaient bien maltraités ; je leur dis qu'aussitôt, que nous nous serions tant soit peu remis, & qu'il serait possible de gouverner les Navires, je ferais le signal de faire voile pour rentrer. Le Capitaine Dedel donna le signal de grands dommages, le Capitaine van Braam d'embarras ; je donnai le signal à la Frégate le *Zephir* de s'approcher ; elle me rapporta, qu'elle avait parlé

au Capitaine van Braam, & que ſon Navire avait quelques coups ſous l'eau; je la détachai directement pour porter aux Capitaines van Braam & Dedel tout ſecours poſſible & aſſiſtance.

Cependant le Capitaine Dedel tira divers coups de détreſſe & dirigea ſon cours au *Sud* vers la Côte de *Hollande*. Je donnai le ſignal au Capitaine van Woenſel de venir me parler, & le détachai vers le Capitaine Dedel, pour l'aſſiſter, demeurer près de lui & chercher un Port. Entre quatre à cinq heures je donnai ſignal de partir; ſur quoi tous les Navires, qui étaient auprès de nous, après avoir répété le ſignal au Capitaine de Kingsbergen, ſe retirerent le mieux qu'il purent, avec les voiles dont ils pouvaient encore faire uſage. Je m'approchai du Capitaine Braak, qui nous cria avoir eu divers coups ſous l'eau & avoir fait beaucoup d'eau, mais qu'elle diminuait conſidérablement par les pompes; le ſoir nous vîmes tous les Navires faire voile avec nous.

L'Amiral de Ruiter a beaucoup de morts & de bleſſés; il eſt, auſſi bien que tous les autres Navires, endommagé au Corps, à la Mâture & aux Agrêts; de ſorte que j'eſpere que l'occaſion nous favoriſera, avec l'aide de Dieu, de pouvoir gagner un Port de la République.

J'envoie la préſente par Mr. le Capitaine Comte de Welderen, qui pourra faire en perſonne un plus ample rapport de tout à V. A. S. J'ai l'honneur de me recommander à la gracieuſe Protection de V. A. S., & de me dire avec reſpect, de V. A. S., le très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

(*Etait Signé*)

J. A. Zoutman.

„ A bord du Navire de l'Etat *l'Amiral-de-Ruiter*, étant „ à la voile dans la Mer du *Nord*, le 7 Août 1781. *Kyk-* „ *duin Sud* quart d'*Eſt* dix-huit milles de nous."

Nota. *Sur tous les Vaiſſeaux les Officiers & l'Equipage ont montré un courage intrépide & ont combattu en Lions, auſſi bien que ſur mon propre Vaiſſeau; j'en ai été extrêmement content, d'après les informations que j'en ai reçues juſqu'à préſent.*

De-

Dépêche du Vice-Amiral-Parker, datée en mer le 6 Août à bord du vaisseau la Fortitude.

MONSIEUR.

HIER matin, nous rencontrâmes l'Escadre *Hollandaise* avec un Convoi considérable sur les bancs du *Dogre*. J'avais heureusement l'avantage du Vent, car autrement mon Convoi se serait trouvé en danger par le grand nombre de leurs grosses Frégates. Ayant séparé les Vaisseaux de Guerre des Navires Marchands, & fait un Signal pour conserver le Vent, je m'avançai, après avoir ordonné une Attaque générale. L'Ennemi forma sa Ligne, qui consistait en huit Vaisseaux à deux Ponts, armures à Stribord. Notre Ligne, y compris le *Dolphin*, était composée de sept Vaisseaux. Il n'y eut pas un coup de tiré de part & d'autre, avant que les deux Lignes fussent à la demi-portée du Mousquet. La *Fortitude* étant alors vis-à-vis l'Amiral *Hollandais*, l'Action s'engagea & se soutint par un feu continuel pendant trois heures & 40 minutes. Alors il ne fut plus possible de gouverner nos Vaisseaux. Je fis un effort pour former la Ligne, afin de recommencer l'Action; mais je trouvai que la chose était impraticable. Le *Bienfaisant* avait perdu le Perroquet de son grand Mât, & le *Buffalo* sa Vergue de misaine. Le reste des Vaisseaux n'étaient pas moins endommagés dans leurs Mâts, leurs Agrêts & leurs Voiles. L'Ennemi ne paraissait pas dans un meilleur état. Les deux Escadres restèrent quelque tems vis-à-vis l'une de l'autre; enfin les *Hollandais* se retirèrent, prenant, avec leur Convoi, la route du *Texel*. Nous n'étions pas en état de les suivre.

Les Officiers & tous ceux qui servaient à bord, se sont comportés avec une grande bravoure; & l'Ennemi n'a pas montré moins de courage. La *Fortitude* a été extrêmement bien secondée par le Capitaine Macartney, du Vaisseau la *Princesse-Amélie*; mais il fut malheureusement tué dès le commencement de l'Action. Le Lieutenant Hill vient d'acquérir beaucoup de Gloire, en soutenant si bien la conduite de ce brave Capitaine.

Comme il y avait grande apparence que nous serions engagés dans une nouvelle Action, le Capitaine Macbride me rendit service, en se chargeant aussitôt du Commandement de *l'Artois*. Cet Officier, quoique grièvement blessé dans

l'Action, refusa de me quitter, avant qu'elle fût achevée. Le Capitaine Graeme, du Vaisseau le *Preston*, a perdu le Bras. Vous trouverez ci-inclus le Détail des tués & des blessés, ainsi que du dommage que les Vaisseaux ont essuyé. Les forces de l'Ennemi étaient, je crois, bien supérieures à ce que *Leurs Seigneuries* avaient pensé. Je me flatte qu'Elles seront convaincues que nous avons fait de notre côté tout ce qu'il était possible de faire. Je suis, MONSIEUR, votre très-humble & très-obéissant Serviteur.

H. PARKER.

„ P. S. Nos Frégates ont découvert ce matin un Vais-„ seau de Guerre *Hollandais*, qui a coulé bas, ayant 22 „ brasses d'eau. On pouvait voir la cime des Mâts; la „ Banderole en flottait encore au gré des Vents, & le Ca-„ pitaine Patton l'ayant enlevée, me l'a remise. Je „ crois que c'est le second Vaisseau de la Ligne, de 74 pie-„ ces de canon."

LISTE des morts & blessés dans l'Action du 5 Aout contre l'Escadre *Hollandaise*, des Vaisseaux la *Fortitude*, 20 morts, 67 blessés; du *Bienfaisant*, 6 morts, 21 blessés; du *Berwick*, 18 morts, 58 blessés; la *Princesse-Amélie*, 19 morts, 56 blessés; du *Preston*, 10 morts, 40 blessés; du *Buffalo*, 20 morts, 64 blessés, & du *Dolphin*, 11 morts, 33 blessés. Total, 104 morts, 339 blessés, en tout 443, tant morts que blessés.

LISTE des Officiers tués & blessés. Du Vaisseau la *Fortitude*, les Lieutenans Waghorne, Harrington, Hirichley; un Pilote & le Contre-Maître, blessés. Du *Bienfaisant*, le Canonnier blessé. Du *Berwick*, les Lieutenans Salpsey & Maxwell, le Capitaine Cempbell & le Lieutenant des Mariniers Stewart, six des Appointés blessés; le Pilote & deux Appointés tués. De la *Princesse-Amélie*, le Capitaine Macartney & un Canonier tués; les Lieutenants Hill, Smith & Legger blessés. Du *Preston*, le Capitaine Graeme & le troisiéme Lieutenant blessés. Du *Buffalo*, le premier Lieutenant & le Contre-Maître blessés. Du *Dolphin*, le Lieutenant Dabby tué, & le Contre-Maître blessé.

P. S. Le Lieutenant Rivett rapporte „que la Flotte Mar-„ chande, venant de la *Baltique*, & composée de plus „ de 100 Voiles, a continué son Voyage sous un Convoi „ convenable avant que le Combât commençât; on l'attend „ à tout moment dans les Ports *d'Angleterre*."

La

„ La Flotte de l'Amiral Parker était, durant le tems du „ Combat, composée des Vaisseaux suivans. La *Fortitude* „ de 74 canons, monté par le Vice-Amiral Parker & le „ Capitaine Robertson; la *Princesse-Amélie* de 80, Capi- „ taine Macartney; le *Berwich* de 74, Capitaine Fergu- „ son: le *Bienfaisant* de 64, Capitaine Braithwaite; le *Buf-* „ *falo* de 60, Capitaine Truscott; le *Preston* de 50, Ca- „ pitaine Graeme, le *Dolphin* de 44, Capitaine Blair; „ *l'Artois* de 40, Capitaine Macbride, la *Latona* de 38, „ Capitaine H. Parker; la *Belle-Poule* de 36, Capitaine „ Payton; la *Cleopatra* de 32, Capitaine Murray, & le Cut- „ ter la *Surprise* de 10, Lieutenant Rivett."

En comparant le rapport de l'Amiral Hollandais, avec les autres relations qu'on a publiées sur la même affaire, on voit évidemment qu'il n'a combattu qu'avec six vaisseaux de ligne & deux frégates, *l'Argo* & la *Bellone*. Il est vrai que les Anglais n'avaient aussi que six vaisseaux de ligne; mais tous ces navires étaient beaucoup plus forts en canons; ils avaient en outre deux frégates, le *Dolphin*, qui s'est distingué; & *l'Artois* dont ils ne font aucune mention; quoiqu'une telle frégate de 44 ou si l'on veut de 40 canons n'ait pu rester simple spectatrice du combat. Aussi a-t-on su, par des relations particulieres, (*voyez le London-Courant* 20 *Août*) qu'elle se trouva dans la ligne au commencement de l'action & qu'après avoir lâché plusieurs bordées, elle reçut ordre de croiser au vent pour la protection du Convoi : mais que ce Convoi ayant bientôt disparu, puisqu'il avait ordre de poursuivre le voyage, il se trouva qu'à l'issue de la bataille le Capitaine de *l'Artois* fut à portée de passer sur le vaisseau la *Princesse-Amélie*, pour en prendre le commandement. Il faut donc convenir qu'il y eut dans la ligne de bataille, un nombre pareil de vaisseaux de ligne & de frégates des deux côtés; mais que les Anglais avaient en leur faveur non-seulement un nombre supérieur de canons, mais encore l'avantage des calibres; puisque la grosseur des canons est toujours proportionnée à celle des navires. Le calcul le plus exact porte le nombre des canons Anglais à 486 & celui

des Hollandais à 448.(*) A l'exception de l'état des forces de part & d'autre, que la honte ou la vanité ne déguisent que trop souvent, il faut avouer que les deux relations sont assez fideles. Elles s'accordent à dire que les Anglais avaient encore l'avantage du vent, qu'ils chercherent les premiers à combattre, que la bataille s'engagea d'abord entre les deux Amiraux, qu'elle dura près de quatre heures avec un égal acharnement des deux côtés & qu'elle ne cessa qu'à l'instant où les deux partis, également las & maltraités, étaient hors d'état de continuer. On ne peut refuser aux Anglais la gloire d'exceller dans les guerres navales; & tel doit être le mérite d'un peuple insulaire, navigateur & libre. Les Hollandais se trouvent à peu près dans la même position; ils habitent un pays à fleur d'eau, coupé de tous côtés par des fleuves, des bras de mer ou des canaux où ils sont obligés de se retrancher contre l'élévation de l'Océan par tous les secours que l'art le plus ingénieux & le travail le plus opiniâtre ont pu imaginer. Aussi, dès qu'ils ont été libres, les Hollandais ont élevé leur gloire navale au plus haut dégré. Leurs flottes militaires protégerent par-tout la supériorité de leurs flottes marchandes. Ils acquirent le sceptre de la mer. L'Angleterre voulut le leur disputer; ils combattirent long-tems avec des forces inégales; & cette opiniatreté contre les revers leur conserva du moins une honorable rivalité. La supériorité, dans la construction, dans la forme des vaisseaux donna souvent la victoire à leurs En-

ne-

(*) Etat reél des Forces de part & d'autre.

Flotte Anglaise.		*Hollandaise.*	
La Fortitude .	74.	L'Amiral de Ruiter	68.
Princesse-Amélie	80.	L'Amiral-Général	74.
Berwich .	74.	Hollande . .	64.
Bienfaisant .	64.	Erf-Prince . .	54.
Buffalo .	60.	Piet Hein . .	54.
Preston .	50.	Batavier . .	54.
Dolphin .	44.	Argo . . .	44.
Artois . .	40.	Bellone . . .	36.
	486		448

nemis : mais les vaincus ne firent point de perte décisive.

L'honneur soutient la valeur d'une grande Nation, & le Patriotisme celle d'une petite. Il n'y a point de Patriotisme où il n'y a point de liberté : le dernier combat montre donc que la Nation n'a pas encore perdu son énergie & sa liberté. Il fait à la fois & l'éloge de nos marins & l'apologie de la Nation.

Si donc on ne peut s'empêcher d'avouer que nous avons encore des ressources dans notre courage, il faut convenir aussi que nous conservons cette modestie, qui accompagne toujours le vrai mérite, & qui convient à une Nation inférieure luttant contre une plus puissante. C'est ce que l'on voit évidemment dans le récit plein d'une noble simplicité de notre Amiral.

Au contraire, si l'on ne peut s'empêcher d'admirer le courage, avec lequel les Anglais se soutiennent actuellement contre un si grand nombre d'Ennemis qu'ils ont osé provoquer, on ne peut s'empêcher d'un autre côté d'être indigné du ton léger & dédaigneux dont ils parlent de leurs Rivaux. Le fameux Chevalier Rodney, que des succès faciles & imprévus ont d'abord exalté, ébloui, s'est surtout distingué dans cette carriere de forfanterie Nationale. A l'en croire, il n'a pas vu d'ennemi qui ne se soit, ou rendu, ou enfui, ou n'ait tremblé à son approche. Il faut avouer qu'effectivement il a bien soutenu, l'année derniere, dans un tems où il était inférieur en forces, la gloire Britannique dans les Antilles. Mais la conquête de St. Eustache plus encore que la perte de Tabago, vient de lui imprimer une flétrissure que ses lauriers ne couvriront jamais. Parker, au contraire, dans ses diverses depêches a toujours su rendre justice à ses ennemis. Il a senti sans doute qu'il diminuerait sa gloire en ôtant au mérite de ses Rivaux. Il releve son courage & celui de sa flotte, en faisant l'éloge de la valeur Hollandaise. Mais si la prudence & la vérité lui arrachent cette sorte d'aveu, la honte de s'avouer vaincu peut aussi l'avoir engagé à des omissions artificieuses qui trompent souvent autant que de calomnieu-

ſes aſſertions. C'eſt ce qu'il a ſurement fait, ſoit en omettant le nom des groſſes frégates qui équivalaient preſque à des vaiſſeaux de guerre dans le combat, ſoit en diminuant le nombre des morts. Ce nombre ſe trouve en effet, ſuivant les rélations particulieres, beaucoup plus grand qu'il n'eſt marqué dans la lettre Miniſterielle du Sieur Parker.

Il faut être vrai. On ne ſaurait regarder ce combat comme une victoire d'aucun des deux partis. Si les Anglais n'ont pu réuſſir dans le deſſein de conduire dans leurs ports les trophées d'une brillante victoire; ils ont du moins obtenu l'avantage d'avoir forcé notre flotte à diſcontinuer ſon voyage, en rentrant dans les ſiens. Il eſt vrai que cet avantage eſt un pur effet du hazard; les Anglais ſe trouvant près de leurs côtes vers leſquelles ils dirigeaient leurs cours, ont gagné en y arrivant aiſément. Mais les Hollandais, ſortis de leurs ports pour une deſtination éloignée, ont perdu en ſe voyant obligés d'y rentrer.

D'après ces divers détails, il eſt facile d'apprécier la gloire due à chacun des deux partis, pour que le ſiecle préſent y trouve une leçon inſtructive & les ſiecles futurs un tableau fidele. Après avoir ainſi montré notre impartialité, il nous eſt ſans doute permis d'entrer dans certains détails qui font un honneur particulier au pays dont nous ſommes citoyens.

Qu'on ſe figure vingt de ces maſſes mobiles & flottantes que le génie de l'homme a ôſé ſuſpendre ſur les abîmes, hériſſées de tous côtés de bouches d'airain qui vomiſſent le fer, la flamme & la mort. Cette horrible mêlée dura près de quatre heures; grand nombre de combats, livrés depuis le commencement de la guerre entre de plus puiſſantes flottes, n'ont rien offert de ſemblable. C'eſt à l'Amiral qu'eſt due la gloire d'une ſi périlleuſe journée: la ligne de la bataille, la diſpoſition des forces, les changemens qui doivent ſoutenir le navire qui plie ou appuyer celui qui commence à triompher, viennent de ſon génie & de ſes lumieres. Mais il ne

peut

peut disconvenir qu'il a été puissamment secondé par l'ardeur des équipages. Puisque nous écrivons pour l'instruction des contemporains & de la postérité, nous ne déguiserons pas que si cette ardeur eût encore été plus facile à diriger, l'issue eût été plus favorable & la perte moins grande. Le vaisseau monté par le brave Zoutman, quoiqu'il ne fût que de 68 canons, soutint d'abord le choc de celui de l'Amiral Anglais, monté de 78 qui ne tarda pas à être renforcé de la *Princesse-Amélie* de 80 ; pendant plus de deux heures il essuya tour à tour le feu de ces deux colosses flottans. Kinsbergen s'est signalé par la discipline que son équipage a observée : la docilité, la précision, le calme, avec lesquels on obéissait à ses ordres multiplierent, pour ainsi dire, les procédés de son navire. Il eut la gloire de mettre deux vaisseaux Anglais hors de combat & de sauver la frégate l'*Argo*. Sa conduite a été le triomphe de la manœuvre ; c'est l'art de donner dans un combat, à son navire, avec la plus grande rapidité & la plus exacte précision, & toujours à propos, la situation la plus avantageuse pour attaquer ou éviter l'ennemi. C'est l'étude la plus importante d'un Officier de mer. C'est la manœuvre qui décide presque toujours la victoire.

Il faut, cependant, avouer que c'est l'expérience qui donne cet avantage & que cette expérience doit être du côté de la Nation la plus accoutumée à gouverner de grands navires de guerre & à livrer des combats. Nouveau trait à remarquer en faveur des Anglais. Nouvelle preuve qu'on ne saurait trop s'accoutumer dans les tems de paix aux manœuvres nécessaires dans les guerres & que les campagnes que le brave Kinsbergen a faites chez l'Etranger n'ont pas été perdues pour la Nation. C'est en servant sous Turenne que l'immortel Duc de Marlborough apprit à battre les Français.

Le courage des diverses Nations prend une teinte du caractere propre à chacune. La vivacité du Français éclate dans sa maniere de combattre, pleine de

feu

feu & de hardieſſe. L'impétuoſité bouillante de l'Anglais paraît auſſi dans ſes attaques, auſſi ardentes qu'opiniâtres. Mais les Hollandais, plus flegmatiques, conſervent juſques dans l'ardeur des combats, ce ſens-froid qui caractériſe la Nation. Pendant que les autres peuples cherchent à noyer, dans l'ivreſſe du courage, l'idée de la mort, frappant de tous côtés ſes victimes, le Hollandais fait l'enviſager d'un œil ſec : il ne penſe qu'à ſon devoir : il ôſe même affronter la mort la plus certaine ; nos annales ſont remplies de traits de nos marins qui ont mieux aimé périr en faiſant ſauter leur navire que de ſe rendre à l'ennemi. Telle a, ſans-doute, été la cauſe de la perte de cet Armateur (*) qui, combattant un Anglais à forces inégales & ne pouvant plus choiſir qu'entre le fer & la mort, a préféré ce dernier parti à celui d'être conduit en triomphe en Angleterre. C'eſt, dit-on, le *Dappere Patriot*, un de nos premiers Armateurs, qui a donné cet exemple affreux de déſeſpoir héroïque. Peu s'en eſt fallu que le *Batavier*, commandé par le Capitaine Bentinck, n'ait, dans la bataille avec l'Amiral Parker, donné le même exemple à l'univers. Le Baron avait, dans le commencement de l'action, reçu la bleſſure funeſte qui devait terminer ſa glorieuſe carriere. Son vaiſſeau était foudroyé par le feu de deux navires Anglais de force ſupérieure : le Capitaine en ſecond, ſe voyant dans le plus grand danger, fit demander les ordres au jeune héros qui ſe mourait ; il reçut pour réponſe qu'il devait tout riſquer & périr plûtôt que de ſe rendre. Ses gens avaient déjà prévenu cette réponſe. Tous avaient unanimement déclaré qu'il ne fallait jamais ſe rendre & s'enſevelir dans les flots plûtôt que de fuir devant l'Anglais.

Le Capitaine Dedel mérite les plus grands éloges ; la mort s'eſt longtems préſentée à ſes regards avec toutes les horreurs qu'elle entraîne ſur le plus terrible des élémens. L'état déplorable de ſon vaiſſeau at-

(*) Il combattait le *Cameleon* navire du Roi le 15 d'Août.

atteſtait ſon courage ; qu'on ſe repréſente ce Capitaine, après la plus ſanglante journée, voyant les flots entrer de tous côtés dans ſon navire, s'élever juſqu'au milieu des deux ponts, dans une nuit affreuſe, dont un tonnerre épouvantable & de fréquens éclairs augmentaient l'horreur, obligé de ſe ſauver avec ſon équipage ſur de frêles bâtimens & d'y abandonner des bleſſés que le danger preſſant empêche de ſauver. Telles ſont les ſuites douloureuſes des fureurs de l'homme contre ſon ſemblable. Encore la Nation regarde comme un avantage que cette perte ainſi prolongée ne puiſſe offrir un trophée à l'ennemi. Le vaiſſeau du brave Dedel périt ; mais la Hollande triomphe. Car c'eſt triompher que d'avoir ſoutenu le combat contre des forces ſupérieures par la nature des vaiſſeaux, le nombre & le calibre des canons, ſans parler de l'avantage des vents qui, dans les combats de mer, ſont d'un ſi grand poids ; & ſurtout d'avoir vu l'ennemi abandonner le premier le Champ de bataille. Il eſt vrai que les Hollandais n'étaient gueres en état de le garder longtems ; mais les Anglais n'étaient pas mieux traités : auſſi l'Amiral Parker n'a pas été inſenſible à cette eſpece de défi ; il a fait un effort pour renouer ſa ligne ; mais le ſignal qu'il a donné, n'a été répondu que par autant de ſignaux de détreſſe qu'il avait de vaiſſeaux. . Pendant que les Anglais ſe voyaient ainſi réduits à la douloureuſe néceſſité de reculer ; on voyait les Hollandais prouver, par leurs acclamations, qu'il ne leur manquait que l'avantage du vent, pour aller à la pourſuite. On les voyait monter les uns par les ſabords, les autres par les haubans, le ſabre à la main, criant à l'ennemi qu'ils avaient encore des boulets à ſon ſervice, pour le payer de tous les outrages qu'il avait fait au pavillon de la République.

Quoiqu'il ne ſoit rien tranſpiré de particulier ſur les autres vaiſſeaux de ligne, commandés par les Capitaines van Braam & Braak ; on ſait qu'ils n'ont pas ſoutenu des attaques moins vives que les au-

autres: le nombre de leurs morts & bleſſés, l'état de leurs vaiſſeaux, en ſont des preuves frappantes.

Jeune & vaillant Bentinck, qu'il me ſoit permis, avant de terminer ce récit, de répandre quelques fleurs ſur ta tombe! Bentinck! à ce nom tous les cœurs ſont émus, ſurtout ceux qui ont connu cette aimable franchiſe, ces graces naturelles, cet air martial, tous les talens du corps & de l'ame, que la nature t'avait prodigués. Cette beauté mâle, cette taille avantageuſe, cette force extraordinaire, ſemblaient nous rappeler les Hercules & les Théſées que les ſiecles héroïques admiraient: avantages qui paraiſſent devenir tous les jours plus rares; ſoit que l'eſpece humaine s'altere d'âge en âge, ſoit que cet affaibliſſement ait pour principe l'oubli de ces exercices vigoureux qui faiſaient autrefois une partie eſſentielle de l'éducation. Hélas! tous ces avantages extérieurs ne ſeront bientôt que pouſſiere: il ne reſtera plus que la mémoire de tes ſervices & de tes talens: mais ce ſouvenir ſera éternellement cher à la Patrie: il animera le cœur de nos guerriers; il entretiendra juſqu'à la derniere génération la flamme ſacrée du Patriotiſme: ton ombre ſanglante ſera toujours préſente à leurs yeux, les excitera à la vengeance, à la gloire, en un mot à l'amour de la Patrie qui eſt la ſource de toutes les vertus.

Peut-être quelque tendre amante ſe préparait à entrelaſſer de myrtes la couronne de lauriers que tu allais cueillir au ſervice de la Patrie. Le danger que tu aurais couru, la gloire que tu aurais remportée, t'auraient rendu encore plus cher, plus aimable à ſes yeux. Les belles aiment les héros: le ſexe le plus faible & le plus timide ſemble chercher un appui dans le courage & la force de l'autre.

Hélas! Jeuneſſe! Graces! Beauté! Force! tout eſt moiſſonné avant le tems par l'impitoyable faulx de la mort. Généreux Bentinck, tu l'as vu, d'un œil tranquille, s'avancer par degrés: elle t'environnait de ſes voiles & ton courage ſurvivait aux reſtes de ton corps qui tombait en lambeaux. Tu ne déſirais

la vie que pour employer le bras qui te reſtait au ſervice de la Patrie: des parens, des amis, une ſœur tendre & chérie fondaient en larmes autour de ton lit de douleur ; & de ta bouche défigurée, & à demi glacée ſortaient encore pour eux des paroles de conſolation. Lorſque tes yeux furent pour toujours fermés à la lumiere, qui d'entre nous n'a pas été attendri? *Il eſt mort.* A ces mots tous les citoyens, ceux même qui ne connaiſſaient que ton nom, ne purent ſe défendre d'une douloureuſe ſenſibilité. Une foule innombrable s'eſt empreſſée d'honorer ton convoi funebre ; & ta tombe, placée à côté des héros morts en ſervant la Patrie, ſera longtems arroſée de nos pleurs.

Indépendamment du tribut payé ici bas aux héros, l'Etre ſuprême ne les laiſſe pas, ſans doute, ſans récompenſe. Il eſt trop indulgent pour s'irriter de ces erreurs légeres qui ne changent rien au ſyſtême qu'il a établi. Bentinck! ton ombre généreuſe voit dans ces ſéjours d'une éternelle félicité, l'illuſtre & vaillant Macartney dont les Anglais pleurent la perte avec autant d'amertume que nous avons pleuré la tienne. Il n'y a plus de rivalités, d'inimitiés dans les céleſtes régions. Vos deux ombres ne gémiſſent-elles pas en voyant chacune des deux Nations chercher à noyer ſa douleur dans l'idée que la mort de l'un de vous répare celle de l'autre? L'homme eſt donc le plus grand ennemi de l'homme! Nations, que tant de liens devraient réunir, juſqu'à quand aurez-vous le fer levé pour le plonger dans le ſein l'une de l'autre?

Cette ardeur deſtructrice, que le Patriotiſme conſacre & que la Philoſophie n'enviſage qu'avec horreur & dédain, n'eſt pas encore prête à ſe ralentir. Cet enthouſiaſme, ſi juſte quand il s'agit de défendre ſon exiſtence & ſon honneur, paſſe dans toutes les claſſes des citoyens. Tous s'empreſſent de faire paſſer des ſecours aux bleſſés tranſportés dans les aziles de l'humanité. Je n'oublierai pas, dans cette occaſion, le trait d'une femme de la populace, qui montre à quel point le Patriotiſme eſt exalté dans la République & ſurtout à Amſter-

ſterdam. Elle allait voir ſon fils qui ſe trouvait au nombre des bleſſés portés à l'hôpital. „ Courage, je te félicite d'avoir répandu ton ſang „ pour la Patrie" dit elle en le voyant : „ elle ſera „ pour toi une nouvelle mere qui ne t'abandonnera pas dans cet état," ajouta-t-elle, „ en „ appercevant qu'il avait perdu le bras." Il m'en „ reſte encore un pour la ſervir, „ reprit auſſitôt le jeune homme. „ J'eſpere pouvoir encore l'employer contre ſes ennemis ? „ Bon! Bon!" s'écrie alors cette courageuſe mere. „ Et moi je jure, „ que ſi l'on veut équipper un batiment monté par „ des femmes, je ſerai la premiere à voler à „ bord." Cette femme eſt octogénaire. Eſt-il, dans les annales de Sparte ou de Rome, un trait ſupérieur à celui-là ? O Patrie ! objet de l'amour des cœurs libres & ſenſibles, qu'il eſt doux de faire ſur tes autels le ſacrifice de ſes jours ! Ce ſentiment paraît un délire aux eſprits froids & raiſonneurs. Mais que ſont dix, vingt, trente, quarante années de plus ou de moins de cette périſſable exiſtence ? Quelle eſt pénible à celui qui voit ſa Patrie couverte d'outrages, & prête à périr ! Quel ſacrifice doit-on craindre de faire, pour lui rendre la gloire & le bonheur !

La ſuite au N°. procbain, & la Lettre à l'Auteur de la feuille hebdomadaire intitulée *le Politique Hollandais* par un vrai Hollandais; avec la Réponſe.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *P. F. Goſſe*, *J. van Cleef*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme ; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs élifées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique.*

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XXXI. LUNDI, ce 10 SEPTEMBRE, 1781.

CHAPITRE XXX.

LETTRE *à l'Auteur de la Feuille Hebdomadaire intitulée le* Politique Hollandais, *par un vrai Hollandais* (*non sur des objections mal fondées; mais sur des passages qu'on prétend mal-traduits.*)

MONSIEUR,

Comme j'avois souhaité, dès la lecture du fameux mémoire intitulé *Politiek Vertoog*, en admirant le ton que l'Auteur s'étoit donné dans cette fastueuse production, de voir une réfutation modérée & complette de ses maximes, je reçus avec empressement celle de vos feuilles dans laquelle vous commencez à vous ériger en adversaire contre lui. Cependant, quoique par certaines raisons qu'il n'est pas nécessaire de détailler, je me sentisse porté à juger la réfutation que vous avez annoncée très-désirable, pourvu qu'elle fût entreprise par une personne habile dans la discussion des affaires qui regardent notre politique, je vous assure que malgré la préoccupation dont j'étois imbu dans ce sens, l'ardeur à vous lire se ralentit d'abord en parcourant les premieres lignes de votre écrit. Quoi donc! me dis-je à la premiere réflexion, un écrivain qui jouit déjà des plus grands applaudissements donnés par prédilection à ses ouvrages, *ce sublime écrivain auroit-il besoin pour s'assurer du succès de ses productions, de commencer par un début si choquant en accablant son adversaire d'injures?* Je veux croire, Monsieur, qu'ayant trouvé la lecture du *Politiek Vertoog* si pénible, vous ayez envisagé la tâche

que vous vous êtes imposée comme devant être plus pénible encore. En ce cas que doit-on attendre de votre mauvaise humeur? Il seroit peut être à souhaiter que vous en eussiez déja assez de dégoût, pour n'en pas causer davantage à ceux qui continueront à lire vos feuilles hebdomadaires. Pourquoi en imposer d'abord en disant qu'on ne sauroit défendre une mauvaise cause avec plus de pesanteur & de mauvaise foi, que l'auteur qui nous a accablé de son gros livre, le *Politiek Vertoog?* En verité, Monsieur, vous ressemblez à ces réfutateurs d'opinions hérétiques en théologie, qui, parlant tout seuls en chaire, pensent qu'on leur tienne compte des injures dont ils accablent ces opinions, & qui même dans leurs écrits ne rougissent pas d'étayer la prétendue vérité par ces subterfuges pusillanimes. Pourquoi reprocher à l'auteur du *Politiek Vertoog* la longueur de son livre : comme s'il n'étoit pas plus convenable à la grandeur du sujet de le traiter avec toute l'érudition dont on se sent capable, que de la transformer, faute de lumieres, dans des brochures superficielles? Si vous eussiez mieux aimé à lire & à réfuter des feuilles volantes, qu'un traité où il paroît que l'auteur a été rempli de la dignité de son sujet (*); vous savez, Monsieur, qu'il y en a de toute sorte & de tout calibre dans les circonstances présentes, parmi lesquelles vous n'auriez eu qu'à choisir; mais je vous crois trop sensé pour le penser sérieusement, & *j'aime mieux vous croire un peu de cette mauvaise foi d'écrivain, dont vous avez cru appercevoir le joint avec la pesanteur des matieres dans le* Politiek. Vertoog.

Mais Monsieur! Pour prouver que l'auteur s'étoit rendu coupable de mauvaise foi, en tâchant de mettre sous les yeux, non de la populace ignorante, mais des personnes de distinction & d'un certain rang, qui sans doute sont le plus à même d'en juger, un traité des plus solides, étoit il nécessaire de tant d'instigations à l'égard de son caractere? Etoit-il nécessaire de secouer la poussiere de quatorze mille volumes, parmi lesquels, si je vous comprends bien, il y en a eu qui ont montré le goût universel de leur possesseur? *Je pense que toutes vos reflexions personnelles paroîtront encore plus mépriſables aux yeux de celui que vous attaquez, qu'aux miens :* sans cela je m'y aurois intéressé peut-être, *quoique je ne le connoisse nullement en particulier.*

Je

(*) C'est sans doute une idée nouvelle qu'un livre a plus de dignité à proportion de son poids & de son volume : cela rappelle Mde, la Baronne de *Thunder-ten-Tronckh* dans Candide.

Je n'entre pas en discussion, si le mérite du *Politiek Vertoog souffre aucun rabaissement, en vertu des qualités d'esprit que vous supposez à son auteur, qui semble n'avoir cherché que de faire éclater du bon sens & de la fermeté dans le fil de ses raisonnements.* J'examine encore moins s'il est parvenu à cette fin, & si l'état des choses doit être considéré sous le point de vue où il les met : c'est ce que je souhaite de voir vérifié, ou bien duement réfuté par des explications qui n'ayent pas même l'ombre de partialité. Je n'ai pas dessein de vous décourager de votre entreprise : je doute même, comme je l'ai déja insinué, que le *Politiek Vertoog* soit à l'épreuve de la pénétration de gens qui voudront faire servir leurs lumieres à découvrir ses défauts. Je n'ai en vue que de vous faire sentir l'inconvénient où vous vous êtes jeté, en débutant de la maniere que vous avez fait, & de vous prier de faire quelque attention aux indications que je prendrai la liberté de vous donner, concernant quelques passages, par où il paroît que vous n'avez pu suivre fidelement le recit de l'auteur, faute de savoir assez bien la langue Hollandaise.

Vous m'accorderez bien, Monsieur, qu'il ne tire pas à conséquence si je ne m'exprime pas d'une maniere élégante, ni même grammaticale en François. Je ne suis qu'un Hollandais, Monsieur! soit dit à l'écrivain célebre qui a fait l'honneur aux Hollandais d'écrire l'histoire de leur païs, & qui, s'il daigne en donner un jour la suite, n'aura qu'à se louer, j'espere, des beaux traits que la conduite & la caractere des Hollandais lui auront fournis. Je pourrai donc attendre de vous une indulgence pour les fautes du stile que je ne vous accorderois pas volontiers pour les bévues de traduction.

En sautant *pag. 7. l. 2 de dessous*, où il y auroit dû être *qui avoit engagé la ville* &c. & tous les endroits de cette nature, il me tombe premierement sous les yeux l'endroit *pag. 8. l. 49* où vous faites rapporter l'auteur du *Politiek Vertoog*, comme si Wagenaar eût dit que le Prince d'Orange „ *menaça de mettre en usage son droit d'interposer son* „ *autorité pour étouffer les disputes élevées dans le sein de* „ *l'état.*" Les paroles du Prince Stadhouder dans la citation du mémoire, lesquelles vous pouvez avoir voulu suivre, sont : „ *qu'il n'ignoroit pas qu'il étoit obligé de prê-* „ *ter sa médiation aux différends des membres, mais qu'il* „ *se croyoit obligé également de soutenir le droit que cha-* „ *cun des membres avoit de ne pas souffrir que son opi-*

„ *nion fût prédominée par celle des autres membres.*" Arrangez, s'il vous plait, ces paroles en bon François, mais sans faire mention d'aucune *menace*, d'aucun *droit* ni d'aucune *autorité du Prince Stathouder :* vous pourrez juger alors de la différence du sens qu'elles portent, d'avec celui que vous leur avez donné.

Pag. 12. Vous avez bronché contre une expression qu'il faut que vous trouviez bien énergique en Hollandais, puisque vous employez tant de termes pour en exprimer le sens. Ne pourroit on pas le rendre ainsi : *Autrement chaque régent, chaque membre de l'état (combien davantage donc tous les bourgeois & sujets sans charge) doit prendre &c,* Au reste pour consoler les bourgeois de ce qu'il ne vaudroit pas la peine de parler d'eux (ce que l'auteur n'a pas dit) vous faites une petite digression en note, par laquelle il faut croire que vous comptiez de faire poliment un petit compliment à leurs femmes. Pour ce qui est de concilier cette expression de l'auteur avec celle que l'on trouve immédiatement après, je suis persuadé que l'on le pourra faire sans mon secours à présent.

Il est nécessaire, dit ensuite l'auteur, *que nous rejettions loin de nos regards les inconvénients qui peuvent résulter quelques fois de la constitution présente, qui demande absolument le Stadhouderat, quand ce ne seroit que par crainte de pis, & que sur-tout nous ayons toujours de la considération pour le caractere personel des Stathouders, c'est à dire, une affection vive, une estime sincere, & que nous cherchions à inspirer* ces *sentiments à autrui*, chacun à ceux qui lui appartiennent, *sans soupçon, sans défiance, sans avoir de perpétuelles allarmes*, COMME SI LES STADHOUDERS AVOIENT EN VUE D'AUGMENTER LEUR AUTORITÉ ET DE RESTREINDRE LA LIBERTÉ.

ô Monsieur ! Pourquoi m'avez vous donné lieu d'indiquer cette derniere expression par des lettres capitales? N'avez vous pas fait imprimer avec un caractere distinctif, que l'auteur du *Politiek Vertoog* a dit: *qu'il convient que* NOUS *cherchions à augmenter l'autorité des Stadhouders, & à diminuer la liberté?* Je vous proteste que ç'a été cette surprenante retorsion qui m'a fait prendre la plume, pour en avertir ceux de vos compatriotes ou des étrangers, qui n'entendant pas le Hollandais, comptent de pouvoir se fier à votre fidele récit, par lequel vous vous proposez, *pag.* 7., de ne rien ôter à la force des raisons de votre adversaire. Je

pour

pourrois croire qu'en y ajoutant vous avez eu en vue de renchérir sur la présomption de celui-ci, comme vous le donnez à sous-entendre à la fin de votre feuille. Quoi qu'il en soit, comme je ne puis savoir quel usage vous prétendez faire des expressions que vous imputez si inconsidérément à l'auteur du *Politiek Vertoog*, je compte que s'il s'en trouve dans la suite de votre réfutation, qui trahissent de même votre incapacité à lire votre auteur, mon dégoût à les lire, pourra fort bien être soutenu par l'indignation : mais qu'il vous pourroit être plus utile & vous procureroit plus de lecteurs, si vous ne m'obligiez pas à continuer mes remarques.

J'ai l'honneur d'être &c.

RÉPONSE.

MONSIEUR,

Je me suis toujours piqué de bonne foi. Je puis, dans ma conduite ainsi que dans mes écrits avoir donné dans quelques-uns de ces écarts qui échappent à la faiblesse humaine. Content de ne rien écrire ni faire qui blesse la bonne-foi & la probité, je n'ai jamais aspiré à la gloire d'être mis au rang des saints ou des hommes infaillibles : je sais aussi que dans la société il y a des regles & des devoirs qu'on ne peut franchir sans s'exposer, si non à l'animadversion des loix, du moins au mépris des honnêtes gens qui, dans les cœurs encore susceptibles de remords, est une pointe encore plus cruelle que les flétrissures publiques.

C'est s'exposer à ce mépris que d'adopter dans ses écrits des principes qu'on dément dans sa conduite ; que de persécuter après avoir prêché la tolérance. Il est de la plus méprisable lâcheté d'attaquer par l'autorité supérieure ceux qui n'employent d'autres armes que l'éloquence des paroles ; de vouloir sévir contre les personalités injurieuses après les avoir employées le premier. J'ai promis, il est vrai, de m'interdire les personalités ; mais si celui dont j'atta-

que les écrits, se produit en personne dans laquelle; est-ce ma faute, si les coups tombent sur son corps? Ne s'est-il pas, de gayeté de cœur, exposé à des désagrémens personels? Si la conduite particuliere d'un homme peut former un prejugé contre ses écrits, c'est sans doute dans un pareil cas; dans un cas, dis-je, où l'Auteur est supposé avec raison changer d'étendard suivant ses intérêts, & n'offre rien de constant que l'ardeur à vouloir, sans délicatesse sur le choix des moyens, imposer silence à quiconque ôse publier des principes différens des siens. Je déteste l'intolérance assez ordinaire aux Ministres des Religions dominantes; mais quand elle se borne à des écrits polémiques, je ne crois pas qu'on puisse leur répondre autrement que par des écrits.

Vous supposez, Monsieur, que je suis un Auteur jouissant déjà des plus grands applaudissemens: vous me prenez, quoique très gratuitement, pour quelque écrivain célébre qui aurait écrit l'histoire de ce pays: d'après l'estime que vous paraissez avoir conçue pour cet écrivain célebre, que penseriez-vous d'un Régent qui l'aurait confondu avec ces folliculaires faméliques dont l'ignorance trahit la cause méprisable qui leur met la plume à la main? Que penseriez-vous du même Régent: s'il avait voulu bannir cet Auteur, parce qu'il avait ôsé se défendre; quoique sans recourir à des personalités, puisqu'il ne reconnût son aggresseur qu'à la menace du banissement? Que penseriez vous du même Régent, d'avoir voulu étouffer le *Politique Hollandais*; pour avoir rapporté innocemment cette anecdote? Que diriez-vous de ce même Régent d'avoir recours aux plus vils artifices, pour faire sévir contre les libraires auxquels il attribuait la distribution de cette feuille? L'anecdote est trop piquante pour être passée sous silence. Un nommé Winter vint, dernierement, chez le libraire Wild, lui demander des numeros du *Politique Hollandais*, feuille Française & par conséquent prohibée comme très dangereuse pour la Bourgeoisie d'Utrecht. Le dit Winter venait, disait-il, de la part de quelques étrangers, logés

à

à l'hôtellerie du *Nouveau Château d'Anvers*. Le libraire, homme pénétrant & ruſé, ſe défie de ce meſſage; il affecte de dire hautement que cette brochure eſt un ouvrage défendu; & qu'indépendamment des ſuites afflictives, il eſt un citoyen trop docile pour manquer au reſpect dû à ſes Magiſtrats, qui ont cru de leur ſageſſe de défendre l'entrée d'une production auſſi monſtrueuſe. En même tems, il preſſe le meſſager d'amener ces étrangers dans ſa boutique; celui-ci, craignant de ſe trahir, le lui promet; mais comme il était incapable de tenir ſa promeſſe, le Sieur Wild le fait citer en juſtice & le force à confeſſer qu'il était venu de la part d'un Membre du Conſeil & Echevin-Régent. On dit même qu'il a nommé Mr. van Goens; mais cela n'eſt gueres croyable. On aſſure du moins que l'inſtigateur était préſent à cette ſcene, une des plus piquantes que l'imagination la plus romaneſque pourrait jamais créer. On dit que le libraire demanda alors ou que l'inſtigateur fût puni comme infracteur d'une interdiction à laquelle il avait eu part; ou comme une de ces ames de boue qu'un vil intérêt engage à de lâches délations; ou comme un ennemi perfide qui n'ayant pu le faire tomber dans ce piege, pourrait avoir recours à d'autres moyens pour le perdre.

Je n'aſſure point que Mr. van Goens ſoit l'Auteur du *Politiek Vertoog*. Vos libraires, Meſſieurs Bennet & Hake, qui ont débité & annoncé publiquement cet ouvrage, ſont plus que moi en état de vous inſtruire à cet égard.

Je demande ſeulement quel ménagement peut mériter un homme qui n'en a pour perſonne, qui transforme la plus reſpectable des fonctions en celle de délateur, ou d'eſcroc, ou d'ennemi perfide?

Quel ménagement mérite un homme qui traite les courageux *de Capelle* de têtes brûlées?

Quel ménagement mérite un homme qui ne pouvant s'empêcher de rendre hommage à la vertu de Mr. van Berkel, ne laiſſe pas de l'accuſer de Leze-Majeſté & de le condamner comme tel à perdre la tête?

Quel ménagement mériterait d'un Auteur qui eſtime les Nations Françaiſe & Hollandaiſe, celui qui les peindrait comme les plus odieux & les plus vils des peuples ?

Je penſe que tout écrivain, quelle que ſoit ſa conduite particuliere, ne doit jamais être attaqué que par la plume; tant qu'il n'employe pas d'autres armes. Mais, lorſque, dans un diſpute qu'il a commencée, il a recours aux injures, aux anathêmes, aux proſcriptions, aux bas artifices, il mérite ſans doute d'être dévoilé : pourquoi ? Parceque ſa conduite eſt liée à ſes écrits; & que, quand il s'agit de matieres politiques, elle en eſt ſouvent la clef. La repréſaille eſt légitime; elle eſt néceſſaire; elle eſt même modeſte : le mot pour rire ne fait qu'une piqûre légere & momentanée : mais une proſcription, un banniſſement, un empriſonnement, une punition corporelle, peuvent faire le malheur de ma vie & la ruine de mon libraire.

Après vous avoir ainſi expoſé le droit que j'ai de rire aux dépens d'un homme qui veut me couvrir de fers ou me percer de traits, je vais vous prouver que je n'ai rien de cette mauvaiſe-foi d'écrivain que je lui reproche. Vous citez contre moi pluſieurs paſſages où vous inſinuez que je veux induire en erreur ſur le ſens de l'Auteur que j'attaque. Un ſeul mot ſuffit pour me diſculper de l'imputation de mauvaiſe foi. Les deux principaux paſſages que vous me reprochez d'avoir tronqués, je ne me ſuis pas contenté d'en donner la traduction; j'ai cité les paroles originales en Hollandais. Vous avez dû voir que c'eſt en général ma méthode, lorſque les paſſages paraiſſent délicats. Je puis me méprendre ſur le ſens d'une phraſe; c'eſt un défaut d'infaillibilité; mais je ne cherche point à induire en erreur de propos déliberé; ce qui ſerait un défaut de bonne-foi; j'ai cru pouvoir l'attribuer à l'Auteur que j'attaquais; parce qu'il eſt impoſſible qu'un homme auſſi ſavant ignore les traits d'hiſtoire qui prouvent contre ſon ſyſtême.

Je

Je ferai toujours disposé à convenir des erreurs que les personnes plus éclairées que moi, peuvent me faire remarquer; je n'hésiterai jamais à revenir des écarts que je pourrai faire dans la carriere immense & épineuse où je me suis engagé: vous m'avez rendu un véritable service en prenant la peine de les relever; & j'avoue que dans la page 72 ci-devant vous avez raison; & que l'Auteur du *Politiek Vertoog* s'est contenté de dire (*pag. 25*) *que nous devions avoir une affection sincere, une confiance entiere pour les Stathouders, nous appliquer à inspirer ces sentimens chacun de nous à ceux qui nous appartiennent, sans être dans une défiance & une allarme perpétuelles; comme si les Stathouders avaient en vue d'augmenter leur autorité, aux dépens de la liberté.* Mais cela n'ôte rien au fil de mes raisonemens; puisqu'ils tendent à prouver que cette défiance & cette opposition sont non-seulement inséparables de la constitution; mais qu'elles y sont utiles & même nécessaires.

Ce que vous me reprochez (page 10 de votre brochure & page 71 ci-devant) n'est pas une erreur. Pour approfondir cette affaire, je ne me suis pas contenté du récit de l'Auteur du *Politiek Vertoog*: j'ai consulté *l'Histoire de la Patrie, les Négociations du Comte D'Avaux & l'Histoire d'Amsterdam: D'Avaux Tom.* II. dit que le Prince représenta positivement les malheurs terribles qu'Amsterdam s'attirerait par son refus. L'Historien d'Amsterdam (T. I. Liv. XX. pag. 673. de *l'Edition in folio*) met ces paroles dans la bouche du Prince d'Orange *dat het, in een staat als deeze, uit zo veele leeden bestaande, een onverdragelyke grondregel was, dat een lid alle de overigen zou willen regeren... dat hem niet onbewust was, hoe hy, in dezelfde hoedanigheid, gehouden ware de geschillen onder de leeden te bemiddelen.* Je crois que ces paroles renferment assez clairement une menace; & qu'elles sont de Wagenaar, puisqu'il est l'Auteur de l'histoire d'Amsterdam.

Quant à celles-ci, *ik laat staan alle onbeampte Burgers en onderdaanen*, qui veulent dire en effet, *à plus forte raison les Bourgeois sans charge & sujets*; on

voit bien quelles ne sont pas traduites par ces mots les *Bourgeois sans charge & sujets ne valent pas la peine qu'on parle d'eux* : aussi ai-je cité les termes Hollandais, que je n'ai voulu rendre que d'une maniere ironique; parce que l'Auteur dans un endroit semble vouloir attribuer tous les droits aux seuls Régens; & que dans un autre il dit que la voix du peuple ne doit pas être comptée pour rien.

Quel ménagement doit on avoir pour un homme qui, sans connaître Mr. de Neufville, dont la famille est établie de tems immémorial à Amsterdam, le nomme un étranger, un Français, ou du moins d'une origine Française, un nommé Neufville *enfin, ouraisseur de cette trame, le tout en vue d'attirer à son comptoir préférablement à tout autre les commissions en tout genre des Américains, au mépris des défenses séveres & réiterées de L. H. P*; qui accuse ce négociant d'avoir engagé la République dans la guerre la plus ruineuse, la plus funeste en tout sens *avec son plus ancien & son plus fidele allié*?

Quel ménagement mérite un Regent qui passe aux Anglais les plus outrageantes provocations & accumule les torts sur sa propre Nation, non sur le fondement d'aucune iniquité publique, mais sur des plans innocens qu'il s'efforce de présenter sous des traits horribles.

Vous m'obligerez certainement, Monsieur, de continuer vos remarques sur telle erreur que votre sagacité pourrait découvrir dans mes écrits; je ne cherche que la vérité : me fût-elle apportée par mon plus grand adversaire, je volerai au devant d'elle, pour lui-rendre hommage. Pour la faire triompher on ne doit craindre ni le dégoût ni l'indignation. Quant au dégout, si j'en juge d'après l'air tous les jours plus satisfait du libraire; il ne paraît pas que vous ayiez encore à craindre ce sentiment en lisant ces feuilles. Quant à l'indignation elle ne peut-être occasionnée que par la mauvaise-foi: l'erreur involontaire ne mérite que la pitié. Si vous jugez même à propos de me faire passer directement vos remarques, sans les livrer à l'impression; vous pouvez compter que je les publie-

blierai avec la même fidelité. C'eſt dans ces ſentimens de reſpect pour la vérité & pour tous ceux qui peuvent me donner des lumieres que j'oſe me dire &c.

Fin du Chapitre XXVIII. ſur la Bataille navale des Bancs du Dogre.

Il eſt étonnant que, dans un pays qui n'a pas ſon égal pous les établiſſemens de bienfaiſance & de charité, ceux qui, dans le ſervice de la Patrie, ont été mutilés de façon à ne pouvoir plus gagner leur ſubſiſtance, n'aient pas d'azile où ils puiſſent aller finir leurs jours comme en France & en Angleterre. On leur donne une ſomme proportionnée à la valeur des membres qu'ils ont perdu; mais cette ſomme conſommée, ils ne leur reſte plus rien; il faut qu'ils errent le long de nos canaux en mandiant, ou qu'ils préviennent les horreurs de la mendicité en s'y précipitant, ou qu'ils aillent ſe confondre avec ceux que l'inconduite ou la miſere raſſemble dans les autres établiſſemens érigés par la bienfaiſante humanité.

Temminck, Hooft, Rendorp, Elias, l'idée ſublime de faire disparaître ces inconvéniens eſt digne de vos grandes ames! Je vois déjà des invitations Patriotiques qui ne ſe bornent pas au projet d'un hôpital d invalides, puisque l'on ne projette rien moins que d'aſſurer des reſſources aux veuves & aux orphelins que la guerre fait. J'eſpere, dans la ſuite expoſer un projet, pour lever les difficultés qui réſultent de la neceſſité où ſont tous les Membres de la République de participer à ces plans de bienfaiſance Patriotique.

On ſait que la marine des Provinces-Unies eſt diſperſée dans quatre ports différens où ſont établies les quatre Amirautés de la Généralité; celle d'*Amſterdam*, celle de *Rotterdam* ou de la *Meuſe*, celle de *Zéelande*, celle de *Harlingue* ou de *Friſe*. Il n'y a dans cette derniere que des frégates; encore ſont-elles néceſſaires pour la protection des côtes de cette Province. Il ſe trouvait en Zéelande quelques vaiſſeaux de ligne & des frégates; mais leur immobilité eſt aiſée à juſtifier d'après les alarmes que les Anglais avaient

avaient eu l'art d'y répandre par l'apparence d'une descente. L'inaction de ceux de la Meuse était plus difficile à colorer, à la premiere nouvelle de la bataille; aussi le bruit s'est-il répandu que les vaisseaux de ce département avaient eu ordre de ne pas partir: les soupçons, dans ces tems de trouble, furent portés si loin qu'on attribuait ce prétendu contre-ordre à la résolution de livrer la flotte d'Amsterdam aux Anglais. Un bruit aussi grave & d'une conséquence aussi fâcheuse n'a pas tardé à être démenti, d'abord par une protestation publique de l'autorité d'où cet ordre devait être émané, ensuite par la publication des témoignages des Capitaines & des Officiers à qui ce contre-ordre devait être intimé, s'il eût existé. Il paraît, d'après leur raport, que le départ n'a manqué que par le défaut du vent, du tems, du soleil & de la lune nécessaires: car la faveur de toutes ces circonstances doit se combiner pour qu'un grand navire sorte de la Meuse. Il faut être vrai dans la relation des evénemens actuels; puisque nous prenons, pour les rapporter fidelement, le tems suffisant pour avoir les éclaircissemens nécessaires. Il faut être vrai, dis-je; car, quoique ces feuilles aient plus d'importance par le tems ou elles sont publiées que par leur mérite réel; peut être pourraient-elles tomber, dans la suite, entre les mains de quelqu'un qui voudrait y puiser des lumieres pour la connoissance des faits actuels. Aussi ne déguiserons-nous pas que le retard de ces vaisseaux, dont la jonction aurait procuré une victoire signalée & des avantages immenses à la République, peut être attribué à des causes que le zele de la Patrie ne saurait envisager sans indignation & sans douleur. Il a paru une Requête, d'abord en Hollandais dans la Gazette de Nord-Hollande, puis en Français dans le numero 69 de celle du *Bas-Rhin*, que nous consignerons dans un des Nos. suivants; parce que c'est une piece authentique.

On voit par cette requête qu'on n'a pas eu besoin de contre-ordre pour empêcher les convois de partir; puisque des causes *inconnues* aux Bourguemaîtres même & aux autres Membres de l'Amirauté de

de Rotterdam, en ont retardé l'équippement; qu'il ne fut donné aux négocians pour préparer leurs navires, qu'un tems que l'on savait ne pouvoir leur suffire; & qu'à la nouvelle du départ du Convoi d'Amsterdam; on ne leur offrit pour le réjoindre que trois petits batimens, l'un de 10 canons, l'autre de 18 & le dernier de 14; escorte trop faible pour être acceptée dans un tems où les mers étaient infestées d'armateurs ennemis.

Ainsi se vérifie le desir des Anglais de ne faire la guerre qu'à la ville d'Amsterdam. Elle seule joue un rôle, dangereux, mais brillant. Elle seule vient de rendre à la République son ancienne splendeur & montrer aux Nations qu'elle n'avait pas encore perdu son énergie. Si donc les forces navales d'une seule de nos villes ôsent ainsi se mesurer avec l'Angleterre; que sera-ce quand la persuasion progressive des esprits & la nécessité du danger commun auront ramené l'harmonie & l'union. Qu'il soit permis de remarquer ici qu'Amsterdam ne serait pas la seule ville maritime qui aurait lutté contre de grandes Puissances. Venise, Lubeck, Dantzich, ont, dans les tems modernes, soutenu des guerres contre plusieurs Etats ligués. La Rochelle a tenu tête à toutes les forces du Roi de France, quoique ce Monarque fût encore assisté du secours des Provinces-Unies. Amsterdam est actuellement, dans un cas encore plus favorable; ayant une cause commune avec les ennemis nombreux de l'Angleterre. Si toute la République n'était pas entrée dans sa querelle, ce serait une question singuliere d'examiner si Amsterdam étant, par des incidens inexplicables, exposée toute seule aux traits hostiles du ressentiment Britannique, elle n'aurait pas, outre le droit de se défendre qu'on ne peut lui contester, également celui d'attaquer? Il serait curieux d'examiner la maniere dont on disposerait des conquêtes qu'elle pourrait faire en son particulier.

Mais, dans un tems où les bons citoyens doivent s'appliquer à réunir tous les esprits dans les mêmes opé-

opérations contre un Ennemi commun, dans un tems où tant de mal-intentionnés veulent faire paſſer la puſillanimité pour prudence, de pareilles queſtions ſont hors de ſaiſon. Un Auteur Patriote ne doit rien oublier pour montrer la néceſſité des meſures unanimes & vigoureuſes. Il ne ſaurait trop exhorter ceux qui ont voulu jouer le rôle ridicule de Rivaux d'Amſterdam, à abandonner la guerre qu'ils ont déclarée à quelques barbouilleurs de papier, qui ne peuvent changer l'opinion publique, & à jouer un rôle plus noble & plus important; en portant tous leurs efforts vers les véritables ennemis de la Patrie au dehors.

Il ne s'agit plus de queſtions polémiques. Il s'agit d'une attaque ſeriéuſe & générale que nous eſſuyons. Les Etats-Généraux, toutes les Provinces de l'Union ont épouſé la querelle. Nous aurions beau dire aux Anglais : vuidez avec Amſterdam les diſputes que vous pouvez avoir avec cette ville ; ils ſeront ſourds à ce langage ; ils ne feront aucune diſtinction ; tout bâtiment ſorti d'un de nos ports indiſtinctement ſera de bonne priſe. Auſſi a-t-on juſtement remarqué (*) qu'il n'y a que des ennemis ſecrets de la Patrie qui puiſſent prévenir actuellement le Peuple contre la ville d'Amſterdam. Nous devons développer tous nos efforts pour ſoutenir avec gloire la querelle où nous ſommes engagés & prévenir les ſuites qui réſulteraient de l'indolence & de la déſunion. La querelle eſt devenue commune: la honte, ainſi que l'honneur, réjaillira donc ſur la Nation entiere. La Providence ſemble combattre pour nous. Encore un effort & nous verrons la fierté de l'ennemi s'ébranler. Il ne faut pas ſe former des idées chimériques. Il ne faut pas croire que les Anglais rendront les établiſſemens qu'ils ont pris; à moins qu'ils n'y ſoient forcés par la victoire ou par des équivalens. La paix ne dépend que de l'Angleterre. Tant qu'on ne lui portera pas des coups ſenſibles, on verra la guerre

(*) *De Poſt van den Neder-Rhyn*, No. 32.

guerre traîner en longueur; les canaux de notre commerce s'obſtrueront peu à peu, & les ſources de nos richeſſes ſe tariront. Cette derniere action nous fait un honneur infini; mais c'eſt une erreur groſſiere ou un menſonge inſidieux que d'avancer que ce coup étonnera les Anglais & les rendra plus dociles à un accommodement. Ils ne ſont pas hommes à faire des ceſſions gratuites.

Hélas ne réſulterait-il donc rien de tant de gloire acquiſe & de tant de ſang répandu? Oui, on en voit déjà de ſalutaires effets. Cette action donne une grande prépondérance à la ville d'Amſterdam. Les autres Membres du corps politique ſe piqueront auſſi d'entrer dans le rôle brillant qu'elle joue. Cette louable rivalité paſſera dans toutes les parties de la République. Tout le monde ſentira que, dans un tems de guerre avec l'Angleterre, c'eſt trahiſon que de propoſer des plans favorables au ſyſtême Anglais; & c'eſt ici qu'il convient de remarquer que le Mémoire de la ville d'Amſterdam contre le Duc de Brunswich a produit les plus heureux effets. Quand il n'aurait fait qu'intimider ceux qui auraient eu intérêt à empêcher le départ de nos eſcadres; ce ſerait un grand avantage. Son audace, augmentant par le ſuccès, tiendra les mal-intentionnés dans l'effroi. Quand même, a fort bien remarqué un de nos braves écrivains Patriotes, il ſerait auſſi vrai qu'il eſt faux, qu'Amſterdam eût donné à l'Angleterre des motifs ſuffiſants d'aggreſſion, ce ne ſerait pas à préſent le tems de traduire cette ville aux yeux de toute la Nation: ce reproche ne peut ſervir qu'à ralentir l'ardeur néceſſaire pour ſauver la Patrie des attaques d'un aggreſſeur dangereux. Quiconque, dans ces circonſtances, cherche a répandre que la cauſe de la guerre doit être imputée à la ville d'Amſterdam & non à la Cour d'Angleterre, eſt un ennemi de la Patrie; il a beau ſe targuer du titre de partiſan du Prince; il a beau peindre les vrais Patriotes comme des ennemis de la Maiſon d'Orange; c'eſt lui même qui eſt le plus

grand

grand ennemi de cette Maiſon, dont le bonheur & & l'éclat ſont eſſentiellement liés au bonheur & à l'éclat de la République. Ce conſeil, ſorti de la bouche d'un homme qui tient par le ſang à cette illuſtre Maiſon, annonce le courage, le bon ſens & l'impartialité : il eſt vrai que dans un gouvernement éclairé & légitime, toute vérité eſt bonne à dire ; mais eſt-ce une vérité bien évidente qu'Amſterdam ſoit coupable ? Et, dans un tems d'orage populaire où de pareilles aſſertions ſans preuve ſuffiſante, peuvent devenir fatales au calomniateur, n'e-ſt-il pas très-imprudent de les hazarder ? Le peuple ſera toujours contre l'ennemi public de la Patrie & contre ceux qui paſſent pour le favoriſer. Dans une criſe violente, ces derniers ſeraient les premières victimes qu'il immolerait à la fureur de ſon reſſentiment.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *P. F. Goſſe*, *J. van Cleef*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt* ; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé* ; *à Deventer*, chez *Leembhorst* ; *à Groningue*, chez *Huyzingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme ; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique.*

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXXII. LUNDI, ce 17 SEPTEMBRE, 1781.

CHAPITRE XXXI.

Sur les intérêts actuels de la République des Provinces-Unies des Pays-bas.

Il eſt bien difficile, pour peu qu'on ſoit verſé dans les hiſtoires & ſurtout dans celle de ce pays, de garder ſon ſang-froid, en entendant dire que les Anglais ſont nos meilleurs amis, nos alliés naturels. Je ne ſuis pas ſurpris que dans un tems, où l'ambition & l'orgueil de Louis XIV, devaient réunir la plupart des autres Etats de l'Europe contre ſa dangereuſe prépondérance, l'Angleterre ait été repréſentée comme l'allice naturelle de la République. Quoiqu'on pût dire la même choſe de pluſieurs autres Etats qui faiſaient alors cauſe commune avec nous & que des qualifications pareilles perdent beaucoup de leur force à proportion de leur étendue, je veux bien encore accorder que l'Angleterre était dans ce tems-là notre alliée naturelle. Mais que, dans un tems où l'on ne ſentait ſon voiſinage ou ſon exiſtence que par les outrages redoublés qu'elle nous faiſait eſſuyer, que dans le tems actuel où elle nous fait la guerre la plus inique, la plus acharnée & la plus dangereuſe, il y ait de Hol-

landais qui prostituent en sa faveur le nom sacré d'amie & d'alliée, c'est un égarement qu'on ne peut voir sans indignation. Citoyens aveugles ou perfides, vous chérissez l'ennemi de l'État au point de lui donner le nom d'ami; ne seriez vous pas aussi des ennemis de la Patrie? Ennemis d'autant plus dangereux que vous vivez dans son sein & que peut-être quelques-uns d'entre vous ont leurs voix dans les délibérations publiques?

Citoyens aveugles ou perfides, je vous le demande au nom de la Nation, au nom de la raison, au nom de la Patrie, dites à quel titre les Anglais seraient à présent nos alliés naturels?

Ils sont nos voisins. Et les Français que vous appelez ennemis naturels sont-ils à une distance plus grande de notre territoire? L'histoire de tous les peuples & l'expérience journalière ne nous apprennent-elles pas que les antipathies les plus violentes ont toujours régné entre les peuples les plus voisins?

Ce sont nos freres en Jesus-Christ; ils professent la même Religion que nous. Nous serions exposés à tomber au pouvoir de l'Ante-Christ, si nous perdions leur alliance. Quel rapport y-a-t-il entre la Religion & la Politique? Celle des Anglais est-elle effectivement la même que la nôtre? Leur zele actuel pour la Religion Protestante se porte, il est vrai, jusqu'à détruire les chapelles, les ornemens du culte Catholique & les maisons de ceux qui passent pour les protéger. Mais croyez-vous que le parti opposé à ces fanatiques, le parti le plus éclairé de la Nation, ne nous verrait pas avec plaisir arborer l'etendard de l'Église Romaine, si, à ce prix, on voulait lui donner les trésors de Notre Dame de Lorrette pour remplir le vuide de ses coffres? Et la Religion est-elle une circonstance essentielle dans une alliance? N'avons-nous pas été liés aussi étroitement avec des Etats Catholiques? Les meilleurs alliés des Anglais ne sont-ils pas les Portugais, c'est-à-dire le peuple attaché avec le plus de superstition & d'intolérance aux pratiques de l'Eglise Romaine?

Ils

Ils exercent la même profession que nous; ils sont, comme nous, navigateurs & commerçans. Hélas, oui, ils sont, pour notre malheur, navigateurs & commerçans. Nous ne le savons que trop. Si nous voulions l'oublier, ils nous en empêcheraient bien; oui, nous aurons toujours ensemble les querelles que la jalousie de métier cause perpétuellement entre les peuples comme entre les particuliers.

Il n'est qu'un seul rapport où l'Angleterre puisse être envisagée comme notre alliée naturelle. C'est qu'elle est intéressée à nous soutenir contre la France, si, jamais, elle avait des projets ambitieux sur notre Etat. Il s'agit de savoir actuellement si la France est pour nous une voisine aussi redoutable qu'elle l'était du tems de Louis XIV?

La France n'était redoutable autrefois que parce qu'elle ne voyait autour d'elle que des Etats ou énervés, ou faibles, ou mal-gouvernés, qui ne savaient pas réunir contre elle une masse de forces supérieures à la sienne. Les choses sont bien changées. Nous avons vu la Maison de Brandebourg, que jadis on distinguait à peine des autres petits Etats de l'Empire, balancer seule les forces combinées de l'Empereur & du Roi de France. La Maison d'Autriche, par la vaste étendue de ses possessions, & surtout par une administration généralement douce, sage & ferme, & tout récemment par d'importantes acquisitions en Pologne, forme une autre Puissance capable de tenir tête à la France. La Russie, qui n'existait pas, joue un grand rôle dans la balance de l'Europe, & peut ajouter un grand poids au bassin où elle se trouve. Il n'y a gueres apparence que l'Angleterre soit désormais gouvernée par des Princes stipendiés, ainsi que Charles II, par un Roi de France; & qu'un Ministre Britannique dise encore à son Maître; qu'il vaut mieux être le vassal du grand Monarque de France que l'esclave de ses sujets orgueilleux. Ces observations qu'on pourrait beaucoup étendre, prouvent que les tems ont absolument changé & qu'il faudrait une révolution d'événemens extraordinaires, pour que la France reprenne jamais la même prépondérance & inspire à l'Eu-

rope les mêmes allarmes qu'elle répandit au milieu du regne de Louis XIV. Je dis au milieu; car la fin de ce regne fut flétrie par d'accablans revers. Louis XIV parlait déjà d'appeler à ſon ſecours l'arriere-ban ou la nobleſſe de ſes Etats pour aller s'enſevelir avec elle ſous les débris de ſon trône chancelant. La prépondérance de la France n'a duré que depuis la paix de Nimegue en 1678 juſqu'à la fin du même ſiecle; ce n'eſt qu'un inſtant comparé à la dureé de celle des Romains, de celle de Charlemagne ou de celle de Charles-Quint.

Si nous jetons nos regards ſur les mers, nous avouerons, avec notre impartialité ordinaire, que la perſpective eſt un peu différente. Nous ne pouvons croire, avec le mépriſable Auteur des *Lettres ſur les circonſtances du tems préſent*, que les Anglais n'ont qu'à paraître pour faire rentrer la marine Françaiſe dans le néant. Son alliance avec l'Amérique Septentrionale, ſes conquêtes dans les Antilles, ſont des baſes aſſez ſolides pour l'accroiſſement futur de la marine marchande qui ſoutient toujours la marine guerriere. Mais à la paix, l'Angleterre aura ſans doute les mêmes avantages; elle ſera toujours une iſle fertile, une pépiniere de marins & de commerçans. Sa puiſſance ne ſera plus, il eſt vrai, en état de tyranniſer les Nations; mais elle aura toujours aſſez de pouvoir pour empêcher que la France ne tyranniſe à ſon tour. D'ailleurs que devrait-il réſulter des alarmes qu'on cherche à nous inſpirer ſur les progrès de la marine Françaiſe? Une obſervation bien naturelle : puisque nous ſommes auſſi une Puiſſance navale & même plus navale que terrienne, nous devons créer une marine reſpectable, pour impoſer à ceux qui ſeraient tentés de nous inſulter & pour ajouter un grand poids du côté de ceux avec qui nous ferions cauſe commune.

Nous n'avons point d'allié naturel en Europe: l'Eſpagne pourrait le devenir, comme je l'ai déjà inſinué: mais ce qui eſt très-naturel & très-néceſſaire, c'eſt que nous faſſions une alliance au moins pour

pour le moment avec ceux qui ont à combattre le même ennemi. Toute l'Europe s'étonne de nous voir héſiter à prendre un parti ſi raiſonnable ; les ſiecles futurs s'étonneront ſurtout que nous n'ayons pas ſaiſi une occaſion unique de faire l'alliance, la plus avantageuſe & la plus naturelle qui pouvait s'offrir, celle avec les Etats de l'Amérique Septentrionale. Ce peuple qui forme un Empire, tous les jours plus redoutable, n'a ceſſé de nous tendre les bras; il nous invite encore par les motifs les plus puiſſans, non-ſeulement de conformité de Religion & de gouvernement, bien plus grande que celle que nous avons avec l'Angleterre ; mais encore par tous les interêts de commerce & de politique qui lient les ſociétés, encore plus fortement que tous les autres motifs. Les circonſtances actuelles ſont ſur le point de donner lieu à pluſieurs diſcuſſions avec les citoyens de cette nouvelle République : nous n'avons pas même penſé à faire des réglemens dans les cas où des vaiſſeaux des deux Nations réciproques ſeraient repris ſur l'ennemi commun.

Les affaires ne ſont plus comme elles étaient du tems de Guillaume III. Il faut donc ſuivre des principes différents. On ôſe même aſſurer qu'en les adoptant, le Prince qui eſt à la tête de la République pourrait donner à l'Etat, un éclat, une influence auſſi grande que celle qu'on lui vit prendre dans la guerre de la ſucceſſion.

Oui, Illuſtre & Reſpectable Chef d'une République libre, la carriere la plus brillante eſt ouverte devant vous. Vous pouvez jouer un rôle qui rendra votre nom immortel dans les annales de l'hiſtoire & cher à tous les peuples de l'univers. Qu'il ſoit permis à un citoyen plein d'affection pour vos qualités perſonnelles & de reſpect pour l'éminente dignité dont vous êtes revêtu, de vous dire quelques vérités que vous n'entendrez jamais de ceux qui briguent votre faveur : votre meilleur ami eſt celui qui oſe parler avec le plus de liberté. Dépoſez un moment toutes les inſinuations déſavantageu-

ſes qu'on oſe répandre contre ceux dont le langage conſerve une hardieſſe Républicaine. Daignez vous repréſenter que celui qui s'adreſſe à vous eſt un descendant de ces vieux Patriotes qui ſoutinrent la République contre la tyrannie Eſpagnolle, & qui croyaient avoir, non-ſeulement en formant des confédérations, mais chacun en particulier, le droit de repréſenter ouvertement au Souverain dans des tems critiques, ce qu'ils jugeaient utile au bien de la Patrie. La maniere dont un Prince écoute la vérité eſt la pierre de touche de ſon caractere.

L'époque où vous vintes au monde fit concevoir les plus heureux auſpices à la Nation. Ses vœux vous appelaient avec tant d'ardeur, qu'elle vous reçut comme un enfant du Ciel, comme un bienfait particulier de la Providence. Quand vos qualités perſonelles ſe découvrirent, quand ce front ouvert & ſerein, ces manieres libres & populaires ſe developperent à nos yeux, nous eſperâmes voir renaître les ſiecles d'or de la République. A conſidérer la fabrique intérieure de notre conſtitution, l'oppoſition des intérêts des Membres divers, & les dangers des prérogatives des Corps Ariſtocratiques, on ne peut s'empêcher d'avouer que le Stathouderat eſt l'heureux contre-poids qui tient le tout dans un juſte équilibre, & le grand reſſort qui donne le mouvement à toute la machine. Dans les diſputes, & ſurtout dans celles où la politique eſt mêlée, il n'y a que trop de perſonnes qui donnent dans les extrêmes; mais les citoyens éclairés & juſtes regarderont toujours le Stathouderat & ſurtout la réunion de tous les Stathouderats ſur une ſeule tête, comme l'événement le plus heureux qui pouvait arriver à la République. Un ſeul Stathouder devient le nœud qui reſſerre les différentes parties de la confédération; le centre où tout aboutit; l'ame qui donne le mouvement aux délibérations dans les périls preſſans; la regle qui dirige tous les efforts vers un même but, qui fait un Etat de pluſieurs Etats.

Voilà tout ce que peut être & ce qu'eſt effectivement

ment un Stathouder, quand il fuit l'interêt commun & l'impulsion générale. Prince! Ouvrez les annales de la République qui sont aussi celles de vos prédécesseurs, de vos ancêtres. Vous y verrez que les plus distingués parmi eux, Guillaume I, Guillaume III, & le plus aimable de tous, votre illustre Pere, n'ont donné un tour heureux aux affaires intérieures, que lorsqu'ils se sont bornés à diriger l'opinion Nationale: mais ceux qui ont voulu la traverser, au lieu d'être le nœud, le centre, l'ame & la regle de l'Etat, ont brisé la machine, ou se sont brisés contre elle. C'est au cours de l'opinion populaire que vous devez votre élévation; elle est donc fondée sur la base de la confiance publique.

Les bons citoyens s'appliqueront toujours à maintenir la constitution fondée sur le Stathouderat. Il nous faut un Magistrat suprême dont l'œil actif & pénétrant veille sur la conduite des Magistrats subalternes qui pourraient faire servir l'indépendance où ils sont du peuple à leur interêt particulier. Il nous faut un Général dont la dignité impose aux gens de guerre & dont la présence & les faveurs encouragent ceux qui servent la Patrie. Un pareil Chef doit donc être lui-même au-dessus du soupçon de suivre un intérêt particulier qui serait opposé aux dispositions générales de la Nation.

Plusieurs fois, votre bouche incapable de feindre a confondu ceux qui avaient osé vous attribuer des principes favorables aux ennemis de l'Etat. Dans la confidence des conversations particulieres, ainsi que dans la solemnité des Assemblées publiques, vous avez montré toute l'indignation d'un ardent Patriote, également contre tous les Etats dont la conduite vous paraissait injurieuse à la dignité de la République.

Je n'attaquerai point ceux qui soutenaient alors que l'Angleterre n'était pas la Puissance qui nous causait les plus grands maux, & dont les menaces nous annonçaient les plus grands dangers. L'événement ne les a que trop démentis. Sur toutes les plages du globe, nos na-

vigateurs, nos commerçans ont ſouffert des avanies ruineuſes & des humiliations cent fois plus intolérables. Nous n'avons pu défendre nos poſſeſſions éloignées; & nous ne devons qu'à la multitude des ennemis de l'Angleterre, le bonheur de n'avoir pas encore tout perdu.

La néceſſité de faire ſortir notre marine du néant où elle était, où elle eſt encore plongée, devient donc tous les jours plus grande. Tout projet qui tendrait à retarder cette heureuſe opération; à traverſer les vœux de la Nation vers cet objet, eſt donc, actuellement, plus que jamais, hors de ſaiſon. Les forces & les tréſors de la Nation doivent donc être réunies vers ce ſeul & grand objet. La maniere glorieuſe dont nous ſommes ſortis d'un engagement terrible & dangereux, en montrant ce que nous pourrions faire avec des forces plus grandes, a porté, ſans retour, l'attention générale vers un point d'où il ſerait dangereux de vouloir la détourner.

Peut être convenait-il auparavant de demander une augmentation de forces de terres, combinée avec celles de mer. Mais, actuellement, ce ſyſtême ne convient plus. Nous n'avons pas trop de nos reſſources actuelles pour échapper au danger terrible qui menace les fondemens même de notre exiſtence.

Les Anglais ont ôſé porter l'impoſture (*) & l'audace juſqu'à inſinuer que cette guerre était concertée entre les deux Maiſons de Hanovre & d'Orange, pour amener une révolution dans notre gouvernement. Ces ennemis préſomptueux s'étaient flattés d'un ſoulévement général qui favoriſerait leurs idées chimériques & leurs projets ambitieux. Vous ne ſauriez donc prendre trop de précautions pour diſſiper les défiances dangereuſes, que les rumeurs ſiniſtres peuvent répandre.

Pour connaître la vérité, il ne faut pas conſulter quelques flatteurs & courtiſans, intéreſſés à la déguiſer: il ne faut pas même faire fond ſur les déclarations des Corps dont les Membres dépendent généralement de votre faveur: il faut la chercher dans la voix du peuple: il ne faut même

(*) *London Courant Auguſt.*

même pas, sur cet article, croire ceux qui sont intéressés à le représenter autre qu'il ne pense; imitez ces Princes, ces Monarques même, qui ne dédaignerent pas de descendre du trône, pour se confondre dans la foule de leurs sujets, & saisir le langage de la vérité sur ces levres naïves, qui n'ont aucun intérêt de feindre.

Les citoyens éclairés sont bien loin de vous attribuer la dangereuse pensée d'élever votre autorité sur les débris de la liberté publique. Si ceux qu'on accuse de vous être le plus opposés eussent nourri un soupçon aussi injurieux, ils auraient pris un ton bien différent de celui de la plainte. Ils ont soigneusement distingué entre un Prince aimable & rempli d'excellentes dispositions & ceux qui lui ont inspiré des mesures fausses, entre les vertus privées de l'homme & les vices de l'administration. Si l'on n'avait fait cette distinction, qu'on dise qui serait le plus à plaindre ou du sort de votre Alteſſe ou de celui de la Nation ? Elle ne vous confond pas encore avec ceux qu'elle regarde comme les auteurs des systêmes pervers qui l'ont réduite à l'état de faiblesse où elle se trouve.

Notre constitution n'a pas établi que le Stathouder ne pourrait faire aucun mal. Ainsi vous pourriez, sans mauvaise intention, donner lieu aux plus terribles malheurs. Dans le tems qu'il vous était facile de régner sur les cœurs, on croirait que vous n'auriez cherché qu'à traverser les bonnes dispositions des meilleurs Patriotes; qu'au lieu d'adapter votre conduite à leurs opinions & à leurs intérêts, vous n'auriez cherché qu'à les contredire; qu'au lieu de chercher des conseils dans les personnes revêtues de la confiance Nationale, vous n'auriez prêté l'oreille qu'à des étrangers odieux & suspects. A la tête d'une des premieres Nations maritimes de l'univers, on pourrait vous regarder comme la cauche des insultes qu'elle a souffertes six ans entiers; & que votre crédit & votre influence n'auraient été employés que pour traverser ceux qui proposaient les mesures les plus propres à faire respecter la Nation.

Encore un coup, Prince Illustre ! Prévenez les suites de la désunion. Elle a toujours produit des effets terribles dans un tems où les attaques d'un ennemi étranger se joignaient aux mouvemens des divisions intestines. Les corps les plus froids s'échauffent par l'opposition; la collision fait sortir des étincelles de ceux qui sont les plus durs. L'ardeur de parti en politique peut produire des suites aussi terribles que le zele en fait de Religion.

Il n'eſt aucun homme ſenſé qui ne préférât les inconvéniens même du Stathouderat aux horreurs des émeutes populaires: Il eſt d'un bon citoyen de travailler à maintenir la forme de la conſtitution actuelle; cette maxime n'était pas inconnue en 1747. Si elle eût été ſuivie, le Gouvernement préſent n'eût, ſans doute, pas exiſté: ceux qui ont la plus grande part à une conſtitution fondée ſur des émeutes populaires, ne ſauraient donc prendre trop de précautions. Dans ce cas, le vœu d'un citoyen qui regarde l'unité de Stathouderat, concentré dans une ſeule famille, comme le meilleur remede aux défauts de notre conſtitution, chercherait une reſſource dans une refonte générale, & y intéreſſerait le peuple en lui rendant ſes droits primitifs. Les hommes s'éclairent de plus en plus ſur les principes des adminiſtrations politiques; il eſt impoſſible d'arrêter la maſſe des lumieres qui pénetrent juſques dans les dernieres claſſes; dans une nouvelle criſe le peuple ne s'oublierait peut-être pas, comme auparavant. Peut-être déjà quelques-unes de ces grandes ames qui méditent en ſilence ſur la proſpérité des Gouvernemens & ſur le bonheur de leurs concitoyens, préparent quelqu'un de ces plans qu'il eſt ſi facile de faire adopter dans un tems de fermentation.

Toutes ces idées paraîtront creuſes & ces craintes chimériques à ceux que l'habitude de gouverner, ſans oppoſition aveugle. Mais quiconque riſque de perdre l'affection d'une Nation brave & reſpectable, ne ſaurait prendre trop de précautions. La tranquillité perſonelle, la confiance Nationale, le ſalut de l'Etat, les établiſſemens futurs d'une brillante famille, de ſi puiſſans motifs peuvent-ils être balancés par un futile point d'honneur! Les gens éclairés ne ſont-ils pas inclinés à ſoupçonner cette conduite, & le peuple à s'abandonner à ces plaintes, qui découlent de la défiance & qui produiſent peu à peu les révolutions?

Prince! tout n'eſt pas perdu. L'amour de la Nation pour votre famille & pour votre autorité, vit encore au fond de tous les cœurs. Les bontés & les honneurs que vous avez prodigués aux héros dont le courage a relevé la dignité de la Nation, ont réveillé ce doux ſentiment. L'idée de retrouver encore le digne rejeton des libérateurs de la Patrie & des fondateurs de la liberté, a fait une impreſſion qui montre que l'affection générale eſt dans vos mains. Oui, vous pouvez, par le plus légitime & le plus noble des moyens, devenir le Prince le plus abſolu qui fut jamais. Voyons à préſent quel rôle brillant vous pouvez jouer au dehors.

La guerre a produit de grands maux; mais les ſuites n'en ont pas encore été auſſi terribles que notre faibleſſe don-

donnait lieu de l'appréhender. Nous avons encore des ressources; il ne nous manque que de savoir les employer.

C'est une mauvaise politique que de fonder ses espérances sur le résultat des négociations pacifiques. Elles n'ont jamais eu & n'auront jamais d'éloquence qu'à proportion qu'elles sont soutenues par l'éloquence du canon. Il n'y a que la force qui fasse respecter un Etat: les Rois n'ont point de parens: leur avantage passe toujours avant les considérations, ou les arrangemens de famille: c'est folie que de compter sur une Cour artificieuse qui exige rigoureusement l'observation des Traités faits avec elle, sans jamais manquer de prétextes pour éluder la force de ceux qui traversent ses intérêts.

Les Anglais sont, dit-on, consternés des suites imprévues de la derniere action: soit: ils commencent à se repentir: soit: ils ne croyaient pas trouver de si rudes guerriers dans les marins de notre Nation: soit: mais si nous ne poursuivons vivement ce premier succès, si nous ne tirons parti de l'ardeur qu'il a répandue dans nos marins pour les employer, & de l'enthousiasme de la Nation, pour en tirer les subsides nécessaires, tout ce sang, toute cette gloire ne sont-ils pas perdus? recouvrerons nous, je n'ôse dire les vaisseaux qu'on nous a enlevés, du moins les établissemens qu'on nous a pris?

La politique doit se plier aux circonstances. Celle de l'Europe est tournée toute entiere vers l'Amérique. Que les hommes d'Etat fassent leur étude de cette grande révolution & qu'ils se persuadent une fois que l'indépendance Américaine est un roc inébranlable sur lequel se briseront tous les efforts de la Grande-Bretagne. C'est en s'attachant à cette idée grande & vraie que la France & l'Espagne ont su, malgré une multitude d'erreurs politiques, se maintenir contre la Grande-Bretagne: c'est, pour vouloir s'étourdir sur cette grande vérité, que la Grande-Bretagne, malgré la sagesse & l'habileté de ses opérations, n'éprouve & n'éprouvera que des revers. Oui, la bonté du projet de la France & de l'Espagne sauve les suites de leurs opérations mal-combinées, & plus mal exécutées: les sublimes opérations de la Grande-Bretagne manqueront toujours parceque le projet de subjuguer à la distance de mille lieues, une Nation puissante qui s'est procuré l'indépendance par son courage, est de la derniere absurdité.

D'après cette observation, impartiale, simple & vraie, il est aisé de voir quelle doit être notre conduite politique. Croyez-vous que les Anglais nous tiendraient compte des ménagemens qu'on leur marquerait dans cette occasion? La guerre n'en

n'en admet point, n'en souffre point. Au contraire, avec quelle vénération votre nom ne seroit-il pas prononcé par tous ces peuples neufs & sensibles, si vous vouliez contribuer au maintien de leur indépendance? En garantissant leur constitution, ils pourront garantir la nôtre, & donner par là un nouveau fondement à votre puissance. Jamais alliance ne fut plus naturelle, jamais occasion ne fut plus favorable pour secouer à jamais le joug de la Grande Bretagne. Jamais nous n'eûmes plus d'intérêt à nous lier avec les autres Puissances qui sont engagées dans la même querelle. Une combinaison d'opérations ne manquera pas de donner la loi à la Grande Bretagne. Un accomodement rapide, une pacification générale feront place à une guerre qui pourrait durer dix, vingt, trente ans & qui, quelque parti que nous prissions, ne laisserait pas de nous exposer à des maux perpétuels.

L'indépendance de l'Amérique est un événement dont les suites se feront sentir dans toutes les parties du globe. Tous ceux qui auront contribué à ce grand événement joueront un rôle brillant dans l'histoire. Prince! vous pouvez y avoir plus de part que qui que soit. L'Angleterre, obligée à la fin de s'aboucher avec un de ses ennemis, conservera encore assez d'orgueil pour ne pas tourner d'abord ses regards vers ceux qui l'ont provoquée : elle commencera par s'adresser à la Hollande. Au moins, en combinant nos opérations avec les autres Puissances belligérantes, serait-elle obligée de tout tenter pour nous attirer à un accomodement particulier. Sur la proposition seule de cet accomodement, ne pourrions-nous pas élever l'édifice d'une médiation aussi honorable qu'importante? Prince! Votre autorité dans la République, vos liaisons de sang avec la Maison qui regne en Angleterre, ne vous promettent elles pas la plus grande influence dans cette brillante transaction?

Tant que vous ne prendrez pas ce parti, on croira toujours que des conseillers pervers, des étrangers ignorans cherchent à vous persuader que votre intérêt est lié à celui de l'Angleterre. Vos meilleurs conseillers doivent être ceux qu'une partie de la Nation vous a déjà proposés; & que l'autre partie propose avec la même ardeur, quoiqu'elle ne le fasse pas paraître. Avec de pareils conseillers vous serez toujours sûr de la confiance Nationale; avec eux vous ne trouverez plus aucune opposition; avec eux vous porterez l'Etat au plus haut dégré de puissance & de splendeur.

On vous trompe, en vous représentant la ville d'Amsterdam comme l'ennemie de votre autorité, de vos intérêts. Eloignez de vos conseils ceux qui n'ont plus la confiance de la Nation.

tion. Tous les citoyens s'empreſſeront de ſe ſacrifier pour vos intérêts: Vous régnerez effectivement alors, non ſur des eſclaves courbés ſous le joug, mais ſur des cœurs libres & volant au devant de vos déſirs.

Lettre de Mr. van Lynden.

Ces obſervations ne ſont pas le fruit d'une imagination exaltée ou licencieuſe. Le Mémoire de la ville d'Amſterdam contre le Seigneur Duc de Brunswich, n'eſt pas le ſeul document dont nous avons étayé nos raiſonnemens ſur cette affaire. La demarche de Mr. De Lynden, en refuſant l'Ambaſſade de *Vienne*, donne à cette démarche une importance d'autant plus grande, que ce Miniſtre, auparavant Ambaſſadeur à la Cour de Suede, reſpectable par ſes talens & ſes vertus, s'eſt trouvé à portée de juger à fond de l'adminiſtration intérieure des affaires, relativement aux intérêts avec les Puiſſances étrangeres.

Hauts & Puiſſans Seigneurs. „ Ayant l'honneur, depuis l'année 1766, d'être député à l'aſſemblée de *V. H. P.*, de la part de la Province de *Zélande*, par une commiſſion permanente, je crois, ſans bleſſer en aucune maniere le reſpect dû à *V. H. P.*, pouvoir m'addreſſer à elles, non par requête, mais par lettre, pour leur faire mes ſinceres remercimens de ce qu'elles ont bien voulu déférer à la priere que je leur ai faite, de me démettre & me diſpenſer de la commiſſion qui m'avait été décernée auprès de la cour de *Vienne*, à raiſon de certaines circonſtances."

„ Quoique je me rappelle avec toute la ſatisfaction & la reconnoiſſance poſſible, les marques particulieres de confiance & d'approbation que *V. H. P.* ont données à mes efforts, faibles, mais bien intentionnés pour le bien-être de la République, durant ma réſidence en *Suede;* & quoiqu'elles ſerviſſent à m'encourager à accepter le poſte qui m'avait été conféré, d'envoyé-extraordinaire de *V. H. P.* à la cour de *Vienne*, d'autant plus que me trouvant encore à *Stokholm*, j'avois reçu de la part de M. le Prince de *Kaunitz-Rietberg*, l'aſſurance authentique, que ma nomination ne ſeroit pas déſagréable à cette Cour, ainſi que cela a été confirmé par le témoignage de M. le Baron de *Reiſchach*, j'ai été néanmoins convaincu, par un examen réfléchi de moi-même, ainſi que des circonſtances, où la République ſe trouve relativement à ſon adminiſtration politique intérieure, de l'impoſſibilité de lui rendre actuellement aucun ſervice en païs étranger, conformément à mon zele bien intentionné pour la Patrie, ainſi que de

lui

lui être utile avec cet effet, qu'exigeroient mes sentimens patriotiques & l'importance des affaires qui peut-être seront à traiter à la Cour de S. M. I., & qu'ainsi il étoit à préférer pour moi d'être dispensé de cette commission. J'ai eu l'honneur de communiquer amplement à S. A. S., M. le Prince d'*Orange*, comme chef suprême de cette République, les motifs qui ont dû me porter principalement à cette résolution; & je ne crains point d'exposer pareillement à *V. H. P.* mon grief bien-fondé, à ce que je crois, & qui se réduit principalement à ce „ qu'étant, tant à titre de ma naissance que de ma charge, membre de la régence de cette République libre, je suis obligé d'aider à maintenir sa forme fondamentale de gouvernement; savoir, *l'Alliance Fédérative des sept Provinces Souveraines*, ayant à leur tête un Prince de la féréniſſime Maison d'*Orange-Nassau*; de recuser au contraire toute influence d'*étrangers*, quelque illustre que soit leur naissance, ou quelque puissans qu'ils soient en autorité, & de m'y opposer, afin de conserver l'honneur & l'indépendance de l'Etat. Jusqu'où ces sentimens de devoir & d'amour envers la Patrie peuvent s'accorder avec le crédit, que je crois que M. le Duc *Louis* de *Brunswich* a dans les délibérations de l'état : c'est ce que je laisse volontiers au jugement éclairé & équitable de *V. H. P.* & de l'*Union* entiere : C'est aussi à elles à décider, si & jusqu'où il a été fait par le susdit seigneur duc, lors de la majorité de S. A. S. Mgr. le Prince *Stadhouder* en 1766, des efforts pour se faire nommer & reconnoître consultant ou conseiller unique du chef éminent de cette République, afin de dispenser par là S. A. S. de se former, d'entre les régens & les ministres de l'Etat les plus capables & les plus affidés, un conseil où tous les intérêts de la République, tant à l'égard de l'intérieur que de l'étranger, seroient convenablement pesés, considérés, & préparés, afin d'être mis ensuite à exécution par la Puissance souveraine & exécutive; établissement qui, approuvé & reçu dans des gouvernemens monarchiques & même despotiques, paroît être d'autant plus applicable à cette république, non-seulement à raison de sa forme de gouvernement compliquée, qu'aussi parce que l'exemple de Mrs. les *Stadhouders* précédens en démontre suffisamment la nécessité & l'utilité. Soumettant ces réflexions au jugement de mes supérieurs légitimes, je déclare au reste, que je reconnoîtrai toujours de bon coeur les services singuliers, que le susdit seigneur Duc a rendus en sa qualité de tuteur de S. A. S. du-

durant sa minorité, comme aussi j'ai contribué dans ce tems tout ce qui dépendoit de moi, conformément à mon devoir, pour aider à alléger le poids qui lui avoit été imposé, & pour concourir à sa satisfaction personnelle. C'est aussi pour cette raison que j'ai donné volontiers mon consentement à la résolution de *V. H. P.* en date du 8 Mars 1766 prise à l'occasion de la majorité de S. A. S. Mgr. le *Stathouder* héréditaire, par laquelle *V. H. P.* ont demandé à S. M. I., en faveur dudit seigneur Duc de *Brunswick*, sa continuation au service de cet Etat, & l'ont obtenue, quoique, suivant le peu de lumieres que j'ai sur le système politique des cours de l'*Europe*, & à en juger par d'autres circonstances, il n'y eût aucune apparence que la présence & les services dudit seigneur Duc seroient requis par la cour de *Vienne*. Je déclare pareillement, que j'ai pour le rang & les talens militaires de M. le Duc de *Brunswich*, comme aussi pour son illustre naissance, la haute estime que je crois être due à des Princes qui sont au service de l'Etat, & qui sont nés des maisons les plus anciennes & les plus respectables des Princes d'*Allemagne*, comme de celle de *Hesse* & d'autres, dont la République a souvent reçu les services les plus fideles & en recevra toujours, à ce que je m'assure, dans les occasions qui pourront se présenter : Mais, ne reconoissant pour le reste audit seigneur Duc aucune qualité ni titre pour avoir quelque influence, même indirecte, dans les affaires qui concernent le gouvernement politique de cette République, & persuadé néanmoins qu'il exerce une pareille influence, je me vois dans la nécessité de prier par la présente *V. H. P.* de me dispenser pour le présent de toute mission dans les païs étrangers, tandis que j'emploierai néanmoins, dans des circonstances plus favorables, de très-bon cœur & avec tout le zele possible, le peu de talens que je puis avoir en telle commission ou poste, dont *V. H. P.* me jugeront capable, pour la plus grande utilité de l'Etat & de la sérénissime Maison *Stathoudérienne*, dont les intérêts sont inséparables, & pour lesquels je proteste être animé à la fois de l'attachement le plus sincere, comme aussi je ne cesserai jamais de donner des preuves de mon amour pour la Patrie & du respect avec lequel je suis invariablement. &c."

A la Haie, le 26 Juillet 1781. D. W. van Lynden.

Proposition du Quartier de Westergo.

„ Le Quartier de *Westergo* est dans une indispensable „ nécessité, vu les circonstances critiques où se trouve ce „ Pays, de représenter aux autres Quartiers de la maniere „ la plus sérieuse qu'il est plus que suffisamment connu à

cha-

„ chaque Membre de l'Etat, qu'il regne actuellement parmi
„ tous les bons Habitans, tant grands que petits, une dé-
„ fiance & un mécontentement général, sur l'Administration
„ supérieure des Affaires & particulierement sur la régie
„ défectueuse de la Marine de la République; à laquelle
„ défiance & mécontentement l'envoi de simples vaisseaux
„ isolés, & la destruction d'une portion considérable des
„ forces navales du Pays, peu de jours avant que *l'Angle-*
„ *terre* eût déclaré publiquement la guerre à la Républi-
„ ques, paraissent malheureusement, ainsi que divers au-
„ tres choses arrivées avant & après, n'avoir que trop con-
„ tribué; que de cette défiance & mécontentement il est
„ résulté une haine à peu près générale contre la Personne
„ & le Ministere du Seigneur Duc de *Brunswich* qui,
„ comme Conseiller de son Altesse le Seigneur Prince *Stat-*
„ *houder-Héréditaire*, est soupçonné d'être la cause
„ principale de l'administration défectueuse des affaires;
„ que de cette défiance & mécontentement des bons ha-
„ bitans, on peut appréhender les suites les plus funestes
„ pour le repos Public & pour la Constitution légitime de
„ cette République; qu'il est du devoir de tout Régent
„ bien intentionné de travailler à prévenir, autant qu'il lui
„ est possible: représentant, si, en conséquence, il ne
„ serait pas à propos de mettre par une Missive, les dites
„ Observations sous les yeux de son Altesse le Seigneur
„ *Stadhouder-Héréditaire* & de témoigner que leurs Hau-
„ tes Puissances, pour prévenir les suites pernicieuses qui
„ sont à craindre de cette défiance & mécontentement des
„ habitans en général, soit pour la tranquillité publique,
„ soit pour la Constitution légitime de la République, ne
„ peuvent se dispenser de le supplier de la maniere la plus
„ affectueuse & la plus pressante, de vouloir persuader,
„ de la maniere la plus efficace, le Seigneur Duc de
„ *Brunswich* de ne plus se mêler de la direction des af-
„ faires & de quitter la République.

Cet avis a passé à la pluralité de cinq voix contre quatre: les cinq votans sont Mr. Swartzenberg *Grietman* ou Bailli de *Menaldumadeel*; Mr Basseleur, de *Franekeradeel*; MM. Humalda & van der Kolk, de *Hennaarderadeel*; MM. Swartzenberg & Huber de *Wonzeradeel* & MM. Burmania Rengers & Adama, de *Wymbritzeradeel*; auxquels s'est ensuite joint Mr Wiarda, de *Baarderadeel*. Le Quartier d'*Oostergo* a tout entier accédé à la même proposition: MM. Aylva, Haarsma, Sixma, Bergsma, Scheltinga & plusieurs autres se sont en cette occasion, distingués par leur Patriotisme. De cinq voix du Quartier de *Zevenwolden* quatre sont déja entrées dans cet avis Les villes n'ont pas montré la même ardeur. Cela n'est pas étonnent; car on sait que les Régens y sont moins indépendans de l'autorité que cet avis pourrrait offenser.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXXIII. LUNDI, ce 24 SEPTEMBRE, 1781.

CHAPITRE XXXII.

Sur les véritables dispositions des habitans d'Utrecht, sur la liberté de la presse & sur le dernier Edit probibitif pour prouver que cet Edit n'ayant pas encore la sanction nécessaire pour être mis à exécution, le Politique Hollandais *ne peut y passer pour livre défendu.*

Les chapitres précédens où se trouvaient certaines particularités piquantes sur un personnage qui s'est compromis par son ardeur pour les principes Anglomanes, ont fait diverses impressions, suivant les dispositions des personnes qui les ont lus. Nous avons reçu quantité de lettres à ce sujet, & s'il faut croire leur contenu, ces chapitres auraient généralement scandalisé. Il est singulier qu'aucun de ceux qui nous ont fait ces observations, n'ait retiré sa souscription; & que dans le tems, où l'on déclamait contre la licence de ces chapitres, & surtout contre le caractere de l'Auteur, le libraire vît accourir à grands flots les nouveaux souscripteurs. Il suivrait de là qu'il y aurait dans les cœurs en général, la malignité que l'on reproche à l'Auteur; & je ne sais si

ce penchant à lire des satyres serait plus innocent que l'audace à les publier ? N'est-ce pas, au contraire, ce penchant qui encourage l'audace des satyriques ; & qui d'entr'eux hazarderait d'écrire s'il n'espérait d'être lu ? Je n'ambitionne cependant point la dangereuse réputation d'Auteur satyrique ; j'aime ma tranquillité ; je sais que le moindre des ennemis peut faire plus de mal que cent amis ne peuvent faire de bien ; & pour montrer que mon principal objet sera toujours de réconcilier & non d'aigrir, je sacrifie volontiers la triste consolation d'une vengeance particuliere aux importans objets qui peuvent intéresser la Patrie.

Je pourrais dire qu'on ne saurait gueres respecter quiconque ne s'est pas respecté lui-même ; qu'il est même très-utile d'intimider les méchans & surtout ceux qui, dans les affaires politiques, cherchent à faire beaucoup de tort aux fauteurs du seul parti qui peut sauver l'Etat ; on pourrait ajouter qu'on n'a parlé que de faits publics ; qu'on n'a révélé aucune anecdote secrete ; qu'on pourrait encore, sans blesser la confidence, ni la vérité, ajouter bien des détails piquans à certains traits de la conduite du personnage : mais le coupable est assez puni : son exemple suffira pour effrayer quiconque voudrait marcher sur les mêmes traces. Puisque ce dernier objet, le seul qu'on pouvait & devait se proposer, est rempli, il serait cruel de pousser plus loin la récrimination : on doit respecter quiconque est censé dans un état où il doit souffrir. Quand même on aurait contre lui des griefs plus forts que Linguet ne pouvait en avoir contre d'Alembert ; il ne faudrait pas imiter un acharnement qu'on aurait condamné soi-même ; & si le ressentiment d'une attaque imprévue fait voler de la main un trait rapide & acéré ; le moment de la reflexion & la défaite de l'ennemi, doivent faire tomber l'arc des mains.

On dira plus encore. On a toujours admiré les talens de cet adversaire. Son génie universel & prématuré promettait à la Patrie un nouveau Grotius,

tius; il pouvait le devenir, s'il eût adopté les bons principes; & l'on n'attribue qu'à cette premiere erreur, & non à la perverſité du caractere, non-ſeulement les égaremens de l'eſprit, mais encore les démarches obliques qui ne pouvaient manquer de compromettre le caractere. On avouera même que, dans la premiere chaleur, il a pu échapper des expreſſions peu méſurées : & l'on ſouhaite vivement qu'une conduite différente fourniſſe l'occaſion de rapporter des traits favorables qui faſſent oublier ceux qui ne le ſont pas : ce conſeil prouve la ſenſibilité du cœur : c'eſt le meilleur & le ſeul conſeil pour quiconque a beſoin de rétablir ſa réputation. La continuation de la même conduite, la récrimination même contre ceux dont cet adverſaire penſe avoir, plus que jamais, à ſe plaindre, ne feraient que l'expoſer à de nouveaux désagrémens.

Qu'il ſoit permis de faire encore obſerver aux cenſeurs difficiles, que cet homme eſt & ſera ſans doute le ſeul ſur qui l'on ſe ſoit permis des perſonalités; qu'on a prouvé que lui-même ſe les était attirées; & que la lettre de *Jan van Utrecht*, qui a circulé dans la langue Nationale, eſt bien plus flétriſſante pour lui & prouve qu'on n'a rien avancé que ſur des motifs raiſonables & ſur des fondemens ſolides.

Pour montrer combien on eſt toujours prêt de ſe rendre à la voix de la vérité, on profitera des obſervations que les critiques ont communiquées; afin de mettre les lecteurs à portée de juger ſainement de l'état des affaires dans la province & la ville d'Utrecht.

Il ne faut pas regarder cette ville comme ſe faiſant un point d'honneur de prendre le parti oppoſé à celui de la ville d'Amſterdam. Le peuple, en général, eſt peut-être encore plus unanimement qu'à Amſterdam, animé contre les Anglais. Cela n'eſt pas étonnant; car il a toujours eu moins à craindre des ſuites de la guerre; & l'on ſait que la crainte du danger fait ſouvent ſur l'eſprit des négocians plus d'impreſſion que le reſſentiment des injures; auſſi

n'a-t-on vu qu'un très petit nombre de noms à la tête des premieres requêtes des négocians ; & si l'on pouvait faire des reproches à la ville d'Amsterdam, ce serait moins pour avoir montré trop de courage que pour n'avoir pas déployé une plus grande vigueur.

Le Prince ayant pris un parti opposé à celui de la ville d'Amsterdam, il n'est pas étonnant que les Régens de la ville d'Utrecht, qui dépendent de lui plus que ceux d'aucune autre ville, aient suivi le le parti de la Cour. Ainsi Mr. van Goens ne serait pas le seul coupable; il n'aurait fait que céder à la nécessité des circonstances; on ne devrait pas trouver mauvais qu'il eût porté la partialité plus loin que les autres: c'est un trait de courage; il ne serait qu'imprudent d'avoir publié ses principes dans un tems où ils ne pouvaient que nuire à l'Etat & à l'Auteur : & supposant qu'il fût attaché sincerement à ses principes politiques, on ne pourrait que l'accuser d'avoir si mal pris son tems pour les publier, si les manœuvres obliques qu'il a employées dans cette occasion, n'avaient montré dans sa conduite plus que de l'imprudence.

La plus grande partie des Régens d'Utrecht n'est pas même pour ce qui tend à favoriser le parti Anglomane; il ne se trouve gueres dans ce parti que quelques-uns de ceux qui ont des fonds en Angleterre : ceux qui le soutiennent avec le plus de chaleur sont des personnes plus fameuses par leur autorité que par leurs talens; impétueux & violens, ils ne réussissent qu'en portant tout à l'extrême; semblables à l'agriculteur qui plie une branche du côté opposé pour lui donner la direction qu'il désire. Le grand nombre des bien-intentionnés sont non-seulement étonnés, mais outrés même lorsqu'ils voient qu'ils ne sont que les instrumens de quelques ambitieux & d'un parti qu'un vrai Patriotisme & des lumieres plus saines leur font détester. C'est une vérité dont on a vu l'exemple le plus frappant dans le dénoûment de

la

la ſcene du Libraire Wild. Lorsqu'au milieu de l'aſſemblée des Régens, l'ourdiſſeur de cette trame tomba dans les filets qu'il avait tendus pour d'autres, tous les Membres ne purent s'empêcher de lui lancer des regards d'indignation & de lui demander, avec la chaleur d'un noble reſſentiment, ſi le plus vil des métiers pouvait s'accorder avec la plus reſpectable des fonctions? Il n'y eut pas juſqu'au Grand-Officier, dont il oſait s'autoriſer, qui ne ſe piquât de montrer qu'il n'avait joué dans cette affaire qu'un rôle innocent, & qu'il n'avait pu ſe dispenſer d'accepter les offres de ſervice qu'on lui avait faites. L'iſſue de ſon procès avec le Libraire Otterloo avait en effet appris à ce bon & vertueux Bailli, à ſes dépens, qu'il ne fallait pas entrer trop avant dans des inſinuations étrangeres.

La Requête des Libraires eſt encore une preuve, que les lumieres & l'eſprit de liberté y ſont auſſi répandus que dans aucun autre endroit. Il n'y a même gueres de ville dans les ſept provinces où les bourgeois aiſés & les juriſconſultes ſoient plus inſtruits & mieux intentionnés. C'eſt dans cette claſſe que le peuple choiſirait certainement ſes Régens, s'il avait, comme autrefois, le droit des élections, préférablement à ceux qui n'ont d'autres titres que de gros héritages ou des fortunes faites dans les autres villes ou dans les Indes.

Requête de la Corporation des Libraires, Imprimeurs & Relieurs de la ville d'Utrecht aux Nobles & Puiſſans Seigneurs, les Etats du Pays d'Utrecht.

Donnent reſpectueuſement à connaître les Doyens, & Chefs de la Corporation des Libraires, Imprimeurs & Relieurs. Que les Supplians ſe ſont vus dans un très grand embarras & inquiétude par le Placard de V. H. P. du 4 Julliet 1781, dans lequel, V. H. P. „ ont trouvé bon d'interdire & de défendre expreſſément, la com„ poſition, l'impreſſion, la vente, la diſſémination & la

„ distribution sous le manteau de tous libelles scandaleux &
„ diffamatoires, de poésies ou estampes, sous quelle dé-
„ nomination ou titre que ce puisse être, soit avec ou
„ sans le nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur ni d'en intro-
„ duire & répandre dans cette Province, directement ni indi-
„ rectement, qu'on ait publiés ou imprimés ailleurs, ten-
„ dant soit à diffamer ou décrier le Haut Souverain ou
„ le Duc de Brunswich ou quelqu'autre personne d'un
„ rang plus ou moins élevé au service de cet Etat, sous
„ peine de confiscation de tous les exemplaires imprimés
„ qui pourraient se trouver dans cette Province & d'u-
„ ne amende de mille florins à la charge de l'Auteur,
„ de l'Imprimeur, du Distributeur, Introducteur ou Ven-
„ deur, pour chaque fois, outre une correction arbitraire,
„ suivant l'exigence des cas."

Que les Supplians n'ignorent pas que dès l'an 1702, de pareils Edits ont déjà été rendus par L. H. P. dans cette Province; observant, cependant, que le dernier placard s'étend encore plus loin relativement aux offenses & injures des Personnes d'un rang plus ou moins élevé. Etant en même tems certain que ledit placard de 1702 n'a, depuis bien des années & peut-être jamais, été mis à exécution, dès que ces sortes de libelles nommés diffamatoires étaient revêtus du nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur.

Que les Supplians, vu les difficultés & dangers où ils sont engagés dans les circonstances actuelles par ledit placard, & pour prévenir ou détourner, autant que possible, leur propre ruine & celle des autres Libraires, ont jugé à propos de remettre respectueusement sous les yeux de V. H. P. les conséquences qui résulteraient pour quelques libraires de l'exécution stricte du placard mentionné; dans l'espérance que V. H. P. auront la bonté de tourner leurs réflexions sur la proposition des soussignés &, par une détermination amiable, de prendre telles précautions qui paraîtront propres, soit pour *le bien-être du Pays*, soit pour faire disparaître les difficultés qui résultent de ce placard.

Que les Supplians prennent la liberté de représenter à V. H. P. combien ils seraient portés à contribuer ou à faire contribuer aux vues salutaires que V. H. P. ont mises au jour en publiant ce placard; & en conséquence ils reconnaissent très-volontiers que fomenter la discorde & la division, flétrir l'honneur & la bonne reputation de personnes d'un rang plus ou moins élevé est absolument préjudiciable

au

au bien-être de la chere Patrie. Qu'ainſi les Supplians ſont dans la plus forte averſion de vendre tels libelles qu'ils ſauraient tendre à des vues auſſi funeſtes; mais les Supplians ſont obligés de repréſenter en même tems à V. H. P. combien il ſerait difficile & même impoſſible à un Libraire de ne pas porter quelquefois atteinte au ſens littéral du placard, en vendant des imprimés où quelque perſonne, d'un rang plus ou moins élevé s'imaginât être diffamée ou décriée, & cela ſans que le Libraire en eût la moindre connaiſſance, ni qu'il pût l'avoir d'après la nature de ſon commerce. Que V. H. P. ſeront pleinement convaincues de cela, dès qu'elles auront la bonté de prendre en conſidération qu'un Libraire eſt abſolument hors d'état de lire tous les imprimés qu'on lui fait paſſer journellement pour la vente; qu'ainſi, la plupart du tems, il ignore tout-à-fait le contenu de la plus grande partie des livres & brochures qui ſe vendent chez lui, à moins qu'un grand débit ne donne occaſion à l'un ou à l'autre d'en expoſer ſuccinctement le contenu dans la converſation; qu'auſſi ſouvent il n'entend pas les langues dans lesquelles ces imprimés ſont écrits; que même les titres indiquent ſi peu le contenu des ouvrages, qu'il eſt impoſſible d'en tracer le grand objet ou le but principal, bien moins encore les deſſeins particuliers; qu'ainſi il eſt abſolument impoſſible à un Libraire d'être aſſez ſur ſes gardes pour qu'il ne lui arrive pas de vendre un imprimé où quelque perſonne d'un rang plus ou moins élevé ſerait décriée ou diffamée. Mais les inconvéniens ſeraient bien pires, ſi les Libraires devenaient, d'après l'idée que quelques-uns ſe forment de l'intention du placard, reſponſables des interprétations projetées ou non projetées qu'on peut donner à de feints dialogues, à des avantures ſous des noms étrangers & à des allégories; attendu que de pareilles allégories ſont quelquefois ſujettes à des interprétations bien différentes & ſouvent très-mal devinées; de ſorte qu'il ſerait impoſſible à des Libraires qui ne ſont pas interprétateurs de fables, de pourſuivre leur commerce, s'ils étaient reſponſables des explications énigmatiques de ces hiſtoires voilées: Que l'embarras des Libraires eſt encore conſidérablement augmenté par les expreſſions employées dans le placard; & qu'ainſi les Libraires ſont expoſés à des actions & pourſuites qui, quand elles ne ſeraient pas fondées, ne laiſſeraient pas d'être très-déſagréables & très-pernicieuſes:

& cet inconvénient se rencontre particulierement dans ces mots : *tendant à décrier ou diffamer des personnes, d'un rang plus ou moins élevé, au service de l'Etat.* Qu'il est bien difficultueux de connaître ce qu'on entend par ces personnes d'un rang plus ou moins élevé; à la défense desquelles V. H. P. veulent bien étendre l'exécution rigoureuse du placard ; d'autant plus qu'auparavant il est question de *postes & d'emplois plus ou moins élevés.*

Mais les Libraires sont principalement inquiets sur le sens du mot *décrier.* Car, quoique les Supplians sachent bien que *décrier* renferme mésestime, mépris, raillerie & autres choses pareilles; il ne laisse pas d'être vrai que la mésestime ou le mépris des personnes d'un rang plus ou moins élevé, peut avoir des nuances si imperceptibles qu'il n'y aurait que les personnes d'un goût fin & d'une sensibilité délicate qui pussent les découvrir. Ainsi les Supplians sont obligés d'observer respectueusement que le sens de ce délit est étendu si loin qu'il est presque impossible de l'éviter. Les Supplians demandent la permission de prier, relativement à cette expression, V. H. P. de porter leur attention sur l'instruction, particulierement applicable dans cette occasion, que l'Imperatrice de Russie, la savante Catherine II. a consignée dans son nouveau Code S. 446. & suivantes en ces termes: „ Si le crime de Leze-Majesté est écrit dans les „ loix sous des expressions trop illimitées, il ouvre la porte à quantité d'abus: par exemple, les loix de la Chine „ prononcent la peine de mort contre ceux qui manquent „ de témoigner à l'Empereur l'estime qui lui est due. Mais „ les loix n'ayant pas déterminé en quoi consiste ce „ défaut d'estime, (cette mésestime, ou mépris) on peut „ en faire naître un grand nombre de prétextes pour, suivant qu'on le juge à propos, *ôter la vie à ceux que l'on „ veut perdre,* & abîmer ainsi de fond en comble une famille que l'on veut ruiner. Deux personnes qui étaient „ chargées de rédiger la Gazette de la Cour, y avaient inséré un événement de peu d'importance, mais avec quelques circonstances qui n'étaient pas conformes à l'exacte „ vérité. On forma contre elles l'accusation suivante; *inférer des mensonges dans la Gazette de la Cour c'est mépriser, c'est offenser l'Empereur:* & sur ce fondement „ les deux accusés perdirent la vie."

Que les *Supplians ne savent pas bien si dans ce pays la correction arbitraire qui, pour effrayer davantage, a été ajoutée*

à

à l'amande de mille florins, ne sera pas étendue jusqu'à la peine de mort. Les Libraires sont donc & seront donc toujours exposés à un extrême danger, tant qu'on ne définira pas le délit & qu'en outre la punition arbitraire subsistera. Que chacun doit surtout redouter ces inconvéniens dans un tems de division : car l'expérience apprend qu'un adhérant zélé des intérêts de l'un ou de l'autre parti peut égarer des personnes autrement honnêtes & éclairées, sur les vraies notions de la vérité & de la justice, & les faire pancher pour des opinions qu'elles auraient condamnées dans des tems plus tranquilles: que les mêmes circonstances de tems augmentent encore la difficulté où est un Libraire de savoir ce qu'il peut vendre ou rejeter, attendu que certains écrits sont par les uns représentés comme contenant des choses ou des vérités très-solides & très-utiles à la société ou à la constitution du pays; tandis que d'autres représentent les mêmes écrits comme tendant à fomenter la discorde, les partis, le mépris du Gouvernement & la révolte. Que les Supplians ne sont pas assez en état de juger quels sont les écrits qui renferment les verités politiques les plus saines; & qu'ainsi ils courent risque de se méprendre & de regarder comme des vérités ce que d'autres regarderont comme des assertions dangereuses; & comme V. H. P. n'ont pas déterminé quels sont les Auteurs & les sortes d'écrits qu'on peut vendre sans danger & quels sont ceux qu'ils ne peuvent vendre, les Libraires se trouveront dans la fâcheuse position de ne pouvoir vendre que de vieux livres, dans la crainte qu'il ne se trouve dans un nouveau quelque chose *qu'une Personne d'un rang plus ou moins élevé jugerait tendre à le décrier ou diffamer.* Qu'en outre les Libraires sont tous les jours exposés à être trompés par quelque personne artificieuse (*), qui connaissant un mauvais livre donne ordre à quelque Libraire de le lui procurer: comme le Libraire ne saurait le lire avant qu'il soit arrivé, l'acheteur est dans le pouvoir, ou par lui-même ou par un autre, d'appeler le Libraire en justice pour gagner le tiers de l'amende de mille florins, promise pour encourager les délateurs. Que les Libraires auront

(*) La date de cette requête étant antérieure à l'affaire du Libraire Wild, il faut que l'Auteur ait eu le don de prophétie. Mais il aurait fallu le posséder au suprême degré pour s'attendre que celle-ci serait vérifiée par un Membre de la Régence.

ront donc ainſi bien de la peine à ſavoir à qui ils pourront ſe fier, & ſeront dans une crainte perpétuelle, avec toute la circonſpection poſſible, d'être enlevés ou d'être expoſés à être ruinés.

Que par ledit placard on a fort bien pourvu à l'honneur des perſonnes d'un rang plus ou moins élevé; qu'ainſi ce remede eſt fort dangereux pour une claſſe entiere d'hommes qui ſont ſujets de V. H. P. & qui méritent auſſi leur protection immédiate & qui ont toujours cru que V. H. P. cherchent à les préſerver, autant que poſſible, de tout inconvénient: Que par tout ce que l'on a dit, il eſt viſible que ces Libraires qui ne ſubſiſtent qu'en vendant les nouveautés ſeront ruinés, ſi le placard eſt mis rigoureuſement à exécution. Car ils ne pourront preſque rien vendre, ſans s'expoſer journellement à être ruinés par des amendes; tandis que les autres ſe trouveront dans un grand embarras; & qu'ainſi le commerce de Librairie qui, depuis quelques années, fait dans cette ville beaucoup de progrès, ſera conſidérablement gêné & arrêté au désavantage commun: à quoi il faut ajouter que quelques-uns, quoique très-circonſpects, ne laiſſeront pas d'être infracteurs innocens du placard de L. H. P. car les Supplians ſe flattent que V. H. P. ſeront convaincues que les Libraires ſont hors d'état de ſavoir quel eſt le contenu des livres qu'ils ont à vendre, que les titres ne ſont pas des ſignes certains ſur leſquels ils puiſſent ſe fier; que cela devient encore plus difficultueux, quand, ſous le voile d'allégories & de dialogues, on fait alluſion à certains événemens; que ſpécialement les expreſſions indéfinies du placard rendent l'infraction preſque inévitable, & expoſent chaque Libraire à être accuſé de vendre des livres, tendant à décrier l'une ou l'autre perſonne, d'un rang plus ou moins élevé; qu'en outre, dans ces circonſtances, il eſt preſque impoſſible pour un Libraire de diſtinguer les imprimés qui ſont utiles ou non; qu'en outre les Libraires ſont expoſés à être la victime des artifices, enfin à éprouver de grands dommages & une ruine totale: on obvierait en grande partie à tous ces inconvéniens, s'il plaiſait à V. H. P. de laiſſer, ſuivant l'ancienne pratique, aux Libraires la liberté de *tout vendre dès qu'il y a le nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur*, & qu'ainſi ils ſont reſponſables de ce qu'ils ont jugé bon de publier: Que cependant, les Supplians veulent bien reconnaître que ce parti n'obviera pas à tous les in

inconvenièns : mais, puisque la reſtriction plus ou moins grande de ce commerce occaſionnerait d'autres inconvéniens pour un grand nombre de membres de la Société, qui emportent l'autre côté de la balance, ainſi qu'il a été déduit ci-devant; les Supplians ſe flattent que V. H. P. auront la bonté de prendre cela en conſidération; & de concerter à ce qu'il ſoit permis à tous les Libraires de vendre tous les imprimés dont l'Auteur ou l'Imprimeur leur eſt connu, ſoit en le nommant ou autrement, ou bien qu'il plaiſe à V. H. P. *de nommer quelqu'un qui, le plutôt poſſible, examine tous les écrits qui paraiſſent, & détermine ſi on peut les vendre ou non;* ou bien, pour faire diſparaître les inconvéniens mentionnés contre l'exécution du placard de V. H. P. & pour la conſervation du commerce & la reſſource de quelques Libraires, de diſpoſer ainſi que la haute Sageſſe de V. H. P. jugera convenir.

Ce faiſant &c.

(*Signés*)

W. J. Reers, A. van Paddenburg, G. T. van Paddenburg, G. van den Brink Jansz., H. Kemink.

Cette requête, à quelques longueurs près inſéparables du ſtile cérémoniel de ces ſortes d'écrits, eſt d'un langage modéré, circonſpect & raiſonnable. Le paſſage tiré des loix de Catherine II. eſt ſurtout amené fort à propos: mais l'Auteur de la Requête a ſans doute oublié qu'il tombait lui-même dans le cas qu'il rapporte; puisque l'hiſtoire du Gazetier Chinois eſt la plus frappante alluſion de l'avanture arrivée dernierement au Gazetier d'Utrecht; & ſi ce dernier n'a pas été condamné à mort, ce fut, probablement, parce que le fait qu'il avait rapporté, était vrai dans toutes les circonſtances. Mais, pour dire qu'un plus grand nombre de vaiſſeaux aurait procuré une victoire complette, comment peut-on offenſer des perſonnes d'un rang plus ou moins élevé, il faut avoir une pénétration plus qu'ordinaire pour le concevoir: on voit par là que l'Auteur de la requête n'a pas

tort

tort d'insinuer que cet édit ne peut servir que de prétexte ou de voile à des haines particulieres.

Il est singulier que l'édit prenne spécialement sous son égide, les personnes d'un rang plus ou moins élevé dans l'Etat. Comme si elles avaient plus de droits que les autres citoyens à la protection publique; comme si leur position ne les mettait pas, au contraire, à portée de se procurer plus de respect que les plébéiens; comme si les plébéiens ne valaient pas la peine qu'on s'occupât de leur sureté personnelle: une pareille distinction n'est-elle pas odieuse, révoltante & contraire à notre constitution, qui ne connaît qu'une seule classe d'hommes après celle des Nobles?

En général la prohibition des Etats de la maniere dont elle est dressée, a donné lieu à bien des réflexions. Il a paru singulier qu'on ait décerné l'amende de mille florins & des punitions arbitraires contre ceux qui parleraient mal du Duc; tandis que le blasphême contre Dieu n'est puni que d'une amende de trois florins.

On a trouvé singulier que le Duc fût le seul nommé dans l'édit, comme s'il était le seul objet que les Etats vouluſſent prendre sous leur protection. Comment, ont dit aussitôt les personnes même qui ne tiennent à aucun parti, les Etats-Généraux, le Prince d'Orange, la Ville d'Amsterdam, ont été diffamés, décriés dans cent libelles publics; pourquoi leurs noms sont-ils oubliés ou perdus dans des dénominations vagues?

Il serait inutile de multiplier les réflexions, puisqu'on assure qu'en général, & surtout depuis les conséquences qui ont résulté des efforts tentés pour faire des exemples, ceux même qui ont voté pour l'édit, n'ont pu s'empêcher de souhaiter qu'il n'eût jamais existé. Tous les citoyens déplorent l'imprudence de cette démarche, dans des circonstances de divisions publiques, où elle ne peut servir qu'à

qu'à favoriſer les vengeances particulieres de ceux qui jouiſſent de l'autorité. Les Profeſſeurs de l'Univerſité de la ville, qui ſont tous reſpectables, par les vertus, les lumieres & les talens, en ont ſenti principalement les conſéquences. On aſſure que cette conduite a beaucoup diminué le nombre des étudians : car les parens, ſurtout les Amſterdammois, attribuant cette conduite à quelque ſyſtême adopté dans cette ville, craignent d'y envoyer leurs fils, de peur qu'ils n'y puiſent des principes odieux. Il eſt vrai que celui auquel on attribue ces meſures violentes, ſe paſſait bien de diſciples, étant Profeſſeur; mais les autres n'ont pas les mêmes reſſources ou la même patience.

Mais, dira-t on, la méchanceté peut faire un abus terrible de la liberté de la preſſe. C'eſt le devoir des Magiſtrats d'arrêter la licence, partout où elle ſe trouve. Il faut qu'ils ſoient ſans pouvoir, ou que les méchans ſe taiſent devant eux. L'impuiſſance des loix, dans cette occaſion, ne tendrait à rien moins qu'à miner la baſe même de l'état civil, qui ſubſiſte par la concorde, à détruire les principes fondamentaux de la ſociété, les regles générales de tout bon gouvernement, les droits & l'influence des corps dépoſitaires de la Souveraineté. Par là, les perſonnages les plus recommandables ſont expoſés à être diffamés, la Magiſtrature à être outragée, calomniée : les loix ont toujours été ſéveres dans ces ſortes de cas; il y a plus : c'eſt à la diſſémination des libelles calomnieux & incendiaires que les deux plus grands hommes de la République, Barnevelt & de Witt, doivent peut-être leur malheur.

Pour répondre à cette objection, mille fois pulvériſée, je commencerai par remarquer qu'il faut être peu inſtruit dans l'Hiſtoire de ce pays pour ignorer que les libelles les plus envenimés n'auraient jamais fait aucun tort à Barnevelt ni à De Witt, ſi l'on n'avait ſoulevé le peuple contre

tre eux par d'autres reſſorts. Il eſt vrai qu'ils ſe ſont vus expoſés aux traits des libelles les plus effrénés. Mais quelle fut leur conduite dans cette occaſion ? ils regarderent comme au-deſſous de leur dignité de faire des recherches ; ils ſentaient même l'impoſſibilité d'y réuſſir dans un Etat conſtitué comme le nôtre ; ils ne ſe plaignirent que lorsque ces libelles ſe produiſirent en articulant des faits calomnieux. Ils uſerent du droit qu'a non-ſeulement toute perſonne d'un rang plus ou moins élevé dans l'Etat, mais encore tout particulier, de demander les preuves de ces faits &, à leur défaut, la punition du calomniateur. Car on ſent que dès que les faits ne ſont pas articulés ; l'accuſé a, dans l'arſenal même où puiſe ſon adverſaire, des armes prêtes pour le terraſſer. La liberté de la preſſe, ouverte pour lui comme pour les autres, lui fournit les moyens de confondre l'impoſture & de montrer ſon innocence.

„ Les entraves dont on ſurcharge la preſſe, dit un Auteur moderne, invitent à les braver. Il eſt des maux politiques que prévient la liberté de la preſſe, & c'eſt un très-grand bienfait. La police intérieure des Etats a beſoin d'être éclairée par des écrits déſintéreſſés. La liberté de la preſſe ſera toujours la meſure de la liberté civile ; & c'eſt une eſpece de thermometre pour connaître d'un coup d'œil ce qu'un peuple a perdu ou gagné."

„ Laiſſez penſer & parler ; le public jugera ; il ſaura même rendre juſtice à qui il appartient. Le plus ſûr moyen pour épurer l'imprimerie, c'eſt de la rendre libre : l'obſtacle l'irrite : ce ſont les prohibitions, les difficultés qui donnent du relief aux libelles dont on ſe plaint."

„ Si le deſpotisme pouvait tuer la penſée dans ſon ſanctuaire, & nous empêcher de faire voler le trait de nos idées dans l'ame de nos ſemblables, il le ferait. Mais ne pouvant tout-à-fait arracher la langue

gue au philoſophe & lui couper les mains, il établit l'inquiſition, répand les ſatellites, ouvre les caiſſes, pour intercepter la progreſſion infaillible de la vérité. Vain & puéril effort! Attentat ſuperflu au droit naturel de la ſocieté générale & aux droits patriotiques d'une ſociété particuliere! On a beau craindre ou perſécuter le génie; rien n'éteindra dans ſes mains le flambeau de la vérité; l'arrêt que ſa bouche prononce ſera ratifié par la poſtérité, s'il eſt juſte; déſavoué, s'il eſt injuſte."

„ Braves Anglais! peuple courageux & libre, vous ne connaiſſez pas cette ſorte de ſervitude; mais que diriez-vous, ſi vous appreniez que vos plus zélés partiſans parmi nous ſont ceux qui voudraient établir des principes que vous abhorrez? Peuple reſpectable dans votre audace même, conſervez avec ſoin parmi vous la liberté de la preſſe; elle eſt le gage de votre liberté. Vous ſoutenez la dignité de l'homme; & je ne ſais ſi les ſervices que vous rendez par là à l'humanité, à la raiſon, n'expient pas en quelque façon vos entrepriſes téméraires contre les braves habitans de l'Amérique."

La ſuite au No. prochain.

P. S. Un de nos correſpondans vient de nous prier de concilier une contradiction qui ſe trouve, dit-il, dans nos feuilles précédentes Il demande comment on peut accorder la requête des négocians de Rotterdam avec les certificats donnés ſur la nonſortie des vaiſſeaux de la Meuſe? Dans la requête la cauſe en eſt attribuée, poſitivement, à ce que l'équipement des vaiſſeaux n'était pas encore prêt; & dans les certificats, non au défaut d'équipement, mais au défaut du vent, de l'eau & de la lune néceſſaires. Nous ſerons infiniment obligés à ceux qui pourront nous fournir des éclairciſſemens ſur cet article, ſur l'affaire de ce Lieutenant qui a demandé ſa démiſſion & qui fait tant de bruit à la Haye, & ſur les vraies cauſes de la perte du vaiſ-

ſeau

ſeau du Contre-Amiral Bruin, ſur le Haaks. En attendant on nous permettra de rapporter ici ces paroles tirées des négociations du Comte d'Avaux, 10 Juin 1683.

„La disgrace de Tromp ne rendit le Prince d'Orange que plus diligent à faire équiper la flotte: il y *faiſait travailler jour & nuit*, avec une application incroyable; il *allait dans toutes les Amirautés viſiter les vaiſſeaux.*"

N. B. Cette flotte ne devait ſervir qu'à éclairer les mouvemens d'une escadre Françaiſe envoyée en Dannemark. La République n'était en guerre avec aucune Puiſſance.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *P. F. Goſſe*, *J. van Cleef*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique.*

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXXIV. LUNDI, ce 1 OCTOBRE, 1781.

Suite du CHAPITRE XXXII.

Pour la liberté de la preſſe & pour prouver que le Politique Hollandais *n'eſt pas un livre probibé, même à Utrecht.*

„ Quand les oppreſſeurs," continue le même Auteur, dont nous ne changeons quelques expreſſions que pour mieux adapter ſes idées aux nôtres, „ quand les oppreſſeurs croiront impoſer ſilence à la terre, & la dévorer ſans qu'elle oſe gémir, leurs perfides projets ſeront éclairés dans toutes leurs profondeurs, leurs fronts ſeront cicatriſés des foudres ſacrés de la vérité: l'opprobre les ſaiſira, pour les vouer au mépris & à l'exécration de la race préſente & future."

„ Jamais un peuple qui ſent ſa dignité n'enviera les réglemens qui ſoumettent les penſées au mandat de Mr. *le Camus de Neville*. On ne conçoit pas comment on ôſe déclamer contre la France en voulant introduire les maximes de ſervitude, dont on s'étaye pour la dénigrer. Qui voudra ſe ſoumettre à cette barbare inquiſition par laquelle Monſeigneur le Garde des Sceaux, ou Monſeigneur le Chancelier de France, quand il a les ſceaux, permet enfin

à une mince brochure d'être étalée & *invendue* sur le quai de Gêvres? Qui pourrait croire qu'il y eut jadis un édit du Roi de France qui défendait au Professeur Ramus de lire ses propres ouvrages? Que peut-il résulter de ces entraves humiliantes & ridicules? Que la gêne ne fait qu'irriter les esprits; qu'un livre n'est souvent lu que parcequ'il est prohibé, & que l'étranger, en l'imprimant, profite de la sottise de ses voisins."

„ On a attribué à la liberté d'écrire, les vices que le luxe a enfantés, tandis que les écrivains ont combattu de toutes leurs forces, les abus excessifs du pouvoir. On a voulu les rendre responsables des mœurs des Grands qui ne lisent point ou qui sont ennemis-nés des écrivains. On a voulu rejeter sur eux tous les désastres qu'ils avaient, pour ainsi dire, prévus & annoncés, & qu'ils avaient cherché à prévenir. Leurs adversaires ne se sont jamais piqués de logique."

„ La ruine de la morale a pris naissance dans les Cours & non dans les livres. Le crime des gens de lettres est d'avoir répandu la lumiere sur cette foule de délits qui voulaient s'envelopper de ténebres. Les puissans n'ont pas vu, sans frémir, tous ces secrets honteux, à jamais dévoilés; ils ont détesté le flambeau & celui qui le portait."

„ On connaît le mot de Duclos: *les Brigands n'aiment point les reverberes.* Le peuple ne fait pas souvent tout ce qu'il doit aux gens de lettres. Quoique peu unis entre eux, ils sont d'accord sur les principes essentiels; ils flétrissent tous les suppôts du pouvoir arbitraire, les reconnaissent sous leurs enveloppes, les dénoncent & les punissent. Ils deviennent l'administrateur inepte & le ridiculisent; ils intimident par une censure vigilante & exacte, jusqu'aux oppresseurs subalternes qui, dans l'ombre, se croient à l'abri de leur justice. Ils savent la rendre à tous les hommes publics, excepté à leurs rivaux. Ils forment très-souvent un cri unanime qui devient l'expression de la raison universelle. Que fera l'autori-

torité contre cette voix puiſſante qui parle & ſubjugue par la force de l'évidence ? Rien. Elle n'a plus d'autre parti à prendre que d'être juſte & modérée, ſans quoi toutes ſes fautes ſeront gravées d'un burin fidele. Elle fait tout pour diviſer ce corps, qui, ſans un point de ralliement, a cependant un même eſprit. Elle ſoudoie des mercenaires pour ſouffler le feu de la discorde, pour mettre en mouvement l'amour propre iraſcible ; mais, au milieu de ces débats, les armes ſe tournent ſubitement contre l'ennemi de la liberté & des loix. C'eſt par les gens de lettres que chaque caractere eſt connu & apprécié. L'arrêt qu'ils rendent en premiere inſtance eſt ordinairement proclamé par la voix des Nations." Nous avons peu changé à ces paroles tirées *du Tableau de Paris*, écrit par l'Auteur de *l'An deux mille quatre cens quarante.*

Il y avait à Rome un tribunal particulier de cenſure ; Montesquieu, Rouſſeau & pluſieurs autres génies politiques de la premiere claſſe, en ont parlé avec enthouſiasme. Ces grands hommes n'ont pas vu que ce pouvoir, remis entre les mains de Magiſtrats particuliers, n'était qu'une ruſe d'Etat que le Sénat avait inventée pour aſſurer ſon autorité. Thomas Morus, dans ſa belle chimere de *l'Utopie*, s'eſt épris de cette inſtitution au point qu'il ne veut pas que le peuple puiſſe cenſurer les actions de ceux qui le gouvernent ; il prononce la peine de mort contre l'individu dont l'audace oſe contrôler les meſures du Gouvernement.

On ſent d'abord les ſuites terribles d'un pouvoir cenſorial affecté à des particuliers pour la tranquillité, le bonheur & la liberté de penſer des autres citoyens. Au lieu d'être un tribunal de bonnes mœurs, ce n'eſt plus qu'une inquiſition déguiſée, qui, malgré toutes les précautions, couvrira toujours des vengeances & des iniquités particulieres. Tous ces inconvéniens diſparaiſſent, dès que cette cenſure eſt abandonnée à tous les citoyens, par la liberté générale de la preſſe. Quant à la conduite

morale & privée, chacun devient l'inſpecteur l'un de l'autre; & ſi l'ancienne vertu Spartiate, qui ſerait le principe & le ſoutien de la vraie liberté Républicaine, pouvait reparaître ſur la terre, ce ſerait cette cenſure publique qui la produirait; auſſi le citoyen de Geneve n'a-t-il pu s'empêcher de remarquer que dans ſa Patrie, le penchant des femmes à médire formait une eſpece de cenſure très-utile aux mœurs. C'eſt là le ſeul eſpionage, la ſeule délation, qui n'emporte avec ſoi aucune flétriſſure. Eſt-il néceſſaire qu'il y en ait d'autres dans un Etat bien réglé? Eſt-il néceſſaire, pour faire obſerver des loix qui ſont une émanation de l'éternelle juſtice, qu'il y ait des gens vils, ſans cœur, juſtement flétris par l'opinion publique? Le crime & le vice ne ſauraient avoir d'azile nulle part; ils peuvent ſervir aux Chefs des Gouvernemens corrompus & despotiques; mais quiconque ne ſe ſent pas au moins un amour généreux pour la vertu, n'eſt pas digne d'obtenir jamais le titre d'homme libre & de vrai Républicain; ceux que ce langage auſtere pourrait effaroucher n'ont ſans doute jamais ſenti les délices de l'innocence & de la vertu: je le demande à ceux même qui, après en avoir goûté les douceurs, ſe ſont laiſſés corrompre par la contagion générale, s'ils ne voleraient pas à leurs anciens principes, au cas qu'ils vinſſent à former la baſe de l'Etat civil?

Quant à la conduite Miniſtérielle des perſonnes publiques, la liberté cenſoriale de la preſſe ne produit pas de moindres avantages, en aſſurant à chaque particulier le droit de porter ſes plaintes & ſes obſervations au tribunal public de la Nation & du Gouvernement. Droit redoutable pour ceux qui gouvernent & légitime pour ceux qui dénoncent; puiſqu'il tend ſans ceſſe à rappeler les premiers au principe de leur autorité, en les ramenant au niveau des autres hommes.

Ces principes n'ont pas toujours été adoptés unanimement dans ce pays; mais quelquefois on s'en eſt beaucoup approché. Il n'eſt pas inutile

de

de citer à cette occaſion un édit que Les Etats de Hollande rendirent le 19 Juillet 1663, & qui mérite d'être rapporté, par l'application qu'on peut en faire dans les circonſtances préſentes. Cet édit eſt de la teneur ſuivante :

Les Etats de Hollande & de Weſt Friſe, ayant pris en conſidération que dans leur aſſemblée, conformément aux obligations de leur emploi & ſerment, obligations qu'ils ſont tenus de remplir pour le bien du Pays en général & des Habitans de Hollande & Weſt Friſe, pluſieurs matieres de conſéquence relativement à l'Etat du Pays ont été propoſées, discutées & réſolues; & qu'il convient que, dans une aſſemblée bien conſtituée des Etats, ce ſoit en toute liberté que chacun des Nobles & des autres Membres préſents, y parle, y raiſonne, y donne ſon avis, & y délibere; & qu'il ſerait contraire aux droits, liberté & privileges du Pays que quelqu'un fût inquiété à l'occaſion de propoſitions, avis & réſolutions pareilles; en conſéquence, après une mûre délibération faite & par les Nobles & par les Régences reſpectives des villes, il a été réſolu, ſtatué & décidé que s'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaiſe, que, dans la ſuite quelqu'un du college ou de l'ordre des Nobles, quelqu'un des Députés des villes, ou de leurs Régens (y compris Meſſieurs les Conſeillers-Committés & les Miniſtres de leurs Nobles & Grandes Puiſſances), ——, à l'occaſion de propoſitions, remontrances, ou réſolutions qui auraient été faites ou priſes ou qui pourraient ſe faire & ſe prendre, pour le maintien du Gouvernement préſent, pour la conſervation de la liberté ou autrement, relativement à l'Etat du Pays, ou en conſéquence de l'exécution & accompliſſement des réſolutions & commiſſions de L. N. P., avec tout ce qui en réſulte & qui peut en réſulter dans la ſuite, venait, en quelque maniere, ſoit au dedans, ou hors du Pays, de Hollande ou Weſt-Friſe, être jamais, par voie de fait ou de juſtice, moleſté, inquiété ou endommagé dans ſa vie ou ſes biens, ſon honneur, ſon état ou ſon office, on le tiendra & conſidérera comme fait & arrivé contre l'Etat & le bien-être de tout le Pays & de tous les Habitans; & en conſéquence le Pays de Hollande & Weſt-Friſe ſe chargera de le tirer d'embarras, de le dédommager & indemniſer, ſoit ceux qui pourraient être moleſtés, inquié-

tés ou endommagés en conséquence des choses mentionnées, soit leurs veuves, leurs enfans ou héritiers; sans qu'on puisse y opposer l'éloignement des tems ou la prescription des années; pour qu'ils forment & poursuivent leurs actions & prétentions qu'ils jugeraient légitimes: & ils engagent à cela les biens, les moyens & les revenus publics, sans exception, en quelque Pays qu'ils se trouvent.

Ainsi fait & conclu á la Haye le 19 *Juillet* 1663. *& après une resomption itérative, arrêté finalement le* 3 *Août suivant.*

Cet édit est concluant en faveur de Messieurs d'Amsterdam contre le Seigneur Duc de Brunswich. Mais comme on ne faisait alors que soupçonner les bons principes, l'édit semble borner la liberté de traiter les matieres politiques aux Membres des Régences & aux Assemblées Nationales; & par là il renferme une espece de contradiction; surtout en le rapprochant d'une Ordonnance rendue sur la discipline militaire en 1705. Il y est dit „ que ceux qui parleront mal des Etats-Généraux „ ou Particuliers, des Conseillers d'Etat ou de tout „ autre Membre de la Souveraineté, ou qui diront „ quelque chose pour les chagriner ou les railler, „ seront punis sans misericorde en leur personne & „ leur vie.

Il n'y a dans ces deux édits qu'une erreur essentielle; c'est que ceux qui les ont dressés paraissaient s'attribuer exclusivement les prérogatives de la liberté. Tout le monde ne pourrait s'empêcher d'en avouer les principes; si la protection, promise à ceux qui font des propositions relatives aux intérêts de la Patrie, était étendue à tous les citoyens; & si la punition contre ceux qui pourraient les troubler, était bornée aux voies de fait & violences sur la personne, & analogue à la gravité du délit. Car il serait atroce de punir de mort un homme auquel il serait échappé

pé une plaiſanterie ſur quelque démarche d'une Aſſemblée ou Régence, ou d'un de ſes Membres.

Liberté générale de publier ſon ſentiment ſur la conduite privée & publique de tous les citoyens ſans diſtinction.

Outre la liberté naturelle aux accuſés de ſe défendre par la même voie, celle encore de recourir pour des perſonalités aux Tribunaux compétens.

De ces deux regles dérive tout le ſyſtême de la liberté cenſoriale ; l'on ne peut s'en écarter ſans tomber dans des contradictions ou des inconſéquences. Combien ces inconſéquences ne ſeront-elles pas terribles dans un pays où les puiſſances, exécutrice & légiſlative ſont à peu près réunies. Les Colleges de Magiſtrature forment dans les villes votantes non-ſeulement un tribunal judiciaire, mais encore à peu près un même Corps avec les Etats. Ne dépendant du peuple ni par les élections, ni par aucune autre voie, les Régens ont en main le pouvoir le plus redoutable. Les Cours Provinciales de juſtice forment, il eſt vrai, un rempart pour la liberté civile. Mais que peuvent les Cours Provinciales, quand on commence par enchaîner leur jugement par de nouveaux édits qu'ils ſont obligés de ſuivre? Si ces édits peuvent ſubſiſter, malgré les réclamations des citoyens intéreſſés, quelle porte ouverte aux vangeances particulieres, au deſpotisme ariſtocratique, le pire de tous?

D'après ces obſervations ſur la liberté de la preſſe, il ſuivrait que l'édit des Etats d'Utrecht ſur la circulation des libelles contre les perſonnes d'un rang plus ou moins élevé, particulierement contre le Duc de Brunswich ſerait oppoſé aux principes généraux de la liberté politique. D'après les fondemens de la conſtitution, cet édit ſerait une atteinte mortelle à la liberté civile; les réclamations contenues dans la requête des Libraires, en auraient arrêté l'exécution. A moins qu'on n'ait montré que cette requête eſt illégale & que les raiſonnemens n'en ſont pas fondés, elle détruit toute la vertu de l'édit.

Et c'eſt ici qu'il convient d'examiner les ſuites auxquelles s'expoſent les citoyens, en abandonnant leurs droits. Autrefois, quand les citoyens d'Utrecht, diviſés en Corps de métier, avaient part au Gouvernement, ſoit par l'élection des Membres de la Régence, ſoit même par les déliberations ſur les affaires publiques, le Corps des Libraires eût ſans doute été conſulté ſur un édit relatif à la Librairie. Actuellement, ſans aucune formalité ni procédure, on rend des édits contre eux, on les ajourne, on exige leur ſerment; & ce n'eſt que par les moyens d'infraction qu'offrent toujours les mauvaiſes loix, qu'ils peuvent ſe dérober aux voies de fait. Ainſi cet édit eſt encore ſujet à un autre inconvénient, celui de ne pouvoir être exécuté. Il eſt donc impoſſible que, ſous aucun rapport, il puiſſe paſſer pour une loi de l'Etat. Ainſi la feuille hebdomadaire, intitulée le *Politique Hollandais*, qu'on prétendait prohibée en vertu de l'édit, peut s'y vendre auſſi ouvertement, auſſi publiquement que le *Politiek Vertoog* & les *Sept Villages en feu* qu'un de mes amis m'aſſure avoir achetés chez le Libraire *Ten Bosch*.

Il ne faut pas croire que la liberté de la preſſe laiſſe à chacun le pouvoir d'imprimer ce qui lui vient dans la tête, de calomnier, de noircir qui bon lui ſemble. Non: les mêmes loix qui protégent la perſonne & la propriété des citoyens ont encore pourvu à ſa réputation; les tribunaux ſont toujours ouverts; mais ceux qui, pour repouſſer les traits lancés, ont recours à des tribunaux incompétens, ou à des voies obliques, ſemblent trahir leur conſcience & leur cauſe.

Toutes les perſonnes éclairées ſur les vrais principes applaudiront toujours à ces paroles prononcées à Londres par l'Avocat Glynn, dans l'affaire de Woodfall, pourſuivi pour avoir publié la Lettre de Junius au Roi: „ Quoique parler mal des particuliers puiſſe être une choſe blâmable; cependant „ les actes publics du Gouvernement doivent être ſou-

„ ſoumis à un examen public ; & c'eſt rendre ſervi-
„ ce à ſes concitoyens que de s'en exprimer librement."

Qui ne voit les avantages ineſtimables qui réſultent de cette liberté pour le bien public? Quel moyen plus capable de contenir ceux qui participent au Gouvernement ? Convaincus que toutes leurs actions ſeront expoſées au grand jour, ils n'oſeront hazarder ces acceptions de perſonne, ces connivences obſcures, ces vexations de détail que l'homme en place ſe permet, lorsque la prudence le touche plus que la juſtice. Quoiqu'il s'en faille beaucoup que la plupart des brochures qu'enfante cette liberté, ſoient des modeles de dialectique ou de bonne plaiſanterie, il eſt certain qu'un objet important pour l'Etat ne manquera jamais de réveiller quelque plume habile qui ſaiſit le vrai point de vue & détermine l'opinion publique. Il peut arriver qu'un homme irréprochable ſoit la victime d'un préjugé malheureux & que, ſatisfait de ſon intégrité, il regarde comme au-deſſous de lui de deſcendre à une juſtification: en ce cas la vertu trouve ſa ſatisfaction dans elle-même: des tems plus heureux lui rendront juſtice; mais le vrai coupable n'a pas le même avantage: le trait le plus faible ſuffit pour percer une conſcience coupable. Oui; bien loin que la liberté de la preſſe ſoit dangereuſe pour la réputation des particuliers, elle en peut devenir le rempart. Lorsqu'il n'exiſte aucun moyen de communication avec le public, chacun eſt expoſé, ſans défenſe, aux coups ſecrets de la malignité & de l'envie. L'homme en place perd ſon honneur, le négociant ſon crédit, le particulier ſa réputation; on ne connaît ni ſes ennemis ni leur marche: mais au moyen de la liberté de la preſſe, l'homme innocent met les choſes au grand jour ; il écraſe ſes accuſateurs, par une ſommation publique de prouver ce qu'ils avancent.

Il ne faut pas affecter de mépriſer l'opinion publique. Alexandre lui même s'écriait: *ô peuples! que ne faiſons nous pas pour nous procurer vos louanges!*

Dans un Etat où le peuple n'ôſe s'exprimer que

pour flatter les dépositaires du pouvoir, on peut se méprendre sur l'affection du public: à son défaut on se borne à inspirer la terreur & à trouver de la satisfaction en voyant la multitude éperdue retenir ses plaintes & dévorer ses larmes. Mais, dans un Etat libre, il faut que ceux qui gouvernent entendent les vérités désagréables qui retentissent de toutes parts. Ils sont obligés d'essuyer la plaisanterie, & ce n'est pas la plus mauvaise qui les afflige le moins. Semblables au lion de la fable, il faut qu'ils essuyent les coups des ennemis qu'ils méprisent le plus. Ils sont à la fin obligés de renoncer à des projets injustes & pernicieux. Oui, si l'on considere la sensibilité naturelle à l'homme pour l'opinion des autres à son égard, on ne balancera pas à affirmer que s'il était possible que la liberté de la presse existât dans un Gouvernement despotique; &, ce qui ne serait pas moins difficile, qu'elle y existât, sans changer la constitution; elle y formerait seule un contrepoids au pouvoir du Prince. Si, par exemple, dans un Empire d'Orient, il se trouvait un sanctuaire qui, rendu respectable par l'ancienne Religion des peuples, procurât la sureté à ceux qui porteraient leurs observations quelconques, que de là fortifient des imprimés que l'apposition d'un certain sceau fît pareillement respecter, & qui, dans leurs apparitions journalieres, examinassent & contrôlassent librement la conduite des Cadis, des Pachas, des Visirs, du Divan & du Sultan lui même, cette institution y introduirait à l'instant un certain dégré de liberté.

Les observations des particuliers peuvent avoir une influence heureuse sur les délibérations publiques. Ce n'est pas la fortune, c'est la nature qui a mis entre les hommes les différences essentielles. La liberté de la presse offre ainsi à ceux qui ont le plus de talens & de connaissances, les moyens de les déployer. Par ce moyen la Nation tient conseil & délibere; lentement, il est vrai, mais surement & solidement. Ainsi les faits s'éclaircissent; du choc des diverses réponses & répliques il ne reste plus que des argumens solides.

Quoi-

Quoiqu'il ne ſoit pas toujours prudent de déferer aux deſirs tumultueux d'un peuple excité par d'impéteux Démagogues, il eſt certain que, ſi ce peuple perſévere dans une opinion que des écrits publics ont longtems discutée, il ſerait dangereux de ſe roidir contre lui: c'eſt alors qu'on peut dire, *la voix du peuple eſt la voix de Dieu.*

Si les Auteurs qui ont écrit le plus vivement contre la ville d'Amſterdam, avaient fait cette réflexion, importante dans un tems de diviſion & de mécontement public, l'un d'entre'ux n'aurait pas attiré ſur lui le comble de l'humiliation, en provoquant le peuple par ſa conduite. En effet, en ſuivant, dans tous les degrés, les diſpoſitions qu'il a fait éclater, depuis le commencement des troubles, il était aiſé de prévoir que la généralité de la Nation ſe déclarerait contre les Anglais. On ſait ce dont le peuple eſt capable dans ce pays, lorsqu'il a pris ſon parti. Il n'a pas beſoin de remonter à des ſiecles reculés pour ſe rappeler les moyens d'impoſer ſilence aux mal-intentionnés.

Lettre à Monſeigneur le Duc de Brunswich, traduite du Hollandais.

C'eſt ſous cette vue qu'il convient d'examiner la liberté de la preſſe & l'opinion publique dans un pays libre. Tous les vrais Républicains conviennent de ces principes; ce n'eſt pas ſans doute un des moins zélés, qui eſt l'auteur de la lettre d'un Monſieur *de Leeuwaarde au Duc de Brunswich.* Quoique nous ſoyons bien éloignés d'adopter ſon ſtile & ſes aſſertions, nous avons cependant jugé devoir la traduire, pour montrer comment on penſe dans ce pays & comment on s'exprime dans la langue Nationale.

Séréniſſime Prince!

Il eſt tems, & plus que tems, qu'on vous apprenne à connaître ce que c'eſt qu'une Nation maltraitée.

Il

Il eſt encore des Belges libres, qui ne comptant pour rien leur ſang & leur vie, ne doivent pas craindre votre Alteſſe. Il eſt un grand nombre de Bourgeois qui ſont prêts à ſacrifier leurs vies & leurs biens pour leur Patrie & pour la Maiſon d'Orange. La République eſt ſur le point de ſa chute; tous nos concitoyens doivent donc ſavoir que ce n'eſt ni ſur les Membres de la Régence, ni ſur notre cher Stathouder, mais ſur vous qu'il en faut rejeter le blâme. Il n'eſt pas d'homme éclairé qui ne voie que ſi notre patience extrême ne finit pas, vous aurez bientôt cauſé la ruine entiere de la République. Sans nous permettre aucune dénomination injurieuſe, nous ne ſommes pas en peine de montrer que ſi votre unique deſſein eût été de ſacrifier cet Etat à la Maiſon de Brunswich, vous n'auriez pas pris des meſures différentes. Pour juger ſainement d'un Miniſtre, ou de quelqu'un, qui, ſans porter ce titre, en exerce les fonctions; il n'eſt beſoin que de faire attention à l'Etat de la Nation. Si l'union regne dans le pays, ſi l'induſtrie proſpere, ſi l'Etat eſt reſpecté au dehors, nous devons préſumer raiſonnablement que les affaires ſont conduites par un homme d'expérience, de talens & de vertu. Mais ſi l'on apperçoit au contraire la défiance & le mécontentement, la décadence rapide du commerce, & la perte de la dignité Nationale de la part des autres Puiſſances, on peut aſſurer, ſans héſiter, que celui qui tient le timon des affaires, eſt inhabile ou corrompu.

Jetons à préſent les yeux ſur la ſituation de la République. Eſt-il une des ſept Provinces, eſt il même une ville où votre main n'ait ſemé la diſcorde? „ N'en avez vous pas fait tranſporter le germe juſqu'en Amérique" (*)?

Dès

(*) Il conviendrait de faire l'hiſtoire des expéditions des Trou-

Des querelles entre notre Stathouder & les habitans, voilà les fruits que vous avez ſemés dans ce pays (**). Il n'y eut jamais dans la République une époque auſſi fertile en défiance & mécontentement.

Quant à ce qui regarde le commerce, jamais il n'éprouva des atteintes auſſi terribles. Danois, Suédois, Portugais, Eſpagnols, Français, Anglais, quel peuple dans l'Univers n'a pas outragé la Nation Hollandaiſe ? D'après ce tableau qu'on trace votre caractere.

Mais il me ſemble vous entendre dire que ce n'eſt pas vous, mais la ville d'Amſterdam à qui l'on doit attribuer tous les malheurs de la République. La conduite de ſes Régens a été ſi ſouvent discutée; qu'il ſerait inutile de s'arrêter davantage ſur cette matiere; nous nous bornerons à remarquer qu'en accor-

Troupes de l'Etat à la Colonie de Surinam? Il fallait qu'un étranger, qui dans un autre ſervice, n'avait qu'un grade ſubalterne, y fût revêtu du commandement ſuprême; il fallait qu'il répandît la diviſion parmi les Troupes & les Colons: il fallait qu'en revenant écraſé ſous le poids de la haine & du mépris, il laiſſât derriere lui des diſputes interminables.

(**) Nous ne rapporterons qu'un ſeul trait. Les écrits du Baron de Capelle que nous avons devant les yeux, prouvent ſuffiſamment que vous ne vous êtes jamais piqué de veiller aux priviléges & libertés du peuple; & ſi l'on veut en voir des exemples, on les trouvera dans l'excellent *Mémoire* du Greffier van den Heuvel, ſur la juriſdiction militaire dans la Province d'Utrecht. Quel autre que vous a, dans cette occaſion, donné lieu aux pasquinades ſanglantes que l'ignorance du véritable état des choſes fit circuler contre ſon Alteſſe Séréniſſime? Quel autre que vous eſt la cauſe des idées déſavantageuſes que l'on a conçues hors du pays ſur ſon Alteſſe ?

cordant même qu'Amsterdam aurait passé les bornes de la circonspection ; la cause en doit être attribuée au mépris où est tombé la partie de l'administration où votre influence s'est fait sentir.

Nous ne suivons dans cette observation que le tableau que vous faites de l'opinion publique : car, auprès de vos disciples, le Prince le plus vertueux & le mieux intentionné est chargé de tout le blâme que vous avez mérité. Tout ce que l'on peut reprocher au Prince, c'est qu'il juge de votre cœur par le sien ; parce que par vos flatteries insinuantes, vous avez su couvrir vos desseins. Vous avez profité de sa minorité pour étendre la trame, & peu à peu vous êtes parvenu à l'achever. Mr. de Rhoon, le Baron Charles Bentinck, en un mot tous les amis de Guillaume IV & de la Princesse Royale, auxquels la Maison d'Orange est principalement redevable de son élévation, ont été soigneusement éloignés de la Personne de son Altesse. Le Baron Bentinck ne vit pas d'autre ressource pour échapper aux embarras que votre influence lui causait, que de renoncer à son emploi. Le Professeur Weiss, qui a mérité de tous les Belges-libres pour les sentimens magnanimes qu'il a inspirés à son Altesse, ne fut pas longtems du goût de votre Altesse ; il fut obligé de se retirer en Suisse. Quantité de braves Officiers furent dépossés pour faire place aux créatures de votre Altesse ; & voilà la vraie raison d'un si grand nombre d'agens titulaires qui ont mis tant de désordre dans notre armée qu'on chercherait en vain dans toute l'Europe pour trouver la pareille. Les honoraires des Officiers sont reglés de façon, que chacun pourrait vivre d'une maniere analogue à son rang ; mais, sous vôtre conduite, n'avons-nous pas vu des Majors avec des appointemens de Lieutenans ? Que chacun en tire les conséquences. Nous examinerons à cette occasion plus amplement votre conduite en qualité de Feld-Maréchal.

Nous avons parlé des Officiers ; faisons quelque me-

mention des Soldats. La pauvreté de l'infanterie, aux Suiſſes près, eſt ſi grande, que lorſque les congés furent retirés à l'occaſion des querelles avec l'Electeur Palatin, il y eut, en trois mois de tems, plus de trois mille hommes qui déſerterent, pour ne pas mourir de faim. Quelle en était la cauſe? Votre Alteſſe ſeule. Dans l'aſſemblée des Etats de Hollande on délibéra longtems pour augmenter la paye de l'Infanterie. Si l'on veut conſidérer qu'une armée dont l'on veut ſe ſervir, doit être, ſuivant les circonſtances, exercée, armée; & que l'Etat ſera bien ou mal ſervi, ſuivant la maniere dont ces précautions auront été priſes; qu'on juge à préſent de ce que l'on doit attendre de l'armée de la République qui ſe trouve ſous vos ordres. Ce n'eſt pas la quantité, c'eſt la qualité des Soldats qui procure les victoires. Les armées Romaines étaient presque toujours inférieures en nombre à celles des peuples qu'elles ont ſubjugués. Qu'on jette les yeux ſur le département de l'artillerie; on y verra toujours la même discorde, la même déſunion. Il eſt vrai que nous pouvons nous glorifier encore d'avoir un héros. Mais ne ſera-t-il pas auſſi contraint par vos créatures d'abandonner le ſervice du Pays? C'eſt un général de la plus haute capacité; mais il a le malheur d'être vertueux.

L'Exemple de l'Officier d'Artillerie, Verbrugge, à qui votre influence fatale a fait quitter le pays, n'a pas encore pu l'effrayer. Heureuſement les étrangers, toujours impartiaux lui ont rendu juſtice. Le Roi d'Angleterre, l'ayant mis à la tête de ſon artillerie, fait voir clairement qu'il n'y pas d'autre délit ſur ſon compte; ſinon que les oreilles de Votre Alteſſe n'étaient par propres à entendre la vérité d'un intrépide & vertueux Hollandais. Ces ſortes de querelles n'ont elles pas fait perdre de vue l'intérêt eſſentiel de la Patrie? Combien d'années ſe ſont paſſées depuis qu'on n'a coulé des Canons en fonte; quoique la diſette n'en ait jamais été auſſi grande.

Un

Un homme pareil, Auteur de toutes ces négligences excessives, recevra-t-il de l'Etat le juste salaire qu'il mérite? il est encore bien d'autres choses qui appartiennent à l'Etat militaire. Les passerons-nous sous silence, tandis qu'il n'est pas d'officier qui ne soit en état de donner des informations là-dessus? Commençons par porter nos regards vers les frontieres de l'Etat. Jetons les yeux sur cette ligne d'eau qui, suivant l'idée du Grand Coehorn, pourrait couvrir la Flandre Hollandaise. Aucune de nos frontieres n'est dans un meilleur état; plusieurs, au contraire, sont tombées en décadence. Un des plus beaux ouvrages du même Ingénieur, bâti pour servir de retraite à l'armée, est dans ce cas.

Nous laissons au jugement de Du Moulin, qui est à la tête des Ingénieurs, si toute une frontiere qui depuis plus de 160 ans, sert de rempart à ce pays, & que Coehorn regardait comme imprenable, n'est pas dans une décadence totale, par votre négligence?

Le peuple de la République n'a jamais bien conçu toute l'étendue des obligations qu'il avait à votre Alteſſe. Il peut se tenir assuré qu'avant peu l'honnête Du Moulin ira trouver le Professeur Weiss ou l'Ingénieur Verbrugge.

La Suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *P. F. Gosse*, *J. van Cleef*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme; 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique*.

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XXXV. LUNDI, ce 8 OCTOBRE, 1781.

Suite du CHAPITRE XXXII,

Et de la Lettre à Monseigneur le Duc de Brunswich, traduite du Hollandais.

Nous n'avons pas encore examiné tous vos talens militaires. Le peuple avait déjà reconnu le héros par les opérations annuelles auprès de Waasdorp: mais vous vous êtes surpassé à l'attaque sanglante de Scheveningue. Trois goulettes paraissent sur mer dans le lointain; à cette vue deux barques de pêcheurs viennent se précipiter sur la côte près de la Haye. Le Prince, l'Etat sont en danger; vous ne faites qu'un signe: toute la garnison est sous les armes, le canon est transporté à Scheveningue & même traîné jusques sur le port (*). La cavalerie y vole à bride abbatue; mais n'avons nous pas entendu tous les pêcheurs de Scheveningue s'écrier „que fait ici la cavalerie? Si l'on veut nous défendre, il n'est besoin que de nous envoyer du canon." Peuple innocent & inexpérimenté dans les mysteres de la Tactique! Votre Alteſſe sentira facilement qu'il faut avoir fait peu de progrès dans cette science pour ne pas regarder comme le chef-d'œuvre

(*) Il en est qui disent que cela s'est fait pour empêcher une descente; d'autres, afin que si la garnison de la Haye, ayant un engagement avec les cutters, vînt à essuyer une défaite, vous trouvassiez un point de défense qui assurât votre retraite.

vre de l'art, le plan de défenſe que vous aviez tracé. A votre approche l'ennemi s'enfuit épouvanté. Il ne faut pas oublier la marche que vous fîtes faire au Comte Golawkin dans la nuit la plus épaiſſe : elle n'a pas peu contribué à faire diſparaître la flotte ennemie. La conduite de votre Alteſſe aurait paru au-deſſus du génie d'un Frédéric Henri, d'un Turenne, d'un De Witt, & de notre brave Amiral De Ruiter.

La République eſt engagée dans une guerre maritime : il nous manque des hommes pour équipper des vaiſſeaux. Quel moyen plus propre à nous en procurer que celui que votre influence a fait propoſer? Une augmentation de vingt mille hommes de troupes de terre, fera bientôt diſparaître la diſette des matelots. Les Officiers de mer nous manquent. Les vaiſſeaux de guerre n'ont pas encore un bon mouillage pour l'hiver. Comment obviez-vous à ces inconvéniens? Votre influence fait paraître au grand jour une pétition ; non pour encourager les Officiers de mer ; non pour creuſer un port ; mais pour former trois ſimulachres de camp qui ne peuvent ſervir qu'à abſorber toute l'attention de notre Stathouder & à faire tomber la direction entiere de toutes les affaires à votre diſpoſition.

Nous finirons par examiner votre conduite dans ces dernieres années. Quel autre que vous a empêché que, depuis le commencement des troubles de l'Amérique, la République ne mît ſa marine ſur un pied reſpectable? Quel autre que vous eſt la cauſe de la perte de tant de millions que les Anglais nous ont enlevés? Le peuple eſt hors d'état de ſavoir ſi le Comte de Welderen a fait paſſer les informations néceſſaires ou non; s'il ne l'a pas fait, il mérite d'être puni; s'il l'a fait, c'eſt aux Miniſtres & Conſeillers de ſon Alteſſe à en répondre (*). Les no-

(*) Nous ſavons de ſource qu'au commencement de la guerre, un bon citoyen propoſa de procurer à l'Etat toutes les informations importantes de l'Angleterre: il fallait une ſomme de cent mille florins par an, tant que la guerre durerait: mais cette offre ne fut pas acceptée. *Note* du Politique Hollandais.

notules des besognes du Dimanche du Chevalier York, pourraient nous donner le fil de ce labyrinthe. Ces paroles des Ministres de l'état à Pétersbourg méritent surtout d'être remarquées. „ L'Envoyé Anglais, disent ils, a reçu en même tems „ que nous les instructions de Vos Hautes-Puissances". Sans déterminer quel est le coupable, il est du moins certain que nous sommes trahis. Il ne nous resterait plus qu'à continuer à vivre dans la pauvreté & l'esclavage sous un Vice-Roi de la Maison de Brunswich, sous l'influence du Ministere Anglais; si nous ne savions le parti que doit prendre une Nation qui depuis tant de siecles a su défendre avec un courage intrépide sa liberté & ses Princes contre toute influence d'étrangers.

De Leeuwarden 20 *Mars* 1781.

L'Auteur de ce discours est sans doute un de ces Patriotes de mauvaise humeur dont le mécontentement & les malheurs publics auront contribué à aigrir la bile. Il a préféré le stile du Junius Anglais à tout autre; & sans doute, ce qui est permis à un Anglais sous un Monarque doit l'être à plus forte raison à un Hollandais qui vit dans une République. L'Auteur ne se borne pas à l'examen des talens ministeriels & politiques du Duc de Brunswich, les seuls qu'on avait jusqu'alors attaqués; il en veut surtout à ses talens militaires : nous n'avons pas assez de connaissance dans la Tactique, ni des informations assez fideles sur les intrigues de la Cour de la Haye pour juger à quel point les diverses assertions contenues dans cette lettre, peuvent être fondées. Nous avouerons aussi que nous sommes bien éloignés d'imputer au Seigneur Duc tout seul le blâme des malheurs publics Il a beau avoir la plus grande influence par son crédit sur l'esprit du Prince. Ceux à qui les déliberations publiques sont commises auraient dû montrer tout le courage & la fermeté qu'exigeait le besoin de l'Etat. La plupart dépendent, il est vrai, du Prince; mais ne vaut-il pas mieux renoncer à sa place, quand on

ſent l'impoſſibilité de la remplir d'une maniere qui ſe concilie avec les intérêts de la Patrie?

Nous ne pouvons cependant refuſer notre admiration au courage de l'Auteur: voilà comme il eſt permis de dénoncer à la Nation les hommes publics: c'eſt à eux à répondre s'ils ſont innocens, à abdiquer s'ils ſe ſentent coupables. Cette délation eſt licite, elle eſt louable, elle eſt noble. Qu'il nous ſoit permis de remarquer à cette occaſion que nous n'avons jamais eu recours aux perſonnalités qu'une ſeule fois, parce qu'elles étaient liées avec les affaires publiques; que nous ne les avons pas hazardées ſur des bruits vagues; mais ſur des documens authentiques ou des faits connus de tout le monde.

L'objet de cette feuille étant d'inſtruire & non de ſatisfaire la malignité, nous éviterons toujours les perſonnalités; fuſſent-elles de la derniere authenticité. Nous n'épouſons les querelles d'aucun parti, ni d'aucun particulier: c'eſt ce dont conviendra Mr. . . . . lui-même. Il ſait bien dans ſon cœur que nous n'avons pas épouſé la querelle d'un autre: il n'avait qu'à borner ſes attaques à nos écrits; nous n'aurions jamais penſé a repouſſer la violence & la fureur par l'arme du ridicule, la ſeule que nous euſſions dans les mains. On ſaiſira plus clairement encore nos principes ſur ce point dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXXIII.

LETTRE *à l'Auteur du* Politique Hollandais *avec la Réponſe, pour l'apologie des principes répandus dans cette feuille & la défenſe du caractere moral de l'Auteur.*

De la Haye le 1 Octobre

Mon cher Ami,

Je me hâte de vous annoncer une nouvelle qui vous amuſera. En arrivant à la Haye, je me rendis pour acheter des livres chez Pierre Frédéric Goſſe, li-

libraire de la Cour, de S. A. S. &c. &c. &c., qui m'a toujours fourni toutes sortes de livres philosophiques & Républicains, & même les annales du fougueux Linguet qui, au dire de certaines gens, n'a respecté ni notre Nation, ni notre Gouvernement, ni notre Stathouder. Aussi Linguet, par reconnaissance, fit-il un éloge pompeux des livres que vendait le susdit Pierre Frédéric Gosse, & principalement de la mauvaise Enciclopédie d'Yverdon, dont il avait une multitude d'exemplaires qu'il ne pouvait vendre. Il ne faut pas être ingrat dans ce bas monde; la reconnaissance est une belle vertu. Le même Mr. Linguet (nous souhaitons sincerement que le Ministere de France ouvre les yeux sur l'injustice de sa captivité) dit aussi beaucoup de bien de la Gazette, que le susdit Gosse publie ou fait publier deux fois par semaine, mais qui ne se vend gueres, quoiqu'elle copie littéralement les anecdotes scandaleuses du Bulletin & ne laisse rien échapper de ce qui peut flatter la Nation Britannique.

Or, pour revenir au susdit Pierre Frédéric Gosse, j'avais acheté dans sa boutique des livres qu'il m'envoya par son porte faix ordinaire. Chemin faisant, certaine réflexion me fit desirer de consulter le dernier No. du *Politique Hollandais*: arrivé à la maison, je donnai commission au porte-faix d'aller demander cette feuille. A l'instant je vis les sourcils de cet homme se froncer; son visage se couvrit de nuages: il me regarda d'un air courroucé:

Comment, Monsieur, me dit-il, dans le patois du bas peuple de la Haye; je me garderai bien de vous apporter le plus affreux & le plus subtil des poisons: moi, Monsieur, tel que vous me voyez, je l'ai dit & le dis encore au public toutes les semaines dans un écrit que je fais pour conserver la pratique de Mr Gosse; je l'ai entendu dire dans sa boutique, par deux ou trois Messieurs qui la fréquentent & qui me fournissent les passages Grecs, Latins, & Français dont j'ai besoin.

Ce discours réveilla ma curiosité. Eh connaissez-

vous l'ouvrage, lui dis-je alors ? Le public sait-il que vous travaillez pour lui ?

Non, Monsieur, je n'entends pas la langue où il est écrit Mais on m'a dit que l'Auteur était un *François fugitif.*

Mon ami, on vous a trompé, lui dis je alors Je connais l'Auteur parfaitement. Il n'est pas de meilleur Hollandais dans les sept Provinces. Si vous entendiez sa langue, je vous conseillerais de lire les Chapitres XVII & XX, & vous avoueriez que l'Auteur n'est pas un Français. Ce n'est pas non plus un *fugitif.* Il ne porte pas de nom de guerre. Son nom est celui de son pere qui vit encore & de ses ancêtres dont la réputation a toujours été au-dessus même du soupçon Par exemple les Messieurs Gosse vos *Baas* (*) ne sont pas des Français fugitifs, comme on le voit bien à leur accent ; mais ils pourraient être issus de Français fugitifs ; parce que leurs ancêtres se seraient échappés de la France sans passe-port du Gouvernement ; ils seraient dans un cas bien différent de celui qui voyageant dans ce pays, avec un passe-port, trouverait des amis & des occupations qui l'y retiendraient.

On *m'a dit*, continua le porte-faix, *que pour gagner d'avantage, il avait fait connaissance avec un certain empoisonneur Bruxellois, qui lui avait indiqué les personnes disposées à sucer le venin, & qu'il avait fini par embrasser le même metier ; en quoi il avait si bien réussi que d'un pauvre Diable de la derniere classe qu'il était auparavant, il s'est vu fêté par des gens de la premiere distinction qui l'employent pour se venger de leurs ennemis ; & il commence à se montrer parmi les gens comme il faut.*

Je vous avoue que j'aurais été indigné de voir qu'on traitât d'empoisonneur, le meilleur de nos Patriotes ; mais le porte-faix qui prononçait ces injures méritait plus de pitié que d'indignation. On voit trop généralement dans les gens du petit peuple une maniere de penser basse & rampante ; ils s'imaginent que les ri-

(*) Ce mot signifie celui qui commande à des manœuvres.

richeſſes & les honneurs mettent en effet une différence infinie entre les hommes : ceux qui, comme vous, n'en voyent d'autre que celle qu'y place le mérite ou la vertu & le prouvent par leur conduite, peuvent aller de pair avec quelque homme que ce ſoit. Je ne pus cependant m'empêcher de dire à cet homme qu'on l'avait encore furieuſement trompé ſur cet article; que vous n'aviez jamais entretenu correſpondance avec un Bruxellois; que vous n'aviez jamais écrit à Bruxelles relativement à la politique que pour faire rendre juſtice à d'honnêtes citoyens, outragés injuſtement; & que vous aviez tout fait pour détourner d'écrire ſur la politique de notre pays ceux qui ne ſont pas à portée d'en connaître les affaires.

Ce n'eſt pas tout. Je voulus ſavoir ſi cet homme avait des lumieres & des principes; car les connaiſſances & la probité peuvent ſe rencontrer jusques dans les dernieres claſſes de citoyens. Je l'interrogeai ſept fois de ſuite ſur les interêts de notre Pays: ſept fois de ſuite, je n'en pus tirer un ſeul raiſonnement ſuivi. „ Il ne me répondit jamais que „ ces mots: *les vrais Patriotes ne ſont pas ceux d'Amſterdam. La bierre de Brunswich qu'on boit à la Haye vaut mieux que le vin Français qu'on boit à Amſterdam: les Français & les Americains ſont nos ennemis naturels; les Anglais nos meilleurs amis & nos alliés naturels.* Ils ont formé une conjuration „ exécrable. A Utrecht même il y a une ſociété ſe „ ſignant *Post van den Neder-Rhyn*, impliquée dans „ le même complot. Un Miniſtre dépoſé eſt l'adju- „ dant général. „ *Ils répandent partout le plus dangereux des poiſons.*"

Vous avez raiſon, lui dis-je alors, mais je voudrais bien avoir de ce poiſon-là. Avec de l'argent.... à ces mots mon homme ouvrit de grands yeux : je vis auſſitôt ce que ſignifiait cette grimace; je lui mis un florin dans la main; il ſortit & ne tarda pas à m'apporter votre dernier N°. qu'il m'aſſura avoir acheté pour trois ſols chez Pierre Fréderic Goſſe; je lui avais don-

donné un autre florin pour ſon premier meſſage : Ah! Monſieur, me dit-il alors, que je voudrais bien avoir ſouvent des pratiques comme la vôtre ; elles me rendraient beaucoup plus que d'écrire une feuille hebdomadaire. Jugez, Monſieur, que je ſuis obligé de perdre beaucoup de tems à la Halle pour noter les injures que ſe diſent les poiſſardes ; & que malgré cela ma proviſion commence à s'épuiſer. Notez, Monſieur, que je ne ſuis payé qu'à proportion du débit, qui juſqu'à préſent eſt encore nul. Je commence à deteſter celui qui m'a attiré dans ce triſte metier; je commence auſſi à me défier d'un homme qui ne fait aucun ſcrupule de vendre une feuille qu'il fait annoncer pour du poiſon. Ah! Monſieur ; ſoit dit entre nous : j'ai cru ſouvent tromper ceux qui voulaient me tromper ; mais je me ſuis appercu qu'il n'y avait rien à gagner qu'avec les honnêtes-gens, tels que vous. Auſſi ne ferai-je aucune difficulté de vous avouer tout le myſterieux de mes affaires avec le ſusdit libraire. Ses Gazettes ne ſont lues de perſonne ; vous m'avouerez qu'on ſe chagrinerait à moins : la feuille qu'il m'a chargé d'écrire, ne trouvant perſonne autre, n'eſt pas lue davantage : quoique dans les caffés il ſe trouve des gens de toutes ſortes de principes, on n'a pas voulu l'y recevoir, même pour rien. Vous conviendrez qu'une telle déconvenue eſt capable d'impatienter l'homme le plus flegmatique. En conſéquence, nous avons formé le plan le plus adroit pour faire débiter nos deux gazettes & notre feuille : c'eſt d'attaquer les auteurs qui ne penſent pas comme nous : comme ils ſont très-irascibles, & qu'ils ſont lus avec avidité de toute la Nation, on nous attaquera : on nous donnera une importance que nous n'avons pas : je ſais de bonne part que le Politique Hollandais a donné au *Politiek Vertoog* en l'attaquant, une réputation qu'il n'aurait jamais eue.

Et

Et comment vous y prendrez vous, mon ami ?

Nous dirons d'abord que tous ceux qui ne pensent pas comme nous sont des méchans, des envieux, des gens soudoyés, des scélérats, des traîtres, des conspirateurs contre l'Etat associés dans cette diabolique trame avec des Ministres déposés.

Mais ne voyez-vous pas qu'en leur attribuant une conspiration contre l'Etat, sans être en état de le prouver, crime le plus affreux qui fut jamais, vous devenez vous-même le plus affreux des calomniateurs ? Comment voulez-vous qu'il y ait une conjuration formée avec un Ministre déposé; puisque je suis sûr que le Politique Hollandais n'a jamais vu ni connu celui que vous paraissez désigner? Il serait singulier qu'on fût associé dans une conjuration pareille sans se connaître.

Nous ne sommes pas en peine de le prouver.

Eh Comment?

Nous assurerons toujours que ce sont des Francais fugitifs, ensuite qu'ils se cachent sous l'anonime.

Mais il me semble qu'il y a dans ces assertions une contradiction manifeste qui en prouve la fausseté. Je conçois bien que vous les appeliez scélérats, empoisonneurs, conspirateurs contre l'Etat, anonimes; mais je ne me suis pas encore apperçu que vous même ayez mis votre nom à la tête de votre feuille : on ne peut encore vous deviner que par votre stile?

Nous dirons qu'ils n'ont d'autre compagnie que des laquais avec lesquels ils vont s'enivrer dans le cabaret du coin, & surtout qu'ils font de tristes dîners.

Il est vrai qu'après cela on ne saurait douter que les monstres ne soient à la tête d'une affreuse conspiration où des personnages de la premiere distinction commencent déjà à entrer.

Nous dirons qu'ils gagnent leur vie à corriger des

préuves, qu'ils ſont payés à tant par feuille des libraires.

Corriger des epreuves! Quelle Horreur! Recevoir tant par feuille des libraires! Les monſtres! Les Traîtres! peut-on douter après cela que nous n'ayons dans le Pays les plus dangereux des empoiſonneurs, les plus ſcélérats des conſpirateurs?

Oui, oui rien n'eſt plus vrai. Nous les dénoncerons à l'Etat. Nous aſſurerons que s'ils ne ſont pas réprimés, c'en eſt fait de la République. Ne voyez vous pas, Monſieur, que ſi les Auteurs du *Politique Hollandais*, de la *Gazette de Nord-Hollande* & du *Post van den Neder-Rhyn*, ſont incarcérés, écartelés, brûlés & leurs cendres jetées au vent; on ne lira plus d'autre feuille que la nôtre; . . . . elle ſera la ſeule?

Bravo! Bravo! dis-je alors. Vous me paraiſſez un homme d'eſprit, je ſuis au déſeſpoir de voir que Mr. Goſſe ne ſache pas mieux récompenſer vos talens. Cela vient ſans doute plutôt des principes que vous avez adoptés que du défaut de mérite. N'y aurait-il pas d'autre moyen de vous faire gagner de l'argent?

Ah! Monſieur, vous me rendriez le plus heureux des mortels. Pourvu que je gagne de l'argent, n'importe: car, ſoit dit entre nous, je commence à m'ennuyer de mon métier: je trouve qu'il eſt plus commode d'écrire tranquillement dans une chambre auprès d'un bon feu quand il fait froid, que d'être expoſé tous les jours aux inclémences de l'air & des ſaiſons, en portant des fardeaux dont le poids vous écraſe. J'écrirai pour la ville d'Amſterdam, & s'il le faut, contre le Prince.

Vous ne lui avez déjà que trop rendu de mauvais ſervices, dis-je alors avec indignation: il ſerait vraiment à plaindre s'il vous avouait pour ſes défenſeurs; mais il eſt trop éclairé & j'oſe le dire, trop bien intentionné pour être réduit à cette extrémité. Je ne pus cacher mon courroux; Amſterdam, lui dis je, n'a pas beſoin de ta plume: il faut écrire autrement que tu ne fais pour trouver des libraires: Garde toi de paraître jamais plus en ma préſence, ou. . . .

Cette leçon ne fit aucune impreſſion ſur cet homme. Se voyant devoilé, il ne garda plus de meſure. Il accumula contre moi des injures qui ſouilleraient ma plume, ſi je les rapportais. Je me hâte de vous inſtruire d'une ſcene qui vous prouve encore qu'on ne peut avoir

que

que des ennemis méprisables, quand on écrit avec autant de patriotisme & de bonne-foi que vous le faites.

RÉPONSE.

Je vous avoue que je ne me serais jamais imaginé que le Politique Hollandais fût mis à la tête d'une bande d'empoisonneurs & de conspirateurs contre l'Etat. Il faut que sa cause soit bien bonne pour ne lui susciter que des accusations qui tombent assez par leur absurdité. Il serait au-dessous de lui de descendre sur l'arêne avec d'aussi vils accusateurs : il profitera seulement de cette occasion, pour justifier les principes qu'il a suivis & dévoiler la conduite qu'il a tenue.

Ce n'est pas le Politique Hollandais qui a excité le cri général de la Nation contre les Anglais ; il aurait perdu toute sa réthorique pour parvenir à ce but, si par l'insolence & la multitude de leurs pirateries, de leurs violations du droit des gens, ils n'avaient allumé le ressentiment de la Nation la plus flegmatique. La guerre était déclarée depuis environ deux mois, lors qu'il ouvrit sa carriere périodique. Ainsi l'on ne saurait jeter sur lui le blâme de la guerre présente & des suites qu'elle entraîne. Il est vrai qu'il y a parmi nous des gens qui ont prétendu & prétendent encore que ce n'est pas aux Anglais, mais à notre Nation qu'il faut attribuer la coulpe de cette guerre : mais le politique a cru devoir soutenir le contraire ; il a pour lui, non-seulement la voix unanime des Nations étrangeres, à l'exception du Ministere Britannique, mais encore le manifeste des Etats-Généraux. Malgré le ressentiment National, assez naturel dans une guerre déclarée, il n'a pas nommé les Anglais des bourreaux, des scélerats, des assassins, des monstres &c. Il a su leur rendre souvent justice quand ils le méritaient. Dans un des derniers numeros il les appelle un peuple brave & respectable. On n'a qu'à lire les Chapitres XVII. & XX. pour voir que, pour proposer, avec la France, une alliance dont un interêt commun paraît montrer la nécessité actuelle, il n'est pas l'admirateur aveugle de cette Nation, ni de son Gouvernement. Il croit qu'il faut être dépourvu du sens commun ou vendu à l'Angleterre pour soutenir encore qu'elle est notre alliée naturelle, & qu'une amie aussi zélée ne refuserait pas de nous rendre tout ce qu'elle nous a pris, sans

que

que nous ayons besoin de sortir de l'état de faiblesse où nous sommes.

Il avoue qu'il ne pourra jamais concevoir comment la ville d'Amsterdam aurait attiré cette guerre pour avoir insisté continuellement pour une augmentation de forces maritimes; ni comment elle aurait fourni un prétexte de rupture aux Anglais, parce qu'un de ses Ministres aurait tracé avec un Américain, un projet de commerce qui ne devait avoir lieu, que lorsque l'Angleterre aurait reconnu l'indépendance de l'Amérique.

Il avoue qu'il a encore pensé que, dans un tems de division au dedans & de guerre au dehors, un Prince, exerçant les fonctions de Ministre ou Conseiller du Chef de la République, ne pouvait que nuire si, ayant perdu l'estime, la confiance & l'amitié Nationale, il s'obstinait à rester en place. Il a cru qu'un Membre intégrant de la Souveraineté avait droit de demander l'éloignement de ce Ministre; quand même il n'aurait à alléguer que les soupçons, la défiance & le mécontentement publics. Il avoue qu'il n'a pu concevoir sur quel fondement la Régence d'Utrecht peut avoir prohibé les 24 & 25 numeros de sa feuille, comme tendans à décrier le Duc; puisque ces numeros ne contiennent aucune accusation injurieuse contre ledit Seigneur qui n'est qu'un Officier de l'Etat, & qu'on n'y raisonne que d'après les principes répandus dans une piece émanée d'un Membre intégrant de la Souveraineté.

Il croit que les Anglais ont formé, dans la conquête de l'Amérique, l'entreprise la plus absurde qui fut jamais & que leur expérience & leurs forces échoueront dans ce projet.

Il croit que la République n'a autour d'elle aucun allié naturel; mais que, dans les circonstances présentes, elle devait faire alliance avec les Ennemis de ceux qui lui font une guerre qui menace les fondemens de son existence.

Il n'a pas craint de publier que l'alliance la plus naturelle qu'elle pourrait faire dans les circonstances présentes, serait avec les Etats-Unis de l'Amérique. Il a ramassé toutes les objections qu'on peut former contre cette démarche. Il exposera avec sa bonne-foi ordinaire celles qui se trouvent dans les *Considerations* écrites en Hollandais *sur le Mémoire de Mr. John Adams.* Il prouvera par ce Mémoire même dont les Anti-Américains parlent avec tant d'emphase, que la République ne saurait trop se hâter de faire cette alliance.

Il a plus d'une fois exposé ses sentimens sur la constitution de la République & particulierement sur l'utilité

du

du Stathouderat. Il a toujours rendu juſtice aux bonnes diſpoſitions du Stathouder actuel. Il demande aux perſonnes impartiales ſi les écrivains qui le rendent odieux, ne ſont pas ceux qui confondent ſans ceſſe ſa cauſe avec celle des Anglais, & ſi le *Politiek Vertoog*, les *Lettres ſur les circonſtances du tems préſent* & cent autres brochures écrites ſur les mêmes principes n'ont pas fait & ne font pas encore plus de tort à Guillaume V. dans l'eſprit du peuple que jamais ils n'en pourront réparer?

Il n'a jamais épouſé la vengeance de perſonne. La ſeule querelle où il ait employé les perſonnalités était ſienne.

Il n'a, pour humilier ſes ennemis, eu recours qu'à des faits publics; il n'eſt allé chercher ſes raiſons ni à la poiſſonnerie, ni ſur le port, ni dans la boutique de Mr. Goſſe.

Il ſera toujours en état de prouver que ce n'eſt point l'interêt qui l'a conduit dans cette carriere politique. Ceux qui l'y connaiſſent ſavent aſſez que l'interêt n'a jamais été ſa paſſion dominante. Le déſintéreſſement d'un homme de lettres, eſt à coup ſûr un titre de vertu. C'eſt une preuve du moins qu'il n'a jamais avili ni ſa perſonne ni ſa plume.

Il ne faut pas une ſagacité extraordinaire, pour voir que le Politique Hollandais eſt au-deſſus des bas motifs qui ne conduiſent que trop ſouvent la plume des écrivains publics. Il ne ménage pas plus l'Ariſtocratie oppoſée aux meſures du Prince que les meſures du Prince pour augmenter ſon autorité par le pouvoir militaire. Uniquement occupé des interêts du plus grand nombre qui ſont ceux de la Patrie & de l'humanité, il ne fait ſa cour qu'au peuple qui ne confere ni charges, ni penſions, ni faveurs; il regarderait comme un injure de recevoir des ſecours de qui que ce ſoit.

Il dit la vérité ſans ménager ni dénigrer aucun parti; il n'écrit rien dont un honnête homme puiſſe rougir; ſon audace eſt celle d'un Patriote zélé qui ſe développe malgré les dangers: il dévoile les intérêts de la Patrie malgré les cabales: egalement incapable de baſſeſſe ni de diſſimulation; eſtimant l'honneur mille fois plus que la vie.

Il ſuit toujours les mêmes principes, ſans mandier la protection de ceux auxquels ils peuvent plaire, & ſa conduite privée offre ſi peu de priſe à la haine, toute méchante qu'elle eſt dans un tems de diviſion publique, qu'on eſt obligé pour le décréditer, de l'accuſer d'être Français,

de

de faire de mauvais dîners & d'autres pauvretés pareilles. Il peut aller partout le front levé ; il n'a que des amis dont tout homme s'honorerait ; loin d'avoir part aux libelles où des personnages respectables étaient traduits injustement, il n'a rien négligé pour leur faire rendre justice.

Après avoir ainsi donné sur la conduite des informations qu'il défie à qui que ce soit de lui contester, il finit par avertir qu'il n'est pas en peine de trouver toujours dans la bonté de la cause des moyens pour confondre ses détracteurs.

CHAPITRE XXXIV.

LETTRE *au* Politique Hollandais *sur les causes qui occasionnerent la faiblesse de l'Escadre qui se battit au Dogger banc.*

Votre coutume étant de ne raisonner que sur des pieces authentiques, je vous prie d'inférer dans votre feuille *la Requête* présentée au mois d'Août aux *Bourguemaîtres de Rotterdam par les Négocians de cette Ville*, que vous avez promise ; ensuite un *autre document* que plusieurs de nos papiers ont déjà publié dans la langue Nationale. Les Réflexions que je vous communiquerai sur ces deux pieces & sur les deux récits opposés que donnent nos feuilles Hollandaises des causes de la non-sortie des vaisseaux de Zéelande à la même époque, satisferont amplement à la demande que l'on fait dans un Post-scriptum d'un de vos derniers numeros.

Aux. *Très Nobles, Très Respectables, Mrs. les Bourguemaîtres & Régens de la ville de* Rotterdam.

„ Représentent très-respectueusement les Soussignés Négocians & Habitans de cette ville que *L. H. P.* ayant révoqué en partie, au mois de mars dernier, le placard du 26 janvier, en vertu duquel la navigation pour les ports de *Flandre* & de la mer *Baltique* avoit été défendue aux vaisseaux commerçans de ce Païs ; de maniere que cette navigation a été rouverte pour tous les sujets de l'Etat & que pour cet effet on accorderait les convois nécessaires, les Supplians avoient attendu avec impatience que la promesse concernant lesdits convois se réaliseroit à leur égard ; mais envain, jusqu'à ce qu'ils apprirent au mois de juin dernier par leurs correspondans d'*Amsterdam* que les convois se préparoient pour

pour partir au mois de juillet, & qu'en conſéquence on équipoit & chargeoit les navires marchands de cette derniere ville. Les Supplians, à leur plus grande ſurpriſe, n'ayant reçu juſqu'alors aucune information légale à ce ſujet, eurent lieu de craindre que les vaiſſeaux de la *Meuſe* & de *Goerée* ne fuſſent exclus de la protection de ces convois; c'eſt pour cet effet que quelques-uns d'entr'eux ſe ſont adreſſés à la chambre de Mrs. les Bourguemaîtres & à d'autres Membres du College d'Amirauté réſidant en cette ville, pour prendre des informations & s'éclaircir ſur ce point; mais la réponſe qu'ils eurent de l'une auſſi bien que de l'autre part, fut que *l'on n'en ſavoit rien.* Enfin ce ne fut que lorſque la plupart des vaiſſeaux d'*Amſterdam* furent équipés & frétés, que les Supplians furent avertis par le ſecrétaire de l'Amirauté de la *Meuſe*, que l'on eût à faire partir le plutôt poſſible pour *Hellevoetſluis* les navires deſtinés pour la *Baltique*; que ces vaiſſeaux y ſeroient reçus ſous le convoi, mais que les circonſtances critiques ne permettoient pas de s'ouvrir plus amplement ſur la maniere dont cela ſeroit exécuté, ni ſur le nombre des vaiſſeaux qui ſeroient employés pour ce convoi. Cet avis donné auſſi précipitamment ne permettant pas aux Supplians de charger & d'équiper leurs vaiſſeaux avec autant d'épargne que ceux d'*Amſterdam* qui avoient été avertis à tems, ils n'ont ménagé aucuns frais pour effectuer le chargement & le fret de leurs navires, ainſi que pour les faire aſſurer: ils ſe ſont repoſés entierement ſur les ſoins de ceux qui étaient chargés de régler l'ordre des convois & ont attendu l'occaſion favorable pour faire partir leurs bâtimens ſous la protection des vaiſſeaux de guerre de l'Etat, avec une impatience d'autant plus vive, que la ſaiſon de l'année était déjà trop avancée pour qu'il n'y eût pas à craindre pour le retour des vaiſſeaux marchands avant l'hiver. Enfin ce fut à leur plus grand étonnement qu'ils apprirent le 3 de ce mois, que le convoi était parti le 1er. du mois du *Texel* & du *Vlie*; & le jour après Mrs. *Franco* & *Adrian Dubbeidemuts* furent informés par une lettre du ſuſdit ſecrétaire de l'Amirauté de la *Meuſe*, que, puiſque le convoi était parti ſans que celui de *Goerée* eût pu ſortir, & qu'il y avait à craindre que le vaiſſeau de guerre *le Prince-Guillaume* ne fût point en état de ſortir aſſez tôt, eux les Supplians auraient à ſe déclarer poſitivement, s'ils voulaient faire partir leurs vaiſ-

ſeaux ſous l'eſcorte d'une petite frégate de 20 canons d'un cutter de 18, & d'un yacht de 14."

„ Les Supplians n'ont pas été moins indignés qu'étonnés du contenu de cette lettre, qui leur a appris combien peu on a eu égard à leurs intérêts, & qu'après tant d'attente & tout le tems qu'on a mis à régler ce convoi, on ne leur propoſe, après le départ du même convoi, pour eſcorte de leurs navires, que 3 petits bâtimens armés qui ne ſont d'aucune défenſe & un gros vaiſſeau qui, comme tout le monde ſait, ne peut ſortir de *Goerée* qu'à la faveur du ſoleil, de la lune & des vents; & qu'ainſi ils devoient hazarder une flotte marchande de 16 à 18 voiles, ſous une eſcorte de 3 petits bâtimens armés, qui ſeraient obligés de ſe rendre à la premiere frégate ennemie qu'ils rencontreraient, ou de chercher leur ſalut dans la fuite. Il n'eſt point du reſſort des Supplians de juger de la force d'un convoi; mais ils croient pouvoir inſiſter ſur ce qu'on leur a promis, ſavoir un bon convoi, pour la *Baltique*; & c'eſt ſur cette promeſſe qu'ils ont équipé & frété en partie leurs vaiſſeaux, dont quelques-uns avoient été aſſurés chez l'étranger, ſous la condition expreſſe qu'ils partiraient ſous une eſcorte ſuffiſante, au défaut de quoi les aſſureurs ne ſeraient point reſponſables des riſques qu'ils pourraient courir. Tout ce que les Supplians ont appris des ſuites ultérieures de cette affaire ne conſiſte qu'en des rapports qui leur ont été faits, ſoit par lettres, ſoit verbalement de la part de quelques capitaines de vaiſſeaux de la flotte marchande dans le port de *Goerée*: ſavoir, que le capitaine de *Bruin* ayant fait venir, mardi dernier, à ſon bord tous les capitaines des vaiſſeaux de la flotte marchande, il leur communiqua en ſubſtance que puiſque le grand convoi était parti du *Texel* & vu que ſon eſcorte était trop foible pour les conduire ſûrement juſqu'au *Sund*, il remettait à la volonté d'un chacun, ou de ſe détacher de la flotte ou de faire voile avec lui; mais en ce cas ils devaient s'attendre à être ſans ceſſe expoſés, par les vents contraires, à jeter & à lever l'ancre pour ſe tenir éloignés des côtes d'*Angleterre:* c'eſt après cette converſation que quelques vaiſſeaux ſe ſont d'abord ſéparés de la flotte & que les équipages de la plupart des autres ont été très-mécontens & généralement découragés; ce qui eſt infailliblement une ſuite de ce ſingulier conſeil de guerre où l'on a délibéré avec les capitaines des vaiſſeaux marchands, d'après les avis préalables des teneurs de livres. Les Supplians penſent devoir ſe borner au ſimple récit de ce qui s'eſt paſſé en cette rencontre, ſans ajouter aucune réflexion de leur part, pour ne pas bleſſer par quelque expreſſion déplacée, le reſpect qu'ils doivent aux Membres de la haute Régence de ce païs, étant perſuadés d'ailleurs que les Nobles & très-Reſpectables Seigneurs verront clairement la malheureuſe ſituation où ils ſe trouvent, tant par le traitement que viennent d'eſſuyer leurs vaiſſeaux qui ſe trouvent encore aujourd'hui dans le port de *Goerée*, que par rapport aux fraix inutiles qu'ils ont faits pour leur équippement, leurs cargaiſons &c. Dans cette perſuaſion les Supplians s'adreſſent aux N. Seigneurs, comme protecteurs des droits & priviléges des habitans ce cette ville, en les priant inſtamment d'avoir égard à leur triſte ſituation; & de vouloir prendre pour le redreſſement de leurs juſtes plaintes, les meſures qu'ils jugeront les plus convenables dans cette occurence."

La ſuite au No. prochain.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXXVI. LUNDI, ce 15 OCTOBRE, 1781.

Suite du CHAPITRE XXXII sur les causes de la faiblesse de notre marine.

Missive de M. N. KOELBERG, *Premier Lieutenant sur le Vaisseau de Mr. Bruin à Mr. le Baron de Lynden, ci-devant Envoyé Extraordinaire* de *Leurs Hautes Puissances les Etats Généraux des* Provinces Unies *à la Cour de* Stockholm, *& par son Excellence communiquée au College d'Amirauté du département de la* Meuse, *résidant à* Rotterdam, *en y joignant une Lettre, datée de la* Haye *le 16 Septembre* 1781.

NOBLES & PUISSANS SEIGNEURS!

Je me suis cru obligé de mettre sous les yeux de Vos Nobles Puissances, la Lettre ci-jointe, qui m'a été adressée par le Premier Lieutenant KOELBERG du Vaisseau de guerre commandé par le Capitaine DE BRUIN; & puisque le contenu de cette Missive intéresse fortement l'Honneur & la Réputation du service de cet Etat, aussi bien dans le sein de la République, que chez l'étranger, & que je ne voudrais pas avoir à me reprocher, qu'une personne qui, sur la réquisition de V. N. P., a été envoyée ici durant ma commission en *Suede*, eût des raisons de plaintes légitimes, il m'a paru qu'on devait abandonner le contenu de la Lettre susmention-

née à l'examen & à la délibération de V. N. P., pour qu'elles puiſſent y obvier convenablement ſi le cas le permet. En attendant, pleinement convaincu de l'équité de V. N. P., j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite Vénération,

NOBLES & PUISSANS SEIGNEURS!

De V. N. P. le très-humble & obéiſſant ſerviteur.

(Signé.) D. W. VAN LYNDEN.

La Lettre même de M. KOELBERG *était de la teneur ſuivante.*

TRES-EXCELLENT & TRES-ILLUSTRE SEIGNEUR BARON & ENVOYÉ!

En conformité de ma promeſſe, faite à Votre Excellence à mon engagement à *Stockholm*, pour lui mander comment j'étais employé au ſervice de la République, par le College d'Amirauté de *Rotterdam*, je dois, par la préſente, informer Votre Excellence, qu'arrivé au mois de Mai paſſé, j'ai amené en tout avec moi pour le College de *Rotterdam* 35 Hommes, tant Bas-Officiers, Matelots que Soldats, en route, ſoit en *Suede* ou en *Danemarc*; leſquels, à leur préſentation, ont enſuite été répartis ſur les vaiſſeaux reſpectifs de la République, à l'Amirauté ſur la *Meuſe*.

Quant à moi, j'ai été placé en qualité de Premier Lieutenant ſur le vaiſſeau le *Prince Guillaume*, ſous les ordres du Capitaine De Bruin. A mon arrivée à bord de ce vaiſſeau, le Capitaine m'ordonna d'y faire une viſite exacte pour voir s'il y manquait quelque choſe &, dans ce cas, d'y pourvoir. En exécutant cet ordre, je trouvai l'Artillerie dans un mauvais état & non telle qu'elle aurait dû l'être dans un

un vaiſſeau qui, depuis plus d'un an, s'eſt trouvé en commiſſion. Les canons & leurs affuts n'étaient pas dans un état convenable.

1°. Les canons de 12 étaient poſés ſur des affuts propres à porter des canons de 18; & ceux de 6 ſur le château de poupe, de même que ceux du château d'avant, ſe trouvaient auſſi mal diſpoſés, tellement même qu'en faiſant un feu continu, ces canons devaient ſortir de leurs places & les affuts s'écrouler. Ce qui m'engagea à ordonner aux charpentiers de clouer des planches de chêne entre les affuts & les canons, pour pouvoir nous en ſervir, faute d'autres affuts.

2°. Nos pieces de 24 entre les ponts, ne ſont pas dans le meilleur état poſſible; les mêches à tampon ſont trop larges & mal façonnées. Lorsque je donnai au Capitaine connaiſſance de ce que j'avais obſervé; au lieu d'un ordre convenable, ſa réponſe peu ſatisfaiſante était:

Je ne peux y remédier, nous n'obtenons du Pays que les choſes de derniere néceſſité!

Je trouvai donc pluſieurs objets à rectifier; mais, comme Officier ſubalterne, je me vis réduit à paſſer pour ignorant dans ces ſortes de choſes; il eſt extrêmement chagrinant de voir à la fois & qu'il manque quelque choſe, & qu'on n'ôſe ni ne peut y remédier.

3°. Que ſemble à Votre Excellence de la ſituation où ſe trouvait notre navire, qui depuis plus d'un an eſt ſous les commandement de notre Capitaine De Bruin? Lorsque nous reçûmes l'ordre de ſon Alteſſe de mettre à la voile, le Capitaine m'ordonna de charger nos canons de 24 d'un boulet rond & d'un boulet à branches; J'inſtruiſis le Capitaine que la peſanteur du boulet rond était de 25 livres & celle du boulet à branches de presque le double, par conſéquent trop peſans, à 8 livres de poudre, pour en attendre le moindre effet. Ce qui porta le Capitaine à m'ordonner de ne charger qu'à boulet rond, ou

comme je le trouverais à propos. Je partis donc avec le Canonier-Major pour faire charger les canons : Arrivés au premier de ſtribord & prêts à placer le boulet dans la bouche du canon, il ne put y entrer du tout; au deuxieme, le Boulet s'arrêta à la diſtance de deux pieds; à la dixieme piece, du même bord, le boulet reſta à deux pieds & demi : Quant au basbord, le boulet s'arrêta à trois pieds dans le canon du milieu; mais dans les autres pieces il ne rencontra heureuſement aucun obſtacle. Ces canons ſont en dedans rabotteux & moins larges qu'en dehors; l'intérieur de pluſieurs de ces pieces a même été rouillé, au point que je pouvais en arracher les morceaux, & la plupart des lumieres de ces canons ont de trop grands conducteurs. Le lendemain, le boulet reſta avancé, & le Capitaine envoya demander au Maître des Equipages à *Helle-voet* une partie de boulets de 18, pour en faire uſage aux 4 pieces en queſtion; elles nous furent envoyées. Mais je fis obſerver au Capitaine, que ces boulets n'étaient pas adaptés au calibre de ces pieces; il fit donc enſorte que nous obtînmes quatre autres canons pour remplacer ceux qui manquaient : cependant dans ces canons de remplacement les conducteurs des lumieres ſe trouvent à deux doigts de la ligne centrale. J'en fis mon rapport au Capitaine, qui jugea que cela ne tirait pas à conſéquence; quoique je tâchaſſe de lui faire comprendre qu'il était impoſſible de tirer droit avec des pieces ſemblables.

4o. J'aurai l'honneur d'informer Votre Excellence, ſur ce qui concerne les proviſions. L'Equipage obtient par tête une demi-livre de beurre & une livre de fromage, poids léger, par ſemaine. Le poids conſiſte en vieux morceaux de fer non étalonnés; ce qui me fait craindre que ce poids ſoit de beaucoup trop léger & moindre qu'il ne devrait être, d'autant plus, qu'ayant fait, une fois, une deuxieme peſée de la ration de fromage deſtinée à deux ordinaires, en préſence du Capitaine, j'en trouvai

la

la quantité beaucoup moindre qu'elle ne devait l'être. Sur quoi le Capitaine m'ordonna de faire mettre aux fers le dépenſier ; ce qui me fit croire fermement que celui-ci ſerait mis au Conſeil de Guerre. Mais, à mon grand étonnement, ce même dépenſier a obtenu un brevet de Lieutenant ſur le cutter de la République, nommé le *Brak*. Deux fois par ſemaine on donne à l'Equipage du lard, dont la mauvaiſe odeur s'exhale dans tout le vaiſſeau. Ce lard était pire à bord que celui que l'on renvoya à terre. Des pois gris accommodés avec la graiſſe de ce lard, que chez d'autres Nations les matelots n'oſent manger : les autres jours de la ſemaine, de la morue nageant dans une ſauce de moutarde & d'une eau qui a ſervi à faire cuire les pois : tous les ſoirs, des pois ſeuls : jamais de la viande pour l'équipage, à l'exception d'une ſeule fois pendant mon ſéjour à bord, où l'on donna de la ſoupe & de la viande fraîche aux matelots. Quant à l'eau, elle eſt ſi mauvaiſe qu'elle fait ſoulever le cœur, & les gens de l'équipage n'oſent en faire bouillir pour prendre du thé. Outre cela, il leur eſt défendu d'aller à terre, ainſi que cela ſe pratique chez les autres Nations, tour-à-tour, pour ſe rafraîchir & reſpirer l'air ; mais on les force de reſter à bord comme des priſonniers ; & leurs coffres, leurs habillemens, &c. ſont mal arrangés & mal entretenus.

4°. Je viens maintenant au traitement des malades, dont chacun reçoit par ſemaine une demi-livre de beurre, & par-deſſus ſeulement des alimens de malades, conſiſtant en bierre de navire, avec de l'orge qui reſte du déjeûné, des miettes de Pain bouilli avec un peu de ſyrop ; quelques-fois de la bouillie de farine cuite à l'eau, jamais de la ſoupe fraîche ou d'autres alimens propres à rendre aux malades les forces néceſſaires. Les malades ſont gardés à bord auſſi longtems qu'il eſt poſſible, avant qu'on les tranſporte à l'Hôpital de *Goerée*. Il en faut chercher la cauſe certaine dans le profit que tire le Capitaine, auſſi longtems que les malades reſ-

tent sur le vaisseau, puisque, à ce qu'on m'a assuré, la République donne par jour une indemnisation de 9 sols pour chacun d'eux & le Capitaine en est privé quand les malades sont à l'Hôpital. Lorsque ces pauvres gens y arrivent, on les trouve en si mauvais état que peu en réchappent. Ceux qui meurent à l'Hôpital, sont mis à terre, sans brancard, sans avoir seulement le visage couvert; on ne fait que les jeter dans la fosse & les couvrir. Moi-même, étant tombé malade & ayant été transporté à l'Hôpital, j'appris du Médecin du vaisseau qu'il avait sur sa liste 40 malades, non compris ceux qui se trouvaient encore à l'Hôpital, qui s'étaient blessés en tombant au fonds de la cale; entr'autres un matelot, encore à l'Hôpital, qui s'est cassé la clavicule, a été si mal pansé qu'il reste estropié du bras, parceque l'un des morceaux de la clavicule dépasse l'autre. Au dire de quelques gens de l'équipage, qui depuis 14 Mois ont servi sur ce navire, près de 300 hommes y sont morts dans cet intervalle, y compris un Premier Lieutenant, auquel j'ai succédé. Les maladies qui ont désolé & désolent encore ce vaisseau, sont des fievres malignes, la gale, le scorbut, des ulceres aux jambes, si dangereuses même qu'on a été obligé de faire à plusieurs amputation des doigts de pieds, ou de jambes: je crois même que l'Equipage a presqu'entierement été renouvelé.

5°. C'est une chose étrange, que dès que les convalescens à l'Hôpital apprennent qu'ils doivent retourner à bord sous les ordres du Capitaine de Bruin, ils s'imaginent qu'on les envoye au supplice; telle est la terreur qu'il inspire!

6°. Le vaisseau est trop étroit & pas assez long pour les canons. Lorsque nous eûmes 450 ou 460 hommes à bord, ils furent obligés de suspendre leurs branles sous le château d'arriere, celui d'avant, & le pont aux vaches. Comment ferait-on en hiver, ou dans un climat chaud, avec un équipage de 550 hommes?

Je crois, Noble & Puissant Seigneur, avoir satisfait

fait par cette rélation. Il faut pourtant ajouter que, ſi je n'étais étranger & retenu par cette conſidération, je ſerais porté à mettre ſur un meilleur pied les manœuvres de l'artillerie & à placer les effets des matelots ſans caiſſes dans les vaiſſeaux reſſortiſſans du college d'Amirauté ſur *la Meuſe*. Ce dernier point me paraît très-néceſſaire.

En finiſſant j'ai l'honneur de me recommander avec une liberté honnête à la protection de Votre Excellence, me nommant avec le reſpect le plus profond,

Très-Excellent & Très Illuſtre Seigneur,

Baron & Envoyé,

De Votre Excellence le très-obéiſſant Serviteur

NICOLAS KOELBERG.

Nos écrivains Patriotes ou non-Patriotes ont fait ſur les deux pieces précédentes des raiſonnemens à perte de vue La premiere prouve ſans réplique qu'il y a eu dans l'équippement des vaiſſeaux de la Meuſe une lenteur qui ne peut cauſer trop d'indignation dans un tems de danger & de néceſſité preſſante

Le ſecond document montre auſſi que celui qui devait préparer & commander les vaiſſeaux de la Meuſe n'avait pas cet eſprit d'ordre, de conciliation, de prévoyance, néceſſaire pour la fonction délicate qu'il avait à remplir.

Ce qui eſt certain, c'eſt que cet Officier n'eſt pas fortuné; & que le Cardinal Mazarin qui, avant d'employer quelqu'un s'informait toujours s'il était heureux, l'aurait rayé de ſa liſte. Reſte à ſavoir ſi, dans ce cas, le Sieur de Bruin n'a pas été le propre artiſan de ſon malheur. Il y a environ trois années qu'il ſe vit dans la néceſſité d'abandonner ſon vaiſſeau dans un port de la France pour un trait de conduite qui avait indiſpoſé la Cour contre lui, & l'on

croit qu'il aura conservé depuis ce tems là du ressentiment contre la Nation Française: de là les envieux, qui ne manquent jamais à un homme en place, n'ont pas manqué de le soupçonner d'Anglomanie; comme si l'on ne pouvait haïr les Français sans avoir de l'inclination pour l'Angleterre.

Ce qui est certain, c'est que cet Officier est actuellement en bute aux soupçons, à l'indignation, aux murmures de la Nation entiere. Honoré du Commandement des vaisseaux de guerre sortis de la Meuse, montant le Prince Guillaume de 74 Canons, & prêt d'entrer au Texel pour y renforcer la flotte qui avait combattu sans lui au *Dogger-banc*, il a eu le malheur d'échouer. Tout l'équipage a été sauvé avec la plupart des effets contenus dans le bâtiment; mais le navire est perdu. Son malheur a d'autant plus étonné qu'il avait un vent favorable & qu'il n'y a pas de marin qui ne connaisse le banc de sable, appellé le *Zuider-Haaks*, où il a touché : cet accident a été senti d'autant plus vivement qu'on avait alors le plus grand besoin d'un vaisseau de cette importance. Cette affaire sera discutée dans un Conseil de guerre : Il serait téméraire d'en prédire le résultat. Mais qu'on nous permette de faire observer que si Mr. de Bruin ne peut-être convaincu que d'inexpérience, il faut rejeter la faute de son malheur sur ceux qui l'ont employé. C'est aux Chefs du Gouvernement à discerner le zele & le mérite, quand il s'agit de conférer un emploi.

La cause qui empêcha également les vaisseaux de Zéelande d'aller décider la victoire au Dogger-banc, paraît aussi s'eclaircir. Une Lettre de Flessingue du 19 Septembre apprend qu'aucun ordre émané des Etats de la Province ne peut les avoir retenus. Le peuple du moins n'attendait pas qu'on leur envoyât des vaisseaux de la Meuse & l'étonnement fut si grand en les voyant venir à Flessingue, qu'on les prit pour des navires ennemis. On ne fut pas seulement étonné, mais outré; quand l'on fut dans cette ville que la Flotte du Texel avait mis à la voile, sans

ſans ni que ces vaiſſeaux de la Meuſe ni le Baron de Kinkel, qui commandait le *Zuid-Beveland* euſſent fait aucun mouvement pour l'aller joindre; quoiqu'il y eût pluſieurs navires marchands prêts à ſe mettre ſous leur eſcorte.

Leur immobilité cauſa même un murmure général; & tout le monde, grands & petits, ſe demandaient l'un à l'autre, pourquoi le *Zuid-Beveland* de 60 canons & le *Schiedam* de 50, commandé par un Capitaine de la réputation du Capitaine Raws n'allaient pas en mer? On a cru que la faibleſſe & le danger où ſe trouvaient alors les Iſles de Zeélande étaient les cauſes de cet arrêt; mais on a ſu depuis qu'elles étaient, & ſurtout celle de Walchêren, dans le meilleur état de défenſe contre toutes les entrepriſes. Des batteries de canon étaient ſi bien diſtribuées, qu'il n'y avait pas d'endroit acceſſible à l'ennemi qui ne fût bien pourvu d'artillerie. Il y avait dans tous les intervalles de ces endroits, des milices & des troupes réglées pour les garder. Il n'y avait pas à craindre qu'on ne vît aucune des batteries prendre feu, en ſaluant le Prince à ſon arrivée pour les viſiter, comme cela était arrivé, lorſque ſon Alteſſe s'était rendue au *Helder*. Quiconque ſait combien il eſt difficile de faire une deſcente ſur une côte ennemie, quelles forces ſont néceſſaires pour cet objet, regarde toute crainte ſur ce ſujet comme ridicule. Ce ne ſont pas les navires de guerre arrêtés dans les mouillages qui empêcheraient la deſcente; mais une petite flotte qui croiserait çà & là pourrait tomber ſur l'ennemi au cas qu'il oſât la tenter; & lui couperait la retraite. Ainſi l'on aurait deſiré que le *Schiedam* & les autres fregates ſtationnées autour de l'Isle Walcheren, euſſent pris le large, ſe fuſſent jointes avec des frégates des autres Amirautés pour croiſer autour de toutes les Iſles de Zéelande. Les équipages auraient acquis une plus grande expérience par cet exercice, auraient appris à connaître l'état de la mer d'alentour, & à ne pas venir s'échouer ſur le *Haaks*, dans un tems calme

& ſerein. En un mot, il eſt certain que jamais les Etats de la Zéelande n'ont ſu le ſujet qui a retenu ces vaiſſeaux dans leurs ports. On a d'autant plus été affligé de cet accident, que les équipages étaient pleins de feu & que non-ſeulement ils auraient partagé la gloire du combat de *Dogger-banc*, mais leur auraient procuré l'avantage de s'emparer des 150 navires marchands que les *Anglais* avaient ſous leur eſcorte.

Il paraît ſur l'accident de De Bruin une lettre d'un citoyen de Dort, où ſont confirmées les principales particularités, contenues dans la premiere. Elle ſemble attribuer la faute de ce naufrage au pilote; elle inſinue qu'il ſe ſerait laiſſé gagner par un Anglais domicilié à Rotterdam. Ces ſoupçons n'étant appuyés ſur aucune probabilité, ne ſauraient être adoptés; ils prouvent du moins qu'on ne ſaurait trop ſe précautionner contre l'eſprit de mécontentement qui fermente actuellement dans la Nation.

Le Gazetier de la Haye, toujours prompt à la défenſe du Prince Stadhouder & ſouvent d'une maniere plus propre à lui nuire qu'à le ſervir, n'a pas laiſſé échapper cette occaſion de ſignaler ſon zéle.

Il prétend que tout ce qu'on a publié au ſujet des vaiſſeaux de Zéelande ne ſert qu'à rendre odieux le Gouvernement & la Perſonne du Prince Stadhouder, & qu'on doit en appréhender les plus fâcheuſes conſéquences, ſi l'on ne prend des meſures pour arrêter cette licence.

Pour détruire les aſſertions précédentes, il aſſure qu'à la fin du mois d'Avril les Etats de Zéelande ont ſollicité ſon Alteſſe de la maniere la plus preſſante de leur envoyer des renforts de troupes & de vaiſſeaux: que ſon Alteſſe avait déféré à cette demande autant que le peu de forces de terre & de mer l'avait permis, que le départ des vaiſſeaux du *Texel* avait été fixé au 8 Juillet; & que s'ils euſſent pu mettre à la voile dans ce tems-là, un détachement ſerait allé chercher en Zéelande le vaiſſeau du Capitaine Kinkel & ſerait enſuite entré

dans

dans le *Goerée*, pour y prendre ausſi les vaiſſeaux de la Meuſe, & pour aller de conſerve rejoindre le gros de la Flotte: malheureuſement les vents contraires ayant retardé la ſortie des vaiſſeaux du Texel, ont fait échouer ces ſages diſpoſitions. Les plus habiles Officiers de marine conviennent que la Flotte aurait, par l'écoulement de la bonne ſaiſon, couru risque de ne pouvoir ſe rendre à ſa deſtination.

Il avoue que les Etats de Zéelande n'ont jamais eu pour objet de leurs délibérations d'envoyer le *Zuid-Beveland*, tout ſeul pour joindre l'escadre: mais les principaux Membres de la Régence, & les plus éclairés ſur les opinions des autres Régens & de la Nation Zéelandaiſe, ont détourné ſon Alteſſe de laiſſer ſortir ce vaiſſeau, dans un tems où la Zéelande avait tout à craindre d'une escadre Anglaiſe qui croiſait dans les environs. Ils étaient d'opinion que ſi Mr. Kinkel mettait à la voile ſans prendre ſous ſon escorte les vaiſſeaux marchands, l'eſprit de mécontentement éclaterait parmi les négocians intéreſſés; & que ſi la faibleſſe de cette escorte les faiſait tomber au pouvoir de l'ennemi, la faute en ſerait attribuée à ſon Alteſſe; & qu'en effet la néceſſité ayant obligé le vaiſſeau le *Zuid-Beveland* de ſortir, il n'avait probablement échappé aux ennemis que parce qu'il était accompagné de deux vaiſſeaux des Indes-Orientales, dont l'un était armé en guerre.

Quelques jours avant la ſortie de l'escadre du *Texel*, les Etats de Zéelande avaient envoyé une autre adreſſe au Prince Stathouder, pour ſe plaindre de la diſette d'hommes & demander d'autres troupes pour remplacer les hommes qui manquaient dans les compagnies diſtribuées dans la Province. Cette demande, qui fut accordée, prouve que tous les Membres de la Régence ne ſe croyaient pas également en bon état de défenſe. Enfin, après le combat du 5 Août, ſon Alteſſe ayant demandé à l'Amirauté de Zéelande, compoſée en grande par-

partie des principaux Membres des Etats, ſi elle pouvait, outre le vaiſſeau le *Zuid-Beveland*, ſe paſſer d'un ou de deux autres, pour renforcer la Flotte de l'Etat ; la réponſe fut négative, après une mure délibération.

Les pieces ſuivantes paraiſſent venir à l'appui de ces aſſertions.

Extrait des Notules de Leurs Nobles Puiſſances les Etats de Zéelande, *du* 19 *Avril* 1781.

A été trouvé bon & entendu, que ſon Alteſſe Séréniſſime ſera requiſe par écrit, pour la plus grande ſureté de cette Province, de vouloir y envoyer le plutôt poſſible, un renfort de troupes & de canonniers, &c. ainſi que quelques vaiſſeaux de guerre, outre ceux qui ſe trouvent déjà ſtationnés ici, afin que les eaux de cette Province & les côtes de la *Flandre* puiſſent être mieux défendues contre l'entrée dans les embouchures & l'approche d'un nombre de vaiſſeaux ennemis.

Le 10 *Mai* 1781.

Le Conſeiller Penſionnaire a communiqué à l'aſſemblée, que les ordres étaient déjà expédiés pour que le vaiſſeau le *Schiedam* de 50 canons; les frégates, le *Jaſon* de 36 canons, & l'*Oranje Zaal* de 24, tous de *Hellevoet*, miſſent à la voile pour la rade de *Fleſſingue*.

Le 14 *Mai* 1781.

Le Conſeiller Penſionnaire a communiqué à l'Aſſemblée, qu'avanthier au ſoir fort tard il lui était parvenu un rapport par écrit du Général Major de Dopff, touchant l'approche des vaiſſeaux : Qu'hier & encore aujourd'hui il avait auſſi eu avis de plus d'un endroit, qu'hier après-midi ces vaiſſeaux étaient heureuſement arrivés à la rade de *Fleſſingue* & s'y trouvaient à l'ancre.

Ces

Ces raisons & ces pieces prouvent suffisamment qu'avant le mois de Mai, les Etats de Zéelande ont effectivement demandé des renforts, qui ont été envoyés à leur réquisition. Mais cela ne prouve pas qu'au mois de Juillet, les vaisseaux de Zéelande n'eussent pu aller joindre l'Escadre qui devait sortir du *Texel*; c'était même, suivant la lettre insérée dans la Gazette de la Haye, l'intention de son Alteſſe; si la Flotte du *Texel* eût pu sortir le 8 juillet. Reste actuellement à savoir si les vaisseaux de Zéelande n'auraient pu se rendre seuls au *Texel*, s'ils eussent couru un plus grand danger quinze jours plutôt que plus tard? Il vaut donc mieux convenir que leur sortie n'a été prévenue que par les représentations faites à son Alteſſe par des Régens distingués, qui suivant la lettre de la Haye, étaient les plus éclairés sur les dispositions des autres Régens de la Nation Zéelandaise? Mais quelles sont les preuves que ces Régens ont donné un bon avis, un avis conforme aux intentions du reste de la Nation? Le refus que fit l'Amirauté, après le combat du *Dogger-banc*, d'envoyer deux ou trois vaisseaux, ne prouve pas que ce refus ait été fait par les Etats de Zéelande, à moins qu'on ne veuille confondre un College d'Amirauté avec une Assemblée des Etats. La différence est grande; les premiers ne sont que sujets & les autres sont Souverains.

C'est ainsi que dans un Etat libre, les Chefs des opérations publiques sont appelés à rendre compte de leur conduite au tribunal de leurs concitoyens. Aussi le Capitaine de Bruin n'a pas vu d'un œil indifférent les bruits injurieux semés sur son compte. Il a eu le courage de demander le Conseil de guerre qui doit juger sa conduite. Cette hardiesse prévient en sa faveur; aussi ne déciderons nous rien, avant d'avoir vu la sentence des Juges compétens.

En général c'est sur la direction entiere des affaires navales que la Nation se répand en plaintes ameres. On nous a fait passer à ce sujet une piece que

nous

nous aurions inſérée toute entiere dans cette feuille, ſi toutes les aſſertions nous avaient paru également appuyées de preuves ſuffiſantes. Nous prions celui qui nous l'a communiquée de ne pas trouver mauvais que nous nous bornions à publier les articles qui ne peuvent ſouffrir aucune conteſtation.

Traduction d'une Lettre Anglaiſe dont le brouillon a été trouvé ſur le chemin de la Haye.

Mylord!

Suivant les inſtructions reçues à . . . . . je me rendis au Helder par la voie d'Amſterdam. J'ai toujours pris les barques & choiſi les auberges les plus communes; pour être à portée de mieux ſonder les diſpoſitions du peuple à notre égard: je vous avoue que je fus étonné de l'eſprit d'animoſité & de fureur qui regne dans toutes les claſſes du peuple contre notre Nation. Il prétend généralement que nous n'avons fait cette guerre que pour nous procurer, en le pillant, les reſſources qui commençaient à nous manquer. Je n'ai gueres vu, dans les bourgeois, même à la Haye, qu'un libraire & deux ou trois perſonnes aſſidues à ſa boutique, qui oſaſſent prendre ouvertement notre parti: il me montra une brochure (*) nouvelle qu'il allait faire paraître pour décréditer la Nation Françaiſe: je vous aſſure, Mylord, que tout ce qu'on peut dire de plus fort contre nos ennemis naturels eſt accumulé dans cet ouvrage; & pour allumer le zéle des Proteſtans de ce pays on n'a pas manqué d'y aſſurer que les Français ſeraient à préſent, auſſi bien qu'il y a deux ſiecles, capables de faire une ſeconde St. Barthelemi.

Pour

(*) L'Ouvrage eſt intitulé Lettre d'un Monſieur d'Amſterdam ſéjournant à Paris &c.

Pour revenir aux Amsterdammois, je les ai vus surtout singulierement affectés, non pas tant de la perte d'un vaisseau de 74 canons échoué sur le *Haaks* le 14 Septembre, avec le plus beau tems du monde, que de ce que la nouvelle de ce naufrage s'était déjà répandue le 13, vingt quatre heures avant l'événement.

On est surtout étonné quand on compare la fureur actuelle de la Nation avec la facilité avec laquelle on permet d'aller & venir autour des chantiers. Je vous assure que personne n'en ferait autant en Angleterre ni en France, sans risquer d'être pendu : vous en verrez la preuve par les desseins des batteries & du nombre de leurs pieces ci-inclus. On peut même tout voir à travers les palissades aussi-bien que dans les ouvrages même. Il est singulier qu'il soit si facile de faire des examens dans les ports ; tandis qu'on prend mille précautions pour empêcher la même chose dans les villes frontieres, particulierement à Mastricht, où surement nous ne dirigerons pas nos attaques.

Enfin, après avoir parcouru la côte à mon aise & sans aucun obstacle, je revins dans une auberge au Helder. Elle était pleine de monde. Je m'informai adroitement des noms de tous les Commandans, des divers vaisseaux de guerre, du nombre des corsaires, de leurs forces; & j'en fis une note exacte. Du Helder j'ai pu voir distinctement la petite escadre Anglaise ; ils ont furieusement peur du vaisseau *les Etats d'Artois*, ils l'ont baptisé le *Stoute-Jan*; c'est un excellent voilier qui s'approche souvent jusqu'à la portée du boulet. Les bateaux pêcheurs qu'on laisse entrer & sortir, en grande liberté, nous sont d'un grand secours pour avoir des informations.

La flotte Hollandaise est rentrée dimanche matin au grand étonnement de tout le monde ; car le vent avait été fort bon : plusieurs navires, *sous pavillon neutre*, sont sortis le même jour pour le Nord. Les pilotes & les autres marins s'écrient unanimement que

que cela eſt au-deſſus de leur portée : *dat 's ons te geleert en gaat ons verſtand te boven.*

Nous avons vu de fort près le vaiſſeau du Capitaine de Bruin : on aſſure qu'il a tourné deux fois à la hauſſe de la marée : je ſuis cependant certain qu'il ne ſera pas ſauvé. Tous les pilotes de ce quartier diſent qu'ils ne peuvent concevoir comment un de leurs plus anciens & de leurs plus expérimentés confreres eſt venu s'échouer là, dans un ſi beau tems. Ils demandent tous, ſi c'eſt la faute du Pilote ou celle du Capitaine ?

H .... 18 Septembre 1781.

* * * *

La Suite au N°. prochain.

Obſervation ſur la feuille précedente.

Une lettre que nous venons de recevoir prétend que l'Auteur de la feuille hebdomadaire de Mr. Goſſe n'eſt pas un Portefaix, mais un miniſtre réformé. Il ſerait facile de prouver que quand cette lettre aurait raiſon, elle aurait encore tort.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *P. F. Goſſe*, *J. van Cleef*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt* ; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé* ; *à Deventer*, chez *Leemborst* ; *à Groningue*, chez *Huyzingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme ; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs, éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique.*

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXXVII. LUNDI, ce 22 OCTOBRE, 1781.

Suite du CHAPITRE XXXII sur les causes de la faiblesse de notre marine.

Pour mettre les lecteurs en état de juger de cette affaire inportante nous rapporterons encore les attestations que le Capitaine *de Bruin* a publiées pour se justifier de n'être pas sorti plutôt de la Meuse.

Le Soussigné ayant vu plusieurs fois dans la Gazette de *Nord Hollande*, & particuliérement dans celle du 17 Août, que l'Ecrivain de cette Feuille, malgré que cela lui avait été contredit, a cherché à soutenir, que les Navires de la *Meuse* ou de la Rade de *Goerée* avaient reçu contre-ordre de sortir, pour qu'ils ne pussent pas se joindre aux Navires de l'Etat & au Convoi, qui devaient faire voile du *Texel*, ainsi le Soussigné déclare par la Présente, afin de faire voir au Public, combien de foi méritent de pareils Ecrivains, qui paroissent avoir uniquement pour but de causer des troubles & la désunion, que lui étant Officier commandant de ces Navires & de ce Convoi, n'a reçu autre chose, soit de la part de Son Altesse Mgr. le Prince d'*Orange & de Nassau*, *Stadhouder-Héréditaire*, Amiral & Capitaine-Général &c. &c. &c., soit de l'Amirauté de la *Meuse*, soit de S. E. Mr. le Vice-Amiral *Hartsinck*,

ſoit de Perſonne quelconque, que des ordres exprès de ſortir le plutôt poſſible & à la premiere occaſion avec le Convoi de la Rade de *Goerée*, & de ſe joindre de la maniere la plus convenable aux Navires, qui devaient ſortir ou étaient ſortis du *Texel*, & que ces ordres n'ont jamais été contremandés, mais ont au contraire été réitérés de la maniere plus préciſe.

Que de plus les raiſons, pourquoi le Souſſigné n'a pas exécuté ces ordres, paraiſſent clairement par les atteſtations ſuivantes, leſquelles ſervent encore à prouver ce qui eſt mentionné ci-deſſus, vu que ſans ordre toute l'activité poſſible pour mettre en mer, n'aurait pu avoir lieu.

Et enfin le Souſſigné déclare, qu'il a déjà reçu le 14 Janvier 1781, l'ordre précis & formel de traiter & combattre tous les Sujets du Roi d'*Angleterre*, comme des Ennemis déclarés des *Provinces-Unies* des *Pays-Bas*, & d'avoir donné ſur ce fondement ſes ordres pour cet effet à des Bâtimens légers, envoyés, par occaſion, de tems en tems en mer.

(*Signé*) ANDRÉ DE BRUIN.

Je ſouſſigné Pilote du *Texel* déclare par la Préſente (par pur amour pour la vérité) que j'ai été envoyé par Son Excellence Mr. le Vice-Amiral *Hartſinck* du *Texel* à *Helvoet-Sluis* à bord du Navire de l'Etat le *Prins-Willem*, commandé par le Capitaine de *Bruyn*, à bord duquel Navire, en conſéquence de ſes ordres, je ſuis venu le 7 Juillet, pour le conduire dans le Port du *Texel*; que depuis tout ce tems, il ne s'eſt paſſé aucune occaſion, quelque petite qu'elle fût, dont le dit Capitaine n'ait cherché de profiter, pour mettre à la voile avec le Navire qu'il commande; mais qu'à chaque fois le vent a changé & a été ſuivi d'un vent contraire.

Que le dit Capitaine a employé toutes les peines & les manœuvres ſûres & ſavantes, qu'on peut demander ou attendre d'un Marin, & que les raiſons pourquoi il n'a pu mettre en mer, ne peuvent être attribuées à rien autre, qu'à une impoſſibilité abſolue faute d'occaſion & d'un vent favorable.

Le même Capitaine ayant été ſtationné devant la Rade de *Goerée*, place dangereuſe pour un ſi gros Navire, pendant 15 jours juſqu'au 20 du préſent, qu'il fut obligé par la tempête d'abandonner cette Place en faiſant couper le cable d'une ancre & de mettre ſon Navire en ſureté devant *Helvoet*.

Don-

Donnant pour raisons d'avoir été continuellement à bord, de l'avoir vu & entendu, & d'être prêt, si cela est requis, de faire serment de ce qui est ci-dessus mentionné.

A bord du Navire de l'Etat le *Prins-Willem*, ancré devant *Helvoet Sluys*, le 21 Août 1781.

(*Etait signé*) JEAN KOCK.

Nous confirmons pleinement ce qui est mis dans cet instrument, certifiant qu'il a été employé tout ce qui était possible; étant aussi prêts de le confirmer par serment.

A bord du susdit Navire de l'Etat, date comme ci-dessus.

(*Etait signé*)

J. W. van Oldenbarneveldt.
Gen. *Tullingh*, Capitaine.
J. C. van Overveldt, Lieutenant.
P. P. Frydlund, Lieutenant.
Jacob Haak, Premier Pilote.
Willem Pieter Calst, Second Pilote.
Arend Dirkse Meyers, Troisieme Pilote.

Accordé avec l'Original
Jean Weymans, Premier Ecrivain.

Nous tous soussignés Patrons, montant les Navires marchands & avertis de mettre en mer avec le Convoi de *Goeré* les 7, 8, 13, 14, 17 & 18 Juillet, lequel devait être escorté par le Capitaine de *Bruyn* Commandant le Navire de l'Etat le *Prins Willem*, déclarons par la Présente, que depuis ce tems il ne s'est pas présenté la moindre occasion, dont le même Capitaine n'ait cherché à se servir, pour mettre en mer avec son Navire & le Convoi; & que pour cet effet il a employé toute l'attention & la vigilance possible; mais que par le calme survenu & suivi de vent contraire, il a été obligé de se remettre à chaque fois à l'ancre; & par conséquent s'il n'a pas mis en mer, cela doit être attribué à une impossibilité absolue & nullement à aucune négligence.

Nous déclarons même que lorsque le susdit Capitaine voulut mettre en mer la derniere fois le 19 du présent, & qu'il a été presque porté à sec, c'était beaucoup entreprendre & cela n'avait point reçu notre approbation, à cause de l'air & des circonstances.

De plus nous déclarons, par un pur amour de la vérité, que lorsque ledit Capitaine nous a parlé de mettre à l'ancre le 7 Août par un vent contraire, le susdit Capitaine

ne nous a nullement repréſenté cela comme effrayant, mais par maniere de diſcours & ſuivant la connaiſſance d'un marin expert ; c'eſt pourquoi nous avons auſſi jugé néceſſaire & entiérement trouvé bon d'ancrer, donnant pour connoiſſance de cauſe, d'appartenir au Convoi & ayant vu & attendu juſqu'à ce jour l'occaſion du tems & du vent, étant prêts de confirmer par ſerment en cas de beſoin, ce qui eſt mentionné ci-deſſus.

Ainſi paſſé à la Rade devant *Helvoetſluis*, le 24 Août 1781.

(*Etait ſigné*) *Sybrand H. Bruynsma.*
Jacob Liewes.
Jelle Pieters.
Hendrik Lommerſt.
Tjeed Sikkes.
Daniel Uldriks.
Imke Droſt.
And. Allan.
Harme Lahrman.
Olge Gerritz.
Daniel Arends.
Jan Tjebbes.

(*Plus bas*) moi preſent (*Etoit ſigné*)
Joannes Weymans, Premier Ecrivain.

Accordé avec l'Original.
Joannes Weymans, Premier Ecrivain.

Voilà toutes les pieces publiées juſqu'à préſent ſur les cauſes directes ou indirectes qui ont empêché la jonction des vaiſſeaux de la Meuſe & de Zéelande avec ceux qui ont combattu au *Dogger-banc*. Si l'on en prend le réſumé, on pourra faire les queſtions ſuivantes

L'Amiral *de Bruin* a-t-il traité ſes équipages avec l'ordre, la prudence & la douceur requiſes, pour être aſſuré d'en être obéi fidelement & ſervi avec zele dans un cas de néceſſité ?

Quels ſont les Régens qui ont déconſeillé à ſon Alteſſe de faire ſortir les vaiſſeaux de Zéelande pour aller joindre la Flotte du Texel ? La Zéelande ne pouvait-elle effectivement ſe paſſer de ces vaiſſeaux ?

Les

Les certificats publiés par le Capitaine *de Bruin* prouvent-ils suffisamment qu'il n'a pu sortir du Goerée? Ces certificats ne sont-ils pas démentis par la Requête des Négocians de Rotterdam ? Pourquoi le Capitaine *de Bruin* a-t-il eu recours au témoignage d'un pilote du Texel juge incompétent dans cette matiere & s'est-il dispensé de produire celui des pilotes de Goerée? Est-il bien vrai qu'il n'a pu se procurer le témoignage de ces derniers & qu'ils déposent unanimement contre lui, comme le bruit s'en est répandu?

Enfin, est-il bien vrai qu'il a eu souvent avant son départ une brasse, ou une brasse & demi d'eau de plus qu'il n'en avait, lorsqu'il a mis à la voile, & qu'il est sorti?

Telles sont les questions que la Nation fait actuellement sur ce grand procès; en attendant que des éclaircissemens suffisans la mettent en état de porter sa décision.

Cette affaire paraît prendre une tournure assez favorable pour le Capitaine *de Bruin*; puisque l'Amirauté de la Meuse a opposé 282 questions aux inculpations contenues dans la Lettre de Mr. *Koelberg*.

CHAPITRE XXXIII.

A qui l'on doit attribuer la faiblesse où se trouve la République?

Ce serait une erreur grossiere que de s'imaginer que les deux partis qui divisent actuellement l'Etat, sont éclos de la chaleur de ces derniers troubles. Ils se développerent presque au berceau de la République. Ils sont sans doute une suite de la constitution. Il ne paraît cependant pas qu'il y ait jamais eu un système réglé ni du côté des Stathouderiens, ni du côté des Anti-Stathouderiens; & il est de la plus insigne mauvaise-foi de soutenir le contraire. La ville d'Amsterdam fut très favorable

aux Stathouders du tems de Maurice & sous la minorité de Guillaume III; & les Stathouders ont été quelquefois grands partisans de la France contre l'Angleterre; entr'autres Guillaume I, Fréderic Henri & Guillaume II. Il ne serait donc pas impossible que des circonstances semblables ramenassent à peu près les mêmes événemens. Les liaisons de sang entre nos Stathouders & la Maison régnante en Angleterre, forment, il est vrai, un grand point; mais les liaisons de sang sont toujours subordonnés à l'intérêt; & il ne serait pas impossible que l'intérêt reconciliât nos Stathouders avec la Cour de France.

Ces divisions sont une suite de notre constitution; elles produisent de grands maux, surtout quand elles se choquent au dedans au lieu d'agir au dehors contre l'Ennemi, lorsqu'il est question de mettre la République en défense contre le danger d'une aggression étrangere. A ce sujet le courier du Bas-Rhin No. 80. fait les questions suivantes.

Les *Anglais* ont dit à la République, *si vous continuez à pourvoir les* Français *de bois de construction, nous vous regarderons comme nos ennemis & vous traiterons comme tels.* Les *Français* lui ont dit de leur côté: *Si vous ne continuez pas à nous fournir des bois de construction, nous vous regarderons & vous traiterons comme nos ennemis.* Or, en admettant que le Prince *Stadhouder* soit gouverné par Mr. le Duc, qu'on dise ce qu'il pouvait faire dans cette fâcheuse & cruelle alternative? Il a demandé une augmentation dans la marine pour résister aux *Anglais*, & une dans les troupes de terre pour s'opposer aux *Français*. Qui osera soutenir ensuite que c'est la faute du Prince ou du Duc, si, ces augmentations n'aiant pas été accordées, la République s'est trouvée sans défense? Les Provinces maritimes ont voté pour une augmentation dans la marine, & se sont refusées à celle dans les troupes de terre. Les autres Provinces n'ont consenti à l'augmentation dans la marine, qu'à condition qu'elle aurait lieu aussi dans les troupes. On n'a fait ni l'un ni l'autre; les choses en sont restées-là; & à qui en est-la faute? ... La Souveraineté de la République appartenant aux *Etats-Généraux*, quant à cette partie,

partie, eſt-il au pouvoir réuni du Prince & du Duc d'empêcher l'exécution des ordres du Souverain? Mais ſi les Membres qui le compoſent ſont diviſés entr'eux-mêmes, & que cette diviſion mette obſtacle à ce qu'on en vienne à des réſolutions pour prendre des meſures ſalutaires, & que par-là tout reſte dans l'inactivité, eſt-ce encore la faute du Prince & du Duc? Tout l'effet que l'influence du Duc ſur l'eſprit du Prince peut avoir, c'eſt de le porter à donner tel ou tel avis, de faire telle ou telle propoſition, que la Souveraineté peut ou adopter, ou rejeter. Qu'on n'accuſe donc plus ni le Prince, ni le Duc des malheurs de la République: Ne voit-on pas encore, que ſi l'on avait ſuivi ſes conſeils, la République s'en trouverait mieux? Le blâme ne peut tomber que ſur ceux qui ont rejeté ſes avis, & qui, au lieu de mettre la République dans un état de défenſe, s'y ſont oppoſés, par des vues particulieres, contraires au bien de la Patrie. Une fauſſe politique, la préférence des intérêts particuliers & momentanés ſur ceux de la République entiere, l'ambition de gouverner, l'eſprit de parti, & les haines perſonnelles, ſont les vraies cauſes de la ſituation malheureuſe & déplorable de la République.

„ N'avez-vous pas encore pu appercevoir le deſſous de carte qui ſe trouve dans tout ce manege, qui trouble notre République & ſcandaliſe l'*Europe*? Ne voit-on pas que la haine du peuple, que l'on met en avant, & qui en effet exiſte juſqu'à un certain point, parce qu'on a ſu adroitement l'exciter & la fomenter par des libelles, par des écrits ſatiriques, des eſtampes &c. n'eſt que le prétexte, qui cache le deſſein, ſi non de ſe paſſer tout-à fait du *Stadhouder*, au moins de lui donner un conſeil qui le gêne tellement, qu'il ſoit dans un véritable état de tutelle; afin que le parti qui pourſuit contre lui des meſures auſſi violentes, puiſſe gouverner ſeul, à ſon aiſe & ſelon ſes vues &c."

On ne peut nier que ces queſtions ne ſoient éblouiſſantes au premier coup d'œil: il y a même du vrai dans pluſieurs des obſervations; mais comme elles paraiſſent venir d'une perſonne dévouée à un parti, il ſerait imprudent de les adopter aveuglément & ſans examen. La remarque ſurtout où l'on inſinue que les troubles préſens ont été fomentés pour abolir le Stathouderat, eſt une de ces

penſées hazardées, ainſi que celle de ces ardens Anti-Stathouderiens qui prétendent que le Prince d'Orange a concerté cette guerre avec la Cour de Londres pour augmenter ſon autorité. Tant l'eſprit de parti eſt incapable de modération ! Il n'eſt donné qu'aux perſonnes dégagées de tout intérêt, de toute liaiſon avec aucun des deux partis, de peſer les choſes dans une balance juſte: ce que nous allons dire ſur les aſſertions précedentes, montrera ſi nous ſommes en état de faire cette appréciation.

Il eſt vrai que la République a également été ménacée de deux côtés, par la France & l'Angleterre. Elle s'eſt trouvée dans la triſte ſituation de ſe faire un ennemi, dès qu'elle favoriſait l'une aux dépens de l'autre. Dans cette cruelle alternative, elle n'avait d'autre parti à prendre que de ſe précautionner contre la Puiſſance dont elle avait le plus à craindre. Or qui des deux devait lui cauſer plus d'alarmes ou de la France ou de l'Angleterre? N'eſt-ce pas celle qui exerçait ſur elle les violences les plus nombreuſes & les plus criantes?

Nous ſommes bien loin de vouloir épouſer le parti de la France. Mais dans les troubles préſens nous ne pouvons lui reprocher que d'avoir exigé, d'une maniere peut-être trop impérieuſe, que nous ſoutenions notre droit au tranſport libre des munitions navales & d'avoir accordé des faveurs aux Membres du corps fédératif, qui ſe montraient les plus inclinés à ſes vues.

L'Angleterre voulait nous forcer à renoncer à une branche de navigation dont elle-même avait juré de reſpecter la liberté. Nous avions un port libre en Amérique; & elle voulait qu'il ne fût libre que pour elle. Ses pirateries multipliées & impunies, le pavillon de la République violé dans l'affaire entre Byland & Fielding, la violation du territoire à St. Martin, une multitude d'autres déprédations & atrocités montraient ſuffiſamment de quel côté nous devions diriger nos efforts. La cauſe de nos malheurs actuels ne ſaurait donc être attribuée qu'à ceux

ceux qui ont conſtamment arrêté la demande d'une augmentation de forces de mer, que le péril preſſant & des attaques violentes rendaient néceſſaire, en propoſant une augmentation de troupes de terre dont nulle attaque & nul danger ne montrait l'utilité.

Mais, dit-on, la Souveraineté de la République appartenant aux Etats-Généraux en qualité de Repréſentans des Provinces reſpectives, eſt-il au pouvoir du Prince d'enchaîner leurs délibérations & de s'oppoſer à l'exécution des ordres du Souverain? Si les Membres qui la compoſent ſont diviſés entre eux & que cette diviſion mette obſtacle à l'exécution des meſures, eſt-ce le Prince qui eſt le coupable? Ne ſait-on pas que parmi les Députés aux Etats-Généraux, un grand nombre ſont attachés à l'Angleterre par l'interêt particulier de leurs fonds, ſans compter ceux qui par leurs places ſont totalement dévoués au Stathouder?

Il faut convenir qu'il y a dans cette derniere remarque des choſes qui ne ſont que trop vraies: mais telles ſont les ſuites d'une conſtitution, où le peuple n'a aucune part au gouvernement; les interêts particuliers doivent toujours y prévaloir ſur l'utilité générale: on ne ſaurait cependant nier que la force ou la faibleſſe de l'Etat depend beaucoup de ceux qui ſont à la tête des meſures exécutives; & la ville d'Amſterdam le donne clairement à entendre dans ſa Lettre contre le Duc de Brunswich.

A ces raiſonnemens les partiſans de l'Angleterre dans ce pays en ajoutent d'autres, qui ne ſont pas moins capables d'augmenter la diſcorde & de faire naître le découragement dans un tems où l'honneur & l'interêt de la Nation exigent l'union, le courage & des meſures vigoureuſes. Les Anglomanes prétendent que la rupture actuelle avec l'Angleterre expoſe la République à perdre ſon indépendance politique.

C'eſt, diſent-ils, au principe fondamental de notre liaiſon politique avec l'Angleterre que nous ſommes, en grande partie, redevables de l'heureux ſuccès de notre

insurrection contre la tyrannie Espagnole, & que les sept Provinces, devenues un Etat Souverain, ont été dans plus d'une occasion délivrées du danger imminent de périr.

On sent l'absurdité de supposer que l'indépendance de la République Belgique soit appuyée sur une étroite liaison avec l'Angleterre: comme si l'histoire & la réflexion ne montraient pas que la République a été très-puissante avant d'être alliée avec l'Angleterre; qu'elle n'a jamais recueilli de cette liaison que les fruits les plus amers; comme si l'Angleterre pouvait empêcher les Puissances terriennes qui nous entourent, de réaliser les projets ambitieux qu'elles auraient sur notre territoire; comme si cette indépendance n'avait pas une base plus solide dans la jalousie de ces Puissances; ou plutôt, comme si l'indépendance de la République n'était pas plus exposée par la faiblesse & les défauts de Gouvernement intérieur, par les suites funestes du luxe, par les progrès du pouvoir militaire & par l'inexpérience des citoyens dans les armes. C'est dans ce sens qu'un nouveau Démosthenes pourrait nous dire: vous vous répandez en soupçons, en plaintes sur l'ambition de la France ou de l'Angleterre; mais ne voyez-vous pas que quand l'Angleterre ou la France n'existeraient pas, vous donneriez par votre mollesse, votre inertie, votre indifférence sur le bien public & vos funestes divisions, à d'autres voisins le desir de devenir à votre égard une autre France, une autre Angleterre?

Il est vrai que les Anglais nous ont assistés contre les Espagnols; il n'est pas moins certain que leur secours nous a été d'une grande utilité pour nous en affranchir; mais l'on doit faire attention qu'ils ne nous ont jamais donné ces secours *gratis*, qu'ils ne se sont déclarés en notre faveur que longtems après les Français, que ce fut moins pour nous délivrer du joug Espagnol, que pour empêcher que les Français n'acquissent trop de puissance dans notre pays, & pour s'y établir eux-mêmes sur les débris de notre liberté; témoins les entreprises du Comte-

de

de Leiceſter, témoins les places de ſureté qu'ils ſe firent livrer. Avouons donc que ces liens politiques n'ont été de la part de l'Angleterre que des chaînes qu'elle a voulu toujours nous impoſer.

Il paraît auſſi clair que le jour, continue l'Anglomane, ſoit d'après les annales de notre hiſtoire, ſoit d'après celles de l'Europe en général, qu'auſſi ſouvent qu'on s'eſt écarté du principe d'alliance avec l'Angleterre, comme il eſt arrivé plus d'une fois ſous le Gouvernement de Guillaume III, la République s'eſt vue ſur le bord du précipice & contrainte de retourner à ces principes qui ſont ſon ſalut.

Cette aſſertion, ſuite des précédentes, ne dénote que l'ignorance ou la mauvaiſe-foi. Nous ne terminâmes une guerre de quatre vingt-ans avec l'Eſpagne que pour être engagés dans une autre d'environ trente ans avec l'Angleterre. Ce fut Guillaume III qui jeta le plan de nos liaiſons avec l'Angleterre, qui s'était jointe à la France pour nous anéantir. Sa politique n'était fondée, ainſi que le prouvent toutes les hiſtoires du tems, que ſur la néceſſité de mettre des bornes à la Puiſſance Françaiſe qui était alors la ſeule Puiſſance de l'Europe & ſur le projet qu'il avait tracé de loin de monter ſur le trône de la Grande-Bretagne. Ce Prince ambitieux & ruſé nous entraîna dans des querelles dont nous aurions pu tirer de grands avantages, ſi nous en fuſſions reſtés les ſimples ſpectateurs: il accumula ſur notre Nation un poids de dettes dont nous ſentons encore les triſtes effets: il porta le coup mortel à notre induſtrie, en introduiſant le ſyſtême de l'agiotage, ſyſtême, qui, ſuivant les bons politiques des deux partis, a ruiné les manufactures Nationales, diminué la population & énervé la force de l'Etat. Nous fûmes toujours les victimes de ces liaiſons politiques; & l'Angleterre ſe diſpenſant toujours de ces engagemens, ſuivant ſes intérêts ou le caprice de ſa Cour, ne s'eſt jamais fait ſcrupule de nous abandonner au reſſentiment de nos ennemis.

Il

Il eſt de la plus grande fauſſeté que l'Angleterre nous ait jamais délivrés d'aucun péril. Depuis le commencement de nos liaiſons, les Anglais ont toujours été les premiers engagés dans les guerres où ils nous ont entraînés; nous n'avons alors été expoſés à des périls que pour les ſauver eux-mêmes. Il eſt impoſſible de citer un exemple du contraire.

Mais, dit-on, quiconque met quelque importance à la liberté civile & réligieuſe, ne peut s'empêcher de gémir en voyant que par l'influence prépondérante d'une ſeule Province, ou plûtôt d'une ſeule ville, le principe fondamental de notre Etat, l'alliance avec l'Angleterre, commence à perdre de ſa force & fait place à des vues ſubordonnées, ſavoir les intérêts momentanés du commerce qui ne ſeront jamais capables de nous procurer la puiſſance & la ſolidité que nous avons droit d'eſpérer de cette alliance. En un mot, nous perdons par ce changement de ſyſtême notre allié le plus puiſſant & le plus naturel, le ſeul ſur qui nous pouvions compter avec certitude, dont nous euſſions pu toujours eſpérer des ſecours & dont nous n'avions rien à craindre.

On aurait beau mettre ce diſcours dans la bouche d'un Anglais; malgré la partialité qu'on doit lui ſuppoſer, ce langage paraîtra toujours abſurde à tout homme qui raiſonne. Comment? Les Anglais avec qui nous n'avons eu d'alliance un peu étroite que plus de cent ans après l'établiſſement de la République; les Anglais, avec qui nous avons eu quatre guerres vives & ſanglantes; les Anglais qui, ſoit en tems de paix ſoit dans les tems où nous faiſions cauſe commune avec le même ennemi, n'ont ceſſé de nous maltraiter; les Anglais, qui ſe joignirent en 1672 à la France en diſant *delenda eſt Carthago*; les Anglais, dont les intérêts maritimes ſont diamétralement oppoſés aux nôtres; les Anglais, en un mot, qui ne ſont pas en état de nous ſauver dans le cas où les Puiſſances qui nous entourent ſe concerteraient pour partager notre dépouille; les Anglais, dit-on, ſont nos plus grands & nos plus

ſo-

ſolides alliés, il faut vouloir inſulter au ſens commun pour d'avancer de pareilles abſurdités. Quant à notre liberté réligieuſe, dire qu'ils en ſont les ſeuls garans & les ſeuls ſoutiens, c'eſt trahir la prévention la plus craſſe, ou l'ignorance la plus abſolue du ſyſtême préſent de l'opinion en Europe.

Il eſt beaucoup de perſonnes qui avouent en effet que nous avons les plaintes les plus légitimes à former contre les Anglais; mais qui ne peuvent pardonner aux Français de nous avoir attirés dans cette guerre, ni aux Américains d'avoir les premiers allumé l'incendie dont les progrès ſe ſont étendus dans tout le reſte du globe. Le récit d'une converſation tenue la ſemaine paſſée dans la barque d'Amſterdam à Utrecht, pourra montrer à quel point ces reproches ſont fondés. Je me trouvais vis-à-vis d'un Officier de marine & d'un Miniſtre de la Réligion. La converſation tomba inſenſiblement ſur la politique.

En vérité, dit le Miniſtre, (tout ce récit eſt de la plus exacte vérité) j'ai toujours eu une certaine défiance des Français; c'eſt une Nation artificieuſe & inconſtante; ils ont joué un vilain tour aux Anglais.

Comment un vilain tour, dit l'Officier de marine, ont-ils fait la guerre avant d'avoir notifié leur intention? Ne ſont-ce pas les Anglais qui, après cette notification, commencerent les hoſtilités? Je ſervais, il y a vingt quatre ans, dans la méditerranée: j'ai vu, comment ſans notification, ſans même aucun indice de rupture, les Anglais commencerent par tout les plus violentes hoſtilités ſur les Français. Mais ſans recourir à des tems ſi anciens ni à d'autres Nations, comment nous ont-ils traités depuis ſix ans? J'ai toujours aimé les Anglais, ajouta-t-il; mais ce ſont des coquins, des ſcélérats. des monſtres....

Oui, reprit le Miniſtre, ce ſont des infâmes, ce ſont des ſcélérats; mais ce ſont nos alliés, ce ſont nos freres en Jéſus-Chriſt.

A Dieu

A Dieu ne plaise, reprit l'Officier, que jamais nous nous fassions gloire d'avoir de pareils freres ni la même Religion; si ce sont nos alliés, il faut avouer que ce sont de perfides alliés, & que des ennemis ordinaires sont moins dangereux que de pareils amis.

Le Ministre ajoutait à chaque periode qu'il avait puisé toutes ses connaissances dans les livres; & pour preuve de ses profondes lumieres, il avança que les Espagnols avaient usé d'une insigne mauvaise foi en gardant pour eux-mêmes Majorque que l'Angleterre leur avait confiée.

Un Officier de marine Français n'aurait pas manqué de tirer avantage de cette erreur grossiere pour insulter à l'ignorance du Ministre dont les sentimens auraient ainsi différé des siens; mais l'Officier Hollandais, conserva toujours le ton modéré; il releva cette erreur avec le flegme le plus poli; il ne perdait ce flegme que lorsqu'il avait à parler des Anglais; mais en les accablant d'injures, il ajoutait toujours qu'il avait une prédilection particuliere pour cette Nation.

Alors le Ministre tomba sur les Américains, les accusa de rébellion, & surtout d'avoir été les premieres causes des maux où la République se trouve actuellement exposée.

Que diriez-vous, reprit alors l'Officier, si je vous prouvais que nous sommes non-seulement la premiere cause de nos propres malheurs actuels; mais encore de toutes les horreurs de la guerre où les Américains sont exposés.

Le Ministre & moi étions en peine de savoir comment il prouverait cette assertion. Il ne nous fit pas attendre.

Je crois, dit-il, que jamais les Américains ne se seraient soulevés contre George III, si nous n'avions, il y a deux siecles, pris les armes contre Philippe II. Quand les Américains n'auraient pas eu des raisons aussi fortes pour se soulever que nous en

en avions alors, toujours eſt-il vrai que notre exemple les a grandement encouragés. Le ſuccès qui a couronné nos efforts leur a ſervi d'aiguillon; & je ſuis perſuadé que c'eſt Guillaume I. qui a fait naître les Washington, les Franklin, les Adams & les autres Chefs de la révolution Américaine. Je ſuis perſuadé qu'elle n'aurait pas eu lieu ſitôt, ſi nous fuſſions reſtés ſous la domination Eſpagnole.

La ſuite dans un autre N°.

Lettre à l'Auteur du Politique Hollandais.

La conſpiration formée dans le pays contre la conſtitution de l'Etat, n'eſt pas un vain fantôme. Elle ſemble avoir été préparée par quelques eſprits turbulens & factieux, qui, depuis quelques années, cherchent à répandre dans la Nation le goût dangereux des principes démocratiques. Les anciennes idées ſur la conſtitution s'oblitèrent peu à peu; & ſi l'on ne met un frein à la licence, nous verrons bouleverſer un Gouvernement, ſi tranquille au dedans malgré le choc des partis; & à la place nous ſerons expoſés à toutes les horreurs d'une démocratie tumultueuſe & féroce. Liſez nos annales, & vous verrez que le Gouvernement populaire n'y a jamais offert qu'un théâtre perpétuel de diviſions, de guerres inteſtines & de maſſacres. Telles ſeraient les ſuites funeſtes des efforts que vous ne ceſſez de faire pour inſpirer les principes démocratiques; & peut-être ſans le vouloir, avez vous contribué à encourager ces infâmes, ces boutefeux, qui viennent de répandre dans nos villes ce libelle affreux contre lequel le Gouvernement s'eſt vu obligé de prendre des précautions bien oppoſées à vos idées ſur la liberté de la preſſe.

De la Haye le 10 *Octobre* 1781.

NB. Notre courage à publier la Lettre précédente, prouve notre impartialité, notre bonne-foi. Nous répondrons à toutes les allégations qu'elle contient; lorſque nous parlerons du dernier placard des Etats d'Ut-

d'Utrecht; mais, comme nous ne savons pas juger sans connaissance de cause, nous attendrons que nous ayons pu nous procurer l'ouvrage proscrit pour juger à quel point il est répréhensible. Les Auteurs de cette brochure auraient bien dû nous en envoyer un exemplaire; au lieu de les jeter avec profusion sous les pas de gens qui ne savent pas lire ou qui le vendent un prix exorbitant à ceux qui ne lisent que pour satisfaire une vaine curiosité.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *P. F. Gosse*, *J. van Cleef*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme; 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique*.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XXXVIII. LUNDI, ce 29 OCTOBRE, 1781.

CHAPITRE XXXIV.

Sur les moyens de sauver l'Etat de la crise dangereuse où il se trouve.

Il est inutile de s'appesantir sur la crise dangereuse où se trouve l'Etat. Les cris unanimes de toutes les associations de commerce formées dans ce pays, de tous les négocians particuliers, retentissent de toutes parts. Les Requêtes, les réclamations, qu'ils viennent d'adresser presqu'à la fois au Souverain, pour se plaindre de n'avoir pas eu la protection qu'on leur avait promise & pour demander une indemnisation, annoncent une grande fermentation. Il faut que notre position soit bien terrible; puisque des citoyens désespérés osent proposer les remedes les plus violens; comme si l'Etat ne pouvait trouver son salut que dans une refonte générale de la constitution. Les esprits s'aigrissent par le sentiment des calamités; & surtout par l'idée qu'on aurait pu les prévenir. Quels que soient les auteurs de nos malheurs, il est certain qu'ils sont de la nature la plus alarmante; & l'on ne peut trop rechercher

les moyens d'en arrêter les progrès & de sauver la Patrie.

Sommes, nous une Puissance terrienne ou une Puissance maritime? Ou plutôt pouvons-nous imaginer que nous conserverons une marine marchande, sans avoir une marine guerriere qui la protége? Quand même nous ferions une paix particuliere avec l'Angleterre, cette paix serait-elle assurée, si nous ne sommes pas plus qu'auparavant en état de la faire respecter?

Mais cette paix particuliere, dont on ne cesse de faire retentir le son imposant, n'est qu'un piége grossier pour nous tenir dans l'inaction. A quelles conditions, chers concitoyens, cette paix particuliere se ferait-elle?

Vous demanderiez la restitution ou l'indemnisations de toutes les pertes que vous avez essuyées de la plus injuste & de la plus violente des aggressions. Croyez-vous que le Ministere Brittannique vous accorderait cette demande? Supposé même qu'il fût disposé à vous l'accorder, serait-il en état, dans l'épuisement où il se trouve, d'acquitter sa promesse? Est-il à croire, qu'après avoir condamné tant de prises faites en tems de paix, il se relâcherait sur celles faites depuis la guerre? Vous n'avez donc à espérer aucune indemnisation.

Vous demanderiez aux Anglais la restitution de St. Eustache, de Demerary & d'Essequebo.

Les Anglais vous rendront-ils St. Eustache, eux qui ont mis tant d'importance à cette conquête; au point de la regarder comme l'acheminement le plus certain à la réduction de toutes les possessions de leurs ennemis en Amérique? Ce Ministere orgueilleux reviendrait-il ainsi sur ses pas? Ou plutôt s'exposerait-il aux malheurs terribles dont cette Isle etait, selon lui, la source inépuisable? Ainsi les Anglais ne restitueraient pas St. Eustache.

Lorsque Sir George Rodney faisait, sans sortir de cette Isle, la conquête de Demerary & d'Essequebo & recevait fastueusement l'hom-

ma-

mage des lâches Colons de ces deux derniers établiſſemens, il les indiquait à la Cour de Londres comme des branches de richeſſes qu'il ſerait facile de multiplier à l'infini. Il avait raiſon; & ces deux établiſſemens pourraient produire des revenus immenſes ſous une adminiſtration éclairée, ſage & patriotique. Croyez-vous que les Anglais, voyant tous leurs établiſſemens ſur le continent de l'Amérique Septentrionale échapper de leurs mains & étant expoſés au danger de perdre encore leurs Iſles, nous abandonneront Eſſequebo & Demerary?

Vous demanderez que les Anglais vous permettent de jouir des privileges de la Neutralité-armée, conviennent de s'en tenir à cette loi *vaiſſeau franc*, *cargaiſon franche*, & ne gênent plus le tranſport libre des munitions navales.

Mais ne ſentez-vous pas que ces trois conceſſions enchaînées l'une à l'autre ne vous ſeront jamais accordées, parce que la jouiſſance de ces avantages a été la vraie cauſe des hoſtilités Anglaiſes & qu'ils auraient alors les mêmes dangers à craindre de notre active induſtrie. Si ces avantages nous ſont refuſés; c'en eſt fait de notre commerce. Que l'on diſe ſi jamais la guerre pourrait nous cauſer de plus grands maux?

Peut-être voudraient-ils vous entraîner à faire cauſe commune avec eux. Auſſi n'épargnent-ils rien, par la voie de leurs émiſſaires, pour vous donner une idée odieuſe des Français (*). Mais à quels malheurs

(*) Mr. Goſſe vient d'annoncer emphatiquement, en groſſes lettres capitales, dans ſa Gazette Hollandaiſe, une Brochure remplie d'injures atroces contre la Nation Françaiſe. „ Les „ Français, les Pariſiens, dit-on, traitent les Hollandais „ qui ne veulent pas ſe convertir à la Religion Catholique, „ de *Gueux exécrables*, *d'hérétiques damnés*." (NB. Que „ les Pariſiens n'ont jamais ſu que le mot de Gueux voulait dire *Huguenots*). „ *Les Français ne ſont pas moins ca-* „ *pables à préſent qu'ils ne l'étaient, il y a cent ans, de*

 „ *fai-*

heurs ne vous expoſez-vous pas alors? Vous aurez pour ennemis les Nations où vous faites le commer-

„ *faire périr de la mort la plus cruelle un partiſan de* „ *la Religion réformée en France.*" (NB. qu'on compte près de deux millions de Proteſtans en France qui ne cachent point leur Religion, & que ce royaume retentit encore des éloges de Mr. Necker.) „ Les Français n'ont „ d'autre objet que l'ambition & la vaine gloire & ſont „ prêts pour l'acquerir, à exterminer toutes les peuples du „ globe. — Les Français ne goûtent pas de plus grand „ plaiſir que de faire du mal & de plonger un royaume dans les calamités qui doivent le détruire de fond „ en combie. ——— Quand ils épargnent leurs voiſins, „ ce n'eſt pas par affection, mais pour des interêts ſecrets. „ La vraie piété n'eſt, ſelon eux, qu'une vertu lâche qui „ ébranle les trônes, qui n'ont de plus grand ſoutien „ qu'en inſpirant la terreur. Ils jugent que de nombreuſes „ armées ſont les meilleurs des avocats, que le bruit du „ canon eſt au-deſſus de tous les titres; que l'équité n'eſt „ qu'un fantôme, & la bonne-foi qu'une erreur; que la ruſe „ eſt le meilleur moyen de négocier; que les ſermens ne „ ſont que des jeux d'enfans pour attraper les ſots. En un „ mot, un Français croit & profeſſe ouvertement que le „ parjure eſt juſte, & que la fauſſeté eſt d'une grande uti- „ lité; que la mauvaiſe-foi eſt la marque la plus vraie „ d'un Prince; qu'il ne faut pas tenir ſa parole & qu'il faut „ ne compter que ſur la force. Quand un Français dit une „ parole, il penſe toujours autrement. Son amitié n'eſt „ qu'une inimitié artificieuſement déguiſée. Les Français „ ne protegent un peuple que pour en retirer des avantages, „ ou comme un maître protege ſes eſclaves. Ils ne vous „ embraſſent que pour vous enfoncer le poignard. Ce ſont des „ loups qui prennent la peau de brebis pour mieux dévo- „ rer. Leur principal plaiſir eſt ſurtout de tenir les Hol- „ landais dans des craintes perpétuelles. Leur Roi ſe „ nomme le premier mobile du monde entier, celui qui „ établit l'ordre dans les élémens & le Monarque ſuprême „ à qui les terres & les mers doivent obéir &c. &c. &c. „ &c &c. &c.

„ On crie, pourſuit l'Auteur, à Amſterdam & dans tou- „ te la Hollande, contre l'orgueil & l'inſolence des Anglais:

merce le plus floriſſant & le plus lucratif. Vous riſquerez-vous d'avoir pour ennemis les Américains, qui

„ glais: mais les Anglais ne ſont que ſe montrer comme „ un peuple intrépide, que rien n'alarme, qui pourſuit „ inébranlablement ſon objet & qui ne ſait d'autre mal „ que de ſe conduire autrement que nos négocians n'au- „ raient deſirer. Mais les Français ſont cent fois plus or- „ gueilleux & plus inſolens; outre qu'ils ſont encore une „ Nation profane, impie & ſans Religion." Si les Français ſont ſans Religion, comment peuvent-ils être prêts de tremper leurs mains dans le ſang pour la foi Catholique.

„ On ſe trompe beaucoup ſi l'on s'imagine que leur Mo- „ narque a quelque affection pour notre Nation. Il n'a „ pour nous que le mépris d'un Deſpote pour ſes eſ- „ claves."

Après avoir ainſi traité les Français, voici ce que l'Auteur dit de la ville d'Amſterdam. „ Toutes les perſonnes „ pieuſes ont chaque matin de nouvelles raiſons de remer- „ cier Dieu de ce qu'il n'a pas durant la nuit fait tomber „ ſur la ville une pluie de ſouffre & de feu & que tout le „ pays n'eſt pas englouti. à cauſe de l'énormité des péchés „ & des crimes dont on y offenſe perpétuellement le Sei- „ gneur, malgré les faveurs qu'il diſpenſe avec tant de pro- „ fuſion au peuple. On ne prêche point dans les égliſes „ d'une maniere pieuſe & chrétienne; car on n'y prie point „ le Seigneur de retirer le glaive de la guerre & de nous „ reconcilier avec nos anciens alliés & nos freres en Jeſus- „ Christ.

„ Quant à la Régence de cette ville, elle joue depuis „ quelque tems un rôle dont ni la République en géné- „ ral, ni la Maiſon d'Orange & celle de Brunswich en „ particulier, n'ont droit d'être ſatisfaites: un rôle dont les „ ſuites ſeront funeſtes non ſeulement à l'Etat, mais à „ la ville même."

Honpêtes Lecteurs, vous voyez ſans doute le but de ces déclamations lâches & puériles. Vous n'auriez jamais cru, qu'à la fin du dix-huitieme ſiecle, chez une Nation douce, éclairée, tolérante, on pût imprimer des atrocités auſſi abſurdes, ſi ces paſſages n'étaient pas traduits littéralement, d'une brochure qui vient de paraître. Vous n'auriez jamais cru qu'on eût fait une pareille peinture de la Nation Françaiſe, ou nous avons vu des Corps entiers braver noblement le deſpotisme & s'immoler au Patriotisme le plus pur. Vous ſentez combien eſt mépriſable non-ſeulement

qui ſont ſur le point de former un Etat des plus redoutables? Vous riſquerez vous de voir les Français

celui qui écrit ces horreurs, mais encore celui qui publie une morale qu'on ne peut attribuer à une Nation entiere, qu'après en avoir trouvé le modele dans ſon propre cœur. Il faut avouer que l'Auteur n'a cependant pas ouvert la carriere. On trouve à peu près les mêmes imputations ſur la Nation Francaiſe dans les Lettres, ſur les circonſtances du tems préſent, publiées par l'Auteur du *Politick Vertoog*.

Mais, pour voir quelles ſortes d'Ennemis ont la Nation Françaiſe & la ville d'Amſterdam dans ce pays, on n'a qu'à lire la ſeconde Lettre Hollandaiſe de *Jean d'Utrecht*. On n'y trouve pas de vaines déclamations. Le ſtile n'a rien de brillant; mais l'expoſé ſimple des faits & les déductions claires qu'on en tire mettent en défaut tous les ſubterfuges du plus artificieux Rhéteur. Cette maniere eſt un peu différente de celle de ces Barbouilleurs, qui, tout en publiant de longues diſſertations ſur la calomnie, apellent empoiſonneurs & conſpirateurs d'honnêtes gens à qui l'on ne peut faire aucun reproche & finiſſent par traiter tous les Français d'eſpions du Roi de France: ſans faire attention que Louis XVI ne peut avoir d'eſpion dans un pays avec lequel, loin d'être en guerre, il ſe trouve au contraire dans une eſpece d'alliance & dont il doit deſirer la proſperité autant que la ſienne, pour que les deux Etats ſoient plus propres à réſiſter à l'ennemi commun. Les vrais eſpions dans ce pays ſont ceux qui ne ceſſent d'ecrire & de cabaler en faveur des Anglais, nos ennemis Publics & déclarés. Ce nom convient donc plus à un Anglomane qu'à un Français. Ces Anglomanes, tout en priant le bon Dieu, que nous ne devenions *pas la proie de ſatan & de ſes chiens dévorans*; ce ſont leurs expreſſions (les chiens dévorans de l'enfer, les cerberes ſans doute ou chiens à triple gueule) inſultent de la maniere la plus inhumaine au ſupplice de l'infortuné la Motte qui, diſent-il, *avec une contenance aſſurée & d'un air gai monta au ciel le 27 Juin paſſé, criant, tant qu'il put crier & juſqu'à ce que la corde lui eut coupé le filet, vive le Roi.* Perſonne n'envie ni la profeſſion ni le ſort de la Motte. Mais il ne convient ni à un Français ni à un Hollandais d'inſulter à ſon ſupplice; puiſqu'en

çais renverser vos barrieres & pénétrer jusque dans le sein de vos Provinces? Quand nous ferions dans nos forces de terre l'augmentation sollicitée depuis longtems, serions-nous en état de tenir tête à leurs armées nombreuses?

Ainsi, de quelque côté, que vous vous tourniez, vous n'avez, ni en faisant la paix avec l'Angleterre, ni en vous joignant à elle contre ses ennemis, qu'une perspective sinistre devant les yeux. Vous n'avez rien à espérer que lorsque l'Angleterre sera réduite à la nécessité de vous accorder des conditions équitables.

Citoyens de tous les partis, pesez de bonne foi, s'il vous est possible, ce que vous avez à attendre, en restant dans le même état de faiblesse & d'inaction. Le feu de la guerre ne paraît pas encore prêt à s'éteindre. Que deviendront les restes de notre commerce, de notre navigation, si nous ne lui ouvrons les armes à la main la route libre des mers? Les Puissances maritimes neutres s'enrichissent de nos dépouilles, élevent leur grandeur sur nos débris. Elles semblent s'entendre, pour nous endormir dans une fatale sécurité, & nous bercer de perfides espérances. On dirait qu'elles concertent avec l'Angleterre le plan chimérique d'une pacification générale ou particuliere, pour tirer avantage de notre sécurité, l'une pour nous ruiner à main armée, & les autres pour nous enlever à petit bruit & sourdement les branches de commerce qui pourraient nous rester.

L'Etat n'a donc plus d'espoir que dans de grands efforts & des armemens respectables. C'est le seul moyen qui nous reste, soit pour ouvrir la liberté des mers à notre navigation, soit pour la maintenir au cas que nous ayons la paix; soit même pour hâter le retour de cette paix & en consolider la durée en la rendant générale.

Toutes les classes des Citoyens sont également intéressées à la prise de ces mesures. Les propriétaires

en cherchant à nuire à l'ennemi commun, il servait à la fois la France & la Hollande. Les Français sont plus généreux. Ils ont versé des larmes sur le sort de Gordon & du Major André!

res des bien-fonds, les négocians, les rentiers même y ſont intéreſſés. La ſolidité des fonds Anglais diminue à proportion de la durée de la guerre; & ſi des coups vigoureux ne forcent l'Angleterre à ſe prêter à des conditions de paix, ſi l'époque de cet heureux événement eſt encore bien éloignée ; elle ſera peu-à-peu hors d'état de faire honneur à ſes engagemens.

Il ne faut pas chercher à ſe tromper ſoi-même. Nous ſommes tellement impliqués dans cette guerre, qu'il nous eſt à peu près impoſſible d'en ſortir de nous-mêmes. Les inconvéniens d'une paix particuliere ſont ſi compliqués & en ſi grand nombre, qu'il eſt preſque abſurde d'en nourrir l'eſpérance. Les Anglomanes diſent eux-mêmes que nous avons perdu, par cette rupture, le meilleur & le plus ſûr de nos alliés. Nous devons donc en chercher ailleurs; & les plus naturels ſont les Puiſſances qui ont à combattre le même ennemi que nous.

On cherche à jeter des ſoupçons ſur la France. Des calomniateurs hipocrites, ayant toujours le nom de Dieu à la bouche, pour diſtiler le poiſon avec plus d'art, ont pris à tâche de vous prévenir contre cette Nation & d'exalter vos ennemis. La France vient cependant de ſauver un de vos principaux établiſſemens. Si Louis XVI avait ſuivi une politique inſidieuſe & moins noble, il eût abandonné le Cap de Bonne-Eſpérance à l'avide ambition des Anglais. Il ne l'eût fait attaquer que lorſqu'il aurait pu en faire une acquiſition légitime, en l'enlevant aux ennemis. La généroſité de Louis XVI mérite donc toute notre confiance. Il eſt donc de la ſaine politique de former une ligue avec ce Monarque & de concerter avec lui les opérations de la guerre.

Mais j'entends pluſieurs s'écrier : nous ne pouvons nous liguer avec la France que ſous la condition de n'accéder à la paix que d'un conſentement commun. La France ayant juré de ne poſer les armes qu'en faiſant reconnaître l'indépendance de l'Amérique-Septentrionale, nous devenons dès-lors les alliés

des

des Américains: or cette démarche n'eſt-elle pas téméraire & ſujette à des inconvéniens terribles? Ne rend-elle pas la guerre interminable?

Les objections les plus fortes ſur l'alliance avec l'Amérique ſe trouvant dans les Conſidérations ſur le Mémoire de Mr. John Adams; nous en donnerons le précis l'ordinaire prochain.

CHAPITRE XXXV.

Réponſe à la Lettre inſérée dans le N°. *précédent, ſur les placards contre la brochure adreſſée au peuple des Pays-bas.*

Avant d'entrer en matiere nous commencerons par publier le Placard des Etats d'Utrecht. Et, comme celui des Etats de Hollande paraît dans le tems de l'impreſſion de cette feuille, nous le mettrons à la ſuite, où ſa place ſe trouve naturellement; & nous ſuivrons pour ces deux pieces la Gazette Françaiſe d'Amſterdam avec les préambules du Gazetier.

Depuis que la République eſt malheureuſement engagée dans une guerre qu'elle eût ſans doute évitée, ſi l'union au dedans lui eût permis de déployer ſur mer ſes forces & ſes reſſources; une multitude de brochures ont été publiées ſur les Affaires du tems. Les écrivains ont épouſé l'un ou l'autre parti, ſuivant leurs liaiſons, ou leur intérêt, ou leurs principes. Cette guerre de plume a quelquefois dégénéré en éclats violens; & tel qui, ne ſe bornant pas à la teneur des Edits, a voulu s'en autoriſer pour ſatisfaire des vengeances particulieres, a été entraîné dans des Affaires douloureuſes. C'eſt ce dont on a vu un exemple frappant dans la ville d'Utrecht, qui s'eſt ſignalée la premiere pour mettre un frein à la licence polémique. Cependant ces précautions n'ayant pas été unanimes, n'ont fait qu'irriter des eſprits que les diſcordes & les maux publics avaient déjà aigris. Le fiel n'en a été répandu qu'avec plus de profuſion dans les brochures politiques; & de cette fermentation eſt ſans doute ſortie la brochure dont il eſt queſtion dans le Placard ſuivant. Il faut que cet ouvrage ſoit bien dangereux, par les précautions rigoureuſes que l'on prend pour en prévenir la diſſémination, juſqu'au tems ſans doute où quelque plume habile en réfutera les aſſertions pernicieuſes; car on ſait que la ſeule prohibiton ne fait ſouvent qu'ir-

riter la curioſité. Le Placard en queſtion eſt de la teneur ſuivante.

„ Les Députés des Etats de la Province d'*Utrecht* ſa-
„ voir faiſons : Que comme il eſt parvenu à notre connoiſ-
„ ſance, que nonobſtant les forts & ſérieux Avertiſſemens
„ & Publications contre la compoſition, débit & diſtribu-
„ tion de Paſquinades, Brochures ſcandaleuſes ou Libelles
„ & Ecrits calomnieux de quelque ſorte ou forme qu'ils
„ puiſſent être, au préjudice de la Haute Souveraineté de
„ ces Provinces, & de ceux qui ſont placés dans quelque
„ adminiſtration ou direction des Affaires publiques, déjà
„ émanés ci-devant & encore depuis peu, tant par les Sei-
„ gneurs Etats de cette Province, qu'ailleurs, & la pénali-
„ té rigoureuſe y ſtatuée contre les Contrevenans; néan-
„ moins l'eſprit de diſcorde, de méchanceté, de calomnie
„ & de ſédition a éclaté & s'eſt répandu dans cet Etat
„ ſi loin, qu'il n'a pu être juſqu'ici réprimé par de pareils
„ Avertiſſemens, mais au contraire eſt parvenu juſqu'à ce
„ dégré, qu'il a été imprimé & répandu depuis peu de
„ jours un Libelle très pernicieux ſous le titre : Au Peu-
„ ple des PAYS-BAS, (*Aan het Volk van Nederland*)
„ contenant un grand nombre d'imputations méchantes
„ & calomnieuſes contre la Séreniſſime Perſonne de S. A.
„ S. Mgr. le Prince d'*Orange* & de *Naſſau*, Stadhouder
„ Héréditaire, Capitaine & Amiral-Général de ces Pro-
„ vinces, contre ſes Séréniſſimes Pere & Mere de glo-
„ rieuſe Mémoire, comme auſſi Mgrs. les Princes d'*Oran-*
„ *ge Guillaume I.*, *Maurice*, *Fréderic-Henri*, *Guillau-*
„ *me II.* & *Guillaume III.*, Illuſtres Prédéceſſeurs de S.
„ A. S., & joignant les efforts les plus ſeditieux, tendant
„ à renverſer non-ſeulement la forme actuelle de la Régen-
„ ce, mais même à introduire à la place de la Régence dans
„ l'Etat, laquelle y eſt auſſi dépeinte de la maniere la plus
„ haïſſable, une Démocratie ou Régence du Peuple & faire
„ ainſi tomber la République dans une entiere Anarchie,
„ laquelle augmenterait & aggrandirait encore extrême-
„ ment les dangers auxquels la chere Patrie eſt expoſée dès-
„ à-préſent par une guerre étrangere, jointe à une divi-
„ ſion inteſtine : Et prenant en conſidération, qu'une mé-
„ chanceté pareille & très-déteſtable, n'étant pas arrêtée,
„ ne peut avoir d'autres ſuites, que la Ruine totale &
„ Perte de la Chere Patrie, ſi Dieu ne le prévient par ſa
„ grace, & qu'il convient d'employer tous les moyens

„ poſ-

„ poſſibles pour l'empêcher & punir ſelon qu'elle mérite: A ces
„ CAUSES, nous renouvelons ce qui a été autrefois &
„ dernierement ſtatué à cet égard par la Publication de
„ L. N. P. du 4 Juillet de la préſente année 1781, &
„ non-ſeulement les punitions d'amende, mais auſſi de cor-
„ rection arbitraire, ſuivant l'exigence des cas contre les
„ contrevenans y mentionnés, pour découvrir l'Auteur ou
„ les Auteurs & le Diſtributeur ou les Diſtributeurs d'un
„ pareil Libelle dangereux, comme eſt celui ci-deſſus
„ mentionné, & afin qu'ils ſoient punis pour ſervir d'exem-
„ ple à d'autres ſuivant la grandeur d'un tel crime tendant
„ à la Ruine du Pays; avons trouvé bon de promettre,
„ comme nous faiſons par la préſente, une Prime de *Cent*
„ *Ryders* (*f* 1400) en faveur de ceux, qui en pourront
„ découvrir ou dénoncer l'Auteur ou les Auteurs, Diſtribu-
„ teur ou Diſtributeurs, de maniere qu'ils puiſſent en être
„ juridiquement convaincus & punis, tenant caché le nom
„ du Dénonciateur, s'il l'exige; & nous ordonnons en ou-
„ tre à tous les Officiers & Juges dans la Ville, Villes &
„ Pays de cette Province d'employer toute recherche poſ-
„ ſible & devoir, ſans aucune négligence, diſſimulation ou
„ connivence, pour découvrir & arrêter le ſuſdit Malfai-
„ teur ou Malfaiteurs, & procéder & faire procéder, com-
„ me il convient, contre eux, comme ſéditieux & pertur-
„ bateurs du repos public, coupables de renverſer les fon-
„ demens du Gouvernement de ces Provinces, & de la
„ Souveraineté des Seigneurs Etats des Provinces reſpecti-
„ ves, & comme les Ennemis les plus dangereux de la
„ Patrie: Et afin que Perſonne n'en prétende ignorance,
„ la Préſente ſera publiée & affichée où il convient."

Fait à *Utrecht*, le 3 Octobre 1781.

(*Etait Paraphé*) J. TAETS VAN AMERONGEN. *Plus bas*,

Par Ordonnance deſdits Seigneurs Députés,

[*Etait ſigné*] C. A. VOS.

Ayant imprimé ſur la marque le Cachet des ſuſdits Seigneurs Députés en Cire rouge couverte de papier.

La maniere myſtérieuſe dit l'Auteur de la Gazette d'Amſterdam, dont la brochure, adreſſée *au Peuple des Pays-Bas*, avait été diſperſée dans les SEPT PROVINCES, faiſait mal augurer de ſon contenu. Quand l'on ne parle que le langage de la raiſon & de

la

la vérité & que l'on n'a que des vues Saines & Patriotiques, on ne craint pas de se montrer au grand jour & de suivre les chemins déjà tracés pour instruire ses Compatriotes, par la voie de l'Impression. Aussi les Etats de cette Province ont-ils jugé à propos de sévir formellement contre cette Production, & de prendre pour en découvrir l'Auteur & en prévenir la Dissémination, des précautions inconnues jusqu'à présent dans cet Etat libre. Si les autres Provinces se signalent dans cette Affaire, comme celles de *Hollande* & d'*Utrecht*, & que l'on rassemble les Sommes promises par chacune, quelle moisson pour celui qui pourrait faire la Délation encouragée dans les Placards ! Voici comment Nos Souverains s'expriment sur ce sujet.

„ Les Etats de *Hollande* & de *Westfrise*, à tous ceux qui verront la Présente, ou en entendront faire lecture, SALUT. Comme il est venu à Notre connaissance que, nonobstant les Placards & Ordonnances, de tems à autre émanés contre l'Impression & la Dissémination d'Ecrits Séditieux & Calomnieux, il s'est depuis peu répandu dans divers Endroits de cette Province, un certain Libelle très-séditieux & calomnieux, intitulé: *Aan het Volk van Nederland*, (*Au Peuple des Pays-Bas*;) dans lequel le Gouvernement Suprême de ces Pays, Son Altesse Séréniſſime Monseigneur le Prince *Stadhouder Héréditaire*, ainsi que ses Illustres Prédécesseurs, auxquels, après Dieu, nous sommes redevables de la Fondation, & du Maintien de Notre République, ainsi que de sa Liberté, sont calomniés d'une maniere scandaleuse & énorme, & où la bonne Commune est invitée à un Soulevement & à des Mouvemens Séditieux.

A CES CAUSES, voulant y pourvoir, sans déroger à Nos Placards antérieurs contre les Pasquinades & autres Ecrits diffamatoires & scandaleux, émanés de tems en tems, & en particulier à Notre Rénovation du 18 Janvier 1691, & Notre Placard du 7 Mars 1754, nous avons trouvé bon, pour la découverte de l'Auteur ou des Auteurs, du susdit Libelle séditieux & calomnieux, intitulé: *Aan het Volk van Nederland*, & de ses, ou de leurs Complices, de promettre une Prime de Mille Ryders d'Or, (Quatorze Mille Florins à celui qui donnera les indices nécessaires, pour que l'Auteur, l'Ecrivain ou l'Imprimeur dudit Libelle, ou tous ceux qui pourraient y avoir eu part d'une autre maniere, tombent au pouvoir de la Justice & puissent être convaincus du Fait; & au cas que le Délateur ou Dénonciateur

en

en fût complice : nous déclarons dès à préſent de lui pardonner tout ce qu'a cette occaſion il pourra avoir méfait contre le Souverain : de plus, il jouira auſſi de la Prime en queſtion, & ſon nom ne ſera pas indiqué, mais tenu ſecret.

Défendant & interdiſant, enſuite, très-ſérieuſement par la Préſente, à chacun, de tel état, qualité ou condition qu'il pût être, de réimprimer en aucune maniere le ſuſdit Libelle ſéditieux & calomnieux, de le diſtribuer, ſemer ou répandre, ſous peine de Confiſcation des Exemplaires & d'une Amende de Six Mille Florins, outre, au moins, le Banniſſement éternel de la Province de *Hollande* & de *Weſtfriſe* : laquelle Amende reviendra, pour un Tiers, au profit de l'Officier qui fera la Calange ; le ſecond Tiers, à l'avantage du Dénonciateur, & le Tiers reſtant au ſoulagement des Pauvres du Lieu où la Calange ſera faite. Et puiſque quelques Perſonnes, pour tenir leurs manœuvres illicites cachées, pourraient être tentées de prétexter que le Libelle en queſtion leur eût été adreſſé ſous un ſimple Couvert, ſans pouvoir dire par qui ni de quel Endroit, nous ſtatuons & ordonnons, que tous Imprimeurs, Libraires, & autrement tous & un chacun, auxquels pût être envoyé le ſuſdit Libelle ſéditieux & calomnieux, intitulé : *Aan het Volk van Nederland*, ſoit pour vendre, donner en préſent, diſtribuer, prêter ou lire, ſeront tenus de l'apporter ſur le champ & remettre à l'Officier, ou au Magiſtrat du Lieu de leur Réſidence, ou de l'Endroit où ils pourraient le recevoir, ſous peine d'être tenus pour Diſſéminateurs d'icelui &, comme tels, punis de la maniere indiquée ci-deſſus.

Ordonnant bien expreſſément à Notre Procureur-Général & à tous Nos autres Officiers, d'exécuter ſtrictement & préciſément le préſent Placard ſelon ſes forme & teneur, ſans aucune diſſimulation ni connivence, ſous peine de privation de leurs Emplois.

Et afin que Perſonne n'en puiſſe prétexter cauſe d'ignorance, mais que chacun puiſſe ſavoir comment il doit ſe conduire à cet égard, nous voulons que la Préſente ſoit publiée & affichée partout où il appartient & où il eſt d'uſage de le faire.

„ *Fait à la* Haye, *ſous le Petit Sceau du Pays, le* 19 *Octobre* 1781. *Plut bas ſe trouvait*, Par Ordonnance des Etats."

(*Signé*) C. CLOTTERBOOKE.

A ces

A ces deux documens nous ajouterons une piece non moins importante; c'eſt la réponſe que les Etats d'Utrecht ont faite à la Requête de la Communauté des Libraires. Ce Réglement eſt conçu en ces termes :

Les Etats du Pays d'Utrecht, ayant examiné les conſidérations & l'Avis de Meſſieurs les Députés, ſans déroger aucunement au placard du 4 Juillet de cette année 1781, permettent aux Supplians *proviſionellement* la vente de tous les livres & écrits dont le vendeur connaît l'auteur ou l'imprimeur, dont le domicile eſt effectivement dans une des ſept Provinces ou dans le reſſort de la Généralité; pourvu que les Supplians donnent la connaiſſance convenable de cet appointement de leurs Nobles Puiſſances au Seigneur Grand Officier de cette ville & ſe reglent pour le reſte exactement ſuivant les placards de leurs Nobles Puiſſances.

Utrecht 12 Octobre 1781.

La Brochure dont nous avons tiré cette derniere piece, contient une multitude de particularités qui pourraient nous ſervir à rectifier & développer ce que nous avons dit ſur les recherches faites à Utrecht au ſujet du *Politique Hollandais*; ſi la répétition de cette affaire n'était pas devenue faſtidieuſe & ſi nous n'avions des matieres plus importantes à traiter. Qu'il nous ſoit permis ſeulement de remarquer que Jean d'Utrecht prouve ſans réplique que la citation des Libraires à ce ſujet était une véritable inquiſition, oppoſée aux privileges d'un pays libre. Et comme il montre, par la déduction des faits, que le Conſeil n'a pris aucune part à cette inquiſition & que le Grand-Officier, Mr. de Naſſau, Vieillard vénérable & débonnaire, ne s'y eſt prêté que pour céder à la néceſſité de certaines circonſtances & conſidérations, ainſi tombent les mauvaiſes plaiſanteries contenues dans une lettre qu'on nous avait écrite d'Utrecht, rapportée ci devant. Auſſi avons-nous eu depuis occaſion de remarquer qu'il y a dans la Régence & la bourgeoiſie d'Utrecht un nombre conſidérable de bons Patriotes, qui ne demandent que plus de liberté & moins de dépendance, pour ſe ſignaler par leur zele & leur courage.

Quant à la Lettre qu'on nous a écrite de la Haye, qu'il nous ſoit permis de remarquer que des écris

ain

vains qui publient leurs idées par la voie libre & ouverte de l'impreſſion ne peuvent être accuſés de conſpiration contre l'Etat. Une conjuration ſe forme à l'ombre du myſtere & de la clandeſtinité; la liberté de la preſſe ſuppoſe au contraire le grand jour & la publicité. L'imprimerie eſt un avantage ſujet, comme tout ce qui vient de l'humanité, à des inconvéniens: mais ces inconvéniens ont cela de particulier, qu'ils portent leur contre-poiſon avec eux. Si la liberté de la preſſe eſt ouverte à d'inſolens démagogues, à de vils calomniateurs, elle n'eſt pas fermée aux Patriotes éclairés, aux Avocats de l'innocence, à tous les citoyens qui ſont en état de faire triompher la vérité, déjà ſi puiſſante par elle-même. Oui, la liberté de la preſſe eſt ſujette à ſi peu d'inconvéniens, qu'on peut la réclamer généralement comme le privilege commun de l'humanité, & qu'on devrait la permettre dans tous les Gouvernemens, ſi ce n'eſt dans un Gouvernement Eccléſiaſtique, auquel elle ne manquerait pas d'être funeſte.

Nous ne devons pas même craindre de cette liberté les conſéquences fatales qu'on voyait réſulter des harangues des Démagogues d'Athenes ou des Tribuns de Rome. Un particulier lit une brochure ſeul & de ſang-froid. Il n'y a perſonne autour de lui qui puiſſe lui ſouffler l'eſprit de ſédition. Il n'eſt pas entraîné par la force & la violence de la déclamation & des talens oratoires. En ſuppoſant même que le livre lui inſpirerait des idées ſéditieuſes, il ne s'offre à ſon eſprit aucune réſolution violente par laquelle il puiſſe ſatisfaire ſa paſſion. Il eſt donc bien difficile que la liberté de la preſſe, à tel excès qu'on puiſſe la porter, excite jamais des tumultes populaires & la rébellion. Quant aux murmures & mécontentemens ſecrets qu'elle peut occaſionner, ils s'exhalent en paroles, de façon que le Magiſtrat peut en prévenir les effets avant qu'il ſoit trop tard; au lieu que les révoltes ſont occaſionnées par des reſſentimens ſecrets qui éclatent, lorſqu'on n'a plus de moyen pour les étouffer. Il eſt vrai que les hommes ont plus de penchant à croire tout ce qu'on peut débiter au préjudice de ceux qui les gou-

gouvernent que ce qu'on peut écrire en leur faveur ; mais ce penchant eſt inſéparable de l'eſpece humaine, ſoit qu'elle ſoit libre ou non. Un rapport calomnieux peut ſe répandre avec autant de rapidité & devenir plus funeſte qu'une brochure. Il devient plus funeſte ; puiſqu'il n'y a pas de moyen de le réfuter dans un pays où on ne lirait pas, où les hommes ne ſeraient pas accoutumés à penſer librement & à exercer leur intelligence dans le diſcernement du vrai d'avec le faux.

La ſuite au N°. prochain.

NB. Nous prouverons que les placards inſérés dans ce N°. ne ſont pas contraires à ce que nous avons dit ſur la liberté de la preſſe. Nous prouverons que quand nous nous ſerions rencontrés dans quelques endroits avec l'ouvrage proſcrit, comme on nous en accuſe, nous lui ſommes oppoſés dans les points les plus graves, dans ceux qui ſont vraiment criminels, d'après les aſſertions qu'on lui attribue. Ce qui eſt certain, c'eſt que nous aimons trop la Patrie pour avoir trempé dans le deſſein exécrable d'y augmenter la diviſion & que nous pouvons atteſter ſolemnellement que nous n'avons eu, ni directement ni indirectement, aucune part à la brochure proſcrite ; & que nous n'avons ſu ſon exiſtence qu'à la nouvelle des ſoins qu'on ſe donnait pour en empêcher la diſſémination. Les imputations de nos Ennemis ſont ſingulieres. Tantôt nous ſommes les partiſans dangereux d'une Démocratie tumultueuſe, enſuite les vils eſclaves d'une Monarchie deſpotique. Les Auteurs du *Politique Hollandais* eſclaves d'une Monarchie deſpotique ! en vérité nos Ennemis devraient bien nous calomnier plus adroitement ! Nous ne déſeſpérons pas qu'à la fin ils ne nous accuſent d'être *Anglomanes.*

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XXXIX. LUNDI, ce 5 NOVEMBRE, 1781.

La suite CHAPITRE XXXV.

Sur les Placards contre la brochure adressée au peuple des Pays-bas.

L'expérience montre également que le peuple n'est pas un monstre aussi terrible qu'il plaît aux suppôts du despotisme de le représenter, & qu'il vaut mille fois mieux le gouverner comme des créatures raisonnables que de le traiter comme de stupides animaux. Avant que nous eussions donné aux autres Nations l'exemple de la tolérance, on la regardait, même en Angleterre, comme incompatible avec l'ordre d'un bon Gouvernement; on ne pouvait concevoir qu'une multitude de sectes religieuses pussent vivre ensemble avec harmonie & tranquillité & conserver le même amour pour la Patrie commune & pour l'une & l'autre. Cette tolérance n'a cependant produit aucune fermentation dangereuse; & l'on doit s'attendre que les hommes étant accoutumés de plus en plus à discuter librement les affaires publiques, perfectionneront leur jugement sur cet article, & seront moins faciles à se prêter à des rapports sinistres & aux cris populaires.

La liberté se perd peu-à-peu, & par des usurpations lentes & progressives. L'esclavage a quelque chose de si odieux pour des hommes habitués à la liberté, qu'elle doit se déguiser sous mille formes, pour les gagner. La liberté de la presse une fois perdue ne se recouvre jamais. On est censé en jouir tant qu'on n'est pas soumis à demander des licences ou permissions, ou que les Magistrats ne sont pas autorisés à prononcer arbitrairement contre les ouvrages qui leur déplaisent. De pareil-

pareilles innovations seraient le dernier effort d'un gouvernement tyrannique. C'en est fait de la liberté si ces sortes d'entreprises réussissent jamais.

Hélas ce n'est pas une brochure qu'en général la centieme partie de la Nation ne lit pas, qui donne occasion aux maux publics dont on se plaint. La plume licentieuse d'un écrivain politique n'est guere capable de produire des effets d'une si grande importance. Il est ridicule d'attribuer des calamités nationales au portrait que l'on fait des hommes en place, plûtôt qu'à leur caractere & à leur conduite : voilà les vraies causes des mécontentemens & des murmures publics.

C'est une grande erreur que de s'imaginer que les derniers placards rendus contre la brochure addressée *au peuple des Pays-bas*, soient opposés à nos idées sur la liberté de la presse. La liberté que nous avons réclamée consiste à n'être soumis à aucune censure, à pouvoir publier tout ce qu'on veut : mais l'imprimeur & l'auteur sont, dans ce cas, responsables de ce qu'ils avancent; ceux qui ont à se plaindre d'un ouvrage peuvent alors demander la satisfaction due à la justice outragée. Mais si le libraire, l'auteur ou l'imprimeur se dérobent également à la connaissance des personnes intéressées, si, au lieu de suivre les routes tracées pour publier un ouvrage, ils ont recours à des moyens obliques; ils deviennent dès-lors suspects, & plus les insinuations qu'ils cherchent à répandre sont graves, plus on peut sévir avec rigueur contre eux. Nous ne désavouons pas que le premier Edit des Etats d'Utrecht portant défense de rien imprimer ni débiter au préjudice des personnes plus ou moins élevées dans l'Etat, ne soit contraire à nos principes; car, dans un Pays libre, il doit être permis de tout dire sur les personnes en place; c'est un frein heureux qui les tient dans le devoir, quand ils ont encore du respect pour l'opinion publique. Aussi s'est-il formé de toutes parts des réclamations sur ce sujet & la réponse donnée à la Requête des libraires de cette ville, est une espece de dérogation à la teneur rigou-

reu-

reuſe de l'Edit. Cette prohibition ne pouvait ſervir qu'à faire prohiber les brochures qui n'auraient pas plu au parti dominant.

On pourrait objecter, qu'à l'ombre de cette liberté il ſe débiterait une multitude de brochures calomnieuſes & ſéditieuſes, imprimées dans d'autres Provinces ou pays & débitées furtivement, pour échapper à la vindicte publique.

Nous répondons qu'il y a dans les ſept Provinces des tribunaux ouverts pour recevoir les plaintes légitimes d'une injure mal-fondée. Un citoyen d'Utrecht attaqué mal à propos dans une brochure imprimée à Amſterdam, trouvera dans cette ville des Avocats qui prendront ſa defenſe en main. S'il ne juge pas à propos d'avoir recours à la défenſe polémique, celle des tribunaux lui ſera toujours ouverte. Et c'eſt pour s'être dérobé aux pourſuites de cette derniere, que nos Souverains ont eu raiſon de proscrire l'Adreſſe *au peuple des Pays-bas*. L'Auteur de cette brochure eſt dans le cas de ces contrebandiers qui ſe ſervent de voies détournées pour répandre des marchandiſes dans le pays. Il eſt vrai que ceux qui ſont attaqués dans une brochure anonime, peuvent confondre leurs accuſateurs clandeſtins par des mémoires publics; mais ſouvent on a des raiſons pour ne pas ſe produire dans cette carriere; dans ce cas cependant on peut exiger du détracteur de produire les preuves; au défaut de quoi il eſt, avec raiſon, dévoué à la vindicte publique comme un homme dont le cœur eſt pervers & les intentions ſiniſtres & dangereuſes.

Quoique nous puiſſions atteſter n'avoir aucune part à cette brochure, nous ne ſommes cependant pas du ſentiment d'un Gazetier de ce Pays qui a ôſé écrire que ce ſerait donner une preuve d'amour pour la Patrie & la vérité que d'en dénoncer l'Auteur. Nous ne croyons pas que le véritable amour de la Patrie puiſſe déshonorer. Nous ne croyons pas que les Souverains qui ont proſcrit cet ouvrage euſſent pu promettre de tenir le nom du délateur ſecret, s'ils n'euſſent cru eux-mêmes, que cette ſorte ſorte de délation emporte une eſpece d'infamie.

L'opinion publique, souvent erronée, est juste sur ce point. Elle ne saurait supposer qu'un homme qui attend pour faire une délation, qu'on puisse la récompenser par de grosses sommes, mérite l'estime qu'on ne peut refuser à des services vraiment patriotiques. En général l'honneur fait une grande partie de la récompense de toutes les professions honorables. Elles sont généralement mal-payées, en fait de gain pécuniaire; & dans ce cas un ecrivain politique est d'autant plus digne d'éloges qu'il ne peut avoir d'autre objet que de servir ses semblables; il peut, il est vrai, s'égarer dans son zele; mais ses intentions sont généralement bonnes. L'opinion publique est au contraire bien différente quant au déshonneur. Le métier d'un boucher, par exemple, est un emploi brutal & odieux; cependant dans bien des endroits il est plus lucratif que la plupart des métiers communs. Un des plus détestables, celui de bourreau, est le mieux payé en proportion du travail qu'aucun des métiers ordinaires. Il est vrai qu'un Etat peut avoir besoin de délateurs, comme il a besoin d'avoir des bourreaux. Il faut donc qu'il les encourage à proportion de la répugnance innée dans tous les cœurs pour ces deux métiers. Il ne pourra jamais changer l'opinion publique sur ce sujet. Par exemple: Philippe V. mit à prix la tête de l'immortel Fondateur de cette République. Guillaume I avait fait à ce Monarque, qui fut notre Souverain, bien plus de tort que jamais la brochure adressée au *peuple des Pays-bas*, toute exécrable qu'elle pourrait être, n'en pourrait causer au Stathouder actuel. Balthazard Gerard, qui mérita la récompense promise par Philippe V, ne laissa pas de mourir déshonoré. L'annoblissement conféré à sa famille pour cette action exécrable, n'a pas même été respecté. Une des sœurs de cet infâme assassin obtint des lettres de noblesse; & ses descendans jouirent de ce singulier privilege jusqu'au tems où Louis XIV s'empara de la Franche-Comté. Cette Province fut à peine sortie de la Monarchie Espagnole que ces lettres de noblesse furent méprisées. Vagnoles, Intendant de la Province, les foula aux pieds; le crime cessa d'être honoré & la famille de Gerard resta roturiere.

Ainsi

Ainſi nos principes ſur la liberté de la preſſe ne ſont pas oppoſés aux Edits publiés contre la brochure adreſſée *au peuple des Pays-bas*.

Quant au reproche qu'on nous fait de chercher toujours à inſpirer les principes Démocratiques, on s'eſt beaucoup trompé, ſi l'on s'eſt imaginé que nous ayons eu l'abſurdité de projeter l'établiſſement d'une Démocratie pure.

Nous ſavons trop qu'une pareille innovation n'aurait que des ſuites funeſtes pour le peuple lui-même non ſeulement dans les circonſtances critiques où la République ſe trouve, mais encore dans des tems plus tranquilles. Nous avons lu avec beaucoup d'attention l'hiſtoire de ce pays depuis les tems les plus anciens; & s'il faut ajouter foi à l'Auteur du *Tableau de l'Hiſtoire Générale des Provinces-Unies*, le moins ſuſpect & le plus étendu ſur cette matiere, on doit avouer que toutes les fois que le gouvernement de ce pays a trop panché vers la Démocratie pure, effectivement le pays a toujours été un théâtre de maſſacre & d'atrocités. Mais nous avons remarqué en même tems que lorſque le Gouvernement s'eſt trop rapproché de l'Ariſtocratie ou de la Monarchie, il a preſque toujours été oppreſſif; & qu'on n'a vu la liberté politique & civile bien aſſurée que lorſqu'il y a eu un mélange heureux de ces trois Gouvernemens; comme il a ſubſiſté depuis longtems dans les Provinces de Frize & de Groningue, comme on voit encore des reſtes dans celles de Gueldre, d'Overyſſel & même dans quelques villes de Hollande. Lorſque nous avons dit qu'il n'y avait d'autre inſtitution légitime que la Démocratique, nous n'avons pas prétendu que le peuple en Corps dût gouverner; nous avons dit que la Souveraineté réſidait ultérieurement dans le peuple ou le gros de la Nation; comme Meſſieurs d'Amſterdam l'avouent eux-mêmes dans leur Lettre contre le Duc de Brunswich, puiſqu'ils donnent le nom de *Populaire* au Gouvernement. Le peuple ne vaut rien pour gouverner; il a, comme dit très-bien Montesquieu, beſoin, „ comme les „ Monarques & même plus qu'eux d'être, conduit „ par un Conſeil ou Sénat. Mais, ajoute ce grand „ homme, pour qu'il y ait confiance, il faut qu'il

„ en élise les Membres, soit qu'il les choisisse „ lui-même comme à Athenes; ou par quelque „ Magistrat qu'il a établi pour les élire comme „ cela se pratiquait à Rome dans quelques occa- „ sions. Le peuple est admirable pour choisir ceux „ à qui il doit confier quelque partie de son au- „ torité. Si l'on pouvait douter de la capacité na- „ turelle qu'a le peuple pour discerner le mérite, „ il n'y aurait qu'a jeter les yeux sur cette suite „ continuelle de choix étonnans que firent les A- „ théniens & les Romains, ce qu'on n'attribuera pas „ sans doute au hazard.

Si on lit avec attention les annales de ce pays, on verra que ce n'est pas pour avoir eu part a l'élection de ses Magistrats que le peuple a donné lieu dans ce pays à des guerres civiles & à des tumultes sanglans; mais pour avoir voulu prendre lui-même en main les rênes de l'administration. Les derniers troublés intérieurs en 1747 & 1748 ne vinrent pas d'une nomination de Magistrats, faite par le peuple; mais de ce que le peuple voulût s'ingérer dans les affaires d'administration qui n'étaient pas de sa compétence & changer le Gouvernement.

Ces principes sont bien opposés à ceux de l'Auteur de l'ouvrage proscrit. Il veut absolument détruire le Stathouderat. On dit qu'il en parle en ces termes. Ce sont les Anglais qui nous ont donné un Stathouder. Si ce présent eût été bon, salutaire, avantageux, ils ne nous l'auraient jamais fait. Comparez cette épigramme avec ces paroles du *Politique Hollandais*!

A considérer la fabrique intérieure de notre Constitution, l'opposition des intérêts des membres divers, & les dangers des prérogatives des Corps Aristocratiques, on ne peut s'empêcher d'avouer que le Stathoudérat est l'heureux contre-poids qui tient le tout dans un juste équilibre, & le grand ressort qui donne le mouvement à toute la machine: dans les disputes & surtout dans celles où la politique est mêlée, il n'y a que trop de personnes qui donnent dans les extrêmes; mais les citoyens éclairés & justes regarderont toujours le Stathouderat & surtout la réunion de tous les Stathoudérats sur une seule tête comme l'événement le plus heureux qui pouvait arriver à la République. Un seul Stathouder devient le nœud qui resserre les différentes par-

tie

ties de la confédération; le centre où tout aboutit; l'ame qui donne le mouvement aux délibérations dans les périls preſſans; la regle qui dirige tous les efforts vers un même but, qui fait un Etat de pluſieurs Etats. Les bons citoyens s'appliqueront toujours à maintenir la conſtitution fondée ſur le Stathouderat. Il nous faut un Magiſtrat ſuprême dont l'œil actif & pénétrant veille ſur la conduite des Magiſtrats ſubalternes qui pourraient faire ſervir l'indépendance où ils ſont du peuple à leur intérêt particulier. Il nous faut un Général dont la dignité impoſe aux gens de guerre, & dont la préſence & les faveurs encouragent ceux qui ſervent la Patrie.

C'eſt ainſi que s'exprimait le *Politique Hollandais*, peu de jours avant qu'on répandit la brochure proſcrite. On dit que cette brochure accuſe encore le Prince de s'entendre avec les Anglais pour ruiner ce pays & parvenir à la Souveraineté. Les Auteurs du *Politique Hollandais* ne ſont point du ſentiment de Mr. Luſac de Leide (*) qui, dans des écrits ſur les De Witt, trouvait qu'il n'y avait pas plus de mal d'aſpirer à la Souveraineté que de briguer une charge de Bourguemaître: auſſi avons-nous mis ces inſinuations répandues à ce ſujet contre le Prince aux rang des bruits forgés „par l'audace & l'im„ poſture. Pluſieurs fois" avons nous dit en parlant du Stathouder „ votre bouche incapable „ de feindre a confondu ceux qui avaient ôſé „ vous attribuer des principes favorables aux En„ nemis de l'Etat. Dans la confidence des con„ verſations particulieres ainſi que dans la ſolemnité „ des aſſemblées publiques, vous avez montré tou„ te l'indignation d'un ardent Patriote, également „ contre tous les Etats dont la conduite vous pa„ raiſſait injurieuſe à la dignité de la République" Non nous ne croirons jamais qu'un Prince qui, dans ſes déclarations publiques, parle avec tant de zele ſur le danger de l'Etat & contre ſes ennemis, ait dans le cœur une diſpoſition ſecrete pour eux. Guillaume V n'eſt pas capable de duplicité.

Nous avouerons franchement à quel point nous avons cependant porté l'audace ſur cet article. Nous avons

(*) Mr. Elie Luſac, qu'il ne faut pas confondre avec l'Auteur de la Gazette de Leyde, ſi eſtimée & ſi digne de l'être.

avons supposé un Stathouder qui eût fait, depuis quelques années, son unique occupation du rétablissement de la Marine & n'eût eu pour objet de ses desseins que l'abaissement de la Grande-Brétagne. Nous pouvons nous tromper; on peut nous réfuter par des raisons, & même par des injures si l'on croit qu'elles peuvent servir; mais nous avons le malheur d'être intimement convaincus qu'alors les affaires auraient été beaucoup mieux. Oui nous avons encore la présomption de croire que si la République portait tous ses efforts vers la mer, faisait avec les ennemis de notre ennemi, l'alliance la plus naturelle qui fût jamais, notre Stadhouder pourrait jouer un des plus grands rôles dans le système de l'Europe, & la paix être bientôt rendue à la République sur une base solide.

Les affaires vont très-mal; c'est la seule vérité sur laquelle tous les partis s'accordent. Encore même, sur ce point, nous sommes nous bien gardés de jeter tout le blâme sur notre bien aimé Stathouder: nous avons toujours rendu justice à l'ardeur de son zele & à la pureté de ses intentions; à l'exemple de la ville d'Amsterdam, nous navons inculpé que les mauvais Conseillers. Le pays était inondé de libelles contre ce Conseiller: nous nous sommes cependant gardés d'attaquer son caractere: nous l'avons toujours représenté comme l'innocent objet des soupçons & des murmures publics: nous ne l'avons accusé que d'un article dont il ne paraît pas qu'il se défende, d'avoir une inclination particuliere pour la Nation Anglaise & pour le maintien des liaisons politiques avec ce royaume: encore avons-nous moins représenté ce système comme criminel que comme un système qui n'est pas de saison dans les circonstances présentes. En représentant, à ce Prince, la difficulté de prévenir les mauvaises impressions conçues contre lui, nous l'avons comparé aux Barnevelt, aux De Witt, aux Aristides, à plusieurs autres grands hommes qui, dans une situation semblable, crurent, malgré leur vertu, devoir céder à l'orage, tant pour leur sureté personelle que pour le bien de la Patrie. Il n'y a dans cette affaire qu'une chose évidente à considérer. L'influence que le

Duc

Duc a eue ſur l'eſprit du Prince a-t-elle été ſalutaire à la Patrie? Si au contraire nous éprouvons que l'Etat va toujours en panchant vers ſa ruine, ſes conſeils ne ſont donc pas heureux. Si l'on objecte que pluſieurs l'ont traverſé dans ſes bonnes intentions; puiſqu'il n'a pas pu diſſiper leurs efforts, il n'a donc pas les talens requis pour vaincre les obſtacles & faire le bien. Dans le No. XXXV nous diſions ces paroles: „ nous avouons même que nous ſommes „ bien éloignés d'imputer au Seigneur Duc tout „ ſeul le blâme des malheurs publics, il a beau avoir „ la plus grande influence par ſon crédit ſur l'esprit „ du Prince; ceux à qui les délibérations publiques „ ſont commiſes auraient montrer dû tout le courage & la fermeté qu'exigeait le beſoin de l'Etat." Puisque de toutes les accuſations formées contre lui, on n'en peut déduire autre choſe, ſinon qu'il n'a pas été heureux, ſa retraite n'aurait donc rien de déshonorant: ne ſerait-elle pas, au contraire, un ſacrifice ſublime fait au bien de la Patrie? Voilà les principes que nous avons ſuivis invariablement. Le plus zélé partiſan de la Maiſon d'Orange & de Brunswich aurait de la peine à s'exprimer d'une maniere plus partiale.

Cependant on a traité les Auteurs du *Politique Hollandais* de ſcélérats, acharnés contre les Maiſons d'Orange & de Brunswich. On en eſt venu juſqu'à menacer un Gazetier qui s'était borné à en copier des paſſages, de le faire périr ſous les coups. D'après ce trait, quel châtiment pouvait-on réſerver à l'Auteur lui-même?

Depuis cette époque, on n'a ceſſé de vomir des horreurs contre les Auteurs de cette Feuille. Il ne faut pas faire grande dépenſe d'eſprit pour cela: il eſt plus facile d'injurier que de raiſonner.

D'abord c'étaient des gens ſalariés; c'étaient en ſuite de pauvres diables qui n'avaient pas le ſou. C'étaient ſurtout des étrangers. Etes-vous notre concitoyen? Et que vous importe où nous ſommes nés, qui nous ſommes, ſi ce que nous diſons eſt la vérité? Les Anciens demanderent-ils jamais à l'augure dans quelle contrée il avait reçu le jour, ſur quel chêne repoſait l'oiſeau qui leur annonçait une victoire ou une défaite? Pour être nés à

la source du Rhin ou de la Meuse ou à leur embouchure, nos raisons en sont-elles plus ou moins bonnes? Guillaume I, Maurice, qui ont rendu de si grands services à l'Etat étaient-ils nés dans ce pays? Le Duc de Brunswich lui-même a-t-il reçu le jour dans quelqu'une de nos Provinces? S'il avait trahi le pays, éviterait-il le supplice des traîtres à la Patrie, sur la supposition qu'il ne serait pas né dans le territoire de la République?

Si quelqu'un nous accusait ensuite d'être un monstre, dont l'on sait les desseins exécrables & les menées infernales &c. &c. nous dirions comme tout le monde: vous vous fâchez, donc vous avez tort; nous regarderions ces déclamations comme trop absurdes pour y répondre autrement que par le silence & le mépris. Comme une trahison contre l'Etat est une affaire des plus graves, c'est à ceux qui l'annoncent, d'en produire les preuves, faute d'être eux-même les ennemis de la Patrie ou les plus vils des calomniateurs. S'ils ajoutaient; nous sommes sous un bouclier impénétrable; & de ce bouclier il sort des mains longues qui ne sont pas courtes: nous avouerions franchement que nous n'avons d'autre bouclier que notre innocence & d'autre main que celle qui écrit ces lignes; que l'on peut toujours nous trouver devant le tribunal dont nous dépendons. Nous avertirions le simulachre qui se cacherait sous ce bouclier d'airain & sous ces mains longues qu'il peut exhaler son venin en toute liberté, & que nous sommes persuadés que les honnêtes gens sauront apprécier ceux qui ne savent que dire des injures.

Il n'y a pas de moyens que les Anglomanes de ce pays n'aient tentés, pour décourager ceux qui avaient épousé le parti qui leur est opposé. Quoique ces Feuilles soient écrites dans une langue inconnue au peuple & que les Auteurs se soient bornés à la discussion modérée des matieres politiques, il n'est pas d'horreur qu'on n'ait vomi contre eux; on les a dénoncés au Souverain, on les a accusés de trahison contre la Patrie; il n'y a que des raisons & des preuves qu'on se soit dispensé de produire. Le *Politique Hollandais* n'a répondu qu'en produisant les injures qu'on debi-

ait

tait contre lui ; & ce n'eſt pas ſa faute ſi le ridicule eſt tombé ſur les Auteurs. Leur fureur, leur frénefie, n'ont fait que lui prouver la faibleſſe de leur cauſe & leur vain déſeſpoir. On dit même qu'ils n'ont rien épargné pour le confondre en l'appelant Français avec les Auteurs Hollandais de la brochure proſcrite & pour le faire envelopper dans la même proſcription.

Qu'il nous ſoit permis d'admirer à cette occaſion la conduite de la Régence d'Amſterdam. On a ſemé contre elle des diſcours au *Peuple des Pays-bas*, on a compoſé des *Politiek Vertoog*; on a mis *le jeu à ſept villages* pour les épouvanter; on a parodié leur *Lettre ſur le Duc de Brunswich*: ils n'ont pas même paru faire attention à ces lâches efforts. Chez tous les libraires de la ville d'Amſterdam, nous avons vus, expoſer avec la plus grande publicité & ſe vendre ſans aucune reſtreinte, tout ce qu'on pouvait vomir de plus affreux contre la conduite ou le caractere des Régens. Il faudrait que la peinture que la brochure proſcrite a fait de tous les Stathouders fût bien hideuſe, pour ſurpaſſer en noirceur celle que l'Auteur du *Politiek Vertoog* a tracée de la conduite conſtante des Régens d'Amſterdam. Cependant, à la premiere réquiſition du Conſeil permanent des Etats de Hollande, les Régens d'Amſterdam, qui n'avaient rien fait à la diſſémination de toutes les libelles ſemés contre eux, prirent des précautions pour empêcher la diſſémination d'une brochure où l'on aſſure, qu'ils ſont très-loués & très-exaltés.

Ames impartiales & juſtes de toutes les Nations, je vous atteſte ; comparez cette conduite ſage & magnanime de la Régence d'Amſterdam a celle de leurs Antagoniſtes, & prononcez.

Nous ſommes bien loin de penſer que notre Bien-aimé Stathouder ait eu la moindre part à tout ce que ſes prétendus partiſans font dans ce pays, ſous le prétexte ſpécieux de le ſervir. La politique d'exalter les Anglais, nos ennemis déclarés & de noircir les Français, dans les circonſtances où nous ſommes, eſt trop imprudente pour l'attribuer à un Prince dont les lumieres ſont grandes & les vues patriotiques. Son Alteſſe n'ignore pas que, dans un tems auſſi orageux, elle ne ſaurait trop éviter tout ce qui peut inſpirer des ſoupçons de partialité pour l'Ennemi & contre les Puiſſances qui, dans ces circonſtances, ſont nos alliées naturelles. Qu'il ſoit permis, à cette occaſion, au *Politique Hollandais* de montrer avec quelle ardeur on ôſe publier les prin-

principes qu'il a tracés. Quoiqu'il puisse attester n'avoir aucune correspondance avec Mr. de Capellen de Marsch, ni eu aucune connaissance de ce que ce noble Seigneur disait dans l'assemblée des Etats de Gueldre, combien doit-il être flatté de s'être rencontré presque dans les mêmes paroles avec un Patriote avoué de la plus grande & de la plus saine partie de la Nation.

*Lettre écrite d'*Arnhem, *le* 22 *Octobre.*

L'Assemblée Provinciale de *Gueldres* s'est tenue plûtôt que de coutume pour l'expédition plus prompte du consentement de cette Province à la Réquisition, faite de la part du Roi de *France*, d'une Négociation de cinq Millions de Florins, sous la garantie de la République. Croiriez-vous que, quoique le consentement de cette Province ait été donné sans restriction, il s'est cependant trouvé chez nous des Membres du Gouvernement qui n'auraient pas craint de traverser la Réquisition de Sa Majesté *Très-Chrétienne* s'il eussent ôsé. Vous ne sauriez vous imaginer à quel point, dans le tems où nous nous trouvons impliqués dans une guerre aussi malheureuse, l'on ôse pousser ici la condescendance pour la *Grande-Bretagne*, & pour ceux qui dans cette Province prennent le parti de nos Ennemis.

Les mots de *guerre avec l'Angleterre* sont bannis de nos Résolutions Provinciales; on n'y parle que de *troubles: cette guerre*, c'est le mot le plus fort qu'on ôse employer. Vous sentez que cela se fait pour complaire à ceux qui aiment à se laisser séduire par le vain espoir d'une réconciliation prompte & séparée avec l'*Angleterre*. Ne croyez pas cependant que parmi nos Régens, il ne se soit trouvé des Patriotes insistant sur la nécessité indispensable, dans notre situation critique, de reconnaître non seulement avec gratitude les marques d'affection que nous avons éprouvées de la *France*, mais aussi d'agir de concert avec cette Puissance contre l'ennemi commun.

Je sais parfaitement que quelques Nobles du Quartier de *Zutphen*, & particulierement les Barons *de Heeckeren d'Enkhuizen*, *de Capellen de Boedelhof*, *de Palland*. *de Capellen de Marsch* & *de Heeckeren de Buerse* se sont empressés à diriger les choses de maniere, qu'au nom de cette Province on insiste à la Généralité, vu la position désespérée de la République, qui va toujours en empirant, de prendre avec la *France* des Arrangemens pour une Protection réciproque, ou de contracter une alliance formel-

melle avec elle, comme l'unique moyen de réveiller notre activité, & d'accélérer la conclusion d'une paix honorable, qui nous est si nécessaire.

Mais la force des Raisonnemens, les Argumens les plus triomphans de ces nobles Patriotes n'étaient que de vains sons; on ne pouvait engager le Baron de Nagel, Sénéchal de *Zutphen* à recueillir les voix ainsi que ce Seigneur est néanmoins obligé de le faire suivant les Statuts Provinciaux. Il paraissait même avoir des ordres, pour ne point prêter l'oreille aux propositions relatives à des secours *Français*; il tâcha, de prouver la grandeur des dangers auxquels la République s'exposerait par une alliance avec la *France*; & quoiqu'il parlât avec feu, aucun des Membres de l'Assemblée, à l'exception du Baron *van Dorth de Velde*, ne parut convaincu de la solidité de son système Politique.

Le Sénéchal termina sa Harangue en disant. „ *Qu'il* „ *aimerait mieux reconnaître l'indépendance des Amé-* „ *ricains, que contracter une alliance avec la France.*"

Le discours prononcé à cette occasion par le Baron *de Capellen de Marsch*, si connu par son zele patriotique, est des plus remarquables: En voici la substance.

„ Il était plus que tems, dit ce courageux patriote, „ que, de la part de la République, on répondît aux marques „ tant de fois offertes, tant de fois éprouvées de l'affection „ de la Cour de *Versailles*, & qu'on marquât un empres- „ sement de faire avec cet Etat un Traité de Défense re- „ ciproque. Qu'un oubli aussi impardonnable & une po- „ litique aussi erronée, étaient d'autant plus incom- „ préhensibles, qu'on savait que l'influence perfide „ des avides *Bretons* qui avaient entraîné la Répu- „ blique sur le bord de sa ruine, avait été connue depuis „ longtems, même prévue par l'exécution de ses vues in- „ sidieuses & perverses; sans que nous eussions pensé à „ tems à nous réunir avec le Roi de *France* contre un „ Ennemi commun. Que l'indolence avec laquelle les af- „ faires étaient conduites dans une guerre aussi malheu- „ reuse, fournissait à la Nation des raisons de méconten- „ tement bien fondées; qu'elle était en droit d'attendre de „ ses Représentans, *leurs nobles Puissances*, une alliance „ avec le Roi de *France*, l'Allié naturel de cette Répu- „ blique: afin qu'on pût voir qu'aucuns moyens n'ont été „ négligés pour parvenir, tant par les secours de dehors, „ que par une administration vigoureuse au dedans, à ar- „ rêter un ennemi redoutable dans sa course, & à empê-

„ cher

„ cher la ruine totale de la liberté, de la prospérité & du
„ bien-être de l'Etat.

„ Qu'à cet effet les Etats de cette Province devraient
„ employer tous leurs efforts auprès des autres confédérés
„ pour les engager à prendre de pareilles mesures; afin
„ qu'au moins, dès à présent, on fasse avec cette Puissan-
„ ce des arrangemens bien entendus pour la campagne pro-
„ chaine: Qu'au défaut de mesures semblables, nous cour-
„ rions risque de perdre entierement notre commerce &
„ notre navigation chancelans, & de voir nos possessions
„ *d'Orient* & *Occident* désolées, devenir la proie des en-
„ nemis. Que l'une & l'autre étant les fondemens de no-
„ tre édifice politique, leur décadence en entraînerait iné-
„ vitablement la ruine.

„ Que rien n'étant plus naturel que d'agir de concert avec
„ les Ennemis de notre Ennemi, c'était un objet de délibé-
„ ration sérieuse, de voir: si l'intérêt de la République
„ n'exige pas d'accepter, sans hésiter d'avantage, les invi-
„ tations & les offres des *Américains*: Qu'aucune conde-
„ scendance pour *l'Angleterre* ne pouvait nous empêcher
„ actuellement de nous unir, contre un ennemi commun,
„ avec une Nation aussi brave & aussi vertueuse; qui, à
„ notre exemple, doit sa liberté à sa valeur & dans ce mo-
„ ment même est encore occupée au soin de se soustraire
„ à la tyrannie de l'ennemi des deux Nations. Qu'ainsi
„ rien ne pouvait nous empêcher de reconnaître l'indépen-
„ dance de cette nouvelle République. Notre conduite
„ différait beaucoup de celle tenue par nos ancêtres, qui se
„ liguerent avec les *Portugais*, dès que ceux-ci secouerent
„ le joug des *Espagnols*.

„ Qu'il ne fallait pas douter que ces sortes d'alliances avec
„ les Ennemis de notre Ennemi ne raientissent bientôt sa
„ fureur, & n'opérassent une paix générale & avantageuse
„ pour nous."

Mr. *de Marsch*, se trouvait obligé de parler sans ré-
serve à leurs nobles Puissances, comme étant convaincu
„ que le peuple se voyant trompé dans cette attente rai-
„ sonnable, pousserait plus loin sa défiance & son mécon-
„ tentement:" Demandant ensuite „ si l'on pouvait pren-
„ dre en mauvaise part que cette Nation patiente, après avoir
„ fourni & prodigué tant de biens & de sang, exigeât
„ qu'on lui rendît compte de l'administration publique? Le
„ mécontentement & le soupçon gagnaient à vue d'œil;
„ & les suites terribles d'un pareil murmure étaient inévi-
„ tables; chacun, dans notre Patrie marquait son étonne-
„ ment de ce qu'après avoir fourni des sommes presqu, im-

„ men

„ menſes, notre marine ne fût pas encore devenue aſſez
„ reſpectable pour protéger notre commerce & notre navi-
„ gation, & ſe fût trouvée hors d'état de s'oppoſer efficacement à l'Ennemi. Que notre marine, généralement
„ trop morcelée, avait été détachée avec les ſuites les plus
„ déſaſtreuſes. Que la Nation était bien fondée à ſe plaindre de ce que la protection lui eût été refuſée pour une
„ branche de Commerce, en tout ſens fondée ſur les traités & dont actuellement les Puiſſances du *Nord*, peu diſpoſées à complaire à *l'Angleterre*, s'emparaient entierement.

„ Qu'il méritait réflexion, pourquoi nous n'avions pas
„ adopté ſur le champ la *Neutralité Armée*, mais longtems
„ après, lorſqu'elle eut perdu ſa vigueur.

„ Que l'on avait promis à la Nation de rechercher les
„ cauſes du mal, ainſi que celles de la nonchalance, de la
„ timidité à la défendre contre un Ennemi actif."

Mr. *de Capellen*, donna ici a conſidérer: „ S'il y avait
„ été ſatisfait d'une maniere convenable: s'il conſtait que
„ rien n'eût été négligé pour s'oppoſer aux intrigues interieures & extérieures de cet ennemi. Que l'on ſavait
„ bien qu'à cet égard ce n'avait pas été la faute des Etats
„ de *Hollande*, encore moins celle de la ville d'*Amſterdam*: Reſtait donc à ſavoir, ſi des rapports rendus par
„ les Amirautés, il conſtait qu'aucun de ces départemens
„ fût coupable de négligence, de mauvaiſe direction; ſi
„ tous avaient fait de leur mieux pour parvenir, depuis la
„ Guerre, à mettre la Marine de la République dans cet
„ état de défenſe requis pour pouvoir efficacement agir
„ contre l'Ennemi, &c."

Mr. *de Marſch* repréſenta enſuite: „ Que l'averſion con-
„ tinue de la nation contre l'influence du Duc de *Brunswich* ſur l'eſprit de Mgr. le Prince Stadhouder aurait certainement les ſuites les plus fâcheuſes: Qu'une politique
„ prudente exigeait l'éloignement du Duc: Que la Nation
„ était en droit de la demander, d'autant plus que le Duc
„ ne s'était pas purgé devant elle du blâme dont il avait été
„ ſi ouvertement inculpé par des Membres reſpectables de
„ l'*Union*: Que la déclaration illégale & inconſtitutionelle
„ de leurs Hautes Puiſſances rendue en ſa faveur, ne ſuffiſait pas pour abſoudre ce Prince: Que, dans le manîment de cette affaire, la conſtitution du Gouvernement
„ avait été négligée: Que les prétentions mal fondées du
„ Duc n'auraient pas dû former l'objet des délibérations des
„ Etats de *Gueldres*, & que les Commités de cette Pro-

„ vin-

„ vince à la Généralité étaient répréhensibles dans leur con-
„ duite illégale à cet égard: Que la Résolution formée par
„ la *Gueldre*, pour flatter & excuser le Duc, était un pro-
„ cédé que la postérité aurait peine à croire, vu qu'elle
„ tendait à mettre dans un jour désavorable les efforts les
„ plus louables, faits par des Membres respectables de la con-
„ fédération pour la conservation de la Patrie; efforts,
„ qui néanmoins obtiendraient avec le tems des éloges
„ bien mérités, & qui, selon toutes les apparences, seraient
„ appuyés de plus en plus.

„ Qu'alors la concorde & la bonne-foi pourraient re-
„ naître; mais que, pour parvenir à ce but, il était né-
„ cessaire d'éloigner la grande PIERRE D'ACHOPPEMENT,
„ que tout le monde avait en aversion. Qu'on ne pouvait
„ assez s'étonner que le Duc, suffisamment instruit que sa
„ présence tend à la destruction du pays, n'eût depuis long-
„ tems, à l'exemple d'autres personnes publiques, rem-
„ pli le vœu du peuple."

Mr. *de Marsch* protesta ensuite: „ Que le sentiment
„ le plus douloureux des maux qui affligent le pays, l'ani-
„ mait à exposer aux peres de la patrie tous ces objets,
„ dans l'intime persuasion qu'on satisferait enfin cette na-
„ tion malheureuse, afin que les progrès ultérieurs de l'En-
„ nemi fussent réprimés, & qu'un peuple désespéré de man-
„ quer de soutien, ait enfin des preuves convaincantes
„ que l'on veille à la conservation du pays, que l'on y dis-
„ pose tout de maniere à rétablir ce qui est ruiné, & à ven-
„ ger l'insulte soufferte; & que pour l'effectuer on ne man-
„ querait ni de courage ni de bonne volonté, comme on l'a-
„ vait déjà fait paraître d'une maniere bien glorieuse.

Mr. *de Marsch* termina sa harangue: „ en disant que
„ pour obtenir les buts proposés, il faudrait, sans perte de
„ tems, former des arrangemens, des traités avec les En-
„ nemis de notre ennemi, comme l'unique moyen, joint à
„ nos propres efforts bien intentionnés, de le forcer à fai-
„ re & à observer une paix honorable, ainsi qu'à rétablir
„ le droit des gens qu'il avait si indignement foulé aux
„ pieds."

Aux Adresses Ordinaires.

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XL. LUNDI, ce 12 NOVEMBRE, 1781.

La suite du CHAPITRE XXXV.

Sur les Placards contre la brochure adressée au peuple des Pays-bas.

L'Extrait que nous avons inséré du discours de Mr. de Cappelle, dans les Etats de Gueldre, servait à justifier nos principes, en montrant qu'ils sont avoués par les meilleurs patriotes; nous avons vivement regretté de n'avoir aucune correspondance avec ce respectable Seigneur, lorsque nous avons vu paraître son discours, tel qu'il a été prononcé. Nous ne pouvons nous dispenser de publier une piece trop propre à servir de base à nos principes & à répandre des lumieres sur les moyens que nous avons indiqués pour sauver la République; & que la postérité saura trop bien distinguer de la multitude des documens qui ne peuvent servir qu'à augmenter la division; un discours qui respire le zele d'un bon patriote & le courage d'un vrai Républicain. Voici ce discours, d'après une traduction faite avec le plus grand soin.

La Convocation prématurée de cette Assemblée devant servir, en suivant l'exemple des autres Membres du Corps Fédératif, à hâter le Consentement de Vos Nobles Puissances à la Négociation de cinq Millions de Florins, sous la Garantie de cet Etat, me fait, ainsi qu'à tous ceux qui prennent à cœur la situation critique de la Patrie, désirer ardemment que nous entrions enfin dans l'opinion & la per-

fuasion qu'il est plus que tems qu'il soit répondu de la part de la République aux offres multipliées & même aux marques effectives de l'Amitié de la Cour de *France*, outre une disposition plus qu'apparente de conclure une Alliance étroite avec cette République, Alliance si nécessaire pour parvenir, par des mesures unanimes, à combattre avec vigueur & à réduire à la raison un Ennemi redoutable.

V. N. P. savent bien par quelles ruses & cabales les *Bretons*, nos éternels Ennemis, sont parvenus à conduire, soit par leur influence traîtreuse au dedans, soit par leurs attaques perfides au dehors, cet Etat sur le bord de sa ruine inévitable; sans qu'en voyant venir l'orage qui couvrait leurs desseins affreux, nous eussions pris nos précautions à tems pour insister auprès d'un Allié aussi naturel, aussi nécessaire pour nous, afin de se joindre à nous contre un seul & même Ennemi. Oubli impardonnable! Administration qu'on ne pourra jamais justifier & qui demande certainement, un prompt changement. Un changement, N. & P. S., que la Nation attend avec impatience; afin qu'alors on voye en effet qu'on n'a négligé aucun des moyens pour faire échouer les attaques insidieuses d'un Ennemi toujours menaçant. Eprouvant déjà de plus en plus les suites ameres de cette Guerre malheureuse, l'indolence avec laquelle on conduit les Affaires, donne sujet de mécontentement à un Peuple qui est prêt de sacrifier ses Biens & sa Vie pour la Patrie. Qui peut désavouer que la mesure ne soit à son comble; que cette Nation ne soit autorisée à demander à ses Représentans, à V. N. P., que, sans délai, sans perte de tems, avant qu'il soit trop tard, on prenne des mesures efficaces pour éviter les progrès d'un Ennemi si formidable, soit par des Secours de dehors, soit par une conduite unanime & vigoureuse au dedans; d'arrêter le cours d'un Ennemi si formidable; afin d'empêcher par-là que la liberté, le Bien-Etre & la Prospérité n'échappent pour toujours de nos mains. V. N. P. étant ordinairement accoutumées à prévenir les autres Confédérés, je donne à considérer si V. N. P. ne pourraient pas trouver bon de faire au nom de cette Province, toutes les instances possibles auprès des Confédérés, pour travailler aux moyens les plus propres & les plus efficaces, afin qu'on fasse le plutôt possible une Alliance avec la *France*, & qu'on se décide par les meilleures Combinaisons avec S. M. *Très-Chrétienne* pour la Campagne prochaine. Il n'y a personne parmi V. N. P. qui puisse révoquer en doute la nécessité pressante de prendre ces mesures, à moins de nous exposer de gaieté de cœur au danger de perdre pour toujours notre

notre Commerce & notre Navigation sur le point d'expirer; de voir de plus en plus nos Possessions *Orientales* & *Occidentales* exposées à être prises ou dévastées par l'Ennemi. Ce sont cependant les Colonnes de l'Edifice de cet Etat, les Sources de notre Prospérité; leur Décadence & leur Anéantissement doivent entraîner à la fois la ruine de cette République.

Il est donc naturel que nous agissions de concert avec les Ennemis de notre Ennemi; ainsi je propose aux Considérations sérieuses de V. N. P., s'il ne serait pas à propos pour cet Etat, d'accepter les Offres & les Invitations si affectueuses, si nécessaires &si avantageuses des *Etats* de l'*Amérique*. Aucune Indulgence, aucune lâche Condescendance pour l'*Angleterre* ne sauraient nous empêcher de reconnaître l'*Indépendance* d'une *République* qui s'est, à notre exemple glorieux, procuré la Liberté par son courage, & qui est encore occupée à se soustraire vaillamment à la Tyrannie de l'Ennemi des deux Nations. Qui nous empêche donc de former des Alliances étroites avec ce Peuple Vertueux & Puissant, qui nous affectionne sûrement plus qu'aucun autre Peuple & nous donne des marques de son inclination. Combien notre indifference sur ce point differe de la conduite que tinrent nos Ancêtres, qui, convaincus de la nécessité de se joindre aux Ennemis de notre Ennemi, firent Alliance avec les *Portugais*, au moment que ceux-ci se soulevèrent contre l'*Espagne*?

Qui ne voit que la formation de pareilles Alliances si nécessaires avec les Ennemis de notre Ennemi, mettra des bornes à sa rage furieuse, & accélérera la conclusion d'une Paix générale & honorable pour nous. Il est de mon devoir, N. & P. S., de vous parler franchement; parce que je suis convaincu, qu'en continuant à tromper ainsi les espérances légitimes de la Nation, on pourrait augmenter son mécontentement & ses soupçons, déjà assez remarquables. Et certes, N. & P. S., cette Nation patiente, qui, après avoir, jusqu'à présent, fourni & prodigué tant de Bien & de Sang, prendrait-elle en mauvaise part qu'on exigeât des rendemens de compte sur l'Administration publique? Que l'on insiste à ce qu'on fasse un examen sur les Causes de nos malheurs? La défiance & les mécontentement sont généraux; qui ne tremble sur les suites affreuses de murmures qui croissent de la sorte? N'entend-on pas les Petits, aussi bien que les Grands, s'écrier: „ N'est il pas étonnant „ que depuis plusieurs années, après avoir versé des Som-

„ mes preſqu'innombrables pour la Conſtruction de Vaiſ-
„ ſeaux, notre Marine n'ait pas encore été miſe ſur un
„ pied à faire reſpecter notre Commerce & notre Navi-
„ gation, & qu'en général, notre Marine eſt, avec les
„ ſuites les plus déplorables, ou trop morcelée, ou hors
„ d'état de tenir téte à notre Ennemi?" Peut-on blâmer la Nation d'éclater en plaintes de n'avoir pas eu la Protection néceſſaire pour les Branches étendues de ſon Commerce, que les Traités autoriſent, attendu que les Puiſſances du *Nord*, peu diſpoſées à uſer de condeſcendance avec l'*Angleterre*, pourſuivent & aſſurent leur Navigation ſur nos débris? N'eſt-ce pas une choſe digne de Réflexion qu'on n'ait pas accepté l'offre magnanime d'une NEUTRALITE-ARMÉE, & qu'après avoir héſité ſept mois entiers, nous y ayons accédé, lorſqu'il était trop tard & que nous ne pouvions en réclamer les avantages? Ces Griefs & d'autres encore donnent à la Nation des raiſons ſuffiſantes de plainte. Il eſt vrai qu'on l'avait flattée d'un Examen de Cauſes de l'extrême lenteur & nonchalance à défendre la Patrie contre un Ennemi redoutable & actif. A-t-on ſatisfait à cette promeſſe? Travaille-t-on actuellement avec plus d'ardeur & avec le zele requis à combattre un Ennemi odieux? S'oppoſe-t-on, comme on le doit, aux ſuites dangereuſes de ſes intrigues au-dedans comme au-dehors? Et, quoiqu'on ſoit pleinement convaincu qu'il n'a pas tenu aux Seigneurs Etats de *Hollande*, encore moins à la Ville d'*Amſterdam*, de faire mettre notre Marine dans un état convenable de défenſe, il reſte encore à demander s'il paroît ſuffiſamment, d'après les Rapports donnés, qu'aucun des Colleges d'Amirautés n'ait été en défaut, pour mettre chacun, dans ſon Département reſpectif, depuis le commencement de la Guerre, & même d'agir efficacement contre l'Ennemi?

Enfin, N. & P. S., n'attribue-t-on pas dans toute l'étendue des *Sept-Provinces-Unies*, à l'influence que Mgr. le Duc de *Brunswich*, Feld-Maréchal de cet Etat, continue d'avoir ſur l'eſprit de Mgr. le Prince *Stadhouder-Héréditaire*, les Cauſes principales du malheur & des déſaſtres qu'eſſuie ce Pays? La Nation ne demande-t-elle pas à cris redoublés, l'éloignement du Duc? L'averſion & la haine contre ce Prince ne ſont-elles pas montées au point, qu'une Politique prudente exigerait qu'on écoutât la Voix du Peuple; d'autant plus, que juſqu'à ce jour le Duc ne s'eſt pas encore purgé devant la Nation de ce dont diver-

ſes

ſes Perſonnees reſpectables de l'*Union* l'ont inculpé ſi publiquement? La Nation peut-elle ſe contenter de la Déclaration prononcée par L. H. P., pour abſoudre le Duc d'une maniere auſſi inconſtitutionelle & illégale? Les Réſolutions Juſtificatoires de quelques-uns des Conſédérés peuvent-elles, devant le Tribunal de la Nation, laver ce Seigneur du Blâme dont il eſt inculpé? Qui oſerait affirmer que dans cette Affaire tout ait été régulierement traité, conformément à l'Ordre & à la Conſtitution du Gouvernement? Et la condnite des Commités de cette Province à la Généralité, tenue à cet égard, n'eſt-elle pas des plus repréhenſibles, au point que je me flatte qu'à l'avenir V. N. P. veilleront efficacement contre de pareilles transgreſſions des bornes de l'Autorité qui leur eſt confiée.

Les plaintes & les Prétentions mal-fondées du Duc n'auraient jamais dû devenir l'objet déliberatif des Etats de cette Province: La Poſtérité aura peine à croire qu'on ait pu trouver bon, ſans Examen préalable ſur la légalité ou l'irrégularité de cette demarche le 21 Juillet de cette année, de prendre à la pluralité de Voix une Réſolution Juſtificatoire & en tout ſens flatteuſe pour le Duc; Réſolution, N. & P. S., qui tend à préſenter ſous un jour très défavorable les Efforts les plus louables, faits par de reſpectables Membres de la Conſédération pour le Salut de la Patrie; Efforts, cependant, que le Tems couronnera d'une Gloire bien méritée, & qui ſelon toutes les apparences ſeront appuyés encore plus vigoureuſement. C'eſt par là que tout eſpoir de Délivrance n'eſt pas encore perdu; & ſi l'Unanimité & la Bonne-foi (dont V. N. P., ainſi que moi, demandent au Ciel le retour) doivent renaître dans notre République, il faut qu'on commence par faire diſparaître la grande Pierre d'achoppement, qui eſt devenue l'objet d'une averſion générale & pouſſée à ſon dernier période. Le Duc, à qui l'on attribue une Politique ſi profonde, pouvant aiſément concevoir, que ſa préſence eſt bien loin d'être utile à la Patrie; il faut s'étonner de ce que ce Prince, à l'exemple d'autres Perſonnes Publiques, n'ait depuis longtems rempli le deſir & le vœu du Peuple en s'éloignant. N. & P S., c'eſt le ſentiment le plus douloureux de la ſituation déplorable de la Patrie, qui m'a porté à expoſer l'un & l'autre à V. N. P; pleinement convaincu que V. N. P. concourront avec les autres Conſédérés à s'oppoſer avec un zele redoublé aux progrès ultérieurs de Violence externe & interne. & à procurer à une Nation opprimée, outragée

& réduite au déſeſpoir par la privation des moyens de ſa Subſiſtance & de ſon Bien-Etre, une Satisfaction convenable, en mettant en état de pouvoir rétablir ce qui eſt ruiné, & venger les inſultes qu'on a eſſuyées; ce qu'elle pourra exécuter d'autant mieux, qu'elle ne manque ni de bonne volonté, ni de courage; ainſi qu'elle vient d'en donner des preuves glorieuſes.

Or, pour atteindre ce but ſalutaire & d'une maniere efficace, je ſuis d'avis qu'à raiſon des importans Motifs allégués, on prenne de la part de cet Etat, de la maniere la plus propre & la plus convenable, ainſi qu'avec la plus grande célérité, des arrangemens de Protection mutuelle; que des Traités d'Amitié ſoient conclus avec S. M. *Très-Chrétienne* & la République des *Treize-Etats de l'Amérique*, comme l'unique moyen, conjointement avec nos propres Efforts bien intentionnés, de forcer l'Ennemi à faire bientôt une Paix honorable pour nous, à l'exécuter dans tous ſes Points, & à rétablir le Droit des Gens, qu'il a ſi indignement violés. Je ne doute pas que V. N. P. jugeront les Propoſitions que je viens de faire, dignes de Leurs Délibérations; & auxquelles, en conſéquence, je les ſoumets reſpectueuſement. Et puiſqu'il ne m'eſt pas indifférent, N. & P. S., quel Jugement V. N. P., la Nation & la Poſtérité rendront ſur ma façon d'agir & de penſer dans ces occurences, je requiers que ma Propoſition ſoit inſérée dans le Recès de ce Quartier.

L'éloquence qui regne dans ce discours eſt d'autant plus puiſſante, qu'elle eſt appuyée ſur des vérités qu'on ne peut conteſter. On a beau répandre en faveur du Seigneur Duc les déclarations juſtificatoires de différentes Provinces; comme la ville d'Amſterdam déclinera toujours l'incompétence de leur juriſdiction, que les Etats de Hollande eux-mêmes ſont intéreſſés au maintien des privileges de leur Province particuliere, & que le Seigneur Duc n'étant pas attaqué dans la ſeule qualité qui l'attache à la confédération, ne peut-être regardé que comme un ſimple particulier; ſes efforts ſeront impuiſſans; il n'a droit d'appeler ceux dont il ſe plaint que devant leurs tribunaux compétens.

Avant de quitter cette matiere, qu'il nous ſoit permis de publier certaines refléxions que nous prions ceux à qui il appartient de bien peſer.

L'ac-

L'accuſation d'inſpirer la révolte eſt ridicule en elle-même. Un peuple content ne ſoupire jamais après un changement. On aurait beau mettre des entraves à la liberté de parler & d'écrire lorsqu'il eſt mécontent; ces précautions ne feraient qu'aigrir le mal: les plaintes qu'on veut étouffer n'en éclatent qu'avec plus de violence quand l'occaſion ſe préſente; & les occaſions ne ſont pas rares dans un Gouvernement qui ne ſait pas ſe faire aimer. En général il vaudrait mieux répondre à des écrits dangereux que de les proscrire: la prohibition fait même ſoupçonner qu'on ne ſerait pas en état de les réfuter; & la curioſité de lire ce qu'on défend ſait bien vaincre les obſtacles qu'on lui oppoſe.

Dans un Gouvernement libre, il doit être permis d'attaquer ou de ridiculiſer les adminiſtrateurs inepte: ils peuvent avoir de bonnes intentions; mais on ne peut forcer les citoyens à les croire infaillibles.

C'eſt une choſe remarquable que les partiſans de la ville d'Amſterdam n'ont jamais cherché à employer que les armes de la raiſon & du ridicule; il faut que la cauſe de leurs Antagoniſtes ſoit bien mauvaiſe; car ils n'ont rien oublié, pour avoir l'autorité publique de leur côté.

Que penſer de ces Ecrivains qui, par la plus noire des ingratitudes, cherchent cans ceſſe à décrier une nation dont nous ne recevons que des faveurs, qui a la même cauſe à ſoutenir contre l'Ennemi commun, de ces Ecrivains qui s'élevent non-ſeulement contre les faveurs qu'elle demande, mais encore contre les ſervices qu'elle nous rend! Que penſer de ceux qui ſavent ſe procurer des pieces ſecretes du Cabinet de Londres, qui ſont obligés, pour les produire au dehors, d'emprunter le langage des Anglais, qui ne ſavent pas même déguiſer leurs ſentimens pour nos Ennemis! Voilà les vrais traîtres, les vrais ſcélérats, les vrais monſtres qu'il faut dévoiler & vouer à l'exécration publique. Voilà ceux qui ont des projets exécrables & des menées infernales, & non ceux qui, à l'exemple des meilleurs patriotes, in-

ſiſtent pour qu'on prenne des meſures vigoureuſes contre l'Ennemi, & qu'on faſſe les alliances qui peuvent le forcer à nous accorder une paix prompte & avantageuſe.

L'oppoſition des partis ſe développe en Angleterre par des éclats bien violens; il faut rendre juſtice à cette nation; on n'a jamais vu dans ſon ſein, des citoyens prendre le parti de la France & exprimer publiquement leurs vœux en faveur de cet Ennemi. Il était réſervé à la Hollande de donner cet exemple monſtrueux: la poſtérité pourra-t-elle croire que les coupables aient ôſé réclamer les protections les plus reſpectables & traiter leurs Antagoniſtes d'Ennemis de l'Etat? Ces perfides citoyens s'imaginent plaire aux Anglais par ce procédé; mais ils s'abuſent: ſi les Anglais ſont trop bons politiques pour n'en pas profiter; ils ſont trop éclairés ſur les principes de la morale & du patriotiſme, pour ne pas mépriſer une ſi lâche perfidie.

Ceux qui nous ont attaqués avaient pour eux des armes ſupérieures aux nôtres, en adoptant la langue nationale: un avantage auſſi conſidérable pour intéreſſer le peuple en leur faveur, ne leur a cependant ſervi de rien: partout ils n'ont eſſuyé que le mépris, dû à la perverſité de leurs intentions & de leur cauſe. Nous n'avons eu beſoin pour les terraſſer que de citer leurs propres paroles: ils ſe ſont alors réfugiés dans un antre inacceſſible; mais les traits que les lâches lançaient de cet antre perfide ſont tombés ſur eux-mêmes.

Suite du CHAPITRE XXXIV.

Sur les moyens de tirer la République de la criſe dangereuſe où elle ſe trouve: & particulierement ſur les avantages d'une Alliance avec les Etats-Unis de l'Amérique.

L'Auteur des Conſidérations ſur le Mémoire de Mr. John Adams, commence à montrer ſa partialité, en lui diſputant avec affectation le caractere dont il eſt revêtu & les droits de l'aſſemblée dont émanent ſes pouvoirs. N'eſt-ce pas ſe montrer Anglais

que

que de décider ainſi en leur faveur une affaire qui n'eſt plus douteuſe quant au fait & qui, loin de le devenir par une conquête, obtient tous les jours les ſuccès qui doivent aſſurer le droit. Au moins ce grand procès ſerait-il encore indécis & laiſſé à la détermination de l'épée: il aurait donc convenu de ménager les termes en faveur d'une Nation qui peut devenir ſi puiſſante.

La premiere queſtion de l'Auteur eſt de la teneur ſuivante.

„ Eſt-il avantageux à la République, dans les circonſtances préſentes, d'entrer en négociation, de faire un Traité avec le Congrès Américain; par conſéquent de reconnaître & déclarer l'indépendance des Colonies Anglaiſes, que ce Congrès *prétend* repréſenter ?"

„ Une telle alliance ſerait avantageuſe, ou dès qu'elle ſerait conclue, ou un certain tems après ſa concluſion."

„ Elle pourrait l'être pour les Américains, dès l'inſtant de la concluſion. Car ils ont un grand intérêt à ſe diſculper du crime de rébellion auprès de toutes les puiſſances de l'Europe. La couronne d'Eſpagne, quoiqu'en guerre avec l'Angleterre, n'a pas ôſé ſe déclarer ſi loin en leur faveur. La France même, en paraiſſant reconnaître cette indépendance quant au fait, a déclaré toutefois qu'elle ne prétendait aucunement décider du droit que les Américains pourraient avoir eu de ſe déclarer libres; & cette déclaration n'a jamais été revoquée ou infirmée."

„ La République tirerait de cette reconnaiſſance ou des avantages politiques pour la guerre actuelle, ou des avantages de commerce pour la ſuite. Quant au premier point, il ſerait abſurde d'imaginer que ces miſérables Américains, dont la marine n'eſt d'aucune conſidération & qui n'ont encore que peu de Corſaires, ne pouvant ni chaſſer les Anglais de leur Continent, ni les repouſſer de leurs vaſtes côtes, ni leur cauſer des torts conſidérables ſur mer, malgré la facilité qu'ils ont de ſe joindre aux flottes & aux

Corſaires Français & Eſpagnols, que ces Américains puiſſent, par la ſanction d'une alliance avec la République, ſe metre en état dans le moment, d'apporter à notre patrie quelque bénéfice important contre l'Angleterre, en Amérique ou aux Indes-Occidentales ; & il eſt inutile de prouver qu'ils ne peuvent nous rendre aucun ſervice ſur nos côtes en Europe. S'ils pouvaient nous aider à défendre nos Colonies, ils n'auraient ſurement pas attendu la concluſion d'un Traité avec Notre République, pour défendre l'Isle de St. Euſtache ou la reprendre, *comme ayant été un marché ouvert dont la conſervation préſente leur importait plus qu'à nous mêmes :* car cette Isle devenue Anglaiſe, nous n'y perdons que de l'argent & du gain ; *mais les Américains y perdent un nerf, un appui irreparable ;* outre que, tout Grand que ſoit l'interét qu'ils y ont, perſonne ne doutera un moment que le Congrès ait jamais eu la penſée de défendre l'Isle de St. *Euſtache* ou de la reprendre ; *quoiqu'un tiers de ſes Habitans ou de ſes Commerçans fuſſent Américains.*"

„ L'avantage de commerce pendant cette guerre, ne ſerait pour nous de nulle conſidération. Quant à la livraiſon des munitions, nos Commerçans, après la déclaration de guerre, ſont également libres de la faire s'ils le peuvent ; un Traité avec les Américains n'y peut rien changer. D'ailleurs, la perte de St. Euſtache a détruit le ſeul véhicule de ce commerce. Ainſi, pour naviguer directement aux Colonies-Américaines, il faudrait auparavant ſe munir de convois, pour conduire les vaiſſeaux Marchands jusqu'à Terre-neuve, outre une puiſſante eſcadre pour couvrir toute la côte de l'Amérique Septentrionale ; ou plutôt, il faudrait chaſſer totalement les Anglais de ces mers & de leurs postes en Amérique."

„ On pourrait, dirait-on, les faire tranſporter par la voie de Surinam ou de Curaçao : quand nous ſerions ſûrs que ces établiſſemens nous reſtent encore, Surinam ni Curaçao ne ſont nullement propres à former un entrepôt de marchandiſes ; & d'ailleurs

leurs, les Américains ayant vu tranquillement la destruction de St. Eustache par les Anglais sans que ni eux ni les Français aient pu s'y opposer, comment pourrions-nous, du moins pendant la guerre, établir un nouveau port, une place de commerce, nous qui ne sommes pas en état de pourvoir nos propres Colonies?"

„ Pour mieux sentir le peu d'avantage que nous pourrions retirer pendant la guerre, en fait de commerce, d'une alliance avec l'*Amérique*, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les Français. Les peuples Américains, dit l'Abbé Raynal, n'étaient pas dédommagés de leur fléau domestique, par une communication facile avec les autres parties du globe. La grande Bretagne avait intercepté leur navigation avec l'Europe, avec les Indes Occidentales, avec tous les parages que couvraient leurs navires. Alors, il dirent à l'univers: C'est le nom Anglais qui nous a rendu odieux; nous l'abjurons solemnellement. Tous les hommes sont nos freres. Nous sommes amis de tous les nations. *Tous les pavillons peuvent, sans crainte d'insulte, se montrer sur nos côtes, fréquenter nos ports.* On ne se rendit pas à une invitation en apparence si séduisante. Les Etats vraiment commerçans, instruits que l'Amérique Septentale avait été réduite à contracter des dettes, à l'époque même de sa plus grande prospérité, pensèrent judicieusement que dans sa détresse actuelle elle ne pourrait payer que fort peu de chose de ce qui lui serait apporté. Les seuls Français qui osent tout, oserent braver les inconvéniens de cette liaison nouvelle. Mais, par la vigilance éclairée de l'Amiral Howe, la plupart des navires qu'ils expedierent, furent pris avant d'arriver à leur destination, & les autres à leurs départ des bords Américains. *De plusieurs centaines de bâtimens sortis de France, il n'y rentra que vingt cinq ou trente, qui même ne donnerent point ou ne donnerent que fort peu de bénéfice à leurs armateurs.*"

Si l'Auteur se bornait à montrer que nous n'avons aucun avantage Politique ou mercantile, à retirer d'une

d'une alliance actuelle avec les Américains, on pourrait encore lui supposer des vues patriotiques; mais le soin qu'il prend à exagérer les inconvéniens de leur indépendance pour notre commerce, trahit sa partialité pour la Grande Bretagne & le désir qu'il aurait de nous voir joindre à cette puissance, sous le prétexte d'empêcher un événement qui, selon lui, doit nous être si fatal. Ecoutons l'Auteur lui-même.

„ Ou le sort de la guerre se décidera subitement à l'avantage des Américains; ils chasseront les Anglais, de leur Continent, & les forceront à reconnaître leur indépendance."

„ Ou bien les Colonies épuisées seront forcées de rentrer sous la domination de leur ancien Souverain."

„ Ou bien il sera fait une trêve pour un tems déterminé, ou bien se fera-t-il une paix générale entre l'Angleterre, la France, l'Espagne & *les Colonies, sans que ces dernieres restent libres*; & il pourrait arriver que les premiers se partageraient ces Colonies, arrangement qui serait peut-être le plus naturel & le plus avantageux pour toutes les trois. Dans le cas même où les Colonies ne seraient pas toutes ramenées à l'obéissance de l'Angleterre, cet arrangement serait encore le plus convenable pour toute l'Europe. Peut-être même pourrions nous avoir quelque part à ce partage; & dans ce cas, une alliance actuelle avec les Américains serait plus nuisible qu'utile; elle le serait bien encore davantage dans le cas où les Américains seraient obligés de subir la loi des *Anglais*."

Examinons enfin le cas où les Américains triompheraient promptement & assureraient leur liberté. *Un tel succès est le moins vraisemblable de tous les événemens; car l'Angleterre ne reconnaîtra jamais d'elle-même l'indépendance des Colonies, celles-ci étant incapables de l'y contraindre.* D'ailleurs, l'interêt de la France & de l'Espagne consiste uniquement à entretenir la guerre, pour affaiblir la Grande-Bretagne & la tenir occupée, & non à porter aux Colonies des se-

secours décisifs qui pourraient hâter leur indépendance & donner du relâche aux Anglais. C'est ce qui paraît clairement par une lettre du Sr. A. Gillon interceptée avec les papiers de Mr. Laurens, où il dit qu'il s'est apperçu qu'en France on ne verrait pas de bon œil que l'Amérique eût sa propre marine.

„ Supposant même, *contre toute attente*, que les Américains parvinssent à l'objet de leurs vœux, la France, en qualité de premiere bienfaitrice, en réclamerait & obtiendrait naturellement les principaux avantages, & notre République ne viendrait que la seconde ou la troisieme en considération."

„ Enfin, supposons que nous fissions alliance avec les Américains & qu'ils eussent tous les succès qu'ils peuvent désirer ; alors le commerce que nous ferions avec eux serait des plus nuisibles. C'est ce qu'il est facile de prouver."

„ Tout commerce est, ou actif, ou d'économie, ou de simple cabotage. Le commerce actif consiste dans un échange de ses propres productions, soit pour de l'argent, soit pour d'autres marchandises. Le commerce d'économie se fait par l'achat de marchandises chez l'étranger ; & le cabotage consiste à charger & transporter des marchandises d'un pays à l'autre sur ses propres vaisseaux, pour le compte d'un troisieme. Jamais nation ne l'a emporté sur la nôtre dans le cabotage & dans le commerce d'économie. La nation Anglaise, outre un grand commerce actif, fait encore le plus grand commerce actif. Notre commerce actif, au contraire, est peu de chose ; il serait nul sans nos Colonies, surtout celles des Indes-Orientales ; & sans le peu qui nous reste de nos anciennes manufactures. Notre principal commerce est sur mer : les Hollandais passent pour les voituriers, non-seulement de toute l'Europe, mais encore du monde entier."

„ D'après ces considérations, que l'on considere les torts que nous feront des rivaux tels que les Américains. Ils entendent le commerce de cabotage, comme il paraît par le 5e article de leur traité conclu avec la France le 6 Février 1778. Les Ha-

Habitans de la nouvelle Angleterre y avaient fait tant de progrès avant la guerre que, dès l'an 1756, on les regardait comme les Hollandais des Indes Occidentales. Tout les invite à cette navigation. Les vaiſſeaux s'y conſtruiſent à meilleur marché qu'ailleurs. Ils pourront en tout tems & ſans aucun obſtacle livrer directement à la France & à l'Eſpagne ce que nos vaiſſeaux y tranſportent de la Baltique & de la mer Blanche. Le trajet de l'Océan Atlantique eſt plus facile & plus aiſé que celui du Golfe de Finlande au Golfe de Biscaye. Nous perdons ainſi les commiſſions importantes du Nord au Sud; & les puiſſances du Nord une grande partie de leur commerce de bois, de fer &c. L'Amérique s'élevera ſur nos débris & ſur les ruines de ſes Bienfaiteurs."

„ Quant à notre commerce d'économie, la perſpective n'eſt pas moins effrayante. Jamais les Américains ne ſe ſoumettront à recevoir de la ſeconde main par nos vaiſſeaux les Marchandiſes d'Europe qu'ils pourraient aller chercher avec les leurs à la ſource. Tel traité que le Congrès pourrait faire avec nous à cet égard ſerait une barriere impuiſſante contre l'avidité des Négocians particuliers. Ils préféreront peut-être même Embden & Breme à Amſterdam, pour s'y pourvoir des vins d'Allemagne."

„ Les Américains ne feront pas un commerce moins actif dans les Indes Occidentales. Ils y porteront des bleds, de la viande, du poiſſon, du bois de merrain, & toutes ſortes de boiſeries, pour en rapporter du Rhum, du ſucre, des matieres à teindre, non-ſeulement pour leur propre conſommation, mais encore pour les tranſporter, avec leurs propres productions, à la Baltique contre des toiles de Ruſſie & de Pologne, & les cordages & les voiles dont ils ont beſoin. Ils profiteront de la même occaſion pour pourvoir le Midi de l'Europe, non-ſeulement de leurs productions, mais encore de bois, acier, fer, chanvre cru, poix, goudron, thérébenthine, tant à notre préjudice qu'à celui des Puiſſances du Nord."

„ Il ne nous reſtera plus alors pour le commerce avec

avec le Nord de l'Amérique que les marchandises qui descendent le Rhin & la Meuse ; encore serait-il aussi facile aux Américains de les venir chercher chez nous qu'à nous de les transporter chez eux. Il ne nous restera plus à leur égard qu'un petit commerce actif ou le débit de nos propres productions ; par exemple, les toiles de Haarlem, les languettes, notre fil à coudre & autres articles de nos Colonies des deux Indes. Encore, pour celles des Indes-Occidentales, les Américains seront à portée d'y commercer directement. Quant à nos marchandises des Indes-Orientales, comme thé, porcelaine, toiles de coton &c. ils iront au meilleur marché, qui sera certainement en Angleterre."

„ Le plus grand avantage que nous pourrions tirer des Américains, serait à l'égard du crédit, en faisant honneur à leurs traites, & leur avançant notre argent à un gros interêt. Mais il faut considérer que ce commerce d'argent ne pourrait tourner qu'au préjudice tant de notre commerce d'économie que de notre cabotage ; puisque les Américains se serviraient de notre argent pour attirer l'un & l'autre."

„ Il suit de là qu'une alliance actuelle de la République avec l'Amérique serait à tous égards prématurée & tout-à-fait vaine & infructueuse ; parce qu'elle ne tendrait qu'à régler des intérêts à venir, qui peuvent être déterminés de diverses façons imprévues par d'autres événemens antérieurs."

„ Une autre observation, c'est qu'une alliance actuelle avec l'Amérique prolongerait la suite de la guerre, au lieu d'en accélérer la conclusion. Qu'on se rappelle à cette occasion la politique de Jean de Witt. Dans le tems de la guerre avec Cromwel, Charles II, chassé d'Angleterre, offrait ses services aux Provinces-Unies pour aller combattre le Parlement rébelle ; plusieurs opinaient à recevoir ces offres. Mais de Witt (*), s'y opposa, & les motifs qu'il

(*a*) Voyez le Tableau de *l'Histoire Générale des Provinces-Unies*, VI. 430.

qu'il en allégua, furent à peu près tels: qu'en épousant les intérêts du Monarque détrôné, on ne pourroit plus faire la paix sans lui; qu'une démarche si précipitée ne manquerait pas d'aliéner sans retour les Parlementaires, & d'inspirer à ces hommes orgueilleux & ardens un ressentiment implacable, qui prolongeant la guerre, porterait un coup mortel à la République & ruineroit, sans ressource, le commerce qui faisait la base de son existence. Il fit sentir que la République, en se bornant à ne défendre que sa propre cause, pourrait d'autant plus aisément se réconcilier avec eux, qu'il y avait tout lieu d'espérer que les revers, l'épuisement de leurs finances & la saine politique ne tarderaient pas à dessiller leurs yeux fascinés, & à modérer leurs prétentions ambitieuses „ Et ces reflexions du jeune pensionnaire furent d'un si grand poids auprès le LL. HH. pp. qu'il fut unanimement résolu d'éluder avec adresse l'offre de Charles II & d'éviter soigneusement toute apparence d'épouser ses intérêts contre l'Angleterre; encore qu'on fût alors entierement plongé dans la guerre avec cette Puissance."

„ Si la République refusait, il y a 130 ans, de prendre la parti d'un Prince légitime contre l'Usurpateur, quoiqu'en guerre avec lui, uniquement à cause de sa prépondérance; parce qu'on appréhendait qu'en l'offensant davantage on rendrait la paix plus difficile; elle doit faire bien plus de difficulté de s'engager dans un parti de rébelles contre le Souverain légitime, quoiqu'enveloppé malheureusement dans une guerre avec ce dernier, & de s'exposer si témérairement à la nécessité de faire dépendre dorénavant sa destinée de celle de l'Amérique, pour la seule cause d'une fâcheuse querelle qui pourrait amener l'entiere ruine de la Patrie, sans pouvoir compter, dans la guerre présente, sur le moindre secours de semblables alliés: tandis qu'il nous faudrait avoir à coeur & avancer leurs intérêts autant que les nôtres, partager, à notre pure perte, toutes leurs disgraces & revers; sans en espérer le moindre retour."

La suite au No. prochain.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XLI. LUNDI, ce 19 NOVEMBRE, 1781.

La suite du CHAPITRE XXXV.

Lettre à l'Auteur du Politique Hollandais sur la Liberté de la Presse.

De toutes les matieres que vous avez traitées dans votre feuille hebdomadaire, aucune ne m'a plu davantage que vos réflexions sur la liberté de la Presse. Vous rendez un service essentiel à notre patrie, en défendant un avantage d'une aussi grande importance avec tant de zele & de solidité. Vous demandez la clarté du grand jour; c'est la marque d'une bonne cause; vous avez très-bien remarqué que *les Brigands craignent les reverberes*; cette expression aurait dû couvrir de honte ceux qui vous sont opposés à cet égard. Ils ne rougissent point d'apeler les Anglais nos meilleurs alliés, nos freres en religion, les protecteurs de notre liberté. L'exemple de pareils amis ne saurait sans doute nuire. Voici ce que j'ai trouvé dans un de leurs auteurs modernes sur la liberté de la Presse:

Est-il possible qu'un être libre & capable de penser puisse perdre le sentiment de la religion, de la vertu, & de la dignité de l'espece humaine, au point de

désirer le retour universel des ténebres & de la barbarie, dont nous ne pouvons être préservés que par la liberté absolue de la Presse ? Car quel autre moyen pour répandre la lumiere & les connaissances dans le monde ? On ne saurait trop veiller à cet avantage, le plus cher de tous les privileges. Est-il menacé, il faut être prêt de sacrifier sa vie pour le conserver ; la vie n'est rien sur la liberté Il faut dire qu'on aimerait mieux avoir les yeux crevés que d'avoir le jugement éteint. On s'accoutume au pire de tous les maux, à l'esclavage. Les Cappadociens refuserent le présent de la liberté qui leur fut offerte. Cet exemple doit faire trembler tous les vrais amateurs de la liberté.

Sans une liberté absolue & illimitée d'écrire & de publier, il n'est pas même d'ombre de liberté ; elle n'est qu'un vain son. Car que veut dire le mot *liberté*, sinon le droit d'exercer, d'instruire & de perfectionner son jugement ? Pouvons-nous être vertueux ou religieux, sans le libre exercice de notre raison, sans les moyens de s'instruire ? Et peut-on s'instruire, sans la liberté de lire ce qu'on veut & de publier le résultat de ses observations ? Quelle chose distingue l'homme de la brute, si ce n'est la culture des arts & des sciences & l'exercice libre de son esprit & de sa raison ? N'est ce donc que pour manger, boire, dormir, chanter, & danser avec sécurité que nous avons des administrateurs & que nous payons des taxes ? Qu'on nous enleve les arts, les sciences, la vertu, trois avantages liés l'un à l'autre, que nous restera-t-il qui soit digne d'être protégé ? Enlever la liberté de la Presse ; c'est nous ravir l'usage de la plus noble de nos facultés ; c'est emprisonner nos ames ; ce n'est pas vivre, c'est végéter. Détruire les connaissances, c'est imiter les barbares qui crevaient les yeux à leurs esclaves, pour leur imposer un travail plus rude. Le Cardinal de Richelieu, dans son testament politique, ne veut pas que les peuples soient instruits ; c'est, selon lui, une bête à

cent

cent yeux; c'eſt un monſtre qui ne portera jamais le fardeau de bon cœur. D'où il conclut qu'on ne peut établir le pouvoir deſpotique dans un pays où l'on encourage toutes les ſciences. Cette politique eſt conſéquente. Mais parler de liberté, de gouvernement libre, de bien public & de bonheur raiſonable, en poſant des bornes pour la Preſſe, & des cenſeurs pour les livres, ſerait auſſi abſurde que de parler de liberté dans un cachot, avec des chaînes à chaque membre. Hobbès était très-conſéquent à ce ſujet: il conſeille à ceux qui aſpirent au pouvoir deſpotique de faire diſparaître tous les livres grecs & latins; parce qu'ils ſont pleins de penſées propres à inſpirer les principes & les ſentimens de la liberté.

J'eſpere que notre nation n'aura pas le malheur de tomber dans les mains d'une adminiſtration qui n'abhorrerait pas tout ce qui peut tendre à eriger une jurisdiction nouvelle & arbitraire ſur la Preſſe, ou qui ne regarderait pas un attentat à ce ſujet, comme le comble de l'impiété & de la ſcélérateſſe. Ne ſerait-ce pas ravir à Dieu la ſeule adoration qui lui plaît, celle des cœurs & de l'eſprit?

Quiconque aime le genre humain n'eſt pas fâché de voir publier des écrits tendans à gâter l'eſprit, à égarer le jugement; car il n'y a pas de meilleur moyen pour les confondre que la liberté de la Preſſe.

Je déteſte la calomnie & la diffamation, autant que je hais la corruption du cœur dont elles émanent; & j'ai en horreur ces profanateurs de la liberté qui, ſous prétexte de la préconiſer, ont recours à ces infâmes moyens. Mais je regarde les loix de ce pays comme des moyens plus que ſuffiſans, autant du moins que la prudence humaine peut y remédier, pour réprimer ces infractions & ces abus que je déteſte; & les loix ſont en effet, à cet égard, des boulevards très-précieux de notre réputation & de notre liberté. Mais de ce qu'on publie des choſes perverſes, s'enſuivrait-il qu'on ne devrait rien publier?

On peut objecter qu'il y a un milieu entre la liberté abſolue de la Preſſe & ſa ſuppreſſion abſolue : j'y conſens ; mais des milieux tels que les licences pour imprimer ſont pires que les abus. Car, quoiqu'on nous diſe qu'il ne ſortirait des mains des cenſeurs que de la bonne marchandiſe, que des mets bons & ſalutaires, & qu'ils ne feraient que nous garantir du poiſon ; une telle illuſion n'eſt faite que pour tromper ceux qui ne ſavent pas porter leurs regards fort loin. Qu'un vrai partiſan de la liberté ne ſe laiſſe donc pas ſéduire par des discours auſſi trompeurs ; mais qu'il jette les yeux ſur les conſéquences qui doivent reſulter de cette reſtriction ; il n'y trouvera que le langage inſidieux de cette femme citée par l'Auteur des Proverbes, dont la langue inſinuante trompe les ſimples & les conduit à l'autel, comme une victime qu'on doit y égorger.

Ceux qui ſont vraiment attachés à la religion (*), à la vertu, à la liberté, trois avantages toujours inſéparables, n'ont qu'à ſe repréſenter les queſtions ſuivantes qui doivent leur ſervir de catéchisme tous les jours de leur vie.

Quel eſt notre privilege le plus précieux, n'eſt-ce pas l'avantage qui nous met à portée de jouir de la religion, de la vertu & du vrai bonheur ? N'eſt ce pas notre raiſon, notre jugement ?

Quel eſt le plus noble privilege de l'homme ? N'eſt-ce pas le libre exercice de ſon jugement, la jouiſſance de tous les moyens d'avancer dans la carriere des vertus & des connaiſſances ?

Quelles ſont donc les choſes qu'un bon gouvernement doit s'attacher à encourager ? Ne ſont-ce pas la vertu, la religion & les ſciences ?

Peut-on encourager la vertu, la religion & les ſci-

(*) A la religion ! oui la liberté de la Preſſe eſt favorable à la vraie religion, on n'a qu'à comparer à cet égard l'Italie & l'Eſpagne où la Preſſe eſt la plus gênée, à l'Angleterre & à la Hollande où elle l'eſt le moins.

ſciences ſi l'on ôte les ſeuls moyens de les perfectionner? Quels ſont ces moyens, ſi non la liberté d'écrire & de publier, ſans courir d'autre risque que celui d'être réfuté ou ridiculiſé?

P. S. Quelqu'un qui s'intéreſſe à la liberté de la Preſſe, nous a priés d'inférer le Quatrain ſuivant en faveur d'une perſonne fort connue, accuſée fauſſement d'irréligion.

V. G. croit-il en Dieu? La demande eſt bizarre:
Eh! n'a-t-il pas écrit, en langue un peu barbare,
Un *Bericht*, pour prouver qu'il eſt chrétien vraiment?
Un *Vertoog*, pour montrer qu'il eſt bon proteſtant?

Suite du CHAPITRE XXXIV.

Sur les avantages d'une alliance avec les Etats-Unis de l'Amérique.

Il ne faut pas une ſagacité extraordinaire pour voir au premier coup-d'œil les contradictions, les ſophismes & les fauſſes conſéquences qui regnent dans les objections que l'on fait ſur l'alliance avec l'Amérique. D'abord les Américains ſont de pauvres miſérables, que nous devons abandonner à leur triſte deſtinée, parce que nous n'avons rien a en craindre ni à en eſpérer. Enſuite on les dépeint comme des rivaux dangereux prêts à s'élever ſur les débris de notre commerce, de notre navigation; & dont l'indépendance doit être fatale à tous les Etats maritimes du Nord de l'Europe. D'abord on ne conçoit pas comment une nation que l'on repréſente d'un côté ſous des traits ſi déſavantageux, ſerait capable de réſiſter ſi longtems aux puiſſans efforts de la formidable Angleterre. D'un autre côté, ſi l'indépendance de l'Amérique doit devenir ſi redoutable aux puiſſances du Nord de l'Europe; ſa reunion à un Royaume auſſi puiſſant que l'Angleterre ne la rendrait-elle

pas plus dangereuſe encore? Nous prions l'Auteur de ces objections & nos Lecteurs de relire avec attention les Chapitres XI & XVIII. de ces feuilles; Quoique le peu d'obſervations, que nous y avons expoſées, ſuffiſent pour détruire les ſiennes; nous ne laiſſerons pas de le ſuivre, dans tous ſes retranchemens, pour montrer la faibleſſe de ſes principes.

Toutes les hipotheſes que l'on peut imaginer ſur les affaires de l'Amérique, ne changeront rien à l'ordre des choſes. Les gouvernemens ne doivent pas régler la marche de leur politique ſur toutes les idées romanesques qu'une imagination ardente peut enfanter. On conviendra que ſur cet objet il vaut mieux ſe conduire ſur l'état actuel des choſes. En ſuppoſant même que la République ait à craindre toutes les conſéquences que l'on dit devoir réſulter de l'indépendance Américaine; ce ſerait une nouvelle raiſon de s'aboucher avec elle pour tâcher de retarder par des traités des ſuites que tous les efforts ne pourraient arrêter d'ailleurs.

Il pourrait être vrai que d'autres nations retiraſſent de plus grands avantages que nous, de l'indépendance Américaine; mais le peu que nous en tirerions vaudrait mieux que le rien qui réſulterait de la réunion avec l'Angleterre; ſans parler des conſéquences terribles de cette réunion.

Si les Etats-Unis parviennent à ſe rendre indépendans, l'Europe trouvera bientôt en eux des Rivaux dangereux: les productions de l'Amérique Septentrionale étant les mêmes que celles de l'ancien monde, celui-ci ſe reſſentira bientôt d'une concurrence dans le débit de ſes Articles, dont le prix baiſſera à tous les marchés. L'on peut accorder la ſuppoſition, ſans convenir de la conſéquence; tout Lecteur impartial, & capable d'embraſſer dans ſes idées la combinaiſon des intérêts communs de l'humanité, avouera que, dans ce cas même, loin que la liberté, qui ſera accordée à l'Amérique Unie puiſſe devenir contraire au commerce de l'ancien monde, on en verrait réſulter le bonheur général,

néral, & les Souverains de l'Europe trouveraient leur puiſſance à la ſource où les Peuples auraient trouvé leur bonheur.

Trois millions d'hommes, ayant derriere eux de vaſtes & fertiles contrées à défricher, ne s'appliqueront pas de longtems aux manufactures en grand: Les objets de premiere néceſſité pourront y être fabriqués pour la conſommation intérieure; mais ceux d'aiſance & de luxe, qui font une branche principale du commerce de l'Europe, en ſeront importés dans l'Amérique auſſi longtems que celle-ci aura des terres à peupler. L'exportation de l'ancien monde augmentera même à meſure que la population s'acroîtra dans le nouveau, par la liberté qu'il aura acquiſe.

Quelle ſorte de traité, dit-on, ferait l'Amérique avec la Hollande? Le plus naturel & le plus avantageux que l'on pouvait imaginer. Les États-Unis ont eu le ſoin de ne rien ſtipuler, dans leur traité avec la France, qui pût gêner leur droit & leur deſir de traiter de même avec les autres puiſſances. Ils diront ce que leur Miniſtre Plénipotentiaire a dit dans ſon Mémoire aux Etats-Généraux. Il n'eſt gueres poſſible d'y rien ajouter.

On ſuppoſe d'abord qu'un traité avec l'Amérique ne ſervirait de rien pendant le tems de la guerre. On avouera que l'Amérique ne ſe liera jamais par des traités excluſifs de commerce avec aucune nation de l'Europe; ſon ſyſtême doit être d'avoir ſes ports ouverts pour toutes les nations indiſtinctement & d'inſiſter pour un avantage réciproque avec les autres. Telle doit être la baſe de tous ſes traités; mais ce ſyſtême ne l'empêcherait pas de faire, à l'exemple de l'Angleterre, un acte pour le commerce & la navigation pour défendre à tous vaiſſeaux de fabrique étrangere de lui apporter d'autres denrées que celles qui ſeraient cruës & fabriquées chez la nation qui les apporte? Un tel réglement ſerait même conforme au ſyſtême d'impartialité & de bienfaiſance générale que l'Amérique doit ſuivre pour

toutes les nations. On n'a qu'à jeter les yeux sur l'état de puissance & de prosperité où l'Amérique ne peut manquer d'arriver par son indépendance, pour sentir le tort qu'un réglement pareil nous causerait. Un traité de commerce avec l'Amérique pourrait faire disparaître toute crainte à cet égard. C'est un avantage qu'il nous procurerait, non-seulement après, mais encore avant la guerre.

Un second avantage que nous retirerons pendant la guerre d'un traité avec l'Amérique serait un Réglement pour les prises, soit pour celles qu'on pourrait conduire dans les ports respectifs, soit pour celles qu'on reprendrait à l'ennemi commun. On sent combien cet avantage serait en notre faveur; puisque nous aurons toujours plus de vaisseaux repris, que nous n'en reprendrons à d'autres.

Un troisieme avantage qui résulterait de ces liaisons pendant la guerre, serait d'en diminuer la durée, si fatale à un pays comme le nôtre, qui ne subsiste que par le commerce & la navigation. Il faut observer à ce sujet que la guerre présente avec l'Angleterre est bien différente de celle que nous eûmes avec Cromwel. Les raisonnemens du Pensionaire de Witt, contre une alliance avec Charles II, étaient justes; parce que Cromwel ou les Parlementaires étaient alors à peu près dans le cas où se trouvent les Américains; les uns & les autres sont maîtres de fait; & les Anglais n'ont gueres plus en Amérique que Charles II n'avait alors en Angleterre, c'est à-dire des titres & presque rien de plus. Le raisonnement de De Witt tendrait donc plûtôt à suggérer des conséquences contraires. Le raisonnement de l'Auteur est encore moins fondé; quand l'on pense que notre guerre avec l'Angleterre est essentiellement liée avec celle de l'Amérique; que l'Amérique est bien loin de se trouver dans la même position où était Charles II, lorsqu'il nous offrit ses services; qu'au moins en supposant le succès douteux, il est plus convenable que nous prenions parti contre un ennemi déclaré; qu'une telle démarche met-

mettrait sans doute un nouveau poids dans la balance qui lui est opposée; car il faut avouer que, dans l'état où nous sommes, nous servons plus à l'ennemi que nous ne lui nuisons. Il se renforce non-seulement des prises qu'il fait sur nous; mais encore de l'inaction où il nous tient: au lieu qu'un traité avec l'Amérique serait de notre part une démarche qui l'intimiderait, soit par la nécessité où elle nous mettrait de la soutenir par de vigoureux efforts; soit par la force des opérations qui se combineraient entre les puissances ennemies de l'Angleterre. Qu'on pese alors de bonne-foi, en supposant même autant de probabilité pour les succès de l'Angleterre que pour ceux de l'Amérique, si cette démarche ne serait pas plus propre à accélérer la conclusion d'une guerre ruineuse que notre inaction actuelle. Qu'il soit permis de remarquer qu'il ne nous est pas possible de changer d'étendard en prenant parti contre l'Angleterre; qu'une pareille démarche ne l'aiderait pas beaucoup à effectuer la soumission de l'Amérique; au lieu que l'Angleterre est à nos portes; & qu'une heureuse combinaison d'opérations avec la France & l'Espagne peut la forcer à renoncer à l'Amérique; comme l'Espagne fut forcée d'abandonner ses droits sur nos Provinces & même une partie de ses établissemens dans les Indes. Un traité avec l'Amérique hâterait donc la conclusion d'une guerre ruineuse.

Un quatrieme avantage serait de nous faciliter, par un traité de commerce, les moyens d'ouvrir des correspondances avantageuses dans toutes les parties de l'Amérique. La quantité de nos fonds, l'intelligence de nos négocians, notre expérience dans la navigation, faciliteraient ces correspondances; & l'on sait combien le commerce est obstiné à rester dans les routes qu'il s'est tracées, quoique souvent il soit contrarié par la nature & par les circonstances. Ces correspondances trouveraient d'autant plus de facilités, qu'on a remarqué, non sans raison, que les Américains avaient un penchant particulier pour notre nation; penchant dont il faut sans doute cher-

cher la cauſe dans la conformité de mœurs, de Gouvernement & de révolutions hiſtoriques.

Il réſulterait des obſervations propoſeés contre une alliance avec l'Amérique, que non-ſeulement la Hollande, mais encore tous les autres Etats maritimes du Nord de l'Europe devraient ſe joindre à l'Angleterre pour empêcher cette révolution : l'Auteur trouve que l'arrangement le plus utile & le plus plauſible ſur cette partie du monde ſerait d'en partager les débris entre toutes les Puiſſances belligérantes. Cette idée n'eſt pas ſeulement abſurde ; elle trahit encore l'ignorance la plus profonde de la force intrinſeque de l'Amérique, du moins pour la défenſive. Le Général Howe a prouvé qu'il n'y avait pas de pays au monde auſſi bien ſitué pour la défenſive. Si ſon témoignage paraît ſuſpect ; il n'y a qu'à s'en rapporter à l'évidence des faits. Qu'on ſe rappelle que, dans cette derniere campagne, dont les Anglais avaient conçu de ſi brillantes eſpérances, les Troupes Britanniques, apres avoir traverſé ſans oppoſition plus de 300 lieues de pays, détruit des habitations & des forts, n'ont pu ſe flatter d'être maîtres que du terrein occupé par les Troupes, ſans qu'aucun de leurs ſoldats ait jamais oſé s'avancer hors de ſes lignes. Qu'on écoute ce que dit à cette occaſion un témoin oculaire, le Sr. Pownal, qui a longtems exercé les fonctions de Gouverneur dans cette partie du monde ; dans un tems où l'indépendance de l'Amérique n'était pas auſſi avancée qu'elle l'eſt actuellement. A comparer, dit-il, l'état des Colonies inſurgentes avec celui des puiſſances de l'Europe & même du genre-humain entier, on eſt en droit de conclure que l'Amérique eſt devenue une puiſſance trop conſidérable, pour qu'aucun Souverain de l'Europe puiſſe ſe flatter de la réduire. Affermie aujourd'hui ſur ſes propres fondemens, il eſt impoſſible de la renverſer ; & pour y penſer il faudrait, à une diſtance de mille lieues, plus de troupes & d'armées qu'on ne peut en employer contre elle. Qu'on interroge un Aſtronome ; qu'on lui demande ſi un ſatellite, venant à acquérir aſſez

de

de poids pour balancer l'équilibre de ſa planete, pourrait être retenu par quelque puiſſance que ce fût de la nature, dans l'orbite qui lui était naturelle jusqu'alors? Qu'on demande à un pere, ſi un fils, arrivé à l'âge où le corps & l'eſprit ont acquis toute leur vigueur, peut encore être tenu en tutelle, traité & corrigé comme un enfant? Si l'on demande à un politique Européen quel ſera le ſort de l'Amérique ſeptentrionale, ne ſachant rien que ſur des rapports erronés, il répond qu'elle ſera ramenée à la dépendance, les faits cependant démentent cette aſſertion: mais; au lieu de chercher les cauſes réelles dans les faits exiſtans, il ſuit ſes premiers raiſonnemens, ſes préjugés, & ne s'occupe plus qu'à adapter aux faits, avec la multitude, les circonſtances qu'il imagine être les plus favorables à ſon ſyſtême. Que faut-il répondre à ce prétendu raiſonneur? Il faut le rappeler aux faits. Oui, l'indépendance de l'Amérique eſt certaine. Tous les efforts infructueux de l'Angleterre pour la réduire le prouvent ſuffiſamment. Il ne s'agit plus que d'en prévoir les conſéquences & de ſe les rendre utiles, s'il eſt poſſible: les événemens qui ſe préparent n'en auront pas moins leur cours, ſoit qu'on veuille les mépriſer, ſoit qu'on ait la prudence de les faire entrer déjà dans le ſyſtême de l'Europe.

L'indépendance de l'Amérique eſt auſſi certaine qu'un décret des deſtins. Une dans l'uſage de ſes forces, elle ſait ce qu'elle peut & ne négligera aucun des moyens qui ſont en elle pour s'affermir ſur ſes propres fondemens. Si les Souverains de l'Europe veulent régler leur conduite ſur cette vérité inébranlable, on ſauvera la vie à des milliers d'hommes; on augmentera le nombre des heureux; on donnera la paix à l'univers. En adoptant des principes contraires, on fait couler le ſang à grands flots.

De ce que l'Eſpagne n'a pas encore reçonnu l'indépendance de l'Amérique, on prétend en conclure qu'à plus forte raiſon nous ne devons pas la reconnaître.

D'abord, croyons nous que le Miniſtere de France

ne

ne ſoit pas auſſi éclairé que celui d'Eſpagne? L'exemple de l'Eſpagne ne prouve donc rien; car s'il s'agit de ſe régler ſur des exemples, celui de la France ne ſerait par moins concluant en faveur de cette reconnaiſſance que celui de l'Eſpagne le ſerait contre cette indépendance. Quel que ſoit la politique de l'Eſpagne; ſoit qu'elle craigne d'autoriſer le ſoulevement de ſes propres colonies, où des ſemences de révolte commencent en effet à ſe produire; ſoit qu'elle ſoit à l'égard des forces reélles des Américains dans la même erreur que bien d'autres Etats de l'Europe; il eſt certain qu'elle ne poſera pas les armes avant d'avoir fait cette démarche. Quant à la maniere dont la France a reconnu cette indépendance, elle était conſéquente aux principes adoptés dans les monarchies abſolues: la rupture avec l'Angleterre a donné la derniere ſanction à une déclaration qui n'était qu'éventuelle: & l'engagement de ne poſer les armes qu'après avoir fait reconnaître cette indépendance a levé tous les doutes.

Il eſt vrai que les Américains n'ont pas de puiſſance navale: ils paraiſſent s'être bornés aux armemens particuliers; & quelle que ſoit la raiſon de cette politique, il faut avouer qu'elle a eu les plus grands ſuccès: leurs corſaires ou leurs navires marchands armés en corſaire font des priſes ſi conſidérables, qu'ils ſont en état d'approviſionner leur patrie; ils font des voyages aſſez longs pour apporter les productions de toute l'Europe & des autres parties de l'Amérique.

Il s'en faut beaucoup que les Américains aient attaché à l'Iſle St. Euſtache l'importance dont les Anglais ont fait retentir le bruit, pour couvrir la perfidie avec laquelle ils s'en ſont emparés. Ils ſe flattaient, il eſt vrai, de conquérir les treize Colonies à St. Euſtache. Mais ni cette conquête, ni celle de Demerary & d'Eſſequebo, ni la priſe du Convoi du brave Krull n'ont avancé leurs ſuccès: au contraire, leurs affaires ont, depuis, toujours été en décadence.

Il n'eſt pas néceſſaire de chaſſer les Anglais de toutes les mers Américaines pour tirer parti d'un Entrepôt qu'on ouvrirait à Curaçao ou à Surinam pour l'Amérique Septentrionale. Un pareil entrepôt n'a même jamais été déſigné comme un des grands avantages qu'on retirerait de cette alliance pendant la guerre.

Quant au fait cité de la Révolution de l'Amérique par l'Abbé Raynal, on n'en peut tirer aucune conſéquence. Pourquoi? Parce qu'il n'eſt pas conforme à la vérité. Ce grand hiſtorien a été induit en erreur ſur ce point comme dans bien d'autres. Jamais des centaines de bâtimens ne ſont ſortis presque à la fois des ports de France pour répondre à l'invitation des Américains qui ouvraient leurs ports à toutes les nations. J'ai conſulté un grand nombre d'Américains ſur ce point. Ils ſe ſont tous réunis pour aſſurer qu'à cette époque il n'y eut pas vingt batimens Français qui ſe rendirent dans leurs ports pour profiter de cette offre. Après avoir ainſi prouvé qu'une alliance avec l'Amérique, nous procurerait de grands avantages, ſans aucun inconvénient pendant cette guerre; voyons les ſuites qu'elle pourrait avoir lorsque la paix aurait rouvert la liberté de la navigation & du commerce.

S'il faut ajouter foi aux faiſeurs de conjectures, l'indépendance de l'Amérique reconnue cauſerait les plus grands dommages à notre pays.

D'abord, s'il n'eſt pas en notre pouvoir de prévenir cet événement, ces prédictions ſiniſtres ne peuvent ſervir de rien.

En ſecond lieu, cette indépendance ne pourrait pas nous être plus ruineuſe que la réunion des Colonies à la Grande-Bretagne.

En troiſieme lieu, le peu de commerce que nous ferions avec les Américains lorsque leurs ports ſeraient libres & ouverts à toutes les nations, nous ſerait ſans doute plus avantageux que le monopole de l'Angleterre, qui d'ailleurs ne pourrait plus borner les Américains aux ports de ſon royaume.

Il s'en faut beaucoup que l'Amérique atteigne dans peu le degré de grandeur & de perfection, dont elle eſt ſuſceptible. Son premier ſoin ſera ſans doute de peupler le vaſte territoire dont le défrichement coûtera encore des ſiecles : une navigation, un commerce auſſi ardent que celui qu'on lui prête dès l'inſtant de ſon indépendance, ne peut venir que d'une population nombreuſe & rapprochée, comme on le voit par les Etats des autres parties du monde dont le commerce eſt proportionné à la population.

L'Amérique ne s'eſt adonnée ni aux arts ſecondaires, ni aux manufactures, parce qu'elle a trouvé ſur ſon ſol des productions, dont l'échange lui procure, à meilleur compte qu'elle ne pourrait les faire, tous les objets que les Arts & les manufactures fourniſſent. Ce n'eſt cependant pas qu'ils y ſoient totalement négligés. Ce qu'on y donne de travail ne pourrait pas ſuffire pour l'exportation; les momens, que la terre ne demande point, ſont conſacrés aux ouvrages de premiere néceſſité, que le pays conſomme. —— Quand les campagnes auront autant de cultivateurs qu'elles en exigent, & que la claſſe des ouvriers ſe ſentira trop nombreuſe; alors, comme il n'y a point de Loix pour aſſigner à un homme une profeſſion plutôt que telle autre, pour lui ôter le choix de l'endroit où il lui plaira de l'exercer, pour fixer le prix de ſon travail & mettre des bornes à l'étendue de ſes entrepriſes, on verra les manufactures s'établir, ſe perfectionner, & ſe répandre avec une rapidité inconcevable. Les Américains s'attachent peu à établir chez eux des manufactures, parce que les reſſources naturelles du pays leur donnent un ſuperflu, qui devient la matiere de leurs échanges. Le Poiſſon, le Froment, la Farine, le Riz, le Tabac, l'Indigo, les Beſtiaux, les Viandes ſalées, ſont des objets qu'ils trouvent ſur leur Sol, & qui entrent dans leur commerce, tant avec l'Europe qu'avec l'Afrique & les Iſles de l'Amérique.

Il ne faut que des yeux pour voir que la Hollande tirera un parti considérable du commerce libre de l'Amérique. La richesse de ses fonds, la quantité de marchandises dont ses magazins regorgent en tout tems, l'esprit vigilant & actif des Habitans & l'intelligence de ses négocians lui assurent les liaisons les plus avantageuses avec les Américains libres.

Il est vrai que la Hollande n'a pas beaucoup de productions de son sol à transporter aux Américains : mais n'est-ce pas l'occasion d'y suppléer par les effets provenant des fabriques & des manufactures de ce pays, & de leur donner leur ancienne prospérité en leur offrant un nouveau débouché par un traité de commerce avec les Américains ?

Les marchandises des Indes-Orientales, les Epiceries & même le Thé, les Etoffes trouveraient un nouveau débouché ; & l'on sent que c'est justement avant la guerre qu'il convient d'ouvrir à ces marchandises la route de l'Amérique ; mais qu'ils trouveraient fermée par la concurrence des Anglais ; si nous attendons la fin de la guerre.

Il y a même beaucoup d'articles particuliers à la République dont elle peut introduire avantageusement l'usage en Amérique ; les Toiles de Haarlem & de la Frise, & les Cotons imprimés d'Amsterdam.

Quant au commerce de cabotage, tous les sophismes ne peuvent prouver contre l'évidence, que la Hollande en peut faire un très considérable avec l'Amérique, soit en y portant les productions des autres nations, soit en rapportant en Europe les productions de l'Amérique. Les Américains sont plus agriculteurs que navigateurs ; ils resteront encore tels longues années ; quand les vaisseaux s'y construiraient à meilleur marché, la main-d'œuvre, les journées du matelot y sont beaucoup

coup plus cheres ; ce qui rend ces voyages plus dispendieux ; & cele donne aux Hollandais la facilité d'en faire le commerce à meilleur marché qu'aucune autre nation.

La suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst* ; *à Dordrecht*, chez *Bluffé* ; *à Deventer*, chez *Leemhorst* ; *à Groningue*, chez *Huysingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme ; 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique.*

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XLII. LUNDI, ce 26 NOVEMBRE, 1781.

Suite du CHAPITRE XXXIV.

Sur les avantages d'une alliance avec l'Amérique.

Je ne sache pas qu'on puisse présenter les suites de l'indépendance Américaine dans un jour plus odieux que celui où les a exposées un des plus ardens & des plus subtils Anglomanes de ce pays. Nous rapporterons ses observations dans toute leur force.

D'abord je vois, dit-il, un nouveau Concurrent nous disputer avec avantage toutes les branches de Commerce que les efforts de nos voisins n'ont encore pu nous ravir. Les Américains cultivent ou exploitent chez eux toutes les denrées que nous versons du Nord dans le Midi de l'Europe (*a*). Ils sont

(*a*) Pas tout-à-fait. Car les Américains, plus dignes de foi sur ce point, assurent que le goudron, la poix, la térébenthine & les bois de construction navale ne sauraient être mis dans ce nombre, à cause de la cherté de la main d'œuvre en Amérique, (cherté qui subsistera jusqu'à ce que la population y sera plus grande, c'est-à-dire bien des siecles encore) ces articles ne pouvant jamais être transportés d'Amérique en Eu-

ſont à portée de faire tout le cabotage & le commerce interlope des deux Continens & des Isles du Nouveau Monde. Par l'étendue de leurs côtes & la fertilité de leur terroir (*b*), ils peuvent tranſporter au meilleur marché, & avec le moins d'embarras, les productions de l'Amérique en Europe & réciproquement approviſionner les Isles &c. Il faut même obſerver que l'induſtrie croiſſant toujours comme la population & les richeſſes, l'Amérique, devenue indépendante de l'Europe quant à la domination (*c*), le ſera bientôt pour les productions. Ces peuples poſſedent chez eux, ou à côté d'eux, les matieres premieres de tous les objets de conſommation; ils ſauront *bientôt* (*d*), les employer & leur donner les formes diverſes qui les approprient à nos be-

rope à des prix auſſi modiques que peuvent le faire les pays à portée de naviguer dans la Baltique. Quant au chanvre, aux cordages & aux toiles à voiles, bien des ſiecles s'écouleront avant que l'Amérique en recueille une quantité ſuffiſante pour ſa propre conſommation. Notez bien que celui qui fait cette objection, cherchait à montrer que cette branche de Commerce de ſi grande conſéquence à l'égard de l'Amérique, l'était, ſuivant cet Auteur, ſi peu à l'égard des Anglais, qu'il ne valait pas la peine de la protéger contre les prétentions tyranniques de ces derniers.

(*b*) Les Côtes Américaines ſeraient-elles moins étendues, leur terroir moins fertile & leur poſition moins heureuſe pour le Commerce des autres parties du Nouveau Monde, ſi l'Amérique rentrait ſous le joug de l'Angleterre?

(*c*) Quand les Anglais viendraient à bout de reconquérir l'Amérique, ſeraient-ils en état de borner ſon commerce à l'ancien monopole, eux qui, même avant le commencement de la guerre, commençaient à en ſentir l'impoſſibilité?

(*d*) Bientôt? oui quand le pays ſera ſuffiſamment peuplé, ce qui dans une longueur de 25 dégrés ſur une largeur qu'on ne peut définir, ne prendra guere qu'une durée de dix à douze ſiecles! L'Auteur craint peut-être qu'alors la concurrence des branches politiques ne lui ôte auſſi ſes reſſources littéraires.

besoins réels ou factices: en supposant même que nous puissions leur communiquer l'extravagante multiplicité de nos goûts & que l'ancienneté nous donne la triste prérogative de les rendre aussi frivoles que nous, il n'en reviendra rien à l'Europe; ils apprendront à se passer d'elle, & ils n'auront pas usé vingt ans de ses cuisiniers, de ses perruquiers, de ses étoffes, &c. qu'ils pourront lui en envoyer des leurs (*e*). Il y a plus: au moment où l'industrie sera également répandue (*f*), l'Amérique aura tout l'avantage. Elle possede plusieurs articles de consommation que nous ne saurions ni quitter ni naturaliser chez nous, tandis qu'il n'en est aucun que nous possédions exclusivement (*g*).

Mais un tel progrès des lumieres & de l'industrie demande du tems, &, soit habitude de vivre pour le moment, soit bornes du génie, on limite volontiers les considérations à ce qui est tout près de soi, & les précautions, à un avenir immédiat (*b*). Le danger que court notre commerce par la liberté des Colonies Anglaises est de ce genre, car il la suivra de fort près. Tant qu'elles ont été soumises à une puissance Européenne, leurs exportations ont été bornées pour la quantité & pour les lieux. Comme il était naturel que la mere-patrie tirât quelque avantage

(*e*) Hélas! quelle perte l'Europe ne fera-t elle pas par cet échange mutuel? Croirait-on que celui qui débite des conjectures aussi absurdes avait prouvé auparavant que l'industrie d'un pays ne saurait nuire à l'autre. Voyez le *Traité de la Circulation & du Crédit.*

(*f*) Tremblez Hollandais: Tremblez contemporains, qui vivrez encore dans dix à douze siecles!

(*g*) Européens de toutes les Nations; vous êtes perdus, si vous n'empêchez l'Amérique de produire le tabac, l'indigo, les mines d'or & d'argent, les pierreries &c.

(*b*) Pourquoi donc tous ces raisonemens sur un avenir éloigné, dont ni vous, ni moi, ni personne n'est en état de déterminer les conséquences, & dont toutes les Nations conjurées ne sauraient empêcher les effets?

tage de ſes avances, en hommes & en choſes, elle exigeait que les exportations de ſes Colons & leur approviſionnement leur fuſſent utiles. Otez ces entraves, faites que les Habitans de ce Continent puiſſent indifféremment jeter dans tous les ports de l'Europe leurs denrées & celles de leurs voiſins; les voilà en concurrence avec nous; les bois, les grains, tout ce que nous tirons du Nord ſera par eux répandu en Europe; les productions des Iſles ſeront tranſportées, négociées par eux; leur approviſionnement n'aura pas d'autres canaux. Manqueront-ils de navires, poſſédant tout ce qui eſt néceſſaire à la conſtruction, ou de matelots ſur une telle étendue de côtes? Eſt-ce du côté de l'expérience, du courage, du Génie des entrepriſes & des affaires qu'ils ſeront en défaut? Il n'y a qu'à voir ce qui ſe paſſe, & leurs expéditions navales en tout genre, pour juger de ce qu'ils feront avec la liberté & la paix (*i*), ajoutez les efforts des peuples de l'Europe poſſeſſeurs des denrées, & leurs démarches auprès de ces navigateurs pour obtenir d'eux la préférence (*k*). Pour nous qui manquons de tout, & qui n'avons que notre induſtrie à oppoſer à tout cela, avec quel déſavantage lutterons-nous contre un peuple nombreux & favoriſé, qui apportera de chez lui, ou de chez ſon voiſin, les choſes que nous devons chercher & conduire au loin (*l*)? Il n'eſt que trop évident que notre commerce ſouffrira beaucoup de ce

(*i*) Si la choſe eſt ainſi, pourquoi ne pas ſe hâter de faire alliance avec des peuples qui deviennent ſi puiſſans & ſi formidables?

(*k*) Avons-nous d'autres moyens de prévenir l'effet de ces efforts que de faire actuellement un traité de commerce & d'alliance avec les Américains?

(*l*) A une diſtance de mille lieues, les Américains ſeraient-ils pour nous des rivaux plus redoutables que les contrées d'Italie & d'Eſpagne, qui font le commerce des mêmes productions, ne le font l'une pour l'autre?

ce nouveau concours. A ſon défaut nous devrions recourir à nos propriétés territoriales: il eſt ſûr qu'en changeant la forme d'adminiſtration de nos colonies, en les faiſant devenir réellement une partie coopérante du bien de l'Etat, nous pourrions arriver au rang des peuples cultivateurs ; peut-être même n'aurons-nous pas d'autre reſſource un jour : mais pour que c'en fût une ſolide, il faudrait être ſûr de pouvoir garder ces terres éloignées; & à cet égard nous ne ſommes pas à l'abri des dangers ſi l'Amérique Anglaiſe devient un Etat indépendant (*m*).

Alors la barriere qui aſſurait toutes les poſſeſſions Européennes ſe trouve rompue; ce nouvel ordre des choſes rend poſſible tout ce qui lui reſſemble, la nature de la puiſſance qui s'éleve & ſes beſoins le rendent néceſſaire, immanquable. Ce peuple, placé ſous des paralleles & dans des climats ſemblables à ceux qui donnerent autrefois des maîtres au Midi de l'Europe, trouvant chez lui de quoi ſatisfaire ſes beſoins & augmenter ſa force, cherchera chez ſes voiſins les richeſſes & les jouiſſances qui lui manquent: ce motif lui ſuffiroit, quand ces peuples ne l'appelleroient pas, pour les aider à ſecouer le joug de l'Europe (*n*). On ſait ce que peut l'amour de la Liberté: on verra ce que produit le ſpectacle de la Liberté: on connaîtra trop tard cette vérité. S'il n'était pas naturel que les Colonies du Nord obéiſſent à l'Anglererre, étant auſſi fortes qu'elle, il l'eſt encore moins que les autres, devenues puiſſantes par la liberté de celles-ci, demeurent attachées à des maîtres plus foibles & plus exigeants. Prétendra-t-on que l'Amérique Septentrionale ſoutienne le parti

(*m*) C'eſt ainſi qu'on rencontre partout l'eſprit qui anime nos Anglomanes; c'eſt toujours d'engager l'Etat à ſe joindre aux Anglais pour réduire l'Amérique, reduction dont cependant, nous aurions bien plus à nous repentir que de l'indépendance.

ti Européen contre ſes voiſins? qu'après avoir ſacrifié à l'indépendance un intérêt réel, elle diſpute cet avantage à ſes freres, pour favoriſer des étrangers avec qui elle eſt rivale en tout? De telles chimeres, également oppoſées à la nature des choſes & à l'exemple de tous les tems, ne doivent pas nous faire illuſion. Les paſſions, les erreurs meurent avec ceux qu'elles ont gouvernés; les promeſſes, les traités, tout cede à la longue à l'intérêt de l'Etat: lui ſeul ſurvit à tout & entraîne tout. Or, l'intérêt de l'Amérique indépendante ſera d'étendre ſa domination ſur les ſources des richeſſes, ſoit par un commerce libre & dans lequel les Européens n'aient aucun avantage, ſoit par des conquêtes. Qu'oppoſerons-nous à une puiſſance auſſi éloignée de nos coups, que proche des lieux qu'elle voudra frapper? Quelles flottes, quelles armées nous raſſureront contre les entrepriſes qu'elle pourra former, & exécuter avant même que nous en ayions la nouvelle? Nos peuplades amollies fourniront-elles ſans ceſſe des armées propres à combattre une nation d'autant plus forte, qu'à l'avantage du climat elle joindra l'enthouſiaſme de ſon nouvel état? Plus on conſidere tout cela, plus on eſt frappé de la verité de ce raiſonnement: ce peuple ſera intéreſſé à priver l'Europe de ce qu'elle poſſede autour de lui: il le pourra, donc il le fera.

Après toutes ces obſervations l'Auteur conclud par cet aveu remarquable: j'admets, dit-il, que les Américains doivent tôt ou tard ſecouer le joug de l'Europe; qu'il n'eſt pas poſſible qu'une région peuplée & riche reçoive toujours des loix venues de ſi loin; mais je prétends que leur effet peut être précipité ou éloigné par pluſieurs événemens, & ſurtout par la conduite des Européens: je vois dans l'influence de la conſtitution & du climat, que les Colonies du Continent Septentrional retiendront ou enchaîneront tout le reſte: d'où je conclus que la chaîne

des

des événemens qui rendront les uns après les autres, tous ces peuples à eux-mêmes, commençant au Nord, tout dépend de ce que l'Europe retienne ou abondonne ce premier anneau.

Je ne chicanerai point sur toutes ces belles conjectures; mais en prenant l'Auteur par ses propres raisonnemens, qui lui a dit que le tems de l'émancipation de l'Amérique n'est pas venu; qu'il tiendrait encore à l'Europe d'en retarder l'effet? Les insurrections & les guerres ne sont-elles pas les avant-coureurs certains de ces sortes de révolutions? Ces insurrections, ces guerres ne sont-elles pas des faits évidens? Le peu de succès des Anglais, en Amérique, n'est-il pas une nouvelle preuve que les tems étaient mûrs pour cette émancipation, pour ce déchirement, pour ce schisme?

La guerre actuelle entre la France & l'Angleterre (*o*), continue l'Antagoniste de l'Indépendance Américaine, est peut-être une des plus importantes qui aient jamais désolé l'Europe (*p*). L'histoire moderne n'en présente pas dont les suites puissent être aussi considérables. Celle des Romains contre Carthage peut lui être comparée à plus d'un égard; elle décidait de même, non d'une gloire passagere, d'un avantage médiocre, du choix d'un maître; mais du destin des peuples, de la liberté & du bien-être des nations. Alors, comme aujourd'hui, l'on combattait pour des vues éloignées, l'on disputait l'influence d'une partie du globe sur les autres; & à la fin de la guerre commençait un nouvel ordre de choses, & des rap-

(*o*) La guerre entre l'Angleterre & l'Amérique qui a donné lieu à celle entre la France & l'Angleterre, n'est-elle pas plus importante encore? N'est-elle pas le premier anneau auquel tient toute la chaîne des autres événemens?

(*p*) *Désolé*! le terme est un peu fort. *Désolé l'Europe*, cela n'est gueres concevable, le théâtre de la guerre étant hors de son sein.

rapports auſſi inconnus auparavant (q), qu'ils devinrent importans dans la ſuite. En effet l'iſſue de la conteſtation préſente ne décidera pas ſeulement ſi les Colonies Anglaiſes ſeront libres ou ſoumiſes; mais ſi l'Amérique reſtera ſous la dépendance de l'Europe, ou ſi elle acquerra l'aſcendant de l'aiſance & du pouvoir en ſecouant celui de l'Autorité: car, on ne ſaurait trop le répéter, il eſt encore moins dans la nature que nous, Européens, gardions une partie de ces poſſeſſions-éloignées, ayant perdu l'autre, qu'il ne l'était de conſerver le tout.

L'eſprit de conjecture ne ſaurait, probablement, lire plus loin dans l'avenir. Reſte à ſavoir ſi ces conjectures réaliſées, l'eſpece humaine en ſerait plus heureuſe: mais c'eſt ce que les ſuppôts du pouvoir, les partiſans du Miniſtere Anglais, ſe diſpenſent toujours d'examiner.

Quant à nous, que perdrions-nous par l'indépendance générale de l'Amérique? deux ou trois petites Colonies. Mais les avantages que nous retirerions, par la liberté générale de l'Amérique, en commerçant directement avec tout ce vaſte continent, avec le Bréſil, le Perou, le Mexique &c. ne ſeraient-ils pas une compenſation plus que ſuffiſante pour la perte de nos colonies? Il eſt vrai que des Etats producteurs auront toujours de grands avantages: mais la Hollande n'aura-t-elle pas toujours celui d'un ſol propre à l'induſtrie & au commerce univerſel?

Réſumons les avantages que nous tirerons de l'Indépendance des Colonies Anglaiſes.

Les productions de la Caroline & de la Virginie, que nous n'avions que par la voie de l'Angleterre, ſeront une ſource ouverte à notre navigation, où nous pourrons aller puiſer ſans gêne & ſans monopole.

Second avantage: c'eſt d'y faire un commerce avan-

(q) Sur quel fondement donc prétendez-vous prédire les ſuites prochaines & éloignées de l'indépendance Américaine?

avantageux des productions du territoire & de l'induſtrie de notre pays, tels que les toiles, les draps & une multitude de marchandiſes qui descendent la Meuſe, le Rhin & l'Eems.

Troiſieme avantage : les productions de notre Compagnie des Indes-Orientales trouveront, dans ce vaſte continent, un débouché dont on ne peut aſſigner l'immenſité, par les progrès qu'y fera néceſſairement la population. Cette conſidération ſeule devrait nous engager à nous hâter de faire alliance avec l'Amérique, avant que ſes liaiſons de commerce prennent une autre direction, par un traité avec l'Angleterre.

Quatrieme avantage : nos établiſſemens dans les Indes-Occidentales ne ſont gueres que des entrepôts : quel ſurcroît de proſpérité n'acquerront-ils pas par l'indépendance de l'Amérique ?

Cinquieme avantage. Le tranſport que nous ferions en Amérique des marchandiſes de la Baltique, telles que les chanvres, les cordages, les toiles à voile & généralement toutes les denrées des autres Etats de l'Europe, au cabotage duquel notre poſition, notre induſtrie, notre expérience dans la navigation, nous donnera toujours une grande part.

Actuellement donc que la France a déclaré ſolemnellement l'indépendance des Américains, que l'Eſpagne la protege ouvertement & que ces deux Puiſſances la ſoutiennent de tout leur crédit, que la Suede, le Danemarck & Hambourg jettent des regards avides vers ce commerce ; pourquoi ne pas ſaiſir une occaſion unique, celle de la rupture avec l'Angleterre, dont la conduite à notre égard ne mérite aucun ménagement ? Pourquoi ne pas nous hâter de nous aſſurer un commerce qui peut rendre la vie à nos manufactures expirantes, étendre le cercle de notre navigation, multiplier les branches de notre commerce & ouvrir de nouveaux canaux aux revenus de l'Etat ?

Nous ne dirons rien des avantages qui réſulteraient

d'une convention pour les repriſes des vaiſſeaux des deux nations : ils ne ſont que momentanés.

S'il eſt permis de lire dans l'avenir, c'eſt pour nous repréſenter les reproches que feront nos deſcendans, ſi nous laiſſons échapper une auſſi belle occaſion. Les entendez-vous qui diſent ? Qu'elle était votre aveuglement, votre inſenſibilité ? A combien de titres les Américains ne devaient-ils pas attirer vos regards, votre eſtime, votre amitié ? Enfans de la liberté comme vous, l'ayant fondée ſur les mêmes baſes, réunis par la conformité de religion, par les mêmes principes de tolérance, comment n'avez vous pas volé au devant d'eux ? Etait-ce par ménagement pour une puiſſance voiſine, pour une ancienne alliée ? Mais l'Angleterre n'avait-elle pas rompu la premiere ces liens ſacrés, en violant toutes les obligations des traités, tous les devoirs des alliances, lorſqu'enfin, cette puiſſance impérieuſe & inſolente, inſulta ouvertement à votre inſenſibilité, vous déclara publiquement ſon ennemie ; pour trouver dans votre opulence faible & déſarmée les reſſources dont elle avait beſoin contre des Ennemis plus entreprenans & plus heureux ? Pourquoi n'avez-vous pas prêté l'oreille aux invitations de ſes Ennemis ? l'Amérique ſaiſit cet inſtant pour vous tendre les bras, pour vous propoſer le ſeul moyen de ſortir de votre léthargie, de tirer une vengeance éclatante & de vous ouvrir des ſources inépuiſables de richeſſes. Quel démon funeſte avait alors faſciné vos yeux, pétrifié vos ſens ? Quelle influence traîtreuſe, au dedans, tenait alors toute votre vigueur enchaînée ? Par quelle étrange contradiction montriez-vous, au dehors, dans toutes les occaſions où vous pouviez vous meſurer avec l'Ennemi, toute la bravoure de vos ancêtres, toute la chaleur d'une nation indignée ; & ne ſaviez-vous pas, au dedans, réprimer l'influence d'une faction dévouée à votre Ennemi, combiner des meſures vigoureuſes contre l'inſolente Albion, vous concerter avec ſes Ennemis, & vous hâter de faire des alliances

ces avec eux? Citoyens qui cachez vos vues perverſes ſous le voile de la prudence, dites ſi la patrie avait d'autres moyens de réparer ſes malheurs, de jouer un rôle actif & de recouvrer l'influence qu'elle avait jadis parmi les autres Puiſſances de l'Univers?

Nous Examinerons les ordinaires prochains pluſieurs autres queſtions intéreſſantes, relatives aux liaiſons que nous pourrions faire avec l'Amérique.

Suite du CHAPITRE XXXIII.

Sur les Cauſes de la faibleſſe de la République &c.

A l'inſtant où nous apprîmes que le Capitaine de Bruin était appelé devant un Conſeil de guerre, nous ſuſpendîmes les réflexions que nous avions commencées ſur ſon affaire : le Tribunal devant être compoſé des perſonnes les plus inſtruites ſur ces matieres, il convenait d'attendre leur déciſion : puiſque nous l'avons promiſe, nous croyons devoir l'inſérer ici avec quelques réflexions ſur différens ſujets. En voici la teneur.

„ SENTENCE, rendue par le HAUT-CONSEIL DE GUERRE
„ MARITIME, tenu à bord du *Zwaluwe*, à l'Ancre dans
„ le *Nieuwe-Diep*, le 1er. Nov. 1781."

ATTENDU qu'*André de Bruin*, Capitaine au Service de Mer de ce Pays, reſſortiſſant du College de L. N. P. de l'Amirauté de la *Meuſe*, a, le matin 14 Septembre 1781, avant que le Vaiſſeau de l'Etat le *Prince-Guillaume*, conduit par le Pilote *Jean Kock*, ſe fût perdu ſur le *Zuiderhaaks*, procédé d'une maniere imprudente, inattentive & ſans ordre, & qu'il a par-là négligé de remarquer les Signaux que les Officiers des Vaiſſeaux du Pays qui étaient à l'An-

l'Ancre devant le *Texel*, lui faisaient avec autant de prudence que de zele, lesquels l'auraient mis en état, s'il les eût remarqués & suivis à tems, de prévenir le malheur arrivé au Vaisseau de l'Etat: Et, comme il a paru d'ailleurs que sa conduite, lorsque ledit Vaisseau eut mis à la voile, portait tous les symptômes de la confusion & de la négligence, & qu'il n'a pas employé les moyens de sauver son Vaisseau, ou qu'il ne les a pas employés à tems, ainsi qu'il y était tenu par son Emploi; & qu'ainsi lui *André de Bruin* n'a nullement à cet égard rempli le devoir d'un Officier intelligent, actif & vigilant; & qu'il importe extrêmement au Service de ce Pays, que de pareilles négligences ne soient pas tolérées, mais que, pour la conservation des Vaisseaux de l'Etat & pour le bon ordre & la discipline, elles soient corrigées pour servir d'exemple aux autres: „ A ces Causes, le Haut Conseil de Guerre, ayant entendu, vu & „ examiné la Demande & la Conclusion formées & prises „ par & au nom de Mr. J. Reigersman, Avocat Fiscal & „ Sécrétaire de la Flotte de la République, & Demandeur „ R. O. au Criminel contre le Comparant susmentionné, „ & remises audit Haut-Conseil de Guerre Maritime, avec „ les Piéces & Ecrits Justificatoires y joints; après avoir „ réfléchi & mûrement examiné tout ce qui touche ou peut „ toucher cette Matiere: Faisant Droit au nom & de la „ part de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des *Provinces-Unies*, ainsi que de S. A. S. Mgr. le Prince d'*Orange* & de *Nassau*, *Stadhouder-Héréditaire*, Capitaine-Héréditaire, Amiral-Général des *Provinces Unies*, „ démet ledit *André de Bruin*, du Service Militaire de ce „ Pays: Déboute l'Avocat Fiscal de sa Demande ultérieure „ formée R. O. contre le Comparant, & le condamne à „ supporter les Fraix de ce Haut-Conseil de Guerre, ainsi „ qu'aux Dépens du Procès."

Fait à bord du Zwaluwe, *Senau de Guerre de la République, à l'ancre dans le* Nieuwe-Diep, *le* 1*er. Novembre* 1781.

(*Etait signé*)
Andries Hartsinck. S. Dedel. C. van Vlierden.
Daniel Pichot. W. van Braam. J. P. R. van Loo.
J. van Kruyne. J. E. van Raders. Jan Sels.

(*Plus*

(*Plus bas était*) Par Ordonnance du Haut-Conseil de Guerre Maritime.
(*Signé*) *P. Aardenburg*, faisant les fonctions de Secrétaire.

(Suit la Disposition de Son Alteſſe sur la Sentence alléguée.)

S. *A. ayant vu & examiné la Sentence ci-jointe, déclare l'approuver par la Présente*

(*Etait signé*) G. Prince d'*Orange*.
(*Plus bas*) Par Ordonnance de Son Alteſſe.
(*Contresigné*) *T. J. de Larrey*.

„ SENTENCE rendue par le HAUT-CONSEIL DE GUERRE „ MARITIME, tenu à bord du *Zwaluwe*, à l'ancre „ dans le *Nieuwe-Diep*, le 1er. Novembre 1781.

ATTENDU que *Jean Kock*, Pilote-Côtier, demeurant au *Texel*, actuellement aux Arrêts sur le Vaiſſeau de Guerre de la République la *Princeſſe-Royale-Fréderica-Sophia-Wilhelmina*, le 14 Septembre 1781, a, par une négligence inconcevable & une inattention impardonnable, sans pouvoir alléguer les moindres obſtacles du Tems, des Vents ou d'autres Accidens, néanmoins fait échouer le Vaiſſeau de Guerre de la République, nommé le *Prince-Guillaume*, sur le *Zuiderbaaks*, & par-là cauſé au Pays un préjudice très-notable; & comme il importe infiniment que des Fautes auſſi groſſieres ne reſtent pas impunies, mais soient rigoureuſement châtiées pour l'exemple aux autres:

„ A CES CAUSES, le Haut-Conſeil de Guerre ayant en„ tendu vu & examiné la Demande & la Concluſion for„ mées & priſes par & au nom de Mr. J. Reigersman, „ Avocat-Fiſcal, Secrétaire de la Flotte de la République, „ & Demandeur R. O. au Criminel contre le Détenu ſus„ mentionné, & remiſes audit Haut Conſeil de Guerre „ Maritime, avec les Piéces & Ecrits Juſtificatoires y „ joints: après avoir réfléchi & mûrement examiné tout ce „ qui touche cette Matiere: Faiſant Droit au Nom & de la „ part de L. H. P. les Etats Généraux des *Provinces-Unies*, „ & de S. A. S. Mgr. le Prince d'*Orange* & de *Naſſau*, „ *Stadhouder Héréditaire*, Capitaine Héréditaire & Amiral„ Général des *Provinces Unies*; condamne le ſusmentionné „ Pi-

„ Pilote Côtier *Jean Kock* à subir trois fois l'Estrapade
„ navale & ensuite à être rigoureusement fouetté de la
„ Corde à la Discrétion des Commissaires tirés de ce Haut-
„ Conseil de Guerre maritime: Déboute l'Avocat-Fiscal de
„ sa Demande ultérieure R. O. formée contre le Détenu;
„ dépose cependant le Détenu de son Emploi de Pilote-
„ Côtier, & le condamne à payer les Fraix de ce Haut-
„ Conseil de Guerre, ainsi qu'aux Dépens du Procès."

(*Etait signé*)
Andries Hartsinck. S. Dedel. C. van Vlierden.
Daniel Pichon. W. van Braam. J. P. R. van Loo.
J. van Kruyne. J. E. van Raders. Jan Sels.

(*Plus bas était*) Par Ordonnance du Haut-Conseil de Guerre Maritime.
(*Signé*) *P. Aardenburg*, faisant les fonctions de Secrétaire.

(Suit la Disposition de Son Altesse sur la Sentence alléguée.)

S. *A. ayant vu & examiné la Sentence ci jointe, déclare l'approuver par la Présente.*

(*Etait signé*) G. Prince d'*Orange*.
(*Plus bas*) Par Ordonnance de Son Altesse.
(*Contresigné*) *T. J. de Larrey.*

Dès que les accusations commencerent à se répandre contre les deux condamnés dans les sentences susmentionnées, on remarqua que les partisans du système Anglomane, furent aussi-ôt prêts à les défendre, à crier à la calomnie; & peut-être si son Altesse n'eût pas confirmé ces deux sentences, oseraient-ils en révoquer en doute la légitimité, tant ils sont empressés à prendre pour eux toutes les vilaines affaires: on dirait qu'il leur est impossible d'épouser une bonne cause, & qu'ils seraient peut-être capables de gâter la meilleure: n'ont-ils pas soutenu que le Duc de Brunswich avait, non-seulement eu raison de s'adresser aux Etats-Généraux, mais encore que cette Auguste Assemblée politique des Députés de la confédération, était un Tribunal compétent pour juger son affaire? Le Duc vient lui même de les confondre, de leur ôter ces armes, en s'adressant en personne

ſonne, au Préſident des Etats-Généraux; pour lui notifier formellement qu'il n'avait jamais eu intention de réclamer leur juriſdiction ; qu'il s'était borné à invoquer leur protection; pour que ſon affaire fût diſcutée, ſuivant la conſtitution du Pays & portée devant les juges compétens.

Qu'il ſoit permis de citer d'autres exemples de la perverſité & de la mauvaiſe-foi des Anglomanes de ce pays.

Lorſque pendant cet été les Flottes Françaiſe & Eſpagnole tenaient en échec la grande Flotte Britannique & répandaient l'alarme dans la Grande Bretagne; que loin qu'il fût poſſible à cette derniere de nous cauſer de grands dommages, nous aurions eu la plus belle occaſion, en raſſemblant le petit nombre de nos forces navales, d'intercepter ou de détruire leurs flottes venant du Nord, les Anglomanes publiaient, en propres termes, que les Français agiſſaient de la ſorte pour ruiner la République en l'expoſant à tout le poids de la guerre, quoique la République eût juſqu'alors éludé de combiner les opérations avec eux.

A la nouvelle de l'expédition de Johnſtone au Cap, tous les vrais patriotes ſe féliciterent qu'il eût été prévenu par les Français & convinrent généralement que Mr. de Suffren avait ſauvé cet important établiſſement. Des Anglomanes de la Haye, qui oſent ſe dire ſous la protection de ſon Alteſſe, déclarerent alors en propres termes, que Mr. de Suffren n'avait été ſe réfugier dans la Baye *Fals*, que pour éviter les Anglais & leur donner occaſion de s'emparer des vaiſſeaux de la Compagnie qui mouillaient dans la Baye de *Saldanha*. Tout l'univers ſait cependant, & les depêches de Johnſtone prouvent aſſez qu'il ne dut ſa proie qu'à une expédition nocturne, contre laquelle toute la prudence humaine ne pouvait rien; & que ſi quelqu'un eût été à blâmer, c'euſſent été ceux qui n'avaient pas eu la prévoyance de tenir les navires pris dans la même Baye où étaient les Français.

La Reine de France eſt accouchée heureuſement d'un Héritier de la Couronne. Tous les bons politiques ont regardé cette naiſſance comme un événement important, pour tous les Ennemis de l'Angleterre, (au nombre desquels nous ſommes certainement) parce qu'elle donne une nouvelle baſe aux liaiſons entre les Maiſons de Bourbon & d'Autriche. Voilà comment parle de cet Evénement un Anglomane, qui traite la politique dans le ſtile de Triſthram Shan-

Shandy, dont il se croit le disciple, & dont il n'est qu'un mauvais singe.

„ Les noces de Paris sont, dit-il, quelquefois des St. „ Barthelemi. Mon Barbier, qui est d'Anvers, me racon- „ tait ce matin la fameuse entreprise du Duc d'Alençon „ (du Duc d'Anjou veut-il dire; mais c'est un Barbier qui „ parle; il n'y faut pas regarder de si près). S'ils *doivent* „ combattre pour leurs amis, ils fuyent, on ne les voit ja- „ mais vis-à-vis de l'Ennemi. Peut-on en douter après les „ dernieres nouvelles du Cap? Leurs flottes sont toujours „ obligées de rentrer à Brest à cause de la tyrannie des „ vents.... En conséquence buvons de larges rasades à la „ Santé du Roi & du Dauphin nouveau-né! Imprimons au „ fond de nos cœurs les trois fleurs de lys! Ornons nos „ chapeaux, nos précieux chapeaux de la liberté, de „ cocardes blanches! Jetons-les en l'air aussi haut qu'il „ est possible! Crions à gorge déployée jusqu'à ce que l'air „ en retentisse & les nuages se déchirent: Que notre „ Patrie, que le Prince aillent au Diable: mais vive le „ Roi! vive la France!"

Je laisse à l'Univers impartial à juger si l'on peut porter plus loin, l'imposture, l'impudence, la perversité, la noirceur. . . . . .

P. S. Ceci était imprimé, lorsqu'on m'apporte une nouvelle feuille du même Auteur, où il enchérit sur ces observations. Nous les copierons littéralement; & deux mots nous suffiront pour le terrasser & le dévoiler.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*. *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme; 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique*.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XLIII. LUNDI, ce 3 DECEMBRE, 1781.

CHAPITRE XXXVI.

Sur les Traités que la République pourrait faire dans les circonstances présentes.

On disait en général, qu'il existait dans ce pays un parti dévoué aux Anglais. Mais, depuis la rupture, on n'osait se déclarer en leur faveur qu'à mots couverts, d'une maniere équivoque, & en se réservant des subterfuges pour échapper dans une attaque pressante. Un certain Auteur, après avoir défendu formellement leur cause dans les *Lettres sur les Circonstances du Temps présent*, semblait chanter la palinodie, dans le *Politiek Vertoog*, pour éviter le reproche de partialité. Ce n'est que peu-à-peu qu'on s'est essayé à reproduire les mêmes idées; nous en avons cité des exemples assez péremptoires. Les Anglomanes ne se contraignent plus. Tous leurs efforts tendent à relever la nation Anglaise & à semer des impressions défavorables sur la nation Française. Le folliculaire que nous avons promis de dévoiler & de confondre, s'est distingué le plus dans cette carriere. Incapable de traiter aucune matiere politique, son seul objet est d'injurier ceux qui ne pen-

ſent pas comme lui. Tout en faiſant de longs commentaires ſur la calomnie, il ne donne pas à ſes adverſaires de noms moins doux que ceux de traîtres, de conſpirateurs, de monſtres, de peſtes, de Catilinas. Homme lâche & vil, ſortez de ces accuſations vagues & indéterminées. Articulez & prouvez un ſeul fait; ou conſentez à être regardé comme le plus odieux des Calomniateurs. Sachez que l'Auteur de ces feuilles défie l'univers entier de citer un trait qui puiſſe jeter le moindre ſoupçon ſur ſon honneur ou ſa probité. Il vous oppoſera, tant que vous ne ſatisferez pas aux ſommations de produire vos preuves, cette formule accablante: *mentiris impudentiſſime.*

Nous avons eu ſoin de ne rien avancer dans ces feuilles que ſur des pieces authentiques ou des faits publics. Lorſque nous expoſâmes nos ſentimens au ſujet de la retraite du Duc de Brunswich, demandée par la ville d'Amſterdam; nous crûmes qu'un membre intégrant de la Souveraineté, dont il n'eſt que l'officier, avait ce droit, & que cette retraite pourrait être utile à la Patrie; tout innocent, tout vertueux que peut être celui qui avait perdu la confiance publique. On faiſait circuler une multitude de libelles contre cet illuſtre Prince; on ne l'accuſait de rien moins que d'avoir vendu la Patrie à l'Ennemi; nous avons toujours regardé ces accuſations fondées ſeulement ſur des bruits, comme des calomnies mépriſables. Et s'il faut dire ce que nous penſons, nous ne croyons, ſous aucun rapport, les Princes d'Orange & de Brunswich capables de projeter des deſſeins pour l'eſclavage & la ruine de la République. C'eſt même avec le plus grand plaiſir que nous nous empreſſons d'avouer qu'il n'y a pas en Europe une maiſon à qui la ſociété humaine en général ait d'auſſi grandes obligations qu'à celles d'Orange & de Brunswich, Auteurs de la Révolution d'Angleterre, qui a garanti ce Royaume & l'Europe de l'eſclavage. Mais nous avouerons, avec la même liberté, que nous ſommes étonnés que, dans les cir-

circonſtances de l'Indépendance Américaine, ces deux maiſons ne ſe ſoient pas produites avec plus d'éclat. Il eſt fâcheux que cette derniere obſervation ralentiſſe la vénération qu'on a naturellement pour certaines maiſons qui ont rendu de grands ſervices à l'humanité. Si, d'un côté, elles peuvent faire de grands biens par leur crédit, elles peuvent auſſi cauſer de grands maux par leurs liaiſons de famille. Grande leçon, pour apprendre aux nations combien il eſt dangereux d'abandonner le ſoin de leur ſalut à des familles particulieres.

J'aurais bien des choſes encore à dire pour apprécier certaines démarches politiques; mais on m'accuſerait de chanter la palinodie; cependant je ne fais qu'uſer de mon droit & remplir l'obligation que je me ſuis impoſée de juger de tout avec impartialité, ſans acception de rang ni de parti. Je me bornerai à dire qu'il y a certaines démarches d'éclat qu'on ne doit jamais entreprendre quand l'on n'eſt pas dans la réſolution de les pourſuivre avec vigueur, ou dans la perſuaſion que les circonſtances les feront réuſſir.

Mais, pour revenir à l'Anglomane Hollandais, „ eſt il conforme aux regles de la prévoyance, dit-„ il, que, pour couvrir le Cap contre les Anglais, on „ l'ait fait mettre en ſureté par une Escadre Fran-„ çaiſe, & que, pour cet objet, elle y ait débarqué „ douze cens hommes? Quelques-uns de nos Gazetiers racontent cet événement comme une heureuſe „ nouvelle. Qu'on nous diſe cependant quel eſt actuel-„ lement le maître de cette pointe de l'Afrique?"

L'auteur de cette réflexion pouvait-il montrer d'une maniere plus claire qu'il aurait mieux aimé que cet établiſſement tombât au pouvoir des Anglais. Ce qui ſerait, indubitablement, arrivé, s'ils n'avaient été prévenus par les Français. La République n'ayant pas alors des forces ſuffiſantes à y envoyer, reſte à ſavoir s'il vaut mieux que cet établiſſement ſoit gardé par les Français qui n'en ont ſurement pas ſtipulé l'acquiſition, ou par les Anglais qui

réclameraient en leur faveur le droit de la conquête? Il n'y a qu'un homme vendu à l'Ennemi qui puisse dans cette occasion parler comme l'auteur que nous citons. Dieu nous préserve d'être *patriote de la vieille roche jusqu'à ce point.*

„ Autrefois, poursuit-il, ce n'était qu'à l'extré-
„ mité qu'on cédait aux Anglais des places de su-
„ reté pour gages de sommes prêtées. A pré-
„ sent ne se révolterait-on pas à la seule idée de
„ mettre garnison Française dans les villes de la
„ Brille & de Vlissingue, pour les défendre contre
„ les entreprises & les attaques menaçantes des An-
„ glais? Cela serait pourtant plus sûr que de con-
„ fier une Colonie éloignée, mais très-importante,
„ à une nation qui pourrait en tirer plus d'utilité
„ que les Anglais, qui dans leurs voyages
„ aux Indes-Orientales, trouvent des rafraî-
„ chissemens, à l'Isle Ste Hélene; les Fran-
„ çais au contraire ne sauraient se passer du Cap,
„ & sont obligés d'y venir prendre des provisions
„ pour leurs propres Isles. Au moins est-il certain
„ que les Français étant maîtres de cet établisse-
„ ment, (regardé comme la clef de nos possessions
„ dans les Indes-Orientales) sont en même tems les
„ maîtres de nous forcer à continuer malgré nous
„ la guerre contre l'Angleterre; ou, si nous refu-
„ sons, de rester dans cet établissement. N'est ce
„ pas également une faute en politique; ou un excès
„ de faiblesse aux Américains, d'avoir introduit
„ chez eux un si grand nombre de Troupes Fran-
„ çaises, qu'il ne leur sera pas facile de chasser,
„ lorsqu'avec des dispositions meilleures, ils vou-
„ dront se réconcilier avec la Mere-patrie?"

Il est difficile d'avancer en moins de mots, un si grand nombre d'erreurs, d'absurdités, de vues fausses & perverses.

Les Français ont surement rendu d'aussi grands services en hommes & en argent à la République dans les premiers momens de son insurrection, que les

les Anglais. Ils n'ont cependant jamais eu des places de sureté.

L'Auteur insinue que nous n'aurions rien eu à craindre des Anglais, qui ne mettaient pas grande importance à cette conquête, à cause de l'Isle Ste. Helene ; & qu'au pis-aller, on les aurait pu repousser en y envoyant quelques vaisseaux & en armant les payſans. Les papiers d'Angleterre montrent sa mauvaise foi, en prouvant que la Cour Britannique avait réellement projeté cette conquête. On aurait dû y envoyer des hommes & des vaisseaux ; mais les avait-on ? Si les Anglais s'étaient emparés de cet établissement, la paix eût-elle été plus prompte & plus avantageuse ? Quant aux réflexions faites sur les Américains, elles trahissent l'excès de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Je me bornerai à dire qu'il n'entre pas dans la vraisemblance que dix à quinze mille hommes de Troupes Françaises viennent à bout de subjuguer plus de trois cens mille Américains portant les armes. Cette idée paraît si ridicule pour ceux qui connaissent ce pays. Voici la Réponse que faisait sur le même sujet un Américain à un Anglais. Lâches, disait l'Anglais, c'est donc pour être conquis par les Français, que vous n'avez pas voulu rentrer sous notre domination ? Doucement, répondit l'Américain : croyez-vous que des Français puissent réduire à l'esclavage des hommes que les Bretons n'ont pu soumettre ? L'Anglais, pris par le faible de la vanité nationale garda le silence : Depuis ce tems, la meme objection n'a plus été répétée.

Pour voir quelle est l'opinion générale des Américains sur la guerre actuelle, & sur les services qu'ils tirent de leurs alliés, il faut lire la piece suivante, que nous tirons de la Gazette de Pensylvanie.

„ Il y a, dit-elle, deux points sur lesquels les ennemis n'ont point cherché à exciter nos défiances. Ce sont d'abord les articles de notre Traité avec la France, & en second lieu l'assistance, les secours que nous avons reçus de cette nation. S'il y eût eu la moindre par-

tialité dans ce traité, ou quelque chose de faible ou d'inefficace dans ces secours, les Commissaires de l'Angleterre qui étaient les hommes du monde les plus fins n'auraient pas gardé le silence sur le Traité, ni leurs Ecrivains mercénaires tant sur le Traité, que sur les secours. Nous avons déjà hasardé quelques observations sur le Traité; jetons maintenant un coup d'œil sur les avantages que les secours nous ont valus. Il n'arrive pas toujours que dans le cours d'une guerre les Alliés continuent d'avoir en vue les objets & les points d'action qu'ils se sont d'abord proposés. Le changement d'intérêts a fréquemment occasionné de la langueur d'un côté & des plaintes de l'autre. Les Anglais ont plus d'une fois fait des reproches aux Hollandais à ce sujet. Mais la France & les Etats de l'Amérique ont cela de particulier, que les objets & les intérêts de chacune des deux Puissances sont les objets & les intérêts des deux à-la-fois, ce qui ne peut manquer d'entretenir un esprit d'harmonie & de concert extrêmement favorable pour la guerre. Un des grands objets de l'Amérique, a été de se procurer un Allié en état de résister à la Grande-Bretagne sur mer, & de l'attaquer par terre. Ce point, une fois obtenu, a déterminé les forces qu'ils nous faudrait opposer, ainsi que les efforts & les moyens que nous devrions mettre en action de notre part. Car la guerre est une affaire de calcul, quoique ses résultats paraissent souvent tromper toute spéculation —— J'avoue cependant que, dans le système de la France, relativement à cette guerre, j'ai toujours cru voir une faute qui fait infiniment honneur à sa générosité. Si c'est son but d'affaiblir son ennemi, & par-là de le forcer à une paix honorable avec ces Etats, peu importe que ce soit par des opérations dans l'Inde, aux Isles ou en Angleterre même. Comme c'est là le principal objet de la France, je ne puis m'empêcher d'observer que si la guerre eût été portée sur ces possessions de la Grande Bretagne ou sur son territoire, elle aurait été faite avec beaucoup plus d'efficacité, & aurait pré-

préſenté beaucoup d'apparences de ſuccès. Mais peut-être en nous aſſiſtant dans nos foyers, & ſous nos yeux, comme elle l'a fait, la France a-t-elle prodigieuſement augmenté ſes dépenſes, & peut-être a-t elle perdu pluſieurs occaſions d'acquérir de la gloire avec de nouvelles poſſeſſions. Nous devons pourtant convenir que nous avons tiré de grands avantages des opérations de l'eſcadre envoyée ſur cette côte aux ordres du Comte d'Eſtaing; & néanmoins il eſt très-probable que ces avantages auraient été beaucoup plus conſidérables s'il eût été directement aux Isles de l'Amérique. La Jamaïque n'était pas en état de réſiſter à ſes armes, & c'eût été une conquête auſſi aiſée que précieuſe. Cette perte aurait été bien plus funeſte à l'Angleterre, que la perte de l'eſcadre de Howe, & nous auroit d'ailleurs conduits à d'autres avantages plus immédiats & plus importans. Mais ces objets furent abandonnés pour plaire à un peuple encore dans l'enfance, & qui n'avait point d'expérience. Ainſi, je ne m'étendrai point en réflexions ſur cette premiere opération, ſur-tout parce qu'elle fut entrepriſe pour nos intérêts. Les deux plans étaient recommandables, chacun de leur côté. Quoique celui contre la Jamaïque préſente plus de certitude, l'exécution de l'autre pouvait terminer bien des choſes, & ſans une circonſtance, il auroit peut-être complettement réuſſi. Le Comte d'Eſtaing offrit à nos Pilotes une groſſe ſomme d'argent pour le conduire au port de New-Yorck; mais leurs réponſes, rélativement à la poſſibilité, ne s'accommoderent point avec les vœux ardens des Généraux des deux Nations. — Nous devons à cette expédition l'évacuation de Philadelphie, & tous les avantages qui ont réſulté de cet événement. N'eſt-ce rien pour nous que d'être rentrés en poſſeſſion de la premiere ville de l'Amérique? Cette expédition a auſſi dérangé les projets des ennemis, & au lieu d'une campagne offenſive, que, ſelon toutes les apparences, ils avaient projetée en changeant de Général, elle les a obligés

de s'en tenir à la défenſive. Elle les a mis dans la néceſſité de haſarder, par le Jerſey, une marche embarraſſée d'un train de campagne conſidérable qu'ils n'oſerent pas confier à leurs vaiſſeaux. Elle les a forcés à une action à Montmouth, qui tourna favorablement pour nous. Elle a facilité la deſtruction d'un grand nombre de leurs frégates, particulierement à Rhode-Iſland. Elle a donné une nouvelle vie à notre commerce par la priſe de beaucoup de leurs corſaires, & par la crainte où furent les ennemis de laiſſer leurs vaiſſeaux renfermés dans un port ou raſſemblés dans un même point. —— Si nous ſuivons cette eſcadre aux Iſles, nous verrons qu'elle a obligé les ennemis de faire partir de ce Continent une partie de leur armée, ſous le Général Grant, & d'envoyer, d'Europe, des troupes & des vaiſſeaux qui auraient été employés ici. Si nous enviſageons les effets des armemens de la France en Europe, nous reconnaîtrons qu'ils répondent aux grands principes de la guerre. Les préparatifs qu'elle a faits, tendans en apparence à attaquer l'Angleterre, ont impoſé à l'ennemi la néceſſité de retenir chez lui non-ſeulement toutes les troupes réglées qu'il pouvait avoir, mais encore ſes frégates pour obſerver les mouvemens des Français, d'oppoſer une marine formidable aux grandes eſcadres de la France & de mettre en campagne de nombreuſes milices qui lui coûtaient immenſément. Au moindre mouvement des troupes Françaiſes ſur les côtes de la mer, ou au plus petit embarquement, l'Angleterre s'eſt vue obligée d'enlever à la charrue ou à ſes Manufactures un nombre infini d'hommes toujours très-précieux. Il était aiſé à la France de répéter cette manœuvre auſſi ſouvent qu'il lui plaiſait, avec une armée de près de trois cents mille hommes. Cette ſeule opération a produit un grand bien à peu de frais. Elle ne fut point accompagnée de la deſtruction de l'eſpece humaine & valait beaucoup mieux qu'une victoire. Elle rallentiſſait l'induſtrie des Anglais, elle affaibliſſait ſes moyens de con-

continuer la guerre & faisait succéder la langueur chez eux à l'activité. —— Tandis que la France s'engageait dans ces opérations, quel profit cherchions-nous à en tirer? Examinons notre conduite. Nous restâmes dans une profonde inaction, dans l'espérance de voir notre ennemi rappelé de l'Amérique par un miracle, ou, ce qui était la même chose, par un ordre du Parlement Britannique. A cette époque, lorsque les gens sages parlaient sans raisonner, les plus énormes hérésies en politique étaient admises pour des vérités. Nous nous persuadions que New-York allait être évacué. Il n'y avoit nulle nécessité d'augmenter nos dépenses pour augmenter notre armée. La France devait faire tout; ainsi par esprit d'économie nous ne devions rien faire. Cette fausse maniere de raisonner prévalut par-tout. Nos opérations militaires furent ralenties; nos Finances devinrent plus embrouillées; notre indolence donna un nouveau degré de force à notre ennemi, & dès-lors il forma le projet de conquérir les Etats du Sud. — Sans les opérations de nos Alliés dans ces conjonctures, je ne sais pas trop ce que nous serions devenus. Le Comte d'Estaing, en retournant des Isles en Europe, aurait pu réduire Halifax ou détruire les établissemens Anglais sur les bancs de Terre-neuve. Au lieu de cela, il se laissa persuader d'attaquer Savannah, à la priere des Etats du Sud. Cette entreprise, quoique malheureuse, occasionna la perte d'un certain nombre de vaisseaux ennemis, entr'autres de l'*Expériment*, commandé par le fameux Wallace. Il paraît aussi par une lettre publique du Général Clinton, que la crainte de l'armement de M. d'Estaing l'empêcha d'exécuter ses projets dans le Sud aussi promptement qu'il se l'était promis, & par conséquent nous donna le tems de mettre Charles-Town dans un meilleur état de défense, tandis que l'armée de Clinton était exposée à des tempêtes qui ruinerent la plus grande partie de sa Cavalerie. — Il est certain qu'après la prise de Charles-Town l'ennemi aurait poussé ses

armes dans cette partie avec toute la vigueur possible, si Clinton n'avait pas été forcé de retourner à New-York avec une partie considérable de son armée, sur la nouvelle des préparatifs du Chevalier de Ternay & du Comte de Rochambeau contre la côte de New-York. Les opérations aux Isles obligèrent encore les ennemis de s'affaiblir & de détacher 1500 hommes de Charles-Town pour Saint-Augustin. Nous pouvons ajouter qu'ils ne purent faire leur détachement pour la Virginie, qu'après que Rodney fut arrivé des Isles. —— je crois inutile de citer ou de rapporter des exemples plus récens. Il n'y a personne qui ne connaisse les effets de l'arrivée soudaine de l'Escadre Française dans la Chésapeak, lorsque Cornwallis forçait sa marche pour joindre Arnold. Cette manœuvre sauva la Virginie, & peu s'en fallut que l'armée de Cornwallis ne fût ruinée. —— Récapitulons tout ce que nous devons à ces circonstances. Grâces à elles, nous n'avons point ressenti les effets de notre indolence ou de notre indiscrétion: la richesse de nos Marchands a augmenté considérablement: nos correspondances mercantiles se sont étendues prodigieusement: nos vaisseaux ont passé & repassé avec beaucoup plus de sureté: nos Corsaires ont ruiné le commerce de l'ennemi & ont enrichi leurs Armateurs: le trésor de la Grande-Bretagne a été épuisé pour monter une marine, à laquelle on a ôté la faculté de nous faire beaucoup de mal: l'ennemi s'est vu obligé d'entretenir en Angleterre & en Irlande une grande quantité de troupes, qui, sans cela, auraient été employées contre nous. Enfin, grâces à ces circonstances, il a été restraint pendant plusieurs années à un système de défense. Ainsi, nul Allié n'aurait pu remplir plus fidelement les objets de la guerre. La France a même prévenu nos desseins. L'armement aux ordres du Comte de Rochambeau a été ordonné avant que le Congrès en fît la demande publiquement. On peut observer aussi, comme un exemple singulier de générosité,

que

que cet armement eſt ſoutenu aux dépens de la France, quoiqu'en même-tems il ſoit ſurbordonné au commandement du Général Washington. Lorsque la nation Françaiſe accorde une faveur, elle n'y met point de reſtriction. Il n'y a pas une de ces choſes qui ne mérite toute notre attention. Nous avons fait l'admiration de l'univers; mais nous n'avons reçu de témoignages d'amitié que de la part de la France. —— La guerre n'eſt pas l'ouvrage d'un jour. Il faut, pour la finir, de la patience, des efforts, de la perſévérance. Ainſi nous aurions tort de dire: pourquoi n'eſt-elle pas terminée? La France a ſuivi conſtamment les objets de la guerre. Nous ne lui avons rien demandé qui ne nous ait été accordé; nous avons même reçu d'elle plus d'une fois ſans avoir rien demandé. Sa politique & la nôtre ſont les mêmes. Faiſons tout ce que nous pouvons; repoſons-nous, quant au reſte, ſur notre allié & ſur la Providence qui a plus fait pour nous que nous n'avons fait nous-mêmes. *Ainſi parlent les Américains.*

Les dernieres nouvelles arrivées de l'Amérique levent tous les doutes ſur la vérité de ces obſervations. Qui peut déſavouer le ſervice rendu par l'arrivée de la Flotte Françaiſe devant la Baye de Cheſapeak? La priſe de Cornwallis avec ſix mille neuf cens hommes, quinze cens matelots & un nombre conſidérable de bâtimens, eſt ſans doute un événement important, & peut-être déciſif. C'eſt aux Français que les Américains doivent cet avantage. Les Français ne fuyent donc pas toujours devant les Ennemis, quand il s'agit de rendre ſervice à leurs amis. Quant à nous, en ſuppoſant qu'ils ne nous rendraient aucun ſervice, ce qui eſt faux, aurions nous droit de nous plaindre, puiſque nous éludons conſtamment de traiter avec eux, même pour combiner enſemble les opérations, encore moins pour faire une alliance? Les Français ne ſavent donc pas ſeulement ſe battre à Oueſſant, devant la Grenade, & la Martinique; mais encore devant la *Cheſapeak*, &c.

Tous

Tous les ordres de l'Etat commencent enfin à demander au moins qu'on cede à l'invitation d'une puiſſance auſſi redoutable, pour concerter avec elle les opérations de la guerre. Une province entiere, la Friſe, en fait la propoſition; elle eſt, dit-on, actuellement l'objet des délibérations de la Hollande. Cette démarche eſt de la derniere néceſſité. Si nous tardons à la faire, comme nous avons tardé d'entrer dans la neutralité-armée, il ſera peut-être de l'intérêt de la France de nous refuſer à ſon tour. Les Anglais garderont nos établiſſemens pour s'indemniſer des pertes irréparables, qu'ils font tous les jours: les Français & les Américains, outrés de notre indifférence, ne s'embaraſſeront aucunement de nos intérêts, qu'aucun traité d'ailleurs ne les obligera de prendre en conſidération.

Ici s'offre naturellement une grande queſtion: Devons nous faire alliance avec la France ou l'Amérique? N'eſt il pas à craindre qu'une telle démarche, en nous enchaînant aux intérêts de ces deux puiſſances ne prolonge la guerre de notre côté? Pourrions-nous alors faire avec l'Angleterre une paix particuliere, qu'un changement de circonſtances rendrait déſirable & avantageuſe? Pourrions-nous déférer aux ſuites de la médiation de la Ruſſie, déjà acceptée par l'Angleterre?

Quant à cette derniere puiſſance, qu'il me ſoit permis de remarquer, d'après ſa conduite conſtante & ſes intérêts évidens, qu'elle ne peut deſirer ſincerement, ainſi que les autres membres de la neutralité, la fin d'une guerre, qui leur offre un débouché ſi conſidérable de leurs productions & de ſi grands avantages de commerce. En ſecond lieu, la médiation d'une puiſſance auſſi éloignée & ſujette à toutes les variations d'un gouvernement deſpotique, n'eſt guere propre à exciter notre confiance. Nous ſerions dépouillés & ruinés par l'Angleterre, ſans qu'elle fût en état de nous rétablir dans nos pertes; avant qu'on ſe fût accordé ſur le point le plus leger; & la néceſ-

ceſſité des circonſtances exige actuellement que nous ſoyons en état de nous défendre nous-mêmes & d'attaquer vigoureuſement l'Ennemi. Ne ſemblerait-il pas, au contraire, que la Ruſſie, pour nous punir de n'être pas entrés à ſa premiere invitation, dans une ligue dont nous avions tracé le plan, chercherait à traverſer toutes les meſures qui pourraient nous rendre notre ancien crédit & pouvoir ? Il y a mille raiſons contre une, qui doivent nous engager à ne pas nous arrêter à cette prétendue médiation.

Quant à des traités avec la France & l'Amérique, on pourrait en former, ſans nous enchaîner à ces deux puiſſances. Nous pourrions borner nos engagemens avec la France à la combinaiſon des opérations pour chaque campagne; ce qui n'empêcherait pas que nous ne puſſions faire une paix particuliere. On pourrait ſe borner à faire avec les Américains un Traité de commerce; on ſait de quelle importance il ſerait pour tracer à notre commerce une route avantageuſe qui commence à prendre d'autres directions : ce Traité n'empêcherait jamais que nous ne fiſſions une paix particuliere avec l'Angleterre.

Il eſt des perſonnes éclairées dans ce pays, qui ſoutiennent ouvertement que la France eſt notre alliée naturelle. Quoiqu'on ait dépeint l'Auteur de ces feuilles, comme vendu à la France & aux partiſans de cette Couronne, il n'a cependant pas pouſſé ſi loin ſes principes. Il a même ſoutenu que la France ne pouvait être notre alliée naturelle. Il eſt vrai qu'on doit la regarder actuellement ſous ce point de vue; mais ce ne peut être que pour le tems de la guerre. Deux hommes attaqués par le même aggreſſeur ſont intéreſſés à ſe tenir étroitement unis pour tirer de cette union de nouvelles forces contre l'Ennemi commun ; mais, le danger paſſé, l'alliance ceſſe; ils peuvent vivre près l'un de l'autre comme de bons voiſins & de bons amis;

amis; mais il ſerait ridicule de penſer que leurs intérêts duſſent être toujours communs, & que les circonſtances ne puſſent les changer au point d'inſpirer à l'un des défiances envers l'autre. Nous avons eu des guerres avec la France; donc nous pouvons l'avoir encore pour ennemie.

Une alliance éternelle avec la France ſerait un événement de la derniere conſéquence. Il ne s'agirait de rien moins que de changer tout le ſyſtême bâti avec tant de ſoin & de zele par Guillaume III, & de renverſer de fond en comble un édifice dont le cours de longues années ſemblait conſolider la durée. Il s'agirait de nous enchaîner aux interêts de la France comme nous l'avons été à ceux d'Angleterre. Eſt-il de la politique qu'un petit Etat prenne des liaiſons auſſi étroites avec un grand? Il eſt vrai qu'il pourrait être trop faible pour ſe paſſer de protecteur; & qu'il ſerait dans le cas des Républiques de Luques, ou de St. Marin; mais à qui la faute, s'il ſe trouvait dans cet état d'humiliation? N'a-t il pas actuellement, auſſi bien qu'autrefois les moyens de jouer un rôle parmi les grands Etats? Il faut toujours, autant qu'on peut, ſe garder de faire alliance avec un plus puiſſant que ſoi. Le plus fort, ou le lion, veut toujours tirer tous les avantages de ces ſortes d'alliances; nous ne l'avons que trop éprouvé de la part de l'Angleterre. Il eſt vrai qu'il y a une alliance étroite entre la France & la Suiſſe; mais, outre que la Suiſſe n'eſt pas une proie auſſi facile, ni auſſi attrayante que la Hollande, elle n'a pas comme nous une influence néceſſaire dans le ſyſtême de l'Europe, auquel la ſingularité de notre poſition & l'étendue de notre commerce nous obligent de prendre part.

Il ſerait même à craindre que les Français & les Eſpagnols euſſent intérêt à prolonger la guerre; & dans ce cas il ſerait de la mauvaiſe politique de contracter des engagemens qui nous ôtaſſent la liberté de veiller à nos propres intérêts.

Pour

Pour conserver nos mouvemens libres ; pour jouer un rôle particulier ; pour pouvoir influer à notre gré sur des événemens qui seraient avantageux à la patrie ; enfin, pour tirer les avantages qui s'offrent dans les circonstances présentes, il n'est, me semble, aucun moyen plus sûr que de se borner à une combinaison d'opération pour chaque Campagne avec les Ennemis de l'Angleterre & un Traité de commerce ou d'alliance avec l'Amérique. Sa position à notre égard ne peut jamais nous causer les mêmes alarmes qu'un Royaume puissant, dont l'aggrandissement est ordinairement l'objet, & dont la politique peut varier à chaque changement de Successeur ou de ministre.

La France est sans doute à présent la puissance dont nous avons le plus à espérer ; elle est notre meilleure amie ; elle ne cesse de nous en donner des marques ; nous avons avec elle des intérêts importans & étroits de politique & de commerce, qui peuvent entretenir une éternelle union entre les deux nations : & le moins que nous lui devons est sans doute de céder à ses invitations en nous joignant à elle pour attaquer l'Ennemi commun. Mais, s'il nous reste encore quelque espérance de sortir de notre faiblesse présente ; s'il est assez vraisemblable qu'en resserrant nos liens avec elle, & déployant notre puissance sur les mers, nous recouvrerons aussitôt notre ancienne puissance, ne devons-nous pas nous garder de prendre des engagemens étroits avec aucune puissance voisine, trop inégale à nous, par sa supériorité, & dont le gouvernement est trop arbitraire, pour qu'on puisse lui supposer un système constant ?

On peut réduire à trois les opinions exposées dans ce pays à l'égard de la France.

La premiere est celle qu'on trouve exposée dans les *Mémoires de De Witt ;* il prétend que nous n'avons aucun allié naturel, que nous n'en avons pas besoin ; que la Hollande même & la Zéelande avec une partie

tie de la Province d'Utrecht, pourraient rompre avec les autres membres de la confédération & défier l'Univers entier: Il faut bien se garder de penser qu'un système aussi absurde soit jamais sorti d'une tête aussi saine que celle de *De Witt*.

Le second sentiment est que la République ne peut effectivement compter sur aucun de ses voisins pour allié; qu'elle doit toujours se ménager la liberté de former des engagemens analogues aux circonstances; & que, bien loin d'avoir un territoire trop étendu, nous n'aurions pas mal fait de saisir l'occasion souvent offerte, de partager les Pays-bas Autrichiens avec la France. C'est le sentiment du *Politique Hollandais*.

La troisieme opinion est que la France est notre Ennemie naturelle: nous croyons avoir prouvé suffisamment que cette opinion est non-seulement fausse; mais qu'elle a attiré de grands malheurs à l'Etat.

La suite au No. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Couda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst*; *à Dordrecht*, chez *Blussé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme; 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique*.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XLIV. LUNDI, ce 10 DECEMBRE, 1781.

CHAPITRE XXXVII.

Sur les affaires intérieures de la République.

Dans le tems où la République se forma, remarque un Historien de ce pays, elle était assez forte pour résister à son Ennemi; parce qu'elle trouvait des alliés naturels dans les Etats qui l'environnaient. Mais le système de l'Europe ayant changé, & les voisins de la République étant devenus les puissances qu'elle doit le plus redouter, l'expérience prouve qu'elle n'est pas assez forte pour leur résister. Une République simple ne doit pas être trop étendue. Une République fédérative peut être plus grande, que la plus puissante Monarchie ne doit l'être. Dans les grands Etats régis par une seule autorité, la force motrice ne peut arriver que languissante du centre aux extrémités. Mais si la circonférence est composée de divers corps qui ont par eux-mêmes une force agissante, l'action & la résistance y auront leur activité naturelle.

Une petite République entourée d'Etats vastes & puissans, peut subsister longtems par la jalousie na-

turelle de ſes voiſins. Mais tout fondement qui ne poſe que ſur des convenances étrangeres & ſur des idées politiques, n'eſt que précaire ; un Etat qui ſe trouve dans cette poſition ne doit négliger aucune des reſſources qui ſont en ſon pouvoir, pour ſe donner une exiſtence plus ſolide. La République fédérative des Provinces-Unies devrait avoir toujours trois maximes politiques devant les yeux 1. de ſe montrer reſpectable ſur mer; 2. de faire alliance avec des Puiſſances qui par leur diſtance ne peuvent lui faire aucun mal, & qui par leur ſituation, peuvent lui rendre de grands ſervices; 3. de faire dans ſon gouvernement les améliorations civiles, politiques & militaires capables de lui donner la vigueur & la force néceſſaires pour réſiſter aux premiers efforts d'un voiſin ambitieux.

Il paraît en effet que c'eſt notre faibleſſe ſur mer, notre diſette d'alliance & les défauts de notre gouvernement intérieur, qui nous attirent toutes les humiliations que nous ſommes obligés de dévorer. Quel citoyen ne frémit, en jetant un coup d'œil ſur la ſituation de ſa patrie? Après avoir reçu des Anglais des inſultes dont la moindre aurait autrefois cauſé une levée générale de bouclier, nous avons été réduits à nous voir appeler par nos aggreſſeurs ſur le champ de bataille : encore cet inſolent défi ne paraît pas nous avoir réveillés : nous nous laiſſons dépouiller avec la même inſenſibilité : on commence à craindre que l'année prochaine, nous ne ſoyons pas en état d'empêcher les Anglais, quoique affaiblis par de puiſſantes diverſions, de bloquer nos ports & d'interrompre tout notre commerce. Quel creve-cœur pour les Citoyens éclairés qui ſe rappellent qu'en 1688, Guillaume III voulant envoyer une flotte dans le Nord, y mit tant d'activité que, malgré l'oppoſition de pluſieurs membres de la confédération, elle fut, en peu de mois, prête à partir; & qu'en 1688, lorſque tout retentiſſait encore des plaintes de la ville d'Amſterdam

dans sur la décadence de la marine, en peu de tems, le même Stathouder, sans avoir eu besoin d'attendre le consentement des Provinces, se vit une flotte de cinquante grands vaisseaux de vingt cinq Fregates, d'autant de brûlots & de près de 400 navires de transport, pour aller détrôner son peau-pere. Nous n'avions cependant alors rien à craindre que sur terre; les Troupes Françaises envahissaient le pays de Cologne & menaçaient le nôtre.

Quel est le patriote dont le cœur ne saigne pas en voyant que vous avons été obligés de recourir à des secours étrangers pour couvrir un de nos plus importans établissemens, le Cap de bonne Espérance? Au moins, n'ajoutons pas à ce malheur la lâcheté d'injurier les Français à qui nous devons la conservation de cet établissement: ayons la générosité de n'accuser que nous: c'est un grand pas vers l'amendement que de reconnaître ses fautes.

Bien loin que nous ayons lieu d'inculper les Français dans cette occasion, il n'est que trop vrai, comme nous l'avions déjà remarqué (voyez ci devant) que ce n'est qu'à nous que nous devons attribuer nos malheurs. Il paraît par les depêches de Mr. de Suffren (Gazette de Leide No. 97) que ce fut par son courage à attaquer Johnstone dans la Baye de St. Jago, qu'il retarda le départ de la Flotte Anglaise & lui fit manquer son expédition sur le Cap. Il se plaint beaucoup de l'entêtement des Capitaines des Vaisseaux de la Compagnie Hollandaise des Indes qui, malgré ses avis & ses représentations, voulurent à toute force aller mouiller dans la Baye de Saldanha, persuadés que le Commodore Johnstone ne pourrait les y découvrir: ils crurent même inutile de décharger leurs navires; & Mr. de Suffren ajoute que, s'il avait eu d'autre droit que celui de simple représentation, certainement ils ne seraient pas tombés au pouvoir de l'Ennemi.

Ils s'en faut beaucoup que je regarde comme un

avantage pour la République d'avoir des barrieres à quarante lieues de ſon territoire. Je penſe que ce ſyſtême a non-ſeulement cauſé des dépenſes énormes à l'Etat ſans aucun profit réel ; mais lui a ſuſcité des guerres très-onéreuſes. Je penſe que leur démolition, en nous éloignant du territoire Français, fera diſparaître la jalouſie naturelle entre deux voiſins, & qu'il n'y a pas d'événement plus propre à nous donner un allié puiſſant que cette démolition. Je penſe que l'entretien de ſix à ſept mille hommes de garniſons que nous aurons dans ces places, vient très à propos pour être appliqué à l'augmentation de notre marine qui ſeule forme la véritable barriere de l'Etat. A conſidérer les choſes ſous le vrai point de vue, il faut avouer que toutes ces places fortes, dont ſont hériſſées les frontieres, n'impoſent à aucun des voiſins; qu'elles ne tiennent jamais contre les progrès faits dans l'art des attaques; qu'elles ne font qu'augmenter l'effuſion du ſang humain; que des villes ouvertes ſeraient mieux défendues que des villes fortifiées par l'impoſſibilité où ſe trouverait un conquérant ambitieux d'y ſubſiſter; comme on en voit des exemples dans la guerre actuelle en Amérique, où les Anglais n'ont pu conſerver ni Boſton ni Philadelphie &c, & ne peuvent tenir que dans les places fortifiées; qu'ainſi le ſyſtême d'une milice nationale combinée avec un petit nombre ſeulement de Troupes réglées ſerait la meilleure défenſe, non-ſeulement pour une République maritime; mais encore pour de grands Etats Monarchiques. Tels ſont mes ſentimens. Cependant je n'ai pu m'empêcher de frémir en liſant dans la Gazette d'Amſterdam (No. 95) l'article ſuivant.

D'Anvers *le* 23 *Novembre.* La Nouvelle de la Réſolution de Sa Majeſté l'Empereur à l'égard de ſes Places fortes des *Pays-Bas*, ſe confirme, malgré les doutes que certains Nouvelliſtes partiaux voulaient jeter ſur cette démarche. La Note que la Régence des *Pays-Bas-Autrichiens* a délivrée à Mr. Hop, Miniſtre des Etats-Généraux des *Pro-*

Provinces-Unies à *Bruxelles*, eſt conçue en ces termes:

Sa Majeste' Imperiale, qui a fait en Perſonne la viſite de ſes Provinces des *Pays-Bas*, a remarqué, entr'autres, que, pour diverſes raiſons, il ne lui étoit plus néceſſaire d'y conſerver toutes les Places fortes & qu'en conſéquence Elle avoit réſolu la démolition avec ce qui s'enſuit, de la plus grande partie de celles qui ont ſubſiſté juſqu'à préſent.

En conſéquence de cette détermination, S. M. Imp. a chargé le Gouvernement Général des *Pays-Bas*, d'en donner de ſa part connaiſſance à L. H. P. les Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, pour envoyer à cet égard les Ordres convenables aux Généraux & autres Officiers qui commandent leurs Troupes dans les Pays dont la Souveraineté appartient à Sa Majeſté Impériale.

Fait à Bruxelles *le 7 Novembre* 1781.

On apprend que la Teneur de cette Note a pareillement été communiquée à L. H. P. par le Baron de Reiſchach, Envoyé-Extraordinaire de l'Empereur à la *Haye*, & qu'on lui a répondu proviſionnellement, en ſubſtance, „ que L. „ H. P. ont envoyé la Note ſuſmentionnée aux Provinces „ reſpectives, pour en être délibéré, & qu'en attendant „ Elles priaient S. M. Imp. de leur déſigner les Places „ qu'Elle voulait faire démanteler."

On ne ſait pas ſi l'on attendra une Réſolution ultérieure des Etats-Généraux; mais on dit qu'on a déjà donné des Ordres pour commencer la Démolition.

On apprend que L. H. P. ont, au ſujet de cette Démolition, expliqué leurs ſentimens dans une Lettre pour ſervir de Réponſe à celle de Mr. Hop, & l'ont autoriſé par un Mémoire à déclarer au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens dans les termes les plus polis: Que L. H. P. ſont trop pénétrées des ſentimens les plus ſinceres de vénération & d'eſtime pour S. M. Imp. pour n'être pas prêtes & inclinées dans tous les tems à ſatisfaire, autant qu'il eſt en leur pouvoir, aux deſirs de S. M.; d'autant plus qu'Elles ont le bonheur de vivre depuis tant d'années dans une étroite Amitié avec l'Auguſte Maiſon de S. M.; Amitié qui a pour Baſe & Fondement les Traités & les Alliances les plus ſolemnels qui aient jamais ſubſiſté entre les deux Puiſſances & qui n'ont jamais été révoqués: Que L. H. P. pénétrées de ces ſentimens inaltérables, pour montrer en tout tems, toute la déférence poſſible pour S.

M. Imp., ayant vû le Mémoire remis à Mr. leur Miniſtre Hop de la part de la Sécrétairerie de l'Etat & de la Guerre, L. H. P. ſe trouvent abſolument hors d'état, quant aux ordres convenables à envoyer aux Généraux & autres Officiers qui commandent leurs Troupes dans les *Pais Bas Autrichiens*, de pouvoir donner une Réponſe préciſe, attendu qu'Elles n'ont pu diſtinguer dans ce Mémoire, combien & quelles ſont les Places des Barrieres où L. H. P. ont Garniſon, qu'on a en vue dans le ſuſdit Mémoire; & qu'Elles n'entendent pas proprement ce qu'on veut dire par *Démolition & ce qui s'enſuit*, & de quelle maniere l'on conçoit les Ordres convenables que l'on deſire être donnés à l'égard des Troupes: Que L. H. P. ſe tiennent pour aſſurées, que la Régence de *Bruxelles* jugera que L. H. P., avant de ſe déterminer à une Réponſe préciſe à l'égard des Points & Articles mentionnés, doivent demander les Explications néceſſaires; & qu'en attendant S. M. Imp. aura la bonté de ſe perſuader que rien ne ſaurait être plus agréable & cauſer plus de ſatisfaction à Leurs Hautes Puiſſances, que de pouvoir donner à Sa Majeſté Impériale toutes les preuves poſſibles du prix ineſtimable qu'Elle mettent à la continuation de l'Amitié & de la Faveur de Sa Majeſté Impériale.

Je n'ai pu m'empêcher de faire éclater pluſieurs fois ma vénération pour les auguſtes qualités du chef qui gouverne l'Empire. Mais la conduite qu'il tient dans cette occaſion avec les Etats Généraux, le langage que ſes miniſtres ont employé, ne ſont point analogues aux égards que l'on doit à un Etat qui, quoique faible & humilié, ne laiſſe pas de conſerver encore ſon indépendance. Eh quoi? Les chefs de la République peuvent encore regarder la poſſeſſion des Barrieres comme une baze eſſentielle de leur ſyſtême politique; ces barrieres leur appartiennent par les traités les plus ſolemnels & les plus ſacrés; ils les ont achetées au prix de ſommes immenſes & de fleuves de ſang, répandus pour le ſervice même de la maiſon d'Autriche. Il convenait donc qu'une affaire de cette importance fût traitée avec plus de ménagement. Une pareille propoſition, faite dans un tems différent, eût été réjetée avec in-

indignation ; elle aurait pu cauſer un embraſement général en Europe. Ma patrie ! à quel dégré d'humiliation es-tu réduite ? Citoyens ardens & éclairés, quels efforts ne devez-vous pas faire pour la tirer de cette malheureuſe ſituation ? Habitans de tous les partis, de toutes les conditions, à quel péril n'eſt pas expoſée la tendre mere, qui vous nourit, ſi vous ne faites des efforts extraordinaires pour prévenir votre perte avec la ſienne ?

Le Penſionaire De Witt diſait que cette République devait avoir la paix avec l'Angleterre quand ce *Royaume ſerait gouverné par le Diable.* Mais ſon ſoin à prévenir la guerre avec une nation auſſi dangereuſe ne l'empêcha pas de voir la patrie engagée dans trois guerres avec elle, & ne le porta jamais à chercher la paix par des offres humiliantes & déſavantageuſes ; c'eſt en mettant ſur mer des Flottes de cent navires égaux aux ſiens, c'eſt en faiſant entrer, ſous les auſpices de ſon propre frere, les flottes Hollandaiſes jusqu'à Chatham ; c'eſt en triomphant des flottes combinées de France & d'Angleterre, qu'il cherchait à procurer la paix à ſa patrie.

On dit actuellement que l'Angleterre eſt diſpoſée à faire la paix avec la République. Je le demande au plus ardent Angloman ſi nous acceptions cette paix, ſans obtenir aucune indemniſation, notre honneur national ne ſerait-il pas flétri pour toujours ? Nous aurions été attaqués & dépouillés de la maniere la plus injuſte, la plus violente & la plus inſolente, & nous ſerions réduits à bénir l'Ennemi de ce qu'il nous aurait encore laiſſé ! Et dans quel tems ? Dans un tems où cette puiſſance abattue, humiliée de tous les côtés, aurait pû être forcée par quelques efforts ordinaires de notre côté, à recevoir les loix de quatre Ennemis victorieux par leur réunion.

Lettre à l'Auteur du Politique Hollandais.

MONSIEUR.

J'arrive actuellement de Curaçao; depuis quatre ans j'ai été pris cinq fois par les Anglais sous le pavillon de l'Etat; je n'ai échappé qu'avec peine à leur fureur à St. Eustache. En un mot, Monsieur, une fortune assez considérable que le travail de mes ancêtres m'avait laissée, qui s'était encore accrue par une honnête industrie & une activité infatigable depuis dix ans, tout a été la proie de ces voisins insolens, de ces ennemis perfides & barbares. Je suis revenu dans ma patrie, obligé de dire exactement comme Bias: *omnia mea mecum porto.* En arrivant dernierement à la Haye, on voulut me persuader que j'avais été dans l'erreur d'avoir cru jusqu'alors que nous étions en guerre avec les Anglais, en paix & presque en alliance avec les Français. On me montra certaines feuilles, publiées à la Haye, par un Editeur qui se dit sous les auspices, la protection, & presque sous la dictée de la Cour, non de la *Cour de justice.* En effet, en les lisant, on ne douterait pas que nous n'ayons la guerre avec la France & toutes les raisons de conserver l'amitié de l'Angleterre. S'il ne restait à la postérité que ce seul ouvrage sur les affaires présentes, elle y serait trompée. Effectivement l'auteur se flatte beaucoup de servir d'instruction aux siecles à venir: c'est ce qu'il dit en propres termes, en se donnant les louanges analogues à cette idée présomptueuse, dans des Lettres qu'il s'écrit à lui-même. J'aurais été moi-même, dans l'erreur, si les Anglais ne m'avaient prouvé le contraire par des argumens trop palpables, & dont je sentirai la force jusqu'au dernier soupir. Puisqu'ils m'ont ôté jusqu'aux moyens de faire de nouvelles entreprises, je crois rendre service à mes concitoyens de les prévenir contre les partisans des Ennemis de leur Patrie. Et comme

me vous avez déjà commencé à les démasquer, j'ai cru que vous ne refuseriez pas d'inférer mes *Extraits* dans vos feuilles. Je dis *Extraits* ; car je n'aurai besoin pour exposer ces citoyens odieux à l'éxécration publique, que de citer leurs paroles : j'en donnerai une idée suffisante, pour qu'il ne soit pas besoin de recourir aux originaux ; je les exposerai dans un point de vue où chacun pourra les commenter à son gré.

J'observe d'abord que je n'ai pas entendu sans indignation rapeler les prétendues cruautés des Français à Swammerdam & à Bodegrave. Vous savez que *Le Clerc* & *Wagenaar*, ont montré la fausseté des histoires répandues dans ces tems-là, non sans une bonne politique, afin d'animer le peuple contre un Ennemi, alors redoutable, qui menaçait les fondemens de l'édifice de la République dont il avait déjà enlevé plusieurs Colonnes. Pendant que le judicieux Wagenaar était absolument oublié dans un récit qui pouvait justifier les Français ; cet historien, ayant ensuite avancé qu'en 1688 la France avait fait un complot pour l'entiere destruction de la religion protestante, on n'a pas manqué de le citer, quoiqu'il ne donne ce reçit que comme incertain ; ajoutant à la fin cette formule ordinaire du doute : *Doch wat hier van zyn mogt.*

On sait d'ailleurs que cette époque n'est pas celle qui fait le plus d'honneur au discernement de Wagenaar, pour avoir eu trop de confiance dans le réçit de Burnet, le plus suspect & le plus décrié des Historiens, même parmi les Anglais. On voit que cet événement n'a aucun rapport aux affaires présentes ; & la néçessité de rapeler ces anciens faits, montre suffisamment que les plus ardens Ennemis des Français parmi nous n'ont actuellement aucun grief fondé contre eux. Ce procédé m'en rapelle un autre du même Auteur. Dans ses premieres feuilles, le *Courier du Bas-Rhin* était un dangereux *Gazettier* qu'il fallait condamner à la proscription la plus rigoureuse. Voy p. 139. Mais cet ingénieux Ecrivain ayant dans la suite inséré un paragraphe opposé aux

principes de la ville d'Amſterdam, on l'a auſſitôt recommandé comme le plus aimable des hommes & le plus reſpectable des Auteurs.

Le Folliculaire commence par dire qu'il n'eſt pas de ceux qui ſe ſont laiſſés entraîner par l'enthouſiaſme à l'occaſion d'un *Te Deum* que les Négocians Français, tant proteſtans que Catholiques, établis à Amſterdam, ont fait chanter dans cette ville pour célebrer l'heureuſe naiſſance d'un Dauphin. „ Leur „ eſprit, dit-il, & celui des Perſonnes en place qui „ ont autoriſé cette cérémonie ne ſe bornent pas à „ un cercle étroit. Quoique Monſeigneur le Dau„ phin & Madame ſa Sœur ne les touchent qu'en „ qualité de membres de leur eſpece, ils n'y prennent „ pas un moindre intérêt qu'à la proſpérité du Prin„ ce & de la Princeſſe d'Orange, à qui eux Hollan„ dais adoptifs, ou Hollandais pour la moitié ou „ pour le quart, ſont ſi étroitement liés."

En conſéquence, l'Auteur eſt allé, dit-il, ſur les aîles de la philantropie, à Conſtantinople, pour y célébrer, d'après le même motif, la naiſſance d'un enfant du Grand-Turc, le tout à la maniere & dans le coſtume des muſulmans. „ Chaque jour, pour„ ſuit-il, dont le ciel en courroux nous fait préſent, „ eſt un nouveau pas vers la ſervitude Françaiſe! „ Horreur! Exécration! notre patrie libre & bénie „ devient une Province de la France!... Mais mon „ parti eſt pris. Le Roi Louis n'eſt pas notre Roi; „ nous ne voulons pas l'avoir pour Roi. Nous dé„ teſtons ſon joug L'ambitieuſe France ne com„ mandera pas à nos ames libres; & Verſailles pour„ ra exercer librement la Tyrannie au loin, mais „ non ſur nous..... Louis XIV avait conçu le „ projet de faire maſſacrer tous les Proteſtans de ce „ pays. Il y en a qui ſoutiennent que Mr. de Ver„ gennes a formé le même complot."

Il eſt fâcheux que cet homme ſi ſavant & ſi prompt à faire des voyages en Turquie, ait oublié que nous avons à peu près autant de liaiſons actuellement avec la France que nous en avions en

1638,

1638, & que cette année là, à la naiſſance d'un Dauphin qui fut Louis XIV, on fit dans toute l'étendue des Provinces-Unies, des illuminations & des réjouiſſances générales. A ces exclamations contre la ſervitude Françaiſe, qui ne s'imaginerait, dans d'autres tems, voir Don Quichotte prendre des moulins à vent pour des châteaux? Mais dans un tems comme celui-ci, vouloir inſpirer des défiances contre le plus généreux & le plus puiſſans des voiſins, celui qui peut & veut le plus contribuer au ſalut de notre malheureuſe patrie, n'eſt ce pas le fait du plus coupable & du plus odieux des Traîtres?

„ Moi qui ſuis né, dit-il, en 1704, le jour de la „ Bataille de Hochſtet, au moment même où le Ma„ réchal de Tallard rendait ſon épée au Duc de Marl„ borough, j'ouvrirai, à l'occaſion de cette naiſſance, „ mon Bal Turc avec Madame la Veuve Grys qui „ reçut la lumiere en 1706, le jour de la bataille de „ Ramillies, au moment où le Duc de Villeroi tour„ nait le dos &c."

C'eſt dommage que l'Auteur ne parle pas du déſir ardent que le Lord Cornwallis témoigna le 19 Octobre paſſé de rendre ſon épée à Mr. de Rochambeau, évenement plus analogue au tems préſent. Mais je me trompe; il en parle en ces termes.

„ ô Hollandais! inſenſés que vous êtes! qui pous„ ſez des cris de joie & de Triomphe ſur les fata„ les nouvelles venues de l'Amérique Septentriona„ le pour l'Angleterre: Amſterdammois & autres „ qui faites ou voudriez faire illuminer vos vais„ ſeaux, ces vaiſſeaux à l'ancre & pourris; qui vous „ embraſſez les uns les autres dans les rues & vous „ félicitez en répandant des larmes de joie: nous „ vous avertiſſons de ne pas vous laiſſer emporter „ par une aveugle paſſion, ſoyez ſur vos gardes, & „ penſez qu'il vaut mieux ſe convertir à moitié que „ de ſe perdre tout-à-fait. Vos Enfans pleureront, non „ pas tant ſur cet événement ſous lequel *la courageuſe*

„ *An-*

„ *Angleterre* ne ſuccombera pas, que des ſuites fa-
„ tales. . . .

Lâche! ces mots vous ont trahi. Si vous êtes né Hollandais, vous n'en êtes que plus coupable. Vous trouvez que c'eſt l'enfer qui produit les écrits de ceux qui penſent autrement que vous. Nous ne ſavons pas ſi le Diable & *ſes chiens dévorans* produiſent des ouvrages. Mais nous laiſſons au lecteur à juger ſi l'eſprit de trahiſon& le dévouement pour l'Ennemi de la patrie pourraient s'expliquer autrement que vous?

Ainſi l'on ne ſaurait plus douter qu'il n'y ait dans ce pays des hommes qui ôſent montrer plus de zele pour l'Angleterre leur implacable ennemie, que pour leur propre patrie. Non: il eſt impoſſible de croire qu'un homme qui publie de pareils ſentimens, ſoit ſous les auſpices & la protection de la Cour Stathouderienne. On ne peut cependant s'empêcher de reconnaître que, tant qu'un citoyen auſſi pervers ne ſera pas déſavoué par ceux dont il ſemble ſe vanter d'être autoriſé, la nation entretiendra les préſomptions les plus fortes & les plus ſiniſtres. Ainſi la preuve ſeule qu'un tel Ecrivain écrirait ſous la dictée de perſonnes du premier rang, ſuffirait pour réaliſer ce que le mémoire de la ville d'Amſterdam n'a encore donné que comme des ſoupçons & des bruits populaires.

Que veut dire cette affectation de rapeler tout ce que les vieilles hiſtoires raportent de vrai & de faux, pour décrier les Français dans un tems où nous avons beſoin d'eux, où, loin de nous donner des motifs de mécontentement, ils nous rendent des ſervices de la plus grande importance? Ne ſont-ils pas auſſi bien en état de nous ſauver actuellement qu'ils le furent autrefois de nous aider à ſecouer le joug de l'Eſpagne?

Que veut dire cette affectation de préconiſer ſans ceſſe les Anglais, de les repréſenter d'abord comme des Ennemis que nous devons ménager au moins par crainte, parce qu'ils ſeraient dangereux & invincibles: tandis qu'au moment où il paraît que les revers les plus humilians & les plus accablans peu-

vent

vent leur ôter le pouvoir de nous causer de dommages ; on insinue que la République doit pleurer sur les malheurs de l'Angleterre. L'iniquité s'est-elle jamais produite d'une maniere plus évidente ?

Tous les Ecrivains qui se sont déclarés contre la ville d'Amsterdam & qui par leurs ineptes observations ont cherché à élever entre le Prince d'Orange & cette ville un mur de séparation qui, aux yeux des gens éclairés, n'existait qu'en fantôme, sont, à l'entendre, les premiers des hommes. L'auteur du *Politiek Vertoog* est le plus Respectable des Régents. Tous les Ecrivains opposés sont les plus mépriſables des hommes. Si leurs écrits sont aussi mépriſables qu'on le débite, pourquoi tacher lâchement d'armer l'autorité contre eux ? Pourquoi s'écrier sans cesse qu'ils sont dangereux au point de menacer l'Etat d'un bouleversement total ? Ce qui est mépriſable peut-il être dangereux ?

Les Anglais nous dit-on, sont un peuple estimable, parce qu'ils sont une nation libre ; mais s'agit-il de les imiter dans cette liberté, & d'employer leurs traits vainqueurs pour percer les imposteurs, les méchans, & les sots, c'est alors une licence affreuse, que les Anglais eux-mêmes ont tort de tolérer : & cependant tous les gens éclairés conviennent que c'est à la liberté illimitée d'écrire que les Anglais doivent le rétablissement & le maintien de leur précieuse constitution.

Notre patrie est dans un état qui approche de la ruine. Citoyens judicieux & éclairés d'où peut venir notre salut ? Est-ce de l'Angleterre, acharnée dans tous les tems, & surtout depuis quelques années, de la maniere la plus évidente, à notre ruine ? Croyez-vous que tant que nous serons aussi faibles, elle nous accordera la paix à des conditions même tolérables ? Ne serions-nous pas diffamés pour toujours, si nous consentions actuellement à recevoir les conditions humiliantes que notre faiblesse l'autorisera toujours à nous imposer ?

Est-

Eſt-ce des puiſſances qui compoſent la neutralité armée que nous pouvons attendre notre ſalut? Les efforts que nous avons tentés à cette occaſion nous prouvent le contraire. La maniere injurieuſe dont l'Empereur qui vient d'y accéder nous parle, montre que notre conduite puſillanime nous a fait perdre tout crédit de ce côté-là.

Nous n'avons donc plus d'eſpoir que de la part des puiſſances qui ont à combattre le même Ennemi que nous. Nous aurions donc lieu d'adopter l'idée des Auteurs du *Poſt-der Neder-Rbyn*, qui propoſent de regarder & de traiter comme Ennemi de la patrie quiconque traverſerait les meſures tendantes à former des engagemens avec les Ennemis de l'Angleterre.

Il nous reſterait cependant un quatrieme parti, celui de nous joindre aux Anglais: je ne ſais ſi cet exécrable projet qui ne tend à rien moins qu'à ſuſciter contre nous les nombreux ennemis de l'Angleterre, à les attirer juſque dans le centre de l'Etat, & à nous faire perdre toutes nos poſſeſſions au-delà des mers, ſort de la tête de quelques chefs de l'Etat: ce qui eſt certain, c'eſt qu'il y a des Ecrivains qui dirigent tous leurs efforts vers cet objet; c'eſt qu'on fait inſidieuſement courir le bruit que le Roi d'Angleterre a écrit à notre Stathouder que ſi la République faiſait cauſe commune avec ſes autres Ennemis, il était réſolu de faire une paix quelconque avec la France, l'Eſpagne & l'Amérique pour écraſer la République en tombant ſur elle avec toutes ſes forces. Mais nous ſavons que notre Stathouder eſt trop judicieux pour ne pas voir, ainſi que les Etats de Friſe, que le vrai moyen d'arrêter les funeſtes deſſeins de l'Angleterre, ſerait de faire avec tous ſes Ennemis une alliance quadruple, offenſive & défenſive, pour tout le tems de la guerre, chacun des contractans s'engageant à ne faire aucun paix particuliere.

Ce ſerait une queſtion digne de l'examen d'un bon citoyen ou de quelque ſociété patriotique, en raiſonnant ſur les feuilles dont nous avons cité des traits,

& surtout sur les dernieres, d'examiner s'il est de l'équité d'avoir prononcé la proscription la plus terrible contre un Auteur qui n'est coupable que d'avoir, peut être par un excès de sensibilité pour les maux présens de sa patrie, envisagé les principaux Chefs de la République sous une perspective trop noire ; pendant qu'on laisse une carriere illimitée à un homme qui prend ouvertement le parti de nos ennemis.

En effet, il faudrait qu'il expliquât comment il peut nous inviter à pleurer sur le malheur arrivé aux Troupes Anglaises dans la *Virginie*, en même tems qu'il desire, dit-il, ardemment que nos armes soient heureuses contre ces mêmes *Anglais*? Cette Logique & ce patriotisme ne sont pas faciles à comprendre. Mais peut-on s'accorder avec soi même & la raison, avec une cause aussi perverse ?

Rien surtout ne m'a plus révolté que la maniere lâche & impudente dont il a provoqué Messieurs de Capelle, ces illustres Patriotes, avoués de toute la nation : Ah! ah! disait-il, ces Messieurs sont grandement loués dans le libelle proscrit : ils sont habiles dans l'art d'écrire & de protester : ne sont-ils pas obligés de protester aussi publiquement contre le libelle? ... Et dans une des feuilles suivantes : ces Messieurs s'étant, par une honte déplacée, abstenus de faire attention à l'avis fidele que nous leur avons donné ; s'ils trouvent du plaisir dans le déshonneur ; nous autres nous avons fait notre devoir : on ne saurait disputer des goûts.

Mais, ô le plus impudent des délateurs, comme le plus lâche des Ecrivains, savez-vous si MM. de Capelle connaissent l'existence de votre feuille, ou celle de votre personne? Avez-vous oublié qu'on ne veut pas vous avoir, même pour rien ? Ignorez-vous qu'un Libraire vient d'avertir publiquement les Beurrieres d'aller prendre chez-lui les exemplaires dont il n'a jamais pu se défaire ? Savez vous que si MM. de Capelle ont l'esprit que vous ne pouvez leur refuser, ils n'auraient jamais eu l'audace de se donner de l'en-

l'encens dans un écrit dont ils seraient eux-mêmes les auteurs? De ce qu'ils seraient loués dans un libelle proscrit, s'ensuivrait-il qu'ils ne fussent pas louables? Temminck & Rendorp sont-ils moins estimables pour avoir, également été exaltés dans le même écrit? La gloire du législateur des Chrétiens est-elle obscurcie, parce qu'il a été loué dans l'alcoran? Enfin, de ce que le Prince d'Orange reçoit de tems en tems de l'encens dans le plus infâme des libelles, à tous égards, vos feuilles, au point que vous menacez lâchement vos ennemis de son courroux; s'ensuivrait-il qu'il y eût part, qu'il protégeât l'Auteur de son égide & qu'il fût, comme vous, l'ennemi de sa patrie & l'ami des Anglais?

La suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst*; *à Dordrecht*, chez *Blusse*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme; 6 sols & *Voltaire-reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique*.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XLV. LUNDI, ce 17 DECEMBRE, 1781.

Sur une quadruple Alliance entre la France, l'Espagne, les Provinces-Unies des Pays-bas & les Etats-Unis de l'Amérique, pour servir de suite au CHAPITRE XXXVI.

Nous voyons avec satisfaction que le système dont nous avons exposé les principes se développe peu à peu même dans les délibérations politiques des Etats, sinon avec la rapidité que paraîtrait exiger la nécessité des circonstances, du moins avec cette solidité de raisonnement qui annonce une conviction qui ne peut manquer d'attirer insensiblement le corps entier des assemblées politiques de l'Etat. Nous avons déjà dit que la Frise était divisée en quatre Quartiers, l'Oostergo, le Westergo, le Zevenwolden & les Villes. Nous avons remarqué que les Résolutions des trois premiers Quartiers ont une influence d'autant plus grande, que le gouvernement y approchant beaucoup de la démocratie, la voix du peuple s'y fait beaucoup mieux entendre que dans les assemblées où l'aristocratie combinée avec le pouvoir d'un seul est trop accessible aux intérêts particuliers. La piece suivante est une nouvelle preuve de ces réflexions.

PROPOSITION *du Quartier d'*Ooſtergoo, 41me.
Point de l'Aſſemblée Provinciale remis.

„ Tout Patriote impartial s'eſt depuis longtems apperçu, „ que dans la direction des Affaires relatives à cette Guerre „ avec l'*Angleterre*, il s'était manifeſté une nonchalance & „ une lenteur inconcevables; mais elles ſe montrent encore „ plus évidemment dans ce moment, par le peu de penchant qu'en général les Régences des Provinces *Belgiques* témoignent pour entamer un Traité de Commerce & „ d'Amitié avec la nouvelle République des *XIII Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale*; & pour contracter „ des Engagemens, du moins pendant la durée de cette „ Guerre commune, avec les Couronnes de *France* & „ d'*Eſpagne*. Cependant, la néceſſité de ces meſures paraît clairement, puiſque, ſuivant nous, rien n'eſt plus „ naturel, ni plus conforme à une ſaine Politique, fondée „ ſur les Loix de la Nature les plus évidentes, que cette République, immédiatement après la Déclaration de Guerre „ formelle par les *Anglais* (ne pouvant encore rien par des „ Exploits Militaires, n'étant pas dans un état de Défenſe „ aſſez reſpectable, pour oſer, ſur Mer, oppoſer une Flotte ou une Eſcadre à ſon Ennemi perfide) eût commencé „ par reconnaître par une Déclaration publique l'*Indépendance* de l'*Amérique Septentrionale*. C'eût dès-lors été „ le plus grand pas à l'abaiſſement de l'*Angleterre* & à notre Rétabliſſement, &, par cette démarche, la République eût prouvé ſa ferme Réſolution d'agir avec vigueur. „ Chacun de nos Habitans, toute l'*Europe* qui a les yeux „ fixés ſur nous, l'*Univers* entier, attendait, avec juſte raiſon, cette Démarche de la République. Il eſt vrai, qu'avant la Déclaration de la Guerre formelle par l'*Angleterre*, on eût, peut-être, pu alléguer quelques raiſons apparentes, pour juſtifier en quelque maniere la lenteur dans „ cette Affaire ſi grande & ſi intéreſſante. Mais, comme „ actuellement la *Grande-Bretagne* n'eſt plus notre Ennemie ſecrette, mais déclarée; ce qui diſſoud toutes les liaiſons entre les deux Nations; & qu'il eſt du devoir, non-ſeulement de tous les Régens, mais encore de tous les „ Citoyens de cette République, de réduire, par tous les „ Dommages imaginables, cet Ennemi ſi injuſte à la Raiſon, & de le forcer, s'il eſt poſſible, à conclure une

„ Paix

„ Paix honorable; pourquoi héſiter davantage à porter,
„ par cette Démarche ſi raiſonnable, le coup le plus ſen-
„ ſible à l'Ennemi commun ? Ce délai ne nous fera-t-il
„ pas ſoupçonner de préférer l'Intérêt de notre Ennemi à
„ celui de la chere Patrie ? L'*Amérique-Septentrionale*,
„ ſi ſenſiblement offenſée par le refus de ſon offre ; la *Fran-*
„ *ce* & l'*Eſpagne*, au milieu d'une Guerre ſoutenue avec
„ activité, ne doivent-elles pas nous regarder comme les
„ Amis ſecrets, les Fauteurs de leur Ennemi commun & du
„ nôtre? N'ont-ils pas raiſon d'en conclure que notre In-
„ action doit moins être attribuée à notre faibleſſe qu'à no-
„ tre affection pour l'*Angleterre*? Cette opinion ne fera-t-
„ elle pas diſparaître toute Confiance en notre Nation, ja-
„ dis ſi renommée à cet égard? Et nos Alliés, actuellement
„ naturels, ne doivent-ils pas s'imaginer qu'il vaut mieux
„ avoir en nous des Ennemis manifeſtes que des Amis ſi-
„ mulés; & ne ſerons-nous pas enveloppés dans une Guer-
„ re ruineuſe, que nous pourrions rendre avantageuſe, ſi
„ elle était bien dirigée? Tandis que, d'autre part, il eſt
„ évident, que par une nouvelle liaiſon avec les Etats de
„ l'*Amérique-Septentrionale*, par des Engagemens, au
„ moins durant cette Guerre, avec la *France* & l'*Eſpagne*,
„ nous obtiendrons non-ſeulement la confiance de ces Puiſ-
„ ſances formidables, au lieu de leur méfiance; mais que
„ par-là nous mettrons encore nos Colonies à l'abri de tou-
„ te inſulte ; que nous aurions une eſpérance fondée de
„ nous flatter de recouvrer, avec l'aide des Puiſſances Al-
„ liées, nos Poſſeſſions perdues, ſi les *Anglais* s'en empa-
„ raient ; & que notre Commerce, actuellement négligé &
„ ſi indignement endommagé, reprendrait une nouvelle
„ vigueur; vu qu'alors, ainſi qu'il eſt manifeſtement prou-
„ vé par des raiſons ſolides, cette République retirerait de
„ ce Commerce les avantages les plus marqués. Or, puiſ-
„ que notre Intérêt nous excite hautement à agir de concert
„ avec les Ennemis de notre Ennemi, puiſque les *XIII*
„ *Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale* nous y ſollici-
„ tent depuis longtems; puiſque la *France* paraît inclinée à
„ concerter ſes Opérations Militaires avec les nôtres, quoi-
„ que cette Puiſſance ait infiniment moins intérêt à s'allier
„ avec nous, dont la faibleſſe ſe manifeſte d'une maniere
„ auſſi palpable, que nous ne le ſommes pour former une
„ Alliance des plus reſpectables dans l'Univers; il eſt in-
„ dubitablement du devoir de chaque Régent d'y contri-

„ buer de toutes ſes forces & avec toute la célérité ima-
„ ginable. A cet effet, nous avons cru devoir l'expoſer à
„ V. N. P., dans la ferme perſuaſion que le zele de V.
„ N. P. ſera auſſi vif que le nôtre pour concourir à l'ac-
„ compliſſement de ce point, qui eſt pour nous de la plus
„ grande importance ; qu'en conſéquence, V. N. P. ne
„ différeront pas de coopérer avec nous, pour que, ſur cet
„ objet important, il ſoit fait à L. H. P. une Propoſition
„ ſi vigoureuſe qu'elle ait un ſuccès deſiré; pour que cet-
„ te Affaire, d'une importance au-delà de toute expres-
„ ſion pour la Patrie commune, ſoit réſolue & décidée
„ par des Suffrages unanimes & préférablement à tout In-
„ térêt particulier."

La ſolidité, l'énergie avec leſquelles cette Affaire eſt ici ſollicitée, équivalent aux vœux ſinceres que forme la Nation *Belgique* pour ſa réuſſite; à l'exception de ceux qui préferent l'Intérêt de la *Grande Bretagne* à celui de leur Patrie. *Ooſtergoo* ſe conforme à la Réſolution projetée. *Weſtergoo*: Ce Quartier eſt d'opinion, „ que le Syſtême
„ Politique trouverait de grandes difficultés à déclarer, au nom
„ de cette République, l'*Indépendance* des *Etats-Unis* de
„ l'*Amérique*. Ce Quartier eſt plutôt porté à ce que les
„ Committés à la Généralité ſoient chargés de faire de leur
„ mieux pour que, ſans délai, on contracte une Alliance
„ entre cet *Etat* & la Cour de *Verſailles*; laquelle ſerait
„ principalement dirigée pour cauſer le plus grand dommage
„ à l'Ennemi commun, & pour pouvoir, le plutôt poſſi-
„ ble, faire une Paix honorable avec le Roi de la *Grande*
„ *Bretagne*."

Ajoutons à cette réſolution que l'emprunt de cinq millions de Florins, propoſé par la France, en faſeur des Etats-Unis, vient de paſſer à l'unanimité ; & que notre Stathouder lui-même par ſon influence en général & par ſa voix dans les Etats de Zéelande, vient d'y donner ſon propre conſentement.

Qu'il me ſoit permis d'obſerver à cette occaſion, qu'une alliance avec la France ſeule aurait de grands avantages, il eſt vrai, mais beaucoup d'inconvéniens qu'une alliance quadruple ferait diſparaître. La France aurait de la peine à faire aucun traité avec nous, ſans exiger que les deux parties s'engageaſſent à n'écouter aucune propoſition particuliere de paix. En traitant avec les deux autres nations, ennemies de l'An-

l'Angleterre, les intérêts s'épureraient par leur réunion, & tendraient plus directement au grand but, le rétabliſſement d'une paix ſolide ſur la baſe de l'indépendance Américaine. Qui ne voit qu'une alliance quadruple nous rendra plus reſpectables & même moins odieux à l'Angleterre? Qui ne voit qu'obligés de développer nos forces à l'envi de nos alliés, de combiner avec eux les opérations navales, nous forcerons bientôt l'Ennemi commun à ſe rendre aux conditions d'une paix néceſſaire?

Qui ne voit que cette circonſtance nous fournira l'occaſion d'entrer dans des liaiſons plus étroites & plus importantes avec les Etats-Unis de l'Amérique? On a tout lieu d'eſpérer que les villes de manufactures, telles que Leide, Haarlem, Rotterdam & même Utrecht, s'empreſſeront de favoriſer une alliance mercantile qui ne manquerait pas de rendre une nouvelle vie à leurs manufactures.

Une multitude de Sociétés patriotiques ſe ſont formées dans les principales villes de la République. Il en eſt qui ſe ſont propoſées pour objet tout ce qui peut tendre à l'avantage de leurs concitoyens. Pluſieurs ont eu même pour but de les affranchir des tributs qu'ils payaient à l'induſtrie Britannique. Elles ont trouvé juſqu'à préſent des obſtacles inſurmontables dans la manie de nos concitoyens à porter leur argent dans les fonds étrangers, & ſurtout dans ceux de l'Angleterre. Maintenant que l'édifice du crédit Britannique chancele de toutes parts, il eſt à préſumer que les Capitaliſtes préféreraient de verſer leur argent dans des établiſſemens qui rendraient des bénéfices conſidérables par le nouveau débouché qu'ils auraient en Amérique. Tout y gagnerait, le patriotiſme, l'induſtrie & la population. Qui peut ſonger ſans frémir que la chûte des manufactures cauſée par les placemens dans les fonds étrangers, a fait perdre à la ville de Leide ſeule, plus de quarante mille Habitans. Qui ne voit que l'anéantiſſement de nos liaiſons avec l'Angleterre contribuera beaucoup à ralentir cette manie?

Notre projet eſt-il donc de nous tenir lâchement attachés à un Etat qui nous rejette de ſon ſein, qui veut abſolument notre ruine? Pourquoi tarderions-nous d'adopter la politique naturelle de nous joindre aux Ennemis de notre Ennemi? L'Etat où nous ſommes, où nous voulons reſter, eſt auſſi déſeſperant qu'il eſt inconcevable. Sommes-nous une puiſſance belligérante, ou neutre, ou alliée? Je n'examine pas ſi c'eſt notre faute, ſi nous ſommes en guerre ſans le faire paraître par des hoſtilités, ſi nous n'avons pu obtenir les avantages de la neutralité: ce que je ſais, c'eſt qu'il ne dépend que de nous d'avoir des alliés.

La France eſt prête à nous recevoir dans une alliance dont les avantages ſeront évidemment plus conſidérables pour nous que pour elle. L'Amérique nous invite depuis longtems par les motifs les plus puiſſans. L'Eſpagne eſt intéreſſée à entrer dans la même alliance. Les Conquêtes qu'elle a faites dans la Floride, l'eſpérance de celles de Minorque & de Gibraltar auxquelles elle met bien plus d'importance encore; tout doit l'engager à accéder à une confédération combinée pour dicter la loi à l'Angleterre. Puiſque la paix la plus prompte & le recouvrement de nos poſſeſſions perdues ſont les objets que nous devons avoir en vue, que l'on indique d'autres moyens plus efficaces pour les obtenir. Puiſqu'il eſt généralement convenu que nous avons perdu tout crédit, toute conſidération en Europe; quel autre moyen plus propre pour nous rendre le rang que nous occupions autrefois parmi les autres Puiſſances politiques?

Il eſt aiſé de voir que les Anglais ne pourraient faire face à cette confédération & ſeraient bientôt obligés de céder à la loi de la force & de la néceſſité. Tenus en échec dans la Manche par les Français, dans la Méditerranée par les Eſpagnols, dans les Indes-Occidentales par ces deux nations, dans les Indes Orientales par les Marattes ſecondés des Français & peut être auſſi des Hollandais, reduits à la défen-

fenſive dans l'Amérique Septentrionale, il ne nous faudra pas des forces bien conſidérables, pour leur fermer la navigation du Nord. Dès lors nous avons un paſſage ſûr & libre pour la navigation à nos établiſſemens dans les deux Indes, dont l'interruption occaſionne tant de plaintes & des dommages ſi terribles.

CHAPITRE XXXVIII.

Sur la Solidité de l'Indépendance Américaine.

Après vous avoir entretenu de vos intérêts les plus preſſans, je vais paſſer aux queſtions que j'ai promiſes relativement à l'Amérique. Ces queſtions ſont tirées d'une Correſpondance Politique entre un Hollandais & un Américain, deſtinés à occuper les premieres charges, chacun, dans ſa patrie. L'Américain prouva par les raiſons que nous avons déduites dans la premiere partie de ces feuilles qu'il était moralement impoſſible à l'Angleterre de ramener ſes Compatriotes ſous le joug. Le Hollandais lui demande : l'Amérique a-t-elle des reſſources *en elle-même pour parer aux calamités de la guerre & pour la continuer ſix, huit ou dix ans & même ſans les ſecours d'aucun allié*?

Quoiqu'il ſoit bien difficile, dit l'Américain, de faire ſentir à un Européen qui n'a pas traverſé l'Atlantique, tous les progrès que fait l'Amérique malgré la guerre & même au moyen de la guerre; il eſt cependant des faits aſſez connus, & dont il n'eſt beſoin que d'indiquer les conſéquences heureuſes pour les Américains. On a d'abord remarqué que, dans les guerres précédentes, la population n'a pas reçu la moindre altération, & qu'elle a augmenté dans la proportion ordinaire. Dans la guerre de 1755, qui ne finit qu'en 1763, pendant laquelle les Américains firent d'auſſi grands efforts & mirent

autant d'hommes sur pied qu'ils l'ont fait jusqu'à présent dans cette guerre, on a trouvé que la population avait été à peu près la même que dans les tems de paix. J'ai vu dans toutes les parties de l'Amérique le peuple formant de nouveaux établissemens dans les déserts, sur la frontiere, défrichant les terres avec la même ardeur & la même rapidité qu'ils ont jamais fait en tems de paix. Les défrichemens dans les déserts sont des preuves décisives de l'augmentation de la population. Le nombre d'hommes que l'Amérique a perdu par le glaive de la guerre ou par la captivité, ne peut guere être porté à plus de quarante mille hommes. Mais qu'est ce que cette perte relativement à l'acquisition de huit cens mille hommes que l'augmentation dans la population leur a donnés, nombre qui ferait à peu près soixante mille combattans? C'est un fait que, chaque année, nous donne au moins vingt mille nouveaux combattans. Que la perspective est différente à l'égard de notre Ennemi! Comme nous sommes maîtres du plat pays, les désertions sont faciles du côté des *Anglais*. On sent combien la facilité de trouver des établissemens, fait impression sur des mercenaires, dont la plupart, vils esclaves vendus par leurs Princes, n'ayant plus de patrie, sont charmés d'en rencontrer une où ils trouvent tous les avantages civils. Ce n'est pas trop avancer que de dire que la perte d'hommes que nous avons faite, est plus que réparée par ces désertions & surtout par celles des deux armées que nous avons faites prisonnieres.

L'Amérique augmente également en force. La discipline des armées se perfectionne. Les officiers de terre & de mer font tous les jours des progrès dans les sciences propres à leur état. Nos manufactures militaires en poudre, salpêtre, armes à feu, canons, florissent de plus en plus; ainsi que celles de fil & de laine pour les besoins de premiere nécessité. L'Amérique voit tous les jours augmenter les moyens de maintenir son indépendance, pendant que l'Angleterre voit diminuer les si-

ens. Le Commerce de l'Amérique ne fait pas de moindres progrès ; témoin le nombre des vaisseaux qu'elle envoye dans les isles & jusques dans les possessions continentales des possessions Américaines de l'Espagne, de la France, de la Hollande & de la Suede. La bravoure, l'expérience & les succès de ses armateurs contribuent surtout à augmenter ses forces Il n'est pas d'année où les armemens particuliers ne rapportent au pays un bénéfice capable de fournir la moitié des dépenses de la guerre.

On ne saurait donc plus douter que l'Amérique ne soit en état de continuer une guerre dont les avantages surpassent si fort les inconvéniens qu'elle en souffre. Qu'elle surcroît de perspective favorable, quand on pense qu'elle a pour elle la France & l'Espagne ? Ces deux puissances ne sont-elles pas intéressées à ne faire aucune paix particuliere ? Tout le monde sait que le maintien de leurs Colonies dépend d'une séparation entiere & permanente entre l'Angleterre & l'Amérique Septentrionale. En un mot, quiconque a la moindre notion des forces réelles de l'Angleterre d'un côté, & des ressources immenses de la France, de l'Espagne & de l'Amérique, de l'autre, ne saurait supposer qu'aucune de ces dernieres puissances, soit jamais réduite à la nécessité de faire une paix particuliere avec l'Angleterre.

Quant aux ressources que l'Amérique retire de son commerce avec l'*Europe*, la prise de St Eustache montre suffisamment qu'elle a mille moyens d'en tirer les avantages les plus essentiels. Cette conquête qui, suivant le Ministere Anglais & les propres paroles des Lords Germaine & Stormont, devait ôter tous les alimens de la révolte, a-t-elle opéré la moindre atteinte dans leurs ressources ? N'est ce pas, au contraire, depuis ce tems-là, que l'abondance des especes leur a fait anéantir leur papier-monnoye & créer des banques ? Cette augmentation d'especes qui doit toujours aller en croissant, par le commerce à la Havanne & dans les autres

Isles Antilles, par les soldes des Troupes Françaises, Anglaises & surtout de la dernière armée faite prisonnière, ne donnait elle pas aux Américains l'espérance la mieux fondée d'avoir en abondance tout ce dont ils ont besoin? N'est-ce pas le comble de l'ignorance & de l'absurdité, d'avancer que la prise d'une isle Hollandaise nous priverait de tout commerce avec l'Europe? Quand toutes les puissances maritimes seraient liguées ensemble, seraient-elles en état de bloquer nos ports? Tous les vaisseaux de guerre de l'Europe suffiraient-ils pour fermer une étendue de 700 lieues de côtes, semées comme celles de l'Amérique, d'une si grande multitude de Ports, de Bayes, de Havres, de Criques, d'Isles, d'Islots, de Rivieres & sujettes à si grand nombre de ces orages qui ne peuvent empêcher des vaisseaux marchands de sortir pendant que des vaisseaux de guerre ne sauraient croiser impunément. On ne doit pas oublier que l'Amérique a soutenu cette guerre trois années entieres, pendant lesquelles les Anglais avaient le long des côtes cinquante vaisseaux de guerre, nombre qu'ils ne seront jamais plus en état d'y faire croiser: cependant leur jalousie & leur vigilance ne purent fermer aux Américains le commerce de l'Europe. Dans les tems les plus perilleux, de trois vaisseaux il y en avait toujours un qui se sauvait: actuellement, à peine en prennent-ils un dans dix. En pensant que les Français n'ont eu une marine à Rhode-Island que depuis l'année derniere; il suit que nous avons seuls & sans aucun secours, maintenu & même augmenté notre commerce avec l'Europe.

Je vous avouerai cependant qu'avant notre rupture formelle avec l'Angleterre, nous avons souvent considéré si cette cruelle marâtre pourrait nous tenir partout bloqués? Quand même l'Angleterre, disaient nos fermiers, serait en état de bâtir un mûr d'airain de mille pieds de haut, dans toute l'étendue de nos côtes, nous aurions encore assez de ressources pour subsister par nous-mêmes. L'Amérique a tout ce qu'il faut pour être le pays le

plus

plus indépendant qu'il y ait sur le globe. Elle produit toutes les choses de premiere nécessité, beaucoup de celles de commodités, & même plusieurs qui ne sont que de luxe. Ainsi, quand il y aurait une éternelle séparation entre l'Amérique & l'Europe, non seulement nous pourrions vivre, mais encore multiplier; & peut-être n'en serions nous que plus heureux de n'avoir aucune liaison avec les autres parties de l'Univers.

J'admets cependant qu'une guerre de huit à dix ans ne laisserait pas d'incommoder l'Amérique. Mais l'Angleterre n'en sentira-t-elle pas le fardeau? Il y a près de quatre millions de peuple en Amérique. Il y a bien des Etats en Europe qui font une figure respectable sans avoir un plus grand nombre d'habitans, tels que la Suede, le Danemark & la République des Provinces-Unies. Ces puissances sont cependant en état d'avoir une armée considérable sur pied, même en tems de paix & d'entretenir une Cour & un Gouvernement, dépenses inconnues à l'Amérique. Ainsi nous aurions toutes les ressources suffisantes pour tenir sur pied une armée capable de défendre nos autels & nos foyers. Mes Compatriotes sont aussi actifs, aussi industrieux qu'aucun autre peuple qu'il y ait au monde. L'Amérique pourrait, avec la plus grande facilité, entretenir régulierement une armée de trente mille hommes, nombre suffisant pour tenir tête à toutes les forces de terre que l'Angleterre peut y faire descendre. Au cas que les Anglais vouluſſent pénétrer plus avant dans le pays, les troupes régulieres ne tarderaient pas à trouver dans les milices des renforts suffisans, pour anéantir toutes les forces Britanniques. Les désertions, les fatigues, les maladies, l'épée dans les diverses escarmouches, en feront périr la plus grande partie pour en exposer les misérables restes à subir le triste sort de Burgoine. Sans entrer dans les détails de toutes les campagnes de l'Amérique, je m'arrête à la derniere. Le Lord Cornwallis parti de Charles-town avec une armée d'en-

d'environ douze mille hommes, n'en avait plus que sept mille cinquante effectifs, même avec les renforts qu'ils avait reçus de New-York, lors qu'après des victoires remportées, des maisons brûlées, des plantations ravagées, des provinces ruinées, des pays fertiles changés en déserts & jonchés de morts, il s'est vu, dans l'excès du triomphe & de la confiance, réduit à se rendre prisonnier avec toute sa troupe. On peut assurer que la Campagne de Cornwallis a fait perdre dix-huit mille homme à l'Angleterre. Si quelque chose peut ouvrir les yeux à l'Univers, c'est ce dernier événement.

Mais nous avons vu, dit le Hollandais, dans la révolution des Pays-bas, une défection effrayante: plusieurs provinces sont rentrées sous l'obéissance du Souverain; & leur exemple a insensiblement fait perdre dix Provinces à la confédération Belgique. Le même événement n'est-il pas à craindre en Amérique?

Cette question dit l'Américain ne laisse pas d'être embarrassante. Pour y répondre il faut faire d'autres questions. Dans lequel des Etats aurait-on le plus à craindre de voir éclater une défection ou une soumission à l'Angleterre? Serait-ce dans les colonies les plus anciennes, comme celles de la Virginie ou de Massachuset? Serait-ce dans les plus puissantes ou les plus peuplées, comme la Virginie, le Massachuset ou la Pensylvanie? On connaît trop ces pays pour esperer qu'ils volent d'eux-mêmes au devant du joug. Le peu de partisans qu'y ont trouvé les Anglais dans leurs invasions, met cette remarque au-dessus de toute réplique. Seraient-ce les Etats les plus faibles & les plus nouveaux qui seraient disposés à se rendre les premiers? Les faits seuls décideront cette question. Nous ne pouvons mieux savoir ce qui arrivera là-dessus qu'en jetant les yeux sur ce qui est déjà arrivé. Les Etats les plus faibles sont la Delaware, le Rhode-Island & la Georgie. Les Anglais ont évidemment adopté le plan de ramener sous

le

le joug ces trois Etats. Commençons par le Rhode-Island. Vers la fin de l'année 1776, le Général Howe envoya une armée de près de sept mille hommes sous une flotte formidable de vaisseaux de guerre, pour se rendre maître de New-port, la Capitale. Ni cette ville, ni l'Isle où elle est située, n'avaient de fortifications ni de garnisons, pour se défendre contre une flotte & une armée formidables. Les Anglais se rendirent maîtres de la place. Mais quel avantage en retirerent-ils ? La Colonie de Rhode-Island, toute faible qu'elle est, se soumit-elle ? Non. Les Habitans n'en furent que plus ardens à maintenir leur indépendance. Ils assemblerent une armée à la *Providence* qui tint les Anglais renfermés dans la place, jusqu'à ce que vers la fin de l'année 1779, les Ennemis étant obligés de l'évacuer, notre armée y entra en tromphe.

L'autre petit Etat que les Anglais ont tenté de réduire est la Delaware. Cette Colonie est composée de trois Comtés, situés sur la riviere de la Delaware au-dessous de Philadelphie ; il n'est pas d'Etat qui soit plus exposé aux entreprises navales des Anglais, puisqu'ils peuvent l'attaquer non-seulement par l'océan ; mais encore par le fleuve que l'on sait être partout navigable aux plus grands vaisseaux de guerre. Il n'y a gueres dans ce pays plus de trente mille habitans.

Les Anglais se sont emparés de Philadelphie, & sont ainsi les maîtres de la Navigation de la Delaware. Quelle occasion plus favorable pour engager cette partie de l'Amérique à se détacher de la confédération ? Il faut leur rendre justice : aussi ne négligerent-ils rien pour tirer parti de cette circonstance. Généraux, Amiraux, Commissaires, Torys, employerent tous les artifices imaginables pour gagner cette petite Colonie. Mais tout cela fut inutile. Jamais ils n'eurent la consolation de pouvoir établir un gouvernement régulier sous l'autorité du Roi. Le peuple continua d'envoyer ses

Dé-

Députés au Congrès, d'élire ſes Gouverneurs, ſon Sénat & ſes Aſſemblées, d'après la nouvelle Conſtitution, de fournir ſa quote-part pour l'entretien de l'armée Continentale, & ſa part de milice, juſqu'à ce que les Anglais euſſent évacué Philadelphie. Cependant cette Colonie eſt regardée comme une de celles où l'on trouve le plus grand nombre de Torys, ou partiſans du Gouvernement Britannique.

Paſſons actuellement à la Géorgie. Elle eſt ſituée à l'extrémité méridionale de toutes les autres. Elle ſe trouve à une ſi grande diſtance de celles qui paſſent pour les plus puiſſantes, la communication en eſt ſi difficile, qu'il eſt presque impoſſible aux autres de lui donner des ſecours. Les Anglais ont envahi cette faible Colonie; ils ſe ſont emparés de Savannah, la Capitale; ils la conſervent encore; mais avec tous ces avantages peuvent-ils ſe flatter d'être maîtres de cette Colonie, qui plus qu'aucune autre pourrait être regardée comme un Enfant de l'Angleterre qui a fait tous les frais de ſon établiſſement? Ce qu'on ſait de plus authentique ſur cette partie de l'Amérique, ſe réduit cependant à ces dernieres nouvelles, bien déſeſpérantes pour l'Angleterre.

Dernierement les habitans ſe ſont aſſemblés dans la ville d'Auguſta, & le Gouvernement y ayant été rétabli dans une forme réguliere, ils ont choiſi l'honorable Natham Brownſon pour leur Gouverneur, & quatre Délégués pour repréſenter cet Etat en Congrès. Ils perſiſtaient dans la plus ferme réſolution, de courir toutes ſortes de dangers & de ſouffrir les plus grands malheurs, plutôt que de rentrer ſous la domination des Anglais.

On ne ſaurait trop admirer le courage que les Georgiens ont montré dans un long cours d'infortunes. Ils ont abandonné leurs établiſſemens & leurs maiſons, ont habité des montagnes, erré dans les bois & vécu de la chaſſe & de la pêche; preſſés d'un côté

té par les Anglais, de l'autre par les Sauvages, ils ont réſiſté à toutes ces difficultés & attendu des temps plus heureux, qui paraiſſent enfin arriver.

Le nouveau Gouverneur, peu après ſon élection, a publié la proclamation ſuivante.

Comme la criſe préſente exige les plus vigoureux efforts de la part de chaque individu, pour finir la glorieuſe conteſtation dans laquelle nous ſommes engagés, & que la juſtice requiert que le poids des difficultés à ſurmonter pour parvenir à cet heureux période ſoit également partagé; & comme la ſituation préſente de la Georgie demande l'aſſiſtance de tous les Citoyens, en conſéquence d'un réſolvé de l'honorable Chambre d'aſſemblée de cet Etat, je publie cette proclamation, par laquelle il eſt ordonné à tous ceux qui ſe regardent comme Citoyens, d'y revenir dans les époques ci-après preſcrites; ſavoir, s'ils ſont dans la Caroline du Sud, dans l'eſpace de trente jours; dans la Caroline du Nord, ſoixante jours; dans la Virginie, quatre-vingt-dix jours; & s'ils ſont plus au Nord, quatre mois. Nous aſſurons par ces préſentes tous ceux qui négligeront ou refuſeront de s'y conformer, qu'en conſéquence du ſuſdit réſolvé, leurs propriétés foncieres ſeront chargées d'une triple taxe, à commencer de l'échéance des termes fixés pour leur retour.

Signé de ma main, & ſcellé du grand ſceau de l'Etat, à Auguſta, le 24 Août 1781, la ſixieme année de l'indépendance de l'Amérique.

Le New-Jerſey eſt un des Etats du milieu. Cette Colonie s'eſt trouvée entre deux armées Britanniques, l'une à Philadelphie & l'autre à New-York; on peut aſſurer qu'il n'eſt pas de ſortes de ſéductions ni de menaces qu'elles n'aient employées pour gagner le peuple: non-ſeulement tous leurs efforts ont été vains; mais les Habitans ſont regardés comme les plus redoutables Ennemis de l'An-

l'Angleterre & les meilleurs guerriers du Continent. La maniere dont ils ſaluerent les Troupes Britanniques qui traverſaient leur pays, eſt une preuve ſans replique de leurs diſpoſitions.

La Nouvelle-York paſſait, avant la déclaration des hoſtilités, pour la Colonie la plus indifférente ſur les attentats du Miniſtere Anglais; les armées Britanniques l'ont envahie par le Canada & par l'Océan. Ils ſont encore en poſſeſſion de l'Isle de New-York, de l'Isle Longue & de celle des Etats; cependant toute la partie Continentale de cette Colonie a non ſeulement réſiſté à toutes leurs attaques; on la regarde encore à préſent comme une des plus fermes & des plus zélées ſur l'article de l'indépendance & de la liberté! Auſſi a-t-on raiſon de remarquer que les Anglais ne tiennent que dans les endroits occupés par leurs Troupes.

La ſuite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Ameriquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs Elyſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique*.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XLVI. LUNDI, ce 24 DECEMBRE, 1781.

CHAPITRE XXXIX.

Le Patriote Hollandais à la Grande-Bretagne.

Jamais le Patriotisme n'a eu de plus grands motifs de s'exalter, de se produire au dehors par des efforts vigoureux. Jamais nous n'eûmes une occasion plus favorable d'employer les grandes ressources qui nous restent, pour réparer les pertes que nous avons faites. Cependant il est des Citoyens qui prennent ouvertement le parti de l'Ennemi. Dans un tems où la dégradation des sentimens au dedans contribue sans doute au discrédit où nous sommes tombés en Europe, rien n'est plus utile que le langage vigoureux des vrais patriotes, pour tirer leurs concitoyens d'une léthargie si lâche & si funeste. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'auteur de la piece suivante cette heureuse qualité, avec cette énergie qui caractérise le vrai républicain, & cette chaleur de sentimens qui forme l'éloquence du cœur. On ne dira pas que ce n'est pas un Hollandais; on le reconnaîtra sans doute à certaines expressions particulieres que nous avons cru devoir conserver, soit, parcequ'il est rare qu'elles ne

ſoient pas en plus grand nombre dans un auteur qui n'écrit par ſa langue maternelle; ſoit pour fermer la bouche à ceux qui traitent d'étrangers tous ceux qui n'adoptent pas leurs principes; comme ſi la vérité n'était pas indépendante des lieux & des perſonnages.

Le Patriote Hollandais à la Grande Bretagne.

Après avoir goûté durant plus de ſix luſtres les douceurs d'une heureuſe Paix, nous voilà ſoudainement en proie au fléau deſtructeur de la Guerre. Trop de ſécurité, trop de confiance dans les paroles des Princes, le défaut d'union dans nos conſeils, le deſir d'épargner les tréſors qu'exige la néceſſité de paraître reſpectable, imprudente économie, ſi ſouvent fatale à notre République, voilà ce qui nous attire ce malheur. —— Mais faut-il qu'il nous vienne de vous, ô Nation dont les vrais intérêts auraient toujours dû être inſéparables des nôtres, qui faites profeſſion de la même foi, dont une Alliance de plus d'un ſiecle ſembloit nous garantir l'amitié, & pour laquelle nous avons toujours eu une déférence peu commune ? Nous n'avons pas pris part, il eſt vrai, à toutes vos guerres, ſi ſouvent imprudentes; ſoit parce que nous n'y étions pas tenus, ſoit parce que le ſoin de notre propre ſalut le défendait, ſoit parce que vos atteintes réitérées à la foi des Traités nous ont diſpenſés de cette obligation. Telle a été notre ſituation dans les circonſtances actuelles : &, parce que nous n'avons pas voulu riſquer une ruine certaine pour ſeconder vos vues ambitieuſes, vous rompez perfidement avec nous. A l'ancienne amitié, tant de fois ébranlée par vos iniquités, ſuccede enfin la haine, la vengeance, la fureur; & il ſemble que l'infernale ſatisfaction de nous nuire vous rende inſenſible aux maux réels qui ſeront infailliblement la ſuite d'une démarche auſſi imprudente.

Que je vous hais, ô Grande-Bretagne, pour *votre Orgueil.* Lorsque vous érigeant en Souveraine ou plutôt en Tiran des Mers, vous oſez prétendre excluſivement à ce qui ne ſaurait appartenir à perſonne, & conteſter ſans pudeur aux autres Peuples, l'uſage d'un droit qu'ils tiennent de la Nature; comme ſi un ancien & perpetuel abus de votre

votre Puiſſance pendant vos guerres étoit un titre ſuffiſant de votre orgueilleuſe prétention. —— Lors qu'au lieu de nous traiter en Nation Souveraine, vous exigez avec hauteur & par la violence ce que vous n'aviez aucun droit de demander, ſinon qu'à titre de faveur & de grace, aliénant de cette maniere des eſprits qu'une conduite équitable vous auroit conciliés : —— Lorsque d'abord prête d'entreprendre une guerre hazardeuſe, plutôt que d'avoir le moindre égard aux circonſtances, de céder un ſeul point de votre droit, vous voulez nous contraindre d'abandonner nos droits les plus juſtement acquis, uniquement parce que vous le jugez conforme à vos intérêts & que vous avez la force en main.

Que je vous hais, ô Grande-Bretagne, pour *vos Injuſtices multipliées*, qui, ſemblables à un Torrent débordé, ont tant de fois fait gémir nos Provinces & porté la déſolation dans notre Commerce. —— Sans parler des tems où la Rebellion & le Fanatisme agitoient vos Peuples, ni des deux Guerres perfides que nous fit le premier de vos Monarques qui ſuccéda à ce regne du déſordre; ſans rapeler l'époque à jamais honteuſe où, cédant aux intrigues de l'Ennemi commun, vous abandonnâtes lâchement vos Alliés, en les ſacrifiant à votre avantage; mais avantage trompeur, par lequel on perdit pour toujours & le fruit qu'on était ſur le point de recueillir d'une guerre longue & glorieuſe, & l'occaſion de borner l'ambition qui avait plus d'une fois ſoulevé l'Europe, & celle de nous mettre mieux à couvert de ſes dangereux effets; ſans parler, dis-je, de ces tems anciens, fixons nos regards ſur ceux qui ſont plus près de nous. —— Un Traité de Navigation auſſi clair que ſolemnel, qui fixait les droits reſpectifs de la maniere la plus préciſe; ce Traité, originairement dicté par vous-même, rédigé d'après vos deſirs, & dont vous avez d'abord recueilli les avantages, a-t-il pu nous ſervir de barriere contre la mauvaiſe foi? Lorsque nous devions jouir de ces avantages, ne l'avez-vous pas conſtamment empêché? Et pendant trois de vos Guerres, dans l'une desquelles encore nous agiſſions contre un même Ennemi, que n'avons-nous pas eu à ſouffrir de vous, ô Nation à double Balance! qui n'obſervez les conventions que lorsque votre avantage s'y trouve, tandis que vous exigez des autres plus qu'un accompliſſement rigoureux; qui ne connoiſſez d'autre droit, que la force, d'autre loi ni d'autre regle que votre intérêt?

par où commencer, par où finir la liſte formidable de toutes vos injuſtices, ſi le tems ne me bornoit à une courte énumération? —— Vos ports, remplis de nos vaiſſeaux, pris contre tout droit & malgré la réclamation d'un Traité ſolemnel, voyaient les uns condamnés avec tout ce qu'ils contenoient, les autres à céder leurs riches cargaiſons à la rapacité de leurs injuſtes capteurs, d'autres encore à ſe conſumer en fraix de procédures iniques, & le petit nombre de ceux qui finalement étoient relâchés payoient cher cette faveur prétendue. Parmi ces victimes de votre infâme cupidité, combien n'y en a-t-il pas eu ſur lesquelles la plus ténébreuſe chicanne épuiſait en vain ſes prétextes; mais qui n'en ont pas été moins perdus pour nous? En un mot, que de pertes immenſes n'avons-nous pas ſouffertes, que de richeſſes prodigieuſes n'avons-nous pas perdues de la maniere la plus criante, pour enrichir vos avides brigands? Si, durant vos hoſtilités récentes, nous avons vu très-peu inquietée la branche de notre commerce qui ſouffrit le plus autrefois, le mal ne s'eſt-il pas agravé à d'autres égards? Cette fois-ci comme alors, nos paiſibles nautonniers, voyageant ſous la garde de l'humanité & des loix, que n'ont ils pas éprouvé d'injures, de violences, de voleries, d'indignes traitemens, de maſſacres même, de la part de vos Corſaires, race maudite, objet d'horreur & d'exécration pour tous les honnêtes gens, & que vous n'avez jamais réprimée, comme vous auriez pu & dû le faire, ſi une condamnable ſatisfaction de nous voir vexés ainſi n'avoit étouffé dans votre cœur la voix de la Juſtice. —— Que dirai-je de ces violences ouvertes du territoire & des poſſeſſions de notre République, au mépris du Droit des Gens; de l'inſulte indigne & préméditée faite à la Souveraineté de l'Etat, par l'attaque inſolente d'une de ſes Escadres, & cela dans le tems même que nous vous bandonnions une partie de nos droits? Action atroce, dont toute l'Europe a été indignée & qui aurait exigé ou une réparation éclatante de votre part, ou une déclaration de guerre de la nôtre, ſi vos injuſtices réitérées n'avaient en quelque ſorte émouſſé notre reſſentiment, ou ſi trop de condeſcendance pour vos prétentions orgueilleuſes ne vous avoit enhardis à les porter à ce degré capable de révolter toute autre patience que celle des Bataves. —— Mais quelles couleurs aſſez noires pouront dépeindre cette Guerre ſans motifs, ſouverainement injuſte & perfide, laquelle

quelle met le comble à tous vos précédens excès ? Guerre dont les infâmes commencemens annoncent plutôt une ſociété de Barbares, de Raviſſeurs & de Brigands, qu'une Nation civiliſée; & dont les circonſtances odieuſes ſeront une tache ineffaçable à votre Gloire, ſi tant eſt que la Gloire puiſſe ſubſiſter là où l'injuſtice regne & donne ſeule la loi.

Que je vous hais, ô Grande Bretagne, pour *votre Ingratitude.* Depuis un ſiecle qu'a ſubſiſté l'Alliance qui uniſoit les deux Nations, dont les vrais intérêts étoient communs, nous avons toujours rempli les devoirs d'un fidele Allié. Vous avez toujours trouvé dans nos Provinces de grandes reſſources dans les preſſans beſoins, & pour le maintien de ce Crédit étendu, baſe de votre Puiſſance. Lorsqu'un droit clair ou des circonſtances dangereuſes ne nous ont pas permis de vous être en aide comme vous l'auriez deſiré, du moins avons-nous fait ce qui étoit en notre pouvoir. Nous avons comme ſacrifié une partie de nos droits, en ne protégeant pas, en abandonnant par cela même, une branche de Navigation & de Commerce qu'un Traité clair nous garantiſſoit. Nous avons ſouffert par cette cauſe & pour l'amour de vous pluſieurs injuſtices de la part de ces Puiſſances dont les intérêts étoient oppoſés aux vôtres. Nos Peuples étoient aſſez généralement portés pour vous, ſe rejouiſſant de vos avantages, & voyant vos pertes avec deplaiſir. Malgré les injuſtices, les rapines & les vexations ſans nombre dont vous accabliez notre Commerce, durant la précedente guerre ; malgré celles dont récemment encore nous avons été les victimes; malgré les violences ouvertes du territoire de la République ; malgré l'inſulte odieuſe faite à ſa Souveraineté, à l'honneur de ſon Pavillon; malgré tous ces attentats, nous ne penſions point à en tirer une vengeance, qu'à notre place vous n'auriez pas différée d'un moment, mais plutôt à entretenir une paix réciproquement utile. ——— Néanmoins ces ſervices rendus, cette condeſcendance portée ſi loin, ces égards pour les prétentions injuſtes, cette patience égale à vos oppreſſions, tout cela n'a pu calmer votre fureur, n'a pu vous retenir de nous faire une guerre cruelle. ô Nation non moins ingrate qu'injuſte! Pourquoi nous rendre ainſi le mal pour le bien, & payer nos efforts, notre complaiſance, l'affection générale de nos Peuples par un ſi indigne retour?

Que je vous hais, ô Grande Bretagne, pour *votre Envie*

déteſtable de notre Proſpérité. Continuellement jalouſe des avantages que nous procure le commerce, cette baſſe paſſion a toujours été le principe dominant & le vrai motif de vos injuſtices. Tandis que le Commerce fixe ſon Trône dans vos Iſles, tandis que cette grande ſource de Richeſſes & de Puiſſance coule pour vous comme un fleuve, tandis que vos vaiſſeaux, couvrant les Mers, vous portent les tréſors des quatre parties du Monde, & le tribut des Regions les plus éloignées, Vous regardez avec un œil d'envie que nous jouiſſions, quoique dans un bien moindre degré, des mêmes avantages, comme ſi tout ce que les autres poſſedent étoit une léſion de vos droits. Tel que ce Monſtre odieux, ce Tiran de l'ancienne Rome, qui ſouhaittoit que tout le Peuple Romain n'eût qu'une tête, pour avoir le barbare plaiſir de l'abattre; tel vous deſireriez ſans doute que tout notre commerce pût être réuni dans un ſeul vaiſſeau, afin de pouvoir l'abîmer ou le prendre, & anéantir pour jamais notre proſpérité. Quelle preuve parlante encore de cette envie déteſtable, que tandis que vous prétextez les loix de la néceſſité & de votre propre ſalut, pour nous conteſter des avantages confirmés par une convention ſolemnelle, on vous voit accorder ces mêmes avantages à des Nations qui n'y avoient d'autre titre que ce Droit naturel que vous n'avez jamais reſpecté à notre égard? ——— Aveugle & déplorable Paſſion, qui travaillez contre l'intérêt de tes eſclaves, faut-il que tu armes ainſi contre nous, ceux que tant de motifs devroient engager à voir dans nos Peuples des voiſins & des amis, dont la ruine aurait pour eux les ſuites les plus funeſtes!

Que je vous hais, ô Grande Bretagne, pour *l'injuſte Haine que vous nous portez.* La guerre que vous nous faites n'eſt pas ce qu'elle devroit être, cet état où l'on pourſuit ſon droit par la force; mais un deſſein formel de nous détruire, de nous ruiner entierement & ſans retour, ſi ceſa étoit poſſible. Quoique vous ſoyez hors d'état d'alléguer contre nous ni léſion de vos juſtes droits, ni déni de juſtice; quoique nous vous ayions montré tant d'égards, & ſouffert preſque ſans nous plaindre des injuſtices dont la moindre, ſi vous l'aviez éprouvée, vous auroit d'abord mis les armes à la main; Vous agiſſez contre nous avec un acharnement, avec une fureur, qui ſeroient mieux à leur place contre ceux qui vous ont injuſtement attaqués, en ſe mêlant de vos diviſions inteſtines; envers qui néanmoins

moins vous observez les loix de la guerre, & pour qui vous avez des égards auxquels nous aurions bien plus de droit de nous attendre. Mais si l'envie & la haine n'avoient rempli vos iniques Conseils de leur souffle empesté, si ces passions funestes ne vous avoient de tout tems animée contre nous, & si le desir de voir notre abaissement n'avoit étoufé la voix de votre propre intérêt, auriez-vous eu l'imprudence, ou plutôt la fureur, de nous mettre au nombre de vos Ennemis?

Que je vous hais, ô Grande Bretagne, pour *votre Perfidie!* Ce n'était pas assez de vouloir en quelque sorte nous traiter comme vos vassaux, de nous fouler par des rapines criantes, de nous faire des guerres sans raison, dictées par l'ingratitude, par l'envie & par la haine; il fallait encore nous accabler de vos forces au moment qu'on ne devait pas s'y attendre, & lorsque vous faisiez des protestations d'amitié. Telle a été autrefois votre conduite & telle elle est maintenant. Dans le tems que votre Ambassadeur prononçait des paroles de Paix & présentait un mémoire respirant le desir de continuer l'union réciproque; dans le tems que toute la Républiqne, occupée de vos plaintes, prenoit les mesures seules possibles pour vous satisfaire, vous brisez perfidement tous les liens d'une union consacrée par l'espace d'un siecle, vous enlevez tous nos vaisseaux, & vous donnez des ordres pour envahir nos possessions lointaines avant que l'on puisse avoir la pensée d'une semblable trahison. Politique efficace pour le succès, mais afreuse dans son principe, qui avilit & déshonore ceux qui ne rougissent pas de s'en servir. —— O conseillers d'iniquité, de violence & de fureur! qui comptez pour une chose de néant la Justice, l'Equité, la Bonne-foi, qui vous jouez de la vie de vos semblables & de la misere générale, que n'aurez-vous point à répondre au Tribunal de l'Humanité! —— N'était-ce pas assez de trois guerres contre autant de Nations puissantes, pour consumer vos forces, pour prodiguer vos trésors, pour écraser votre prospérité sous le poids énorme de la Dette Nationale? Faloit-il encore changer un ancien Allié en Ennemi! entreprendre sans aucune raison & par les vues les plus odieuses une quatrieme guerre contre nous, contre un Peuple qui, malgré votre orgueil & vos vexations continuelles, respectoit encore en votre Nation un ancien Allié? — Hommes sanguinaires, avides de pillage, de rapine & de dévasta-

tion ignorez-vous que la guerre eſt un fléau trop terrible & trop fecond en calamités pour en faire un jeu; qu'il n'y a qu'une néceſſité inévitable, le défaut de tout autre moyen, qui puiſſe la rendre légitime? ——— Craignez le juſte reſſentiment d'un Peuple outragé, foulé, pouſſé à bout par vos injuſtices accumulées ; d'un Peuple qui agira avec d'autant plus de vigueur & de force contre ſes injuſtes, ſes barbares ennemis, qu'il a été plus longtems l'objet de leur envie, de leur mépris, & de leurs vexations criantes. Craignez la haine & la malédiction de toutes les Nations, révoltées par votre conduite inſolente, & qui toutes ont éprouvé les effets de votre ſyſtême ſoutenu d'oppreſſion. ——— La voix du ſang déjà répandu des deux côtés, & qui va ſe répandre encore dans cette nouvelle guerre, les cris d'une foule de miſérables, mutilés ou privés de leurs membres, les larmes de tant de peres & de meres, de veuves & d'orphelins, les plaintes d'une multitude de citoyens ruinés par des pertes ſenſibles, & de familles plongées dans la miſere; toutes ces calamités, fruits amers d'une agreſſion auſſi imprudente que perfide & malfondée, s'éleveront en témoignage contre votre ambition inhumaine & votre fureur déteſtable, & ſe réuniront pour vous accuſer, à la face du Ciel & de la Terre, comme les ſeuls Auteurs de tous les maux qui couleront de ces ſources empoiſonnées.

Que je vous hais, ô Grande Bretagne, pour *votre Impudence menſongere*, en ôſant entreprendre de juſtifier l'infamie de votre conduite par un Manifeſte inſidieux, par une trompeuſe énumération de Griefs, dont la fauſſeté ou l'exagération ſont trop évidentes pour s'arrêter à une réfutation detaillée. Hommage indirect que l'iniquité rend encore à la Juſtice, dont elle tâche de revêtir les apparences, ces prétextes ne ſervent qu'à cacher aux yeux des ſimples les véritables motifs d'une attaque perfide, mais que leur turpitude empêche d'avouer. ——— Qu'il me ſeroit facile de faire voir que nous avons ſeulement uſé de nos droits inconteſtables ; que nous n'avons jamais refuſé de rendre juſtice ſur vos plaintes fondées, que nous avons eu pour vous autant & plus de condeſcendance qu'on n'en pouvait deſirer d'un peuple indépendant; que c'eſt vous qui avez toujours fait les premieres brêches à l'union mutuelle. Néanmoins je veux être plus qu'équitable. Oui, vous avez de juſtes ſujets de plainte contre nous. Mais je le demande, ſont ils de nature

ture à autoriſer une extrémité auſſi terrible, auſſi affreuſe que la guerre? Et ne doivent-ils pas diſparaître devant les griefs & plus nombreux & plus légitimes que nous avons contre vous?

Qui ne te haïroit donc, ô Grande Bretagne, pour toutes ces choſes? pour *ton Orgueil*, pour *tes Injuſtices multipliées*, pour *ton Ingratitude*, pour *ton Envie déteſtable de notre proſpérité*, pour l'*injuſte Haine que tu nous portes*, pour *ta Perfidie*, & pour *ton Impudence menſongere?* Auſſi, à l'exception de quelques Bataves, maintenant indignes de ce nom, aucune Nation ne fait des vœux en ta faveur; il ne te reſte plus d'Alliés, parce que perſonne ne t'aime; & ceux que leur intérêt propre empêche de ſe déclarer contre toi n'en deteſtent pas moins ta tyrannie, ton ambition exceſſive, tes infâmes procédés, malgré l'avantage qu'ils en retirent; & verront avec plaiſir dans ton abaiſſement le ſignal de la liberté générale des Mers.

ô Nation, maintenant célebre par vos entrepriſes téméraires! Vous penſiez ſans doute qu'effrayés des pertes immenſes dont votre agreſſion ſoudaine & perfide nous menaçait, une ſoumiſſion générale à vos volontés auroit été la ſuite du deſir de garder une paix ſi néceſſaire à notre Commerce. Vous regardiez dédaigneuſement notre République comme une ſocieté de Marchands, uniquement ſenſibles à l'attrait du Gain, & qui ſacrifieraient tout à cette Idole, laquelle ne reçoit pas moins vos hommages que les nôtres. Mais un Peuple qui a ſoutenu pendant deux ſiecles une liberté, acquiſe par quatre-vingts années de guerre contre la plus puiſſante Monarchie de l'Europe, un Peuple qui plus d'une fois a meſuré avec ſuccès ſes forces contre les vôtres, ce Peuple n'a pas encore dégénéré de ſes valeureux Ancêtres au point de trembler à vos menaces, de vous ſacrifier ſon Indépendance, & de tendre ſervilement les mains aux chaînes que votre inſolent orgueil lui préparait. Si juſques ici votre injuſtice contre nous a eu des ſuites proſperes, ne l'attribuez qu'à notre imprudence d'être encore hors d'état de repouſſer vos inſultes, malheureux fruit de notre déſunion, fomentée par vous, comme par un autre de nos Puiſſans voiſins. Mais bientôt viendra le tems où vous regretterez la fureur inſenſée d'avoir aſſailli un Allié auſſi indignement que vous l'avez fait. Puiſſent mes vœux hâter ce moment favorable, ô Puiſſance ennemie de notre bonheur! Puiſſe la juſte haine que je reſſens enflammer le cœur de tous

mes compatriotes! Puiſſe-t-elle ſur tout réveiller ceux qui, ſéduits par des préjugés abſurdes ou par un vil intérêt particulier, oſent entreprendre votre apologie & juſtifier vos plus palpables, vos plus odieuſes injuſtices; qui, lorſqu'il s'agit de nos torts, réels ou prétendus, ont des yeux de Linx, qu'ils ferment ſur le catalogue effrayant des vôtres; qui ne joignent point leur voix au cri général de déteſtation qui s'éleve contre nos oppreſſeurs; qui cachent avec peine une criminelle joie en apprenant & leurs ſuccès & nos pertes; qui ne rougiſſent pas de renforcer, autant qu'il eſt en eux, le nerf de la guerre chez notre ennemi; qui verroient avec une ſatisfaction auſſi coupable qu'inſenſée, le centre de la proſpérité de nos Provinces avili, abbattu, terraſſé par des pertes accablantes, pour expier une démarche, imprudente & blâmable ſans doute, mais ſur laquelle il n'eſt pas tems d'inſiſter, lorſque la Patrie, attaquée par un Ennemi furieux, réclame nos efforts réunis pour ſa défenſe. ——— Enfans ingrats de cette Patrie, à laquelle vous devez votre bien être, Hommes aveuglés par l'erreur, citoyens dangereux, encore en ſi grand nombre parmi nous! comprenez enfin que ce ſeroit l'abſurdité même d'uſer encore de condeſcendance envers ceux qui, unis avec nous par une même foi, par leurs vrais intérêts, & par une alliance étroite, ont perfidement rompu ces liens reſpectables, pour envahir nos biens & nos poſſeſſions, & pour s'enrichir de nos dépouilles. Conſidérez que le ſeul, l'unique parti qui nous reſte à prendre, c'eſt de déployer toutes nos forces, non-ſeulement pour repouſſer leurs attaques injuſtes, mais pour les aſſaillir à notre tour & leur faire porter la peine de leur perfidie. Sans cela nous ne pourrions avoir qu'une fauſſe paix, qui laiſſeroit toujours la porte ouverte pour renouveler les mêmes prétextes d'oppreſſion; qu'une paix honteuſe, dont nous devrions obſerver rigoureuſement les clauſes, tandis que nos adverſaires ne le feroient qu'à leur plaiſir. ——— La diminution conſidérable de notre commerce, cette ferme colonne de notre proſpérité, l'aviliſſement de notre Gloire, une aveugle dépendance des volontés arbitraires du Miniſtere Britannique, une patience à toute épreuve pour ſes futures vexations; voilà le prix que nous devrons payer pour obtenir une paix de ces arrogans Inſulaires, ſi nous ſommes aſſez lâches pour ne pas agir déſormais offenſivement contre eux, avec une vigueur capable de faire trembler

bler leurs côtes Orientales. —— La guerre de leur côté eſt dictée par les motifs les plus odieux : nous ne la faiſons que par néceſſité, pour nous défendre, pour parvenir à une paix honorable & ſolide . . . . . Mais pourquoi parler davantage à ceux qui ne veulent pas entendre, & qui ferment les yeux pour ne pas appercevoir le tort de nos adverſaires ? Hé bien, Bataves dégénérés, compatriotes indignes, baiſez les mains qui forgent nos chaînes; rampez lâchement aux pieds de nos injuſtes Tyrans; priez encore pour la réuſſite de leurs deſſeins perfides. Mais auſſi malédiction ſur une telle iniquité, qu'elle rende votre mémoire odieuſe, qu'elle vous attire l'indignation, les reproches amers de vos contemporains, la déteſtation & l'horreur de la poſtérité!

Mais faut-il qu'il ſe trouve auſſi au milieu de nous tant de Perſonnes qu'une partialité aveugle, autant & plus peut-être qu'une juſte indignation contre nos Ennemis, engage dans une extrémité non moins dangereuſe? Inventer des raports de menſonge; croire, ſans preuves, les accuſations les plus graves contre des perſonnes éminentes; donner les interprétations les plus ſiniſtres à leurs actions; charger les couleurs déjà ſi ſombres, en mêlant le faux avec le véritable; inſiſter avec trop de force ſur des abus, accompagnemens néceſſaires ou accidentels d'une Conſtitution, tandis que l'on ne veut pas voir des abus auſſi dangereux dans une Conſtitution différente; n'eſt-ce pas atiſer le feu avec le glaive, envenimer des diſſentions, ſource de nos malheurs, & perdre en reproches inutiles des efforts que l'on devrait conſacrer au ſalut de la Patrie? Conſidérez que ſa Conſtitution eſt trop ſolidement fixée pour y porter ſans crime des mains téméraires; & que des remedes violens aux abus dont cette Conſtitution peut être la ſource ſeroient plus funeſtes que le mal même. Conſidérez encore que la perfidie de nos Ennemis ne ſauroit juſtifier les erreurs paſſées, ſuites des intrigues étrangeres; ni légitimer votre partialité & votre zele aveugle pour un ſyſtême imprudent, alors contraire à ce bien public qu'on alléguoit, mais qui de tout tems a ſervi de maſque à des intérêts propres & à des vues particulieres. Si donc vous voulez être de vrais enfans de la Patrie, montrez le par un zele éclairé pour ſon bien, par quelque entrepriſe digne de louange, & ne tournez plus dans ſes flancs un fer meurtrier deſtiné contre ſes oppreſſeurs.

Je

Je m'adreſſe encore à Toi, ô Grande Bretagne, qui te montres toujours animée à notre perte, ſoit comme Allié perfide, ſoit comme implacable Ennemi. Pour tous les maux que tu nous as faits, marcherai-je ſur tes odieuſes traces, en faiſant des vœux pour ta deſtruction, pour ton entiere ruine? ——— Souhaitterai-je que les Autans déchaînés, unis à l'orage terrible & au débordement des vagues irritées, renouvellent dans tes Iſles du nouveau Monde, une déſolation dont elle reſſentent encore les ſuites afreuſes? Que la famine cruelle y promenant ſes horreurs, te faſſe regretter le pillage & la dévaſtation inhumaine de ce Magazin public, qui leur offroit en tout tems une reſſource aſſurée? Que tes Forteresſes flottantes, qui portent au loin l'effroi des tonnerres & de l'injuſte pouvoir Britannique, pourſuivies par la tempête formidable, trouvent dans les abîmes des Mers, ou parmi les écueils, des adverſaires plus redoutables que ceux que l'art des Hommes leur oppoſe? Que toutes tes poſſeſſions lointaines tombant au pouvoir de tes ennemis, ou briſant ſans retour le foible lien qui te les attache encore, faſſent tarir les principales ſources de vos Richeſſes? Que ta Puiſſance formidable, minée par les moyens mêmes qui l'ont élevée, & qui ſervent encore à la ſoutenir, étonne le Monde entier par ſa chute terrible? Que des défaites réitérées, ſuite naturelle de tels déſaſtres, te mettent dans la dure néceſſité d'implorer la clémence de ceux à qui maintenant tu prétends faire la Loi? ..... Non, Iſle orgueilleuſe, la Religion nous interdit de porter notre juſte reſſentiment à une extrémité auſſi fatale. Ce ſeroit anticiper témérairement ſur les vues de la Providence, & oublier que Tu renfermes encore dans ton ſein pluſieurs Hommes juſtes, reſpectables par leurs ſentimens comme par le rang qu'ils tiennent, qui ont hautement condamné les conſeils violens & les procedés iniques. ——— Mais puiſſes-tu éprouver une meſure d'adverſités néceſſaire pour t'inſpirer des penſées de paix, pour contenir ton ambition dans de juſtes bornes, pour réprimer ton orgueil & ton avidité inſatiable, ſuite d'une longue proſpérité dont tu n'as pas ſu faire un uſage légitime! ——— Puiſſent toutes les Nations ſe réunir pour arracher de tes mains ce Sceptre de fer ſous le quel tu fais gémir le commerce des autres, pour rendre libre la

Mer

Mer ſur laquelle tu as toujours exercé un Empire tyrannique, pour diminuer une Puiſſance qui tourne ſi viſiblement à l'oppreſſion commune, & pour te mettre hors d'état de chercher à l'avenir ton bonheur dans la miſere & dans la deſtruction des autres! —— Puiſſes tu, ô Reine des Iſles, rendue plus ſage par l'adverſité, reconnoître que la Juſtice eſt la premiere Vertu des Nations, le fondement le plus ferme de leur Gloire & de leur Proſpérité! —— Puiſſes-tu, adoptant cette ſage maxime, travailler déſormais au vrai Bonheur de tes Peuples, par tant de moyens legitimes, capables de procurer une ſi deſirable fin, ſans envier aux autres Nations, ſans envier à notre République, la participation aux avantages que le Maître de l'Univers a diſpenſés pour le bien général de tous les Hommes!

Nous avouerons qu'il y a dans cette Diatribe quelques traits qui ne s'accordent pas avec nos idées & nos principes; mais chacun a ſa maniere de voir; & ce n'eſt pas tant la différence des ſentimens que la maniere de les ſoutenir qui fait naître les diſputes, les haines & les partis.

LETTRE

AU

POLITIQUE HOLLANDAIS.

Je vois avec l'enthouſiaſme d'un vrai patriote & la juſtice due à vos lumieres & à votre zele, que vos principes ſont tous les jours de nouveaux progrès. Vos Ennemis ſont terraſſés; & ſans doute leur confuſion eſt une des récompenſes qui doivent le plus vous flatter. Continuez ſur le même plan, traitez certaines matieres avec la décence & la circonſpection qui ramenent les eſprits au lieu de les aigrir; & une récompenſe plus précieuſe encore pour une ame comme la vôtre, ſera le triomphe de votre cauſe. Je penſe que l'emportement avec lequel on vous a attaqué, n'a pas peu contribué à votre victoire. Vos Ennemis vous ont fourni, malgré eux, l'occaſion de développer l'évidence de vos principes avec plus de force & de vigueur.

Enfin, voyant l'indignation & le mépris tomber à grands flots ſur leurs écrits & ſur leurs perſonnes, au point qu'on les a expoſés à la dériſion ſur la ſcene dramatique, ils ſe ſont vus dans la honteuſe alternative d'avouer que la politique n'étant pas de leur reſſort, ils y renonçaient, parce que le ſeul objet qu'ils avaient eu en vue, l'appât du gain, n'avait pas eu le ſuccès qu'ils eſpéraient. Cet aveu infâme, comparé avec leurs offres gratuites & leurs éternelles proteſtations, ſervira de monument éternel à l'infamie qui ſuit toujours une cauſe perverſe. L'égide, dont ils prétendaient ſe couvrir & dont ils proſtituaient le ſigne reſpectable pour obtenir le but exécrable de leurs complots particuliers, s'eſt changé pour eux en tête de Méduſe qui les a pétrifiés.

Tous les bruits, Monſieur, ſemés imprudemment contre le caractere & les diſpoſitions patriotiques du Prince

Prince Stathouder, ſont de mépriſables impoſtures. Ils n'ont leur ſource que dans la témérité de ſes prétendus partiſans, qui, pour s'autoriſer eux-mêmes, ôſaient lui attribuer leurs principes pervers. Je pourrais vous en citer un grand nombre de traits; mais je m'en tiens aux faits les plus récens. Dans le tems que ſon Alteſſe Séréniſſime appuyait de tout ſon crédit & favoriſait de toute ſon influence le prêt de cinq millions fait aux Américains au nom de la France, ces miſérables ôſaient traiter ce brave peuple de rebelles, & ſoutenir que le pays avait des beſoins trop grands pour pouvoir prodiguer ſon argent à l'étranger Les traîtres inſinuaient en même tems qu'il ne fallait pas abandonner la courageuſe Angleterre dans la détreſſe où elle ſe trouvait. Dans le tems que dans pluſieurs Provinces on parlait fortement de former des alliances avec la France; que celle de Friſe & ſurtout celle de Zéelande (*) où le Prince a une ſi grande influence par ſes ſuffrages dans les Etats, propoſait formellement cette alliance, ces lâches Ecrivains ſe déchaînaient avec la noirceur & l'impudence la plus révoltante contre une Puiſſance qui nous comblait de bienfaits & qui ſeule pouvait nous ſauver dans cette criſe. Dans le tems que le Miniſtere Britannique, toujours perfide à notre égard, avait la lâcheté d'inſinuer dans ſa réponſe impudente au Miniſtre de Ruſſie, des ſoupçons ſur la ſincérité des diſpoſitions de notre Stathouder; ce Prince patriote était à la tête des meſures pour former des alliances avec les Ennemis de notre Ennemi. Ne croyez pas, Monſieur, comme les Anglais s'efforcent d'en faire courir le bruit, que ni notre Stathouder, ni les têtes les plus accréditées de nos Corps politiques, ſoient diſpoſées à faire

(*) La nouvelle inſérée dans le Courier du Bas-Rhin, ſur la propoſition d'une alliance avec la France de la part de la Zéelande, eſt un fait ſûr, comme la ſuite le fera voir.

faire avec l'Angleterre une alliance injurieuſe à la Patrie. Ils ſont trop éclairés pour ne pas voir que jamais l'occaſion ne fut plus favorable pour laver nos longues injures. Ils ſont diſpoſés à ſeconder la France par de vigoureux efforts, ſans leſquels on ne ſaurait eſpérer d'amener l'Angleterre à la raiſon. L'obſtination de cette Iſle orgueilleuſe à perſiſter dans le ſyſtême abſurde de réduire les Américains, ne peut manquer d'ouvrir les yeux aux plus aveugles. Puiſque ce Miniſtere inſenſé (c'eſt le nom qu'il mérite) veut marcher fidelement ſur les traces de l'Eſpagne du tems des Philippes, il mérite bien les mêmes humiliations. Vous pouvez compter, Monſieur, que ces idées entrent de plus en plus dans le ſyſtême de notre illuſtre Stathouder. J'eſpere vous en fournir de nouveaux traits dans la ſuite, ſi vous daignez inſérer dans vos utiles feuilles la correſpondance que je prends la liberté de vous offrir.

A la Haye ce 19 Décembre 1781.

* * * * *

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Amériquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs élifées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique*.

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XLVII. LUNDI, ce 31 DECEMBRE, 1781.

Suite du CHAPITRE XXXVIII. *sur la solidité de l'Indépendance Américaine.*

Il y a, poursuivit l'Américain, une différence essentielle entre la situation des Pays-bas au commencement des Troubles & la position actuelle de l'Amérique ? De ce que dix Provinces Belgiques ont été reconquises, on ne saurait donc inférer qu'aucune de nos Colonies puisse l'être. Une des causes d'ailleurs de la réduction de ces dix Provinces, connues actuellement sous le nom d'Autrichiennes, n'existe pas en Amérique. On sait que celles qui étaient Catholiques, irritées des résolutions violentes & arbitraires des Protestans contre ceux de l'ancienne religion, résolurent d'abandonner une confédération où l'on n'observait ni les loix du serment, ni les principes de la reconnaissance & de la saine politique.

On pourrait déduire une multitude d'autres causes qui montrent qu'il n'y a pas même de possibilité, qu'aucun des treize-États retourne volontairement sous l'ancienne domination.

Les efforts & la politique du Général Howe dans la nouvelle York, le Long-Island, Staten-Island, la

Nouvelle-Jerſey, la Penſylvanie, la Delaware & le Maryland, pour obtenir des recrues, les ſommes immenſes qu'il prodigua, pour former de nouveaux Corps d'Officiers, même d'Officiers-Généraux, les peines qu'il prit pour enrôler des hommes, enfin tout ce qu'il pratiqua non-ſeulement parmi les habitans, mais encore parmi le grand nombre de priſonniers qu'il avait alors entre les mains, toutes ces meſures dans l'étendue de ſix Colonies, ne lui procurerent que trois mille ſix cens hommes, parmi leſquels il n'y avait qu'un petit nombre d'Américains. C'eſt un fait que ce Général atteſte lui-même dans ſes campagnes militaires où il fait l'apologie de ſa conduite.

Le bruit court actuellement que l'objet des Anglais eſt de ſe porter ſur Rhode-Iſland. Mais quand on pourrait ſuppoſer que, malgré les efforts de la flotte Françaiſe, ils viendraient à bout de conquérir cette Iſle une ſeconde fois, la réduction d'une Colonie de 50000 ames, entraînerait-elle la conquête de Maſſachuſet, de Connecticut & de New-Hampshire ? On peut dire la même choſe de chacune des Colonies. Elles ſont aſſez éloignées l'une de l'autre, & le pays ſuffiſamment fortifié par des rivieres, des montagnes ou des forêts, pour être en état d'oppoſer chacune la plus vigoureuſe réſiſtance. On peut bien en traverſer quelques-unes; mais traverſer n'eſt pas conquérir. Le ſort de Burgoine & de Cornwallis doit avoir ſuffiſamment prouvé cette triſte vérité pour les Anglais.

Mais, dit alors le Hollandais, *n'eſt-il pas à craindre qu'il n'y ait, en Amérique, quelque perſonnage d'un pouvoir & d'un crédit aſſez grands, pour que ſa mort ou ſa corruptilité entraîne des ſuites importantes contre l'indépendance de ſes concitoyens* ?

Il n'eſt, dit l'Américain, perſonne en Amérique qu'une pareille queſtion ne fît ſourire; mais comme il importe d'éclairer les Européens ſur des objets éloignés de leur portée, je remarquerai d'abord qu'il n'y a en Amérique, ni Rois, ni Princes, ni Nobles, ni Prélats eccléſiaſti-

ſiaſtiques. Ce ſont ces faſtueuſes dignités, ces diſtinctions odieuſes qui mettent les ſociétés ſous la dépendance d'un petit nombre d'individus qui leur donnent l'impulſion & le mouvement. Mais en Amérique, il n'y a ni offices, ni titres héréditaires, ni même de grandes terres qui doivent échoir en ligne directe aux aînés des familles. Tous les héritages appartiennent aux enfans par égales portions. Il n'eſt pas d'individus ni de familles qui puiſſent ſe flatter d'aucune influence particuliere. Nous ſommes tous égaux en Amérique, & même auſſi égaux que ſous une légiſlation formée par Licurgue. Tous les emplois & charges publics ſont conférés par le choix libre du peuple, qui les a donnés dans la circonſtance actuelle à ceux qui ſe ſont ſignalés le plus par leurs efforts patriotiques contre les deſſeins ambitieux de la Grande Bretagne. Si jamais il y eut une guerre qu'on puiſſe déſigner ſous le nom de guerre d'un peuple; c'eſt celle de l'Amérique contre la Grande-Bretagne. C'eſt le peuple qui a donné le branle à toute la machine; on peut dire que c'eſt ſon influence premiere qui dirige toutes les affaires. On ne ſaurait donc comparer cette guerre à celles de l'Europe, où l'ambition ou les vues particulieres des Rois & des Miniſtres font naître toutes les guerres.

Quel homme en Amérique aurait jamais aſſez d'influence pour attirer le peuple ſous les drapeaux de la Grande-Bretagne? Le Général Howe raconte qu'il a employé à cet objet Mr. Delancey, Mr. Cortland Skinner, Mr. Chalmers & Mr. Galloway, les perſonnages les plus accrédités qu'il put trouver; mais le peu de ſuccès qu'il raconte lui même en avoir rétiré, ſuffit pour ôter tout eſpoir aux autres.

Seraient-ce des membres du Congrès qui, gagnés par la corruption, voudraient attirer le Congrès au parti des Anglais? C'eſt un fait avéré, que depuis le moment de la Déclaration d'Indépendance, 4 Juillet 1776, il n'y a pas eu dans le Congrès une ſeule pro-

position tendante à une réconciliation avec la Grande-Bretagne ; & il n'y a pas un homme en Amérique qui, par son autorité ou son crédit ôserait travailler à ménager une paix avec la Grande-Bretagne, à des conditions dérogatoires à l'indépendance, sans perdre à l'instant & pour toujours son crédit & même son honneur. Si quelque Délégué d'un des treize Etats ôsait ouvrir une semblable proposition; ses constituans le rapelleraient avec indignation. Le Ministere Britannique s'efforce de persuader à l'Europe qu'un petit nombre de têtes factieuses gouvernent tout le Congrès & par lui toute la nation; mais rien n'est plus faux. D'abord Mr. Randolph, le premier Président du Congrès, était l'ame de toute l'assemblée: Mr. Randolph mourut & le Congrès suivit ses opérations comme auparavant. Mr. Hancock était ensuite celui qui donnait le mouvement à tout le corps: Mr. Hancock laissa le Congrès; il resta près de trois ans sans y paraître; le Congrès ne laissa pas de se conduire avec autant de sagesse, d'honneur & de fermeté qu'auparavant. Mr. Dickinson fut aussi représenté comme un des Tribuns arbitraires de l'Amérique. Mr Dickinson s'opposa ouvertement à la déclaration d'Indépendance. Que produisit cette démarche? Au lieu de parvenir à son but, il fut rapelé du Congrès qui ne changea pas de système. Mr. Dickinson, étonné lui-même de la fermeté, de l'ardeur & de l'unanimité de ses compatriotes sur le point de l'Indépendance, en est actuellement un des plus ardens Fauteurs. Le Docteur Franklin était aussi, disait-on, le grand mobile du Congrès: il a été envoyé en France sans que son absence ait porté le moindre préjudice à la cause commune. On a fait le méme honneur à Mr. Samuel Adams; il a cependant été longtems absent en qualité de Secrétaire d'Etat de la République de Massachuset. Mr. John Adams, actuellement Ministre Plenipotentiaire en Europe, & chargé de Pleins-Pouvoirs pour déployer le caractere d'Ambassadeur des Etats-Unis auprès des Etats-Généraux, a longtems été re-

représenté comme la tête principale du Congrès. Il faut avouer qu'il a fait éclater une vigueur particuliere sur l'article de l'Indépendance ; mais depuis quatre ans qu'il est parti pour la Cour de Versailles & qu'il n'a plus reparu dans le Congrès, les affaires ont-elles chancelé ? Les événemens prouvent le contraire.

En un mot, ces suppositions sont du dernier ridicule. La cause Américaine est appuyée sur le caractere fondamental, inaltérable de tout le corps du peuple, sur ses préventions, ses passions, ses habitudes & ses principes : ils les ont eus en héritage de leurs ancêtres ; ils les ont sucés avec le lait ; & tout ce qui respire la liberté s'est tellement incorporé avec sa façon de penser, qu'ayant trouvé, pour l'appuyer inébranlablement, la grande base de l'Indépendance il n'y a pas la moindre vraisemblance, que ses dispositions à cet égard puissent jamais changer.

Les mêmes réflexions sont applicables aux Gouverneurs, Officiers, Juges, Sénateurs & Représentans des Etats particuliers. Ils sont tous éligibles & élus chaque année par le corps du peuple ; ils perdraient leur réputation & leur crédit du moment qu'ils renonceraient, dans leur conduite publique, au système politique que le peuple est déterminé de soutenir.

Si l'on jette les yeux sur les Officiers de l'armée, la présomption est encore moins soutenable. Leur influence est absolument circonscrite à l'armée. Ils n'ont presque rien à dire dans le corps des citoyens. Mais si nous considérons la constitution des troupes ; nous verrons qu'il est impossible qu'aucun Officier puisse opérer une désunion même dans un petit corps. Ces officiers ne sont nommés ni par un Roi, ni par un Prince, ni par le Général Washington. A peine pourrait-on dire qu'ils sont élus par le Congrès. Il est vrai que leurs Commissions viennent toutes du Congrès : mais ils sont nommés, recommandés & généralement élus par le pouvoir

exécutif du gouvernement de l'Etat particulier auquel ils appartiennent. Le Congrès ne nomme que les Officiers-généraux. L'armée continentale eſt entretenue par les contingens que fourniſſent les treize Etats reſpectifs. Si, par exemple, un Officier de Maſſachuſet paſſait chez l'Ennemi, peut-être emmenerait-il avec lui une demi-douzaine de Soldats, appartenans à cet Etat. Encore eſt-ce une queſtion bien douteuſe, s'il pourrait en gagner un auſſi grand nombre.

Eſt-il néceſſaire de ſuppoſer que le Général Washington eût jamais la baſſeſſe de ſe laiſſer corrompre, comme les papiers Anglais l'ont annoncé bien des fois? Entre-t-il dans l'idée morale qu'un caractere auſſi diſtingué ſe vende pour de l'or ou des dignités? Un homme ſi juſte, ſi humain, ſi droit, ſi ſincere & doué de tant de qualités qui concilient l'amour & l'eſtime, permettre que ſa réputation fût ſouillée d'une tache auſſi honteuſe! En ſuppoſant même l'impoſſible, que le Général Washington conſentiſſait à paſſer ſous les drapeaux de l'Anglais; entraînerait-il avec lui une partie des Officiers ou des Soldats? Non. Il deviendrait, encore plus qu'Arnold, l'objet du mépris & de l'éxécration du Genre-humain: car il aurait trompé la confiance à un degré bien plus grand.

Non, la cauſe Américaine n'aura jamais aucun danger à craindre de la défection d'aucun individu. Il faudrait une totale altération dans les ſentimens de tout le corps du peuple, pour qu'il arrivât des changemens eſſentiels dans le ſyſtême ou la conduite des Etats-Unis. Je ſuis perſuadé que la Grande-Bretagne n'a ni pouvoir ni artifices capables d'altérer à ce point les ſentimens de trois à quatre millions de peuple, ſéparés par un intervalle de mille lieues, & ſoutenus par de puiſſans alliés.

Si pareil changement eût jamais pu arriver, c'eût été il y a huit ans, lorsque les offices, les emplois & la puiſſance étaient dans les mains du Roi de la Grande-Bretagne. Mais ſon autorité eſt actuellement

ment éteinte; toute l'autorité, civile & militaire, eſt au pouvoir de perſonnes diſpoſées à réſiſter à la Grande-Bretagne juſqu'à la derniere extrémité.

Mais, dit alors le Hollandais, la *commune ou le gros du peuple, n'aurait-il pas le deſir ou le pouvoir de faire échouer par la force les bonnes intentions des grandes têtes*?

Pour répondre à cette queſtion, il ſuffit que la Commune n'ait pas beſoin de recourir à la force pour traverſer les meſures des bonnes têtes: il n'en eſt pas, dit l'Américain, de notre gouvernement comme de celui de la République Belgique, ou les Elections dépendent en général des Corps Ariſtocratiques ou d'un Stathouder: dans un pareil gouvernement, il peut ſe former des ſéditions contre les meſures publiques, parce qu'elles n'émanent pas du peuple: mais en Amérique, c'eſt le peuple, c'eſt la commune qui choiſit les Gouverneurs ou Stathouders & ſes Magiſtrats; les élections ſe renouvellent même tous les ans: auſſi le peuple a toujours le pouvoir de ne pas employer les têtes politiques, dont les principes, les opinions & les ſyſtêmes ne s'accorderaient pas avec les ſiens.

D'ailleurs en Amérique la différence des conditions n'eſt pas auſſi diſproportionnée que dans la plupart des autres pays. Il n'y a point de nobleſſe. Il n'eſt pas de pays au monde où le commun peuple, c'eſt à-dire les marchands, les agriculteurs & les ouvriers aient d'auſſi grands avantages pour l'éducation: on peut aſſurer que les lumieres & les connaiſſances ſont auſſi égales dans ce pays que la naiſſance, la fortune, les dignités & les titres.

De là on peut conclure que ſi jamais le peuple en Amérique ſe détermine pour faire la paix ou pour retourner ſous le joug, tout alors ſera dit. Heureuſement ce malheur n'eſt pas du tout à craindre. Le peuple eſt auſſi déterminé contre la Grande-Bretagne qu'il eſt poſſible de le déſirer. C'eſt lui qui fait la guerre; c'eſt ſon ouvrage; & il n'eſt pas à douter qu'il ne le ſoutienne juſqu'à la fin.

C'eſt le peuple en Amérique qui s'eſt ſoulevé tant de fois contre les meſures du Gouvernement Britannique. Mais pareil événement n'eſt jamais arrivé ſous les nouvelles Conſtitutions, excepté dans une occaſion racontée par le Général Howe dans ſes campagnes militaires. Encore les cauſes de ce ſoulevement ſervent à montrer la force de la cauſe Américaine dans ce pays. Vers l'an 1772, ſous le gouvernement de Tryon, qui dans la ſuite a cauſé tant de mal en Amérique, il y eut de vives diſputes dans la Caroline Septentrionale, relativement aux réglemens intérieurs de cette Province ; un petit nombre de gens des diſtricts les plus avancés dans les terres, prirent les armes contre le gouvernement & ſe donnerent le nom de *Régulateurs*. Le Gouverneur Tryon, marcha à la tête de quelques Troupes tirées de la Milice, livra bataille aux *Régulateurs*, les mit en déroute, fit pendre quelques-uns de leurs chefs & publier pluſieurs proclamations contre un grand nombre d'autres. Tous ces gens furent traités comme rebelles; & on ne leur offrit d'autre reſſource que le pardon de la Couronne. Cet accident aigrit ſi fort les eſprits de ces Régulateurs contre le reſte de leurs Concitoyens, qu'en 1775, à l'éruption des troubles, ils ne voulurent pas les joindre. Le Roi ſaiſit cette occaſion pour promettre de pardonner leur premiere félonie, à condition qu'ils prendraient parti contre leur patrie. En 1777, ils ſe joignirent à quelques Montagnards Ecoſſais ; le Gouverneur Caswell marcha contre eux, leur livra bataille & les défit. L'année derniere une nouvelle inſurrection de leur part a eu le même ſuccès. Mais ils forment un ſi petit nombre; il paraît dans leur mécontentement tant de malice & de reſſentiment particulier, au lieu de ſyſtême & de principe que, pour peu qu'on connaiſſe le cœur humain, on avouera qu'au lieu d'affaiblir la cauſe des autres Américains, cet incident ne ſervira qu'à augmenter leur ardeur & leur opiniâtreté.

Rien n'eſt capable de montrer les diſpoſitions du peu-

peuple ſous un point de vue plus frappant, que le peu de ſuccès que les armées Britanniques ont rencontré à former des recrues, des défections & des troubles. Quoique la liberté de parler & d'écrire ſoit dans ce pays à un dégré auſſi étendu que dans aucun pays de la terre, il ne s'eſt jamais rien dit, ni dans les papiers nouvelles, ni dans des pamphlets, ni dans aucune aſſemblée publique, qui tendît à la ſoumiſſion ou à quelque réconciliation.

Le Hollandais fit ſur cette derniere réflexion, pluſieurs remarques importantes. On ne ſaurait douter, dit-il, qu'il n'y ait encore en Amérique, des gens qui ſoupirent pour l'ancien gouvernement. Mais la crainte du peuple ou du plus grand nombre, enchaîne leurs langues & leurs plumes. On a obſervé que, dans tous les pays libres, quiconque heurtait trop ouvertement les diſpoſitions populaires, s'expoſait à une haine ſi violente de la part de ſes Concitoyens, ſouvent même à des attaques ſi dangereuſes, que le parti de la prudence a toujours été de ſe taire dans ces occaſions. La maniere dont les Américains emplumaient les créatures Britanniques & les pendaient en effigie au commencement de la révolution, épouvantera toujours ceux qui ſeraient diſpoſés à parler en faveur des Anglais. Il n'eſt pas ſûr d'attaquer de front les idées & les diſpoſitions de tout un peuple. Notre République offre un exemple frappant de cette vérité Quoiqu'en guerre avec l'Angleterre, elle renferme, comme l'Amérique, bien des Citoyens attachés dans le fond du cœur au gouvernement Anglais. Avant la rupture, les Anglomanes ſe produiſaient ici avec une audace toute particuliere. Depuis la rupture, ils ont voulu ſuivre le même ſyſtême: mais ils ont trouvé des obſtacles qu'ils ne prévoyaient pas. Sans le beſoin d'aucune influence ſupérieure, ſouvent même malgré le ſecours de cette influence, la haine populaire eſt tombée ſur ces imprudens déſerteurs de la cauſe patriotique, avec un poids, une violence qui les ont épouvantés. Deux faits connus, arrivés,

l'un à Utrecht & l'autre à la Haye, ſont des exemples frappans de cette obſervation. Cette réflexion eſt une nouvelle preuve que le peuple en Amérique, loin de traverſer, favoriſe au contraire de toute ſon impétuoſité, les meſures des Chefs & des Guides de la révolution

Mais actuellement, pourſuivit le Hollandais, *que l'Angleterre, malgré ſes revers multipliés, perſiſte dans le plan de réduire l'Amérique par la force, combien de tems, d'argent & de vaiſſeaux penſez-vous qu'elle aurait beſoin pour cet objet?*

Je vous aſſure, répondit l'Américain, que je ſuis auſſi embaraſſé pour vous répondre à ce ſujet que pourrait l'être le Lord Germaine lui-même. Il eſt impoſſible d'aſſigner une quantité d'hommes, d'argent ou de vaiſſeaux qu'on pût juger ſuffire pour cet objet. Ce qui eſt certain, c'eſt que l'Angleterre n'aura jamais ces objets en quantité ſuffiſante pour réuſſir dans ſon projet. S'il était au pouvoir des Anglais d'envoyer cent mille hommes en Amérique, malgré les dangers qu'ils ont à craindre des Français, des Eſpagnols & des Américains, peut-être pourraient-ils s'emparer de deux ou trois Colonies & y placer des garniſons capables d'empêcher le peuple d'exercer les fonctions du Gouvernement ſelon leurs nouvelles Conſtitutions; ils pourraient établir un fantôme de gouvernement royal. Mais je ne crois pas que cent mille hommes puſſent acquérir & conſerver à l'Angleterre le Gouvernement civil de trois des Etats Américains. Ces Etats ſont à une ſi grande diſtance l'un de l'autre; il ſe rencontre tant de difficultés pour ſe rendre de l'un à l'autre par terre; il eſt néceſſaire de garnir & conſerver un ſi grand nombre de poſtes pour commander à une Colonie, qu'une armée de cent mille hommes ſe détruirait à vue d'œil pour vouloir prendre & conſerver poſſeſſion d'un ou de deux Etats. Il faudrait les armées de Darius ou de Semiramis pour les gouverner & les conſerver tous. Il n'y a pas, dit le Général Howe, un terrain de cent pas en Amé-

Amérique qu'on ne puiſſe diſputer pied-à-pied, au moins dans la partie que j'ai vue. Voyez p. 3 de ſes *Campagnes militaires*, ouvrage intéreſſant dont les événemens actuels prouvent de plus en plus les aſſertions.

Telle eſt la nature du pays, tel eſt le caractere du peuple, qu'avec toutes les troupes & tous les vaiſſeaux que les Anglais pourraient envoyer en Amérique, ils ne ſeraient jamais capables de la conquérir. La multitude s'enfuirait dans les montagnes & au-delà des montagnes; elle y ſoutiendrait une guerre éternelle avec les Anglais. En un mot, s'il était poſſible que les Anglais vinſſent à conquérir l'Amérique on quelques-uns des treize Etats, il leur faudrait entretenir une armée de cent mille hommes pour conſerver leur conquête: leur conſtitution politique ſe changerait néceſſairement en gouvernement militaire. Quant au nombre des vaiſſeaux, il faudrait qu'il fût proportionné à celui des hommes: il faut qu'ils aient des navires ſuffiſans pour transporter un ſi grand nombre de Troupes; des Vaiſſeaux de guerre pour les eſcorter, à travers un Océan couvert d'Ennemis. Quant à l'argent néceſſaire pour une pareille entrepriſe, il n'eſt pas certain qu'un emprunt de deux cens millions de livres ſterlings, outre les deux cens millions qu'ils doivent déjà, les mît en état de faire cette dépenſe.

Mais ce qui eſt plus certain que ces ſuppoſitions chimériques, c'eſt qu'il eſt impoſſible que l'Angleterre envoie jamais en Amérique plus d'hommes qu'elle en a envoyés: comment récupérer cette derniere armée faite priſonniere? Les hommes de guerre ſe trouvent-ils tout faits? La diſette des matelots n'eſt-elle pas ſenſible? On peut donc aſſurer que plus l'Angleterre s'obſtine à pourſuivre le plan de réduire l'Amérique, moins elle eſt en état d'en venir à bout.

Ces Queſtions donnerent occaſion de faire des recherches ſur les forces que les Anglais avaient en Amérique. On remarqua que d'après les comptes remis

remis au Parlement; l'armée, ſous les Généraux Howe, Carleton & Burgoine, montait à cinquante cinq mille hommes, non compris les volontaires, les Réfugiés, les Torys, en un mot toutes les recrues formées dans le Canada & dans d'autres parties de l'Amérique, ſous diverſes dénominations. Le tout pouvait monter alors à ſoixante mille hommes. Encore ce calcul contient le nombre de toutes les têtes des Régimens qui, cependant, n'ont jamais été complets, à beaucoup près. Le Général Howe, en débarquant en 1776 dans le long-Iſland, avait ſous lui vingt mille cent vingt & un hommes de troupes régulieres, y compris mille ſix cens ſoixante & dix-ſept malades. Le compte régulier de l'armée du Général Burgoine fait après ſa reddition en 1777, montait, tant en Canadiens, Provinciaux, Bretons qu'Allemands, à plus de dix mille hommes. Nous n'évaluerons qu'à quatre mille hommes les troupes qu'il aura laiſſées pour les garniſons de Quebec, de Montreal & de pluſieurs autres poſtes de ces quartiers. Depuis cette époque les Anglais n'ont plus envoyé en Amérique des forces conſidérables. Celles qu'ils y ont fait paſſer chaque année n'ont, probablement, jamais ſuffi pour remplir les deficits cauſés par la captivité, la déſertion, les maladies & les morts. Si de ce calcul on déduit les dix mille hommes de l'armée de Burgoine, mille Heſſois pris à Trenton & à Prince-town, environ huit cens, pris en diverſes occaſions dans la Caroline, les huit mille hommes qui ſe ſont rendus avec le Lord Cornwallis à York-town, & plus de douze mille envoyés dans les Iſles Antilles depuis la rupture avec la France & l'Eſpagne : c'eſt beaucoup dire que de faire monter à douze mille hommes les Troupes que les Anglais peuvent encore avoir à New-York, dans la Caroline & la Georgie.

Cet examen donna lieu au développement d'une obſervation très-importante ſur la conſommation conſtante & rapide d'hommes qui ſe fait en Amérique. Une partie conſidérable périt dans le climat;

grand

grand nombre déſertent; il y a de fréquentes eſcarmouches où ils font des pertes conſidérables, témoin le dernier engagement avec le Général Green dans la Sud-Caroline: ils ſont tombés en foule dans cette Colonie, ainſi que dans la Georgie; mais le climat extrêmement chaud & mal-ſain n'y a pas détruit moins d'hommes que l'épée On n'a qu'à jeter les yeux ſur les efforts extraordinaires tentés par les Anglais depuis huit ans pour lever des ſoldats en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande, en Allemagne & en Amérique; les Primes exorbitantes qu'ils offrent de tous cotés pour cette ſorte de marchandiſe, & le peu de ſuccès qu'ils ont eu relativement à leurs beſoins & à leurs demandes. D'après les pertes qu'ils font encore journellement, il eſt moralement impoſſible qu'ils puiſſent jamais remettre ſur pied des forces auſſi conſidérables que celles qu'ils ont déjà vainement employées pour réduire l'Amérique.

D'après cet Examen, le Hollandais tomba naturellement ſur une autre queſtion dépendante de la précédente. Il demanda *quelles étaient les forces de l'Amérique? Le nombre des Combattans? Leur Diſcipline? L'approviſionnement des munitions de guerre?*

Les forces de l'Amérique, dit alors l'Américain, ſont compoſées d'une armée réguliere & des milices. L'armée réglée n'a pas toujours été la même dans tous les tems. La premiere armée réglée, qui fut levée au mois d'Avril 1775, ne fut enrôlée que pour ſix mois; la ſeconde pour une année; la troiſieme pour trois ans; enfin, les inconvéniens reſultant de ces enrôlemens auſſi courts ont engagé les Américains à faire les enrôlemens pour tout le tems de la guerre. Dans les intervalles de ces périodes, les Anglais ont ſaiſi l'occaſion pour tenter des projets de conquête. Dans l'hiver de 1775 & 1776 ils ſe rendirent maîtres de Boſton, & quoiqu'à l'expiration des ſix mois, la premiere armée Américaine fût réduite à un très-petit nombre, les Anglais n'oſerent cependant porter leurs efforts plus avant. Dans l'hiver de 1776 & 1777, les Anglais

ſai-

saisirent l'occasion d'un second intervalle pour faire une marche à travers les Jerseys. Enfin, leur expédition à Charles-town fut concertée à l'expiration des trois années de l'avant-dernier enrôlement. Mais depuis que l'armée Américaine est établie pour tout le tems de la guerre, quelles expéditions importantes les Anglais peuvent-ils se flatter d'avoir faites ? Ils ont fait de longues marches, détruit des habitations, brûlé des villages & des villes; mais sans s'arrêter à l'issue effrayante qui a couronné ces incursions de Tartares, quel avantage en ont-ils retiré ? L'armée Américaine peut monter actuellement à quarante mille hommes. Au moins est-il certain qu'elle s'est généralément trouvée supérieure à celle des Anglais. Nous ne serons jamais jaloux de la faire monter à un plus grand nombre, à moins que ce ne fût pour tenter un coup décisif pour terminer la guerre. C'est ce qui nous paraît encore impossible, avant que nous soyons secondés par une marine supérieure. Avec leurs forces navales, les Anglais seront toujours en état de se saisir d'un port de mer, de le fortifier de maniere à le rendre inaccessible à notre armée. Si jamais, soit par les secours de la France, soit dans la suite par nos propres forces, nous avons une marine pour seconder les opérations de nos troupes, les Anglais ne tarderont pas à être chassés de toutes les Parties des Etats-Unis. La derniere Campagne de Mr. de Grasse met cette observation dans le jour le plus frappant.

Mais les Troupes réglées en Amérique sont peu de chose en comparaison des milices. Les milices ont formé une partie de la constitution de plusieurs Colonies, depuis leur premier établissement. Au commencement de la guerre toutes les autres imiterent cet exemple & firent des loix pour enrôler tous les habitans en milices. Leur nombre peut être porté à cinq cens mille hommes. Mais ces milices sont dispersées sur un territoire de cinq cens lieues de long sur cinquante de large, tout le long des côtes

tes de la mer. C'eſt ce qui donne aux Anglais l'avantage de porter avec aiſance & rapidité leurs ravages d'une partie du Continent à l'autre, de Boſton à New-York, de New-York à Rhode-Island, à la Delaware ou à la Baye de Cheſapeak, à Savannah ou à Charles-town; pendant que les Américains ſont ſujets à l'inconvénient de ne pouvoir facilement ſe porter en troupes réglées ou en milices à des diſtances auſſi éloignées. C'eſt cet incident qui a donné aux Anglais la facilité de s'emparer d'un ſi grand nombre de Ports de mer; mais c'eſt ce qui leur ôte en même tems le pouvoir de conduire des marches heureuſes dans l'intérieur du pays, ni d'y faire des établiſſemens permanens.

Quant à la diſcipline militaire, il faut avouer qu'elle était bien imparfaite au commencement de la guerre. C'étaient, dit le philoſophe Raynal, des Cultivateurs, des Marchands, des Jurisconſultes, uniquement exercés aux arts de la paix, conduits aux périls par des guides auſſi peu verſés que leurs ſubalternes, dans la ſcience très-compliquée des combats. Dans cet état des choſes, quel eſpoir de ſe meſurer avec avantage contre des hommes exercés dans la diſcipline, inſtruits dans la tactique & abondamment pourvus de tous les inſtrumens néceſſaires à une attaque vive, à une réſiſtance opiniâtre?

Ainſi parle un Auteur, généralement outré dans tout ce qu'il dit en faveur comme au préjudice des Américains & peut-être de toutes les nations. Suppoſons ce portrait un peu chargé. Il eſt certain que depuis ſix ans les choſes ſe ſont bien perfectionnées à cet égard. Les Officiers ſe ſont attachés avec une ardeur infatigable à la lecture de tous le livres qui traitent de la guerre: l'application continuelle qu'ils étaient obligés d'en faire a accéléréleurs progrès dans cet art: l'exemple des Bretons a encore contribué à leur avantage: une multitude d'Officiers, Anglais, Allemands, Français,

çais, Pruſſes & Polonais, dans toutes les branches de la ſcience militaire, ſont accourus pour les inſtruire: on peut aſſurer qu'actuellement l'art de la guerre & la diſcipline militaire ſont chez eux à un auſſi haut dégré de perfection qu'ils peuvent l'être en Europe.

La ſuite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Amériquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs élifées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique.*

LE

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. XLVIII. LUNDI, ce 7 JANVIER, 1782.

CHAPITRE XXXX.

Réflexions sur l'Etat actuel du Crédit public de l'Angleterre &c.

Tel eſt le titre d'une brochure qui vient de paraître. Rien n'était plus propre à deſſiller les yeux aux Enthouſiaſtes du crédit de l'Angleterre & à prévenir des négociations tendantes à renforcer l'Ennemi de la patrie. Nous avons jugé à propos d'en donner le précis, pour mieux conſerver & inculquer des obſervations qui ſe pourraient perdre dans une feuille volante. C'eſt, dit l'Auteur, un ſpectacle bien étonnant que de voir l'Angleterre levant ſur ſes ſujets près de treize millions de livres ſterlings tous les ans par la voie de l'impoſition, & 12 à 13 autres par la voie de l'emprunt; c'eſt-à-dire faiſant paſſer depuis quelques années au moins 25 millions de livres ſterlings par an dans les coffres du fiſc public, quoique tout l'argent monnoyé du Royaume ne s'éleve pas à plus de 20 millions de livres ſterlings. Encore cette Opération inconcevable n'opere-t-elle aucune rareté d'argent, même momentanée; chaque mois de l'année reſſemble à cet égard au

mois qui l'a précédé; & les canaux de la circulation reſtent toujours pleins. Le tréſor royal ſeul a cependant reçu & payé dans chacune de ces années, une ſomme plus conſidérable que le montant de tout l'or & l'argent exiſtant dans l'Empire Britannique.

La Banque d'Angleterre fondée vers la fin du dernier ſiecle, au ſein des orages formés par la révolution qui porta Guillaume III au trône, a été le grand & principal inſtrument de l'élévation du crédit public de l'Etat. Dès ſon origine cette banque a réuni en maſſe la majeure partie des ſommes deſtinées à la circulation journaliere de la Capitale & du commerce du Royaume; elle les a employés à des objets qui pouvaient faire baiſſer l'interêt de l'argent; elle a voué à ces mêmes emplois des ſommes bien plus conſidérables encore, à meſure que ſon crédit, s'augmentant avec ſon utilité, elle a pu augmenter la ſomme & le cercle des billets de banque qu'elle a ſçu introduire progreſſivement dans la circulation.

On ſait à quel point elle facilite auojurd'hui les emprunts publics en faiſant des avances aux ſouſcripteurs. Mais ces ſervices indirects, quelque grands qu'ils ſoient, ne ſont pas les ſeuls qu'elle ait rendus. Elle a fait à diverſes repriſes des augmentations à ſon capital, dont elle a toujours prêté le montant au Gouvernement; & toujours à un intérêt moindre que les précédents; au point qu'ayant commencé par lui prêter 1200000 livres ſterlings à 8 pour cent en 1694, elle a fini par avoir entre les mains du Gouvernement, près de onze millions ſterlings à 3 pour cent depuis l'année 1758.

Qui ne voit avec étonnement les progrès du taux de l'intérêt, dont la diminution prouvait ſi bien la proſpérité réelle de l'Angleterre?

L'année 1700 l'Angleterre ne devait que 16 millions de livres ſterlings. Les guerres de la Reine Anne porterent cette dette à 55 millions en 1715.

Une

Une paix de 25 ans l'avait réduite à 47 millions en 1750.

La guerre terminée par la paix d'Aix-la Chapelle en 1748, la porta à 78 millions.

La dernière guerre terminée en 1762, la fit monter à 148 millions.

Douze ans de paix ne l'avaient diminuée que de 12 millions, sans doute à cause des frais immenses que coûtait la conservation des nombreuses conquêter acquises dans cette guerre; tant-il est vrai que de trop vastes domaines sont toujours, pour les Etats, plus onéreux que profitables.

La guerre actuelle a fait monter cette dette à plus de 175 millions, portant un intérêt annuel de près de sept millions.

Cette dette est indépendante des billets d'échiquer en circulation; de la dette énorme de la marine, dont les billets portant 4 pour cent d'interêt, se negocient à 13 pour cent de perte; & des billets de l'artillerie dont le discrédit est plus grand encore. On ne compte pas non plus les anticipations ordinaires & annuelles de la Banque, sur le produit de la taxe sur les terres & sur celle de la dreche, ni les deux millions qu'elle a prêtés au gouvernement au mois de Juin dernier, pour la prolongation de sa charte.

En ajoutant à cette masse ce qui doit-être dû dans presque tous les départemens, les transports & les fournitures de tout genre, il paraîtra & raisonable & nullement exagéré de supposer que l'Angleterre commencera cette année avec une dette de 200 millions de livres sterlings, portant plus de huit millions d'intérêt annuel qu'il faudra encore augmenter de 12 à 15 millions au printems & de près d'un million d'interêt & d'impôt

Voyons à présent les valeurs comparatives des fonds Anglais.

En 1749 des fonds réduits à 13 pour cent, se vendaient encore à 107. Pendant la derniere guerre ils tomberent jusqu'à 65. Quoiqu'ils soient re-

montés pendant la paix jusqu'à 97, ils sont actuellement réduits à 56. Le Ministere Anglais étant décidé à poursuivre cette malheureuse guerre & à chaque campagne la disproportion devenant plus grande entre les besoins de l'Etat & la facilité des prêteurs, quelle dépréciation ces fonds n'éprouveront-ils pas?

Il faut cependant que les impôts & les emprunts aient un terme. L'Angleterre, par les moyens odieux d'imposition auxquels elle est obligée de recourir, & par la dépréciation des fonds, nous prouve que ce terme approche.

La Banque même, qui n'a que trop facilité les efforts ruineux de l'Angleterre, semble fléchir sous son propre poids; depuis quelques années elle a porté le taux de son Escompte de 4 pour cent à 5, au grand détriment de toutes les Améliorations publiques & particulieres; elle semble avoir abandonné le Commerce d'Angleterre à ses propres forces, afin de se livrer en entier aux opérations du Gouvernement, & elle vient en dernier lieu de faire la fausse Opération d'ordonner un Appel de 8 pour cent sur son Capital, au même instant où elle augmentait son Dividende de $5\frac{1}{2}$ pour cent à 6, c'est-à-dire que, pour cacher un besoin réel, elle a fait montre d'une prospérité mensongere. Aussi le fruit de la réflexion sur cette Opération a-t-il été de réduire le prix des Actions de 119, où le premier effet de l'Augmentation du Dividende les avait portées, à $108\frac{1}{2}$, où elles sont à présent (3 Novembre 1781:) Symptôme fâcheux pour le Crédit public de l'Angleterre, duquel la véritable force, tant en réalité qu'en opinion, réside dans la prospérité & la bonne Administration de la Banque.

Envain celle-ci s'agitera-t-elle en tous sens pour soutenir le prix des Effets Publics? Leur masse est devenue au-dessus de ses forces, & ce qui prouve que cette masse affaisse le prix des Fonds Publics, encore plus que les circonstances de la Guerre, c'est qu'ils sont beaucoup plus bas à présent, qu'ils ne l'étaient

au

au mois de Juillet 1779, lorsque la Flotte combinée était à l'entrée de la Manche & que l'Angleterre était menacée de voir débarquer une Armée ennemie bien près de sa Capitale. Dans ce tems-là les 3 pour cent consolidés, qui font la grande masse de la dette publique, ont roulé entre 61 & 59 un quart, & aujourd'hui ils sont au-dessous de 56. D'où l'on voit combien la Guerre actuelle a miné le Crédit de l'Angleterre, sans même qu'on ait obtenu de très-grands succès contre elle. Que serait-ce si dans la suite sa Marine recevait quelqu'échec majeur, ou si elle perdait quelqu'une de ses grandes Possessions aux Isles, ou dans l'Inde!

La Hollande, qu'à force d'outrages & de mépris, elle a enfin jetée dans la Confédération contre elle, possede des armes bien dangereuses, dont tout l'invite à se servir. Cette République économe & sage est remplie de Capitalistes, dont les fortunes & les vœux ont été jusqu'ici pour l'Angleterre. Les Sommes énormes qu'ils lui ont prêtées, ont servi à remplir d'autant les vuides continuels, qu'ont fait dans le Numéraire de l'Angleterre, ses trois dernieres Guerres sur le Continent. Cette ressource, dont ils ont trop méconnu l'importance, va leur manquer; les Hollandais ne voudront plus, sans doute, accumuler les Capitaux qu'ils ont placés en Angleterre, dont la valeur primitive leur a coûté près de 40 millions de livres sterlings & qui sont réduits par la dépréciation continuelle que ces Effets ont éprouvée, à ne valoir que 22 à 24 millions au plus. Les mêmes causes de dépréciation existant toujours, on en doit attendre les mêmes effets. Cette marche est nécessaire & certaine; son terme seul est incalculable.

Il est possible que les Capitalistes Hollandais fassent un pas de plus; car, pour quiconque a des économies annuelles à replacer, cesser de suivre un ancien placement, c'est être obligé d'en chercher un nouveau: dès-lors existe la nécessité de comparer les risques & les avantages de tous deux;

& les mêmes raisons qui ont arrêté le progrès de l'ancien placement, déterminent facilement à le diminuer, afin de partager plus également les risques.

Que deviendrait le prix des Fonds Anglais, si les Hollandais se déterminaient à en sortir? Et comment la Circulation intérieure de l'Angleterre se ferait-elle, privée de son Or, comme elle le serait, par les Remises immenses qu'il faudrait faire en Hollande, pour payer le montant des Capitaux que les Hollandais auraient vendus (*a*)?

L'ex-

(*a*) Les inconvéniens que l'Angleterre ressentirait par l'exportation de ses Especes, nécessaires pour opérer le Remboursement des Hollandais, seraient beaucoup plus fâcheux pour l'Angleterre que pour tout autre pays, dont on exporterait le Numéraire : la raison en est simple, c'est que l'Angleterre est le seul pays en Europe dont la Circulation intérieure & journaliere soit infiniment plus grande en Papier qu'en Especes. Cependant tous ces Papiers ne maintiennent leur valeur que par la persuasion où sont leurs Propriétaires, qu'ils peuvent, quand ils le voudront, les convertir en argent effectif. Les besoins journaliers exigent même qu'il se fasse continuellement plus ou moins de ces conversions. L'expérience seule constate, & le montant du Papier nécessaire à la Circulation générale, & le montant des Especes nécessaires au maintien de la confiance dans ce Papier. Dès que cette proportion & cette harmonie sont troublées, l'inquiétude se montre & aggrave encore le mal : ainsi que les Anglais l'ont très-vivement éprouvé en 1745, moins vivement en 1770, & d'une maniere assez sensible encore en 1778.

Si donc les Hollandais vendaient beaucoup de Fonds, non-seulement le prix baisserait par ces ventes forcées, mais le Change sur Amsterdam serait tellement affecté à Londres, par la nécessité de faire de très-fortes Remises en Hollande, que rien ne pourrait retenir l'exportation violente & inusitée de ses Especes d'or. Cette Exportation augmenterait encore l'inquiétude, & nuirait à la Circulation du Papier, par une suite de la même Opération qui aurait nui au Crédit public : celui-ci se trouverait entamé en même tems & par ses bases & par son sommet.

L'excès même du mal qui réfulterait d'une pareille Opération faite en grand, mal que les Capitaliſtes étrangers partageraient néceſſairement, tant par le bas prix des ventes, que par les difficultés des retours, eſt peut-être le meilleur préſervatif contre ſon danger; mais, quoiqu'il ne ſoit point à craindre qu'il y ait jamais une intelligence & un concert général pour opérer ce bouleverſement, il n'en eſt pas moins certain que les particuliers iſolés, doivent continuer à ſuivre la marche qu'ils ont probablement déja ouverte, en retirant peu à peu leurs Capitaux d'Angleterre: les plus ſages ſeront ceux qui auront le moins tardé.

Il faut convenir que la poſition actuelle du Capitaliſte Hollandais, dont les fonds ſont encore en Angleterre, eſt ſingulierement critique. Comme bon patriote, il doit déſirer l'humiliation de l'Angleterre: cependant tout ce qui nuit à ſes Ennemis nuit auſſi à ſes Capitaux. Tant qu'il les laiſſe en Angleterre, il tire ſur ſes propres troupes. La guerre a établi une diſcorde invincible entre les intérêts de ſa patrie & ceux de ſa fortune. S'il peut reſter encore un doute ſur ce qu'il devrait faire pour concilier ces deux intérêts, ce doute ne peut être nourri que par l'eſpérance d'une hauſſe conſidérable dans le prix des fonds Anglais, lorſqu'enfin un traité de paix aura mis un terme à leurs continuels emprunts. Mais cet eſpoir eſt-il bien fondé? Peut-on imaginer que l'Angleterre, après avoir perdu dans une guerre auſſi malheureuſe, ces poſſeſſions importantes qui lui offraient les moyens de ſoutenir & de libérer ſes dettes antérieures, pourra réintégrer le capital énorme de deux cens millions ſterlings qui a déjà perdu neuf vingtiemes de ſa valeur?

Ceux qui ont vu de près la nature des Capitaux qui ont concouru à remplir les Emprunts d'Angleterre, ont reconnu que ces Capitaux proviennent en grande partie, de ceux qu'on a tirés des différentes branches de Commerce, auxquelles la Guerre actuelle a porté atteinte. Réduits à quitter des en-

treprises qui n'offraient plus les mêmes bénéfices, ou laissaient de plus grands risques, les propriétaires de ces Capitaux ont été tentés de les prêter au Gouvernement. Ce genre d'emploi leur offre la certitude d'un revenu présent, & la perspective d'un profit probable, lorsque la paix, en les rappelant à leurs premieres occupations, redemanderait leurs anciens Capitaux. Cette classe assez nombreuse n'attend que le moment de la paix pour vendre ses Fonds publics. Combien d'autres voudront profiter de la premiere hausse pour convertir cette richesse mobile & précaire, en achats de Terres & de Domaines, qui, outre la solidité commune à ce genre de Possessions en tous Pays, offrent en Angleterre à leurs Possesseurs des prérogatives & une considération particuliere?

N'est-il pas évident que cette foule de vendeurs nécessaires contrecarrera les espérances d'une très-grande hausse, & l'empêcherait d'être durable, si dans les momens de l'ivresse générale, elle pouvait avoir une existence momentanée, comme celle qu'elle obtint en 1762. En effet, si l'augmentation de la Dette publique de 78 Millions à 146 pendant la Guerre de 1756, a forcé les Fonds nationaux, après la Paix de 1762, à rester de 15 à 16 pour cent plus bas qu'ils ne l'étaient pendant la Paix de 1748, c'est-à-dire, de tomber de 104 à 88, n'est-il pas plus que probable que cette Guerre-ci, qui a déjà porté les Dettes de 134 millions à 200, (& assurément tout n'est pas dit encore,) laissera les 3 pour cent de 20 à 25 pour cent plus bas que pendant la derniere Paix, c'est-à-dire que, de 88 où ils étaient avant la Guerre, ils rouleront après la Paix aux prix d'environ 63 à 68, au plus.

Nous nous sommes gardés de présumer jusqu'ici que, lorsque la Paix aura rendu à l'Angleterre la liberté de respirer, & qu'elle pourra contempler à loisir les inconvéniens de tous genres de la surcharge qu'elle s'est imposée, elle puisse être conduite ou forcée à des moyens violens de libération; cependant

dant le peu de soin que ses Ministres ont apporté aux conditions des Emprunts, annonce une indifférence sur la libération, également inquiétante pour la Nation & pour les Prêteurs; à moins qu'ils n'aient prévu que cette négligence même, fournirait un jour à leurs successeurs, un prétexte qui parût adoucir l'injustice d'une réduction forcée.

Comment peut-on expliquer autrement la forme qui a été donnée aux Emprunts depuis plusieurs années? Forme par laquelle la Nation a toujours été rendue Débitrice d'un Capital imaginaire qu'elle n'avait pas reçu. Cette différence entre les Sommes réellement prêtées, & celles que le Gouvernement a reconnu devoir, s'est continuellement augmentée dans la même proportion que les 3 pour cent ont baissé de prix; & cela au point que dans l'Emprunt de la présente année 1781, l'Etat s'est constitué Débiteur d'un Capital de 21 Millions pour 12, que les Souscripteurs ont réellement fourni. Et comme les 3 pour cent consolidés ont encore baissé d'environ 4 pour cent depuis ce dernier Emprunt, il est probable que le Capital fictif sera plus considérable encore, & qu'ils devront s'en croire quittes à bon marché, si 12 Millions ne leur coûtent que 22 dans le premier Emprunt qu'ils feront (*a*).

Il

(*a*) Pour subvenir aux Emprunts continuels occasionnés par la Guerre, il y avait deux partis à prendre; l'un, d'offrir aux Prêteurs un Intérêt plus modéré à la faveur d'un plus grand accroissement de Capital; l'autre, c'était de ne se constituer Débiteur que de ce qu'on empruntait réellement, en y attachant l'Intérêt quelconque que les circonstances rendaient indispensable au succès de l'Emprunt.

Les Anglais ont préféré la premiere de ces voyes à la seconde, au très-grand détriment de leurs Finances. Il y a déjà bien des années qu'ils suivent cette mauvaise méthode, dans la vue, sans doute, d'alléger un peu le poids de la charge annuelle des Emprunts; mais en la rejetant

Il n'eſt pas néceſſaire de faire remarquer à quoi une pareille marche doit aboutir; mais ce qu'il faut dire,

avec une telle ſurcharge ſur la Poſtérité, qu'on ne peut guere eſpérer qu'elle s'y ſoumette. En effet, pour les 12 Millions qu'ils ont empruntés en 1781, ils ont donné aux Souſcripteurs,

Io. 18 Millions de 3 pour cent, faiſant par an de Rente L.	540,000.	——
IIo. 3 Millions de 4 pour cent	120,000.	——
21 Millions.	L. 660,000.	——

C'eſt-à dire, qu'ils ont emprunté à $5\frac{1}{2}$ pour cent d'Intérêts & en donnant 75 pour cent d'augmentation de Capital, & cela dans un tems où l'argent placé dans les anciens Fonds nationaux, ne rapportait que 5 pour cent, les 3 pour cent étant alors à environ 60 & quand l'Eſcompte était encore aſſez facile à ce même prix de 5 pour cent.

N'eſt-il pas probable que dans cette poſition ils euſſent pu trouver à emprunter à $5\frac{1}{4}$, ou 6 pour cent, ſans créer cet immenſe Capital fictif de 9 Millions ſur 12, qui rend tout eſpoir de libération abſolument chimérique? Mais, euſſent-ils été obligés de donner $6\frac{1}{2}$ pour cent, ou même 7, (& aſſurément nul autre placement en Europe n'offrait d'auſſi grands avantages) cette marche aurait été bien préférable à celle qu'ils ont ſuivie, parce qu'enfin ils n'auraient payé l'argent cher que pendant la durée de la Guerre, & qu'à l'époque de la Paix la baiſſe de l'Intérêt de l'argent par la ceſſation des Emprunts, aurait obligé les Poſſeſſeurs des Fonds publics, à conſentir à une réduction d'Intérêts au taux de 5 ou $5\frac{1}{2}$ pour cent.

Cette forme d'emprunter n'aurait pas été ſans de grands attraits pour les Prêteurs; d'abord par un Intérêt annuel plus conſidérable, & enſuite par la certitude de ne pas perdre ſur leurs Capitaux, qui n'auraient pu tomber au-deſſous du pair, attendu la néceſſité où aurait été le Gouvernement de leur en offrir le rembourſement à la paix, afin d'obtenir la réduction des Intérêts.

Cette marche d'emprunt n'a point échappé à la ſagacité

An-

dire, parce qu'assurément on ne l'imaginerait pas, c'est que les Anglais ont fait un abus si constant de leur Fonds d'Amortissement, en le détournant aux besoins courans de l'année, au lieu de l'employer à éteindre la Dette publique, qu'ils ont perdu jusqu'au dernier palliatif de leurs maux en Finance.

On serait étonné que leur Crédit se soutienne encore, & qu'ils puissent trouver à remplir les Emprunts considérables qui se succedent d'année en année, si l'on ne savait combien est puissant l'empire de l'habitude, & combien la multitude des hommes se guide plutôt par l'expérience de ce qu'ils ont déja éprouvé, que par les raisonnemens les plus solides, sur les événemens que le tems & les circonstances doivent nécessairement amener.

Les Anglais ont toujours bien payé, disent-ils, *donc ils payeront toujours bien*; cette formule, aussi courte qu'attrayante, vaut mieux que ces mille & une idées abstraites, tirées de leur prétendue Constitution, qui a toujours été plus admirée par ceux qui l'ont le moins connue.

Dans le fait, le Système des finances Anglaises tient essentiellement à des principes d'Administration mercantile : tout y prescrit l'exactitude & la rigueur; ils ont toujours payé ce qu'ils avaient promis, dans le jour, le lieu & la forme où ils l'avaient promis: & il faut convenir que l'utilité qu'ils ont tirée

Anglaise ; ils ont vu qu'elle ajoutait quelque chose aux charges actuelles; c'est peut-être ce qui les a empêchés de la suivre ; peut-être aussi les Prêteurs leur ont-ils fait la loi, & cette position-là a bien ses désagrémens: peut-être encore la nécessité d'assouvir tous les affamés qui environnent le Trésor royal, en leur partageant ainsi les dépouilles, a-t-elle entraîné le Ministere. Au reste, quelle que soit la cause du mauvais parti qu'ils ont pris, qu'il ait été dicté par la négligence, ou la nécessité, ou la corruption, l'effet n'en sera pas moins fâcheux pour eux.

tirée de cette extrême exactitude, offre une belle leçon à ceux à qui il a souvent coûté cher pour s'en être écarté.

Le Crédit de l'Angleterre ressemble à celui d'un Banquier, dont les engagemens sont communément préférés à ceux des grands Seigneurs les plus riches; parce qu'il paye avec une scrupuleuse exactitude, jusqu'au dernier moment où il cesse de payer tout-à-fait: & l'histoire des Finances Anglaises est précisément celle de ces grandes maisons de Commerce, que nous avons vu, quelquefois, s'élever en Europe, & dont la sagesse, l'économie & la bonne administration leur ont insensiblement procuré le Crédit le plus solide & le plus étendu, (comme il est arrivé à l'Angleterre jusqu'en 1756) qui ensuite se sont livrées à des Spéculations immenses, qui, en agrandissant leurs fortunes, ont éparpillé leurs Capitaux, (ainsi que l'Angleterre l'a éprouvé par la Guerre terminée en 1762) & dont les successeurs ont fini par se livrer à tous les genres de dépenses & de dissipations, (tableau de la conduite des Anglais, depuis leur querelle insensée avec l'Amérique) au point de ruiner leur Crédit & leurs Affaires, & de compromettre leur propre fortune, & celle de tous ceux qui leur avaient confié la leur. Ici la comparaison n'est pas complette, mais on conviendra sans peine qu'elle est en bon train de le devenir.

Pourquoi, en effet, cette Nation serait-elle à l'abri de ce que d'autres ont déja éprouvé ? Les mêmes causes ne produiront-elles pas partout les mêmes effets? Et l'abus du Crédit ne doit-il pas amener nécessairement sa décadence?

Telles sont les réflexions qu'inspirent la marche passée, l'état actuel & la destinée future probable, des Finances Anglaises.

CHAPITRE XXXXI.

Cri d'un vrai Patriote Hollandais à ſes Concitoyens.

Tous nos papiers publics s'étendent ſur deux ſujets importans; le premier, c'eſt la médiation de la Ruſſie pour une pacification particuliere avec l'Angleterre; le ſecond, c'eſt une alliance particuliere avec la France. Comment concilier deux idées auſſi diſparates? Comment ſuppoſer qu'un médiateur placé à une diſtance de ſept à huit cens lieues puiſſe accorder une multitude de petits intérêts, inſéparables d'une négociation auſſi épineuſe? On aſſure cependant que la propoſition de cette affaire importante eût été acceptée à la pluralité & preſque ſans condition, ſans la proteſtation vigoureuſe des villes de Dort & de Harlem. Il faut avouer que tout ce qui peut traverſer ou retarder une alliance avec les Ennemis de l'Angleterre, doit révolter tout homme qui s'intéreſſe ſincerement à la patrie. Après le mépris que l'Empereur vient de nous marquer dans l'affaire des barrieres, quel citoyen n'a pas le cœur navré en voyant différer ce qui peut contribuer à réparer les maux de l'Etat? Cette démarche deſpotiſque où l'on nous défend juſqu'à la réclamation de nos droits les plus ſacrés, l'établiſſement des Français au Cap de Bonne Eſpérance & dans les Molucques, notre faibleſſe & ſurtout notre inaction, nos diviſions éternelles, nos factions ſi ardentes à ſe déchirer l'une & l'autre, & ſi froides pour l'intérêt commun, tous ces objets ne font-ils pas verſer des larmes de rage à tout bon patriote? Peut-il s'empêcher de s'écrier:

Amis! Freres! Concitoyens! avez-vous donc perdu juſqu'à la derniere étincelle de la raiſon, juſqu'à la derniere trace de la ſenſibilité? Ne voyez-vous pas l'orage qui ſe forme ſur vos têtes? Les affronts les plus ſanglans ne font-ils plus aucune impreſſion ſur vos eſprits? Que ſavez-vous ſi la France, dans le fond du cœur, ne deſire pas que vous entriez en réconciliation & même en alliance avec l'Angleterre? N'oſeriez-vous ſoupçonner que l'Em-

l'Empereur ne vous irrite que pour vous précipiter dans ce pas funeſte, afin de ſe parer de vos dépouilles en ſe joignant à la France? Que veulent dire cette liberté de conſcience, ces travaux économiques, & tous ces encouragemens pour attirer l'induſtrie étrangere dans ſes Etats voiſins? Ne voyez-vous pas que la France, déjà établie au Cap, peut avoir des vues plus étendues encore? Elle augmente tous les jours en forces; à meſure que l'Angleterre penche viſiblement vers l'épuiſement. Avec l'Eſpagne, les Etats-Unis & l'Empire, ne ſera-t-elle pas en état de tenir tête à la Grande-Bretagne, même jointe à vous? Mais le Roi de Pruſſe! Mais le Grand Frédéric, vous écriez vous auſſitôt.

Juſqu'à quand, chers Concitoyens, vous repoſerez-vous toujours ſur des ſecours étrangers? Quand chercherez-vous vos reſſources en vous-mêmes? Le Roi de Pruſſe! hélas! ne pourrait il pas avoir intérêt d'entrer lui-même dans le complot? Les Provinces de Friſe, d'Overyſſel & de Gueldre ſont ſi fort à ſa bienſéance! Rappelez-vous toujours le ſort de ce Royaume du Nord qui invoquait, ainſi que vous, tous ſes voiſins! Rappelez-vous le ſecours qu'il en tira! Les Grands Monarques ſavent fort bien s'entendre actuellement; & leur jalouſie mutuelle n'eſt plus une ſauve-garde pour les Etats faibles & déſunis. Que ſavez-vous ſi vos malheureuſes factions ne ſont pas fomentées auſſi bien par vos prétendus amis que par vos Ennemis déclarés? Je vous l'ait dit, ô mes compatriotes, je ne penſe jamais à la ligue de deux Etats l'un puiſſant & l'autre faible, ſans penſer à l'alliance des animaux de la fable.

Mais en vous avertiſſant que vous ne devez jamais faire d'engagement étroit avec un voiſin trop puiſſant, je ne déſavoue pas qu'il n'y ait des circonſtances, où ſon ſecours eſt utile, s'il arrive qu'il ait le même ennemi. Prenez-y garde, Hollandais; n'attendez pas, pour recourir à cette démarche néceſſaire, lorſqu'il ſera trop tard. Ne traitez pas cette af-

affaire comme vous avez traité l'invitation de la Ruſſie ; vous ne vîtes la tempête, que lors qu'il ne fut plus tems de l'écarter. Au lieu de vous répandre en reproches mutuels, quand il faut prendre de vigoureuſes délibérations, au lieu de vous traverſer réciproquement, quand il faut agir, renoncez un moment à vos animoſités, &, ſans vous accuſer les uns les autres des malheurs publics, faites-vous des peintures fideles du danger réel qui menace la patrie ; perſuadez-vous une bonne fois que plus vous différez de vous joindre aux trois Ennemis de l'Angleterre; plus vos affaires ſe précipitent vers la deſtruction, ſuite inévitable de la faibleſſe, de la corruption & des diſcordes. Je parle des trois Ennemis, car c'eſt le vrai moyen de n'être l'Eſclave d'aucun & de mieux diriger les choſes vers le grand & ſalutaire objet d'une pacification générale. On prétend que les perſonnages les plus éminens de l'Etat traverſent cette importante démarche. J'ai peine à croire qu'ils méconnaiſſent leurs intérêts à ce point. Si quelqu'un vous diſait que c'eſt la France qui traverſe ſous main cette alliance, vous ne le croiriez pas. Je n'oſerais affirmer un fait auſſi délicat ; mais ſi l'on juge des puiſſances par leurs interêts, je ne vois pas ce que la France peut gagner par une alliance avec nous. Au contraire, cette démarche lui ouvre auſſitôt l'espoir des plus brillantes conquêtes. Ce n'eſt pas elle qui devrait nous ſolliciter ; c'eſt nous qui aurions dû, depuis longtems, entrer dans ſon Syſtême. Rappelons-nous toujours que, dans toutes nos guerres avec les Anglais, nous n'avons jamais triomphé, que lorſque nous avons eu les Français pour nous. Si donc la France, dans un tems où elle n'avait presque pas de marine, pouvait nous rendre un ſi grand ſervice, à plus forte raiſon, pourrait-elle nous tirer d'embarras, actuellement qu'elle fait agir de ſi nombreuſes forces de mer, & qu'elle a de ſon côté deux Etats très-puiſſans. En un mot, nous ſerons malheureux tant que cet-

cette guerre durera ; & l'on voit, par l'opiniâtreté actuelle des Anglais, qu'on ne pourra jamais la terminer qu'en leur portant des coups vigoureux & bien concertés.

Je vous le repete encore, Hollandais : vous êtes perdus, ſi vous négligez ces avis. Faſſe le ciel que je ne ſois pas obligé de vous rapeler ce ſiniſtre préſage, & qu'il n'arrive jamais le jour où les ardens défenſeurs de la liberté de ce pays, croiraient devoir abandonner une terre ſoumiſe au joug, pour aller reſpirer l'air de la liberté dans ces Républiques nouvelles qui viennent de ſe fonder ſur le grand & ſolide principe de l'égalité.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt* ; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé* ; *à Deventer*, chez *Leemborst* ; *à Groningue*, chez *Huyzingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Amériquiade* Poëme ; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique*.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. XLIX. LUNDI, ce 14 JANVIER, 1782.

CHAPITRE XLII.

Sur le Catholicisme.

Lettre au Politique Hollandais.

MONSIEUR!

Si jamais sujet a mérité d'attirer l'attention de notre siecle & les regards de la philosophie, c'est l'esprit de tolérance qui s'introduit dans les Etats où domine la religion de Rome. Ce sujet est d'autant plus intéressant que nous autres Protestans, qui devrions montrer l'exemple sur ce point, semblons retrograder, à l'égard des Catholiques, vers les siecles de la barbarie & de la persécution. Les procédés de l'Empereur à cet égard doivent surtout donner à réfléchir aux plus opiniâtres d'entre nous. De tous les Edits qu'il a donnés à ce sujet, aucun n'est plus intéressant que celui où il accorde la tolérance religieuse aux Communions Chrétiennes, établies dans ses Etats.

On a beaucoup déclamé contre la philosophie du siecle, & c'est à la postérité seule qu'il appartiendra peut-être de résoudre le grand problême qui consiste à savoir si cette philosophie a produit plus de bien que de mal: si nous en jugeons par le petit nombre de Princes qui partagent entre eux l'Empire de l'Europe, nous pourrions anticiper cette solution; il semble depuis quelques années que l'unique objet de leur émulation est de se distinguer par leur humanité & leur bienfaisance; les papiers publics abondent en détails de ces traits vraiment touchants, si rares dans l'histoire des siecles passés; on sait combien est déjà précieux le recueil qu'en a fourni l'Empereur, il le grossit tous les jours.

EDIT

De Sa Majesté Impériale & Royale Apostolique en faveur de toutes les Communions Chrétiennes désormais tolérées dans ses Etats.

„ Convaincu des effets pernicieux de la contrainte des consciences, & des avantages essentiels qu'une vraie tolérance Chrétienne procure à la Réligion & à l'Etat, Sa Majesté l'Empereur & Roi a trouvé bon d'établir à cet égard les Regles suivantes & d'enjoindre à ceux à qui il appartient, de s'y conformer invariablement & avec la plus grande exactitude.

„ I. L'exercice privé de la Religion sera permis dès à-présent aux Protestans, soit de la confession *Helvétique*, soit de celle d'*Augsbourg*, dans tous les lieux où ils se trouveront en nombre suffisant & où leurs facultés le leur permettront, sans considérer si autrefois cela était ou n'était pas d'usage.

„ II. Par l'exercice privé de la Religion, on doit entendre que, quoiqu'il ne soit pas permis aux Protestants & Grecs non-Unis d'avoir dans leurs Maisons de Prieres ou à leurs Eglises des Tours & des Cloches, ni de leur donner une Entrée qui annoncerait une Eglise, néanmoins il leur sera parfaitement libre de bâtir de pareils Edifices où ils voudront, & d'exercer leur culte, soit dans leur enceinte, soit

soit au-dehors, & chez des malades, dans quelque lieu qu'ils se trouvent.

„ III. Dans les Lieux où il est déjà accordé aux Protestans & Grecs non-Unis une liberté plus étendue, en matiere de Religion, les choses resteront sur l'ancien pied.

„ IV. Dans les Provinces & Villes où jusqu'à présent les Protestants & Grecs non-Unis n'étaient pas qualifiés à posséder des biens & à obtenir l'Incolat, ni à parvenir à la Bourgeoisie, au Droit de Maîtrise, aux Dignités Académiques & aux Emplois Civils, Sa Majesté se propose d'accorder, à l'avenir, constamment & sans difficulté, ces différentes prérogatives par voie de dispense.

„ V. On n'obligera, dans aucun cas, ceux qui ne professent pas la Religion Catholique à prêter serment d'après une formule qui ne serait pas conforme à leurs principes de Religion, ni à assister aux Processions & autres Exercices de la Religion dominante, quand ils ne le feraient pas de leur propre mouvement.

„ VI. Dans les Elections & la Collation des Emplois Civils, on n'aura aucun égard à la différence de Religion: mais on prendra uniquement en considération la probité, la capacité & la conduite Morale & Chrétienne des Aspirants, ainsi que cela se pratique, avec beaucoup de succès & sans le moindre inconvénient, dans le Militaire.

„ Cette souveraine Résolution a été notifiée aux divers Départemens de la Capitale & des Provinces, aux Officiers des Cercles, aux Universités, aux Propriétaires des Seigneuriés & aux Magistrats Municipaux, avec ordre de s'y conformer exactement & de veiller à la ponctuelle exécution. Les mêmes ordres ont aussi été donnés aux Chancelleries de Hongrie & de Transilvanie, & au Conseil de Guerre, tant relativement à l'Etat Militaire en général, que par rapport aux Districts dont l'Administration lui est confiée, ainsi qu'aux Départemens des Pays-Bas & de l'Italie: le tout neanmoins sans préjudicier à des droits plus étendus dont, en matiere de Religion, jouissent déjà, en Hongrie & en Transilvanie, les Protestants, en vertu de la Constitution du Pays, & les Grecs non-Unis par leurs Privileges.

C'est ainsi qu'un des principaux Monarques de la Communion de Rome s'exprime dans un tems où le

pays le plus zélé pour le Proteſtantiſme retentiſſait encore d'émeutes fanatiques contre le Catholiciſme. Je ne ſais ſur quel fondement Voltaire & nombre d'autres philoſophes ont repréſenté les Proteſtans & ſurtout les Anglais comme des modeles de tolérance & d'humanité. Il eſt, cependant, certain que ſi l'on fait attention aux opinions de nos Zélateurs & aux inſtitutions politiques & civiles que nous avons établies dans les pays où nous ſommes les maîtres, nous ſommes bien loin de nous attribuer la gloire de tolérer les autres comme nous voudrions être tolérés par eux. Pour mieux ſentir la vérité de cette aſſertion, jetons les yeux ſur cette République & ſur l'Angleterre.

Perſonne ne déſavoue que, dans les commencemens de la réforme, les premiers enthouſiaſtes de notre religion ont employé d'étranges moyens pour faire triompher leur cauſe. Les déclamations publiques contre le culte établi, la fureur avec laquelle ils ſe jetaient ſur les ſtatues, les images & tous les objets les plus ſacrés de ce culte, n'étaient ſûrement pas des moyens imaginés par la prudence. Il a fallu bien du tems avant que l'eſprit de la vraie piété & de la vraie ſageſſe, renfermé dans les principes de la réforme, ſe purgeât de la lie & de la corruption de diſpute qu'il portait avec ſoi. Cependant, juſqu'à ce que cela ſoit fait, la réforme n'eſt pas complette; & ceux qui ſe croient bons Proteſtans, pour nourrir de l'animoſité contre les autres religions, ſont bien loin d'être tels. Peut-être, dans les premiers tems, fallait-il un peu de Fanatiſme pour abolir le Papiſme. Quelles que ſoient les cauſes, on fit en général en Angleterre & en Hollande contre les Papiſtes des loix auſſi cruelles que jamais Etats & Princes Papiſtes aient pu en former; & lorſque ces loix n'étaient pas ſanguinaires, elles étaient pires encore. C'étaient des outrages lents & cruels à la nature; elles n'épargnaient la vie des hommes, que pour inſulter dans leurs perſonnes, tous les droits & les ſentimens de l'humanité.

Guil-

Guillaume I, cet immortel fondateur de notre République, fut toujours incliné pour les mesures de paix & de tolérance mutuelle. On a remarqué, non sans raison, que s'il eût pu faire adopter ces principes dans ces tems de délire & de fureur, jamais les Espagnols n'auraient recouvré une seule des dix-sept Provinces. Elles formeraient à présent une confédération redoutable, fondée sur les grands principes de la sureté, de la liberté respective, & où la réforme serait devenue insensiblement la religion dominante. La plus grande partie des peuples chancelaient tous dans l'ancienne religion; elle devenait d'autant plus odieuse qu'elle était celle des Espagnols. Mais les démarches violentes des fanatiques de la réforme irriterent des esprits que le grand rôle qu'ils jouaient alors, rendaient fiers & altiers. Ils s'opiniâtrerent à rester Catholiques, parce qu'on voulait les forcer à devenir Protestans. C'est ainsi que les Provinces-Wallones qui avaient été le premier théâtre de la réformation, furent les premieres à rappeler les Espagnols. Cette funeste défection n'ouvrit pas les yeux aux autres Provinces. On continua, dans toutes, à promulguer les Edits les plus rigoureux & les plus outrageans pour la religion Catholique.

Guillaume I, dit un de nos meilleurs Ecrivains modernes, favorisa la réforme, parce que ce culte s'accordait le mieux avec ses intérêts, avec ceux de la nation qui l'avait mis à sa tête, & dont il avait gagné le cœur, au point qu'on était prêt de sacrifier en sa faveur les préjugés que la conduite des derniers Souverains avait inspirés contre l'autorité d'un seul.

Suivant la pacification de Gand, la religion Romaine devait conserver tous ses privileges; les cloîtres même devaient subsister; la premiere assemblée que les Etats de Hollande tinrent dans le tems des troubles, les conserva,

Cela n'est pas étonnant, continue le même Auteur; car les Catholiques furent les premiers à s'élever contre les procédés arbitraires & tyranniques de Phi-

lippe II: ce fut un Curé Catholique qui commença l'an 1572, à engager ſes Auditeurs en pleine chaire, à chaſſer la garniſon Eſpagnole. Les liſtes des nobles confédérés qui ſe liguerent contre le deſpotiſme & l'inquiſition, ſont preſque toutes compoſées de noms Catholiques. On ne peut déſavouer que pluſieurs Provinces & Villes où dominait la religion de Rome, n'aient été reçues dans l'Union d'Utrecht. Dans pluſieurs des aſſemblées d'Etat on ne faiſait même aucune difficulté de dire que toutes les meſures publiques tendaient au maintien de l'ancienne religion Catholique (*voyez Bondam Verzamel.* I. p. 13. 72. 90. 105. 123. 174. 158. 172. 179. II. 139. 225. 257. 336 337.)

On ne ſaurait douter que les perſécutions religieuſes n'aient donné naiſſance aux premiers troubles en 1566, & n'aient préparé les eſprits à la grande révolution; mais les partiſans de la nouvelle doctrine ne furent pas les ſeuls à s'élever contre ces perſécutions; l'oppoſition fut même plus nombreuſe de la part des partiſans de l'ancienne. L'inquiſition, ce monſtre ſorti des enfers, excita la même indignation dans tous les habitans; chacun craignit que, ſous le voile de la religion, on ne portât atteinte à la ſureté des perſonnes & des propriétés. Il eſt même ſingulier qu'en 1576 ceux d'Amſterdam atteſterent poſitivement, comme ils l'avaient toujours fait, n'avoir jamais pris les armes pour le fait de la religion. *Voyez Hooft p.* 490. En 1582 le Magiſtrat de Leide déclara ſolemnellement que les Provinces ne s'étaient pas confédérées pour favoriſer aucune religion particuliere. *Voyez Brandt* II. 567. Les Capitulations connues ſous le nom de pacifications, ſont formelles ſur ce point. Harlem, Amſterdam, Schoonhoven, Utrecht, Goes & pluſieurs autres ne ſe rendirent aux Inſurgens qu'après avoir ſtipulé le maintien de la religion Catholique dans tous ſes droits & privileges. Il eſt vrai que ces capitulations furent violées preſque à l'inſtant où elles furent jurées; mais l'infraction ne peut jamais paſſer en loi.

La

La rigueur exercée dans la suite contre les Catholiques des Pays-bas, fut si violente, qu'on demandait comme une grace de leur accorder les droits essentiels de la liberté civile. Le mémoire que le Président Jeannin présenta en leur faveur en 1609, dès la conclusion de la trêve, est un monument trop intéressant pour ne pas mériter la plus grande publicité. Il ne demandait pas l'exercice public, mais au moins la tolérance. „ Les Catholiques ont, disait-il, mérité cette faveur. Ils ont, pendant la guerre, sacrifié „ leurs biens & leurs vies pour la défense commune. „ La rigueur avec laquelle on les a traités, ne leur „ a pas arraché une plainte, un murmure : ils ont „ regardé cette rigueur comme un effet momentané „ de la politique & de la nécessité : ils ont attendu „ la paix avec une patience vraiment patriotique, „ dans l'espoir qu'ils en partageraient les avantages, „ comme ils avaient partagé les maux & les périls „ de la guerre. Ils se sont flattés qu'on leur accorderait le plus doux, le plus précieux des biens de „ la liberté, le pouvoir de rendre à l'Etre suprême „ le culte qu'ils croient devoir lui être le plus agréable. Est-il un joug plus révoltant que la contrainte & la rigueur sur cet article ? Quelles affreuses calamités l'intolérance n'a t-elle pas causées „ dans le monde ? Le ciel ne veut-il pas nous apprendre par ces exemples frappans que la foi vient „ de la faveur de l'esprit saint, non de l'autorité & „ de la violence des hommes ? Qu'on jette les yeux „ sur la France ; le fanatisme en avait fait un théâtre d'horreurs & d'anarchie ; la tolérance a tout „ rétabli dans l'ordre & dans un état florissant. Cependant les Catholiques des Provinces-Unies ont „ plus de droit à tous les priviléges civils que les Protestans Français. Un Souverain peut défendre „ l'exercice de toute autre religion que de celle qu'il „ a trouvée dans l'Etat. Mais il est & contre la „ justice & contre la bonne politique d'attaquer une „ religion dont l'antiquité semble avoir consolidé les „ fondemens & consacré les droits. Les Catholi-

„ ques ont encore un autre titre en leur faveur,
„ que celui de la poſſeſſion primitive : ils ont aidé
„ à procurer cette Liberté, cette Souveraineté qui
„ donne le pouvoir de créer des loix : il eſt donc
„ bien cruel que ce droit ſoit tourné contre eux,
„ qu'on leur ôte la part d'un avantage ſi flatteur pour
„ le cœur humain. Il eſt bien injuſte que les uns
„ s'arrogent le droit d'être maîtres & ſeigneurs, en
„ réduiſant les autres à l'abjecte & dure condition
„ des eſclaves, en les condamnant à ne pas toucher
„ aux fruits du triomphe qu'ils ont procuré à la pa-
„ trie commune. Un pareil refus n'expoſe-t-il pas
„ les Proteſtans qui vivent dans les Etats où leur
„ religion n'eſt pas la dominante ? Que peut-on
„ craindre en diſpenſant les douceurs de la paix &
„ de la liberté à ceux qui n'ont jamais trahi leur
„ devoir dans les conjonctures délicates & critiques
„ de la guerre ? Mais, en trompant leurs eſpéran-
„ ces légitimes, ne doit-on pas craindre de les rédui-
„ re au déſeſpoir, & de s'en faire des ennemis ca-
„ chés, tandis qu'on pourrait en faire des citoyens
„ zélés ? En vain prétendrait-on que la Répu-
„ blique eſt fondée ſur la réforme. Les actes pu-
„ blics & ſolemnels qui ont accompagné la priſe d'ar-
„ mes & les premieres confédérations ſubſiſtent en-
„ core. On y voit que les Catholiques, quoique les
„ plus forts furent également zélés pour repouſſer
„ la tyrannie qui ſappait les privileges, eſtimant in-
„ juſte qu'on voulût ravir à chacun la liberté de ren-
„ dre à Dieu le culte dicté par la conſcience. L'ex-
„ périence montre d'ailleurs, que la diverſité des re-
„ ligions n'eſt pas nuiſible à un Etat. Au contraire,
„ la violence ne peut que faire naître de nouveaux
„ troubles, affermir les Catholiques dans leur reli-
„ gion ou les précipiter dans l'incrédulité. Alors
„ que peut-on attendre de gens qui n'ont ni foi,
„ ni loi? Tous les ſages ſont convenus que la ſu-
„ perſtition était moins dangereuſe que l'impiété :
„ au moins le ſuperſtitieux a-t-il un frein qui l'ar-
„ rête ; la crainte de tomber entre les mains d'un

„ Dieu

„ Dieu vangeur: mais celui qui n'eſpere & ne craint
„ rien après la mort, penſe que tout lui eſt permis,
„ & qu'il n'a qu'à ſe dérober à l'œil vigilant du Ma-
„ giſtrat. Les Catholiques ſont-ils mécontens, ils
„ ont, dit-on, toute liberté de ſe retirer. Mais,
„ après avoir aidé à rendre ce Pays indépendant,
„ ne ſerait-il pas inique de les condamner à l'exil, ſup-
„ plice ſi douloureux pour de braves gens qui ché-
„ riſſent leur patrie? Quelles ſuites funeſtes n'en-
„ traînerait pas une émigration qui laiſſerait un ſi
„ grand vuide dans la population de l'Etat? Tou-
„ tes ces raiſons autoriſeraient ſans doute les Ca-
„ tholiques à demander l'exercice libre & public de
„ leur religion; cependant on ne demande pour
„ eux que la mince faveur de l'exercer dans leurs
„ maiſons ſans être inquiétés ni moleſtés: cette to-
„ lérance n'entraînerait aucun inconvénient dès que
„ les Eccléſiaſtiques. Romains n'exerçant leur voca-
„ tion que ſous les auſpices & la cenſure des Magi-
„ ſtrats, pourraient être réprimés, dès qu'ils four-
„ niraient des preuves contre leur fidélité." Tel eſt le précis du mémoire livré par le Préſident Jeannin aux Etats-Généraux en 1609. Cependant il s'en fallut de beaucoup que la demande légere & legitime à laquelle il ſe bornait fût accordée: non-ſeulement on continua, dans pluſieurs endroits, à défendre à ceux de cette religion, toute aſſemblée publique; on traduiſit même en crime d'état les conventicules ſecrets auxquels ou les forçait de recourir. Les prêtres, les cathéciſtes, les maîtres d'école, ceux même qui aſſiſtaient à ces aſſemblées, devaient être condamnés au banniſſement, à des empriſonnemens, au pain & à l'eau, ou à la bierre, à perdre leurs manteaux & communément à des amendes pécuniaires. Il n'eſt donc pas étonnant qu'en 1644, un Ambaſſadeur de France, le Comte d'Avaux, ait cherché dans l'aſſemblée même des Etats à les engager à modérer la rigueur des loix pénales contre les Catholiques & à leur permettre d'exercer au moins leur religion dans les maiſons particulieres. Il s'étendit ſur les

mêmes raisons que Jeannin avait déduites longtems auparavant ; mais ce qui montre l'état où était alors l'opinion sur cet article, c'est qu'on lui répondit qu'on ne pouvait tolérer des superstitions scandaleuses, contraires à la parole de Dieu & capables d'introduire la hiérarchie papale. On ajouta même à ce langage indécent à l'égard d'un Ambassadeur & d'un Monarque de la religion qu'ils qualifiaient d'une maniere si injurieuse, la menace de faire exécuter les placards avec plus de rigueur que jamais.

Lors de la grande assemblée, l'an 1651, les Catholiques ne furent pas moins maltraités. On était si sévere à leur égard, qu'on ne voulut jamais permettre aux Régimens Français au service des Etats, d'avoir des Aumôniers de leur religion, quoique le Roi ne cessât de représenter que c'était une grande cruauté aux Etats de faire perdre le salut éternel à ses sujets qui sacrifiaient leur vie temporelle à leur service. C'est ainsi que s'exprime le compilateur Aitsema, Historien généralement impartial & véridique. Les Zéelandais soutenaient en même tems dans la grande assemblée qu'on ne devait pas tolérer un culte qui ne pouvait s'exercer qu'au préjudice de la véritable religion, au grand chagrin des vrais fideles, à la joie des faux-freres. Il est vrai, disaient-ils, qu'il est des Etats où cette diversité de religion n'altere aucunement la bonne harmonie de la société : mais des exemples n'étaient pas des preuves : chaque peuple avait un caractere particulier & une constitution différente : ils ajoutaient même qu'une pareille tolérance serait impraticable & funeste dans ce pays. Les ministres Protestans qu'on laissa comparaître dans cette assemblée firent un discours bien plus singulier encore. Il fallait, disaient-ils, abolir les idôlatries, les superstitions, les hiérarchies des Papistes : il fallait abattre leurs images, renverser leurs autels, comme des pratiques directement contraires à la parole de Dieu, à la sureté de l'état, au salut des ames. Les Papistes ayant voulu s'opposer à ceux qui voulaient anéantir leur culte abominable, il est donc à craindre qu'ils n'égorgent

gent les Magiſtrats, attendu que les idolâtres ſont toujours d'un naturel ſanguinaire & regardent comme une œuvre méritoire de manquer de foi aux hérétiques & de tremper les mains dans leur ſang... C'était, inſinuaient-ils, cette affreuſe tolérance qui avait attiré le courroux du ciel ſur le pays; c'était la cauſe des fievres malignes, de la décadence du commerce, des inondations, de la cherté des vivres & de la mort des plus illuſtres perſonnages. Il fallait abſolument fermer l'entrée du pays à tous les prêtres, abolir les cloîtres ou béguinages, priver les Papiſtes de tout emploi, déclarer leurs enfans bâtards, excepté ceux qui ſe rendraient réformés; détruire les écoles, les aſſemblées même dans les granges ou les barques, empêcher de fermer les boutiques les jours de fête, & les prêtres des Miniſtres étrangers de prêcher dans la langue du pays.

L'Hiſtorien, qui nous fournit ces détails révoltans, aſſure qu'il n'y avait rien dans cette propoſition des Miniſtres qui n'eût été preſcrit auparavant dans les placards publics. Sans doute, ajoute-t-il, que ces Edits n'étaient jamais obſervés; car il eſt impoſſible qu'une nation éclairée & naturellement douce exécute à la rigueur des Ordonnances ſi viſiblement contraires aux lumieres de la raiſon & aux ſentimens de l'humanité.

Fanatiques de toutes les communions, ne voyez-vous pas qu'en donnant à la vérité le droit du glaive, vous le donnez à l'erreur? Que, pour l'exercer, il ſuffira d'avoir l'autorité en main, & que la perſécution changera toujours d'étendards & de victimes au gré du plus fort?

Partout le fanatiſme a cherché à élever des barrieres entre deux religions qu'il fallait chercher à réunir. Croirait-on que, ſans remonter plus haut qu'à l'année 1750 & 1755, les Etats-Généraux & les Etats de Hollande ſont deſcendus juſqu'à dreſſer des Edits pour empêcher les mariages entre ceux de l'une & l'autre religion. C'eſt ainſi que le malheureux

reux esprit d'intolérance cherche à mettre des entraves même dans ce lien si doux que la nature semble avoir formé pour réparer les maux introduits par les institutions humaines, & réunir les hommes qu'elles cherchent continuellement à diviser. Nous le répétons encore : on ne cesse de déclamer contre la philosophie du siecle ; mais quelle est respectable quand elle s'éleve contre des préjugés aussi odieux, aussi absurdes ! Et combien est estimable aux yeux de l'ami de l'humanité, celui qui dans un de ses vœux philosophiques désire de voir le Quaker, le Catholique, le Protestant, le Juif, le Musulman, se réunir ensemble par les nœuds de l'union conjugale !

On prétend répondre à ces observations : en disant que les Catholiques dans les Pays où ils sont dominans, n'ont pas traité les Réformés avec plus de douceur. On rappelle les Saints Barthelemi, les massacres d'Irlande & d'autres horreurs qui souillent l'histoire de l'espece humaine.

On peut répondre à cette objection, que le mauvais exemple n'autorise personne & que les Catholiques tolérans des Pays-bas ne doivent pas porter la peine des Catholiques fanatiques de la France. Est-il d'ailleurs un seul Français de bon sens, qui ne déplore le fatal aveuglement de Louis XIV en révoquant l'Edit de Nantes ? C'est le crime d'un seul ; au lieu que l'Edit de Nantes était une loi d'Etat, un décret de la nation. Et cet Edit de Nantes n'est-il pas un reproche éternel aux réformés, qui dans les lieux où ils dominent & où la nation gouverne, n'ont jamais voulu accorder les mêmes privileges aux Catholiques qui, sans doute, avaient plus de droit de les conserver, que les Protestans de France n'en avaient de les acquérir.

La verité, l'équité font entendre leurs voix dans tous les Pays. La grande ame de l'Empereur s'élevant sur les principes étroits de ses prédécesseurs, il n'accorde pas seulement aux Protestans les prérogatives religieuses ; mais tous les emplois d'honneur

& de confiance dans le civil & le militaire. Un Proteſtant Anglais du mérite le plus reſpectable, exerce actuellement une des premieres places dans les Pays-bas Autrichiens. L'opiniâtreté même du Luthéraniſme de la Suede, s'adoucit enfin pour ouvrir la porte à une tolérance générale. Il eſt certain que les Proteſtans Français, quoique ſous une tolérance ſeulement tacite, jouiſſent de la plus grande tranquillité. L'armée qui, dans ce Royaume, eſt tout, leur eſt ouverte; quelques-uns des honneurs & des décorations militaires que la loi leur refuſe, ſont ſuppléés par d'autres, afin d'exciter & d'honorer leurs talens. Un Proteſtant eſt reſté longtems à la tête des Finances.

Cependant, dans un tems pareil, nous avons vu en Angleterre, dans cette Iſle de ſages & de philoſophes, une multitude d'incendiaires menacer le Royaume d'une ſubverſion totale, parce qu'on avait accordé non des privileges, mais quelques ſoulagemens aux entraves où l'on tenait les Catholiques. Qui croirait qu'en 1699 on fit une loi qui condamnait à un empriſonnement perpétuel la célébration d'une meſſe, culte religieux qui approche beaucoup de la liturgie Anglicane & ne contient rien contre les loix ni contre les mœurs? La même punition était décernée contre les Catholiques qui ouvraient des écoles à la jeuneſſe, occupation utile & vertueuſe. On invitait à la délation par des récompenſes odieuſes. Tout Catholique Romain était expoſé à ſe voir enlever ſon bien par ſes parens les plus proches, à moins que par la profeſſion intérieure de ce qu'il ne croyait pas, il ne rachétât par ſon hipocriſie ce que la loi déférait à ſon parent pour n'avoir point de principes.

Guillaume III. régnait dans le tems de ces Edits; on ſait qu'il était ennemi des perſécutions. Il était venu délivrer les Anglais de l'eſclavage & du Papiſme avec une armée compoſée en grande partie de Papiſtes; car les ſoldats Hollandais ſont en grande partie de cette religion. Ils n'héſiterent pas de l'aider à ſe placer ſur le trône d'un Prince Pa-

Papiſte. Tel eſt l'effet de l'eſprit de tolérance; c'eſt ainſi que la liberté peut être ſoutenue par toutes ſortes de perſonnes, dès qu'on eſt fermement attaché à ſes principes. Quand elle eſt fidele à elle-même, elle s'aſſujetit toute choſe; ſes propres adverſaires ſont des inſtrumens dans ſes mains.

L'acte de l'an 1699 contre les Papiſtes fut l'effet d'une intrigue de faction. Certains eſprits mécontens entreprirent de mettre le Roi dans l'alternative ou de violer ſes principes de tolérance, ou de s'expoſer à la haine de protéger les Papiſtes. Ils propoſerent un bill pour cet objet; & le firent bien méchant & bien abſurde afin qu'il fût rejeté. Le parti de la Cour, ayant découvert ce jeu, rejeta la balle ſur ceux qui l'avaient lancée; ils renvoyerent le bill en y ajoutant des abſurdités encore plus grandes, afin que ſa chûte retombât ſur les premiers Auteurs. C'eſt ainſi que paſſa cet acte, chargé de la double iniquité des deux partis, dont aucun n'avait intention d'accepter ce qu'il voulait faire rejeter à l'autre. Ainſi les fortunes & les libertés d'un nombre reſpectable de bons citoyens, devinrent le jouet de factions inſolentes & corrompues. C'eſt ainſi que l'Evêque Burant raconte ce myſtere d'iniquité.

La ſuite ci-après.

POSCRIPTUM.

Comme pluſieurs matieres que nous entreprenons de traiter au long, pourraient nous faire perdre de vue les affaires de cette République, qui devraient être le principal objet de ces feuilles; nous y deſtinerons toujours, au moins quelques-unes des dernieres pages. Ce ſera comme un thermometre qu'on pourra conſulter pour connaître les variations de l'atmoſphere politique, les vents divers qui l'agitent, & ſuivre la direction que prennent les affaires.

ETAT

ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE.

Tous les yeux ſont actuellement fixés ſur les délibérations des aſſemblées politiques de l'Etat. La nation paraît généralement prévenue contre la médiation de la Ruſſie. On dit même qu'elle n'a été acceptée que ſous condition, 1°. que nous ſerions conſervés dans le maintien de tous les traités faits avec l'Angleterre & de tous les droits ſtipulés dans la neutralité-armée; 2°. que ces négociations ne porteraient aucun préjudice aux liaiſons qu'on pourrait former avec la France. Ces demandes annoncent aſſez la tournure que doit prendre une propoſition que les Anglais n'ont viſiblement amenée que pour endormir nos courages & enchaîner nos forces.

Cependant, s'il faut en croire les Anglomanes, le tems eſt arrivé où nos liaiſons les plus étroites avec ce Royaume vont ſe renouveler. A les entendre, la choſe eſt de la derniere facilité: la France même, ſuivant eux, deſirerait de nous voir rentrer dans la neutralité. Le débouché que nous lui procurions d'une multitude de ſes denrées & ſurtout de ſes vins eſt arrêté: elle ſent vivement la diſette des articles importans, eſſentiels, que notre neutralité nous mettait à portée de lui fournir; d'ailleurs, nous ſommes perdus en nous liant formellement avec la France; nous épouſons ſurtout la cauſe de l'Amérique. Nous ſommes dès lors enchaînés à une guerre dont perſonne ne peut prévoir la durée & qui menace d'être longue, à n'en juger que par l'obſtination des Anglais, qui, au milieu même de leurs plus grands revers, n'ont pas encore paru montrer la moindre inclination vers la paix. D'ailleurs, la fortune de la guerre eſt changeante: les plus puiſſans ſeront toujours le plus à portée de tirer leur épingle du jeu; & tous les frais de la guerre tomberont ſur nous. Nous ſentons déja vivement le dommage que cette pre-

premiere année de guerre a causé au commerce : que sera-ce si elle dure encore quelques années, comme il est probable. Il est vrai que l'Angleterre est encore bien loin de réduire les Américains par la force ; mais qui pourra forcer les Anglais de reconnaître l'indépendance de l'Amérique ?

Ces objections, répondent ceux du parti contraire, montreraient tout au plus qu'il y a des inconvéniens dans quelque parti que nous puissions prendre Les meilleures affaires dans le cours de la vie n'ont elles pas toujours un côté qu'on peut représenter sous un jour défavorable ? Il ne s'agit pas de savoir si une alliance avec les Ennemis de l'Angleterre a des inconvéniens ou non ; mais si ces inconvéniens sont plus petits ou plus grands que la guerre passive que nous faisons, ou une réconciliation avec l'Angleterre

C'est ce que nous examinerons dans le numero prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst* ; *à Dordrecht*, chez *Blusse* ; *à Deventer*, chez *Leemborst* ; *à Groningue*, chez *Huyzingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Amériquiade* Poëme ; 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisees par Henri quatre*, *Estampe allégorique.*

POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. L. LUNDI, ce 21 JANVIER, 1782.

Suite du

CHAPITRE XLII.

Sur le Catholicisme.

Les ſuites de l'acte ſi rigoureux, publié contre les Catholiques-Romains, ont été auſſi fatales, que ſon origine avait été burlesque & déshonorante. Depuis cette époque, tous les Anglais de cette communion ſe ſont vus obligés de ſe dérober à la face du jour. Le Clergé, caché dans les greniers de maiſons particulieres, ou réduit à chercher un abri ſous les privileges de quelques Miniſtres étrangers, était dans la néceſſité de répudier ſa patrie, dans le ſein de ſa patrie même. Le corps entier des Catholiques, devoué au malheur & à l'ignorance, dans ſon pays natal, s'eſt vu obligé de chercher les premiers élémens d'une éducation libérale, dans la charité des ennemis de l'Angleterre, au risque d'y puiſer la haine de ſa propre patrie. Eſt-il à croire que la France aurait des Régimens entiers d'Irlandais, qu'avec leur ſecours elle eût conquis la Grenade & St. Euſtache, ſi ces funeſtes loix pénales n'euſſent con-

traint ces belliqueux Insulaires d'aller chercher du service chez les ennemis naturels de leur pays?

On objectera peut-être que ces statuts ne sont pas mis à exécution, & qu'en France les Protestans ne sont pas soumis à des loix moins rigoureuses.

On sera, sans doute, étonné de ce que j'avance; mais, en qualité de témoin oculaire & d'après de longues observations, je crois pouvoir assurer qu'en France, il y a actuellement moins de prévention parmi les Catholiques du peuple contre les Protestans, qu'il n'y en a dans la populace Anglaise contre les Catholiques; soit qu'en France les anciens préjugés aient perdu de leur force, soit que le caractere sociable de la nation Française influe sur sa conduite à cet égard. Au mois de Juin de l'an 1780, dans un tems où le premier Ministre des Finances en France était Protestant, l'esprit de fanatisme faillit à ensevelir toute la puissance & la gloire de la Grande-Bretagne dans les flammes de Londres: la métropole de la religion Protestante se vit sur le point d'être réduite en cendres; & si l'on pouvait hésiter à attribuer ces horreurs à l'intolérance du Protestantisme, une multitude de libelles inflammatoires prouveraient le contraire. La conduite des Catholiques dans ce moment de fureur & de brutalité, forme le contraste le plus frappant. Ils habitaient les lieux qui étaient le principal théâtre de ces horreurs. Endurcis en général dans les travaux les plus penibles, forts, robustes, plus accoutumés à sentir qu'à raisonner, on aurait pu craindre une résistance sanglante de leur part. Mais, quoique provoqués par tout ce qui peut allumer le sang, quoiqu'à l'incendie de leurs maisons & de leurs chapelles on ajoutât des profanations criantes sur les objets les plus sacrés à leurs yeux, pas un ne chercha à se vanger, ni même à se défendre.

Quant à l'exécution des loix penales en Angleterre, voici plusieurs faits. Il n'y a guere que sept ans qu'un prêtre nommé Malony respectable par ses mœurs, n'étant ni coupable ni même soupçonné d'aucune action préjudiciable à l'Etat,

l'Etat, fut condamné à une prison perpétuelle pour avoir exercé les fonctions de sa religion. Il fut étroitement gardé deux ou trois ans ; & le gouvernement ne lui rendit la liberté qu'en le condamnant à un banniſſement perpétuel. On a vu un Frere du Comte de Shrewsbury, un Talbot, nom fameux dans les Annales d'Angleterre, confondu à la Barre du vieux Bailey parmi le commun des malfaiteurs. On croit qu'il ne dut sa délivrance qu'à certaines erreurs qui s'étaient gliſſées dans le procès. En un mot, la perſécution ne ſe ferait jamais ralentie un moment, ſi les juges, ſe mettant au-deſſus des loix ſéveres de leur devoir artificiel, pour obéir aux mouvemens plus preſſans de la conſcience, n'imaginaient mille reſſources pour faire échouer les rapports des délateurs. Encore le pouvoir des évaſions légales contre une iniquité légale, eſt-il quelquefois ſi peu efficace, qu'une Dame de condition s'eſt vue ſur le point d'être dépouillée de toute ſa fortune par une de ſes parentes à qui elle avait rendu de grands ſervices : elle aurait été totalement ruinée, ſi le corps légiſlatif, le Parlement lui-même, n'eût intervenu dans cette odieuſe affaire.

C'eſt ainſi que les mauvaiſes loix ſont les plus cruels des Tyrans. Dans cette ſituation, les hommes ne tremblent pas ſeulement à l'approche d'un Magiſtrat au regard ſévere ; ils ſont même obligés de ſe dérober aux yeux de leurs concitoyens. Les ſemences de deſtruction ſont ainſi répandues dans le commerce civil, dans la douceur des ſociétés. Le pur ſang des familles eſt ainſi infecté. Les tables, les lits, ſont environnés de pieges. Tous les moyens établis, par la Providence, pour rendre la vie ſaine & agréable ſont transformés en inſtrumens de terreur & de ſupplice. Cette ſorte de condeſcendance univerſelle qui rend le ſerviteur même qui attend vos ordres, l'arbitre de votre vie & de votre fortune, tend ſi fort à dégrader & avilir le cœur humain & à le priver de cette ſécurité & de cette liberté qui font l'homme ce qu'il eſt, qu'il vaudrait

presque mieux tuer un homme d'un seul coup pour des opinions odieuses que de le tenir dans ces transes perpétuelles qui rétréciſſent l'eſprit & dégradent les ſentimens.

Lorſque l'Eſpagne ſe déclara contre l'Angleterre, elle donna des ordres rigoureux contre les Catholiques Irlandais, établis dans ſon ſein. N'eſt-il pas révoltant que les Irlandais attachés à leur patrie ſoient perſécutés en Eſpagne pour leur patriotiſme, tandis qu'on les perſécute encore en Angleterre ſous prétexte qu'ils ſont ennemis des Anglais. La méchanceté même pourrait-elle imaginer une contradiction plus ridicule & plus atroce?

Ces idées, expoſées avec l'éloquence d'un Saville & d'un Burke, ont ſans doute occaſionné les dernieres démarches du Parlement Britannique en faveur des adhérans à la communion Romaine. Mais les émeutes populaires, ſurvenues à cette occaſion, montrent aſſez que le peuple Anglais eſt encore bien loin d'avoir des idées ſaines ſur la tolérance Religieuſe. Ces faveurs même ſont encore bien loin d'équivaloir à une entiere tolérance. Auſſi voit-on actuellement de nouveaux plans propoſés pour aggrandir le cercle étroit de cette tolérance.

Et pourquoi réfuſerait on aux Catholiques les mêmes privileges qu'aux autres citoyens? Le préjugé qui les dépeint comme amis du pouvoir abſolu & de l'eſclavage, eſt-il bien réel? Peut-être ſont-ils actuellement portés vers le gouvernement monarchique; parce qu'ils y trouvent un azile contre les loix arbitraires & tyranniques. La force du pouvoir exécutif eſt effectivement l'azile naturel de ceux à qui les loix ont déclaré la guerre: ſe plaindre que des hommes ſoient inclinés à favoriſer ce qui leur procure la ſureté, eſt ſi abſurde, que le ridicule en fait oublier l'injuſtice

Ce n'eſt pas que je faſſe aux Catholiques-Romains l'injuſtice de croire qu'ils ſoient moins portés que ceux des autres religions vers les principes des gouvernemens libres. Les annales des différens peuples

de

de l'Europe ſeraient des preuves inconteſtables du contraire. La plupart des Républiques de l'Europe ſe ſont formées dans les tems où la religion de Rome était le plus remplie d'abſurdités & de ſuperſtitions. En Suiſſe, c'eſt dans les cantons où domine la même religion, que la liberté approche le plus de la démocratie, c'eſt-à-dire de ſa perfection. Ce n'eſt même que depuis que l'eſprit de philoſophie a donné plus d'extenſion aux principes étroits de la réforme de Calvin, que depuis que le caractere même de Calvin eſt devenu odieux aux partiſans éclairés de la réforme, que les Genevois s'agitent pour augmenter la partie démocratique de leurs conſtitutions. Les peuples des Pays-bas, les bourgeois des villes, les francs-tenanciers des campagnes, dans quel tems ont-ils défendu leurs privileges contre l'ambition de leurs petits Souverains? N'eſt-ce pas dans les tems où la religion de Rome était la dominante & la ſeule?

Quant à moi, j'ai pour ſyſtême fondamental, ſyſtême qui ne me quittera, j'eſpere, qu'au dernier ſoupir: que l'eſprit de liberté eſt inſéparable de l'honnêteté & de la juſtice. Je ne crois pas qu'il y ait de conſtitutions libres où l'on puiſſe juger néceſſaire à la ſureté publique de condamner une partie du peuple à un eſclavage continuel. Cette ſorte de conſtitution libre, s'il en eſt de telles, n'eſt en effet, ſous un nom déguiſé, que la tyrannie de la faction la plus forte; & les factions dans les Républiques ont été & ſont auſſi capables que des Monarques, de ſe porter à l'oppreſſion & à l'injuſtice la plus cruelle. Il n'eſt que trop vrai que l'amour, que l'idée même de la vraie liberté eſt extrêmement rare. Il n'eſt que trop vrai qu'il en eſt un grand nombre dont tout le ſyſtême de liberté n'eſt compoſé que d'orgueil, d'inſolence & de perverſité. Ils ſe croyent dans un état d'eſclavage, ils s'imaginent que leurs ames ſont empriſonnées, s'ils n'ont des gens qui ſont à leur diſcrétion. Cette ſoif de dominer

& d'avoir des ſerviteurs, paſſe quelquefois à ceux de la derniere claſſe du peuple.

Toutes ces entraves, honorées du nom de raiſon d'Etat & de politique néceſſaire pour le maintien des conſtitutions & des Républiques ne ſont, au fond, que de miſérables effets d'une lâche ambition qui voudrait retenir le dépôt ſacré du pouvoir ſans aucune des vertus ni des qualités qui y donnent un titre; cette politique eſt un déteſtable compoſé de malice, de poltronerie & de lâcheté. Ils voudraient gouverner les hommes contre la volonté ; mais, afin de ſe diſpenſer d'exercer leur vigilance, la prévoyance & le courage, & pour pouvoir dormir en ſureté, ils font enſorte que quelque partie de la ſocieté devienne l'eſclave de l'autre. Je citerai à cette occaſion deux traits, propres à montrer ſous quel point de vue cet eſclavage eſt enviſagé par les plus éclairés des Proteſtans. Deux Membres de la Régence d'Utrecht ſe promenaient ſur la place Ste Marie de cette ville. L'un d'eux fit remarquer à ſon ami que l'Egliſe de ce nom, ſituée ſur cette place, tombait en ruine & qu'on devait regarder comme un point d'honneur d'y faire les réparations néceſſaires.

„ Eh bien, nous n'avons qu'à la donner aux Ca-
„ tholiques; mais après avoir ſtipulé qu'ils n'épar-
„ gneront rien pour en faire un monument propre
„ à embellir la ville.

„ Comment! voulez-vous permettre à ces Papis-
„ tes idolâtres l'exercice public de leur perverſe re-
„ ligion?

„ Point du tout: ce n'eſt qu'une ſpéculation que
„ je propoſe, & elle me paraît ſûre. Quand les
„ Catholiques auront réparé cette Egliſe, nous la
„ reprendrons.

„ Comment! la reprendre! Quelle iniquité! Ne
„ ſentez vous pas tout l'odieux de cette inſigne mau-
„ vaiſe foi?

„ Je le ſens auſſi bien que vous; mais dites-moi:
„ avec quelle équité & quelle bonne foi avons-

„ nous,

„ nous pu leur enlever ces égliſes après les conven-
„ tions les plus formelles & les plus ſacrées?"

L'autre anecdote eſt, je penſe, tirée des écrits du Chevalier Temple. Un Ambaſſadeur Anglais demandait à un membre diſtingué du gouvernement, pourquoi l'on tolérait un ſi grand nombre de Catholiques dans les Provinces-Unies? Tant mieux pour les Proteſtans, lui dit-on; ils ont moins de concurrens pour parvenir aux emplois Cette réponſe eſt excellente; mais ſi jamais les Catholiques ſentaient leurs forces ou raiſonnaient comme les Proteſtans, au commencement de la révolution, cet arrangement durerait il longtems?

On nous dit que les reſtrictions & les entraves ne ſont pas des perſecutions religieuſes: on vante à cette occaſion l'eſprit tolérant de la réforme; ſoit. Ce n'eſt pas perſécution, c'eſt tyrannie. La forme ne fait rien à la choſe: je veux convenir que c'eſt une loi de l'Etat, & non une loi de l'Egliſe, que les Catholiques ſoient plus malheureux que les autres citoyens.

Je ne vois, parmi les pays de la Chrétienté, guere que les Etats-Unis de l'Amérique où la liberté religieuſe ſoit paſſée en loi d'Etat. Il y a quelques pays en Europe où les deux religions, la Catholique & la Proteſtante jouiſſent des mêmes privileges; mais toutes les autres ſont exclues par les loix nationales, à moins que des Souverains impérieux & deſpotiques, tel que le Roi de Pruſſe, ne franchiſſent le cercle étroit que l'eſprit excluſif de religion cherche continuellement à former. Mais cet uſage, n'étant que l'effet de l'opinion particuliere d'un Monarque auquel peut ſuccéder un Prince intolérant, on ne ſaurait dire que la liberté religieuſe ſoit dans la conſtitution de l'Etat, pas plus qu'on ne ſaurait dire qu'elle eſt établie en France, parce qu'il a plu au Monarque actuel d'apeler à l'adminiſtration de ſes finances, une perſonne de cette religion & de ne permettre aucune violence ſur cet article. Mais c'eſt dans les Etats-Unis de l'Amérique que la li-

liberté religieuſe eſt établie en propres termes en principe fondamental.

„ Tous les hommes," dit la Conſtitution de „ Penſylvanie," ont le droit naturel & inaliénable d'adorer le Dieu Tout puiſſant, de la maniere qui leur eſt dictée par leur conſcience & leurs lumieres. Aucun homme ne doit ni ne peut-être légitimement contraint à embraſſer une forme particuliere de culte religieux, à établir ou entretenir un lieu particulier de culte, ni à ſoudoyer des Miniſtres de religion contre ſon gré, ou ſans ſon propre & libre conſentement: *aucun homme qui reconnaît l'exiſtence d'un Dieu ne peut être juſtement privé d'aucun droit civil comme citoyen*, ni attaqué en aucune maniere, à raiſon de ſes ſentimens, en matiere de religion, ou de la forme particuliere de ſon culte: aucune puiſſance dans l'Etat ne peut ni ne doit s'arroger l'exercice d'une autorité qui puiſſe, dans aucun cas, lui permettre de troubler ou de gêner le droit de la conſcience dans le libre exercice du culte religieux."

„ Toutes perſonnes," dit la Conſtitution de la Delaware, „ profeſſant la religion chrétienne, *jouiront à jamais & également des mêmes droits* & des mêmes privileges dans cet Etat, à moins que, ſous prétexte de religion, quelqu'un ne troublât la paix, le bonheur ou la ſureté de la ſociété."

Les Conſtitutions de Maſſachuſet, de Maryland & de la Virginie ſont les mêmes ſur cet article.

C'eſt ainſi que ces nouvelles Républiques bâtiſſent ſur le grand principe de la liberté civile & religieuſe: choſe étonnante! c'eſt le nouveau monde qui donne aujourd'hui l'impulſion générale à l'ancien: l'Empereur entre dans la route que l'Amérique à tracée: les Anglais même commencent à ouvrir les yeux; & ce peuple qui ſous Jacques I, Charles I, Charles II & Guillaume III, trouvait la tolérance des Hollandais exceſſive, s'agite actuellement pour diſpenſer tous les privileges civils, aux hommes de toutes les dénominations.

Quel

Quel citoyen zélé des Pays-bas-Unis, peut rester indifférent sur ces établissemens dont une très légere partie faisait autrefois la gloire & le bonheur de ce pays? Peut-il s'aveugler au point de douter que tous les pays circonvoisins ne cherchent à s'enrichir de nos dépouilles? Les Catholiques & les Protestans sont également intéressés à préférer les pays d'industrie, où ils n'ont pas seulement la tolérance religieuse, mais encore la liberté civile & politique. Peut-être les émigrations ne se feront pas avec autant d'éclat que dans les tems de guerre intestine & de persécution. Mais les moyens que l'on prend pour attirer l'industrie ne peuvent manquer de faire leur effet, sinon subitement, du moins peu-à-peu; & les autres pays auront, au-dessus de nous, l'avantage d'un territoire plus fertile & de ports plus commodes.

Croirait-on que, dans un tems où rien n'est plus nécessaire que d'affaiblir les préjugés occasionnés par les différences de religion, des fanatiques de notre pays aient cherché à nous prévenir contre les Catholiques-Romains. Dévoués à l'Angleterre au préjudice de leur propre patrie, ils n'oublient rien pour nous prévenir contre une alliance avec la France, parce que c'est un Etat Catholique; comme si nous n'avions pas eu des alliances étroites avec ce Royaume & même contre des pays Protestans, dans les tems où les haines religieuses étaient bien plus violentes qu'elles ne le sont à présent.

C'est faire trop d'honneur à ces ennemis de la patrie & de l'humanité, & même de la religion, que de les réfuter sérieusement; il est au contraire à espérer que les exemples de tolérance que nous donnent les autres Etats, nous engageront à dispenser de plus grandes prérogatives aux religions qui ne sont que tolérées & à dissiper les préventions étroites & viles contre des alliances avec des Puissances d'une autre religion que la nôtre.

Affaires de la République ; particularités sur le caractere de Mr. John Adams, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique.

Ceux qui s'élevent contre le projet d'entrer en liaisons politiques avec les ennemis de l'Angleterre, posent toujours en fait qu'elles nous empêcheraient de profiter d'une occasion pour faire une paix particuliere avec l'Angleterre. Dans ce cas, nous devrions au moins nous unir à la France, quand ce ne serait que pour concerter les opérations de chaque campagne. Mais s'imagine-t-on que la paix sera plus facile à faire si nous ne contractons aucune alliance? Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les événemens de cette premiere année de guerre, pour voir ce que le défaut d'alliance nous a fait perdre. Nous aurions pu recouvrer une partie du butin fait à St. Eustache & l'Isle même, si nous avions contracté des engagemens avec la France. Actuellement même, sous quel point de vue croirions-nous que nous pourrions faire une paix avec l'Angleterre. Sans doute, elle serait facile, si nous voulions la recevoir à tout prix. Mais dans l'état singulier & critique où nous sommes, où nous voulons rester, au point de dédaigner l'assistance qu'on nous offre, est-il croyable que les Anglais nous accorderont les conditions d'une paix honnête? Il y a plus encore: les Anglais seraient-ils en état de nous rendre celles de nos possessions qui sont actuellement entre les mains des Français? Nous serions donc alors obligés de nous joindre aux Anglais, de commencer encore la guerre pour l'éviter. Ainsi notre unique ressource est de faire une alliance offensive & défensive avec les ennemis de l'Angleterre.

J'ai soupçonné que la France était peu disposée à cette alliance ; je le répete encore : a-t-elle plus à craindre de notre aggression que de notre neutralité ou de notre inaction? Si les raisons qui ont enchaîné nos forces & empêché des armemens respectables, sont telles qu'on les a représentées, elles ne sub-

ſubſiſteront pas moins avec une guerre contre la France qu'avec une guerre contre l'Angleterre. Et même ſi les diſpoſitions générales du peuple ne ſont pas indifférentes ſur ce ſujet, peut-on eſpérer qu'il aime à ſeconder des meſures de jonction avec un voiſin dont les outrages ſont encore gravés en traits de ſang dans tous les cœurs?

D'où peut venir le bruit ſiniſtre que les Puiſſances circonvoiſines ſe ſont partagé les débris de notre territoire? Peu de perſonnes ſont initiées dans le ſecret des cabinets. Mais je le répete encore: quand l'on conſidere la conduite de l'Empereur à l'égard des barrieres, l'indifférence de la Pruſſe & le peu d'intérêt que les autres Puiſſances prennent à notre ſort, quand l'on conſidere nos diviſions & notre faibleſſe, qu'on diſe ſi nous ne ſommes pas dans le même Etat où s'eſt trouvé un Royaume du Nord, dont il ne reſte plus que la carcaſſe. Il faut donc des remedes extraordinaires pour nous tirer de l'Etat déſeſpérant où nous ſommes réduits; de l'aveu même de tous les partis. Nous ne ſaurions donc trop hâter la formation d'alliances militaires & politiques avec les ennemis de notre ennemi. Il eſt donc plus que tems que nous prêtions l'oreille aux invitations des Américains. Leur Miniſtre Plenipotentiaire vient encore de faire à cet égard une démarche qui ne peut être indifférente à tout citoyen qui s'intéreſſe à ſa patrie. Le récit que la Gazette de Leide en fait eſt conçu en ces termes.

Mercredi dernier, 9 de ce mois, Mr. *Adams*, Miniſtre Plénipotentiaire des Etats-Unis, fut en Conférence avec le Préſident de leurs Hautes-Puiſſances, & lui fit la Requiſition ſuivante. Il donna connaiſſance enſuite de cette démarche aux principaux Miniſtres de l'Etat & aux Députés des Villes de *Hollande*.

„ Le 4 de Mai dernier, j'eus l'honneur d'une Conférence avec M. le Préſident de Leurs-Hautes-Puiſſances, dans laquelle je l'informai d'une Commiſſion que j'avais reçue des Etats-Unis d'Amérique, avec

avec Pleins-pouvoirs & Inſtructions, pour propoſer & conclure un Traité d'Amitié & de Commerce entre les Etats-Unis d'Amérique & les Provinces Unies des Pays-Bas. —— Dans la même Conférence j'eus l'honneur de demander une Audience à Leurs-Hautes-Puiſſances, afin de pouvoir leur préſenter mes Lettres de créance & mes Pleins-pouvoirs. M. le Préſident m'aſſura, ., qu'il ferait rapport à L. H. „ P. de tout ce que je lui avois dit, afin que la „ choſe pût être transmiſe aux divers Membres de „ la Souveraineté de ces Pays, pour être ſoumiſe „ à leurs Délibérations & à leur Déciſion." Je n'ai pas encore été honoré d'une Réponſe; & j'ai, par cette raiſon, l'honneur de m'adreſſer à vous, Monſieur, pour vous demander, comme je demande, une Réponſe catégorique, laquelle je puiſſe transmettre à mon Souverain."

Une telle démarche, qui, à conſidérer l'attachement bien connu de Mr. Adams pour une alliance avec la France, n'aura pas été faite ſans ſa participation, doit flatter tout homme qui prend à cœur l'honneur de la Patrie. Ainſi, malgré les ſoupçons & les bruits contraires, il eſt encore des Etats qui mettent quelque prix à notre amitié. Quant à l'Amérique, la queſtion n'eſt pas de ſavoir ſi elle peut forcer ou non l'Angleterre à la reconnaître indépendante. L'Eſpagne, dans un faibleſſe pire que l'état où ſe trouve l'Angleterre, ne nous accorda cette faveur qu'après une guerre de quatre-vingts ans. Mais cette obſtination empêcha-t-elle les autres Puiſſances de traiter avec nous ſur le pied de l'égalité, de faire des alliances & de nous envoyer des Ambaſſadeurs? Les Américains ſont libres par le fait. Il ne s'agit que de ſavoir s'ils ſeront conquis ou non par l'Angleterre. Ils ſe mettent au nombre des Etats libres & indépendans. Toutes les propoſitions & ſupplications tendantes à réconcilier les deux Pays, ne ſont plus de ſaiſon. Les recherches métaphyſiques ſur la maniere de concilier la liberté des Colonies avec l'autorité du Parlement Britannique, toutes ces choſes & le argon qui les accompagne, ne ſont plus que de vains mots,

mots. Il ne s'agit plus que d'un point clair & net : ſi l'Amérique ſera conquiſe, ou ſi elle reſtera libre & indépendante ? Il eſt certain que les apparences ne ſont pas en faveur de la Grande-Bretagne. Les efforts inutiles qu'elle a faits, prouvent ſuffiſamment qu'elle ſe briſe elle-même contre le roc qu'elle veut enſevelir dans les flots. En ſuppoſant cependant qu'elle pourra réuſſir dans ſon projet, à quoi ſe réduiraient dans ce cas les Traités que nous aurions faits avec les Américains-Unis ? Ces Traités deviendraient ce que ſont devenus ceux que nous avons faits avec la Lorraine, avec l'Ecoſſe, avec l'Ooſtfriſe, avant que ces pays euſſent perdu leur indépendance politique par la réunion à de plus grands Etats. Notre honneur national n'eſt il pas compromis d'une maniere plus injurieuſe, par les outrages qu'on nous fait dévorer actuellement ? Il eſt vrai qu'il n'y a pas de vraiſemblance que les Américains puiſſent forcer l'Angleterre à les reconnaître indépendans ; mais les Anglais ſont-ils en état de faire une guerre éternelle ? Leur crédit qui eſt la ſeule baſe de leurs efforts actuels, ne chancele-t-il pas de plus en plus ? Quand ils ſeront épuiſés, & le terme n'eſt pas éloigné, ne ſe prêteront ils pas d'eux-même à une démarche devenue néceſſaire ? Ils ſe hâteront d'autant plus, qu'ils ne peuvent ſe diſſimuler que l'Amérique devient tous les jours plus formidable. Les adverſaires les plus ardens ſont obligés d'avouer, (voyez *A view of the Evidence relative to the conduct of the American war p.* 96.) que ces nouvelles Républiques ſeront d'autant plus formidables à l'Europe, qu'elles pourront faire la loi aux Etats maritimes qui ont des poſſeſſions Américaines. Abandonnées à elles-mêmes, elles ne tarderont pas à ſe voir une flotte égale à celle d'aucune puiſſance Européenne. En effet, elles pourraient s'enrichir facilement du partage de toutes les nations de l'Europe, ſans qu'aucune de ces nations ſoit jamais en état de leur cauſer aucun dommage, encore moins d'en obtenir ſatisfaction. Dès qu'une fois cette idée commencera à gagner dans les têtes,

des

des Anglais, n'eſt-il pas à préſumer qu'ils s'y porteront avec toute l'impétuoſité nationale, pour ſe procurer des avantages & faciliter les moyens de renouveler leurs anciennes liaiſons de commerce, ſi naturelles dans un pays, dont l'origine, les mœurs & le langage ſont les mêmes? Ne courrons-nous pas riſque de nous voir ſupplantés; pendant qu'une détermination plus prompte en faveur de l'Amérique, nous fournirait les moyens d'y établir nos correſpondances de commerce ſur un pied que rien ne pourrait ébranler? Outre ces conſidérations d'intérêt & de politique, quel citoyen ne ſent pas une ſecrete inclination à rendre à ces nouvelles Républiques les ſervices qu'on nous a rendus dans une ſituation exactement ſemblable?

Il n'eſt pas d'artifices que les Anglomanes de ce pays n'aient tentés pour prévenir la nation contre ces liaiſons ſalutaires. Ils ont publié des *Conſidérations contre le Mémoire* de Mr. *Adams*; &, quoique nous les ayons refutées complettement, ils affectent de ſaiſir cette occaſion pour les annoncer avec une nouvelle emphaſe. La mauvaiſe-foi, compagne ordinaire d'une cauſe perverſe, ne les a pas abandonnés dans cette occaſion. Ils ont annoncé en même tems les interrogatoires de Joſeph Galloway, ce fameux refugié, aux gages du Miniſtere Britannique, comme contenant des particularités contre le caractere de Mr. Adams. Quoique les rapports d'un homme pareil doivent naturellement paraître ſuſpects à tout eſprit ſage, on ne laiſſera pas d'apprendre avec indignation que tout ce qui ſe trouve dans ces interrogatoires traduits en Hollandais, à la charge d'un *Mr. Adams*, ne regardent aucunement la perſonne de ce nom qui eſt autoriſée de la part de ſes conſtituans à déployer auprès des Etats Généraux le caractere reſpectable d'Ambaſſadeur. Les Anglomanes ont cherché à confondre Mr Samuel Adams avec Mr. John Adams.

Ce n'eſt pas que Mr. John Adams ait jamais chancelé ou molli dans tout ce qui pouvait tendre à renver-

verſer les meſures des Anglais & à conſolider l'Indépendance Américaine. Nous aurons dans la ſuite tout le loiſir de raconter la maniere dont il s'eſt ſignalé dans cette mémorable révolution. Mais auparavant nous croyons qu'il ne ſera pas inutile de faire ici mention de l'opinion que les Bretons éclairés ont de ſes talens. Thomas Hollis, Ecuyer, mort depuis peu à Londres, vient de laiſſer des Mémoires intéreſſans qui ont été publiés en deux volumes in 4to.

Dans l'année 1765, dit-il, „ il parut dans le *London Chronicle*, une diſſertation ſur *le droit canon & féodal*, à la ſuite de la fermentation occaſionnée par l'acte du Timbre. Cet excellent ouvrage paſſa longtems pour une production de Jérémy Grydley, Ecuyer, Procureur Général de la Province de Maſſachuſet. Mais je fus enſuite informé que l'on était redevable de cet ouvrage à Mr John Adams, Ecuyer, Jeune Juriſconſulte, qui depuis peu avait quitté la campagne pour venir s'établir à Boſton Sa pratique eſt très-nombreuſe; & l'on ne doute pas qu'il ne devienne l'oracle de ceux de ſa profeſſion.

„ Nous penſons, juſqu'à ce que nous ſoyons mieux informés, que c'eſt le même perſonnage célebre qui a joué un rôle ſi brillant & ſi important dans le Congrès des Etats-Unis de l'Amérique. Quoi qu'il en ſoit, quiconque lit cette diſſertation avec l'attention requiſe & quelque connaiſſance du ſujet, n'héſitera pas à reconnaître que l'Auteur était très-capable de ſeconder efficacement la formation de nouvelles Républiques, ſur le principe établi par les Colons."

Voyez volume I. p. 291.

„ L'Auteur de cet ouvrage eſt donc Mr. John Adams, dont les efforts en oppoſition aux meſures vengereſſes & précipitées de la Grande-Bretagne ont

„ ont contribué beaucoup à délivrer l'Amérique
„ de l'influence de la politique du Toryſme & de
„ ſauver ainſi ce pays du pillage & de l'oppreſſion
„ d'une bande de miſérables Conſeillers, & de leurs
„ inſtrumens qu'à l'étonnement de l'univers, le peuple
„ d'Angleterre ſouffre encore à la tête du conſeil, avec
„ une patience dont l'on chercherait envain la pareil-
„ le parmi leurs ancêtres."

La ſuite au No. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Amériquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs élifées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique*.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LI. LUNDI, ce 28 JANVIER, 1782.

Suite du

CHAPITRE XLII.

Sur le caractere de Mr. Adams & l'Indépendance Américaine.

„ Vous avez, continue Mr. Hollis, parmi vous
„ des hommes d'Etat dont le long & glorieux
„ regne d'Elizabeth ſe ſerait honoré; & dans ce rang
„ l'on peut mettre Mr. Adams, Ecuyer, jeune
„ encore, plein d'activité & de génie. Les tems
„ actuels annoncent de grands événemens; & ce ne
„ ſont pas des aſſemblées nombreuſes, ce ſont de
„ ſimples individus qui fondent ou détruiſent les
„ Empires."

Mr. John Adams eſt né à Braintrec, dans la Baye de Maſſachuſet, à douze milles environ de Boſton, d'une de ces premieres familles qui fonderent cette Colonie en 1630. On ne voit, dit Mr. Smith (*Liv. IV. Chap. VII. de ſon ouvrage ſur la Richeſſe des nations*) aucune nobleſſe héréditaire dans les Colonies de l'Amérique Anglaiſe. Mais les deſcendans d'une ancienne famille de la Colonie, à mérite & fortune

égaux, y sont plus respectés qu'un nouveau venu; comme c'est la coutume dans tous les pays. Les Ancêtres de Mr. Adams, quoiqu'ils fussent des principaux Colons de l'endroit, n'ont jamais figuré dans les emplois publics de la Province; mais ils ont laissé un souvenir plus précieux celui d'une intégrité à l'épreuve & d'une extrême bienfaisance. Ils vivaient à la campagne. Les ames fortes & vigoureuses ne se forment point dans la mollesse & le luxe des villes; la plupart des personnes de rang & de naissance en Europe même, persuadées de cette observation, font élever leurs enfans dans les campagnes; & c'est de là que sont sortis ces grands hommes qui, par leur génie & leur courage, ont eu le plus d'influence dans les révolutions.

Mr. Adams eut à peine passé les grades de la science du droit, que ses talens supérieurs attirerent tous les regards. Sa pratique devint si nombreuse qu'il fut obligé de se fixer à Boston; il y fut regardé comme le premier de sa profession. Les principes qu'il avait adoptés sur les affaires politiques, n'attirerent pas moins l'attention publique sur sa personne.

Il se déclara vivement contre les desseins d'ambition & de tyrannie que le Gouvernement Anglais avait projetés dans les Colonies. Le Gouverneur Bernard sentant l'importance d'un tel personage pour le parti de la Cour, eut recours à tous les artifices pour le gagner. Il commença par des insinuations secretes; il crut ensuite l'attirer en le flattant par l'ambition, appât si capable de séduire les personnes qui, dans une sphere brillante, déployent des talens supérieurs. Mr. Adams avait des principes; il dédaigna de les immoler à l'ambition; il rejeta la place importante, lucrative & honorable d'Avocat Général de l'Amirauté. Le Gouverneur ne fut pas découragé par le mauvais succès de ses premiers essais. Il fit dire à M. Adams qu'il ne demandait point le sacrifice de ses principes & que n'ayant en vue que l'avantage de la Colonie, il croyait la servir en conférant un emploi de cette im-

importance à un homme d'un mérite auſſi diſtingué. Trouverait-on, dans nos gouvernemens Européens, beaucoup d'hommes qu'une offre préſentée d'une maniere auſſi ſéduiſante & ſous des paroles auſſi flatteuſes, n'eût ſéduites ? Mr. Adams, bien loin de chercher à s'aveugler ſur le motif de ſon acceptation, ſaiſit cette occaſion pour ôter toute eſpérance à ceux qui pourraient le tenter encore ſur cet article. Il déclara qu'il était trop attaché à ſes principes pour rien faire qui pût enchaîner en aucune façon ſa liberté de les montrer dans l'occaſion. Il eſt à propos de remarquer que cet événement arriva en 1768, bien avant que la rupture eût éclaté, dans un tems où les charges étaient remplies de créatures du gouvernement Anglais. Depuis ce tems, le parti Britannique eut recours aux injures publiques, aux menaces clandeſtines; mais l'on ſent bien que celui que la faveur n'avait pu ſéduire, n'était pas homme à ſe laiſſer intimider par la crainte. Des ames, inacceſſibles à tous ces vils intérêts qui dégradent les ames communes, ſe roidiſſent toujours dans les contradictions : rien n'ébranle leur fermeté: Mr. Adams, ſatisfait d'avoir rempli ſon devoir & ſûr de la faveur du peuple dont il défendait les droits, vit d'un œil intrépide l'atmoſphere ſe couvrir de nuages: bien loin de craindre la tempête, il ôſa la braver. Après avoir paru dans l'aſſemblée des Repréſentant & été choiſi deux fois pour membre de la Chambre du Conſeil, ſans pouvoir y entrer par l'honorable négative du Gouverneur; ſes Concitoyens le nommerent pour aſſiſter au premier Congrès qui s'ouvrit le 5 Septembre 1774. Il eut part à toutes les réſolutions importantes qui s'y prirent. Il fut un des principaux moteurs de la fameuſe Réſolution du 4 Juilliet 1776, où l'Amérique ôſa déclarer qu'elle était un Etat libre & indépendant & que tous ſes liens politiques avec la Grande-Bretagne étaient rompus.

Les Anglais ne ſentirent pas d'abord toutes les conſéquences de cette démarche déciſive. Le Lord Howe, qui ſe trouvait alors dans l'Iſle-Lon-

gue, demanda une entrevue avec quelques membres du Congrès. Cette propoſition fut longtems débattue; Mr. Adams opinait à la refuſer; elle paſſa cependant à la pluralité des voix; & Mr. Adams lui-même fut nommé dans cette députation avec MM. Franklin & Rutledge. Le choix de pareils perſonnages montrait aſſez qu'on ne voulait rien céder du point eſſentiel de l'Indépendance.

Le Lord Howe fit partir auſſitôt un de ſes principaux officiers pour ſervir d'otage; mais les trois Députés eurent la grandeur d'ame de le conduire avec eux: le Lord, venu pour les recevoir au débarquement, ne pût s'empêcher de déclarer combien il était ravi de cette extrême confiance; & d'avouer qu'on ne lui avait jamais rendu honneur qui l'eût tant flatté. Les trois Députés paſſerent au milieu d'une armée de vingt mille hommes rangés ſous les armes: on obſerva que cet appareil menaçant & peut-être affecté pour donner une idée plus impoſante des forces Anglaiſes, n'excita pas la moindre altération parmi ces trois illuſtres perſonnages: ils traverſerent l'armée, comme s'ils en euſſent été les chefs. Le Lord Howe ſe piqua de les recevoir avec éclat. Après pluſieurs politeſſes inſinuantes, il ouvrit la converſation en diſant qu'il ne pouvait les regarder comme Commiſſaires du Congrès; mais que ſes pouvoirs l'autoriſant à conférer avec tout particulier de quelque influence dans les Colonies, ſur les moyens de rétablir la paix il était ravi d'avoir trouvé cette occaſion. Les Députés repondirent que n'étant envoyés que pour entendre, il pouvait les conſidérer ſous le point de vue qui lui plairait; mais que, quant à eux, ils ne pouvaient ſe conſidérer ſous d'autres titres que ceux que le Congrès leur avait conférés. Mr. Adams ajouta qu'il pouvait les enviſager ſous le titre qu'il jugerait à propos excepté ſous celui de ſujet Britannique. Le Lord Howe ſe mit alors à perorer; mais ſon refrein ordinaire était toujours que les Colonies retournaſſent ſous la domination de la Grande-

Grande-Bretagne. Il insista beaucoup sur l'assurance que le Roi & ses Ministres se trouvaient dans les meilleures dispositions de rendre le gouvernement agréable, insinuant que, si l'on se soumettait, on ferait ensorte que les Actes parlementaires dont on se plaignait, seraient revisés, & les instructions aux Gouverneurs rexaminées & toutes les causes de plaintes dans les actes ou les erreurs du gouvernement qui se seraient glissées dans les instructions, corrigées ou supprimées. Les Députés répondirent que le retour à la domination Britannique était une démarche qu'on ne pouvait plus attendre. Ils rapelerent le mépris qu'on avait fait d'une multitude de leurs requêtes les plus respectueuses, & qu'on n'y avait répondu que par de nouveaux outrages. Ils étalerent la patience qu'ils avaient marquée sous ce gouvernement tyrannique; & que ce n'avait été qu'à la suite d'un acte du Parlement qui leur dénonçait la guerre & les privait de la protection de la Couronne, qu'ils avaient fait la déclaration d'Indépendance. Ils observerent à ce sujet que cette démarche avait été apelée à grands cris par le peuple des Colonies; que chacune l'ayant ensuite approuvée, se considérait comme Etat indépendant & s'occupait à régler son gouvernement en conséquence; de sorte qu'il n'était plus au pouvoir du Congrès de convenir pour chacun de ces Etats qu'ils retournassent sous l'ancienne domination. Ils avouerent effectivement leur inclination pour la paix & leur disposition à traiter avec la Grande-Bretagne d'une maniere qui fût avantageuse à l'un & l'autre pays; mais ils ajouterent qu'il serait encore plus facile d'obtenir de la Grande-Bretagne de traiter les Etats comme indépendans, qu'il ne le serait au Congrès d'abandonner cette Indépendance.

C'est par ces dernieres paroles que ces illustres Députés répondirent à l'insinuation du Lord Howe, qui, pour mieux les gagner, les assura que la Grande-Bretagne ne serait pas ingrate, & qu'il ne tenait qu'à eux de défaire ce qu'ils avaient fait. J'ai, poursuivit ce Seigneur, une affection particuliere

pour l'Amérique ; je n'oublierai jamais l'honneur que la Colonie de Maſſachuſet en particulier a fait à mon frere (ce frere étant péri dans la derniere guerre avec la France, la Province de Maſſachuſet lui fit ériger à Weſtminſter un mauſolée ſuperbe, avec une inſcription pour perpétuer ſon nom, ſa valeur & ſes ſervices). Quand je conſidere l'opiniâtreté des Américains, quand j'enviſage les malheurs qui vont fondre ſur eux, je ne puis défendre mon cœur d'un mouvement de ſenſibilité & de douleur. A ces mots, le Docteur Franklin aſſura ſa ſeigneurie qu'on ferait tout ſon poſſible pour lui épargner la douleur de gémir ſur les calamités de l'Amérique. Ainſi cette entrevue ne changea rien de part & d'autre. Qu'on ſe rapelle que cette conférence eut lieu après la défaite ou plutôt le maſſacre ſanglant à Long-Island d'où les Américains venaient d'être chaſſés avec perte de plus de cinq mille hommes tués & de onze cens faits priſonniers, malheur ſuivi de la perte importante de New-York, dans un tems enfin où le Lord Howe paraiſſait n'avoir qu'à ſe préſenter pour tout ſoumettre à ſes armes. De tous côtés les armées des Américains étaient défaites, & leurs plus importantes places envahies ou menacées par des troupes ſupérieures en nombre & en diſcipline. Aux funeſtes affaires de Long-Iſland, de Hells-gate & de New-York, ſuccéderent rapidement le malheureux combat des White-plains & la priſe des forts Indépendance, Lée & Washington. L'armée du Général Washington ſe débandait de tous les côtés. Le Congrès lui-même ne ſe croyait pas en ſûreté à Philadelphie ; & ſi l'on peut en croire le témoignage de Galloway, cette aſſemblée avouait n'être plus en état de protéger ſes partiſans : pluſieurs membres même, ſuivant lui, perdirent alors tout courage, déclarerent qu'ils étaient perdus, &, dans le comble du déſeſpoir, pleurerent ſur leur folie. Quand l'on penſe que ce fut, dans une pareille circonſtance, que les trois Députés répondirent ſi fierement au Général-Howe, on

ſent

ſent une vénération ſinguliere pour les chefs d'une ſi mémorable révolution: on ne peut s'empêcher de conclure que ſi, dans une époque ſi critique, les principaux chefs ont conſervé toute leur fierté, & le peuple toute ſa confiance dans leurs perſonnes, il n'y a pas apparence que, dans un tems où les choſes ont pris une conſiſtance auſſi ſolide, les diſpoſitions pour l'Indépendance éprouvent jamais aucune altération. Le Congrès ſaiſit même cette occaſion pour faire répandre une proclamation, datée du 10 Décembre 1776, dont voici quelques traits.

Amis & Freres!

„ Il eſt reconnu que le Congrès n'a déclaré les „ Colonies-Unies libres & indépendantes que d'après „ le vœu général des peuples & avec la plus ſincere „ approbation de chaque Etat & que cette déclara- „ tion était non-ſeulement juſte, mais d'une néceſ- „ ſité abſolue. Il nous aurait été impoſſible de ré- „ ſiſter aux forces formidables, deſtinées contre nous, „ tandis que nous nous ſerions toujours avoués ſu- „ jets de l'Etat contre lequel nous prenons les ar- „ mes; en outre, nous avions éprouvé pluſieurs fois „ qu'on ne pourrait obtenir d'autres termes d'ac- „ comodement, qu'une grace ſous condition d'une „ ſoumiſſion abſolue, ce que chaque Habitant de „ l'Amérique à rejeté avec dédain.

„ La réſiſtance eſt maintenant accompagnée de „ ce courage & de cette réſolution, qui convien- „ nent à un peuple libre & juſqu'ici ſuivie d'un ſuc- „ cès qu'on pouvait à peine eſpérer....

„ Il s'agit maintenant d'entretenir non-ſeulement le „ courage & l'unanimité entre tous les Etats, mais en- „ core d'exciter les Habitans de Penſylvanie, de New- „ York, de Jerſey & des contrées circonvoiſines à un „ prompt & vigoureux effort pour s'oppoſer à l'ar- „ mée qui menace actuellement de s'emparer de la „ ville principale. Le parti qu'elle prend de s'avan-

„ cer dans les terres n'eſt dû ni à aucune défaite
„ *conſidérable*, ni au manque de valeur de l'armée
„ qui lui était oppoſée; mais à la diminution ſou-
„ daine du nombre de nos Troupes venue de l'ex-
„ piration des enrôlemens trop courts que nous
„ avions d'abord admis pour la facilité des peuples.
„ Beaucoup de perſonnes ont déjà joint l'armée
„ pour ſuppléer à ce vuide; & nous ſommons de
„ la maniere la plus preſſante tous les amis de la
„ liberté de s'y rendre ſans délai dans cette critique
„ occurrence. *Partout ailleurs*, nos armes ont été
„ heureuſes, & à tous autres égards notre cauſe ſa-
„ crée eſt dans la meilleure ſituation.

„ Il eſt inutile de multiplier les argumens dans une
„ ſemblable ſituation. Il s'agit de tout ce qui peut
„ intéreſſer des hommes & des hommes libres: on
„ ne doit pas même demander quelles ſeraient les
„ ſuites de notre *chûte*. Ces Commiſſaires orgueil-
„ leux n'offrent pour donner la paix à l'Amérique
„ que le terme injurieux de pardon pour prix d'une
„ ſoumiſſion indéfinie."

Cette proclamation montre aſſez la mauvaiſe foi du réfugié Galloway. On voit que le Congrès, quoiqu'il affaibliſſe l'idée de ſa ſituation, ne ſe diſſimule pas les malheurs qu'il a éprouvés. De quoi ne ſont pas capables des hommes qui, dans de pareilles ſituations, ſavent s'élever au-deſſus des revers de la fortune, & par leur génie éviter la honte qui eût été la ſuite inévitable d'une entiere défaite?

Bientôt les affaires prirent un aſpect plus riant; la défaite & la priſe de Burgoine amenerent le Traité avec la France que Mr. Adams avait ſeul fait rédigé & écrit de ſa main dans les Régiſtres du Congrès, deux ans auparavant, à peu près tel qu'il fut ratifié. Mr. Adams après avoir été quinze mois parmi les Commiſſaires ou Miniſtres du Bureau ou Département de la guerre fut envoyé à la Cour de France; avec le titre de Miniſtre Plénipotentiaire, & reçu en cette qualité; au bout de quinze mois il retour-

tourna en Amérique, d'où il fut renvoyé en Europe avec des Pleins-pouvoirs pour assister aux conférences qui pourraient s'ouvrir pour la paix.

Ceux qui ont été à portée de connaître Mr. Adams, trouvent que sa physionomie porte les marques les moins équivoques de la candeur & de la probité. Il joint à la gravité convenable au caractere dont il est revêtu, une affabilité qui prévient en sa faveur. Quoique taciturne, comme Guillaume I & la plupart des hommes fortement occupés de grands projets, il a cependant une éloquence naturelle pour discuter les sujets qui sont l'objet de sa destination & persuader les principes dont il est convaincu. Sa conduite est austere, comme celle d'un vrai Républicain: peut-être même la conscience intime de la vertu lui donne-t-elle un dégré de roideur qui a peine à se plier aux manéges que la politique Européenne a introduits dans les négociations. Mr. Adams passe encore pour être l'Auteur de la constitution de Massachuset qui est sans contredit le plus beau système de législation & de gouvernement qui ait jamais paru.

CHAPITRE XLIII.

Considérations Patriotiques sur les intérêts actuels des Provinces-Unies.

Porté par état & par caractere à méditer beaucoup, principalement sur les intérêts de cette République, à laquelle mes principes, l'amour de la liberté & de la douceur du gouvernement m'attachent irrévocablement, & pour la gloire & la prospérité de laquelle je n'ai cessé de faire des vœux, j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de m'occuper de ces grands objets dans mes momens de loisir. Comme Citoyen d'Amsterdam, c'est sur la Hollande surtout, & sur son commerce que j'ai cru devoir fixer mon attention. Dans les circonstances actuelles, les relations politiques & mercantiles de ce pays

avec la France m'ayant le plus frappé, elles ont été le principal but de mes recherches, & je vais en extraire les objets les plus essentiels, en protestant le plus grand désintéressement & la plus parfaite impartialité. L'amour de la patrie a seul été mon guide.

Les liaisons politiques ont été plus étroites qu'elles ne le sont à présent entre la Hollande & la France. Les secours que fournit Henri IV à la République des Provinces-Unies, pour établir & cimenter son indépendance, furent les premiers liens d'une alliance pour les deux nations. Les Hollandais, il est vrai, furent les premiers qui en affaiblirent les nœuds en traitant séparément avec les Espagnols à *Munster*. Quoi qu'en disent plusieurs Historiens, plus entraînés par l'esprit de parti que par l'amour de la vérité, il est de la plus grande probabilité que les Hollandais, toujours sages, toujours prudens dans leurs délibérations, penserent que le partage brillant des Païs-bas Espagnols avec la France ne pouvait avoir que des suites funestes pour l'Etat, (1) & que, pour sa sureté il lui convenait mieux de rester possesseur paisible de son territoire, que de chercher à l'étendre, & se mettre par là dans la nécessité de diviser ses forces pour conserver de nouveaux domaines. Les Princes d'Orange étaient alors aussi portés pour la France qu'ils le sont actuellement pour l'Angleterre ; mais la République avait dans son sein de vrais patriotes, qui, connoissant parfaitement ses véritables intérêts, prirent des mesures pour faire échouer les projets de la Maison d'Orange. Ce

(1) Ceux qui se rapèlent, que nous avons soutenu en diverses occasions qu'il eut été de la bonne politique de faire ce partage, verront bien que cette piece n'est pas de l'Auteur du *Politique Hollandais*; mais quoi que je differe sur ce point avec l'Auteur qui se donne le titre si bien mérité *d'Ami de l'humanité*, ses autres observations sont si analogues à mes principes & présentées d'une maniere si séduisante, que nous esperons que nos lecteurs ne les verront pas sans interêt, & ce qui est encore plus, sans conviction.

Ce fut le même syſtême & preſque les mêmes cauſes qui déciderent les Hollandais à former en 1668 la triple alliance pour arrêter les conquêtes de Louis XIV. On ſait quelles furent les ſuites de la guerre de 1672 pour la République: mais les événemens qui placerent Guillaume III ſur le trône d'Angleterre ne contribuerent pas peu à cimenter les principes de ce ſyſtême, qui porta la République à prendre part à toutes les guerres contre la France & ſurtout à celle de la *Succeſſion*. L'Hiſtoire prouve que, dans ce tems-là, ce païs mit un poids conſidérable dans la balance de l'Europe, & contribua beaucoup aux revers dont les derniers jours de Louis XIV furent ſemés. Quelque différentes que ſoient les circonſtances, on ne peut ſe diſſimuler que cette République ne puiſſe encore jouer un grand rôle dans les affaires politiques; le deſir qu'a la France de former une alliance avec nous, le fait aſſez connaître.

Comme Puiſſance maritime, la Hollande peut beaucoup; & ſi ſa marine n'eſt pas encore redoutable, elle peut le devenir plus promptement que dans aucun autre pays. On prétend que des liens de conſanguinité avec le Roi de la Grande-Bretagne ont quelque influence ſur notre Prince; mais le zele infatigable de la ville d'Amſterdam n'ayant pour but que le rétabliſſement de la marine, la gloire & le bonheur de la nation, il faut eſpérer que ſes vœux ſeront remplis & que les reſpectables Magiſtrats qui la gouvernent, pour fruit de la précieuſe intimité qui les réunit, vaincront dans l'esprit du Prince les principes de délicateſſe qui le retiennent, & triompheront de la politique inſidieuſe de la Grande-Bretagne, qui, depuis Guillaume III, a toujours eu dans ces Provinces un parti oppoſé à celui de la France.

La rivalité & la jalouſie de commerce ont peu à peu diminué le nombre des partiſans de l'Angleterre, & la maniere violente & deſpotique dont elle s'eſt prévalue de ſa ſupériorité, en révoltant notre nation

on contre elle, a tourné à l'avantage du parti contraire. Ce parti qui s'était opposé vainement à la part que prirent les Etats-Généraux dans la guerre de 1740, est devenu depuis assez fort pour allarmer le Stadhouder lui-même. Le gros de la nation déteste les Anglais, & il n'y a guere qu'un certain nombre de rentiers & de négocians que l'intérêt particulier attache encore à l'Angleterre. La conduite impérieuse & peu politique des Anglais, leurs vexations & leurs brigandages n'ont pas peu contribué à changer les dispositions du peuple & à le faire triompher des préjugés de la religion.

Il ne tient actuellement qu'à la Hollande de profiter de ces dispositions en attachant irrévocablement la France à ses intérêts. J'ai remarqué que, dans ces tems orageux, le peuple n'avait pas vu d'un œil indifférent les démarches du Roi de France pour protéger le commerce & la navigation de ces Provinces. Dans l'état où sont les choses, il serait facile à la République de tirer avantage des bonnes dispositions de ce Monarque, & l'on en obtiendrait sans peine des priviléges; mais l'on doit prendre garde de l'irriter par des refus obstinés. Un autre moyen pour rendre à ces Provinces leur ancien éclat, seroit de faire un traité d'alliance & de commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique. Qu'il me soit permis, à ce sujet, de faire quelques réflexions.

Il est difficile de ne pas considérer les Américains comme un Peuple libre, comme un peuple digne de figurer parmi les Puissances les plus respectables. Leur courage à braver les tyrans qui les veulent opprimer, leur constance à surmonter les difficultés qui retardent leur indépendance absolue, la conviction intime qu'ils ont de la bonté & de la justice de leur cause; les victoires qu'ils remportent successivement, l'intérêt que met la France à les soutenir de tout son pouvoir, sont autant de présages d'un heureux avenir. D'un autre côté, il est évident que l'Angleterre sera forcée de reconnoître l'indépendance de l'Amérique. Elle n'est pas à se repentir d'avoir

voir entrepris ſi légerement une guerre ruineuſe, qu'elle ne continue que par fierté & pour n'avoir pas la honte de revenir ſur ſes pas ; mais, quelque bleſſé que ſoit ſon orgueil, ſes déſaſtres & ſes pertes s'accumulent tellement, qu'elle tombera tôt ou tard dans le plus grand aviliſſement, & ſera réduite à la dure néceſſité de demander la paix

Ne devons-nous pas craindre qu'en différant plus longtems à faire alliance avec les Américains, nous n'excitions le reſſentiment de cette République naiſſante, & plus encore celui de la France? Ne devons-nous pas craindre que les avantages conſidérables d'un comerce réciproque ne ſoient entierement perdus pour nous, & d'être ainſi privés d'un moyen efficace pour réparer les pertes que nous avons déjà eſſuyées? Ne devons-nous pas craindre que, par des circonſtances que toute la prudence humaine ne ſauroit prévoir, les Anglois ne ſoient forcés à faire la paix ſans notre intervention, & que par un principe de rivalité, qu'ils ont manifeſté en toute occaſion, ils ne nous enlevent tout eſpoir de jamais traiter avantageuſement avec les Américains. N'a-t-on pas vu notre République ſe liguer avec l'Espagne dont elle avoit ſecoué le joug, & faire cauſe commune avec elle contre ceux qui, auparavant, étoient nos amis & nos alliés? Pourquoi refuſerions-nous donc de faire, ſans plus différer, une alliance avec la France? Ne devons-nous pas appréhender que cette puiſſance, laſſée de nos irréſolutions, nous ſoupçonne de tergiverſation? que, piquée de l'inutilité de ſes offres pour nous attirer dans ſon parti, elle ne garde le Cap de *Bonne-Eſperance* (1) dont elle s'eſt faite la gardienne; & que pouſſant ſon reſſen-

(1) A Dieu ne plaiſe que je veuille jeter des ſoupçons ſur la conduite de la France: le caractere généreux & la nobleſſe des procédés qu'elle a conſtamment déployés pendant cette guerre, prouvent aſſez qu'elle eſt incapable d'abuſer de notre confiance; mais....

ſentiment plus loin, elle ne porte un coup mortel à notre commerce dans l'Inde. Je fais des vœux pour être trompé dans mes craintes; mais elles me paroiſſent bien fondées. Au reſte, ſi nous balançons les avantages d'une telle alliance avec le danger de la rejeter, il eſt impoſſible, quelles que ſoient les conſidérations qui peuvent encore nous attacher au parti Anglois, que nous différions davantage à y renoncer.

Ajoutons encore que l'alliance avec la France, nous procureroit celle de l'Eſpagne. Les avantages qui pourroient réſulter pour nous de cette derniere, ſeroient probablement moins grands que ceux qu'on doit ſe promettre de l'alliance avec les deux autres Puiſſances; mais, dans l'état où ſont les liaiſons politiques entre la France, l'Eſpagne & l'Amérique, on auroit tout lieu d'eſpérer, en formant une quadruple alliance, de forcer plus promptement les Anglois à demander la paix. Nous contribuerions ainſi à éteindre le flambeau d'une guerre funeſte dans les quatre parties du monde; & la tranquillité rétablie dans tant de régions déſolées ſeroit en partie notre ouvrage.

Tels ſont les moyens qui nous reſtent pour faire repentir les Anglois de nous avoir ſi injuſtement provoqués, & leur montrer qu'on n'avilit point une nation ſans de fâcheuſes conſéquences. De ce que notre honneur a paru s'endormir quelque tems à l'ombre de la patience, on n'auroit pas dû conclure qu'on pourroit toujours nous outrager impunément. L'Angleterre a déjà vu combien notre réveil eſt terrible. Cette nation fiere devroit ſavoir que ſi de toutes les injures l'humiliation eſt la plus offenſante, elle eſt auſſi la plus vivement ſentie & la plus cruellement vengée. Diſons encore que rien n'eſt plus facile que de priver nos ennemis des avantages qu'ils retirent en nous vendant les produits de leurs manufactures: le Gouvernement n'a qu'à défendre l'entrée des marchandiſes de la Grande-Bretagne. La France peut amplement nous en dédommager; &, dans les circonſtances préſentes, nous avons tout lieu de croire

que

que cette Puiſſance nous tiendroit bon compte de la préférence que nous lui donnerions. L'acte de navigation donné par Cromwel en 1651, devroit être ſuffiſant pour nous déterminer à prendre ce parti. On n'a pu oublier, ſans doute, que cet acte nous ôta ſans reſſource tous les avantages de commerce que nous pouvions nous promettre en Angleterre.

L'échec que nous a cauſé le deſpotiſme de la Grande-Bretagne ſur notre commerce du Nord, de l'Eſpagne, de l'Amérique & des Indes, eſt inappréciable & évident. Faiſons un traité d'alliance & de commerce avec la France & l'Amérique, & nous reprendrons ſur notre orgeuilleuſe rivale la prépondérance qui fut toujours le partage de la République, tant que ſa marine fut ſur un pied reſpectable; employons à propos nos reſſources; nous en avons encore de fort grandes; & l'on nous verra encore une fois ſoutenir avec dignité & avec ſuccès le nom glorieux de peuple libre & indépendant.

En un mot, ſi nous perſiſtons à vouloir reſter en guerre ſans amis ni alliés, ce qui me paroît très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, nous perdons l'occaſion de réparer nos pertes & de rentrer en poſſeſſion des pays conquis par nos ennemis. D'une autre part, ſi nous accédons à la médiation de la Ruſſie, dont le ſyſtême paroît favoriſer ſecrétement l'Angleterre, nous nous expoſons à des déſagrémens ſans nombre, à de très-grands dangers & à des pertes plus grandes encore. Nous devons auſſi obſerver que nous avons des ménagemens à garder avec les Puiſſances du Nord, & cela n'ajoute pas peu à l'embarras de notre ſituation, j'en conviens; mais à quoi l'attribuer, ſi ce n'eſt à la lenteur de nos opérations & de nos armemens & à notre indifférence pour garantir nos poſſeſſions éloignées contre les attaques perfides de nos ennemis?

La guerre, de quelque maniere qu'on l'enviſage, eſt un fléau pour l'humanité, fléau inévitable même pour les nations les plus ſages & les plus modérées;

rées ; auſſi ne s'y déterminent-elles que pour leur défenſe ou leur conſervation: mais en la faiſant avec vigueur, elles ſont ſûres d'acquérir une gloire juſtement méritée.

La conduite ferme & courageuſe qu'ont montré les Magiſtrats de la ville d'Amſterdam, dans toutes les circonſtances où il s'agiſſoit du bonheur des citoyens, de la gloire & du ſalut de la République, prouve aſſez qu'ils ont calculé & balancé les avantages & les pertes qui peuvent réſulter du parti que choiſiront les Etats-Généraux.

Puiſſe une concorde parfaite dans les chefs de la République ne tendre qu'au bien du commerce, au retabliſſement de la marine! Puiſſent-ils être les heureux médiateurs d'une paix durable entre les Puiſſances belligérantes! Puiſſent-ils devenir les généreux défenſeurs des droits & de la liberté d'un peuple courageux qui vient retracer à l'univers le ſpectacle intéreſſant de la révolution qui briſa nos fers! Quelle gloire pour la Hollande, que de coopérer au bonheur de tant d'hommes qui lui tendent les bras pour réclamer ſon appui, & les aider à triompher, comme firent autrefois nos peres, des fureurs de l'oppreſſion!

Heureux ſi ces réflexions dictées par mon zele, mon attachement pour la République, & mon amour pour l'humanité, peuvent influer ſur le bonheur public, en juſtifiant la ſincérité de mes ſentimens & de mon reſpect pour les Peres de la Patrie.

Par l'Auteur de l'Ami de l'Humanité.

Aux Adreſſes ordinaires.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LII. LUNDI, ce 4 FEVRIER, 1782.

Suite du

CHAPITRE XLIII.

Des Considérations Patriotiques sur les intérêts actuels des Provinces-Unies.

A l'Auteur du Politique Hollandais.

MONSIEUR.

J'ai été autant surpris que flaté de trouver dans votre dernier numero, *mes réflexions Patriotiques sur les intérêts actuels de ces Provinces*: je dis, surpris; parceque n'ayant point l'honneur de vous connaître, j'ignore comment vous avez su vous les procurer avant leur publicité; & flaté, non-seulement de ce qu'elles acquerront par ce moyen un relief & une dissémination qu'elles n'auraient jamais eues autrement, mais encore des éloges dont vous daignez en faire. Mes sentimens sont ceux d'un bon patriote, & d'un ami de la paix; je voudrais, de tout mon cœur, qu'ils fussent généralement adoptés; les conclusions à prendre seraient plus promptes, & les succès plus heureux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Comme il eſt néceſſaire pour la gloire & le bonheur de la République d'attirer le plus grand nombre dans le bon parti, il eſt du devoir de tout bon citoyen de s'occuper des moyens utiles & propres à faire pencher la balance en faveur de la bonne cauſe. En deſirant ſi ardemment que ma patrie faſſe une prompte alliance avec la France & les Etats-Unis de l'Amérique, je n'ai d'autres motifs que l'intérêt national. Si, ſuivant mes faibles lumieres, je pouvois concilier les intérêts de la Hollande avec ceux de l'Angleterre, j'inſiſterais auſſi fortement en faveur de cette derniere que pour les deux autres Puiſſances; mais cette idée eſt repouſſante dans les circonſtances actuelles Convenons d'une verité; c'eſt que ſi, dans ſes guerres, la France n'a jamais deployé autant de ſageſſe & de prudence dans ſes combinaiſons, ſi jamais elle n'a eu autant de ſuccès éclatans; jamais auſſi, elle n'a fait la guerre avec plus de nobleſſe, plus de magnanimité & plus de généroſité qu'actuellement; par cette conduite elle humilie autant ſes ennemis, qu'elle les affaiblit par ſes victoires; les Anglais raiſonnables en conviennent même dans le Parlement, & ne peuvent s'empêcher d'admirer une nation qu'ils imiteraient; s'ils n'étaient retenus par leur orgueil & leur jalouſie.

Comme il paraît que c'eſt au commerce que l'on veut faire la guerre, le commerce doit être en conſéquence l'objet principal de nos ſoins & de nos délibérations; tous ſes différens rapports doivent être balancés & ſérieuſement examinés de préférence abſolue ſur toute autre conſidération politique.

Si la France n'avait pas eu ſincerement l'intention de nous ménager & de nous donner des preuves de ſa bonne amitié, (quoi qu'en diſent quelques politiques inquiets) je le demande, ſe ſerait-elle prêtée auſſi promptement à condeſcendre aux intentions des Directeurs de *notre Compagnie des Indes Orientales*, & à accéder à leurs propoſitions? N'aurait-elle pas au contraire, ſi elle eût eu des principes moins délicats, profité de l'état de faibleſſe où ſe trouvaient

vaient nos poſſeſſions éloignées, & ſous des prétextes ſpécieux dont les Anglais, nos ennemis, nous ont déjà montré le perfide uſage en nous berçant par leur politique inſidieuſe, de chimériques avantages; la France, dis-je, n'aurait-elle pas cru pouvoir, ſans injuſtice même, provoquer une puiſſance qui n'aurait pu lui réſiſter, & dont la dépouille était plus que ſéduiſante? mais, bien loin de là, non contente de nous prêter des ſecours importans, la France, dans ſes ſollicitations continuelles à nous attirer dans ſon parti, déploye une patience & une candeur dont on voit bien peu d'exemples, quand on a comme elle la force en main. La repriſe, auſſi hardie que glorieuſe, de St. Euſtache, eſt encore pour nous une raiſon de plus de nous montrer ſenſibles à ſes procédés. A peine les Français ſont-ils maîtres de cette iſle, qu'ils y arborent le pavillon de la République; non-contens de ces égards ſi honorables pour nous, ils ont la nobleſſe encore de rendre à nos malheureux compatriotes des ſommes conſidérables, dont la rapacité Anglaiſe voulait les priver, & qui appartenaient alors aux vainqueurs, ſuivant toutes les loix de la guerre. Je le répete: à moins que nos chefs ne trouvent des moyens extraordinaires & prompts qui puiſſent nous mériter le ſuffrage des nations, & dans ce conflit belligérant nous conſerver à l'abri des inſultes & des provocations de l'Angleterre ainſi que du reſſentiment de la France; à moins, dis-je, de trouver un tempérament ſi difficile dans les conjonctures actuelles, nous ne pouvons que courir les plus grands dangers. Conſidérons que la France a maintenant dans ſes mains les deux clefs de notre commerce dans les deux Indes; peſons-en bien toutes les conſéquences, & juſtifions notre conduite.

Pardon, Monſieur, ſi je me ſuis laiſſé entraîner par mon zele patriotique: je ne cours point, comme vous, la carriere épineuſe & brillante de la politique; mes devoirs d'état s'oppoſeraient à ce deſir ſéduiſant, quand même je poſſéderais les talens né-

ceſſaires pour entrer en concurrence avec vous : cependant, permettez-moi, Monſieur, de vous obſerver que le correctif que vous avez mis à ma note, page 398, ne me paraît pas ſuffiſant pour m'entraîner à votre avis, touchant la vraie cauſe qui néceſſita le refus des Hollandais à entrer dans le projet de la France lors qu'elle voulait partager avec eux les Pays-bas Espagnols. Il ſe peut que, moins inſtruit que vous, je me trompe ; mais voici les aſſertions ſur leſquelles j'établis mes preuves.

Les Hollandais, toujours inſéparablement attachés à leurs objets de commerce, penſerent qu'en acceptant ce partage, les villes limitrophes leur ſeraient infailliblement dévolues, & que devenant un nouveau domaine pour la nation, ils ne pourraient empêcher les émigrations ſi naturelles en pareil cas à tous ceux qui, par combinaiſon ou par deſir de ſe trouver mieux, quittent ſans peine un domicile qui dès lors perd tout ſon mérite à leurs yeux, & que ces émigrans n'emportaſſent avec eux leur induſtrie & ne la fiſſent ſervir au détriment du commerce national : je vais m'expliquer plus clairement encore.

Anvers, ville jadis ſi floriſſante par ſon induſtrieuſe activité, & que deux ſiecles de proſpérité n'avaient pu garantir de ſa chute, était pour nous un exemple frappant des dangers que nous pourrions courir en cherchant à lui rendre une partie de ſes anciennes reſſources ; cette révolution ne pouvait manquer d'arriver, ſi nous euſſions été dans la néceſſité de communiquer avec ſes habitans & de les inſtruire ſur cet eſprit d'intelligence & de combinaiſon qui nous eſt propre & qu'on ne peut nous conteſter dans tout ce qui tient aux opérations de commerce. C'eſt ainſi qu'en nous laiſſant ſéduire par l'appas dangereux d'augmenter nos poſſeſſions, nous euſſions travaillé nous-mêmes à élever notre ancienne maîtreſſe & rivale ſur nos propres ruines : c'eſt ainſi que nous aurions détourné ces ſources fécondes & lucratives qui venaient refluer de toutes les par-

parties du monde dans les ports de la République; c'eſt ainſi que nous aurions ſacrifié pour une eſpérance frivole un avantage certain. Ne ſait-on pas que des motifs de jalouſie & de rivalité, des raiſons de politique rarement dévelopées dans leur origine, un rien enfin, pouvait nous enlever ces nouvelles poſſeſſions, & nous montrer alors, mais trop tard, le danger de vouloir être trop puiſſans.

Qu'on ne diſe pas que l'eſprit de religion, l'intolérance auraient été ſuffiſans pour ſapper les fondemens d'un édifice ſur lequel, par des principes tout contraires, nous aurions établi notre nouvelle proſperité: il était poſſible que les habitans des Pays-bas-Espagnols euſſent fait alors par jalouſie & par intérêt ce que nous voyons faire aujourd'hui à leurs descendans par ſoumiſſion aux volontés d'un Souverain autant juſte qu'éclairé ſur le bonheur de ſes peuples: ils auraient pu ſentir alors que ſi le tolérantisme fut la cauſe de notre proſpérité, il pouvait leur procurer auſſi les mêmes avantages.

Si à ces raiſons vous ajoutez celles de mon précédent mémoire que vous ne combattez pas, j'eſpere que vous trouverez ces motifs ſuffiſans pour autoriſer & juſtifier la diverſion que firent alors les Hollandais. Au reſte, plus jaloux de m'éclairer & de m'inſtruire que de disputer, je vous aurai une obligation de plus, ſi vous parvenez à détruire ce que je viens d'avancer.

J'ai l'honneur d'être &c.

Amſterdam ce 28 *Janvier* 1782.

RÉPONSE.

Je regrette ſincerement que la multiplicité des matieres dont je ſuis accablé, m'ôte le loiſir de traiter à fond la queſtion ſur laquelle nous différons, vous & moi. En attendant, permettez-moi de vous renvoyer au ſixieme volume du *Tableau de l'Hiſtoire des Provinces-Unies page* 62. Vous y trouverez,

je crois, des raisons qui me paraissent détruire entierement celles qui vous servent de fondement. Dans les tems où la République se forma, dit le Politique Hollandais (voyez ci devant *Chap.* XXXVII. p. 277.) elle était assez forte pour résister à son ennemi, parce qu'elle trouvait des alliés naturels dans les Etats qui l'environnaient; mais le système de l'Europe ayant changé, & les voisins de la République étant devenus trop puissans & trop redoutables, l'expérience prouve qu'elle n'est pas assez forte pour leur résister. Une République simple ne doit pas être trop étendue; une République fédérative peut être plus grande que la plus puissante Monarchie ne doit l'être. Dans les grands Etats, régis par une seule autorité, la force motrice ne peut arriver que languissante du centre aux extrémités. Mais si la circonférence est composée de divers corps qui ont par eux-mêmes une force agissante, l'action & la résistance y auront leur activité naturelle". Ce qui vient de se passer sous nos yeux, relativement aux Barrieres vient fort à propos à l'appui de cette observation: nous aurons occasion, dans peu, de montrer la situation périlleuse de la République, non-seulement à la suite de ses divisions; mais encore à cause de la petitesse de son territoire. Cependant ne croyez pas que la différence qui se trouve entre mes sentimens & les vôtres, altere en rien l'estime que je fais de votre maniere de penser: j'abandonne volontiers une question oisive; puisqu'il ne paraît pas que l'occasion de s'étendre dans les Pays-bas s'offre jamais plus à la République; je vous remercie sincerement des observations que vous m'avez fournies sur les autres sujets; & je souhaite que la nécessité d'adopter à ces idées, soit si bien inculquée, qu'un tems ne vienne pas où l'on se repente de les avoir négligées, comme on doit, selon moi, se repentir d'avoir négligé le partage des Pays-bas.

Résumé du Système & des principes répandus dans cette feuille, avec de nouvelles observations.

Il n'est aucune tentative qu'on n'ait essayé, pour décourager l'Auteur ou plutôt le principal Auteur de ces feuilles. Ses adversaires, voyant qu'il avait le courage de les braver ou l'adresse de les ridiculiser, ont poussé la lâcheté du ressentiment jusqu'à chercher à lui fermer tous les chemins que ses talens pouvaient lui frayer à la fortune. Ils n'ont pas senti que le Politique était assez clairvoyant pour avoir prévu dès les commencemens de sa carriere, les désagrémens qu'il y rencontrerait ; mais qu'il avait trop de patriotisme & de courage, pour immoler la noblesse de ses principes à de vils motifs d'ambition & de fortune. Il ne voudrait jamais acheter ces deux avantages à un prix dont la plus austere vertu pût rougir. Il a été accusé, par les mêmes personnes, d'être un banni de la France, & un émissaire salarié de cette couronne; & quoi qu'on ne puisse concevoir que la France salarie ceux qu'elle bannit, il est descendu jusqu' à sommer ces accusateurs d'articuler des faits; l'honnête homme qui compare leur silence sur cette sommation avec leur impudence à vomir des injures, ne sera pas embarassé sur le cas qu'il doit en faire. L'Auteur de cette feuille saisit encore cette occasion pour déclarer, contre une multitude de bruits insidieusement répandus, qu'il n'est pas dans son caractere & qu'il n'est jamais entré dans ses projets, de recevoir à titre de gratification aucune récompense de ceux dont il embrasse quelquefois la défense ou les opinions. Il ne consulte, pour écrire, que les principes & les sentimens qui sont dans son cœur. Une fois pour toutes, le politique Hollandais est trop jaloux de sa liberté pour rien faire qui pût l'enchaîner à telle puissance, ou tel individu que ce soit.

Les Anglomanes, quelque tems assez tranquiles, prennent actuellement un ton de fierté, qui ne peut manquer d'étonner. Ils répandent une

multitude de brochures ; ils trouvent même des gens qui publient qu'elles font de vives ſenſations ſur les eſprits, quoique la plupart ne ſoient connues que par le titre ou par les citations de ceux qui les prônent. Nous n'avons ni le goût ni le tems de faire des *infolio* ; nous ne croyons pas même que la discuſſion d'une verité politique exige de gros volumes : la vérité n'a beſoin que d'être préſentée dans ſa ſimplicité naturelle, pour opérer la conviction.

Les principaux points que nous avons traités & ſur lesquels nous différons avec nos adverſaires ſont 1° le Traité préparatoire avec l'Amérique.

2° Une Alliance avec l'Amérique.

3° Une Alliance avec la France.

4° Si la France eſt l'alliée naturelle de la République.

5° L'augmentation des forces de terre.

6° La démarche de la ville d'Amſterdam à l'égard du Duc de Brunswyk.

Quant au traité préparatoire avec l'Amérique, voici des particularités que nous tenons d'une voie ſûre. Un Négociant d'Amſterdam ſe trouve à Aix-la-Chapelle dans la même auberge, avec le fameux Mr. Lée, Américain. Le hazard ſeul les avait raſſemblés. La converſation tomba naturellement ſur le traité d'alliance & de commerce que la France venait de faire avec l'Amérique. Peu-à-peu on diſcuta, s'il ne ſerait pas poſſible d'en préparer un ſemblable entre les Pays bas-Unis & l'Amérique Unie. Mr. de Neuville promit à ſon retour à Amſterdam, de ſonder le terrein ſur ce ſujet. La priſe de Burgoine, le déſeſpoir des Anglais, la déclaration de la France, tout en un mot ſemblait préſager une paix rapide, terminée par la reconnaiſſance de l'indépendance Américaine. Le projet de tracer d'avance un traité qui préviendrait les Américains en faveur de la République & ſervirait de canevas, lorſque les Anglais auraient reconnu cette indépendance, parut, tel qu'il était, une démarche innocente qui ne compromettait ni la conſtitution de la République, ni les interêts de l'Angleterre; puiſque le

traité

traité ne devait avoir lieu que du consentement des Etats-Généraux, lorsque l'Angleterre aurait renoncé à ses prétentions. Ceux de la Régence auxquels cette idée fut communiquée, autorisèrent en conséquence Mr. de Neuville à signer de leur part, ce plan préparatoire, afin que les dispositions d'un membre aussi distingué de la confédération à entrer en traité avec les Américains, donnassent à ceux-ci plus de confiance. D'après cet arrangement, MM. de Neuville & Lée se rendirent à Aix-la-Chapelle & signerent cette esquisse, le premier, autorisé verbalement d'un Officier de la Régence, le second, sans autre autorisation que la certitude d'être avoué par ses concitoyens, dans une transaction qui devait les intéresser. Cette affaire ne saurait être regardée que comme une spéculation entre deux particuliers de deux nations; & c'est sous ce point de vue que les Sénateurs les plus éclairés du Parlement Britannique n'ont pu s'empêcher de la représenter. Ce qu'a dit Mr. Burke à ce sujet en Angleterre renverse les lâches assertions des Anglomanes de ce pays. Il ne faut qu'une portion ordinaire de jugement ou de bonne-foi, pour convenir que cette spéculation diplomatique n'était pas une cause de rupture; puisque l'Angleterre ne pouvait rien exiger après le désaveu des Etats-Généraux, & qu'elle aurait dû déclarer la guerre du moment que ce désaveu ne la satisfaisait pas; mais elle était trop éclairée pour juger qu'une démarche ou deux ou trois particuliers avaient seuls part, dans laquelle un membre du gouvernement ne pouvait être regardé que comme simple particulier, puisqu'un traité relatif à toute la République en général, exigeait un sanction de tous les confédérés, ne passerait jamais pour un motif plausible de rupture; il y avait même dans l'idée de produire ces deux ou trois particuliers comme l'unique cause d'une guerre ruineuse pour leur pays, & de les déférer à leurs compatriotes comme les seuls Auteurs du fléau le plus terrible qui pouvait leur arriver, quelque chose de si atroce

& de si absurde, que l'idée n'en pouvait sortir d'un Ministere qui devait garder au moins les apparences de la prudence & de la générosité. Aussi ce grief n'a-t-il été entassé dans le manifeste que pour servir de prétexte ainsi que bien d'autres, au défaut de raisons solides & concluantes. Voilà le point de vue sous lequel nous avons examiné cette question.

Elle nous a conduit à celle d'une alliance intime avec l'Amérique. *Laissez-là Mr. Adams & son Mémoire*, s'écrie un faiseur de phrases, qu'on nous dépeint comme l'oracle du tems présent. Eh mon ami, quelles sont vos raisons pour parler un langage aussi ridicule? Quelle est votre mission? L'Ambassadeur d'un Etat, indépendant par le fait, un personage que le sublime Auteur de l'*Histoire Philosophique & politique* regarde comme un des plus grands hommes d'Etat de ce siecle, qui a tant contribué à la plus mémorable révolution qui pouvait arriver sur notre globe, parlant au nom d'une nation qui va former un des plus puissans empires de l'univers, nous propose une alliance contre un ennemi commun & de grands avantages de commerce pour l'avenir; & vous, faiseur de phrases, vous qui, à n'en juger que d'après le peu de mots que votre bénévole prôneur nous a cités, n'avez pas encore développé le germe d'une seule idée, vous venez nous dire *laissez-là Mr. Adams & son Mémoire*. Monsieur de la correspondance soit-disante politique, je veux bien vous supposer Hollandais. Dites dans le tems où nous combattions contre les Espagnols: si la France, l'Angleterre & l'Allemagne nous eussent plantés là avec nos Mémoires & nos Requêtes, que serions-nous devenus? Lisez ce qu'un des fanatiques de votre parti dit dans ses *Reiniers Vryaarts Brieven*, sur les services que la France nous rendit dans ce tems-là; & vous verrez combien il est indécent à un Hollandais de déclamer contre un peuple qui marche si exactement sur nos traces. Ajoutez que les Anglais ont moins d'espoir de recouvrer l'Amérique, que les Espagnols n'en avaient de nous re-

reconquérir, & que l'Empire qui se forme dans le Nouveau Monde promet de devenir bien plus puissant, que jamais nous ne l'avons été & ne pourrons jamais l'être.

Les Etats-Unis de l'Amérique viennent de publier une ordonnance pour interdire l'importation de tous les effets & marchandises du produit ou des fabriques d'Angleterre, avec des précautions rigoureuses pour l'empêcher. Qui ne voit que cette conduite dénote une ferme resolution de pousser la guerre avec vigueur & de soutenir inébranlablement le glorieux point de l'indépendance? Qui ne voit que jamais occasion ne fut plus favorable pour examiner avec attention le mémoire de Mr. Adams, & profiter des avantages de commerce que l'alliance avec l'Amérique nous offre? Nous aurons occasion de nous étendre encore plus sur la nécessité d'adopter ces mesures.

Telle est encore la force du préjugé de quelques personnes contre la France, qu'on a cru nous rendre odieux, en nous accusant de chercher à engager ce pays dans une alliance avec ce Royaume & à prouver qu'il était notre allié naturel. Si quelqu'un s'imagine que le développement d'un pareil système serait utile à sa patrie, on doit lui savoir gré de le publier. Quand je l'aurais adopté je n'aurais fait que suivre les traces de plusieurs respectables Ecrivains de ce pays. Les esprits sont partagés sur ce sujet, ainsi que sur celui de l'alliance naturelle avec l'Angleterre. De cela seul qu'on n'est pas d'accord sur cet article, il me semble suivre évidemment qu'aucun de ces deux Royaumes n'est l'allié naturel de la République. C'est ce que nous avons soutenu, mais en avouant en même tems, qu'il est des circonstances où la France peut lui servir d'alliée contre l'Angleterre, & d'autres où l'Angleterre peut lui servir d'alliée contre la France: on n'a pas besoin de s'épuiser en raisonnemens pour prouver cela; on n'a qu'à se rapeler les événemens de l'Histoire. Ainsi l'on ne peut s'empêcher d'être consterné en la voyant ac-

actuellement attaquée par l'Angleterre, sans chercher des alliances, & surtout celle de la France, qui combat le même ennemi.

Nous ne répéterons rien sur la neutralité-armée; car elle est également suspecte aux deux partis qui divisent la République; aux Anglomanes, parce qu'elle serait un obstacle au rétablissement d'une alliance étroite avec l'Angleterre; au parti contraire, parce qu'il est d'opinion de continuer la guerre avec vigueur.

Il en est qui soutiennent encore que les obstacles opposés à l'augmentation des troupes de terres, sont les seules causes de l'état de faiblesse où nous sommes. On peut leur répondre que les obstacles mis à l'augmentation des troupes de mer, ont causé le même effet déplorable. Il paraît du moins que ce sont les divisions des membres divers de la confédération sur cet article important, qui ont arrêté tout ce qu'on pouvait entreprendre à ce sujet. Puisque, depuis quelques années, nous ne sommes menacés, insultés, attaqués, dépouillés que sur mer; il était donc du devoir ainsi que de la politique de ceux qui insistaient pour les troupes de terre, de renoncer, du moins un moment, à leur opinion, pour empêcher la ruine de l'Etat. On insinue que si l'on eût déféré à la double augmentation, l'Empereur n'eût jamais ôsé se porter à la démolition des barrieres, basés essentielles de notre système politique. S'imagine-t-on qu'une augmentation de quinze à vingt mille hommes de plus aurait imposé à ce Monarque, dans les circonstances où nous sommes? N'est-il pas plus probable qu'il ne se fût jamais porté à cette démarche, si nous eussions contracté une alliance avec la France & si nous eussions joué un rôle respectable sur mer?

Nous croyons avoir toujours regardé la démarche d'Amsterdam relativement au Seigneur Duc de Brunswich sous le vrai point de vue. Il ne faut pas changer l'état de la question. Il ne faut pas nous imputer

ter ce que nous n'avons jamais dit. Les partisans de Monseigneur le Duc viennent de le comparer à Phocion & ses deux accusateurs à deux boutefeux d'Athenes qui voulaient faire périr ce grand homme. Voyez le No. 7. du *Courier du Bas-Rhin* de cette année. Nous avons comparé le même Seigneur à Aristide, à De Witt & à d'autres illustres personages qui valaient certainement Phocion. Il est vrai que nous sommes bien éloignés de faire une comparaison qui compromette le caractere & la conduite de MM. Temminck & Rendorp. Il ne s'agit pas de savoir si Mgr. le Duc de Brunswyk est coupable ou non; nous avons déclaré de la maniere la plus forte, qu'il n'était nullement probable, qu'un Seigneur d'une naissance & d'un rang aussi distingué ait jamais pu rien penser qui ternît son honneur. Il ne s'agit que de savoir si ce Seigneur, étant devenu, par son attachement, connu, & peut-être légitime, pour la maison d'Angleterre à laquelle il est allié de si près, suspect & odieux dans les circonstances présentes, il n'eût pas été prudent qu'il fût éloigné des Conseils du Chef Eminent de la République? C'est ainsi que la ville d'Amsterdam me paraît avoir envisagé cette affaire. On l'accuse, il est vrai, de s'être permis dans son Mémoire des expressions piquantes pour une ame délicate. En ce cas Amsterdam ne serait coupable que, d'avoir manqué dans l'art oratoire, & de n'avoir pas employé des termes convenables. Est-il donné à tout le monde & surtout dans un tems de trouble & de mécontentement, de choisir toujours les meilleurs termes? Ainsi cette affaire, qui fait encore tant de bruit, se réduirait en dernier ressort, à une pauvre petite dispute de grammaire.

Que de mauvais plaisans s'égayent à leur gré sur ces mots *Membre intégrant de la Souveraineté.* Qu'Amsterdam soit un membre intégrant ou non intégrant de la Souveraineté; il est certain qu'on ne peut lui contester au moins le droit de proposer à son Altesse des mesures relatives à une personne qui, quoique distinguée par sa naissance & son rang, ne peut être considérée que comme un Officier au ser-

vice

vice d'une Souveraineté dont elle eſt membre.

C'eſt ſurtout, relativement à nos opinions ſur la liberté de la preſſe qu'on a jugé à propos d'accumuler des injures non-ſeulement ſur cette feuille, mais encore ſur la perſonne que l'on préſumait en être l'Auteur. Sur ce ſujet, quel homme impartial & vrai héſitera à ſe décider entre ceux qui veulent que tout paraiſſe à la lumiere du grand jour & ceux qui prétendent que les perſonnes élevées en dignité ſont trop ſacrées, pour qu'il ſoit permis à un ſimple particulier de porter un oeil examinateur ſur leur conduite publique. Un Empereur, un Roi, un Prince, un Stathouder, un Régent, s'avilirait, nous a-t-on écrit, s'il était obligé de descendre ſur l'arêne à la voix du dernier des Ecrivains. Il me ſemble au contraire que la cenſure de la preſſe fait à ces perſonnes élevées en dignité qu'elle attaque, un honneur qui les diſtingue de la foule. Les actions d'un particulier qui n'a jamais aſſez de puiſſance pour que ſon influence cauſe un tort ou un avantage conſidérable à la ſociété, ſont-elles un objet aſſez important pour mériter l'attention d'un Ecrivain public?

Mais on ne ceſſe de répéter qu'on abuſe de cette liberté, & qu'il convient d'y mettre des bornes.

Borne & liberté étant des mots incompatibles, il faut faire diſparaître l'un ou l'autre. Comment! l'abus qu'on aurait fait d'un privilege ſerait-il une raiſon pour en exiger l'abolition? En ce cas on devrait enlever tous les privileges d'une nation libre; car il n'en eſt aucun dont on n'ait abuſé. Heureuſement il n'eſt pas moins contraire à la raiſon qu'à la juſtice, qu'un abus particulier autoriſe une proſcription générale. La ſociété devrait-elle donc être privée de la protection des loix, parce qu'il y a des voleurs & des aſſaſſins? La ſociété doit-elle porter la peine des fautes des individus?

Qui croirait que le Politique Hollandais a été traité d'infâme, pour avoir ſoutenu que la preſſe devait être libre, dans un état libre? (*Voyez p. 25 du Pleidooy voor de Heeren E. de Vry Temminck, J. Rendorp*

dorp &c. met de aanmerkingen van Philentherus Batavus). Ames honnêtes, qui préférez les lumieres éternelles & invariables de la raiſon aux ſtatuts arbitraires & capricieux des hommes, vous ne ſoupçonneriez jamais comment on a prouvé cette infamie? On a cité une vingtaine de placards contraires à cette liberté, comme ſi c'était l'exiſtence & non la validité de ces Edits qu'on eût attaquée. Tous les placards nouveaux, ajoutés aux anciens, ne feront jamais croire à un homme de bon ſens qu'un citoyen de la Province d'Utrecht n'ait, auſſi bien qu'un citoyen d'Amſterdam ou de Londres, le droit de raiſonner ſur les affaires & les perſonnes publiques. On peut le proscrire dans des Edits, le dévouer à la vindicte des mauvaiſes loix; mais cela ne changera jamais ſa maniere d'enviſager les choſes.

Ainſi, tout vrai partiſan de la patrie & de la liberté ne pourra s'empêcher de dire, avec l'Auteur de la Gazette de Sud-Hollande, au ſujet d'un paragraphe de la Gazette Hollandaiſe d'Amſterdam „ L'amour de la patrie eſt inſéparable de „ l'eſprit de liberté, dans ceux qui vivent dans un „ Etat libre. Le patriotiſme doit leur inſpirer „ des ſentimens de vénération & d'obéiſſance pour „ ceux qui gouvernent bien; & l'amour de la li„ berté engage naturellement tous ceux qui n'ont „ pas un ame vile, à parler librement & à commu„ niquer à leurs concitoyens les idées que l'état où „ ſe trouve leur patrie peut leur inſpirer. Voilà les „ principes que nous avons ſuivis & que nous ſom„ mes inébranlablement réſolus de ſuivre; ſans nous „ embaraſſer de ceux qui, pour favoriſer les enne„ mis publics de la patrie, ou pour d'autres conſi„ dérations, peuvent penſer autrement."

Au reſte, nous ſommes réſolus de ne plus faire attention aux vains croaſſemens des oiſeaux malfaiſans, qui voudraient nous épouvanter. Laiſſons-les dans l'obſcurité dont l'opinion publique ne les tire de tems en tems que pour les livrer à la dériſion & à l'indignation générale. Nous dirons toujours

jours la verité ſans redouter ni ménager aucun parti. Nous penſons trop bien de nos compatriotes, pour craindre qu'une noble hardieſſe puiſſe leur inſpirer des préjugés contre un Auteur qui n'a jamais eu & n'aura jamais d'autre vue que l'avantage du pays où il vit.

Fin du Tome ſecond.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles. *L'Amériquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique*.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume, du *Politique Hollandais.*

CHAP. XXVII. Sur le Syſtême Politique de la ville d'Amſterdam, diviſé en lettres, à l'Auteur du *Politiek Vertoog.*

Lettre Iere. Sur les traits qu'offre la conduite générale d'Amſterdam dans les tems anciens, relativement à ſon ſyſtême politique envers les Stathouders. . . . pag. 1

Suite du Chap. XXVII. Sur le ſyſtême politique de la ville d'Amſterdam, diviſé en lettres, à l'Auteur du Politiek Vertoog.

Suite de la lettre Iere, &c. . . 17

CHAP. XXVIII. Sur la bataille navale livrée entre une Escadre Anglaiſe & Hollandaiſe le Dimanche 5 Août 1781, dans la mer du Nord à la hauteur & à dix-huit-milles de Kykduin. . 27

Suite du Chap. XXVIII. Sur le Syſtême politique de la ville d'Amſterdam &c.

Suite & fin de la lettre Iere, ſur les traits qu'offre la conduite générale d'Amſterdam &c. . 33

CHAP. XXIX. *Lettre* à l'Auteur du *Politique Hollandais.* Sur la ſituation civile & politique d'Utrecht, pour l'apologie de cette ville contre ſes ignorans Détracteurs. . . . 45

Suite du Chap. XXVIII. Sur la bataille navale du 5 Août 1781, dans la mer du Nord. . 53

Rapport du Contre-Amiral Zoutman à S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange. . . . 54

Dépêche du Vice-Amiral Parker. . 57

Etat des forces réelles de part & d'autre. . 60

CHAP. XXX. *Lettre* à l'Auteur de la feuille Hebdomadaire, intitulée le *Politique Hollandais*, par un vrai Hollandais &c. . . 69

Réponse à la lettre précédente. . pag. 73
CHAP. XXXI. Sur les intérêts actuels de la République des Provinces-Unies des Pays-bas. . 85
Lettre de M. van Lynden. . . . 97
Proposition du Quartier de Westergo. . 99
CHAP. XXXII. Sur les véritables dispositions des habitans d'Utrecht, sur la liberté de la presse & sur le dernier Edit prohibitif pour prouver que cet Edit n'ayant pas encore la sanction nécessaire pour être mis à exécution, le *Politique Hollandais* ne peut y passer pour livre défendu. . 101
Requête de la Corporation des Libraires, Imprimeurs & Relieurs de la ville d'Utrecht aux Nobles & Puissans Seigneurs, les Etats du Pays d'Utrecht. 105
Suite du Chap. XXXII. Pour la liberté de la presse, & pour prouver que le *Politique Hollandais* n'est pas un livre prohibé, même à Utrecht. 117
Lettre à Monseigneur le Duc de Brunswick, traduite du Hollandais. . . . 127
Suite du Chap. XXXII. & de la lettre à Monseigneur le Duc de Brunswick. . 133
CHAP. XXXIII. Lettre à l'Auteur du *Politique Hollandais* avec la Réponse, pour l'apologie des principes répandus dans cette feuille, & la défense du caractere moral de l'Auteur. . 136
CHAP. XXXIV. Lettre au *Politique Hollandais* sur les causes qui occasionnerent la foiblesse de l'escadre qui se battit au Dogger-banc. . . 146
Suite du Chap. XXXII. Sur les causes de la foiblesse de notre marine.
Missive de M. N. Koelberg, premier Lieutenant sur le vaisseau de M. de Bruin, à M. le Baron de Lynden ci devant Envoyé extraordinaire de L. H. P. à la Cour de Stockholm & par son excellence communiquée au College d'Amirauté de la Meuse, en y joignant une lettre &c. 149
Extrait des Notules de L. N. P. les Etats de Zélande. 160
Traduction d'une lettre Anglaise dont le brouillon a été trouvé sur le chemin de la Haye. . 162
Suite du Chap. XXXII. Sur les causes de la foiblesse de notre marine. . 165

A qui l'on doit attribuer la faibleſſe où ſe trouve la Republique. . . . pag. 169
Lettre à l'Auteur du *Politique Hollandais.* 179
Moyens de ſauver l'Etat de la criſe dangereuſe où il ſe trouve. 181
CHAP. XXXV. Réponſe à la lettre inſérée dans le No. précédent ſur les placards contre la brochure adreſſée au peuple des Pays-bas. . . 189
Suite du Chap. XXXV. Sur les Placards contre la Brochure adreſſée au peuple des Pays-bas. 197
Lettre écrite d'Arnhem, le 22 Octobre. . . 208
Suite du Chap. XXXV. Sur les Placards contre la Brochure adreſſée au peuple des Pays bas. 213
Suite du Chap. XXXIV. Sur les moyens de tirer la République de la criſe dangereuſe où elle ſe trouve: & particuliérement ſur les avantages d'une alliance avec les Etats-Unis de l'Amérique. 220
Suite du Chap. XXXV. Lettre à l'Auteur du *Politique-Hollandais* ſur la liberté de la preſſe. 229
Suite du Chap. XXXIV. Sur les avantages d'une alliance avec les Etats-Unis de l'Amérique. 233
Suite du Chap. XXXIV. Sur les avantages d'une alliance avec l'Amérique. . 245
Suite du Chap. XXXIII. Sur les cauſes de la faibleſſe de la République. . . 255
CHAP. XXXVI. Sur les Traités que la République pourrait faire dans les circonſtances préſentes. 261
CHAP. XXXVII. Sur les affaires intérieures de la République. . . . 277
Lettre à l'Auteur du *Politique Hollandais.* . 284
Sur une quadruple Alliance entre la France, l'Eſpagne, les Provinces-Unies des Pays-bas & les Etats-Unis de l'Amérique, pour ſervir de ſuite au Chap. XXXVI. . . 293
Propoſition du Quartier d'Ooſtergoo, 41e. point de l'Aſſemblée provinciale remis. . 294
CHAP. XXXVIII. Sur la ſolidité de l'Indépendance Américaine. 299
CHAP. XXXIX. Le Patriote Hollandais à la Grande-Bretagne. . . . 309
Lettre au *Politique Hollandais.* . . 322
Suite du Chap. XXXVIII. Sur la ſolidité de l'Indépendance Américaine. . . 325

CHAP. XL. Réflexions sur l'état actuel du Crédit public de l'Angleterre &c. . . pag. 341
CHAP. XLI. Sur le Catholicisme. Lettre au *Politique Hollandais*. . . . 357
Edit de S. M. Impériale & Royale Apostolique en faveur de toutes les Communions chrétiennes, désormais tolérées dans ses Etats. . . 358
Etat de la République. . . . 371
CHAP. XLII. Sur le Catholicisme. . 373
Affaires de la République; particularités sur le caractere de M. John Adams, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique. . . 382
Suite du Chap. XLII. Sur le caractere de Mr. Adams & l'Indépendance Américaine. . . 389
CHAP. XLIII. Considérations patriotiques sur les intérêts actuels des Provinces-Unies. . 397
Suite du Chap. XLIII. Des considérations Patriotiques &c.
A l'Auteur du *Politique Hollandais*. . 405
Réponse. 409
Résumé du Système & des principes répandus dans ces feuilles, avec de nouvelles observations. 412

ERRATA

Du IIe. Volume du *Politique Hollandais.*

Pag.	*Ligne*			
10	19	l'avaiant,	*Lisez* :	l'avaient.
11	20	l'eût,		l'eussent.
14	24	le capacité,		la capacité.
17	17	a,		a eu.
23	17 & 18	En un mot que tous,		En un mot tous.
24	29	orguilleuse,		orgueilleuse.
27	14	constituton,		constitution.
30	30	Le bataille,		La bataille.
31	28	le Anglois,		les Anglois.
37	25	gravé,		gravée.
45	4	auxquels,		auquel.
49	41	modérés,		modéré.
50	25	fait,		faite.
51	4	d'autant rigoureuse,		d'autant plus rigoureuse.
ibid	36	d'Utecht,		d'Utrecht.
67	32	destructice,		destructive.
74	1	laquelle,		la querelle.
84	11	n'e-stil,		n'est-il.
86	19	régne,		régné.
130	3	tombé,		tombée.
142	1	préuves,		épreuves.
145	17	l'y,		le.
157	1	sans ni que,		sans que ni.
165	8	inportante,		importante.
166	7	maniere plus précise,		maniere la plus précise.
170	10	subordonnés,		subordonnées.
185	7	desirer,		desiré.
190	42	ne le,		ne la.
194	43	écris,		écri-
197	30	qu'elle,		qu'il.
202	19	troublés,		troubles.
203	24	aux rangs,		au rang.
205	14	auroient montrer dû,		auroient dû montrer.
210	41	exigeâit,		exigeât.
212	37	indignenement,		indignement.
215	40	les,		le.
217	18	rrouver,		trouver.
223	35	leurs,		leur.

Pag. 244

ERRATA.

Pag.	*Ligne*		*Lisez :*	
244	2	cele,		cela.
245	5	*de la note.* ſbſiſtera,		ſubſiſtera.
254	5	qu'elle,		quel.
279	39	Ils,		Il.
287	9 & 10	puiſſans,		puiſſant.
296	31	en faſeur,		en faveur.
301	15	Qu'elle ſurcroît,		Quel ſurcroît.
314	27	travaillez,		travailles.
335	14	on,		ou.
343	16 & 17	echiquer,		échiquier.
378		la,		leur.
384		argon,		jargon.